

Buc'hoz, Pierre-Joseph. Dictionnaire minéralogique et hydrologique de la France : pour servir de suite au dictionnaire des plantes, arbres & arbustes de la France, & au dictionnaire vétérinaire & des animaux domestiques, & compléter l'histoire des productions naturelles & économiques du royaume - Tome second

Paris : Chez J. P. Costard, 1772.

Cote : Bibliothèque de pharmacie 13686-2

DICTIONNAIRE
MINÉRALOGIQUE
ET HYDROLOGIQUE
DE LA FRANCE.



DICTIONNAIRE
MINÉRALOGIQUE
ET HYDROLOGIQUE
DE LA FRANCE,

CONTENANT I°. la Description des Mines, Fossiles, Fluors, Crystaux, Terres, Sables & Cailloux qui s'y trouvent ; l'Art d'exploiter les Mines, la Fonte & la Purification des Métaux, leurs différentes préparations Chymiques, & les divers usages pour lesquels on peut les employer dans la Médecine, l'Art Vétérinaire, & les Arts & Métiers ;

II°. L'Histoire Naturelle de toutes les Fontaines Minérales du Royaume, leur Analyse Chymique ; une Notice des maladies pour lesquelles elles peuvent convenir avec quelques observations - pratiques : on y a joint un *Gucumon Gallicus*.

Pour servir de suite au Dictionnaire des Plantes, Arbres & Arbustes de la France, & au Dictionnaire Vétérinaire & des Animaux Domestiques, & compléter l'Histoire des Productions naturelles & économiques du Royaume.

TOME SECOND.

PARTIE PREMIÈRE
DES FONTAINES MINÉRALES.



A PARIS,

Chez J. P. COSTARD, Libraire, rue S. Jean de Beauvais.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.





DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DES MINES, FOSSILES,
ET FONTAINES MINÉRALES
DE LA FRANCE.

*Bibliographie Hydrologique & Supplément à ce
qui a été rapporté sur les Fontaines Minérales
de la France.*

ABBEVILLE.

EN parlant des Eaux minérales d'Abbeville nous
avons rapporté l'extrait d'une petite brochure qui a paru
en 1740 sous format in-12, elle avoit pour titre *Ans*;
A iij

lyse de l'Eau minérale ferrugineuse qui se trouve dans Abbeville, par M. le Maire. Depuis l'impression de cette brochure M. Vrayet, Membre de l'Académie d'Amiens, a rédigé une Dissertation sur ces mêmes Eaux, mais elle est encore manuscrite, & cette Dissertation est déposée dans les Registres de cette Académie.

ABBECOURT ou ABECOURT.

NOUS nous sommes étendus fort au long sur cette fontaine minérale : nous avons puisé tout ce que nous en avons rapporté dans un ouvrage qui a pour titre : *Traité des Eaux minérales d'Abecourt où l'on démontre par l'analyse & par plusieurs expériences quelle est la nature de ces Eaux ; où l'on fait le parallèle de ces Eaux avec celles de Forges, & où l'on donne l'idée la plus juste qu'on doit avoir des Eaux ferrugineuses de mars, avec l'explication des maladies auxquelles elles conviennent & les observations des personnes qui ont été guéries par leur usage, par M. Goutard, Médecin ordinaire du Roi & de Madame la Dauphine. A Paris, chez d'Houry 1718, in-12.* L'Auteur de la Bibliothèque Physique de la France, en indiquant cet ouvrage, rapporte à son sujet la note suivante.

« On doit à M. de Ferragus, Médecin de l'Abbaye de Poissy, la connoissance des Eaux dont il est parlé dans ce Traité ; ce Médecin en fit la découverte en 1708, & communiqua à l'Auteur de la Dissertation, dont il s'agit, quelques expériences qui engagerent l'un & l'autre à faire l'analyse de ces Eaux qui, selon l'Auteur, depuis leur découverte, sont devenues par tout le monde une piscine salutaire. »

A B E I N.

ABEIN est situé en Auvergne, à quatre lieues de la Queville, sur le chemin d'Issoire dans les montagnes près de la Croix-Morond & du Mont-d'or; cet endroit est remarquable par ses eaux minérales qui sont en même temps chaudes & qu'on recommandoit anciennement contre la lepre & autres maladies; on croit qu'elles passent par des mines de fer.

A I G L E.

EN parlant de la Fontaine des environs d'Aigle, connue communément sous le nom de *Saint-Xantin*, nous avons seulement indiqué une petite brochure qui en traite sans en avoir donné le titre, ni l'extrait. Comme cette brochure nous est parvenue, nous allons la faire connoître ici, pour ne rien laisser à désirer sur l'Hydrologie de la France. Cette brochure a pour titre: *Traité des Eaux médicinales trouvées en l'an 1598, près la ville d'Aigle en Normandie, ensemble leurs vertus & propriétés avec le régime requis & nécessaire pour user desdites Eaux, composé par M. Germain Meton, Apothicaire demeurant audit Aigle: Rouen, Hamilton, 1629, in-12.* La fontaine minérale, dont il s'agit dans cette brochure est distante de la ville d'Aigle de trois quarts de lieue, près d'un hameau auquel on donna par cette raison le nom de *Fontaines*; ces fontaines coulent au pied de deux collines dépendantes de la paroisse Saint Martin; & comme plusieurs malades venoient boire de ces eaux & s'en trouvoient guéris, ils rendoient action de grace de leur guérison dans une église bâtie sous le

A iv

nom de *Saint Martin* ; on changea depuis par corruption le nom de *Saint-Martin* en celui de *Saint-Santin*, c'est-à-dire, *Saint-de-Santé*, & le village a conservé ce nom ; ce fut vers l'an 1598 qu'on s'aperçut pour la première fois de la salubrité de ces eaux ; en 1600 un Religieux du monastere de *Saint-Sulpice* peu éloigné du local de ces fontaines, ayant professé la Médecine pendant sa jeunesse avant que de se faire religieux, trouva dans les vieux papiers de ce Monastere des documens sur la salubrité des eaux dont il s'agit, & sur les maladies pour lesquelles elles convenoient ; cela l'engagea à faire de plus grandes recherches sur cet objet, il voulut même faire à ce sujet quelques expériences & observations, après quoi il en conféra avec M. de Vicquera, pour lors Médecin à Aigle ; ce Médecin fit usage de ces eaux pour plusieurs malades avec tout le succès possible. Jacques Lorieux, aussi Médecin, qui lui a succédé, s'en est beaucoup servi dans la pratique médicale & toujours avec efficacité. M. Meton donne une espece de résultat analytique des eaux d'Aigle ; ce résultat n'est pas exact & ne plaira pas sans contredit aux Chymistes éclairés de notre siecle, mais comme nous n'avons rien de meilleur à ce sujet, & que d'ailleurs nous nous sommes proposés de donner un extrait abrégé de cette brochure, nous avons crus ne pouvoir nous dispenser d'en faire ici mention.

« Ces eaux, dit notre Auteur, sont réfrigératives & humectatives, elles sont vitriolées, sulfureuses & ferrugineuses, ce qui les rend pleines d'acrimonie & leur donne la propriété d'échauffer, ouvrir, pénétrer, résoudre & déterger ; pareillement à raison de l'astriktion & acidité du même vitriol, elles sont confortatives & rafraîchissantes ; elles sont sulfureuses à cause du soufre dont elles sont entremêlées, par le moyen duquel & à raison de sa chaleur & sécheresse, la froideur & humidité élémentaire sont corrigées & rendues beaucoup plus légères que l'eau commune.

A I G

9

Enfin elles sont ferrugineuses , ce qui fait qu'elles rafraîchissent , dessèchent & resserrent les fibres des parties relâchées & fortifient grandement les membres... au surplus elles sont tellement vaporeuses , qu'elles remplissent incontinent le cerveau & donnent envie de dormir ».

Les maladies dans lesquelles ces eaux conviennent , selon notre Auteur , sont la néphrétique , l'ischurie , la dysurie , la strangurie , l'hydropisie provenant d'obstruction , la fièvre-tierce , la fièvre quarte , la colique , le vomissement , les flux de ventre , la lienterie , la céstaque , la diarrhée , la dysenterie , le flux immodéré des règles , les pâles-couleurs , la jaunisse , la suffocation de matrice , la migraine , l'épilepsie , le vertige , l'incube , le catarre & l'érysipèle.

La seconde partie de ce petit ouvrage traite du régime qu'il convient d'observer dans l'usage des eaux médicinales , nous ne nous y arrêterons pas ici , ce seroit répéter ce que nous avons déjà agité en plusieurs articles de ce Dictionnaire.

A I G U E - P E R S E .

AIGUE-PERSE est une petite ville de France en Auvergne , dans le Duché de Montpensier à trois lieues de Riom ; à trois ou quatre cens pas de cette petite ville il y a une fontaine dont les eaux suffoquent les animaux qui en boivent , selon les gens du pays , & les oiseaux qui en goûtent meurent un moment après. Elle a encore cela de surprenant , qu'elle bout & fait du bruit comme l'eau qu'on jette sur de la chaux , & cependant , quoique ses bouillons soient grands & impétueux , elle est froide au toucher ; elle est sans saveur , du moins fort sensible.



 A I G U E S C A U D E S .

AIGUESCAUDES est située dans la vallée d'Osseau dépendant du Béarn ; on y trouve des eaux minérales qu'on dit très-bonnes pour les maux de tête & d'estomac ; on rencontre encore dans la même vallée d'autres eaux dont on fait usage pour les plaies.

A I X E N P R O V E N C E .

EN parlant des eaux d'Aix nous avons oublié de faire mention d'une pierre qu'on a trouvé en 1705, précisément dans l'endroit où l'on avoit soupçonné les anciens bains. Cette pierre avoit environ trois pieds de long sur une largeur de moitié ; on voyoit sur cette pierre un autel au-dessus duquel étoit un priape ou mentula, d'une grosseur extraordinaire, & sur cette figure étoient trois lettres, I. H. C. dont on donna dans le temps différentes explications : celles qui ont parues pour lors les plus naturelles étoient celles-ci : *In hortorum custodiam*, ou *jacundo hortorum custodi*. Quant aux qualités chimiques des eaux d'Aix, il en est fait mention dans le Mercure de Mars 1705. Elles sont, lit-on dans cet ouvrage périodique, claires & aussi légères que de l'eau de pluie ; elles n'ont aucune odeur ni saveur, & ne sont point extrêmement chaudes, mêlées avec la dissolution de couperose, il se fait au fond de la bouteille une précipitation de quelque matière rouille, & avec de l'eau de chaux, il s'en fait une d'une matière blanchâtre ; avec la poudre de noix de galle, elles ne prennent d'autre couleur que celle de la poudre même ; l'esprit de vitriol, l'huile de tartre ne les font point changer ; ces

eaux , mêlées avec l'esprit de sel commun , n'ont reçu aucun changement , ni dans leur couleur , ni dans leur chaleur , non plus qu'avec le sublimé corrosif & le sel ammoniac. On en tire par l'évaporation une résiduelle rousse qui pique les fibres de la langue comme le salpêtre ; nous avons donné dans le premier volume une notice de quelques Traités qui ont paru sur ces eaux , & dans notre quatrième volume de la Nature considérée nous avons même donné l'extrait d'un de ces Traités , mais comme ce dernier ouvrage est tout à fait contraire aux vrais principes de la Physique , nous n'en ferons pas mention ici.

On compte neuf Traités à leur sujet, le premier a été publié chez Durand à Aix en 1600 sous format in-8°, il avoit pour titre : *des Bains d'Aix & des moyens de les remettre* , à M.M. les Consuls d'Aix , Procureurs du pays , par A. M. (Antoine Merindol mort en 1624 à Aix sa patrie) Docteur & Professeur en Médecine.

Le second étoit désigné sous le nom de *Traité des Bains de la ville d'Aix* , par de Castelmont , à Aix , chez Tolosan 1600 , in-8°. Ce Traité a été critiqué en 1618 par Antoine Merindol , Auteur du premier Ouvrage que nous venons de rapporter ici sous le titre d'*Apologie pour les Bains d'Aix*. On le trouvoit aussi chez Tolosan & il étoit de même que le second sous format in-8°. Les Bibliographes prétendent qu'il y a eu en 1600 une première édition de cet Ouvrage , mais il est probable que s'il y en a eu une , c'a été le premier Traité que nous avons indiqué.

Le quatrième a paru en 1678 à Aix , chez David , sous format in-8°, de même que les précédens , il étoit intitulé : *Les Eaux chaudes d'Aix , de leur vertu , à quelles maladies elles sont utiles , & de la saison de s'en servir* par Jean Scholastique Pitton , Docteur en Médecine.

Le cinquième est une *Lettre écrite à M. M. sur une source d'eau chaude & minérale d'Aix , découverte l'an 1704 à Aix* , sans date , petit format.

Les Mémoires de Trévoux, année 1705, Oct. p. 1596, donnent l'extrait du sixième Traité qui a paru sur ces eaux pendant le courant de cette année à Aix, chez David, il avoit pour titre : *Les eaux chaudes d'Aix, avec les avis & la méthode nécessaire pour s'en servir par Honora-Marie Lautier, Professeur en Médecine.*

On trouve encore dans les Mémoires de Trévoux, année 1706, Juin, pag. 1004, l'extrait d'un autre ouvrage sur les mêmes eaux, dont le titre étoit : *Traité des Eaux minérales d'Aix, par Louis Arnaud, Avignon 1705, in-12.* C'est aussi dans ces mêmes Mémoires 1705, Oct. p. 1696, qu'on lit un extrait d'un Traité sur ces Eaux intitulé : *Analyse des Eaux minérales d'Aix en Provence, avec des réflexions sur leur vertu & l'usage qu'on en doit faire ; par Antoine Aucana Emeric, Docteur en Médecine, Avignon, 1705, in-8°.*

Nous donnerons enfin pour neuvième Mémoire sur ces Eaux ce qui se trouve inséré dans les Mémoires de Trévoux 1704, Novembre, p. 2005, & dans le Mercure de Mars 1705, sous le titre de *Découverte d'une source d'eau chaude à Aix en Provence.*

Nous avons rapporté, ainsi que nous venons de l'observer dans cet article, l'extrait de la plupart de ces Traités dans le premier volume de ce Dictionnaire & dans l'Ouvrage périodique que nous publions sous le titre : *De la Nature considérée sous ses différens aspects.*

A I X E N D A U P H I N É.

C'EST un endroit de la France situé auprès de Die dans le Dauphiné, remarquable par deux sources qui ne sont séparées l'une de l'autre que de deux pieds ; l'eau de l'une est salée, & celle de l'autre est douce.



A L A I S.

M. DE SAUVAGE, Professeur à Montpellier, a publié sur les eaux minérales d'Alais un Mémoire, on ne peut pas plus intéressant, nous en allons donner copie dans cet article. On entend par eaux minérales, dit ce sçavant Médecin, celles qui se trouvent naturellement chargées de quelque minéral, & qui par-là ont acquis des vertus particulières. On trouve aux environs d'Alais bien des sortes de minéraux; le Gardon qui y passe est après la Caze la rivière la plus aurifère de France, comme on sçait, par les recherches que feu M. le Régent en fit faire; le fer s'y tire d'un très-grand nombre de montagnes; deux minieres considérables y fournissent du vitriol vert; on y trouve aussi du cuivre, une miniere de plomb ou vernis, une d'antimoine, auprès de laquelle on a trouvé aussi du mercure, du *li-zanthrax* ou charbon de pierre pour les Forgerons & les Chauffourniers, de la naphte ou poix de terre, du soufre. Les eaux qui passent sur ces minéraux différens ne les dissolvent pas tous, aussi ne connoit-on dans ce pays que deux sortes d'eaux minérales, sans voir les bitumineuses ou soufrées, les ferrugineuses ou vitrioliques.

Je ne parle pas de diverses sources curieuses qu'on trouve dans le diocèse: on en rencontre de favorieuses comme celles de Plombières, d'autres dans lesquelles certains insectes font habilement l'anatomie des plantes, des oiseaux qu'on y jette dedans & n'en laissent que le squelette très-curieux à voir; de même que je laisse à part quantité d'autres curiosités naturelles en fait de minéraux, pour ne parler que des eaux médicinales les plus accréditées & les plus prochaines d'Alais; on trouve trois ou quatre sources qui sont les principales des vitrio-

liques à une promenade de la ville, & autant de soufrees à une plus grande distance; je commence par celles-ci pour m'étendre ensuite plus au long sur les autres.

A Servay il y a une ou deux sources d'eau claire, d'une odeur bitumineuse, plus purgative que celle d'*Hieufet*. Du fond & des bords de cette source il sort une naphte ou poix liquide qui s'épaissit & se durcit à l'air, qu'on fait aisément fondre ou ramollir à la moindre chaleur, & qui durant l'été bouillonne dans sa source même, quoique fraîche; cette poix infusée au poids d'une dragme dans une bouteille d'eau commune, forme des eaux qui par l'odeur, la couleur & le goût sont parfaitement semblables aux eaux d'*Hieufet*. Voilà donc une manière aisée de former de pareilles eaux & de les transporter sans frais par-tout où l'on voudra, de les rendre même plus purgatives, si on veut. Les Payfans de ce lieu se purgent avec ces eaux, se servent de la poix pour poisser ou marquer leurs troupeaux ou bétail, je m'en suis servi comme de la cire à cacheter; elle est noire; luisante, plus belle & plus adhérentes que l'ordinaire; on appelle cette fontaine vulgairement *la Fontaine de la Pegue*.

Après de la verrerie en deça d'*Auzon*, à deux grandes lieues d'*Alais*, on trouve la fontaine *puante*, (nous en avons parlé ailleurs) ainsi dite à cause de l'odeur sulfureuse qu'elle répand au loin; cette eau est transparente, fraîche, coulant d'un grand & large bassin, il s'éleve tous les matins sur cette eau une espèce d'écume blanchâtre qui s'épaissit & se durcit comme du soufre ordinaire, aussi en est-ce un véritable; on s'en sert à *Auzon* pour les mêmes usages, pour allumer le feu, pour guérir les maladies curanées des troupeaux; les habitans du lieu ont commencé, il y a quelques années, de boire de ces eaux dans l'été, de la même façon & pour les mêmes maladies qu'on emploie celles d'*Hieufet*. Je puis enfin mettre la source d'*Hieufet* au nombre des eaux des environs d'*Alais*, n'y ayant pas de ville à

laquelle elles appartiennent mieux par droit de proximité, n'en étant éloignées que de deux lieues ; il y a six ou sept sources dans la même plaine, distinguées par les noms de *Marquise*, *Comtesse*, *Baronne*, &c. mais au fond elles ont la même vertu, si on en croit l'expérience ; bien que celles de Saint-Hyppolite de Caton m'ayent fourni dans l'Analyse quelque peu de sel de plus que les autres, leurs principes sont une craie blanchâtre fort copieuse, un soufre qui forme des plaques, ou feuilletés blancs aux pavés de la fontaine, & un sel que je crois tout pareil au sédatif de M. Homberg, mais qui paroît alkali aux uns, nitreux aux autres selon la différente façon dont on l'analyse. On peut voir ce qui fut imprimé sur ce sujet dans les extraits de la Société Royale en 1733. Toutes ces eaux s'obscurcissent par ce sel de sulfate, aucun ne donne des signes d'un sel vitriolique, elles ont un goût glaireux & une odeur rebutante, bitumineuse, ou comme celle de la poudre à canon brûlée ; elles ont de très-grandes propriétés, dont la plus merveilleuse est celle de guérir la phrysie qui ne dépend que d'un ulcère superficiel des poumons sans durillons ou tubercules ; ce que je n'aurois jamais cru, ajoute M. de Sauvage, si je n'avois été témoin de plusieurs cures que M. Gibert, Médecin d'Alais, Docteur de la Faculté de Montpellier, très connu par son mérite, a fait de plusieurs especes de cette maladie ; je dis de plusieurs especes, ce qui s'accorde avec les observations de M. Morton dans sa *Physiologie*, qui en compte de douze sortes, toutes différentes pour leur nature & la manière de les traiter.

Quant à nos eaux vitrioliques, il y en a trois sources considérables, de différentes forces & propriétés ; celles du *Mas de Boa* ; celles de *Brouzen*, & les deux de *Daniel*. Les premières sont vomitives & hors d'usage, chargées d'un vitriol verd très-abondant ; elles se teignent en un noir foncé par la poudre de noix de galle, & en un rouge vif ou couleur de sang de bœuf par la teinture de la

pâte de tournesol. Les Teinturiers pourroient en tirer de grandes utilités, s'ils les connoissoient. Quant à celles de Daniel dont nous aurons occasion de parler dans son lieu, qu'on appelle proprement les *Eaux d'Alais*, & qui ne sont éloignées de cette ville que d'un quart de lieue; elles sont de deux sortes, coulent chacune de deux côtés d'un vallon. On nomme la plus haute *la Comtesse*, & la plus basse *la Marquise*. La Comtesse est simplement ferrugineuse, & la Marquise vitriolique. Elles furent en vogue il y a plus de quatre-vingt ans. Les eaux de Brouzen qui étoient auparavant très-fréquentées, perdirent leur crédit, & celles de Daniel en profitèrent. Nous ferons un article particulier de ces dernières.

On a publié anciennement sur les eaux d'Alais une petite Brochure de dix-huit pages, sans titre ni nom d'Éditeur. Cette Brochure renferme un certificat de Marc Giraudet, par Gibert & François la Croix (de Sauvages), Médecins d'Alais, sur l'usage de l'utilité de ces eaux, & différentes lettres de Médecins & de particuliers adressées à M. Faucon, Maître de la fontaine de Daniel, sur la bonne qualité des eaux de cette fontaine.

A L B A N (S A I N T).

A l'article inséré dans le premier volume de ce Dictionnaire, qui concerne Saint-Alban, on a laissé échapper une faute d'impression : on y lit *Saint-Arban* pour *Saint-Alban*. Comme nous n'avons rapporté dans cet article que l'analyse qu'a fait M. Duclos des eaux minérales qui se trouvent dans cet endroit, nous observerons ici que ces eaux minérales consistent en trois fontaines qui sont enfermées dans une petite cour, & que cette cour a quatorze pieds en carré. La première fontaine qu'on y trouve en entrant, est plus profonde que les autres, & son eau est plus usitée, parce qu'elle est un peu plus

plus limpide que celle de la seconde ; & infiniment davantage que celle de la troisième qui est blanchâtre & fort trouble. L'eau de ces fontaines est aigrette & vineuse ; leur acidité est la moins volatile de toutes celles qu'a goûté Spon ; leur rouille est d'un rouge jaune , au moins quant aux deux premières ; car comme l'eau de la troisième est plus blanchâtre , la rouille aussi en est plus blanche. Quand on y jette de la noix de galle , elle prend une teinture rouge qui n'est pas , à beaucoup près , si foncée que celle de Vic-le-Comte. Elles changent la teinture de tournesol en un rouge un peu violet , & on tire par l'évaporation vingt-cinq ou trente grains de sel nitreux de chaque livre d'eau.

A L E T.

ALET est une ville du Bas-Languedoc située au pied des Pyrénées , sur la rivière d'Aude. On trouve au bas d'une montagne qui l'avoisine , une fontaine d'eau chaude connue dans le pays sous le nom de *Fontaine de Tuberon*. On lui attribue des propriétés pour la guérison de plusieurs maladies. Comme nous n'avons pu avoir d'autres éclaircissements sur cette fontaine , nous nous contentons seulement de l'indiquer ici.

A L S A C E.

LA Province d'Alsace est très-féconde en eaux minérales , principalement en eaux qu'on appelle *acidules*. Il y a eu plusieurs ouvrages imprimés à ce sujet. Le premier a pour titre : *Melchioris Sebiffi dissertationum de acidulis sectiones duæ , in quarum priore agitur de acidulis in genere : in posteriore vero de Alsatia acidulis in specie.* Argem.
Tome II. B

sorati, glaser 1627, in-8°. Dans l'ouvrage intitulé : *Alfata illustrata* par M. Schœpflin, on trouve un chapitre entier sur les eaux d'Alsace, de *Thermis & Balneis Alfatiæ sub Romanis*. M. Guerin, Médecin de Strasbourg, a soutenu en 1769 pour son Doctorat dans les Ecoles de Médecine de Strasbourg, une Thèse sur les Eaux Minérales de la Province. Nous traiterons de chacune des eaux qui s'y trouvent indiquées dans les différens articles qui les concernent.

A M A N D (S A I N T).

COMME nous nous sommes suffisamment étendus sur ces eaux, nous nous contenterons seulement dans cet article de notre Supplément de donner la liste des différens Traités qu'on a publié à leur occasion. Le premier qui a paru, fut en 1685. Il avoit pour titre : *Anatomie des eaux minérales de Saint-Amand par François de Herouelle, Médecin; à Tournay chez Coulon, in-8°.* Le même ouvrage a reparu à Valenciennes en 1691, chez Henri, aussi sous format *in-8°.* & sous un titre nouveau : *La fontaine minérale de Saint-Amand triomphante par les arcanes ou plus rares secrets de la Médecine.*

Le second traité sur ces eaux est celui qui a pour titre : *Observations sur la fontaine minérale de Saint-Amand par Jean-Joseph Brassart, Médecin-Juré & Pensionnaire de l'Abbaye de Saint-Amand, à Tournay chez Caulier, in-8°. 1698.* L'année suivante on a publié à Valenciennes chez Henri, un autre ouvrage sur ces mêmes eaux, sous format *in-12.* Il étoit intitulé : *Traité des eaux minérales de Saint-Amand (en Flandre) par Miniat ci-devant, Médecin des Hôpitaux du Roi à Mons.* Ce fut dans la même année que M. Boulduc fit part à l'Académie Royale des Sciences de l'examen qu'il fit des Eaux de Saint-Amand près de Tournay. Voyez *Histoire de l'Académie 1699, page 56.*

Le quatrième traité que nous connoissons sur ces eaux, est celui qui a encore paru chez Henri à Valenciennes, sous format in-12 en 1700. Il avoit pour titre : *Journal de ce qui s'est passé aux Eaux de Saint-Amand en 1700 par M. Pithois.*

Nous rapporterons ici pour cinquième traité sur ces eaux celui que M. Brassart a fait paroître à Lille sous format in-8^o. chez le Blond en 1714. Il avoit pour titre : *Traité des eaux minérales de la fontaine du Bouillon-lez-Saint-Amand.*

Le sixième est le Mémoire prononcé à l'Académie Royale des Sciences par M. Morand, pere, en 1743, sur ces eaux : nous en donnerons l'extrait à la fin de cet article, comme y ayant observé quelque chose d'intéressant.

M. Bouquié est le septième Auteur qui a écrit sur les eaux de Saint-Amand. Voyez *les Essais Physiques de cet Auteur sur ces eaux*, Lille 1750.

Le huitième ouvrage publié à leurs occasions, est celui de M. Gosse, Médecin de l'Hôpital Royal de Saint-Amand & Pensionnaire de la même ville. Il étoit intitulé : *Observations sur les eaux minérales de Saint-Amand en Flandres, Douay, freres Dubain, 1750, in-8^o.* Nous en avons donné l'extrait dans notre premier volume, art. *Saint-Amand*, de même que de l'ouvrage de M. des Milleville qui est, selon nous, le neuvième que nous connoissons. Celui-ci a pour titre : *Essai historique & analytique des eaux & des boues de Saint-Amand, à Paris chez Vincent, 1767, in-12.*

Le même Auteur en a publié un dixième en 1769 chez Henri à Valenciennes, sous le titre de *Journaux des guérisons opérées aux eaux & boues de Saint-Amand en 1767 & 1768.*

Telle est la liste des Traités des eaux minérales de Saint-Amand ; ils sont très-nombreux, & ils n'ont pas sans doute peu contribué à les faire connoître & à les mettre dans la réputation où elles se trouvent actuellement.

B ij

Nous allons à présent exposer le contenu du Mémoire de M. Morand au sujet de ces eaux.

L'une des premières époques des succès qu'elles ont opérées, dit M. Morand, fut en 1648 sur l'Archiduc Léopold, Gouverneur des Pays-Bas; mais elles n'ont été bien en vogue que depuis la conquête de la Flandre sous le Règne de Louis XIV. Cependant si on en juge par les morceaux d'antiquités qu'on a trouvés dans le voisinage de la principale fontaine, lorsqu'on en a fouillé la terre, il n'est pas douteux que cet endroit n'ait été connu par les Romains. On y a trouvé des médailles des Empereurs Vespasien & Trajan, un petit autel de bronze avec les principaux traits de Remus & de Romulus en relief, dont M. Morand dit avoir fait l'acquisition, une petite statue du Dieu Pan, plusieurs de Cupidon & quantité de fragmens de vases antiques faits d'une terre bolaire fine & rougeâtre, telle que celle des *Bucaros*.

En examinant la nature du sol où on les rencontre, on observe en plusieurs endroits trois lits de matières différentes. Le premier & le plus superficiel est d'une terre noire; le second d'une espèce de marne; le troisième d'un sable très-fin, qui est fort mouvant dans le voisinage des eaux. La matière noire du premier lit se leve quelquefois par feuillets, & il s'est trouvé de ces feuillets durs, pesans & chargés de parties métalliques. Lorsqu'on en jette sur des charbons ardens, elle s'enflamme & répand une odeur de soufre.

La première fontaine & la plus anciennement découverte, s'appelle de *Bouillon*, à cause des bouillons qui s'élevent presque continuellement du fond du bassin à la superficie de l'eau. M. Morand observe qu'il y avoit anciennement plus près de la source une fontaine qui avoit été négligée jusqu'à l'époque de la guérison d'un Archiduc Léopold; mais depuis ce temps-là Dom Dubois, Abbé de Saint-Amand, y avoit fait faire un bassin octogone pour rassembler les eaux; on n'en voit plus actuellement que les ruines; comme la maçonnerie

que cet Abbé avoit fait faire, étoit mal soutenue, le temps les a détruit, & les décombres ayant pour lors détourné les eaux, elles ont été jaillir à quelques toises plus loin, où elles sont actuellement. En 1698 on travailla à la construction d'un nouveau bassin & à un pavillon, pour mettre les eaux à l'abri de la pluie. On voit sur le marbre, au-dessus de la porte d'entrée, les armes du Maréchal de Boufflers, avec une inscription qui indique l'année du rétablissement de ce bassin. On prétend qu'en travaillant à cette reconstruction, on a trouvé, en fouillant le terrain, des statues de bois fort grandes. Les uns les ont pris pour des idoles du Paganisme, & les autres pour des images de Saints. Le réservoir de cette source a environ six pieds de profondeur depuis la superficie de l'eau jusqu'au sable qui forme vers les bords un glacis plus élevé. Ce sable est de la plus grande finesse. Tiré nouvellement de l'eau, il est de couleur d'ardoise, & lorsqu'il est sec, il est mêlé de grains blancs & noirs. Il est apporté, dit M. Morand, par les eaux mêmes qui sortent d'une espèce de gouffre, & qui s'élevent vers la superficie avec une force très-considérable. M. Morand ajoute y avoir plongé une perche de bois fort grosse & chargée de plomb à son bout supérieur. Dès qu'il cessoit de la tenir ferme, elle étoit renvoyée avec une vitesse surprenante. La tradition du pays nous apprend que le sable a six ou sept pieds d'épaisseur, & le gouffre seize à dix-sept pieds de profondeur. Cela suppose nécessairement un fond caverneux, & on a soupçonné par les statues qui en sont sorties, qu'il y a eu quelques temples pratiqués sous terre. Il se fait quelquefois dans cette caverne des effervescences extraordinaires. L'eau se trouve pour lors agitée, le glacis dérangé, le sable culbuté, & on remarque le plus souvent que celui qui vient du fond, amène avec lui des matières étrangères, parmi lesquelles il s'est trouvé plusieurs fois des morceaux de bois pétrifiés. Quand les eaux sont une fois tranquilles, elles sont belles & limpides, & lorsqu'on les considère de la gale-

B iij

rie qui fait le tour du réservoir, on ne peut pas y être un instant qu'on n'aperçoive les bouillons qui partent de dessous le sable qu'ils semblent trouver, s'élevent à une certaine hauteur en forme de petits tourbillons, & viennent former à la superficie de l'eau de grosses bulles d'air qui se dissipent en faisant un petit bruit; un autre spectacle qui frappe un Naturaliste, c'est que quand il considère les eaux de cette source dans quelques endroits où elles se trouvent éclairées par un beau jour & dans un temps serein, on aperçoit à leur surface des especes d'étincelles qui ressemblent à des pailletes d'or, & qui se trouvent sans cesse agitées.

M. Morand a fait sur ces eaux différentes expériences; comme la plupart de celles auxquelles il a procédé, peuvent très-bien ne pas se rencontrer avec celles de M. Goffe, dont nous avons fait mention dans le Volume précédent, nous allons donner le détail de celles de M. Morand, pour ne rien laisser à desirer à nos lecteurs. M. Morand a commencé ses expériences en portant la main dans l'eau; cette eau lui a paru un peu tiède & plus chaude que de l'eau ordinaire qui n'est pas exposée au grand air; (c'étoit au mois de Juillet) cet Académicien s'étant pourvu d'un petit thermomètre de mercure, selon les principes de M. de Réaumur, & qui étoit pour lors à 14 degrés au-dessus de la congelation, le plongea dans l'eau pendant 10 minutes, le mercure y monta d'un demi degré. M. Morand les goûta ensuite, elles lui parurent aussi douces qu'elles étoient limpides & belles, & ne lui laissèrent dans la bouche qu'un petit goût de soufre. Il y trempa une piece d'argent pendant quelques minutes, elle en fut un peu ternie; mêlées avec la noix de galles, elles ne donnerent ni teinture violette, ni noire, elles prirent seulement une couleur d'un jaune clair. Le syrop violat ne verdit point par leur mélange. Il n'en résulta pas plus d'effets de son mélange avec de l'esprit de vin, de la teinture de tournesol & de l'esprit de vitriol. Mise avec les acides, il ne s'en suivit aucune

fermentation , mais quand on y eut versé de l'huile de tartre par défaillance , elle devint limpide , laiteuse , d'une couleur de girasol & déposa un peu.

M. Morand a fait ensuite bouillir de cette eau avec du lait de vache ; il n'en est résulté aucune altération désagréable au goût , & bien loin que le lait tournât dans l'ébullition , le mélange se trouvant refroidi & gardé , il se cailla moins vite que celui qui avoit bouilli en même tems avec de l'eau simple. Notre Académicien la pesa avec l'aréomètre ordinaire , elle s'est trouvée plus pesante que l'eau de pluie , mais plus légère que l'eau de puits. Ces mêmes eaux transportées à Valenciennes , distante de trois lieues de S. Amand , perdirent , dès le lendemain , un peu du goût de soufre qui les dominoit , & insensiblement de plus en plus chaque jour jusqu'au cinquième ; on n'y appercevoit plus alors de différence sensible d'avec celle de l'eau commune ; M. Morand en a fait évaporer huit livres en douze heures de tems , dans un pot de terre vernissé , la matière qui a fait résidence détachée des parois du vaisseau , pesoit 17 grains ; cette matière étoit d'une terre insipide & formée en poudre subtile comme les résidences des eaux de Forges ; le couteau aimanté qu'on lui a présenté n'y a fait découvrir aucune partie de fer ; mise dans du vinaigre distillé , elle a fermenté avec bruit , & il s'y est élevé une écume ; le vinaigre a dissout peu à peu une partie de la terre , & après le dessèchement du reste , il s'est formé aux parois du vaisseau une cristallisation en croûte qui a laissé au fond une matière de gypse avec quelques sels , dans lesquels M. Geoffroi a reconnu de l'acide vitriolique.

M. Morand a ensuite examiné le sable fin qui se trouve au fond des eaux ; après l'avoir fait dessécher , il lui a présenté le couteau aimanté sans y découvrir du fer , & l'ayant calciné avec des matières grasses , il n'en a pas découvert davantage ; il en a mis dans du vinaigre , le sable n'y a point fermenté & ne l'a pas adouci.

B iv

M. Morand en a encore mis dans l'esprit de vitriol, & il n'a pu remarquer par cette expérience, que le sable fermentât avec les acides. Toutes ces différentes expériences de M. Morand, que nous venons de rapporter, n'ont produit rien de sensible que le petit goût de soufre qu'on apperçoit dans ces eaux, le changement qu'elles occasionnent à l'huile de tartre, & la qualité alkaline de la résiduelle laissée par l'évaporation; on n'y a découvert aucune partie de fer, il est cependant bien à soupçonner qu'il s'y en trouve, puisqu'il y a, à trois toises de son voisinage, une source d'eau ferrugineuse; on n'y a point remarqué non plus de vrai soufre minéral, cependant l'odeur que ces eaux exhalent, le goût qu'elles donnent, l'impression qu'elles font sur l'argent & d'autres indices, prouvent, à n'en pas douter, leur qualité sulfureuse. M. Morand conclut de-là que les eaux de la fontaine du Bouillon contiennent certainement une terre très-fine, alkaline & absorbante, & probablement du soufre & du fer; & en effet, ces eaux ont toutes les qualités des eaux sulfureuses & ferrugineuses; elles sont douces, légères, rafraichissantes, apéritives & diurétiques. leurs vertus bien constatées sont, contre la gravelle, les maux de reins & les glaires des urines; elles ont guéri beaucoup de malades qui étoient atteints de ces maladies; elles sont très-vantées pour les obstructions, il s'est trouvé même des personnes, ajoute M. Morand, atteintes de squirre dans le ventre, qui se sont très-bien trouvées de leur usage; quoiqu'on ne conseille pas ordinairement ces eaux dans les maladies du genre nerveux, elles ne sont pas moins bonnes dans ces cas, M. Morand eut occasion d'en remarquer plusieurs fois les bons effets; mais ces eaux sont nuisibles à ceux qui sont affectés de la poitrine.

La seconde fontaine est celle d'Arras, elle n'est distante que d'un très-court espace de la fontaine de Bouillon; l'eau de cette fontaine sort à cinq toises de la source, à quatre pieds de son réservoir, & à deux pieds & demi

sous la surface de la terre ; la source en est profonde de trois-toises sous terre. M. Morand rapporte que les eaux de la fontaine d'Arras ne sont pas à beaucoup près aussi claires & aussi limpides que celles de Bouillon , elles sont d'une couleur jaune claire, telles que celles de Bouillon , quand on y a mêlé de la noix de galle ; elles ont un goût de soufre très-décidé & une odeur désagréable qui approche de celle que laisse la poudre à canon fût après qu'elle a été enflammée ; on sent quelquefois cette odeur à un quart de lieue , & les vapeurs qui s'élèvent de la fontaine , jaunissent & noircissent même les galons & les pièces d'argent qui s'y trouvent exposés , elles sont plus chaudes que celles de Bouillon , M. Morand y plongea un petit thermomètre de M. de Réaumur , & le mercure haussa d'un degré en cinq minutes ; en faisant l'expérience avec l'aréomètre , ces eaux ont paru à M. Morand être de la même pesanteur que celles de Bouillon ; une pièce d'argent qu'on y a trempée , s'est couverte sur le champ d'une couleur de gorge de pigeon , & après avoir frotté cette pièce elle est restée dorée & s'est même conservée telle pendant plusieurs jours. La noix de galle mise dans cette eau , en a augmenté la couleur jaune sans en tirer aucune teinture ni violette ni noirâtre , & quand M. Morand l'a mêlée avec le syrop violet , cette eau a pris un peu de couleur verte , mais elle n'en fut pas plus agréable au goût ; cette même eau mêlée avec l'esprit de vin , la teinture de tournesol , le lait , il en est résulté les mêmes effets que du mélange de ces liqueurs avec les eaux de Bouillon ; de ces expériences & d'autres que M. Morand a encore faites , & qu'on peut lire dans les Mémoires de l'Académie , il résulte que les eaux de la fontaine d'Arras , contiennent une terre fine , alkaline & absorbante , comme celles de Bouillon , mais qu'elles ont plus de soufre , & un soufre bien plus développé , qu'elles sont d'ailleurs plus chaudes , on peut encore y soupçonner un peu de fer , comme ces eaux sont plus fortes que

celles du Bouillon, & que d'ailleurs elles sont plus pesantes, il s'en fait une conformation bien moindre, elles ont cependant en gros les mêmes propriétés; quand les maladies ont résisté à la première fontaine, on a recours à celles de la fontaine d'Arras, mais il est très-difficile de les supporter seules, on les coupe pour l'ordinaire avec celles du Bouillon, ou bien après avoir pris quelques verres de celles du Bouillon, on finit par celles d'Arras; elles sont contindicées à ceux qui ont la poitrine affectée, ou qui sont d'ailleurs d'un tempérament délicat. Entre l'ancien bassin de la fontaine du Bouillon, continue M. Morand, & le pavillon où elle est aujourd'hui, est une source d'eau ferrugineuse qu'on a seulement découvert en 1720; l'eau en est froide & laisse en la buvant un goût de fer; elle est souvent couverte le matin, à sa surface, d'une pellicule de couleur d'iris, & cette pellicule, enlevée avec une carte, laisse en se desséchant une couleur d'or pâle qui se dissipe peu à peu; on en a fait bouillir & elles ont laissé au fond du vaisseau une terre extrêmement fine & jaunâtre; mêlée avec la noix de galles, elle donne sur le champ une couleur violette qui noircit peu à peu.

Près de la fontaine d'Arras se trouvent des boues noires dont la vapeur sulfureuse & l'odeur désagréable, semblables à celles des œufs pourris, se répandent au loin; le bassin qui retient ces boues est à découvert, mais comme on a présumé, dit M. Morand, que le mélange des eaux de pluie avec ces boues, diminuerait la force de l'eau minérale, dans laquelle elles sont délayées, on a tâché de les ramasser vers le centre du Bassin qui est plus élevé que les bords; par ce moyen les eaux du ciel pénètrent par ces boues, à cause de la pente qui les conduit aux bords du bassin, & on a pratiqué à ces bords une rigole circulaire, trouée d'espace en espace pour les laisser échapper vers un puisard où elles vont se perdre.

On remarque plusieurs plantes aquatiques communes sur les bords du bassin & même sur les boues : on y voit du *lenticula palustris vulgaris*. Pin. du *stellaria que lenticula palustris fructu tetragono*. Pin. & du *juncus palustris humilior erectus*. Tourn. L'eau jaune qui tient ces boues dans une consistance de pâte claire, est vraisemblablement la même que celle de la fontaine d'Arras, ajoute M. Morand ; dans l'endroit où ces boues paroissent les plus liquides, M. Morand a enfoncé de fort longues perches sans trouver de fond, & des malades qui s'y sont plongés, lui ont assuré que lorsqu'ils vouloient s'y enfoncer plus de la moitié du corps, ils se sentoient soulevés & ramenés à la surface ; les malades s'y tiennent comme ils peuvent, moyennant des chassis de bois carrés qui forment des especes de loges séparées pour chaque malade. On ne laisse point transporter de ces boues de peur qu'elles ne diminuent, elles ne sont point chaudes, ce qui est cause qu'on est obligé d'attendre les grandes chaleurs pour les employer. On rapporte par tradition dans le pays, que des mineurs qui étoient employés à travailler à la fontaine du Bouillon, ayant été commandés pour le siege d'Ath, en revinrent affligés d'ulceres en différentes parties du corps, & sur-tout aux jambes, & qu'ayant repris après le siege les travaux de la fontaine, ceux qui furent occupés au bassin des boues y trouverent leur guérison. On les a extrêmement vantées depuis ce tems-là pour les maux de jambes, pour les foiblesses dans les membres, paralysies, rhumatismes, sciaticques, gonflemens dans les jointures, même les anchyloses ; elles sont sur-tout très-efficaces dans les rétractions des tendons & des nerfs à la suite des grandes blessures ; M. Morand en a remarqué de bons effets dans un Hollandois qui étoit impotent d'une main depuis une blessure considérable qu'il y avoit reçue, & qui avoit recouvré par le moyen de ces boues, la facilité des mouvemens. Cet Académicien prétend que les eaux minérales & les

boues de S. Amand ne tirent leur qualité médicinale que du charbon de terre ; & en effet toute la Flandre est pleine de ce charbon , sur-tout aux environs de Valenciennes , S. Amand , Condé & Fresne , où est cette pompe curieuse qui agit par le moyen du feu ; partout le pays la terre est ouverte pour en tirer le charbon fossile, qui se nomme communement *de la houille*, & les grands chemins sont noircis par des parties fines de ce charbon qu'on voit de tous côtés ; ce charbon est une espece de bitume sec surchargé de beaucoup de parties sulfureuse ; si on compare les effets des eaux & des boues avec les propriétés du bitume , on voit que ce que rapportent les plus anciens Naturalistes , des vertus du bitume , s'accorde parfaitement avec celles des boues de S. Amand ; pendant aussi que les vertus des eaux reconnues sulfureuses , & des eaux de S. Amand se rencontrent les mêmes. C'est conséquemment le soufre & le bitume fournis par le charbon de terre qui paroissent être ici les principes dominans. Pour ne rien laisser à désirer sur l'article des eaux de S. Amand , nous allons encore rapporter ici ce qu'en vient de publier M. Monnet dans sa nouvelle Hydrologie.

» Ces eaux & ces boues , dit-il , présentent au premier abord une odeur de foye de soufre , on juge par-là dans l'instant de leur caractere & de leur nature. Parmi ces sources , celle qui porte le nom d'*Arras*, est celle qui paroît la plus sulfureuse ; cette eau mise dans la bouche , y laisse la même impression que celle du foye de soufre ; une piece d'argent exposée dans la source même , jaunit d'abord , & tourne ensuite au noir ; le même effet arrive , mais plus foiblement , si on place la piece sur l'embouchure d'une bouteille remplie récemment de cette eau ; les eaux des autres sources n'ont pas cette qualité sulfureuse aussi marquée ; celle qui porte le nom du Bouillon , ne paroît guere autre chose au goût qu'une simple eau chaude , aussi s'en sert-on dans l'usage ordinaire de la vie. Toutes ces

Eaux exposées à l'air libre, perdent en très-peu de tems tout ce qu'elles ont de sulfureux, & ne paroissent après qu'une eau simple. La dissolution du vitriol versée dans ces eaux n'y produit aucun effet, à l'exception d'une couleur un peu obscure, que prend la fontaine d'Arras; on voit par-là qu'il ne faut pas s'attendre de trouver du soufre dans ces eaux. M. Monnet a eu à la vérité, quelque tems après y avoir versé de cette dissolution, un précipité ochreux, mais il l'attribue à la terre absorbante qui existe dans ces eaux, laquelle précipite sa base ferrugineuse du vitriol. Le degré de chaleur n'est point considérable puisqu'elles ne font monter le thermomètre qu'à vingt-deux degrés & demi; encore l'eau de la fontaine d'Arras ne la fait-elle monter qu'à vingt-un degré & demi; il est vrai que cette différence peut venir de ce que cette dernière source est en plein air. On a tenté vainement d'obtenir le sulfureux de ces eaux par la distillation, cette eau distillée n'auroit aucun goût ni aucun caractère particulier; il paroît donc, dit M. Monnet, que ces eaux sont du genre de celles dont le principe sulfureux est incohérent, & qu'elles sont de la même nature qu'une infinité d'autres eaux qui ne présentent absolument rien autre chose que cette vapeur de foye de soufre, & que, hors cette vapeur, ce sont des eaux communes.

Quoique ces eaux, après la perte de ce principe sulfureux, ne différent pas des eaux communes du pays; M. Monnet a cru néanmoins, pour rendre cette examen complet, soumettre à l'analyse 24 pintes de ces eaux; il a préféré l'eau de la source, comme lui ayant paru la plus forte; l'évaporation de cette eau ne lui présenta rien de remarquable, il n'en obtint que 26 grains de terre absorbante, 72 grains de sélénite, & il y trouva seulement environ 6 grains d'un sel qu'il reconnut être de la nature du sel d'épîôm.

Quelques prétendus Analyseurs, ajoute M. Monnet, pour trouver du merveilleux dans ces eaux, ont avancé

que l'acide qui constituoit leur sélénite, étoit dans l'état de volatil sulfureux, mais c'est une erreur, selon M. Monnet, c'est ignorer entièrement que cet acide combiné & étendu dans une grande quantité d'eau, ne peut subsister dans cet état; de cet examen on peut conclure combien on doit faire peu de cas de la plupart des analyses qu'on a publié jusqu'à présent sur ces eaux; aussi ne les rapportons-nous ici plutôt pour en donner connoissance à nos Lecteurs que pour en devenir les garans; l'observation est le meilleur de tous les moyens pour pouvoir décider de la bonté des eaux minérales, & nous osons assurer que nous ne pouvons bien les connoître que par l'expérience, pourvu que cette expérience ne soit pas accompagnée de charlatanisme.

Quant aux boues elles ne sont, suivant M. Monnet, qu'un terreau gras, fin, abreuvé continuellement par les eaux de ces sources; elles sentent un peu plus fortement le foye de soufre que les eaux, au moins en certains endroits, & cette odeur y est un peu plus fixe; au reste, elles doivent vraisemblablement en partie leur odeur sulfureuse à l'impureté des corps qui y demeurent & qui s'y changent par la putréfaction, au point de donner une nouvelle vapeur de cette nature.

1°. Ces boues exposées sur le feu, dit M. Monnet; exhalent une odeur de soufre, mais qui est recouverte par une odeur comme bitumineuse. 2°. M. Monnet en a délayé dans de l'eau chaude, & l'ayant filtrée, il en obtint une eau citrine qui sentoit assez fortement le foye de soufre; les acides versés dessus n'en précipitoient rien, & la dissolution du vitriol martial n'en étoit précipitée d'aucune manière; M. Monnet ajoute au sujet de cette expérience, qu'elle seule indique qu'il n'existoit point de soufre dans cette eau; car s'il y en eût eu, il n'auroit pas manqué de se joindre à la base martial du vitriol, & de la précipiter avec lui.

3°. Notre Auteur ayant fait bouillir une partie de

Cette boue avec de l'alkali fixe & ayant filtré, il en obtint une liqueur très-colorée & même assez épaisse; cette liqueur précipitoit les dissolutions métalliques, mais beaucoup plus lentement que ne font les foies de soufre ordinaire; les acides versés dans cette liqueur même y occasionnoient un précipité, ce qui engagea d'abord M. Monner à regarder cette liqueur comme un foye de soufre, qui n'en différoit peut-être, ajoute cet Auteur, que parce qu'elle contenoit une matiere bitumineuse, ou bien les débris même d'un ancien foye de soufre qui avoit été dissous par l'alkali fixe de même que la partie sulfureuse. M. Bouquié rapporte cette même expérience dans son Mémoire, & il regarde ce précipité comme un vrai soufre, mais il ajoute qu'il s'en exhale beaucoup de vapeurs bitumineuses. Quoiqu'il en soit, M. Monner, après un examen réfléchi, ne se décide plus en faveur du soufre, puisque selon lui la vapeur phlogistique de quelque corps qu'elle vienne, produit toujours cet effet.

A M B O N A Y.

AM B O N A Y, est un Village de la Champagne; distant de Châlons de quatre ou cinq lieues; sur la montagne de ce Village on rencontre plusieurs filets d'eau qui ont une saveur martiale très-forte, & qui déposent beaucoup de substances couleur de rouille de fer; lorsque cette eau a séjourné & comme croupi dans les trous, elle prend avec la noix de galle une belle couleur d'un bleu violet & purpurin qui a peine à se précipiter, qui même conserve cette propriété de se teindre ainsi avec la noix de galle après deux ou trois jours de transport, au lieu que si on prend cette eau dans les endroits où elle est courante, elle a alors moins de saveur martiale, donne aussi moins de teinture par la noix de galle & souffre plus de décomposition par le transport; cette eau a été jusqu'ici peu employée.

AQUITAINE ou GUYENNE.

L'AQUITAINE, autrement GUYENNE, est la plus grande Province de la France; elle comprend le Quercy, le Rouergue, l'Armagnac, le Pays de Cominges & le Comté de Bigorre. M. de Bordeaux a soutenu en 1754, dans les écoles de Médecine de la Faculté de Paris, une Thèse sur les eaux minérales qui s'y trouvoient; cette Thèse est d'autant plus intéressante, que les Traités qui concernent ces eaux, y sont analysés & discutés sçavamment, c'est ce qui nous a engagé d'en donner ici la traduction.

Vertus & qualités des Eaux de la Guyenne. Les eaux de Bagnieres, prises à la dose ordinaire, purgent assez souvent, ce que ne font que rarement celles de Baresges & les Bonnes, car elles sont plus propres pour resserer le ventre. Les Eaux Chaudes & celles de Caunterets lâchent beaucoup moins le ventre que celles de Bagnieres, & un peu plus que les eaux Bonnes & que celles de Baresges. Toutes ces eaux provoquent les urines, celles de Bagnieres ont cette qualité au premier degré, ensuite celles de Caunterets, les Chaudes, puis les Bonnes & enfin celles de Baresges. Ces dernières rendent le pouls vif, causent quelquefois de fortes insomnies, & rendent la peau plus ou moins moite, qualité qu'on peut plus certainement attribuer aux eaux Bonnes qu'à celles de Bagnieres; celles-ci peuvent exciter de légères secousses de tout le corps, même chez les plus robustes; elles appesantissent ordinairement la tête, moins cependant que celles de Caunterets & les eaux Chaudes; car ces deux dernières, & sur-tout les Chaudes ont quelque chose de particulier, par où, dit-on, elles affectent la tête, & on peut dire qu'elles enyvrent plus que les autres: l'usage
de

de toutes nos eaux excitent l'appétit, & aident le corps à faire aisément toutes les fonctions; on ne peut presque pas dire qu'elles excitent au vomissement, à moins qu'on n'y ait de grandes dispositions. Ce que je dis ici doit être entendu de ces observations faites sur les personnes les plus saines. On sçait fort bien qu'une médiocre quantité d'eau buë & quelques bains n'affectent presque pas les personnes en bonne santé. Le Café peut s'allier avec l'usage intérieur de nos eaux, excepté avec celles de Bagnieres.

On remarque plusieurs vertus dans les eaux de la Guienne, en examinant les malades valéridinaires qui ont quelques organes viciés naturellement ou par accident. Ceux dont la poitrine est affoiblie par quelque disposition prochaine ou éloignée au catarre, ressentent une difficulté de respirer lorsqu'ils font usage des eaux de Bagnieres, leur thorax est plus ou moins ferré: mais les autres eaux minérales de la Guienne semblent dilater & souvent amollir la poitrine; les eaux Chaudes & de Caunterets un peu moins que celles de Bareges & que les eaux Bonnes; ces dernières, c'est-à-dire, les eaux Bonnes, excitent souvent l'expectoration, & ont quelque chose de béchique, que n'ont certainement pas les eaux de Bagnieres, si ce n'est que par accident, elles font cracher en irritant les visceres de l'abdomen. Les personnes sujettes aux petites jaunisses; (ou à la bile, comme dit le Vulgaire,) sont d'abord passablement soulagées par les eaux de Bagnieres, moins par celles de Bareges & par les eaux Bonnes que par celles de Caunterets & par les eaux Chaudes. Ceux qui ont des difficultés d'uriner y sont plutôt excités, du moins pendant les premiers jours de la cure, par les eaux de Bagnieres que par d'autres, moins par les eaux Bonnes & par celles de Bareges que par celles de Caunterets & les Chaudes. Les eaux de Bareges & les Bonnes rendent facilement moite la peau sujette aux sueurs, ce que font un peu moins les eaux Chaudes & celles de Caunterets, on doit craindre que celles de Bagnieres ne dessèchent la peau. Ces der-

Tome II.

C

nieres eaux ont plus de propriétés que les autres pour amollir le ventre dur, au moins pendant un tems. Ceux auxquels les vapeurs montent tellement que leur tête & leur poitrine s'embrâsent & sont rouges & chaudes, voyent bien plus vite diminuer ces symptômes à Bagnieres qu'ailleurs ; il ne faut pas s'étonner si celles de Bareges les augmentent pour un tems ; celles de Bagnieres les augmentent à mesure que la cure s'avance, ce que l'on remarque souvent & que l'on peut facilement expliquer.

Les eaux de Bagnieres ont quelque chose de styptique ou d'austere, c'est pourquoi elles paroissent dessécher la langue, & causent une espece d'âpreté dans la gorge : on trouve à celles de Bareges un goût doux, glutineux, elles laissent après elles une odeur & un goût qui excitent des nausées, quelques-uns prétendent leur trouver une saveur d'un peu de sucre mêlé avec quelqu'acide, ou même une saveur de sang. Les eaux Bonnes ont presque un goût de petit lait, & sont bien loin d'avoir cette âpreté de celles de Bagnieres, au reste elles ont une odeur de limon ou de foie de soufre, de poussiere de pyrite, ou d'œufs cuits durs ; il en est de même de celles de Bareges ; les eaux Chaudes & celles de Caunterets paroissent irriter davantage & dessécher le gosier que les eaux Bonnes & que celles de Bareges, elles ont d'ailleurs la même odeur.

Si on les examine par rapport au toucher, celles de Bagnieres causent un peu d'âpreté à la peau, mais les autres eaux minérales ne lui en occasionnent pas davantage que l'eau commune. On diroit que la chaleur des eaux de Bagnieres a quelque chose de sec, la sueur qu'elles excitent ne differe presque pas de celle qu'occasionnent le mouvement & la course ; mais celles de Bareges & les autres excitent une sueur semblable à une sueur excrétoire critique, & rend la peau un peu plus claire. Doit-on dire que les eaux de Bareges, les eaux Bonnes & les eaux Chaudes & celles de Caunterets sont huileuses, onctueuses & glissantes comme une lé-

gere dissolution de savon, & qu'au contraire les eaux de Bagnieres sont âpres, maigres & seches: c'est ce qui n'est pas décidé; je soutenois autrefois l'affirmatif, depuis j'en ai douté: car d'après des expériences souvent réitérées j'ai pensé qu'on pouvoit les croire glissantes, parce qu'elles sont chaudes; en effet l'eau commune étant chaude ou tiède paroît glisser sous les doigts autant que l'eau de Bareges & les autres: d'ailleurs les eaux de Bareges, les eaux Bonnes & Chaudes & les eaux de Caunterets déposent des graviers, & les endroits où passent ces eaux en sont couverts, celles de Bagnieres déposent une terre seche & âpre: ce qui pourroit faire paroître que les eaux de Bareges laissent un *mucus* après les doigts, tandis que les eaux de Bagnieres y laissent de petites lames de sable, on peut donc dire que celles-ci sont âpres, & que celles-là sont glissantes.

1°. Les eaux de Bagnieres peuvent passer pour diurétiques, purgatives & toniques. 2°. Les eaux Bonnes sont béchiques, celles de Barege sont diaphorétiques: les unes & les autres sont laxatives. 3°. On peut assurer que les eaux de Caunterets & les eaux Chaudes tiennent, pour ainsi dire, le milieu entre les eaux de Bagnieres, les eaux Bonnes & celles de Bareges, & qu'elles sont amies de l'estomac.

Les eaux de Bagnieres retablissant dans les parties du corps le cours des forces naturelles, leur donnent du ton: Les eaux de Bareges relâchent la partie en rétablissant le même cours des forces: ainsi le relâchement & l'addition du ton ont une même fin, un même but. Si on recherche les causes de ces effets, en commençant par les eaux prises intérieurement, je pense que les changemens se font sur-tout dans les premières voies, & se répandent ensuite dans les autres parties. Il en sera des effets des eaux dans l'estomac comme des causes des maladies sympatiques: l'estomac & les autres visceres irrités par le poids, la masse, la chaleur & les sels des eaux, pren-

nent des mouvemens extraordinaires qui se répandent dans tout le corps. C'est pourquoi les eaux de Bagnieres purgent souvent, en dirigeant alors les forces ou les oscillations des fibres à l'intérieur, elles les retirent des parties extérieures, elles chassent les humeurs dans les intestins, ainsi elles doivent remédier à plusieurs accidens.

Les eaux de Bareges & les autres purgent rarement, mais en excitant un petit mouvement tranquille dans les viscères, elles poussent les forces à l'extérieur, elles causent des mouvemens fiévreux, ce qui arrive aussi aux eaux de Bagnieres. De-là la peau enflée, par exemple, œdémateuse & flasque est fort bien rétablie par les eaux de Bagnieres, parce que le mouvement des fibres se tourne à l'intérieur, ce qui rend le ton & la liberté de toutes les parties ou des mouvemens. La fièvre que causent les eaux de Bareges secoue les plus petites fibres, les remue, les met en équilibre, & occasionne par-là le relâchement des parties engourdies, pourvu que la callosité ne soit pas parfaite; car alors la suppuration ou la résolution commence à se faire, puisque relâcher & résoudre sont une même chose. Il est aisé de conclure comment les eaux de Bareges ouvrent les cicatrices, & comment elles les forment: ces eaux excitent la pléthore du suc nourricier, puis qu'elles pénètrent jusqu'au moindre repli du tissu cellulaire, & qu'elles favorisent l'excrétion de la matière fiévreuse. Les eaux de Bagnieres sont purgatives en tant qu'elles excitent vivement les viscères & procurent l'excrétion, évacuent le suc nourricier, & ne sont favorables à la cicatrice que par accident, sçavoir, lorsque le tissu cellulaire est gonflé d'eau. Souvent aussi les eaux de Bagnieres irritent la poitrine par la force qu'elles impriment aux premières voies, ou en augmentant dans les intestins le mouvement qui peut la fatiguer. Les eaux Chaudes & de Causerets incommodent la tête en ébranlant & en fortifiant les intestins & l'estomac, & en excitant de la fièvre, de même que celles de Bareges. La vertu béchique des eaux Bonnes tient le milieu entre toutes les autres; ce-

pendant ces eaux ou leurs parties minérales ont sur les nerfs particuliers des intestins une action qui, après avoir causé de l'irritation dans les nerfs gastriques, agit particulièrement tout le genre nerveux & les organes particuliers, qualité que chaque médicament a à sa manière.

J'ai répété toutes les expériences possibles, en mêlant nos eaux avec toutes les espèces de liqueurs animales.

1°. Les eaux de Bagnieres froides ou chaudes, telles qu'on les prend à la fontaine, étant mêlées avec le lait le changent à peine ; si on fait chauffer ce mélange jusqu'à l'ébullition, alors le lait se coagule, & le petit lait se sépare des autres parties. Les eaux de Baresges & les autres, ou froides ou chaudes, à quelque degré que ce soit, ne changent pas plus le lait que l'eau commune.

2°. Si on mêle le -eaux de Bagnieres avec du sang récemment tiré, il paroît se coaguler, ce qui n'arrive pas par le mélange des autres eaux de Baresges, Bonnes, &c. car quand on les mêle avec le sang, elles paroissent en empêcher la coagulation même davantage que l'eau commune échauffée : il arrive aussi quelquefois que le sang ne se coagule pas avec les eaux de Baresges & autres, &c. 3°. Toutes nos eaux ne causent aucun changement dans le blanc d'œuf, qui se coagule en bouillant dans toutes ces eaux, comme dans l'eau commune.

4°. L'eau de Bagnieres ne dissout pas bien le savon, ce qui est commun à plusieurs eaux de puits, à cause d'un sel connu aux Chymistes ; les eaux Bonnes & les autres, dissolvent le savon comme l'eau de pluie ; elles font le même effet sur la bile. 5°. Le pus ne paroît pas si bien se dissoudre dans l'eau de Bagnieres que dans les eaux Bonnes & de Baresges, &c. Dans ces eaux comme dans l'eau commune, une partie du pus trouble l'eau l'autre se coagule, surnage ou se précipite au fond en gravier, ce qui s'opere de même dans les crachats.

6°. Lorsqu'on fait cuire au bain-marie du lait mêlé avec du sucre, des œufs & des eaux Bonnes ou de Baresges, le tout se coagule en une masse, comme il arrive dans l'eau

commune, excepté que celles de Bagnieres ne se présentent pas si bien au mélange. 7°. L'usage des eaux de Bagnieres rend ordinairement les matieres fécales noires, ce que font un peu moins les eaux de Bareges & les autres, qui font que quelquefois ces matieres sont d'une couleur brune ou même bleue. 8°. Quand on fait macérer ou cuire des tranches de tumeurs squitreuses dans ces eaux, elles ne se changent pas plus que dans l'eau commune. 9°. La viande se cuit dans ces eaux comme dans de l'eau commune, cependant elle se durcit un peu dans l'eau de Bagnieres, qui n'est pas aussi propre à faire fermenter le pain que les autres. 10°. Les animaux, tels que les grenouilles, les poissons, les vers, que l'on jette vivans dans toutes ces eaux, s'y durcissent comme dans l'eau commune, ils meurent en s'étendant plus ou moins, mais ils s'endurcissent plus dans l'eau de Bagnieres que dans les autres, selon qu'on l'a observé. 11°. Les viandes se pourrissent dans toutes ces eaux, comme dans l'eau commune.

Tous les bains que fournissent nos eaux peuvent passer pour des bains chauds. On trouve à Bagnieres trente-une ou trente-deux fontaines dont les eaux sont chaudes depuis le 82^e jusqu'au 124^e degré. Il y a huit fontaines à Bareges dont la chaleur est depuis environ le 86^e jusqu'au 115^e degré. Les sept ou huit fontaines de Caunterets, sont depuis 102 jusqu'à 120 degrés de chaleur. Les Bonnes ont trois fontaines depuis environ 90 jusqu'au 102 degré; les trois sources des eaux chaudes sont depuis 92 jusqu'à 114 degrés. On a quelquefois remarqué que cette chaleur augmentoit ou diminuoit un peu. Il est constant que par l'usage de ces bains les solides se relâchent, & que l'eau se mêle avec les humeurs; mais il y a encore bien des observations & des expériences à faire pour connoître leur vertu, leur force & leur maniere d'agir. Quand quelqu'un se baigne dans les bains tièdes de Bareges pendant environ une heure, à peine perd-il quelque chose

de son poids ; au contraire il est même souvent plus léger, étant pesé sur une balance ; c'est ce que prouve l'expérience. Mais cela arrive-t-il à tout individu, à tout tempérament, à toute heure devant ou après le repas, à une personne saine ou malade, dans les eaux de Bagnieres & dans les autres comme dans celles de Baresges ? C'est ce que l'expérience nous apprendra.

Jusqu'ici nous n'avons que l'expérience pour nous diriger dans l'indication des bains & de l'usage intérieur de nos eaux. La quantité d'eau que l'on doit boire doit être augmentée, diminuée, ou doit s'arrêter, selon le genre de la maladie, le tems & la disposition. La dose ordinaire de ces eaux à prendre le matin, est depuis une livre jusqu'à quatre. 2°. Les Médecins expérimentés décident si l'on doit plutôt exciter les intestins par les eaux de Bagnieres, que de recourir à d'autres eaux, ou s'il faut occasionner la fièvre par l'usage de l'eau qu'on appelle *soufrée*, ensuite diriger cette crise de fièvre, & favoriser l'excrétion par les eaux de Bagnieres. 3°. J'ai souvent vu des bons effets de nos eaux, employées pour toute boisson ordinaire, même à table, cette méthode n'a rien de dangereux : 4°. On peut aussi boire les eaux froides, mais je doute si lorsqu'on les chauffe, on doit leur donner le même degré de chaleur qu'elles ont à la source. 5°. M. Meigher est un des premiers qui ait ordonné le lait coupé avec les eaux de Baresges, j'ai ensuite indiqué ce mélange avec toutes les autres eaux, excepté cependant avec les eaux fortes de Bagnieres. 6°. J'ai quelquefois fait préparer du petit lait, en faisant cuire le lait dans les eaux de Bagnieres, alors la partie musqueuse se coagule, & la partie sereuse se mêle à l'eau, ce qui fournit une boisson assez agréable, que je crois utile dans bien des cas.

Première observation. 1751. Un jeune homme plein de santé tomba de fort haut sur la partie inférieure du *Sternum* ; il y eut des contusions aux parois de la région épigastrique, & on essaya inutilement tous les remèdes :

Cir

depuis trois mois le malade vomissoit généralement tout ce qu'il prenoit, il étoit tourmenté de la fièvre & d'une douleur aiguë dans la partie affligée, il étoit sans appétit: l'usage intérieur des eaux chaudes de Bateges lui rétablit l'estomac; au bout de trois jours l'appétit revint & la digestion se fit parfaitement: cependant dix ou douze jours après, la douleur se fit ressentir, & les symptômes augmentèrent; alors il se reposa quelques jours, puis il se remit à boire les eaux chaudes & à prendre les bains tempérés, ce qui le rétablit parfaitement en trente jours.

Seconde observation. 1751. Une femme fut incommodée, à la suite d'une couche, d'une foiblesse d'estomac, d'un vomissement, d'une fièvre, & perdit l'appétit; elle but pendant douze ou quatorze jours des eaux Bonnes, & se trouva parfaitement rétablie, quoique l'usage de l'eau eût augmenté sa fièvre pendant la première semaine.

Troisième observation. 1751. Un homme se sentoît comme accablé d'un poids vers la région de l'estomac, il étoit engourdi & souffroit beaucoup: il souffroit beaucoup plus de l'esprit encore, car il ne cessoit de soupçonner qu'il avoit une apostume dans l'estomac; il respiroit difficilement; soit de jour, soit de nuit, sur-tout quand il étoit en proie à ses inquiétudes d'esprit: l'usage des eaux chaudes en boisson & en bains, rendirent de la flexibilité à la peau, qui auparavant étoit sèche & âpre, & en vingt jours ou environ le malade fut guéri.

Quatrième observation. 1751. Une jeune femme d'un tempérament assez robuste, & qui avoit des peines d'esprit, trois mois après une couche se trouva attaquée d'un engourdissement de poitrine & d'une telle foiblesse; qu'elle ne pouvoit plus se mouvoir & vaquer à son ménage: après dîner elle avoit des renvois, & l'estomac souffroit beaucoup; alors la malade restoit immobile & roide comme si elle eût été frappée d'une attaque;

mais dès qu'elle étoit couchée dans son lit elle reprenoit les esprits ; elle avoit en outre , toujours des fleurs blanches & n'étoit pas réglée ; elle ne put trouver de secours dans aucun remede. Quatre jours après qu'elle eut bu des eaux chaudes de Baresges , & pris les bains , elle se trouva bien , elle recouvra la fanté , les forces , la gaieté de l'esprit , au bout de vingt jours les regles reparurent & elle devint grosse peu après à la grande satisfaction de son mari.

Cinquieme observation. 1751. Un homme sec , d'un grand appétit , & qui s'étoit trop livré aux plaisirs de la table & de l'amour , ressentoit dans l'estomac des douleurs plus ou moins vives , selon les jours , ou après la digestion. Il eut recours inutilement à un grand nombre de remedes. Il but tous les matins des eaux chaudes de Baresges , ce qui , pendant les dix premiers jours , augmenta sa maladie & lui causa une fièvre assez vive ; il but ensuite des mêmes eaux à ses repas , & y ajouta l'usage des bains tempérés , & au bout de trente jours il fut guéri. Lorsque pendant la cure le malade manquoit de faire usage de ces eaux à dîner ou à souper , les douleurs aiguës se faisoient ressentir à l'ordinaire , jusqu'à ce que l'estomac eût repris toutes ses forces.

Sixieme observation. 1751. L'usage intérieur des eaux chaudes de Baresges guérit en vingt jours un Espagnol chez lequel la digestion se faisoit difficilement , avec des nausées & un hoquet fréquent , & des douleurs dans les parois de l'épigastre : dans les premiers jours le mal augmenta. Dans le même tems un autre malade d'un tempérament bilieux , & très-sujet aux douleurs d'estomac & à des renvois aigres , fut guéri très-agréablement en sept jours & digéra ensuite parfaitement.

Septieme observation. 1751. Il survint à une femme sèche & hystérique , une lienterie à la suite d'une dysenterie. Elle vomissoit les alimens qu'elle avoit pris , quelquefois même depuis deux jours , tandis que ceux de la veille restoient dans l'estomac. L'usage des eaux chaudes de Bares-

ges lui causa des convulsions dans tout le corps, une insomnie, le hoquet & des érépèles, mais ayant usé constamment de ce remède, les symptômes disparurent vers le quarantième jour. L'usage du lait acheva la cure.

Huitième observation. 1751. Un homme d'un fort tempérament, grand mangeur & replet, étant incommodé d'une diarrhée depuis six mois, recouvra entièrement la santé au bout de vingt jours qu'il eut bu des eaux de la fontaine Laralière de Caunterets : toutes les personnes tourmentées du vomissement y trouvent le même secours ; car ces eaux sont très-efficaces dans ce cas.

Neuvième observation. 1750. Un homme replet, charnu & très-grand mangeur, sujet à un dérangement des viscères de l'abdomen, & à une diarrhée presque périodique, aux vents & à une difficulté de respirer, de même qu'au changement des urines, trouva un grand soulagement à ses maux, même dès les premiers jours de la cure, en buvant les eaux de la fontaine de l'âne de Bagnieres, & vingt jours après il reprit sa manière ordinaire de vivre.

Dixième observation. 1751. L'usage des eaux de Bagnieres de la fontaine de Salut & du Pré, tant en boisson qu'en bains, guérèrent parfaitement un homme de condition, bilieux, grand mangeur, & d'un tempérament des plus ardents, tourmenté d'une colique qui se renouvelloit souvent, qu'une abondante éjection d'excrément soulageoit, & qui étoit devenu fort maigre.

Onzième observation. 1750. Un homme d'un tempérament sec & bilieux, qui ressentoit tous les jours des douleurs de coliques pendant le tems de la digestion, ce qui lui causoit une diarrhée des alimens pris la veille, fut guéri en buvant des eaux chaudes. Il en arriva de même à un autre tourmenté de la même maladie, & souvent accompagnée de vomissement. Les mêmes eaux minérales rendirent en vingt jours la santé à une homme de Lettres sujet aux diarrhées & aux vents, après lui avoir d'abord causé une grande chaleur dans tout le corps.

Deuxieme observation. Une fille nubile dont les fonctions animales se faisoient assez bien, ressentoit des douleurs assez vives à l'épigastre & vers la région lombaire lorsqu'elle avoit mangé, elle ne s'appercevoit d'aucune douleur quand elle ne prenoit pas de nourriture, elle fut entièrement guérie en buvant des eaux Bonnes.

Troisieme observation. Les mêmes eaux ont rendu en quarante jours la santé à un Gentilhomme qui avoit la diarrhée depuis six mois & qui étoit devenu fort maigre. Celles de Bagnieres de la fontaine du Pré ont été utilement employées pour rendre l'appétit perdu depuis deux ans, pour fortifier l'estomac & pour guérir entièrement deux lienteries.

Quatorzieme observation. Un homme âgé de trente-huit ans, mince, sec, & d'ailleurs sain, menant une vie honnête, eut peu à peu la jaunisse qui n'étoit point l'effet d'une débauche de table ou des plaisirs illicites, ni d'un esprit affecté; il avoit seulement perdu l'appétit par degré & lentement. Il but tous les matins, & quelquefois pendant le jour, des eaux de la fontaine de Salut de Bagnieres, & au bout d'environ trente jours l'appétit fut rétabli, après avoir évacué beaucoup de bile tant par les urines que par les selles, ou après avoir rétabli les fonctions du foie.

Quinzieme observation. 1757. Un homme mélancolique & robuste, fut attaqué d'une jaunisse noire après la suppression d'un flux d'hémorroïdes auquel il étoit sujet. Les eaux de la fontaine de Lasere de Bagnieres le guérifirent après lui avoir causé une petite fièvre, sans être affoibli & en lui faisant rendre beaucoup d'excrémens noirs.

Seizieme observation. Un jeune homme dont la rate étoit enflée & dure, devint verd par-tout le corps. Il but de l'eau de la fontaine de Laraliere de Caunterets, qui d'abord lui causerent un trop grand appétit qui fut suivi d'une digestion difficile, avec un peu de fièvre; mais au bout d'environ vingt jours le corps reprit sa blancheur, la

rate fut tranquille & les forces furent totalement rétablies.

Dix-septieme observation. Un homme sain de corps, mais accablé des chagrins les plus cuisans, étoit attaqué d'une jaunisse bilieuse pendant la digestion; il avoit d'ailleurs presque perdu toutes ses forces, il tomboit dans le marasme, n'avoit point d'appétit & ne trouvoit plus de plaisir dans aucune des fonctions animales. Il but & prit des bains des eaux Bonnes & des eaux Chaudes qui lui rendirent sa premiere santé, guériront son estomac & le foie, & lui rétablirent le pouls que l'on sentoit à peine pendant sa maladie.

Dix-huitieme observation. Les eaux de Baresges ont radicalement guéri une personne incommodée d'une jaunisse qui avoit résisté à tous les remedes & même à beaucoup d'eaux minérales.

Dix-neuvieme observation. 1751. Un homme âgé de quarante ans, d'un tempérament sec, vif, ayant toujours de grandes agitations dans tout le genre nerveux, étoit devenu sujet aux hémorrhoides, qui fluoient cependant assez rarement, avoit sans cesse des vertiges, ressentoit dans presque tout le corps des douleurs comme s'il eût été battu à coups de fouet ou de bâton, digéroit mal, dormoit peu, & parloit continuellement: il eut recours à tous les remedes qui lui furent indiqués, sur-tout par la Faculté de Montpellier, cela lui ôta absolument toutes les forces & augmenta les mauvais symptômes qui ne disparurent qu'après avoir pris les eaux tièdes & les bains de Baresges, non-seulement pendant une année, mais même pendant deux ans, ce qui lui causa de l'agitation dans tout le corps, avec des abondantes sueurs, & augmenta de beaucoup le flux des urines.

Vingtieme observation. L'usage intérieur & les bains de la fontaine de Salut & du Pré de Bagnieres, ont guéri un homme bilieux qui étoit vivement tourmenté de la colique, qui ressentoit de grandes douleurs de tête & de reins, mais elles le rendirent sujet à des hémorrhoides qui fluoient de tems en tems.

Vingt-unieme observation. Une femme de quarante ans eut une œdématic universelle à la suite d'une suppression de ses mois; elle avoit un dégoût pour toutes sortes d'alimens: elle but des eaux de la fontaine Laraliere de Cauterets, ce qui lui procura un grand soulagement & un flux hémorrhoidal qui annonçoit la cure.

Vingt-deuxieme observation. 1750. Les eaux chaudes rendirent la santé à un homme de cinquante ans, très-charnu, grand mangeur, & sujet à un flux hémorrhoidal; car des qu'il eut bu de ces eaux, le flux des hémorrhoides se rétablit, après avoir été arrêté par une trop grande quantité d'alimens dont il remplissoit son estomac, qui reprit très-bien ses fonctions jusqu'à ce que l'intempérance lui porta une blessure incurable.

Vingt-troisieme observation. Les eaux de la fontaine de Lafere de Bagnieres, prises en boissons & en bains rétablirent le flux hémorrhoidal arrêté depuis deux ans dans un jeune homme sanguin. Les eaux de la fontaine de Salut de Bagnieres, guérirent de même un homme de Lettres qui étoit incommodé d'une vive chaleur d'entrailles.

Vingt-quatrieme observation. Un homme de condition que la débauche avoit beaucoup fait maigrir, ne pouvoit plus souffrir aucun aliment, & avoit eu ensuite de vives hémorrhoides internes ou seches. Les eaux chaudes de Baresges mêlées avec le lait lui rendirent la santé, quoiqu'il fut accablé de la fièvre & presque desespéré, car il avoit pris, sans aucun succès, tous les remèdes indiqués. C'est ainsi qu'on dit que fut autrefois guérie, en quinze jours, l'épouse de Bernard, second Comte de Bigorre, par les eaux Bonnes, & qu'elle se trouva délivrée du cochemar causé par la suppression des hémorrhoides. Car le cochemar est-il autre chose qu'un dérangement du diaphragme & des visceres de l'abdomen?

Vingt-cinquieme observation. Un flux hémorrhoidal avec abondante perte de sang & une lienterie affoiblirent beaucoup un homme âgé de trente-six ans, d'un tempéra-

ment mélancolique, extrêmement maigri, & désespérant de sa guérison. Il fit usage des eaux chaudes de Baresges, seulement à ses soupers, il prit ensuite des bains tempérés, & se trouva rétabli au bout de trente jours. J'ai guéri de même, en prescrivant la boisson des eaux Bonnes, un homme mélancolique sujet aux hémorrhoides & qui vomissoit le sang.

Vingt-sixième observation. Une fille de quinze ans, qui n'étoit pas encore réglée, avoit perdu les forces & l'appétit depuis trois mois, elle perdoit les couleurs & étoit menacée d'être bientôt fanée; elle but des eaux Chaudes, & au bout de huit jours les regles parurent, & elle a joui ensuite d'une santé parfaite.

Vingt-septième observation. Une fille de vingt-six ans, parfaitement saine, aimoit passionnément de jouer du frais de la rosée à l'aurore, & couroit inconsidérément à nuds pieds dans les prairies mouillées, ce qui lui causa une suppression, qui fut suivie d'une grande foiblesse, de la perte de l'appétit, d'une douleur d'estomac & d'une humeur mélancolique. Elle essaya inutilement tous les remèdes; elle ne trouva de guérison qu'à Bagnieres en 1750, où elle but les eaux & où elle prit des bains à la fontaine de Lafere, ses mois reparurent environ vingt jours après.

Vingt-huitième observation. 1750. Une femme d'un corps mince & d'ailleurs sain, fut guérie d'une perte de sang, en buvant des eaux chaudes de Baresges mêlées avec le lait, car si on n'adoucit pas ces eaux en les coupant avec du lait, elles excitent une trop grande chaleur & une fièvre trop violente.

Vingt-neuvième observation. 1750. La même maladie affigeoit une femme d'un corps plus foible encore que la précédente, elle fut tellement augmentée par l'usage des eaux de Bagneres que cette malheureuse fut réduite à la dernière extrémité, & transportée toute désespérée aux eaux de Cautelets où elle but de celles de la fontaine de Laraliere qui au bout de trois jours diminuèrent beau-

tout l'hémorragie , la rassurèrent sur la vie , lui rendirent les forces & une santé parfaite au bout d'environ vingt jours.

Trentieme observation. Une femme vigoureuse fut attaquée après sa quatrieme couche d'une perte de sang qui augmentoit de tems en tems: la matrice étoit enflée, sans qu'il y eût de tumeur squirreuse. Elle fut guérie en buvant & en prenant des bains des eaux Bonnes. On dit que l'épouse de Roger V, Comte de Foix, fut guérie de la même maniere. C'est par ce moyen que dans ce pays nous rétablissons le cours des mois & que nous arrêtons les pertes de sang: on doit entendre de toutes nos autres eaux minérales ce qui a été dit de Bonnes, avec cependant quelques exceptions, c'est ce que je puis assurer d'après l'expérience.

Trente-unieme observation. J'ai vu grand nombre d'hypocondriaques de naissance, menant une vie malheureuse, accablés de peines & d'inquiétudes d'esprit, livrés en proie à toutes sortes de terreurs, ingénieux à se créer des maladies depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds, ressentant des douleurs plus ou moins vives, tantôt dans tous les membres, d'autrefois dans le dos, tantôt ayant des vertiges, quelquefois rendant beaucoup de vents de tous côtés, d'autres fois affligés d'un tremblement de tout le corps, ayant le visage flétri & comme mort, une respiration difficile, un dérangement dans les intestins toujours accompagné d'une chaleur vive & changeante, & l'abdomen trop élevé ou trop applati, un *sentiment ligné* dans l'épigastre, & par-dessus tout cela un caquet inarrissable dont ils accabloient tous les passans, & dont à l'ordinaire, ils fatiguoient leur Médecin: j'ai vu, dis-je, un grand nombre de ces malades guéris ou beaucoup soulagés en faisant usage des eaux Chaudes; tant en boissons qu'en bains. J'ai toujours exactement remarqué que ceux qui ressentoient les plus grandes ardeurs, causées par la force de ces eaux, étoient parfaitement guéris lorsqu'ils en continuoient l'usage.

Trente-deuxieme observation. Les eaux de la fontaine de Salut de Bagnieres guérent radicalement un homme de Lettres âgé de quarante ans, qui s'étoit excédé de travail, ce qui l'avoit jetté dans une telle mélancolie qu'il s'ennuyoit de la vie & de la société des hommes; il ne trouvoit de plaisir que dans une perpétuelle & profonde solitude, & ne faisoit presque plus aucune fonction animale.

Trente-troiseme observation. Celles du Pré de Bagnieres rendirent une parfaite santé à une Dame âgée de quarante-trois ans, qui après une couche étoit sans cesse tourmentée de nausées, avec une aigreur d'estomac, & qui ressenoit comme des picotemens d'épines.

Trente-quatrieme observation. Une fille de vingt-cinq ans, sujette à des resserremens vers la cavité du cœur, ayant l'estomac vuide, baillant souvent, & tellement tourmentée de vents, qu'il se faisoit un bruit dans les intestins agités, que ceux qui l'environtoient pouvoient entendre, fut guérie en buvant des eaux Bonnes.

Trente-cinquieme observation. Un homme très-studieux, bilieux, tourmenté souvent & cruellement de convulsions dans les viscères du bas-ventre, but des eaux chaudes de Baresges; il eut la fièvre depuis le troisieme jusqu'au septieme jour, & continuant l'usage de ces eaux il fut guéri, après avoir rendu par haut & par bas des matieres glaireuses & gélatineuses, & après avoir souffert des douleurs assez aiguës dans les intestins.

Trente-sixieme observation. 1750. Je fus appelé pour porter des secours à deux femmes, dont l'une d'un esprit fort vif étoit tourmentée de cruelles convulsions dans le bas-ventre, & de tressaillement dans tout le corps pendant des semaines entieres, & qui reprenoient plus ou moins vivement, ce qui faisoit craindre la suffocation, elle vomissoit d'ailleurs souvent: l'autre qui avoit presque les mêmes symptômes, étoit d'un tempérament foible: elles étoient toutes deux assez bien réglées, & épuiserent tous les secours de la Médecine; on mit en usage les adoucissans,

eiffans, les apozemes & le lait, à grande dose. Je conseillai d'abandonner le lait, & d'augmenter la dose des eaux de Cauterets pour l'une & l'autre malade : la chaleur en fut augmentée avec fièvre, mais d'abondantes sueurs emportèrent celle-ci : après les bains tièdes l'appétit qui étoit tout-à-fait perdu, se fit sentir avec les forces & la gaieté : la première fut pendant trois mois sans convulsions, & l'autre se porta beaucoup mieux.

Trente-septieme observation. Les pâles-couleurs de toute espece, tant dans les personnes mariées que dans les filles, sont plus ou moins compliquées & sont quelquefois suivies d'une suppression ou d'une perte de sang, ou de fleurs blanches, & accompagnée de mille autres symptômes, parmi lesquels on remarque sur-tout le dérangement de l'estomac & des viscères, (car il paroît qu'il y a toujours relâchement & foiblesse d'estomac dans les pâles-couleurs.) Tous ces accidens se guérissent journellement par le moyen de nos eaux, on peut rapporter là-dessus un très-grand nombre d'observations.

Trente-huitieme observation. Un long usage de l'eau de la fontaine du Pré de Bagnieres prise en boisson, a guéri un homme d'un tempérament bilieux, incommodé depuis deux ans d'un hoquet si violent qu'il lui ôtoit très-souvent l'usage de la parole & la respiration.

Trente-neuvieme observation. Une jeune fille incommodée des pâles-couleurs & du hoquet, fut parfaitement guérie & réglée, après avoir bu pendant quelque tems des eaux Chaudes.

Quarantieme observation. Une autre retira le même avantage de l'usage intérieur des eaux Bonnes. Celle-ci avoit un tremblement au diaphragme, toute la région épigastrique étoit vivement secouée; les fausses côtes étoient retirées en dedans, & elle étoit toute hors d'haleine en se promenant.

Quarante-unieme observation. 1750. Entre les maladies de la trente-septieme observation auxquelles se joignent très-souvent les convulsions de l'épigastre & la dis-

Tome II.

D

ficulté de respirer, on doit sur-tout remarquer la maladie d'une jeune fille qui avoit la respiration si gênée, qu'elle ne pouvoit faire un pas sans craindre d'être suffoquée; si elle vouloit monter, elle tomboit sans force, couverte de sueur & le visage si pâle, qu'on auroit dit qu'elle étoit morte; elle but des eaux Chaudes, & fut entièrement guérie.

Quarante-deuxieme observation. Une fille âgée de vingt-huit ans, sujette aux palpitations de cœur, trouva sa guérison dans la boisson & dans les bains des eaux de la fontaine de Lafere de Bagnieres. Parmi les accidens dont il est parlé dans les observations trente-une & trente-sept, nous avons sur-tout remarqué celui d'une jeune fille qui n'avoit pas ses mois, & qui, outre la palpitation de cœur commune à la plupart de ces malades, avoit tout le corps agité par un effort violent du cœur, qui étoit si extraordinaire, que ce même cœur paroïssoit pour ainsi dire extravagant, ce qui arrive souvent dans les pâles-couleurs; l'usage intérieur des eaux Chaudes, lui retablit ses ordinaires.

Quarante-troisieme observation. 1750. Une femme d'un tempérament mélancolique & qui souffroit de violentes ardeurs de poitrine, fut purgée plusieurs fois, & guérie par l'usage intérieur des eaux de la fontaine du Pré de Bagnieres. La plupart des malades dont il est question dans les observations trente-une & trente-sept, avoient des chaleurs dans la poitrine, des difficultés de respirer & des especes de petits asthmes, qui tous ont été parfaitement guéris par l'usage de ces eaux.

Quarante-quatrieme observation. 1751. Un homme qui souffroit des douleurs & un resserrement continuel de poitrine, quoique bilieux, sec & robuste, fut guéri en buvant des eaux de la fontaine Laraliere de Cautezers, qui le délivrerent de ce mal, après lui avoir d'abord aiguillonné l'estomac, & lui redonnerent l'appétit qu'il avoit totalement perdu.

Quarante-cinquieme observation. 1750. Les eaux Bon-

nes ont une efficacité singulière contre les catharres, vulgairement appelés *rhumes*; elles les font mûrir promptement, après avoir causé une petite fièvre, & excitent les crachats.

Quarante-sixième observation. Un homme & une femme attaqués depuis plusieurs années d'un rhume de chaleur, furent parfaitement guéris après avoir bu pendant long-tems des eaux de la fontaine du Pré de Bagnieres.

Quarante-septième observation. 1751. Une femme à la suite d'une couche étoit incommodée de la toux, avec une violente oppression de poitrine & une ardeur brûlante dans la trachée: son estomac ne faisoit presque pas les fonctions: l'usage du lait lui causa une espece d'œdémie dans tout le corps & des sueurs pendant la nuit: dans cet état la malade prit les eaux Bonnes; dès le troisième jour il se fit une abondante expectoration, & au bout de quinze jours tous les symptômes disparurent.

Quarante-huitième observation. On dit que M. Fagon, premier Médecin du Roi, indiqua plusieurs fois les eaux de Baresges dans l'asthme, & l'on nous a conservé les histoires d'un grand nombre d'asthmes guéris ainsi. Voici les observations que j'ai faites.

1750. 1751. 1°. Quatre asthmatiques, dont deux vieillards & deux jeunes hommes, qui avoient une expectoration abondante, furent guéris en buvant des eaux chaudes de Baresges. 2°. J'en ai vu deux auxquels les eaux furent d'abord nuisibles, & sur lesquels elles n'opérèrent ensuite rien de particulier. 3°. Un vieillard autrefois sujet à un flux hémorrhoidal, & ensuite devenu asthmatique, eut une expectoration abondante qui le sauva. 4°. Un Gentilhomme d'un tempérament bilieux, qui depuis douze ans, étoit cruellement tourmenté pendant tous les étés d'un asthme qui cessoit de se faire sentir vers l'automne, sans excretion, but les eaux chaudes de Baresges, qui ne firent paroître aucune com-

D ij

motion dans la poitrine, & pendant cet été il ne sentit aucune douleur d'asthme. 5^o. Une jeune fille agitée de vives convulsions, dans la poitrine, le diaphragme & le cœur, ressentit de bons effets des eaux de Cauterets; on la renvoya de Baresges, parce qu'on craignoit la suffocation dont la boisson des eaux la menaçoit.

Quarante-neuvieme observation. 1751. Une femme de condition eut la voix très-rauque à la suite d'une couche, les mois furent supprimés, & la poitrine devint si embarrassée que la malade n'osoit pas même se promener crainte d'être suffoquée: on essaya en vain tous les remèdes ordinaires, mais l'usage intérieur des eaux Bonnes rétablirent les purgations menstruelles & dégagerent la poitrine.

Cinquantieme observation. Les eaux de la fontaine Laraliere de Cauterets prises en boisson ont guéri une forte toux qui venoit par intervalle, avec difficulté de respirer, & souvent accompagnée d'un vomissement de matiere pituiteuse.

Cinquante unieme observation. 1750. Une Demoiselle étoit totalement privée de la voix & de la parole: ce triste accident avoit été causé par une fièvre putride, quoique les autres fonctions se fissent bien, cette jeune personne auroit mieux aimé le plaisir de pouvoit parler, étant muette depuis un mois entier, ce qu'elle donnoit à connoître par ses gestes: il ne paroissoit rien contre nature dans la cavité de la bouche, ni dans le col: elle se mit à boire des eaux de la fontaine de la Reine de Bagnieres, & à se gargariser avec celles de la fontaine de Salut, au bout d'environ sept à huit jours voulant dire quelque chose à voix basse, elle prononçoit déjà quelques mots d'une voix forte; & après avoir continué l'usage du même remède, elle recouvra l'usage d'une voix sonore, elle se mit ensuite à chanter & à crier gaiement, même dans les rues, & se dédommagea pleinement de la privation que lui avoit causé sa maladie. Une autre fut guérie de même en buvant des eaux de la fontaine du Pré de Bagnieres.

Cinquante-deuxieme observation. 1751. L'usage inté-

rier & les bains tempérés des eaux de Barezès guérissent une femme en marasme & dont la voix s'éteignoit tout-à-fait. Un grand nombre de malades dont il est parlé dans les observations trente-une & trente-sept, affectés d'aphonie, d'enrouement, sur-tout de suffocation & de tumeurs qui paroissent de tems en tems à la gorge, furent guéris, après avoir fait disparaître la maladie principale.

Cinquante-troisième observation. Les eaux de Bagnières de la fontaine du Pré prises intérieurement, délivrèrent d'une puanteur insupportable de la bouche, un jeune homme d'un tempérament bilieux : elles firent le même effet à un autre qui avoit toujours la bouche pleine d'amertume.

Cinquante-quatrième observation. 1750. Une jeune fille qui avoit les gencives fort enflées, & la bouche gâtée par la pituite, fut guérie en buvant les eaux Chaudes, qui souvent soulagent les maux de dents, & en empêchent les accès en fortifiant l'estomac, d'où nous soupçonnons que naissent la plupart des cruelles douleurs de l'odontalgie, ainsi que l'*uterus* qui en cause aussi une partie; car nous voyons que les jeunes femmes ont ordinairement les gencives gâtées ou les dents cariées pendant leur grossesse ou quand elles ont des maladies de matrice. Je traitois un jour avec les topiques ordinaires des gencives presque attaquées d'un écoulement séreux, lorsqu'il vint un vieux empirique, qui, après avoir purgé l'estomac & ordonné les eaux Chaudes pour boisson ordinaire, nettoya entièrement la bouche en quatre jours, attribuant ces accidens aux fumées de l'estomac; je profitai de cet exemple, & je l'essayai ensuite plusieurs fois avec succès. Ces leçons de pratique & ces petites observations apprennent aux gens instruits à tirer un grand parti des petites choses. Hippocrate dit que le vomitif & les purgatifs conviennent à ceux qui ont peu d'écoulement par les narines; donc ces écoulemens des narines, de la bouche & de la gorge, proviennent de l'estomac & d'une fistule intestinale. O! femmes, si vous craignez d'avoir

besoin du secours des Dentistes, s'écrie M. de Bordeaux ; méfiez-vous des Cuifiniers ! Vous ne guérissez pas les dégats que fait dans les gencives un mauvais estomac ; vous favorisez ceux qu'il menace de faire dans les parties nobles. J'ai vu une femme qui prédisoit les douleurs de dents qu'elle devoit bientôt souffrir, lorsqu'elle sentoit de l'âcreté ou des aigreurs vers la trachée-artère, du côté de la cavité du cœur, c'est-à-dire, à la fin de l'œsophage : on remarque souvent dans les gencives mêmes, des phénomènes qui peuvent indiquer un côté affecté dans les visceres.

Cinquante-cinquieme observation. 1750. Les eaux Chaudes prises intérieurement & en bains, guérissent un Ecclésiastique âgé de trente-trois ans, sec. & bilieux, tourmenté d'une forte migraine, qui au commencement ne s'étoit faite sentir que de tems à autres, & qui étoit devenue journaliere revenant tous les matins. Il avoit inutilement essayé mille autres remedes sans trouver de soulagement : l'usage seul de ces eaux pendant trente jours, l'a délivré de ces cruelles douleurs qu'il n'a plus ressenties depuis.

Cinquante-sixieme observation. 1751. Une femme, quoique bien réglée, étoit incommodée d'une migraine qui étoit toujours précédée d'une constipation totale ; elle but de tems en tems des eaux de Bagnieres de la fontaine de Salut, & tous les matins de celles de la fontaine de la Reine, elles lui lâcherent le ventre & chasserent la migraine.

Cinquante-septieme observation. 1751. Une fille avoit une suppression avec une ardeur de fièvre qui fut suivie d'un violent mal de tête du côté droit : les remedes ordinaires paroissoient soulager le mal, mais bientôt il renaissoit avec plus de violence : les eaux de Canterets prises intérieurement, lui rappellerent bientôt l'appétit, exciterent la transpiration, procurerent le sommeil, & la matrice fut guérie.

Cinquante-huitieme observation. 1750. Les eaux Chaudes, prises en boisson, guérissent un hypocondriaque

que, sujet aux vertiges, & une fille attaquée de la même maladie. L'un & l'autre furent privés du sommeil par le trouble que leur causerent les eaux; ils avoient les viscères du bas ventre paresseux, mais les eaux les aiguillonnèrent.

Cinquante-neuvième observation. 1750. 1751. Les eaux Chaudes & les autres guérissent souvent la dureté de l'ouïe, certaines especes de surdités, en les employant en injection & en les buvant. Les Anciens ont attribué à la fontaine de S. Roch de Bagnieres, la vertu spécifique de guérir les maladies des oreilles. J'ai été témoin d'une guérison opérée par les eaux de Baresges sur une jeune fille sourde depuis deux ans; ses mois qui parurent ensuite, acheverent totalement la cure.

Soixantième observation. Une femme âgée de trente-cinq ans, & bien réglée, étoit tourmentée d'une migraine; malgré tous les remèdes, ou peut-être par leurs mauvais effets la douleur occupa toute la tête, & ce mal cruel se faisoit sentir périodiquement. Les bains tempérés & les eaux Chaudes de Baresges prises intérieurement lui firent jeter au bout de quinze jours une matiere purulente, & elle fut radicalement guérie par le moyen de cette excretion critique.

Soixante-unième observation. On indiqua utilement les vélicatoires, les laitèux, les sudorifiques, les mercuriels & les antiscorbutiques, pour procurer du soulagement à une femme incommodée d'une ophthalmie, d'un dérèglement dans les menstrues, & d'une fièvre irrégulière, avec de continuelles douleurs de l'estomac; les eaux de Caunterets de la fontaine Laralière, prises intérieurement & en bains la délivrèrent, en dix-huit à vingt jours, de la fièvre, de l'ophthalmie, & lui rendirent un bon appétit.

Soixante-deuxième observation. Un homme âgé de trente-quatre ans, d'un tempérament chaud & sec, incommodé d'une chaleur d'entrailles, & d'une rougeur sur les yeux, fut totalement guéri par l'usage des eaux de Bagnieres de la fontaine de Salut.

Soixante-troisième observation. 1751. Un malade mélancolique ressentoit de vives secousses dans les viscères pendant le temps de la digestion, il avoit les jambes, les pieds & les mains souvent affectées de tumeurs douloureuses. Les muscles de toutes les parties de son corps étoient agités comme ceux d'un animal qui vient d'être tué, ce qu'on remarquoit au toucher. Tous les remèdes ordinaires furent vainement employés; le malade alla prendre les bains tempérés & boire les eaux de Baresges, & en très-peu de tems il fut guéri.

Soixante-quatrième observation. 1751. Un jeune homme sec & bilieux, après avoir fait un effort violent, ressentoit au milieu de la fesse gauche, de vives douleurs qui augmentoient pendant la digestion, au point que souvent il vomissoit les alimens qu'il prenoit; il but des eaux chaudes de Baresges, prit des bains tempérés & des douches chaudes, ce qui d'abord augmenta ses douleurs, & en fit naître une nouvelle dans l'oreille du même côté; ensuite il y eut une suppuration à cette oreille, & il survint un flux hémorrhoidal qui a guéri ce malade.

Soixante-cinquième observation. 1751. Les eaux chaudes de Baresges & les bains tempérés guérissent un homme qui, outre une douleur d'estomac, souffroit encore dans les bras, d'un rhumatisme que les différentes températures de l'air augmentoient.

Soixante-sixième observation. 1750. Une femme eut l'imprudence de laver ses jambes avec de l'eau froide un mois après être accouchée & dans un moment où elle suoit & avoit une fièvre lente, ce qui lui causa bien vite un rhumatisme très-considérable par-tout le corps & surtout vers la région des reins, avec une espèce de suffocation & de la fièvre. Elle fut radicalement guérie en quinze jours en prenant les eaux de la fontaine Laralière de Cauterets, l'appétit lui revint & les mois reparurent.

Soixante-septième observation. 1751. Les bains de Cauterets de la fontaine du Bois, exciterent d'abord une sueur abondante & rétablirent parfaitement un Payfan

qui depuis deux mois souffroit beaucoup d'un rhumatisme accompagné d'un engourdissement du côté droit. Un autre Payfan incommodé aussi d'un rhumatisme à la partie antérieure de la poitrine & de la région épigastrique, fut guéri en recevant sur la partie affligée des douches de la même source du Bois.

Soixante-huitième observation. 1751. Une femme âgée de cinquante ans, à la suite de la suppression de ses mois fut fort incommodée de vives douleurs à l'épaule, au coude & au poignet du côté gauche : elle prit les bains de la fontaine du Bois à Caunterets, & but de celles de la source de Laraliere ; elles provoquerent une sueur abondante, & l'été suivant ayant pris les mêmes remèdes avec le même succès & les mêmes phénomènes, elle se trouva radicalement guérie.

Soixante-neuvième observation. 1752. Un Militaire vigoureux, contracta une violente goutte sciatique en Boheme, il avoit entièrement perdu la force & l'embonpoint : il ressentoit presque continuellement cette vive douleur qui s'étendoit par l'abondance de l'humeur depuis le haut de la fesse droite jusqu'au genoux du même côté. Les remèdes ordinaires ne lui procurerent aucun soulagement, mais ayant fait usage des eaux de Caunterets de la fontaine Laraliere, & de celles du petit-bain, il eut des sueurs abondantes qui lui rendirent une parfaite santé.

Soixante-dixième observation. Les bains de Bagnieres de la fontaine Dumoret-Casaux, guériront un homme âgé de quarante-trois ans, d'un tempérament bilieux, & incommodé d'un rhumatisme au bras ; les bains du Roc-de-l'Ane en guériront un autre qui avoit une goutte sciatique, & ceux de la fontaine d'Arqué de Bagnieres rétablirent parfaitement un homme affligé de la même maladie depuis bien des années.

Soixante-onzième observation. 1752. Il y a des fievres rhumatifantes qu'il faut traiter avec beaucoup de précaution. Un Moine qui étoit tombé dans le marasme après

une fièvre putride, ne commença pas plutôt à recouvrer ses forces, que tous ses membres, les jointures enflèrent avec douleur : le malade avoit une fièvre lente, & s'étant mis à boire les eaux de Baresges, il eut la diarrhée du quatrième au septième jour : les bains tempérés qu'on ne put lui administrer qu'après environ vingt jours, à cause de son extrême foiblesse, dissipèrent peu à peu les douleurs, qui revinrent de nouveau : ayant fait usage du même remède trois années de suite, le malade parvint à jouir d'une parfaite santé ; car le flux excrétoire se faisoit lentement.

Soixante-douzième observation. 1752. Une femme âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament assez foible, étoit tourmentée d'un rhumatisme qui, à la suite d'une couche, s'étoit répandu sur le devant de la poitrine, sur le col, la tête & les épaules qui étoient enflées, avec érésipele. La fièvre continuoit & augmentoit même par l'usage intérieur des eaux Bonnes, elle évacua beaucoup de crachats purulens, & quantité d'excrétions par les narines, ce qui soulagea beaucoup la malade.

Soixante-treizième observation. 1750. Un homme bilieux avoit à la cuisse droite un rhumatisme, qui se termina par une enflure considérable de toute la jambe du même côté ; cette enflure étoit sur-tout visible par les dilatations variqueuses & presque infinies des veines. Les douches chaudes de Baresges, les bains tempérés, les eaux prises en boisson, rétablirent assez bien cette partie en deux ans : la jambe resta un peu grosse, mais sans douleur.

Soixante-quatorzième observation. Une femme fut attaquée, un peu après la suppression de ses mois, d'un rhumatisme à l'aîne gauche : la douleur se dissipoit par une enflure variqueuse dans la cuisse & la jambe du même côté, ce qui l'empêchoit absolument de marcher. L'usage des eaux de Baresges, comme dans l'observation précédente, la rétablirent parfaitement.

Soixante-quinzième observation. 1751. Un homme

bilieux souffroit beaucoup des hémorroïdes qui quelquefois empiroient, & se trouvoient bordées de tubercules plus ou moins grandes vers la fin de l'année. Le malade se rendit à Baresges, il y but beaucoup, y prit des douches & des bains tempérés, ce qui lui rendit les forces & l'appétit, & rétablit la partie affligée en son état naturel.

Soixante-seizieme observation. Une femme qui avoit fait différens efforts après une couche, avoit le ventre plein de varices, il étoit tellement enflé & les douleurs étoient si vives, qu'on craignoit l'inflammation; elle fit usage intérieurement & en bains, des eaux Bonnes & Chaudes, ce qui fit bien aux varices & emporta l'enflure du ventre.

Soixante-dix-septieme observation. 1750. Les eaux Chaudes ont guéri plusieurs vaisseaux spermatiques, qui, à la suite de violens efforts & après des débauches outrées, étoient devenus variqueux ou se dilatoient beaucoup pendant le paroxysme, entr'autres, dans un mélancolique que le chagrin avoit rendu malade.

Soixante-dix-huitieme observation. 1750. Une femme âgée de quarante ans, replete, cachectique, eut une suppression de mois; le vagin tomba alors & s'élevoit en bourrelet circulaire à l'orifice extérieur, sans causer de douleur, l'usage intérieur des eaux de la fontaine du Pré de Bagnieres, les demi-bains & les douches de la fontaine de S. Roch rendirent le ton au vagin, dans l'espace d'environ vingt jours.

Soixante-dix-neuvieme observation. Les eaux de Baresges coupées avec le lait & les bains tempérés rétablirent un malade affecté d'une strangurie ancienne, après laquelle il pissait le sang, & avoit des varices à l'anus.

Quatre-vingtieme observation. Une jeune fille avoit une hémorragie périodique du nez dont elle étoit incommodée tous les mois précisément avant & après ses purgations menstruelles. Cet accident fut guéri par l'usage intérieur & par les bains des eaux de Bagnieres de la fon-

taine de Salut. Les eaux Bonnes employées de même, rétablirent aussi une jeune fille qui avoit la même incommodité & qui crachoit le sang.

Quatre-vingt-unieme observation. 1751. Un jeune homme très-musculeux, & adonné à la débauche, fut attaqué de violentes douleurs de tête & d'un fréquent écoulement de sang par le nez; la cavité des narines étoit pleine d'excroissances semblables à des polypes. Il vint à Baresges pour y trouver sa guérison; en effet l'usage des eaux diminua les douleurs de tête & les excroissances des narines.

Quatre-vingt-deuxieme observation. 1751. Un jeune homme bilieux, sujet à l'hémorrhoye, presque sans fièvre, & une femme qui avoit la même maladie accompagnée de suppression de regles, furent soulagés en buvant des eaux Bonnes.

Quatre-vingt-troisieme observation. Les eaux de Bagnieres de la fontaine de Salut guériront un homme, âgé de quarante-sept ans, qui avoit des tumeurs œdémateuses aux jambes & aux cuisses. Les eaux de la fontaine de l'Ane rendirent la santé à un autre malade cachectique.

Quatre-vingt-quatrieme observation. 1751. Parmi les malades de la trentieme observation, plusieurs avoient le visage, les jambes & même tout le corps enflé: j'ai remarqué entr'autres une femme qui, après une suppression de mois, avoit la cuisse pleine d'eau qui étoit comme une source d'eau vive; elle fut radicalement guérie par l'usage intérieur des eaux Chaudes.

Quatre-vingt-cinquieme observation. Un homme assez robuste, après quelques accès de fièvre, eut une œdémie universelle, prit les bains de la fontaine de Theas à Bagnieres, & but des eaux de la fontaine de la Reine; celles-là exciterent une sueur abondante, & celles-ci lui lâcherent le ventre, & le purgerent, ce qui lui rendit une parfaite santé.

Quatre-vingt-sixieme observation. 1751. Quelques

enflures des jointures ont certainement pour cause des flux pituiteux. Un homme âgé de trente-six ans avoit un rhumatisme au bras : la plénitude de pituite avoit gagné toute l'articulation du coude dont elle empêchoit le mouvement, & avoit fait cesser la douleur : il y avoit tension & dureté, sans douleur, sans œdémate. On essaya en vain plusieurs remèdes : les douches chaudes de Baresges, précédées des bains tempérés, firent entièrement disparaître la tumeur, & rétablirent la liberté du mouvement.

Quatre-vingt-septième observation. 1751. Un autre étoit attaqué de la même maladie à la suite d'une goutte sciatique : le *tibia* & le *femur* paroissoient flotter dans une abondante humeur. Les douches chaudes de Baresges rendirent la circulation à cette humeur.

Quatre-vingt-huitième observation. Les eaux Chaudes prises intérieurement ont guéri un homme qui vomissoit tous les jours de la lymphe gluante. Les eaux de Bagnieres de la fontaine du Pré firent le même effet sur un autre qui étoit sujet à une affection catharrale ou à un flux pituiteux de la gorge, & qui évacuoit trop d'humeurs de la gorge. Une femme tourmentée de convulsions extraordinaires, avec des douleurs très-vives à la région de l'estomac, fut soulagée par l'usage intérieur des eaux de Baresges, qui lui firent évacuer par les selles une quantité de matiere glaireuse ; effet que j'ai très-souvent remarqué dans ces eaux ; les eaux de Baresges sur-tout font jeter une très-grande quantité de suc glaireux. J'ai guéri par le moyen des mêmes eaux, une diarrhée glaireuse de vingt jours, & quelquefois accompagnée d'un vomissement d'humeur pituiteuse. Il n'est pas rare de voir un vomissement de cette espece dans les pâles-couleurs où la malade jette une quantité de matiere glaireuse de l'œsophage ou du gosier, même après le repas, sans vomir les alimens, car alors l'estomac ne rejette rien. Nous avons souvent observé la guérison de ce vomissement, opérée par nos eaux.

Quatre-vingt-neuvième observation. Les eaux de Ba-

gnieres de la fontaine de Salut ont guéri un *pyralisme* opiniâtre, & celles de la fontaine de la Reine ont arrêté dans un autre malade, un écoulement d'urine. Les eaux Chaudes prises en boisson & en bains, ont rétabli un homme exténué par de fréquentes sueurs, quoique toutes les autres fonctions du corps se fissent bien. Ces dernières eaux ont radicalement guéri une jeune fille de quatorze ans, épuisée & affoiblie par les fleurs blanches & par de cruelles douleurs qu'elle ressentoit dans le dos & vers l'épigastre : elles lui rendirent les forces & firent paroître les mois. Les eaux de Cauterets furent très-salutaires à une femme de quarante-quatre ans, qui étoit tout-à-fait épuisée par les fleurs blanches. La plupart des femmes de la trente-huitième observation, avoient des fleurs blanches, toutes ont été guéries. Nous avons guéri à Bareges, par l'usage intérieur & par les bains tempérés des eaux Chaudes, une femme d'un tempérament extrêmement sec, qui depuis six mois étoit très-fatiguée des fleurs blanches, sans avoir ses purgations ordinaires, avec de la fièvre, une extrême maigreur, de la foiblesse & de vives douleurs de l'estomac. Pendant les premiers jours de la cure, l'écoulement des fleurs blanches augmenta, ce qui nous fit présager qu'il surviendrait une fièvre critique, ou un dérangement dans les excrétiions, ce qui arriva en effet avec une petite sueur : cette fièvre ne dura pas long-tems ; les forces de l'estomac furent bientôt rétablies, & enfin au bout d'environ quarante jours les regles reparurent, & la malade fut guérie. Une femme exténuée des fleurs blanches depuis deux ans, a été guérie par les eaux de Bagnieres de la fontaine Laferre.

Quatre-vingt-dixième observation. 1751. Un vieillard, dont la jeunesse n'avoit pas été régulière, étoit tourmenté d'une rétention d'urine dont les accès étoient modérés par l'excrétion d'une matière glaireuse. Les eaux de Bareges prises intérieurement & les bains tempérés rendirent la vie supportable à ce vieillard souffrant. Il y

a déjà long-tems qu'on prescrit avec succès les eaux de la fontaine de Salut de Bagnieres, contre la strangurie & la disurie; & une foule d'exemples nous convainquent aujourd'hui que nos eaux guérissent ou au moins diminuent un grand nombre de maladies de la vessie & des parties voisines.

Quatre-vingt-onzieme observation. 1750. J'ai observé que les vives douleurs dans les reins, les épaules, les dents, &c. étoient promptement apaisées par les bains des eaux Chaudes, de celles de Baresges & de Cauterets, &c. & que les bains & les douches leur sont si efficaces, qu'elles ne se font presque jamais plus ressentir. J'ai remarqué de même que la plupart de ces douleurs s'apaisoient promptement par l'application d'une brique chaude, ou d'un sachet rempli de millet ou d'avoine toute chaude, &c.

Quatre-vingt-douzieme observation. Une femme eut l'humérus cassé à l'articulation supérieure, son bras se dessécha ensuite, les tendons se contracterent & se desséchèrent, & les doigts devinrent crochus. Elle but des eaux de Baresges, y prit des douches & des bains tempérés, ce qui a rétablit le bras dans son état naturel.

Un rhumatisme opiniâtre dessécha la cuisse d'un homme mélancolique; les eaux de Baresges employées à l'ordinaire, pendant trois ans, rétablirent cette partie malade. Ces mêmes eaux prises en douches & en bains pendant long-tems, ont guéri deux femmes, dont l'une avoit toutes les parties du corps en marasme, & les deux jambes recourbées contre les fesses, & l'autre avoit la jambe droite en marasme, avec une tumeur lymphatique dans la partie supérieure de la cuisse. On a vu les eaux Bonnes & les autres, guérir dans les doigts, dans les pieds & dans les mains, le marasme qui provenoit de l'abus de l'esprit de vin dans la cure des luxations, de la piquure des tendons, ou de quelque cause intérieure.

Quatre-vingt-treizieme observation. 1749, 1750, 1751 & 1752. Les eaux Bonnes, de Baresges ont une vertu spécifique, reconnue de tout tems, pour guérir les ulcères. Il n'est aucune partie du corps dont les ulcères n'aient été guéris par ces eaux, c'est ce que nous avons remarqué & écrit dans nos Journaux; que les ulcères soient invétérés ou non, quelque soit leur nature, pourvu qu'ils n'aient pas une cause intérieure & incurable, ils ne tiennent presque jamais contre les bains, les douches ou l'usage intérieur de ces eaux.

Quatre-vingt-quatorzieme observation. Un Payfan ressentoit de grandes douleurs dans les viscères, il en fut délivré par une éruption considérable de varices dans la jambe, où il survint un ulcere que les remèdes ordinaires ne purent enlever; la jambe s'enfla de jour à autre, & les douleurs se faisoient sentir de tems en tems. Les eaux Bonnes employées intérieurement & extérieurement acheverent la cure de cet ulcere en deux étés, & rétablirent la jambe dans son état naturel.

Quatre-vingt-quinzieme observation. Un Espagnol avoit les jambes extrêmement œdemateuses & toutes couvertes d'ulcères anciens, contre lesquels tous les remèdes ordinaires avoient échoué, il y avoit vingt-quatre ulcères dans une seule jambe: les eaux de Baresges le guérèrent en soixante jours.

Quatre-vingt-seizieme observation. 1750, 1752. Un ouvrier avoit avalé une épingle de fer qu'il croyoit avoir mis bas avec les excréments par l'anus. Au bout de deux ans l'extrémité de l'anus s'enfla & devint très-calleuse. Il but des eaux Bonnes, en prit des douches & des bains, & au bout de quatorze jours elles procurèrent la suppuration, l'épingle sortit, & la cicatrice se forma par le même remède. Une personne qui avoit une fistule très-compiquée à l'anus, fut parfaitement guérie par l'usage intérieur & par les douches des eaux de Baresges.

Quatre-ving-dix-septieme observation. Quelques callosités se sont résolues par nos eaux, auxquelles cependant

un

un grand nombre résiste. Les eaux de Baresges ont guéri un enfant auquel il étoit survenu une tumeur aux muscles du col, après la petite vérole. Les mêmes eaux ont diminué une tumeur dans la fesse d'une femme, tumeur occasionnée par la suppression des mois; le dessus de la tumeur se résolvoit bien, mais le noyau résistoit. Nous avons souvent guéri, par le moyen de ces eaux employées de diverses manières, des tumeurs au col, lesquelles n'étoient autre chose que des petites glandes lymphatiques, augmentées de volume & remplies d'humeurs, des oreillons, des glandes aux aisselles, & même les enflures des mammelles.

Quatre-vingt-dix-huitième observation. Nos eaux sont souveraines pour chasser du corps les matières étrangères qui peuvent s'y trouver. Nous en avons donné un exemple dans la quatre-vingt-seizième observation. Les eaux de Baresges ont cette vertu à un degré très-éminent sur toutes les autres. De fameux guerriers, tous couverts des blessures qu'ils avoient reçues en combattant pour la patrie, ont laissé ici, comme des trophées, différentes balles. Des Chirurgiens avoient guéri la blessure qu'une balle avoit faite à la joue d'un Militaire, mais ils avoient oublié la balle: le malade avoit de fréquentes hémorragies de nez, & il vint à Baresges dans l'espérance d'y être guéri. En effet, ces eaux le rétablirent parfaitement, après lui avoir fait répandre une grande quantité de sang par les narines, & firent sortir la balle qui probablement avoit séjourné dans les sinus. Un autre Militaire fut blessé dans les muscles de la poitrine, du côté droit, sans que la cavité du *thorax* ou les côtes aient été touchés; il y avoit deux plaies, une en devant & l'autre par derrière: elles étoient toutes parfaitement cicatrisées; mais il ressentoit des douleurs aiguës pareilles à celles d'un rhumatisme dans tout ce côté; les douches & les bains de Baresges rouvrirent une des cicatrices, d'où sortit une balle, ce qui rétablit totalement le malade. Une jeune fille se rendit à Baresges pour se faire guérir d'un ulcère qu'elle

Tome II.

E

avoit à la poitrine : on lui croyoit les côtes cariées ; les eaux firent sortir une aiguille & la malade fut rétablie. Un homme étant tombé par terre se fit une blessure auprès des levres, qui ne put se cicatrifer par le secours d'aucun remede : les eaux de Bareges firent sortir un petit morceau de bois, & le malade fut guéri. Il y a une quantité prodigieuse de cures semblables connues dans tout le pays.

Quatre-vingt-dix-neuvieme observation. 1750, 1751. Les eaux de Bareges ont guéri trois fistules, caulées par une balle dans la partie supérieure de l'épaule ; la balle avoit percé l'omoplate, & avoit cassé la clavicule ; ces eaux ont aussi guéri quatre autres trous fistuleux dans le genou, à la suite d'un abcès causé par un rhumatisme, & deux trous, dont l'un dans la partie inférieure du bas ventre, & l'autre au milieu de la fesse pénétrait jusqu'à l'os. Nous avons été témoins de la guérison d'un ulcere fistuleux aux testicules & d'un abcès aux jointures de l'épaule, opérée par les eaux Bonnes ; de même que de deux ulceres & de fistules aux pieds, à la suite d'une luxation, par celles de Bareges.

Centieme observation. 1750, 1751. Un homme du commun qui avoit mené une vie fort réguliere, fut tourmenté à l'âge de trente ans de douleurs très-vives aux extrémités du corps ; il se forma une tumeur au *tibia*, d'où les eaux de Bareges firent sortir une esquille, après y avoir excité une inflammation & une suppuration ; au bout de soixante jours la cure fut parfaite. Nous pouvons citer une foule innombrable de maladies des os guéries par le secours de nos eaux ; savoir, un genou cassé d'un coup de balle & un *femur* carié après la petite vérole, par celles de Bareges ; la guérison d'une multitude d'os cariés, par les eaux Bonnes ; la carie dans les vertebres des reins & plusieurs caries dans les côtes, par celles de Bareges ; la carie du *sternum* par les eaux Bonnes ; les caries des clavicules, de l'omoplate & du bras, à la suite de la petite vérole & des fractures, par celles de Bareges : des caries de phalanx

ges des pieds & des mains , par les eaux Bonnes ; la carie de l'os éthmoïde, par les eaux Bonnes & par celles de Bareges ; la carie du menton , des orbites , des oreilles , du front , enfin de tous les os du corps , sans même en excepter les cartilages du larinx & de la trachée-artère , ni l'os coccyx , tous ces caries , dis-je , sont guéries par nos eaux minérales.

Cent unieme observation. 1751. C'est ici le lieu de parler des fistules lacrymales , nous avons aussi employé pour leur guérison les eaux de Bareges , suivant la méthode des Modernes , nous avons fait faire des injections & prendre des douches : j'ai été témoin de la guérison d'une fistule dans laquelle le sac nazal étoit dilaté & qui jettoit beaucoup de pus par la jonction intérieure des paupieres ; cette cure a été opérée par les douches des eaux Bonnes , & par ce seul moyen le conduit nazal s'est ouvert.

Cent deuxieme observation. 1750, 1751. Les bains & les injections des eaux de Bareges ont arrêté une perte de sang & calmé des douleurs & des mouvemens convulsifs occasionnés par la dureté & la paresse de la matrice. Les eaux Bonnes ont guéri un ulcere à la matrice à la suite d'une couche. Celles de Bareges ont guéri un autre ulcere de la matrice qui avoit percé les muscles de l'abdomen , enforte que l'eau que l'on jettoit dans le vagin sortoit par les parois du bas ventre, & vice versa.

Cent troisieme observation. 1751, 1752. Quelqu'un ayant reçu une blessure au pubis d'un coup de balle qui étoit entré dans la vessie , ne pouvoit contenir ses urines. Il eut recours aux eaux de Bareges , elles le guériront de cette fistule. Un homme qui pissait du pus mêlé avec les urines (il y avoit eu auparavant des signes de suppuration dans les reins) trouva sa guérison dans les eaux Bonnes. Nous avons vu guérir à Bareges deux ulceres décidés de la vessie , qui avoient une cause intérieure.

Cent quatrieme observation. 1750, 1751, 1752. Une femme étoit réduite dans un état si déplorable par une

dyssenterie qui fut suivie d'un ulcere au canal intestinal ; que chaque fois qu'elle alloit à la garde-robe , elle s'évanouissoit : elle rendoit du pus & des matieres mêlées de sang ; elle étoit tombée dans le marasme avec fièvre & paroissoit désespérée , car les remedes ordinaires ne lui avoient procuré aucun soulagement. Elle fit usage des eaux Bonnes & fut guérie de la diarrhée en quatre jours , toutes les douleurs furent par-la dissipées. Les mêmes eaux firent un effet semblable sur un homme attaqué de la maladie précédente , & qui avoit inutilement essayé tous les remedes pendant huit mois , & sur une femme qui , après une couche , rendoit du pus par les selles. Les eaux de Barèges ont guéri de même un grand nombre d'ulceres des intestins.

Cent cinquieme observation. J'ai vu opérer de bons effets aux eaux de Cauterets sur des jeunes gens qui avoient les glandes du mésentere enflées. On a observé la même chose des eaux de la fontaine de Salut à Bagnieres. Les eaux Bonnes ont guéri un enfant en marasme , il avoit en outre une fièvre journaliere dont les accès étoient accompagnés de frissons , il étoit aussi affecté d'un flux cœliaque. On dit qu'autrefois on employoit avec succès les eaux du Petit-bain de Bagnieres , contre le flux cœliaque.

Cent sixieme observation. Les eaux Chaudes de Barèges , & les bains tempérés ont dissipé l'enflure de la rate dans un enfant & dans un adulte. Nous avons vu dès le huitieme jour une diminution considérable dans des tumeurs dures & insensibles , en buvant les eaux & en prenant les bains : les mêmes eaux ont beaucoup diminué l'enflure du foie d'un homme hypocondriaque. Toutes nos eaux font disparoitre la surabondance d'humeurs dans les vaisseaux des visceres ; j'ai vu les eaux de Cauterets enlever une tumeur à une femme hystérique & hypocondriaque dont le foie & la rate paroissoient embarrassés. J'ai été témoin de la guérison de la vésicule du fiel enflé , opérée par les eaux de Bagnieres.

Cent septieme observation. Un homme qui jouissoit

autrefois du tempérament le plus robuste, après un travail excessif de corps & d'esprit, fut incommodé de la fièvre & devint très-mince & extrêmement foible : la jambe droite s'enfla, & eut une érysipèle qui reparoissoit de tems en tems ; il survint une enflure qui s'étendoit jusques sur toute la région du bas ventre, en sorte que les maîtres de l'Art attribuoient cette enflure au foie & à l'omentum. De jour en jour les forces & l'appétit diminuoient, & les remèdes ordinaires n'apportoient aucun soulagement. Le malade but d'abord chez lui les eaux de Cauterets, & ensuite à la fontaine même, ce qui lui rendit une santé parfaite ; l'enflure de la jambe & de l'abdomen disparut, les forces & l'appétit revinrent.

Cent huitième observation. Une femme d'un tempérament spongieux étoit sujette à des jaunisses qui revenoient, & à une fièvre continue avec des aigreurs ; cela se termina par une fièvre accompagnée de frissons & de douleurs dans l'hypocondre droit, & par une suppuration du foie. Les eaux Bonnes augmentèrent d'abord la fièvre, ensuite la malade rendit pendant trois jours du pus avec les urines : les symptômes reparurent vers le douzième jour, néanmoins en continuant l'usage du même remède la malade rendit cependant du pus par les selles, ensuite les forces se rétablirent & elle se porta très-bien.

Cent neuvième observation. 1750. Un Gentilhomme, dont le frere étoit mort pulmonique, crachoit le pus à l'âge d'environ quarante ans, (il avoit eu de tems en tems des crachemens de sang) il avoit la fièvre, son appétit étoit presque entièrement perdu : déjà on remarquoit des sueurs nocturnes, la diarrhée & les crachats étoient évidemment purulens ; de jour en jour le mal empiroit : l'usage de eaux Bonnes lui rendit l'appétit & les forces, dégagèa la poitrine & tarit en soixante jours les crachats qui d'abord avoient été augmentés.

Cent dixième observation. 1750. Un Gentilhomme ayant eu le poulmon percé d'un coup d'épée, cracha beaucoup de sang & de pus. Les eaux de Cauterets sus-

rent favorables à l'ulcere. Cet homme étoit sec & vigoureux : les eaux Bonnes lui dégagerent la poitrine ; elles rendirent le pus louable, de fétide qu'il étoit, & le malade se portoit beaucoup mieux, lorsqu'il quitta les eaux.

Cent onzieme observation. 1752. Une femme tourmentée d'une toux violente avec crachement de sang depuis trois mois, cracha une petite pierre de la grosseur d'un pois, & en même tems le pus. Les eaux Bonnes furent efficaces contre son ulcere & lui donnerent de l'embonpoint. J'ai aussi connu un homme qui en touffant cracha un morceau de clou, ce qui lui soulagea beaucoup la poitrine & la gorge ; il prit les eaux Bonnes & les crachats tarirent.

Cent douzieme observation. 1750. Un jeune homme de vingt-six ans, d'un tempérament sec, foible & bilieux, étoit tourmenté d'un rhume cruel & crachoit fort peu : il eut pendant long-tems une chaleur brûlante dans l'intérieur de la trachée, avec une difficulté violente de respirer : il prit les eaux de Catterets de la fontaine Laraliere, sa poitrine fut dégagée & il se trouva parfaitement guéri.

Cent treizieme observation. 1750. Un homme après une peripneumonie crachoit le pus ; il étoit foible, très-maigre & avoit la fièvre : il but des eaux Bonnes qui le firent d'abord cracher beaucoup, ensuite il rejeta des especes de membranes qui étoient la poche de l'abcès, ce qui dégagca sa poitrine & lui fit prendre des forces & de l'embonpoint.

Cent quatorzieme observation. 1750. Un homme d'un tempérament spongieux & humide, avoit mal aux yeux dès l'enfance, & étoit en outre affecté d'un espece d'œdematie par tout le corps ; ces accidens étant disparus en avançant en âge, il fut incommodé d'un asthme humide ; il ressentoit tous les jours deux ou trois accès : les eaux de Catterets de la fontaine Laraliere, ne lui firent presque point d'effet, celles du Petit-bain rendirent les accès moins fréquens, augmenterent prodigieusement la quantité des

crachats, & l'usage de ces eaux ayant été continué pendant plus d'un mois, le malade fut long-tems sans ressentir aucun accès de l'asthme.

Cent quinzieme observation. 1751. Un jeune homme bilieux, sujet de tems à autre aux fievres intermitentes, fut attaqué d'une fievre maligne, sur la fin de laquelle sa langue tomba en paralysie, elle fut guérie par le retour de la même maladie; alors la poitrine se trouva embarrassée, d'abondans crachats de matiere purulente la dégagerent: il eut après cela une fievre lente & la diarrhée, il tomba en marasme, les pieds enserent, il y avoit trois mois qu'il ne pouvoit se coucher sur le dos, & on craignoit la suffocation au moindre mouvement du corps qu'il auroit pu faire. Les eaux de la fontaine Laraliere de Caunterets ne faisoient presque point d'effet: celles de la fontaine Mahourat dégagerent la poitrine, diminuerent la suffocation & exciterent les crachats; ensuite l'estomac digéra plus facilement & les forces se rétablirent. Au printems suivant le malade cracha encore le sang, & il y avoit crainte de suffocation avec fievre; alors les mêmes eaux de la fontaine Mahourat de Caunterets débarassèrent tellement la poitrine, que tout le corps se trouva très-bien rétabli, à l'exception de la langue qui souffre encore quelques accès de paralysie.

Cent seizieme observation. 1751. Un jeune homme eut une pleurésie, qui fut suivie d'une fievre lente, de sueurs, d'une difficulté de respirer, de la toux, d'une grande foiblesse & devint fort maigre: les adoucissans & tous les remedes indiqués contre les maladies de la poitrine ne lui procurerent aucun soulagement. Le malade vint à Bareges sans prendre de conseils, & but des eaux de la fontaine de la Chapelle, qui lui affoiblirent bientôt tout-à-fait l'estomac, ensuite de dépit il se mit à boire les eaux Chaudes. La quatrieme nuit après qu'il eut bu les eaux Chaudes, & la sixieme après avoir bu les eaux tièdes, il faillit d'être suffoqué, il cracha une prodigieuse quantité de pus, & se porta mieux de jour en jour, de sorte

E iv

qu'au bout de trois mois il jouissoit de la santé la plus parfaite & avoit repris toutes ses forces. C'est le seul exemple que nous ayons vu à Bareges. Mon pere guérit de même, il y a trente ans, un pulmonique dans le troisieme période de la maladie, par l'usage des eaux Chaudes, après lui avoir auparavant prescrit les eaux Bonnes. C'est ainsi que le courage, les erreurs & les dangers du malade peuvent servir à éclairer la Médecine.

Cent dix-septieme observation. On dit que les eaux de Bagnieres ont guéri une caratacte. J'ai cependant vu cette maladie résister opiniâtement aux eaux de Bareges & aux autres; mais j'ai observé que les eaux de Bareges & les eaux Bonnes avoient un peu diminué des petites cicatrices ou des callosités à la cornée, qui étoient des effets de l'inflammation.

Cent dix-huitieme observation. Un jeune homme qui avoit été guéri d'une fièvre intermittente par l'usage du kinkina, devint inquiet, mince, foible, ses joues s'applatirent, ses yeux se gonflerent, sa peau devint âpre & rude, & les viscères du bas-ventre étoient retirés. Les eaux de Cauterets de la fontaine Laraliere firent disparaître tous ces accidens, les forces revinrent, & l'estomac fit bien ses fonctions.

Cent dix-neuvieme observation. Un jeune débauché se trouvant attaqué d'une foiblesse de reins qui augmentoit de jour en jour, devint si maigre qu'on l'auroit pris pour un squelette couvert d'une peau. Il n'avoit plus ni forces ni appétit, il ne pouvoit remuer ni bras ni jambes, il ressentoit des douleurs continuelles à l'épine du dos, il avoit les paupieres enflées, les yeux gonflés & horribles, la peau rude, écailleuse, sale & toute couverte de crasse farineuse. Il resta dix mois dans cet état sans recevoir aucun secours des remedes qu'il prit. Il recouvra l'appétit & les forces par l'usage intérieur des eaux chaudes de Bareges & en prenant les bains tempérés; il eut de la fièvre, & la peau toute couverte d'une espee de galle; enfin au bout d'environ soixante jours il devint agissant,

la sueur & des urines troubles couloient en abondance, ce qui lui faisoit dire qu'il étoit guéri, mais je craignois qu'il ne se fût trompé.

Cent vingtieme observation. Nos eaux guérissent souvent les convulsions, sur-tout celles qui doivent leur naissance à l'estomac. J'ai vu sept paralytiques guéris à Baresges en l'année 1751. 1°. Un jeune homme attaqué d'une très-légere apoplexie, dont les jambes étoient paralytiques, fut guéri par les bains, l'usage intérieur des eaux & les douches. 2°. Un autre jeune homme qui incontinent après avoir beaucoup mangé, avoit traversé une riviere à la nage tout en sueur, & qui après une légère apoplexie fut incommodé d'une *hemiplegie*, s'est trouvé presqu'entièrement guéri par nos eaux en deux étés. 3°. Une paralytie de côté, avec perte de mémoire, fut aussi presqu'entièrement guérie par leur moyen. 4°. Un autre recouvra le mouvement de la jambe, mais non pas celui du bras (ce qui s'observe souvent.) On pourroit encore rapporter trois autres observations semblables à celles-ci, c'est-à-dire, dont les malades ont été fort soulagés, mais non pas radicalement guéris. Nous avons aussi la cure d'un jeune homme qui avoit tellement eu les jambes affectées d'une attaque de paralytie, qu'il marchoit sur les genoux, de même que celle d'un homme qui, à la suite d'un coup à la tête, avoit une paralytie au bras.

Cent vingt-unieme observation. Les eaux Chaudes ont parfaitement rétabli en quinze jours, un homme qui avoit tout un côté paralytique, jusqu'à la moitié de la langue, du palais & du gosier. Les bains des eaux Chaudes de la fontaine du Roi ont aussi guéri un autre homme attaqué de la même maladie. Plusieurs malades ont trouvé aussi un grand soulagement ou leur guérison à Caunterets.

Cent vingt-deuxieme observation. Un vieillard attaqué d'une légère apoplexie, recouvra l'usage de la jambe, & non celui du bras, par l'usage des eaux de Bagnieres

de la fontaine de Saint-Roch. Les bains des eaux de la fontaine Theas de la même Ville, ont opéré la guérison de trois paralytiques, dont deux étoient d'un tempérament pituiteux, & le troisieme d'un tempérament sanguin.

Cent vingt-troisieme. Nous avons vu un vieillard affecté d'une paralysie qui avoit succédé à un rhumatisme très-violent qui occupoit tout un côté, l'œil, l'oreille & la langue étoient très-malades, il vint aux eaux; celles de la fontaine de Saint-Roch de Bagnieres eurent peu de succès, & je lui conseillai de quitter l'usage de celles de Bareges qui lui étoient très-nuisibles. Ainsi j'ai remarqué que nos eaux n'apportoient aucun soulagement à la plupart des paralytiques, qu'elles étoient même contraires à plusieurs.

Cent vingt-quatrieme observation. Un épileptique âgé d'environ trente-cinq ans vint à Bareges; il y but les eaux & y prit les bains sans le conseil d'aucun Médecin: il tomboit rarement de ce mal en public: le sixieme jour qu'il faisoit usage des eaux il tomba trois fois dans des convulsions plus vives qu'il n'en avoit jamais eues. Ayant été appelé je réfléchis sur le dérangement causé par la force de ces eaux, & je pensois que la crise pourroit devenir critique; dans un danger si pressant j'eus recours à la saignée, j'eus même soin de la faire réitérer. Je conseillai ensuite au malade de quitter nos eaux, au moins celles de Bareges. Falloit-il en continuer l'usage? C'est ce que je ne pense pas. On doit attentivement remarquer ici le sixieme jour, que Galien appelloit le tyran dans les maladies aiguës. Si je fus trompé dans cette observation, du moins ne le fus-je pas dans les autres; & j'ai constamment remarqué que le sixieme jour depuis le commencement de l'usage des eaux prises à une certaine dose, avoit quelque chose de singulier qu'on ne voit pas les autres jours, enforte que la fièvre que causent ces eaux approche des maladies aiguës. C'est peut-être pour cela que les Anciens ordonnoient l'usage intérieur

des eaux pendant neuf ou quinze jours, coutume qui est encore celle du vulgaire. Quoiqu'il en soit, s'estime que les eaux de Bares ne conviennent point dans l'épilepsie; car ces eaux Chaudes affectent extrêmement la tête, ainsi on ne doit les employer qu'avec précaution dans les paroxysmes d'épilepsie.

Cent vingt-cinquième observation. 1751. Un homme bilieux sujet aux vertiges, buvoit avec plaisir des eaux de Bares; il mangeoit beaucoup, & sa table étoit splendidement servie, eu égard à la paresse de son ventre qu'il appelloit une *chaleur*: il devint replet, & au bout de trois mois il mourut d'apoplexie. Un Militaire reçut une blessure au-dessus de la tête, sans que l'os fût touché, par une balle qui le frappa perpendiculairement. On regarda cela comme peu de chose & la plaie fut facilement guérie. Cependant il lui survint un engourdissement, une douleur, une pesanteur de tête, un embarras dans la vue, une œdématie de tout le corps & la fièvre: le malade vint à Bares, il voulut boire des eaux & y prendre des bains & des douches: au bout d'environ vingt jours il fut attaqué d'une fièvre maligne au cerveau qui en sept jours l'emporta. A l'ouverture du cadavre on trouva le cerveau sain; il y avoit dans l'os sphénoïde un sâchet ou vessie, qui pouffoit le cerveau en haut: on ouvrit le sâchet, d'où il sortit quantité de farine. Le corps de l'os sphénoïde & l'os ethmoïde tout entier étoient absolument cariés. D'où il paroît évidemment que la force des eaux avoit porté à la tête une quantité d'humours, ce qu'il faudroit cependant éviter dans ces sortes de maladies, parce que l'excrétion critique est impossible.

Cent vingt-sixième observation. Nos eaux minérales sont très-pernicieuses dans les maladies idiopatiques du cœur. Deux hommes étoient affectés fortement de palpitations de cœur; l'un les pouvoit attribuer à des chagrins cuisans, & l'autre y étoit sujet depuis l'enfance, sans aucune cause apparente. Dès qu'ils prenoient quel-

que remède ou des alimens qui augmentoient la chaleur ou les mouvemens du cœur, les palpitations les tourmentoient jusqu'à les faire évanouir. Enfin cette maladie, qui avoit duré plusieurs années augmentant, ils moururent l'un & l'autre d'une surabondance d'humeurs dans la poitrine, malgré les saignées. Le cœur du premier étoit monstrueusement dilaté dans toutes ses dimensions, il étoit comme un cœur de bœuf & même plus gros, mais d'ailleurs sain. Dans le cœur du second les valvules de l'aorte étoient presque offeuses, & ne pouvoient fermer la cavité du cœur, elles étoient garnies intérieurement de quantité de concrétions polypeuses. Enfin un soldat qui avoit un ulcere scorbutique à la jambe, ne trouva aucun soulagement dans les eaux de Baresges, au contraire, il mourut au bout de trois mois qu'il en faisoit usage. Il avoit le cœur & le péricarde pleins de petits ulcères; il avoit été sujet à des palpitations & à un très-grand mal de tête; il mourut apoplectique. Tout cela prouve évidemment que nos eaux, au moins celles de Baresges, ne guériront pas les maladies qui auront leur siege principal dans le cerveau ou dans le cœur.

Cent vingt-septieme observation. 1750. J'ai vu six pulmoniques auxquels les eaux Bonnes ont causé la mort, ou du moins ne leur ont procuré aucun soulagement; j'en ai vu d'autres chez lesquels elles augmentoient l'expectoration, & d'autres au contraire chez lesquels elles la diminuoient, quelques-uns encore concevoient les plus belles espérances les premiers jours de leur usage, mais ils ne tarديوient pas à s'appercevoir que cette espérance étoit dangereuse.

Cent vingt-huitieme observation. 1751. Les eaux de Cauterets ont rendu l'appétit à un pulmonique dont le foie avoit une tumeur, enforte qu'il recouvra les forces & acquis l'embonpoint d'une personne saine. Mais il lui survint, pendant l'hiver suivant, à la pulmonie des douleurs de rhumatisme aux bras & aux cuisses (c

qui s'observe assez souvent pour le malheur de ces malades) & il mourut au printems suivant.

Cent vingt-neuvieme observation. 1751. Un homme d'un tempérament mélancolique & sec qui avoit une tumeur au foie, étoit attaqué toutes les années de la fièvre avec douleur à l'hypocondre droit, difficulté de respirer & aphonie : l'usage intérieur des eaux de Caunterets lui dégagga la poitrine pendant trois ans, le foie se gonfla de plus en plus, & le malade y ressentoit des douleurs tout au tour : enfin en 1750 l'usage des mêmes eaux lui causa une vive hæmophthysie, la fièvre parut calmée, cependant le malade mourut pendant l'hiver.

Cent trentieme observation. 1751. Un jeune homme qui s'étoit fatigué la poitrine à chanter, eut un abcès au grand doigt de la main gauche, qui avoit, comme on dit, une cause intérieure : dès que le doigt suppura, le malade prit les eaux & les bains des eaux Bonnes, & il devint pulmonique ; il eut une œdematie à la joue gauche, du même côté que le doigt malade, ce qui a fait conjecturer que le siege du mal étoit du côté gauche de la poitrine.

Cent trente-unieme observation. 1751. Un habitant d'un lieu marécageux & froid, buvant ordinairement de l'eau de puits, déjà âgé & d'un tempérament bilieux eut deux abcès spontanés, un au doigt du milieu du pied droit, & l'autre au grand doigt de la main du même côté ; ces abcès furent précédés de beaucoup de pus, de sang, avec une toux, un peu de fièvre & une sécheresse de la peau : après l'avoir fait saigner & purger je lui prescrivis les laiteux, les antiscorbutiques & les eaux Bonnes avec la diette. Le malade s'appercevant lui-même que les ulceres & la poitrine alloient beaucoup mieux en faisant seulement usage des eaux, négligea de prendre les autres remedes que je lui avois ordonné, il se contenta de boire les eaux qu'il appelloit *divines* : peu de jours après, il vint me trouver tout transporté de joie, me montrant ses doigts & me faisant valoir la force de sa poitrine :

les ulcères des doigts étoient parfaitement cicatrisés, la poitrine étoit bien libre & dégagée, on ne remarquoit presque plus de fièvre au pouls; je crus être convaincu & je gardai le silence; mais qu'arriva-t-il? Environ quinze jours après je fus appelé au sujet d'une tumeur insensible qui lui survint au mésentère, & qui croissoit de jour en jour: je ne pus empêcher ce progrès, j'essayai en vain de rétablir la suppuration dans les doigts, & malgré tous les remèdes le malade mourut un mois après la naissance de cette tumeur.

Cent trente-deuxième observation. J'ai déjà observé, il y a long-tems, que les eaux de Bagnières étoient pernicieuses aux affections idiopathiques des poulmons. Les eaux de cette Ville de la fontaine du Salut firent déclarer un ulcère à la poitrine d'une femme qui avoit eu une suppression de ses mois après une couche. Les eaux de la même fontaine réduisirent à la dernière extrémité une fille qui avoit un petit ulcère aux poulmons, & auquel les eaux Bonnes apportèrent quelque soulagement. Les eaux de Bagnières donnerent la mort à une autre fille mince & sèche, qui ayant perdu l'appétit, étoit attaquée d'une pleurésie qui fut suivie d'un ulcère aux poulmons. Les eaux de la fontaine du Salut & du Pré de Bagnières augmentèrent la difficulté de respirer à une femme âgée de cinquante ans qui étoit tourmentée d'une espèce d'accès d'asthme & de douleurs de colique: elle eut ensuite la toux, son œil droit devint rouge, la paupière & la joue du même côté s'enflerent, il fallut se coucher sur le côté, il y eut œdématic au pied droit, les crachats de pus, la fièvre & la mort s'ensuivirent au bout de deux mois. Un jeune homme qui avoit les écrouelles, but des eaux de la fontaine de Salut, l'année suivante il cracha le pus & mourut.

Cent trente-troisième observation. Parmi les asthmatiques nous avons vu une femme qui étoit attaquée d'une hémoptysie le cinquième jour qu'elle buvoit les eaux de

Bagnieres de la fontaine de la Reine. Tout le monde fait que les eaux Bonnes, Chaudes, de Caunterets & de Bareges ne font presque ni bien ni mal à plusieurs asthmiques. A peine pourroit-on compter deux ou trois asthmes bien décidés qui aient été guéris par l'usage de nos eaux, je parle de ces maladies dans les adultes : il faut bien distinguer le soulagement, de la guérison complete. Ne doit-on pas souvent mettre les asthmes au nombre des maladies incurables ?

Cent trente-quatrième observation. 1750. Il ne faut pas croire que les ulceres, la carie & les dispositions extérieures au marasme, cèdent toujours à la vertu de nos eaux. Un homme bilieux avoit le bras droit attaqué de marasme, ses tendons étoient devenus calleux, & ses doigts ne pouvoient plus s'étendre : l'usage des douches & des bains de Bareges pendant deux mois ne lui fut d'aucun secours. Un Américain d'un tempérament bilieux, qui dans sa jeunesse chassoit beaucoup & alloit souvent dans des endroits marécageux tout en sueur, qui d'ailleurs avoit été sujet aux hémorrhoides, eut les parties inférieures attaquées de convulsions & de marasme, il étoit de tems en tems tourmenté de vertiges, enfin les vents & des mouvemens convulsifs jusques aux muscles de l'abdomen, rendirent la maladie très-aiguë ; il eut recours à différens remedes dans l'isle de S. Domingue où il prit inefficacement les eaux chaudes de Banic : il se rendit enfin à Bareges, on lui administra les eaux de toutes les manieres, sans avoir pu lui procurer le moindre soulagement. J'ai observé plus d'une fois que nos eaux n'avoient aucune vertu contre le marasme des bras & des pieds.

Cent trente-cinquième observation. Les eaux de Bareges ne soulagerent en aucune façon une fille de vingt-quatre ans qui avoit un pied tout couvert d'ulceres, avec carie des os ; cette maladie avoit été occasionnée par un coup, & la suppuration avoit arrêté le cours des

mois chez cette fille. Les mêmes eaux ne firent pas un meilleur effet sur un Payfan qui avoit au genou & à la jambe des ulcères qui traversoient les jointures & d'où sortoient des vers, avec carie des os.

Cent trente-sixieme observation. 1750. Un Soldat avoit eu le pied fort endommagé par un éclat de bombe, les os du tarfe & du metarfe étoient collés l'un contre l'autre, l'astragale étoit attaché au tibia, & la sinovie concrete s'élevoit en rond au-dessus de l'articulation: les bains & les douches de Bareges furent inutilement employées. Dans le même tems deux anchyloses, l'une du genou, & l'autre du coude, résisterent également à la vertu de nos eaux.

Cent trente-septieme observation. Un Militaire ayant eu le genou percé d'une balle qui avoit passé du nœud extérieur du fémur jusqu'au nœud intérieur du tibia, la jambe resta courbée après le traitement, & elle garda cette forme jusqu'à ce que cet homme ayant pris les eaux de Bareges pendant trois ans, elle se redressa un peu. On ne verra peut-être jamais une cure semblable à celle d'un homme de condition à qui une balle avoit endommagé la jointure du genou: le malade vint à Bareges pour se faire guérir de cet accident, mais il recouvra seulement la liberté de l'articulation de l'autre genou qui étoit immobile depuis dix ans, (car la jambe étoit courbée jusqu'au fémur) & le dernier accident résista aux eaux; cette cure étonnante nous est parvenue par la tradition des Anciens, & elle acquiert de la confiance en vieillissant.

Cent trente-huitieme observation. 1752. Parmi les luxations irréductibles, pour lesquelles je crois qu'il est fort inutile d'envoyer à nos eaux, j'en rapporterai seulement quatre, dont une dans le poignet, & l'autre dans le coude, qui n'ont ni l'une ni l'autre été guéries par les eaux de Bareges & de Cauterets.

Cent trente-neuvieme observation. Un Américain bilingue, sec & pétulant, à cheveux roux, avoit depuis quatre

quatre

quatre ans de légères dartres avec démangeaison & une croûte noire, qui paroilloient sur presque toutes les parties de son corps & dispaçoient ensuite. On frotta les dartres de la main avec je ne sai quel médicament, elles disparurent, la peau resta calleuse, & peu après une autre dartre parut vers l'angle intérieur de l'œil droit, elle fut bientôt suivie d'une autre au sternum, & toutes deux dégénérèrent en ulcères. Après avoir inutilement essayé tous les remèdes, le malade vint à Bares, ses ulcères étoient rougeâtres, mols, pâles, spongieux, sans callosité évidente & sans douleur, les veines d'alentour étoient petites, mais celles du dedans des ulcères étoient assez épaissies, il en sortoit une sérosité blanchâtre & glutineuse; ce malade fit usage des eaux de Bares pendant deux mois, mais sans aucun succès.

Cent quarantième observation. 1751. Il est constant que nos eaux, sur-tout celles de Bares & de Caunterets, rendent les paroxysmes de goutte plus violens. Est-ce un mauvais augure? On assure que plusieurs gouteux qui ont pris les eaux de S. Maurice s'en sont retournés avec douleur dans les jointures, ou qu'ils en ont été tourmentés peu après. Un homme bilieux & mélancolique, disposé à la goutte & aux hémorrhoides, ressentoit depuis long-tems des douleurs vagues dans le corps; l'usage intérieur & les bains des eaux de Bares lui firent éprouver au pied en sept à huit jours les paroxysmes les plus cruels de goutte au pied.

Cent quarante-unième observation. 1751. Un jeune homme âgé de vingt-cinq ans, passionnément adonné au vin, aux femmes & à l'exercice des armes, ressentoit au pied des douleurs irrégulières qui devinrent bientôt périodiques, revenant cinq ou six fois tous les ans, ce à quoi il étoit sujet depuis l'âge de quinze ans; le pied & les doigts désenflèrent par l'usage des eaux & des bains de Bares, la jambe diminua, elle devint flexible, les tumeurs furent presque tout-à-fait dissipées & la douleur fut apaisée.

Tom II.

F.

Cent quarante-deuxieme observation. Un Payfan, sujet depuis long-tems à des enflures & à des douleurs des jointures & des mains, devint asthmatique. Les eaux de Baresges le soulagerent beaucoup de son asthme, le mouvement des jointures devint libre, il se porta assez bien pendant tout l'hiver, & ayant fait usage du même remede l'été suivant, il se trouva fort soulagé en peu de tems.

Cent quarante-troisieme observation. 1752. Un autre Payfan mince, sec, bilieux, tourmenté des plus vives douleurs de la colique, fut attaqué d'un rhumatisme gouteux, & avoit la jambe & le genou si enflés, qu'on auroit dit qu'il y avoit anchylose; il fut guéri par l'usage des eaux, des bains & des douches de Baresges.

Cent quarante-quatrieme observation. 1752. Une femme âgée de quarante-deux ans & dont le flux menstruel étoit déjà fort diminué, fut attaqué, à la hanche droite, d'une douleur qui se répandit insensiblement dans le pied du même côté; les jointures des pieds enflerent, & resterent un an dans cette situation. Elle essaya inutilement plusieurs remedes, l'usage intérieur & les bains des eaux Chaudes lui causerent un accès de goutte qui soulagea la malade; un peu après elle fut fort affoiblie par une perte de sang; elle se rétablit ensuite; les mois reprirent assez bien leurs cours & elle fut délivrée de sa douleur à la hanche & au pied.

Cent quarante-cinquieme observation. 1752. Un homme de Lettres, âgé de cinquante ans, réplet, grand mangeur & très-spirituel, devint tout d'un coup pesant, paresseux & inquiet, il perdit le sommeil & les forces, & ressentit une humeur de goutte au pouce du pied droit: il recouvra sa premiere santé par l'usage des eaux Chaudes; & l'année suivante les mêmes symptômes ayant reparu, il prit encore les mêmes eaux avec le même succès.

Cent quarante-sixieme observation. 1750. Un homme bilieux & fort sujet à la colique venteuse & intestinale, fut tourmenté d'une douleur très-vive à la cuisse, au genou &

un pied qui devint enflé ; il passa très-misérablement son hiver, quoiqu'il eut essayé plusieurs remèdes. Il prit dans la saison les eaux & les bains de Caunterets de la fontaine Laralliere & du Bois, & tous ces symptômes se dissipèrent.

Cent quarante-septieme observation. 1752. Les eaux de Bagnieres de la fontaine de Salut & de Laserre firent sortir une quantité de graviers de la vessie d'une fille hystérique & affectée de douleurs néphrétiques très-vives. Cependant les eaux Bonnes la soulageoient davantage & pour plus long-tems, quoiqu'elles ne lui fissent point rendre de gravelle.

Cent quarante-huitieme observation. 1752. Un homme âgé de quarante ans, sec, bilieux, sujet à une douleur rhumatismale, rendoit tous les ans par les urines plusieurs petites pierres en faisant usage des eaux de Bagnieres de la fontaine de Lafere : il alla pendant deux ans à Caunterets où il but les eaux de la fontaine Laralliere, & pendant l'espace de trois ans il ne ressentit aucune douleur de néphrétiques, & ne rendit point de pierres.

Cent quarante-neuvieme observation. Une femme déjà avancée en âge, qui depuis dix ans rendoit des pierres avec les urines, fut attaquée de vives douleurs néphrétiques, & se trouva la poitrine embarrassée : elle eut recours aux eaux Bonnes qui la soulagerent beaucoup en excitant l'expectoration : mais pendant sa convalescence il lui vint sous la langue, vers les gencives, une tumeur d'où sortit, après l'ouverture spontanée de la membrane de la bouche, une pierre semblable à celle qui sortoit de l'uretre. Cette femme rendoit alors beaucoup moins de pierres & de gravelle. Il faut observer que depuis cette maladie elle mangeoit moins qu'auparavant.

Cent cinquantieme observation. M. Default prétend que les eaux de Bagnieres, employées en injection, dissolvent la pierre dans la vessie, & M. Meighan est de cet avis ; j'ai fait là-dessus beaucoup d'expériences après ces Médecins ; j'ai fait dissoudre quelques-unes de ces pierres qui ressemblent à de la brique, mais d'autres ont opiniâ-

trément résisté, quoique mis dans des vases à la source même des eaux; on n'ignore pas que l'eau commune dissout certaines pierres; ainsi il y a encore bien des remarques & des expériences à faire sur cette matière.

Cent cinquante-unième observation. Les eaux du bain du Foulon de Bagnières, qui sont très-renommées pour guérir les maladies de la peau, ont guéri un soldat âgé de trente-deux ans, bilieux, dont presque toute la peau étoit couverte de galle, de même qu'un mendiant qui avoit une teigne horrible. On dit que les eaux de Baresges ont guéri un lépreux; les eaux Bonnes & les autres passent aussi pour avoir opéré des cures merveilleuses en ce genre.

Cent cinquante-deuxième observation. Un homme de condition, dont la jeunesse avoit été fort débauchée, eut vers l'âge de soixante ans les jambes couvertes de taches rougeâtres: les fonctions animales se faisoient bien, & les taches s'en alloient en croûtes blanchâtres & écailleuses; les gencives étoient en bon état; on avoit essayé tous les remèdes: nous prescrivîmes au malade, pour tout aliment, le lait avec les antiscorbutiques, & de tems en tems pour boisson ordinaire les eaux de Baresges avec les bains tempérés, & quelques frictions mercurielles: par ce moyen les taches disparurent, les forces & l'embonpoint revinrent & le malade se crut bien guéri; nous lui conseillâmes cependant de faire usage des antiscorbutiques pendant tout l'hiver, de se faire appliquer un cautère, & d'observer un régime de vie; mais il négligea tout cela, il revint fort triste l'année suivante avec les mêmes symptômes, & il ne fut pas guéri cette fois.

Cent cinquante-troisième observation. Un jeune homme d'un esprit fort vif, mélancolique & très-débauché, eut les fesses toutes couvertes de croûtes galleuses qui, dès qu'elles étoient un peu desséchées, lui causoient aussitôt de grandes douleurs d'estomac: on lui administra inutilement les frictions mercurielles & les remèdes généraux, & les eaux de Baresges ne lui procurèrent qu'un très-foible soulagement.

Cent cinquante-quatrième observation. Six douches & autant de bains de Baresges firent disparaître un ulcère qu'un vieillard cachectique avoit au bras gauche; mais le sixième jour l'œil du même côté devint malade, il vit les objets doubles, & cet homme fut tourmenté de vertiges qui revenoient souvent; nous eûmes soin aussi-tôt de rétablir la suppuration & le caustère. Il avoit en outre un écoulement pituiteux au pied droit qui étoit enflé, c'étoient là autant de signes qui annonçoient que la poitrine ou la tête étoient menacées de quelqu'accident fâcheux.

Cent cinquante-cinquième observation. 1750. Les eaux de Baresges n'apportèrent aucun soulagement à une fille de quarante ans affligée d'un cancer à la mammelle droite qui étoit comme une pierre dure; elles ne furent pas plus efficaces envers une Religieuse qui avoit à la mammelle droite un squirre causé par un coup qu'elle y avoit reçu.

Cent cinquante-sixième observation. 1751. Un Prêtre âgé, bilieux, autrefois sujet aux hémorroïdes, qui, comme il le disoit, avoit eu plusieurs maladies causées par la bile, & avoit en outre les jambes enflées, fit inutilement usage des eaux de Baresges pour un ulcère calleux au côté droit de la langue, le sang en sortoit & étoit de très-mauvaise qualité, la glande maxillaire du même côté étoit enflée, mais ces eaux ne lui apportèrent aucun soulagement.

Cent cinquante-septième observation. Une fille qui avoit un cancer ouvert à la mammelle droite, & une autre qui avoit aussi un cancer tout crevassé à la mammelle du même côté se trouverent plus mal en faisant usage des eaux de Baresges, car elles lui causèrent une éréthelle au sein, & les gerfures augmentoient.

Cent cinquante-huitième observation. Une jeune fille avoit un cancer au côté droit du nez, l'ulcère rongeoit seulement les tégumens, il s'y formoit de tems en tems des croûtes blanches & friables comme dans la teigne; les eaux de Baresges augmentèrent l'ulcère, & les cartilages du nez devinrent cariés.

Cent cinquante-neuvieme observation. Les mêmes eaux firent enfler & entr'ouvrir par des crevasses teintes d'un rouge très-vif, un cancer qu'une veuve avoit au sein.

Cent soixantieme observation. Une femme ayant eu le sein coupé d'un coup de couteau, vint aux eaux Bonnes dans l'espérance d'y trouver la guérison de son ulcère; mais elle fut trompée dans son attente, car l'ulcère s'étendit beaucoup plus, & l'autre mamelle fut attaquée d'un squirre.

Cent soixante-unieme observation. Une Dame Angloise ayant les fleurs blanches à la suite d'une couche, fit usage d'astringens, ce qui lui cau'a une douleur dans la région de la matrice, la fièvre & la corruption, car il ne falloit pas d'abord arrêter ces fleurs blanches; elle essaya les eaux de Baresges de toutes les manieres, & son hémorragie qui ne celloit pas, ne fit qu'augmenter au point que le bain même en devenoit tout rouge; nos soins & nos efforts furent inutiles à cette Dame dont nous apprîmes la mort quelques mois après.

Cent soixante-deuxieme observation. Un enfant de huit ans, dont la tête & les yeux étoient enflés, qui avoit un esprit extraordinaire pour son âge, devint bossu aux vertebres lombaires par le renversement de l'épine: il avoit le ventre enflé, les parties inférieures du corps maigrissoient, & le malade souffroit beaucoup lorsqu'il marchoit: après avoir pris les bains tempérés, les douches, & avoir bu des eaux de Baresges pendant quinze jours, presque tous les symptômes disparurent, les forces abattues se rétablirent, & on crut pouvoir espérer une guérison parfaite. Une petite fille avoit une telle foiblesse à la partie inférieure de l'épine du dos, que ses jambes étoient absolument privées de mouvement: l'usage des eaux de Baresges leur en procurerent un peu.

Cent soixante-troisieme observation. Un jeune homme souffroit depuis quinze jours les plus vives douleurs causées par une gonorrhée virulente avec phymosis, inflammation du prépuce & une rétention d'urine. Il fut saigné deux fois, & son estomac ne souffroit plus le lait; je lui

ordonnai les eaux de Baresges en guise de tisane (car il étoit par hasard sur les lieux) dans deux jours les symptômes diminuerent, l'écoulement devint louable, & pour lors l'usage des bains & des douches calma la douleur & l'érection, le prépuce se relâcha & le gland se montra tout couvert de petits chancres qui se cicatriferent en continuant le même remède, & plusieurs calus semblables à des lentilles couvrirent la membrane dartos. Le malade partit dans ce tems de Baresges, trois mois après je le vis à Paris, je l'examinai attentivement, tous les symptômes étoient disparus.

Cent soixante-quatrième observation. Une gonorrhée virulente tomba dans les bourses à un jeune homme, & il y eut suppuration à un des testicules; ce malade ne voulut pas qu'on lui administrât les frictions mercurielles, & il se mit à prendre, deux fois par jour, pour boisson ordinaire les eaux Bonnes coupées avec le lait. Au bout de quinze jours il ne voulut point prendre de bols de panacée mercurielle, & l'ulcère fut guéri au moyen des injections & des lotions faites avec la même eau; la cicatrice étant formée, il n'y eut plus d'écoulement de semence ni de pus, & le jeune homme a commencé à jouir de nouveau d'une santé parfaite. Les eaux de Baresges en guérissent un autre de la même maladie; celui-ci avoit reçu des frictions & avoit pris des bols mercuriels pendant trois mois sans que l'ulcère des testicules & la gonorrhée virulente aient pu être guéris.

Cent soixante-cinquième observation. 1751. Les bains des eaux de Baresges de la fontaine de la Chapelle & de l'Entrée, & ces mêmes eaux prises intérieurement & coupées avec du lait, ont beaucoup soulagé deux jeunes hommes qui avoient des gonorrhées virulentes avec inflammation: l'écoulement parcourut bien vite son période; les malades ne prirent point de remèdes mercuriels, & je les ai vus l'un & l'autre en parfaite santé un an après ce traitement.

Cent soixante-sixième observation. 1752. Une femme,
F iv

qui avoit vécu douze ans avec un homme qui pendant ce laps de tems avoit eu trois fois la vérole , avoit depuis six ans des fleurs blanches , peut-être vénériennes , car elle ressentoit une douleur ardente avec ulcération des nymphes , sans douleur ni pesanteur du dos : cet écoulement subsistoit même pendant les jours critiques , étant tantôt blanc , tantôt jaune & d'autrefois verd : nous lui prescrivimes de prendre tous les matins des eaux de Barreges de la fontaine de la Chapelle & des eaux chaudes de la Royale coupées avec le lait & les bains tempérés de la fontaine de l'Entrée ; la gonorrhée diminua & disparut enfin totalement.

Cent soixante-septieme observation. 1752. Un enfant de deux ans étoit tout couvert de dartres & d'ulceres provenant de sa mere à qui le mari avoit communiqué le mal vénérien ; la mere fut guérie de deux bubons par l'usage d'une tisane sudorifique & des bols mercuriels ; elle eut une mammelle enflée , dans laquelle parut un ulcere , après une tumeur que l'on croyoit être causée par le lait ; on prescrivit à l'enfant & à la mere la boisson & les bains des eaux Bonnes , avec des frictions & des bols mercuriels ; ils en burent seulement , prirent des bains & furent très-bien rétablis.

Cent soixante-huitieme observation. 1752. Un certain débauché avoit un poulain ouvert & en suppuration , il ne prit point de frictions mercurielles. Ce malade s'enyvra trois fois en trois jours , & l'ulcere se dessécha , alors toutes les glandes du côté du col s'enflerent , sur-tout la parotide & l'intérieur de la bouche , de sorte que les gencives & le voile du palais paroissoient pourris : les médicamens ordinaires firent suppurer la tumeur de la bouche , & la fièvre s'étant rallentie , la suppuration du poulain le rétablit ; l'ulcere de la bouche , le bubon & l'enflure des glandes se dissipèrent par l'usage des eaux Bonnes.

Cent soixante-neuvieme observation. 1752. Un homme qui avoit eu autrefois trois gonorrhées virulentes & avoit

été traité par une méthode irrégulière, étoit tourmenté des douleurs les plus vives dans les extrémités du corps, il avoit une croûte galleuse sur plusieurs endroits de la peau, une toux accompagnée de crachats muqueux, avec difficulté de respirer : soupçonnant que cette foule de symptômes étoient causés par une vérole, nous lui prescrivîmes l'usage intérieur & les bains des eaux Bonnes comme des préparatifs ; mais par ce seul moyen tous les symptômes s'évanouirent, le malade recouvra ses forces & refusa de faire usage de mercure.

Cent soixante-dixième observation. Un homme voluptueux & mélancolique, attaqué d'une maladie vénérienne, avoit été manqué deux fois par les frictions mercurielles ; aux chancres & aux poulains succédèrent deux exstoses, (dont l'une au-dessus du sourcil gauche, & l'autre sur le sternum avec ulcère), une œdématie au genou gauche, des douleurs aiguës pendant la nuit, la maigreur & l'affoiblissement, & enfin une tumeur dure & insensible au foie & à la rate, la diarrhée & la fièvre : dans cet état il vint à Barege, nous eûmes d'abord soin de rétablir le ventricule qui étoit affaibli ; dès le cinquième jour qu'il eut bu des eaux de la fontaine chaude, il supporta le lait mêlé avec l'eau ; & comme le malade avoit toujours froid, nous crûmes que les bains tièdes lui seroient favorables ; ils augmentèrent l'insomnie, la fièvre revint & nous attendîmes ce qui en résulteroit, sans aller plus loin. Les forces se rétablirent un peu, les exstoses diminuèrent, l'œdématie du genou & les douleurs s'évanouirent presque tout à fait, l'ulcère se cicatrifa, & après le huitième bain nous ne sentions plus de tumeur, ni au foie, ni à la rate en touchant le malade : le reste demeura dans le même état, & comme l'hiver approchoit, nous ne fîmes point administrer de mercure.



A R D E N N E.

ON nomme ainsi une grande forêt qui est située sur la Meuse, qui s'étend fort loin de l'ouest à l'est & qui passe entre Charlemont au nord & Rocroy au sud, on a découvert anciennement dans cette forêt deux fontaines médicinales sur lesquelles on a publié en 1577 sous format in-8°. un Traité qui avoit pour titre : *Philippi Besançonii Doctoris Medici de Arduenna Sylva duorum admirabilium fontium effectibus mirabilibus, Dialogus, Parisiis, apud Cavellat.* Le même ouvrage a été traduit en françois sous le titre : *Petit Traité des merveilleux effets de deux admirables fontaines en la forêt d'Ardenne, & le moyen d'en user à plusieurs malades, pris du latin de Philippe Besançon, & mis en françois par Marin le Fevre, Paris, Cavellat, 1757 in-8°.* Cet ouvrage est si peu de conséquence & si mal rédigé qu'il ne mérite pas d'être analysé, d'ailleurs il est très-rare. Il se voit encore actuellement plusieurs eaux ferrugineuses dans cette forêt.

A R G E N S O N.

ARGENSON est un endroit situé dans le Dauphiné; M. Piganiol de la Force rapporte qu'il y a dans cet endroit des eaux ferrugineuses; les habitans du pays en peuvent conséquemment faire usage dans tous les cas d'obstructions, de jaunisse, de pâles-couleurs, &c.

A R L E S.

ARLES est une ville très-considérable dans un joli emplacement. On prétend qu'anciennement il y avoit

Dans les environs une fontaine d'eau minérale, mais cette fontaine est actuellement si peu connue que les gens du pays que j'ai consulté à son sujet m'ont dit n'en avoir aucune connoissance ; cependant il est fait mention des eaux minérales d'Arles dans le Mercure de 1680 du mois de Novembre, p. 123. M. Joseph Seguiet, Docteur en Médecine, a publié même l'année suivante un Traité sur ces eaux qui a pour titre : *La Fontaine minérale d'Arles nouvellement découverte par J. D. E. D. & Arles, chez Mefnier 1681, in-4°.*

A T T A N C O U R T.

M. BAUGIER, Conseiller au Prédial de Châlons, a publié sur les eaux minérales de cet endroit un Traité dont nous avons donné l'analyse dans notre premier volume, & qui a pour titre : *Traité des eaux minérales d'Attancourt avec quelques observations sur les eaux minérales de Sermaise à Châlons, chez Seneuse 1696, in-8°.* M. Naviere, célèbre Médecin de Châlons-sur-Marne, nous a adressé au sujet de ces eaux la note suivante.

L'eau, dite d'*Attancourt*, est, dit-il, produite par une fontaine très-abondante, située à une lieue de la petite ville de Vraissy, tout proche des Forges du Buiffon & du Chatelier, & sur les bords du village d'Attancourt, cette eau, puisée à la source, a une saveur ferrugineuse très-forte ; si on répand sur un verre de cette eau un peu de poudre de noix de galle, il s'en précipite des filets d'un noir violet épais, qui se répandent dans l'eau & la teignent de la même couleur. Cette eau minérale est couverte dès la source d'une espèce de pellicule, couleur de gorge de pigeon fort agréable à la vue, elle laisse précipiter dans son bassin & le long de son courant une substance ferrugineuse rouillée fort abondante. Lorsque cette

eau est transportée à quelques lieues de sa source, même bien enfermée dans des bouteilles, elle perd sa faveur ferrugineuse & ne contient plus alors qu'une sélénite qui blanchit l'eau en y versant de la liqueur alkaline de tartre. Si l'on fait évaporer l'eau sur des assiettes de fayance exposées au soleil, la sélénite qui en résulte est assez abondante & paroît sous une forme crystalline croûteuse, elle a la faveur douce, terreuse, propre à ce sel singulier, & a de plus un goût un peu salin, approchant de celui du sel marin & de celui d'epsom. Cette eau ne change point la couleur de papier bleu, elle est purgative prise à sa source & en grande dose : car si on se borne à une pinte prise le matin à jeun, il est rare qu'elle purge, mais elle passe facilement par les urines, soit qu'on la prenne à petite ou à grande dose. Cette eau minérale, ajoute M. Navier, est en réputation & en grand usage depuis fort long-tems, elle est presque la seule bien connue de cette nature dans la province de Champagne.

AVAILLES.

AVAILLES, est une petite ville de France sur la rive gauche de la Vienne, Généralité & à douze lieues de Poitiers, Diocèse & à dix lieues de Limoges, Election & à deux lieues de Confolens; nous avons déjà parlé des eaux qui s'y trouvent, dans un article de notre Volume, au mot *Availles* que nous avons dû désigner par celui d'*Anailles*; mais comme nous n'avons répété que l'analyse de M. Duclos qui n'est pas des plus étendues, nous allons donner ici l'extrait d'une petite pièce fugitive qui a paru en 1771 sur ces eaux.

Quoique les sources, dit l'Auteur de cette petite Brochure dont on va faire mention, soient situées dans la Paroisse d'Albac, à un quart de lieue d'Availles, & même au

de-là de la riviere, elles portent cependant le nom de cet endroit, soit parce qu'elles ont autrefois appartenu aux Seigneurs d'Availles, soit parce que les malades préfèrent de les aller prendre dans ces endroits, où on les transporte pour leur usage; les eaux de ces sources avoient passé autrefois pour mauvaises & nuisibles jusqu'en 1623, que quelques Médecins en constaterent les propriétés; on renferma pour lors de batimens ces sources, & on y établit un Intendant ou Directeur; mais nonobstant cela on n'en fit dans le tems que très-peu d'usage dans le pays, où l'on se trouve d'ailleurs assez bien constitué, & où on vit même très-long-tems; & comme leur usage a opéré quelques guérisons de loin en loin, les habitans ont enfin reconnu les richesses que la nature leur avoit donné, & ils s'en sont servis. Ces sources coulent du penchant d'un monticule à cent pas environ de son pied & à quatre toises de son sommet; elles sont renfermées dans trois puits de huit pieds de profondeur, trois de diamètre & deux de distance les uns des autres. Ces puits sont couverts & on leur a pratiqué un écoulement au niveau de l'eau; on en peut obtenir jusqu'à trente muids toutes les douze heures.

Les eaux dont il s'agit, sont froides, claires, limpides, légères, pétillantes, d'une odeur vitriolique, d'un goût salé, âcre, astringent & quelquefois ferrugineux sur la fin de la dégustation, elles déposent le long de leur courant une boue de couleur obscure, dont les parties sont très-fines & très-liées ensemble; cette boue est plus pesante à égal volume que la boue ordinaire, elle produit sur la langue les mêmes effets que l'eau même, & le fer s'y fait un peu plus distinguer.

Quoique ces eaux paroissent froides comme l'eau commune, leur sources ne gèlent dans aucune saison de l'année; elles donnent toujours le même volume d'eau; leur limpidité sont des preuves de la parfaite division des matieres hétérogenes qu'elles tiennent en dissolution; elles sont légères quand on les compare dans la balance avec

④
 L'eau de la Vienne qui passe pour être très-bonne, & qu'elles ne surpassent pas d'un sixantième de son poids à mesure égale; cependant avec l'aréomètre ou le peseliqueur, la différence en est plus grande. Le petillement qu'on remarque au-dessus de la surface d'un verre de ces eaux nouvellement puisées, y suppose une surabondance d'air en dissolution, comme un de leurs principes constituans, le plus actif & le plus capable, par son ressort, de contribuer aux bons effets qu'elles peuvent opérer.

L'odeur sulfureuse & vitriolique qu'on leur trouve, leur vient, ou d'une mine de fer, ou des pyrites martiales au travers desquelles elles ont passé, dans le tems que le mars étoit encore dans ses matrices, & que les matieres avec lesquelles il se combine d'ordinaire, telles que le soufre, le vitriol & l'argile, étoient en infusion ensemble, elles ont dû encore se charger de la partie saline, qui est la dominante, au sortir de la mine de fer, en passant par des canaux profonds, d'où elles ont détaché une quantité de ce sel dont abondent les terres fortes; quant aux boues, elles sont probablement composées de matieres mal digérées & moins divisées, de la même nature que celles que les eaux tiennent en dissolution; elles sont apportées ensuite par les courans, qui les déposent, lorsque la réunion de plusieurs de leurs parties ensemble vient à leur donner plus de poids.

Une pincée de poudre de noix de galles, de maron d'inde, de feuilles de noyer & même de chêne, jetée dans un goblet de ces eaux, les trouble après quelque tems & les teint en blanc sale; la poudre de noix de galles fait monter à la surface une pellicule qui, aux rayons du soleil, réfléchit toutes les couleurs de l'iris; le suc des graines de sumac les noircit, l'huile de tartre les rend laiteuses & leur fait déposer au fond du vase un sédiment considérable: elles donnent au syrop de violette une couleur verte, & le guy de chêne rend à ce même syrop sa couleur naturelle. Il y a donc dans ces eaux un principe alkali, aussi elles liquent le lait quand

Il est à son premier degré de coagulation ; elles rendent aussi au sang nouvellement tiré des veines, la couleur vermeille que l'impression de l'air venoit de lui faire perdre ; à l'évaporation, il se forme sur leur surface une pellicule qui les couvre entierement ; la matiere prise en quantité en est rude sous le doigt, sablonneuse sous la dent, âcre sur la langue ; ces eaux se dessèlent davantage à mesure qu'elles se dessèchent, & lorsque les principes sont tout-à-fait rapprochés les uns des autres par l'évaporation, il en résulte, outre quelque peu de matiere ferrugineuse, qui donne prise à la pierre d'aimant, & une petite quantité de terre calcaire, qui prend dans le creuset le caractère de la chaux vive ; il en résulte, dis-je, deux especes de sels blancs : l'un compacte & en masse, l'autre en forme de grains cubiques ; l'un & l'autre peillent au feu comme le sel marin, & exhalent une odeur piquante d'*esprit de sel* & de *vitriol*. Ils sont promptement coaguler la dissolution de sel de tartre, & se dissolvent même facilement dans l'eau naturelle, qui ne peut néanmoins en être saturée en égale proportion du sel ordinaire.

L'eau de riviere dans laquelle on a introduit de ces sels, à raison de ce qu'on en a tiré d'une égale quantité d'eau minérale, supporte à peu près les mêmes épreuves que l'eau minérale elle-même ; le résidu total des eaux d'Availles a paru d' $\frac{1}{17}$ de son poids, & par des expériences qui ont été faites à Paris, sur vingt bouteilles de ces eaux, envoyées à cet effet pendant l'automne 1770, huit bouteilles ont produit huit gros de sel marin très-pur ; de ce même sel à base terreuse six gros dix grains ; de sel de glauber qui est un sel neutre composé de l'acide vitriolique, combiné jusqu'à saturation avec l'alkali marin, environ deux scrupules huit grains.

Les particules de mars qui se trouvent dans leurs boues desséchées & pulvérisées, deviennent, avec le secours de la pierre d'aimant, on ne peut pas plus manifestes, il y en a même qui n'ont jamais pu être en dissolution

dans la minérale, & qui ont sans doute été apportée par les courans.

De cette analyse, l'Auteur d'où nous avons tiré cet article, déduit les propriétés des eaux d'Availles; ces eaux, en qualité d'eaux minérales chargées de sel commun, sont très-propres, selon lui, pour cuire les humeurs crues, qui résultent des mauvaises digestions, source de tous les désordres qui arrivent dans les liquides & dans les solides du corps humain; pour donner du ressort aux vaisseaux qui doivent abreuver les différens sucs, dont l'infiltration, le défaut de circulation & la dissolution produisent les douleurs, les catarrhes, les obstructions, les épanchemens, les suppreffions, la lienterie, l'affection coeliaque, l'hydropisie, la phrysie, les suffocations, l'apoplexie, la goutte & la pierre; elles doivent aussi être excellentes, suivant le même Auteur, contre la putréfaction du foie & des poumons, pour arrêter les hémorrhagies des intestins de la matrice, en cicatrifer les ulceres, en consolider les plaies, en fondre les tumeurs, ranimer les esprits vitaux, dégager les loupes nerveuses, subtiliser les sensations internes paralysées, donner du ton aux solides affaillés, & un véhicule aux liquides appauvris.

Ces mêmes eaux étant ferrugineuses & chargées d'une portion convenable d'alkali, doivent encore être spécifiques dans les maladies causées par la surabondance des acides, dans les engorgemens d'humours froids & indolentes, dont les molécules grossieres présentent des surfaces émouffées & tartreuses. Les particules de mars mises en mouvement par les autres principes qui s'y trouvent, doivent encore dégager les reins des viscosités qui pourroient s'y être fixées, & qui produisent les affections hypocondriaques, les coliques néphrétiques, le calcul, les suppreffions d'urines, l'inflammation des reins & les autres maladies du bas-ventre; je passe sous silence les autres propriétés que l'Auteur attribue à ces eaux, eu égard aux principes qui les constituent, cela nous

vous meneroit trop loin pour en venir avec cet Auteur aux vertus réelles de ces eaux d'après l'expérience.

Elles calment, dit-il, les effervescences du sang, le mouvement trop impétueux des esprits animaux, elles guérissent les fièvres tierces & quartes, les affections apoplectiques, les battemens d'artere & les premieres attaques de goutte. Quand l'épaississement des humeurs, l'inaction des solides, l'engorgement des vaisseaux sont parvenus au point de causer un affaiblissement considérable, elles reveillent les oscillations, rechauffent les liqueurs, fortifient les membranes, aiguillonnent les fibres nerveuses, forcent les humeurs de se mouvoir selon quelques dimensions, & par la fermentation qu'elles y excitent, elles les divisent, les atténuent, les filtrent & les déchargent par tous les canaux sécrétoires; aussi sont-elles spécifiques dans toutes les obstructions des viscères, du bas-ventre, du foie, de la rate, du mésentere, du pancréas, dans les affections hypocondriaques, les coliques de toutes les especes, les dépôts dans la matrice & le bas-ventre, la suppression du flux menstruel & hémorrhoidal, le calcul, la gravelle, les embarras de la vessie, la stérilité accidentelle de l'un & de l'autre sexe. Les eaux d'Availles ont guéri plusieurs fois des dysenteries, des hydropisies de toutes especes; elles ont arrêté des saignemens de nez, des écoulemens périodiques immodérés, des fleurs blanches, & même depuis peu une espece de gonorrhée naturelle, occasionnée par le relachement forcé des vaisseaux spermatiques; elles sont pareillement salutaires dans les dérangemens d'estomac, lorsque la tunique veloutée se trouve tapissée de glaires acides, qui lui font perdre son ressort, & qui occasionnent des rapports, lorsque les digestions sont trop lentes ou trop précipitées, ce qui cause des vents, des reflux de bile, des sécrétions fausses, des fumées qui montent à la tête, des dégoûts, & la perte de l'appétit.

On ne peut assez recommander les eaux d'Availles; dit M. Delaunay, aux personnes qui ont la bile répandue,

Tome II.

G

aux jeunes filles qui ont les pâles couleurs, aux femmes qui après leur couche ont un épanchement de lait. On remarque encore de grands effets de ces eaux, dans les soulèvemens de matrice, les fureurs utérines, l'irritation des nerfs, pourvu qu'elle ne soit qu'occasionnelle, car si elle étoit absolue, ajoute notre Auteur, il faudroit pour lors couper ces eaux avec du lait, pour s'habituer insensiblement à les prendre pures; on en fera de même si on les prescrit dans la phrysie, à la suite d'une péripneumonie, dans les crachemens de sang, après l'expectoration d'un abcès dans la poitrine, & dans l'exco-riation interne de quelques visceres. On peut encore prescrire les mêmes eaux dans les catarrhes, les fluxions périodiques, les sciaticques, les squitres ou cancers commençans, dans les maladies cutanées, telles que la galle, les érépèles, les dartres, les ébullitions & les démangeaisons de la peau.

Les eaux d'Availles ont cet avantage sur la plupart de celles qui leur sont les plus analogues, qu'elles peuvent s'employer, selon M. Delaunay, avec un succès égal dans les maladies froides & chaudes, telles que dans les affections scrophuleuses & scorbutiques. Cet Auteur prétend qu'elles sont aussi excellentes en bain, contre plusieurs maladies, notamment contre les maladies de la peau, telles que les dartres, la galle, & contre les obstructions des visceres & des glandes: de pareils bains, ajoute M. Delaunay, peuvent encore agir comme diurétiques & eccropotiques, & pour lors ils conviennent dans les embarras des reins, des vaisseaux mésentériques, hémorrhoidaux, & dans les constipations opiniâtres: ils ne sont pas moins utiles comme toniques & astringens dans les syncopes hystériques, les affections nerveuses, les fleurs blanches, les pertes rouges & comme antispasmodiques dans les maladies de l'esprit, telles que la folie, la manie, l'extrême mélancolie, les convulsions, notamment dans la danse de S. Vith, le rire sardonique & la rage.

Des vertus des bains des eaux d'Availles, M. Delaunay passé aux qualités de leurs boues ; il prétend que ces boues peuvent être d'une très-grande ressource dans les sciaticques, l'engourdissement ou la foiblesse de quelques membres, les squirres extérieurs, les coups, les tumeurs indolentes, œdémateuses, phlegmoneuses, même quand l'inflammation est sur son déclin, dans la goutte froide, aux articulations, dans les anchyloses imparfaites, les foulures de nerfs & de ligamens, quand il n'y a pas luxation dans les coups violens, reçus à quelque partie charnue, quand il n'y a ni fracture, ni solution de continuité ; on peut remédier à tous ces maux par le moyen des boues qu'on applique sur les parties malades en forme de cataplasme simple ou composé.

Pour appliquer ces boues, il faut simplement les faire chauffer au bain-marie après les avoir enveloppées dans un linge, & après les avoir même mises dans l'eau minérale ; on les met de-là dans un linge bien sec ; on en couvre l'endroit malade & on laisse le linge entre les boues & la peau, on fixe ce cataplasme avec des bandages faits selon l'art & la commodité du malade, on le laisse ainsi sur le mal jusqu'à siccité, & on préfère la nuit au jour pour le tems de cette application, on le renouvelle toutes les nuits jusqu'à parfaite guérison ; si ces boues ne suffisent pas, on y mêle le suc ou la décoction de quelques herbes vulnéraires, qu'on approprie au genre de la maladie.

On peut prendre les eaux d'Availles dans toutes les saisons de l'année, si le cas en est pressant, mais pour lors on aura soin de se précautionner contre les intempéries de l'air ; le vrai tems pour boire ces eaux est cependant depuis le 14^e Mai jusqu'au commencement de l'automne, ou pour mieux dire, le milieu du printems, & le commencement d'Octobre ; on destinera douze, quinze à dix-huit jours pour la boisson.

Nous allons rapporter actuellement la règle de conduite que M. Delaunay prescrivit pour l'usage de ces eaux. Deux ou trois jours avant de les prendre il est à propos de

G ij

se faire saigner & de se purger , & cela selon le besoin qu'on en a & le tems qu'il y a qu'on ne l'a pas fait. On feroit encore très-bien de faire précéder quelques bains tièdes d'eau de riviere ; quand on est sur les lieux on prend le matin à jeun ces eaux froides , & on les engourdit au bain-marie , lorsqu'elles ont été transportées ; on soupe la veille de bonne heure & bien légèrement ; on commence d'abord par deux verres , dont on augmente tous les jours le nombre jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la dose de deux bouteilles , mesure de Paris ; on fait ordinairement cette augmentation dans l'espace de huit jours , après quoi on se purge , on se remet le lendemain matin aux eaux , & on en diminue les doses dans le même ordre qu'on les a augmentées ; on se purge encore à la fin. Quand elles n'ont pas opéré suffisamment pour une premiere saison , on y retourne une seconde. Ces eaux agissent souvent plus de six semaines après qu'on en a fait usage , c'est pourquoi on gardera pendant tout ce tems le même régime qu'on a observé en les prenant , c'est-à-dire , qu'on vivra avec la plus grande sobriété en tout genre ; on s'abstiendra de toutes liqueurs spiritueuses , d'eau-de-vie , de café , de vin même s'il est possible. On observera toujours une heure réglée pour ses repas ; on ne mangera que des choses saines , telles que des viandes rôties & bouillies ; on prendra un exercice modéré sans être trop violent ; on évitera toute tension d'esprit ; on se promenera pendant le jour , mais on évitera le serain & les rayons trop ardens du soleil : si ces eaux ne passent pas les premiers jours , ni par les selles ni par les urines , on fera fondre dans le premier gobelet deux ou trois jours de suite une demi-once ou de sel de glauber , ou d'épsom , ou végétal , ou de seignete ; le sel de glauber est néanmoins le meilleur. Si au contraire les eaux d'Availles purgent trop , ce qui est cependant très-rare , il faudra pour lors en discontinuer l'usage pour avoir recours aux remèdes généraux , on y retournera ensuite. Si elles causent un dégoût après les avoir prises ,

On pourra mettre dans la bouche quelques grains d'anis, ou quelques pastilles de cachou. Quand les eaux d'Availles ont parfaitement rempli leur objet, elles ont la qualité de fortifier & d'engraisser : c'est même à cette marque qu'on reconnoitra si elles ont été très-bien appliquées; elles ont, ajoute M. Delaunay, une très-grande analogie avec les eaux de Passy, de Pougues, de Forges, de Rouen, de Spa, &c. On peut dire, si on en croit cet Auteur, qu'elles sont une panacée universelle, ce que nous nous garderons bien de penser avec lui. Pierre Rondelet, Docteur en Médecine, a publié en 1640, une Dissertation sur les eaux d'Availles; elle avoit pour titre : *Aquarum Avallensium Medicatarum descriptio*, à Petro Rondeletio, *Medicinæ Doctore* : Parisiis : Perrier 1640, in-8°. Madame de la Gueronniere, résidente au Château de Villemartin, près le Dorat, Election & Diocèse de Limoges, possède dans son cabinet un manuscrit qui est rédigé par Jean & Pierre Robert, pere & fils, & qui a pour titre : *Mémoires de Jean & Pierre Robert, Lieutenans-généraux au siege royal & principal de la basse Marche, en la ville du Dorat, au seizieme & dix-septieme siecle, pour servir à l'histoire naturelle de la Province de la Marche*. Cet Ouvrage, qui est divisé en deux parties, traite dans la seconde, des rivieres de la Marche & des eaux minérales du Bourg d'Availles, de la découverte de ces eaux en 1623, de leur nature, de leurs effets, & des maladies auxquelles elles sont propres. Comme nous n'avons pu nous procurer ce manuscrit, nous nous contenterons seulement de l'indiquer ici.

A U D I N A C.

AUDINAC est situé à une demi-lieue de Saint-Girons en Coulerans; les eaux minérales qui s'y trouvent appartiennent à M. Dauby, Subdélégué de l'Intendance

d'Auch, au département de Saint-Girons. Une personne soi-disant habile Chymiste, dit M. Campmartin, qui nous a fourni l'article concernant ces eaux, m'ayant assuré qu'elles contenoient du soufre & du vitriol, je me rendis sur les lieux le 17 Février 1768 pour me convaincre par moi-même de la vérité de ses observations. On m'indiqua la source, elle est située au bas d'un côteau, j'examinai le terrain surdominant : l'intérieur est formé d'une carrière de pierres calcaires ou marbre commun qui se manifeste même à la surface. Les eaux traversent cette carrière; elles forment, en jaillissant de bas en haut, un bassin d'environ six pieds de diamètre; elles s'évacuent par un petit canal dirigé vers le levant. 1°. Ces eaux sont diaphanes, elles ont le goût légèrement ferrugineux & salin. 2°. J'y plongai mon thermomètre, dit M. Campmartin, il monta au dix-huitième degré de la graduation de Réaumur. 3°. Ces eaux déposent dans le canal par lequel elles s'évacuent une matière couleur de rouille martiale; elles continuent ce dépôt jusqu'à la distance d'environ trente pieds. 4°. Une dissolution de mercure dans l'acide nitreux, versée dans un verre de ces eaux, les a troublées en jaune, & par le repos il s'est fait au fond du vase un précipité jaune; la liqueur a repris ensuite sa transparence. 5°. La noix de galle concassée a donné à ces eaux une teinture légère d'un noir violet. 6°. L'huile de tartre par défaillance les a louchées d'un blanc mat, & par le repos il s'est précipité au fond une matière blanche, & la liqueur est devenue limpide. 7°. L'acide nitreux versé dans ces eaux n'a produit aucun phénomène. 8°. La teinture des pétales récents de violettes n'a pas été altérée par ces eaux.

De ces observations on doit inférer qu'elles contiennent, 1°. un sel neutre à base terreuse, lequel a pour principe constituant, l'acide vitriolique. 2°. Du fer qui n'est point combiné avec quelque menstrue propre à la terre en dissolution dans l'eau.

Il est d'abord certain que ces eaux contiennent un sel

neutre à base terreuse, la sixième observation le démontre invinciblement. Les sels alkalis ayant plus d'affinité avec les acides que les terres, les premiers doivent en chasser les derniers pour s'y combiner à leur préjudice; or c'est ce qui est arrivé en jettant dans ces eaux de l'huile de tartre par défaillance; cet alkali s'est combiné avec l'acide & en a séparé la terre qui y étoit unie, laquelle a troublé l'eau par sa suspension momentanée; mais sa pesanteur spécifique ayant prévalu, il s'est fait un précipité d'une couleur blanche & la liqueur a repris de suite sa diaphanéité; c'est un sel neutre démontré, qui a présenté les mêmes phénomènes que celui de sedlitz; il est encore évident que ce sel a pour principe constituant l'acide vitriolique; c'est ce qu'on peut inférer de la quatrième observation; c'est une propriété inhérente à la combinaison du mercure avec l'acide vitriolique, de se manifester en jaune. Une dissolution de mercure dans l'acide nitreux ayant été versée dans ces eaux, elles ont été teintes en jaune; le dépôt qui s'est fait par le repos, étoit encore jaune. Il est arrivé dans cette opération que le mercure ayant plus d'affinité avec l'acide vitriolique qu'avec l'acide nitreux, il a abandonné le dernier pour s'unir au premier; mais l'acide vitriolique qui étoit uni à une base terreuse, ayant brisé ses liens pour se combiner avec le mercure, l'acide nitreux, libre à son tour de ceux qui le tenoient uni au mercure, s'est combiné de son côté avec la base terreuse pour former un acide nitreux qui a resté dissout dans l'eau, & le nouveau sel mercuriel s'est précipité sous forme jaune.

2°. Il est clair que ces eaux contiennent du fer. On en peut juger par leur goût & le dépôt qu'elles font dans le canal par lequel elles s'évacuent, la cinquième expérience en produit d'ailleurs une conviction parfaite. On sait que toutes les fois que les noix de galle ont le contact du fer, elles font une teinture noire. Or, c'est ce qui est arrivé en jettant de ces noix concassées dans ces eaux; d'ailleurs le fer qui y est contenu n'est pas combiné avec

Gij

quelques menstrues qui puissent le tenir en dissolution dans l'eau. Le dépôt que font ces eaux dans le canal par lequel elles s'évacuent, en fait la démonstration. Au surplus si elles ne font point ce dépôt à la source, la raison en est bien simple, elles forment des jets de bas en haut avec véhémence, ce qui y entretient un mouvement violent, d'où il suit nécessairement que le fer doit rester suspendu dans ces eaux; la gravité spécifique ne pouvant point prévaloir à cause de l'extrême division des molécules ferrugineuses.

Quant au soufre qui y est soupçonné par certaines personnes, il n'y est indiqué ni par le goût ni par l'odeur, d'ailleurs la quatrième expérience démontre qu'elles n'en contiennent point. Cela convenu, nous allons passer avec M. de Campmartin aux effets que doivent produire les eaux minérales sur ceux qui en feront usage.

Le sel neutre qu'elles contiennent est un purgatif diurétique qui se distribue dans les liqueurs du corps humain, entraîne avec lui la partie séreuse à travers les différents organes sécrétoires & excrétoires; le fer contenu dans ces eaux étant extrêmement divisé, peut pénétrer par les veines lactées, & de là être porté dans le torrent de la circulation; il s'ensuit de-là qu'une partie parvient au sang, & l'autre se répand sur toutes les houppes nerveuses de l'estomac, se communique de proche en proche à tout le genre nerveux, en augmente les oscillations qui deviennent par-là plus fortes & plus régulières.

Les liqueurs qui séjournent dans différentes parties du corps humain, qui y causent des obstructions ou autres embarras, sont donc poussées en avant par le sel que contiennent ces eaux, & par l'augmentation d'oscillation que produit le fer; elles doivent par ce moyen reprendre la route que leur a tracé la nature; les sécrétions devenant plus libres, la santé doit se rétablir dans toute sa perfection.

On est donc fondé à conjecturer que ces eaux doivent très-bien réussir dans les obstructions, les bilés répan-

dues, dans certaines jaunissés, dans les pâles-couleurs, dans les suppressions du flux menstruel; on peut même, sans s'écarter des principes, les estimer convenables dans les mauvaises digestions accompagnées de cours de ventre, dans les coliques venteuses, dans les migraines, dans plusieurs affections hypocondriaques & mélancoliques, les fievres intermittentes, tierces & quartes; en un mot, les vertus purgatives, diurétiques & toniques que ces eaux renferment, présentent de grands avantages à l'humanité.

A V E N H E I M.

LES Eaux d'*Avenheim*, en Allemand, *Avenheimer Bad*, ont été jusqu'ici inconnus aux Auteurs & aux Médecins; les eaux de cette fontaine sont d'une odeur désagréable; elles sont froides en été & chaudes en hiver.

Cette source se trouve dans un village de la Basse-Alface, nommé *Avenheim*, situé à trois lieues de Strasbourg, à quatre ou environ de Saverne, & éloigné de la grande route de quelque cent pas. L'air de ce vallon est très-sain, ses habitans y jouissent d'une longue & parfaite santé; la terre, qui y est argilleuse, est agréablement variée de diverses couleurs. Cet endroit est à découvert du côté de l'est & du sud; mais au nord & à l'ouest, il est renfermé par des côtes. On y trouve abondamment des pierres calcaires. Les pétrifications les plus curieuses n'y sont pas rares, surtout les coquillages de mer & de rivières. Le puits intarissable, autrement la source dont il s'agit, est dans le village même; son bassin a environ six pieds de roi de profondeur, & autant de largeur: il fournit un égal volume d'eau pendant toute l'année, même pendant les plus grandes chaleurs de la canicule, & les hommes, ainsi que les animaux, y trouvent toujours un remède sûr. On peut raisonnablement conjecturer qu'il y a plusieurs especes de minéraux dans

le sein des collines voisines, puisqu'on voit sortir du pied de celles qui sont au midi & au septentrion, des sources qui ont le goût de cuivre & de fer, & qu'il s'entrouve une entr'autres au couchant qui a la propriété de pétrifier en fort peu de tems les morceaux de bois qui tombent dans les eaux.

L'eau de cette fontaine est agréable au goût, très-pure, & si limpide, qu'on peut aisément appercevoir le plus petit corps qui seroit au fond du bassin. En hiver il en sort beaucoup de vapeurs; & quoique le puits ne soit pas couvert, mais exposé en plein air, les eaux ne gèlent jamais, pas même dans les froids les plus rigoureux. Cette eau bue en très-grande quantité, passe facilement; son odeur fétide est si forte, qu'on la sent à quarante pas de distance, & que le ruisseau qu'elle forme, conserve cette odeur, sans se glacer non plus; ce qui est un phénomène singulier. Cependant cette odeur désagréable s'évapore si promptement, qu'elle abandonne en un instant l'eau, lorsqu'elle est enfermée dans un vase.

Tous les corps & les animaux, même ceux qui menacent de corruption, étant plongés dans cette eau, s'y conservent plus long-tems que dans les autres eaux, & se corrompent difficilement. Si on y jette une humeur quelconque durcie par le froid, elle acquiert de la tiédeur, s'amollit & se dessèche même bientôt par la chaleur: cette eau refroidit extraordinairement pendant l'été tout ce qu'elle touche. On remarque quelques plantes qui s'y nourrissent; ce sont particulièrement les *Tétrapétales régulières*, les *Tétradynamiques siliquieuses* qui ont les unes & les autres une âcreté extraordinaire. Cette eau mêlée avec le syrop de violettes, prend une teinture verte; avec l'infusion de noix de galle elle ne se noircit jamais; avec l'huile de tartre elle devient trouble. Si on y mêle du mercure dissout dans l'acide nitreux, elle se trouble promptement, en prenant une couleur de citron. La poudre de cette dernière couleur se précipite au fonds. Trente-huit livres de cette eau distillée soignée

sement au bain de sable dans une cornue de verre, réduites à deux livres & exposées au froid, ont fourni une dragme de sel brillant en lames. L'eau ayant été décantée & redistillée jusqu'à parfaite siccité, a fourni deux dragmes de terre purement calcaire, absorbante & très-fine, qui ne contenoit point du tout de sel. Je suis très-faché que le tems ne m'ait pas permis d'examiner plus exactement cette fontaine & les choses curieuses qu'elle présente.

On peut avancer que cette fontaine contient, outre de l'air, beaucoup d'eau très-pure, & une assez grande quantité de terre calcaire très-subtile, quelque peu d'acide vitriolique & de bitume. Les expériences montrent qu'il entre aussi des alkalis dans sa composition, ou qu'il y a plusieurs indices d'alkali fossile, de sorte que chaque livre de cette eau nouvellement puisée contient beaucoup de volatil fœtide, deux grains de la masse de sel dont nous avons parlé ci-dessus, & au moins quatre de terre calcaire.

J'ose d'autant plus confidemment exposer ses vertus émollientes, détersives, apéritives, dépuratives, un peu fortifiantes, absorbantes, adoucissantes, qu'un grand nombre d'expériences prouve que cette eau étant bue égaye l'esprit, provoque fortement les urines, & accélère tellement le mouvement du sang, que ceux qui, n'y étant pas accoutumés, en boivent pendant quelques jours, ont la peau rouge & couvertes de pustules qui disparaissent bientôt; après quoi l'appétit augmente & la digestion se fait plus facilement. Si l'on se baigne dans cette eau, le corps en devient plus souple & plus alerte. Il paroît qu'on doit attribuer à l'usage de cette eau la santé constante & de longue durée dont jouissent les habitans de ce village, puisque la plupart vivent au-delà de quatre-vingt-cinq ans. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que pendant les plus grandes chaleurs, lorsque cette eau est d'un froid glacial, & que les habitans ont le corps tout en sueur, ils boivent facilement & impunément à cette fontaine, loin d'en souffrir, le corps en fait mieux

ses fonctions, & elle passe à merveille. On n'a jamais vu dans ce village une personne attaquée de la galle, ou d'autres maladies de la peau, quoiqu'on s'y nourrisse d'alimens durs & fort âpres: les fièvres y sont très-rares, & on n'y connoît ni la pierre, ni la gravelle. Cette eau est également utile pour l'usage des cuisines & pour abreuver les bestiaux.

On s'en sert, comme je l'ai dit, *intérieurement & extérieurement*. Une longue expérience, & un grand nombre de paysans du voisinage nous ont appris que l'usage intérieur de cette eau minérale étoit souverain contre toutes les maladies provenant de l'épaississement ou de l'acrimonie des humeurs, contre la phthisie, l'éthysie de tout âge & de tout sexe: elle guérit très-bien la galle, enlève les taches de la peau, la rend claire & douce, de rude qu'elle étoit, si à l'usage intérieur on ajoute celui des bains ou lotions.

A V I G N O N.

AVIGNON, est la Capitale du Comtat de ce nom, il s'y trouve des eaux minérales & des bains. Grifonius a travaillé sur ces eaux, & a observé que quand elles sont fraîchement puisées, elles sont limpides & d'un goût austère; si on en croit Mengus, elles contiennent plus d'alun que de fer; Savonarole pensoit qu'elles étoient imprégnées de fer, d'alun & de cuivre, & Baccius les a reconnues pour ferrugineuses & alumineuses; un Auteur doute cependant qu'il y ait du fer, mais par les expériences suivantes, il tâche de prouver qu'indépendamment du soufre, il y a du tartre vitriolé, & il exclut le fer, quoiqu'il soit rare de trouver des pyrites & du vitriol qui n'ait quelque portion de fer; l'eau mêlée à la décoction de noix de galles a pris, selon lui, une couleur jaune & non pas une noire; une portion de

Dépôt durci qui se trouve au fond de ces eaux, pulvérisée & mise dans de l'eau commune avec de la poudre de noix de galle, n'a donné aucune couleur noire à l'eau; il a mis de l'huile de tarte dans une once de cette eau, elle s'est troublée mais elle s'est éclaircie bien vite & a pris une couleur jaune tirant sur le rouge. Versée dans un vaisseau de terre & desséchée, elle a pris une couleur d'orange mûre & sèche, ou de rouille de fer. Cela arrive avec l'eau omphatique de *Mathiolo*, mais non pas avec celle des bains d'Avignon, qui, mêlée à l'huile de tarte, a pris sur le champ une couleur blanche comme du lait, jusqu'à ce qu'il se soit précipité une petite quantité de terre. Il a mis ensuite parties égales d'eau dans deux vases de terre: dans l'un il a versé quelques gouttes d'esprit d'urine, dans d'autres quelques gouttes d'esprit de sel; l'une & l'autre ont paru laiteuses, sans être rouges ni jaunâtres, comme il seroit arrivé, à ce qu'il dit, s'il y avoit du fer. A une demi-once d'eau noire Auteur a mêlé un gros de chaux vive, & au bout de huit heures l'eau étoit encore blanche; ensuite elle a pris la couleur jaunâtre d'une eau ferrée, après quoi il a mis dans un vase de verre un peu d'esprit de vitriol romain; l'addition de quelques gouttes d'huile de tarte a occasionné une grande ébullition & effervescence, laquelle étant passée, il s'est précipité une substance saline, de couleur rougeâtre, qui est le fer caché dans cette liqueur. Il a encore mêlé de la poudre de noix de galle à quelques gouttes de cet esprit de vitriol, jointes à une once d'eau commune; la couleur noire s'est aussitôt montrée. Ayant sublimé une partie d'une certaine terre jaunâtre de la vallée de Roze, dans le territoire de Sienne, qui passe pour ferrugineuse, avec une égale portion de sel ammoniac, le tout refroidi, a pris une couleur d'orange mûre & desséchée; ayant trouvé dans la partie concave du chapiteau, des particules salines de la même couleur, ce qui n'arrive pas avec le sédiment de l'eau des bains d'Avignon, mais qui donnoit une couleur blanche

à la matiere qui restoit au fond comme à celle qui étoit attachée au chapiteau de l'alambic. L'intérieur de ces matieres étoit roussâtre; & pour mieux s'assurer qu'il n'y avoit point de fer sur un grain tiré par le feu, notre Auteur versa de l'huile de tartre, sans que sa couleur ait changé; elle devoit cependant en prendre une jaune, ou de rouille; il est aussi démontré qu'il n'y a point d'alun, car ayant tiré de la teinture de bois de Bresil, mis en menus morceaux & infusé pendant une nuit dans de l'eau commune, cette teinture mêlée avec une partie d'alun de roche dissout dans de l'eau commune, perdit beaucoup de sa couleur rouge, ce qui n'arrive pas lorsqu'on la mêle avec des sédimens de l'eau des bains d'Avignon. Outre cela l'addition d'alun subtilement pulvérisé dans du vin fait avec des grenades, n'a occasionné aucune fermentation ni aucun changement de couleur, au lieu que la poudre du sédiment de ces bains, mêlée à ce vin, a fait une grande fermentation avec ébullition & écume; un peu après ce vin fut plus clair qu' auparavant. Ayant fait évaporer une grande quantité de cette eau, il est resté deux onces de sédiment de couleur fauve obscure, appelée *l'ontine*, d'une saveur douce, & un peu salée. Si elle tenoit du fer ou de l'alun, on auroit trouvé des parties noires & rougeâtres, proportionnellement aux parties du fer & des cristaux attachés aux parois du verre proportionnellement à la quantité d'alun: car de la dissolution d'une livre d'alun faite dans un vaisseau de chêne avec six livres d'eau commune, & laissée pendant plusieurs jours dans ce vase, l'eau passe goutte à goutte à travers les pores & laisse l'alun cristallisé. Notre Auteur a observé la même chose dans une portion d'alun de roche, dissoute & laissée dans un vase rempli d'eau commune; ensuite sur de l'alun de roche pulvérisé & mis dans un vase de verre, il a versé quelque gouttes d'huile de soufre, ce qui n'a rien donné de nouveau; après cela sur du sédiment des eaux d'Avignon pulvérisé, il a mis un peu d'huile de soufre, & il y a eu une grande fermenta

ration. Par les expériences suivantes, il a prouvé qu'il n'y avoit point de cuivre. Il a mis dans l'eau pendant trois jours, un anneau de fer poli, lequel ne s'est point chargé de rouille; il a dissout dans de l'eau tiède un peu de vitriol de chypre, dont on peut tirer du cuivre; ayant plongé une lame de fer dans cette eau, sur le champ la rouille s'est manifestée: outre cela cette eau par l'addition de quelques gouttes de sel ammoniac, a pris une couleur bleue *turquin* comme on l'appelle, ce qui n'arrive pas à l'eau des bains d'Avignon, qui devient laiteuse par l'addition de l'esprit de sel ammoniac. Six livres de cette eau, passée par le papier, ont laissé sur le filtre une très-petite quantité de terre blanche, insipide & de la consistance du beurre; ensuite l'eau évaporée à un feu doux, il est resté trois gros de sédiment de la constitution du miel, d'une saveur douce, désagréable; dissoutes dans de l'eau commune & évaporée, on a trouvé un sédiment de la même couleur, saveur & consistance; tenues dans le vase de verre pendant deux jours, desséchées & calcinées pendant un quart d'heure, elles ne se sont point allumées, ni n'ont point fait de bruit; mais tirées du feu, elles ont donné sur le champ même, après leur refroidissement, une odeur de soufre, & au goût, une sensation de sel; ce qui n'arrive pas avant la calcination, parce que les particules salines & sulfureuses en étoient enveloppées & détenues dans les parties terrestres; il a mis ensuite un peu de cette chaux dans une teinture de fleurs d'amarante; à l'instant le rouge a disparu & a été remplacé par une couleur jaune foncé. Il a encore éprouvé si cette eau, versée sur une teinture d'amarante, lui rendroit sa couleur rouge, & la chose a réussi à merveille. Il a remarqué que l'eau forte, ni l'esprit de vin tartarisé & bien dephlegmé, n'ont aucune prise sur des morceaux de cette matière sulfureuse & saline; il a dissout dans de l'eau commune le sédiment de quinze livres de cette eau évaporée, & a tenu ce mélange pendant trois heures proche le feu, afin que la

dissolution se fit mieux ; il a filtré par le papier, (ce qu'il a recommencé trois fois) il a trouvé une demi-once d'une terre un peu salée, couleur d'ambre gris ; cette eau évaporée au bain ordinaire, a laissé un sédiment de couleur léonine obscure, de saveur salée & âcre, presque comme le sel marin, qui prenoit un goût doux, à mesure qu'il se dissolvoit davantage dans la bouche. Le reste du sédiment se durcit beaucoup pendant une nuit, & pesoit environ trois dragmes, avec une saveur salée ; une demi-dragme calcinée à un feu violent, a donné l'odeur du soufre & s'est évaporée en peu de tems, d'où on a conclu qu'elle abonde en parties extrêmement volatiles. L'autre partie calcinée à un trop grand feu, a fait une forte ébullition ; retirée du feu après un quart d'heure, elle étoit encore d'une saveur salée. Pulvérisée de nouveau subitement & dissoute dans onze onces d'eau commune, pendant une heure, à une chaleur modérée, une once & demie, filtrée par le papier, a donné un peu de terre salée, de couleur bleu céleste. Evaporées de rechef à siccité, on a trouvé une once de sel un peu acide, blanc comme le tartre vitriolé. Les calcinations faites, on a conclu qu'il n'y avoit point de soufre impur, mais du volatil. Enfin l'Auteur dit, qu'outre le sel & le soufre, il y a beaucoup de terre *travertine* ou autre semblable, & que le sédiment du bain est composé de ces trois manières ; car ce sédiment, de même que la terre, qui a été extraite de l'eau ou qui reste sur le filtre, bouillonne & fermente par l'addition de l'huile de soufre, qui est presque privé de son acidité : mais dans cette terre il n'y a point de parties âcres, cachées comme dans celles de *travertine*. On découvre en quelle proportion sont le sel & le soufre dans l'eau des bains d'Avignon, en ce que neuf livres de cette eau distillées jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'une livre & demie, qui, filtrée, a donné presque onze dragmes d'une terre insipide, couleur d'ambre gris. L'eau filtrée étant ensuite évaporée, a laissé cinq scrupules d'une matière mielleuse,

teuse, qui, calcinée, n'a donné qu'un demi-gros, ayant perdu trois scrupules & demi de ses parties volatiles & épaisses; il a encore dissout ce résidu dans deux onces d'eau; après la filtration, il est demeuré sur le filtre quinze grains d'une terre insipide de couleur bleue. L'eau évaporée au bain accoutumé, il est resté vingt grains semblables au tartre vitriolé, tant par la saveur que par la couleur.

Cet article est extrait tout au long de ce qui se trouve inséré sur les bains d'Avignon, à la fin de la quatrième section concernant le fer, publiée par M. Bouchu, parmi les différens ouvrages qui concernent les Arts & Métiers que l'Académie Royale des Sciences met actuellement au jour.

A X.

DANS le premier volume de ce Dictionnaire nous n'avons fait qu'annoncer l'ouvrage qui a paru sur les eaux d'Ax, n'ayant pu nous le procurer pour lors; mais comme M. Morand, Médecin de la Faculté de Paris, qui a fait la collection la plus complete des différens Traités qui ont été publiés sur les fontaines minérales de la France, a bien voulu nous faire part de celui-ci, de même que de plusieurs autres, nous allons en donner actuellement l'extrait. L'Auteur de ce Traité est M. Sicre; les environs d'Ax, dit cet Auteur, ne sont qu'un vaste rocher, nud dans beaucoup d'endroits & recouvert dans les autres d'une couche de terre fort mince; ce rocher n'est qu'une expansion de celui qui forme les grandes montagnes voisines; la nature de la pierre qui le compose paroît partout la même, elle est très-dure, grenue, vive; on n'y trouve point de mines, de marcasites, ni de pyrites, & la terre est aussi la seule espèce qu'on appelle *maigre*.

M. Sicre prétend qu'Ax est l'endroit du Royaume le

Tome II.

H

plus abondant en eaux thermales ; leur nombre est presque infini selon cet Auteur , on en trouve par-tout ; les degrés de chaleur de l'une & de l'autre varient à l'infini, il y en a depuis quinze degrés jusqu'à soixante-quatre au-dessus du terme de la congélation en se servant du thermomètre de M. de Réaumur ; M. Sicre divise les sources principales d'Ax en trois classes ; en celles de *Teix*, en celles du *Faubourg* & en celles du *Couloubre*. Celles de *Teix* sont situées au pied d'une petite montagne sur le bord de la rivière d'*Ourlac*, environ à cinquante pas de l'Espagne. Elles ne sont qu'au nombre de deux, mais très-abondantes & bien chaudes ; elles sortent de la paroi qui soutient la rive d'un champ, & ne sont distantes de l'une à l'autre que de deux ou trois pieds ; on remarque à la plus chaude des bulles d'air qui s'élevent du fond de son lit ; la première de ces deux fontaines fait monter la liqueur du thermomètre au quarante-cinquième degré, & la seconde au cinquante-huitième, on ne s'en sert que pour les usages économiques.

La seconde classe des eaux d'Ax est au faubourg, entre la porte de la ville & l'hôpital ; on y remarque cinq sources dignes d'attention ; la première est celle du *Rouffignol*, la seconde celle des *Escanous*, la troisième & la cinquième n'ont point de noms particuliers ; l'une naît dans le grand bassin, & l'autre vient en serpentant de dessous la Chapelle de l'Hôpital. La quatrième source est celle de l'*Etuve*. La chaleur de la première & de la troisième est de soixante degrés ; celle de la seconde, de soixante-deux ; celle de la quatrième dans l'*Etuve* même, de cinquante-six ; & celle de la cinquième, de trente-deux. Elles sont toutes fort abondantes & fort proches les unes des autres, puisque les plus éloignées ne sont distantes que de dix pas ordinaires.

La fontaine du *Rouffignol* & celle des *Escanous* sont situées presque au bas de la petite pente que forme le rocher sur lequel la plus grande partie d'Ax est bâtie. La première est la moins éloignée de la porte de la ville ;

elle se trouve entre une maison & un vieux mur qui borde le chemin; une grande partie de son eau naît très-distinctement en divers endroits d'un petit bassin à nud, l'autre partie vient de dessous le vieux mur; il s'éleve de celle du bassin quantité de grosses bulles d'air; cette source se jette par un tuyau couvert, fort court dans celle des Escanous; celle-ci est située à côté de celle dont nous venons de parler; elle est plus abondante & coule plus rapidement qu'elle; son eau vient de beaucoup plus loin; elle est conduite au dehors de la terre par un tuyau factice, au haut duquel se trouve attachée une grande quantité de soufre en substance. Ce soufre est d'un très-beau jaune citrin, cristallisé comme un sel, & luisant à éblouir, sur-tout à la lumière, il est donc démontré par-là que l'eau de cette source contient & charroie beaucoup de soufre vierge, elle doit par conséquent avoir des propriétés médicinales; aussi la prescrit-on en boisson contre la galle, les dartres & autres maladies de la peau, dans les asthmes humides & même dans beaucoup de maladies d'estomac.

C'est à cette source, à celle du Roussignol & à celle de Teix qu'on a recours dans ce pays pour tous les usages domestiques, on s'en sert comme d'eau bouillante; les Domestiques y lavent leur vaisselle & y écurent leurs batteries de cuisine; les Bouchers y vont égorger les pourceaux, les trempent dans le bassin de la fontaine du Roussignol, & les pelent ensuite avec toute la facilité possible; ils y pelent aussi les pieds & les têtes des autres animaux de boucherie; les pauvres s'y chauffent même & y font leur lessive, leur souper, ils y font même cuire des fruits & des œufs, il ne faut que cinq minutes pour les cuire au lait, & quinze minutes pour les durcir. En général tout les habitans d'Ax y puisent de l'eau pour pétrir; & on a observé que le pain qu'on faisoit avec cette eau étoit naturellement béchique & plus savoureux que celui qui étoit pétri avec de l'eau commune.

La troisième source des eaux du Faubourg sort de des

H ij

sous la dernière marche du grand bassin, elle semble venir du côté d'un jardin qui en est tout près, & dont le sol est élevé de huit à dix pieds plus que l'apparition de cette source, l'eau qui en sort en abondance coule rapidement, & enduit le fond de son lit de filamens jaunes sulfureux.

La quatrième source est moins abondante, & d'ailleurs elle dépose beaucoup moins de filamens sulfureux que la troisième; elle paroît auprès des murs de l'hôpital & du jardin dont il est fait mention ci-dessus, à la sortie de la terre est bâtie une étuve qui paroît très-ancienne & qui dépérit tous les jours; au sol & aux parois de cette étuve on peut ramasser du salpêtre de houllaye; cette espèce de sel peut en partie être déposée par l'eau de la fontaine & provenir du dépérissement des murs de l'étuve qui tombent en vétusté. L'eau de cette quatrième source n'est point grasse au toucher, elle a moins le goût des œufs couvés que celle de la fontaine des *Escanous*; on prétend que cette eau donnée en lavement rafraîchit & tempère les entrailles. M. Sicre fit des expériences avec les eaux de ces différentes fontaines sur plusieurs calculs humains de différentes figures, après les avoir auparavant cassés en petits morceaux, du poids d'environ un gros chacun. Il en mit dans sept bouteilles différentes, trois à chacune, une de ces pierres étoit crétacée; la seconde assez dure sans être murale, & la troisième vraiment murale; il remplit les cinq premières bouteilles de l'eau des sources du faubourg, une de l'eau de chaque source & les deux dernières, l'une de l'eau du bain fort & l'autre de celle du bain tempéré dont nous ferons mention ci-après; il mit les sept bouteilles dans un tas de fumier, & il les y laissa quinze jours; au bout de ce tems, l'eau de toutes les bouteilles avoit tant soit peu dissout les différens calculs qu'elle mouilloit, mais aucune ne porta son action plus loin que celle de la fontaine de l'étuve; le fond de celle-ci étoit laiteux, ou pour mieux dire rempli d'un sédiment blanchâtre, & les pierres que M. Sicre en retira étoient beau-

Plus petites & percées d'une infinité de trous, comme si elles avoient été entierelement vermoulues.

La cinquieme source vient de dessous l'hôpital dans lequel elle entretient toujours au même degré une chaleur modérée; les pauvres y jouissent d'un printems continuel, son eau est douce, grasse & balsamique; on l'emploie pour laver & nettoyer les plaies; l'eau de ces trois dernieres sources se rend & se mêle dans un grand bassin en amphithéâtre, qu'on remplit & qu'on vuide selon le besoin des Particuliers, au moyen d'une vanne; la chaleur de l'eau mélangée, quand le bassin est plein, est d'environ trente degrés. On en fait usage pour le lavage du linge, des étoffes, & pour quantité d'autres choses, principalement dans les tems froids. Le superflu de cette eau & celui des fontaines des *Escanous* & du *Rouffignol*, entrent dans des tuyaux qui les conduisent par-dessous des maisons dans d'autres endroits de la ville, tels qu'au bas du *Brel* où l'on lave particulièrement des laines, & à des moulins à foulon, où cette eau chaude, grasse, sulfureuse, arrose, dégrasse & ôte parfaitement bien l'huile des étoffes qu'on fait fouler; on épargne même par-là le savon, le bois & l'embaras de faire chauffer l'eau & de faire mouiller à propos ces mêmes étoffes par quelques personnes entendues.

La troisieme classe des eaux d'Ax comprend toutes celles qui sont situées au *Couloubre*, promenade fort agréable qui ne se trouve éloignée des deux portes de la ville que d'environ cinquante pas.

Ces sources sont les vraies salutaires, le nombre en est plus grand que celui des deux premieres classes, & le degré de chaleur en est plus modéré; la premiere de ces sources, en descendant par le *Manovre*, naît dans un vieux petit bassin carré & bâti aussi en amphithéâtre; cette source n'est pas fort abondante & paroît être totalement délaissée; elle dépose cependant une boue noire, grasse, bitumineuse; il n'est pas douteux que si on l'employoit à propos, elle seroit efficace dans bien des cas.

H ij

elle a trente-deux degrés de chaleur ; la seconde est située presque immédiatement à côté de la première, c'est la plus abondante & la moins chaude de toutes les fontaines d'Ax ; on ne s'en sert que pour blanchir le linge & pour abreuver les chevaux ; la troisième source est la *Canalate* ainsi nommée, parce qu'elle est reçue dans une rigole creusée dans une pierre & déposée ensuite dans un bassin en forme de baignoire où l'on prend des bains de délices ; l'eau en est douce & un peu grasse au toucher ; elle a tant soit peu l'odeur & le goût du soufre, & elle enduit son lit d'un mucilage gris, fin & sulfureux, sa chaleur est de vingt-six degrés. Les habitans d'Ax & des lieux voisins boivent beaucoup de cette eau dans plusieurs de leurs indispositions ; on prétend qu'elle a une vertu tempérante, calmante & rafraîchissante, elle est aussi diurétique, & elle est très-bonne dans les coliques néphrétiques.

La quatrième source connue sous le nom de la *Courguette*, forme le bain doux ou tempéré, l'eau en est plus douce, plus mucilagineuse, plus grasse que celle de la source précédente ; son goût & son odeur de soufre en sont aussi plus forts ; elle est impregnée, dit M. Sicre, de glaires sulfureuses, elle en charie souvent de gros pelotons & en dépose beaucoup. Ces glaires sont assez semblables, tant pour la couleur que pour la consistance, au blanc d'œuf, qui commence à blanchir en cuisant ; elles sentent le soufre, sont très-douces & même suaves, aussi les malades en boivent avec plaisir. Sa chaleur en est de trente degrés ; après la source du bain fort, c'est la plus usitée ; cette eau par l'évaporation & la distillation n'offre rien de remarquable, ajoute M. Sicre, elle laisse seulement un résidu brun, gras, un peu salé & en très-petite quantité ; & quoiqu'on fasse la lotion de ce résidu, il ne s'en dissout rien, & on n'en tire aucune espèce de sel ; quelques gouttes de dissolution d'argent faite dans l'esprit de nitre, versée dans cette eau, la rendent cependant d'un blanc azuré fort beau, & insensiblement il se

précipite au fond du verre une poudre blanche très-fine ; quelques grains de sel de tartre , mêlés avec la même eau , la brunissent un peu & en détachent , mais à la longue , une petite poudre grise , d'autres précipitans n'ont produit aucun changement remarquable ; les floccons glaireux qu'elle charrie étant desséchés & jetés au feu , s'enflammerent d'abord , répandirent une fumée épaisse & une odeur légèrement empyreumatique , ils bouillonnèrent ensuite & laissèrent un charbon noir , sec & friable ; de ces expériences on peut conclure que l'eau de cette source contient 1°. une portion si petite d'un sel naturel qu'elle échappe absolument au goût ; 2°. une assez grande quantité d'une substance grasse , balsamique : elle se prend en bain , en boisson & en injection , on l'emploie dans les gales , dartres & autres maladies de la peau , dans les chaleurs d'entrailles , les hémorroïdes , & toutes les fois qu'il s'agit de donner de la fluidité au sang & d'adoucir l'acrimonie de la lymphe ; on en remarque aussi de très-bons effets dans les maladies des voies urinaires.

La cinquième source du Couloubre a été mêlée depuis à la quatrième , elle étoit peu abondante , fort sulfureuse & chaude au quarantième degré.

La sixième , connue sous le nom de *la Canal de Bois* , est tout-à-fait au bas de la promenade , M. Sicre dit qu'elle est fort abondante , très-sulfureuse , sans être désagréable au goût ; ses principes ne paroissent que très-peu différens de ceux de l'eau du bain fort ; la chaleur en est cependant moindre que la chaleur de celle-ci qui passe encore pour être un peu trop chaude.

Toutes les six sources , dont nous venons de parler , sont fort près les unes des autres , & ne sont éloignées de la septième , dont nous n'avons pas encore fait mention , que de quatre à cinq pas , Elles sont néanmoins séparées par un ruisseau ; la rivière de Dascou sépare cette troisième classe des eaux d'Ax , d'avec la seconde , & la seconde est séparée de la première par la rivière Doullac.

H iv

Toutes les fontaines d'Ax sentent plus ou moins le soufre, en ont le goût, répandent de la fumée & noircissent l'argent en raison de l'intensité de leur chaleur, mais leur véritable direction est bien difficile à déterminer; on peut très-bien la déranger par des canaux artificiels; les fontaines de Teix qui n'en ont point, coulent de l'Ouest-Sud à l'Est-Nord; celles du Coulobre paroissent couler de l'Est à l'Ouest.

La source dont il nous reste à parler est la plus célèbre, c'est elle qui attire les malades, & en effet, elle opere des guérisons surprenantes; elle est très-abondante, elle est reçue dans un bassin carré, bâti en amphithéâtre & qui passe pour être fort ancien; sur ce bassin est élevée une voûte qui a treize pieds de haut, seize de large du côté de l'apparition de sa source, & vingt pieds du côté de son courant; l'eau contenue dans ce bassin, répand une vapeur qui a l'odeur forte du soufre, & qui est plus ou moins épaisse, eu égard au froid de l'atmosphère.

Cette eau est nette, claire, transparente, douce, grasse au toucher, elle dissout le savon, elle est même préférable à celle des autres sources pour dégraisser les étoffes de laine; elle n'est point désagréable au goût; on s'apperçoit en la buvant, d'une odeur de soufre, & elle laisse dans le gosier l'impression d'un sel amer; après l'avoir bue, elle laisse à la bouche le goût de jaune d'œuf durci & même d'œufs couvés. Si on gargarise la bouche avec cette eau, & si on glisse ensuite les dents d'une mâchoire sur celles de l'autre, on y éprouve à peu près la même âpreté, le même agacement que celui que peuvent laisser des tablettes de soufre.

L'eau de cette fontaine, puisée & exposée à l'air libre, perd, en se refroidissant, un peu de son odeur & de sa faveur; quand elle est totalement froide, elle conserve moins de la première de ces deux qualités que de la seconde; mais au bout de quatre jours elle la perd entièrement, quoi qu'elle conserve cependant un peu de sa sa-

leur ; il ne lui faut que quinze jours pour la rendre insipide ; cependant on la tient enfermée dans des bouteilles bien bouchées , elle conserve très-bien son goût sulfureux & la propriété de brunir l'argent.

M. Sicre a fait plusieurs expériences sur les eaux de cette source , il a d'abord mis un écu de six livres dans l'eau , sur la marche du bassin , & il l'y a laissé pendant un quart d'heure ; en moins de cinq minutes le côté qui touchoit la marche du bassin , devint d'un jaune vermeil , mais l'autre côté ne le fut pas tant. Cinq autres minutes après le même côté de l'écu avoit bruni , & le côté opposé étoit devenu d'un jaune foncé ; à la fin de ces cinq minutes le premier côté fut d'un brun semblable à celui du vieux plomb , & l'autre fut seulement marqué de plusieurs couleurs tres-vives. La chaleur de l'eau dans le bain est de trente-six degrés & demi. M. Sicre a encore fait plusieurs observations à leur sujet , mais nous n'en faisons pas mention ici pour en venir aux différens mélanges chymiques auxquels il a eu recours.

Quelques gouttes d'acide vitriolique , dans environ deux onces d'eau minérale , n'y produisent qu'une très-légère ébullition ; l'acide nitreux n'y excita aussi qu'une très-petite fermentation , sans altérer sensiblement la couleur ni la transparence. L'acide du sel marin l'a tant soit peu blanchie , & celui du vinaigre distillé n'y a produit aucun changement. La dissolution de l'argent dans l'esprit de nitre l'a troublé , y a excité une violente ébullition , & l'a rendu d'un brun sale , jaunâtre ; l'argent s'est précipité insensiblement sous la forme d'une poudre grise & l'eau a repris sa première transparence ; l'huile de tartre par défaillance l'a bruni & y a causé la précipitation d'une poudre blanchâtre , beaucoup plus fine & moins abondante que précédemment ; l'esprit volatil de sel ammoniac n'a produit rien de bien marqué , & la dissolution du sublimé corrosif dans l'eau commune l'a un peu blanchi , mais on n'y a remarqué aucune précipitation de mercure sous la forme d'une poudre rouge.

Quelques grains de sel fixe de tartre versés dans cette eau, y ont causé les mêmes changemens que l'huile de tartre par défaillance, mais dans un degré plus fort; aussi l'alkali caustique, la teinture de tournesol, celle des noix de galle & le syrop violar, mêlés successivement à l'eau minérale, n'y ont apportés aucun changement remarquable. M. Sicre a distillé ensuite dans un alambic de verre quatre livres de cette eau puisée tout récemment: il n'y a d'abord pu découvrir aucune vapeur spiritueuse, ni aucune odeur particulière. Lorsqu'il y en eut environ trois livres de distillée, il déluta les vaisseaux & il examina séparément cette eau & celle qui étoit restée dans la cucurbite. La première étoit bien limpide, sans goût, ni sans odeur: mêlée à la dissolution d'argent dans l'eau forte, à celle du sublimé corrosif dans l'eau commune, & à l'alkali de tartre, elle ne souffrit aucun changement; la seconde eau, c'est-à-dire, celle de la cucurbite étoit tant soit peu blanchâtre, légèrement trouble & sans pelli-cule; l'odeur en étoit lixivieuse, & le goût d'un salé amer. Après une évaporation entière, elle laissa un résidu brun, fort salé, qui attiroit un peu l'humidité de l'air, & dont le poids s'est trouvé d'onze grains. M. Sicre fit dissoudre ce résidu dans l'eau commune, qu'il filtra ensuite à travers le papier gris, il est resté sur le filtre une terre qui, desséchée, pesoit trois grains; le sel que donna l'eau filtrée, réduite à siccité, ne s'est trouvé être que du poids de quatre grains, & il s'est perdu, par cette dernière opération, quatre grains de terre ou de sel.

M. Sicre n'en voulut pas rester à ces opérations, il poussa encore plus loin ses recherches analytiques; il fit évaporer neuf livres de cette eau à un feu fort doux, l'eau pendant cette évaporation n'offrit rien de particulier; sur la fin seulement elle s'est trouvée couverte d'une écume fort fine; quand elle fut réduite à la quantité d'environ dix onces, M. Sicre en retira à peu près deux cinquièmes, elle étoit d'un blanc sale, jaunâtre; d'un goût très-sensiblement salé & d'une odeur fort lixivieuse. Il la

partagea en cinq parties; il mêla à la première quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance; à la seconde, quelques grains de sel de tartre bien sec, & cela n'y apporta aucun changement; dans la troisième & dans la quatrième il versa séparément de l'acide vitriolique & de l'acide nitreux; ces derniers précipitans la blanchirent un peu. La dissolution d'argent dans l'esprit de nitre, associée à la cinquième partie, la rendit sur le champ d'un blanc fort épais & fort foncé; un instant après ce mélange devint comme du lait battu, & il s'est précipité insensiblement au fond du verre des flocons blancs assez gros, & la liqueur surnageante resta comme du petit lait, la clarification augmenta ensuite en raison de la précipitation, & l'une & l'autre parurent finies en vingt-quatre heures.

La dernière livre d'eau qui resta dans le vaisseau, étant totalement évaporée, laissa un résidu blanchâtre fort salé, le poids en étoit de quarante-deux grains; M. Sicre fit dissoudre ce résidu par la lotion, & il le filtra à travers le papier gris; la terre qui est restée sur le filtre, s'est trouvée cendrée fort légère, absolument insipide & du poids de cinq grains; M. Sicre partagea cette terre en six portions égales; il versa séparément sur les trois portions du vinaigre distillé, sur la première il l'avoit saturé par cinq grains de sel de tartre, ce vinaigre n'y produisit aucune fermentation, & n'en a dissout qu'une très-petite quantité. Il démêla pour la seconde partie de l'acide nitreux, cela ne causa encore aucun changement, & pour la troisième il y ajouta de l'huile de tartre par défaillance; cette dernière ne donna que quelque apparence d'effervescence, il exposa ensuite la terre qui resta à un feu fort vif sur une pelle rouge, & cette terre donna, lorsqu'elle fut versée sur cette pelle, une petite flamme bleue; après quoi elle fuma tant soit peu, rougit & reprit dans l'instant sa première couleur, mais retirée du feu, elle parut à M. Sicre un peu plus jaunâtre & un peu moins pesante.

Cette terre calcinée fut ensuite partagée en trois parties égales; on joignit aux deux premières du vinaigre

distillé & de l'huile de tartre par défaillance, cela n'of-
frit rien de sensible, mais l'acide nitreux, mêlé à la troi-
sième partie, y excita une très-légère fermentation.

L'eau filtrée dont il a été question & réduite à l'entière
exsiccation laissa des crystaux cubiques très-bien formés;
la couleur en étoit jaunâtre, & le poids n'en fut que de ving-
quatre grains; il s'en perdit encore treize grains par cette
dernière évaporation, ce sel avoit un goût de sel marin,
aussi étant exposé sur les charbons ardents, il se décrépitait
& se précipitait de même; mêlé avec du syrop violet, étendu
dans l'eau commune, il le verdit un peu, il altéra aussi
foiblement en rouge la teinture bleue de tournesol, & il
rendit d'un blanc cendré celle des noix de galle; ce sel
fermenta avec l'acide du vinaigre de même que le *natrum*
mais cependant moins fortement que l'alkali de tartre; il
ne blanchit point la dissolution limpide de sublimé corro-
sif dans l'eau; versé dans l'eau saturée de sucre de saturne
filtrée, il la rendit d'un blanc très-foncé. La dissolution
d'argent dans l'esprit de nitre, mêlée avec quelques grains
de ce sel y fermenta beaucoup; l'huile de vitriol y fer-
menta aussi, y excita de la chaleur, & il s'y en éleva
une fumée blanche qui avoit l'odeur de l'esprit de sel de
glauber.

Il résulte de toutes ces différences, dit M. Sicre, que
l'eau du bain fort contient 1°. un soufre très-divisé, très-
subtil, très-volatil & une substance grasse, balsamique,
qui reste plus intimement unie à cette eau; 2°. une terre
neutre fort fine, fort légère, fort tenue & en très-petite
quantité; 3°. un sel neutre, dont la base paroît ressem-
bler au *natrum* des Anciens.

Première observation. M. Gomma, Chanoine de Mi-
repeix, étoit attaqué depuis long-tems d'un vomissement
bilieux qui lui faisoit rendre presque tous les alimens
qu'il prenoit. Sa maladie avoit résisté à tous les secours
de l'art, ce qui le détermina à prendre les eaux de la
source des *Ejeanous* le matin à jeun, deux jours après
qu'il eut commencé l'usage de ce remède, son vomisse-

ment s'arrêta tout-à-fait, le malade fut très-purgé par les selles, l'appétit lui revint, & six semaines après il fut entièrement guéri.

Seconde observation. M. François Astrié, dans un violent paroxysme de colique néphrétique, envoya chercher de l'eau de la source de la *Canalete*, il en prit quelques verres de suite & se trouva soulagé dans un instant, les douleurs cessèrent tout-à-fait, il dormit pendant sept à huit heures, & à son réveil il fut entièrement guéri. Pendant l'espace de trois ou quatre jours M. Astrié but encore de cette eau pour compléter la guérison qui a été si parfaite, qu'il n'a presque plus ressenti aucun paroxysme de cette maladie.

Troisième observation. Un Chirurgien fort sujet à des coliques néphrétiques, qui s'exposoit souvent aux plus grands dangers, prit pendant un mois en bain & en boisson, les eaux de la source de la *Gourguette*; pendant tout ce tems ce Chirurgien urina dans des verres, son urine y déposa toujours jusqu'à la fin de la guérison un ou deux travers de doigt d'un sédiment sablonneux & briqueté, & quelques jours après il se détacha des reins de ce malade deux pierres si grosses qu'elles s'arrêtèrent à l'extrémité du canal de l'uretère, enforte qu'il eût été impossible de les en tirer sans inciser ces parties, si elles ne s'étoient cassées par les efforts que M. Sicre fit avec des curettes.

Quatrième observation. Un Capucin du Couvent de Foix, qui crachoit du pus & souvent du sang, prit seulement pendant quinze jours les eaux de la fontaine de la *Gourguette*, il s'en est trouvé fort soulagé. Les poitrinaires d'Ax les prennent pour leur boisson ordinaire; ils éloignent par l'usage qu'ils en font la durée de leur vie.

Cinquième observation. M. de Vernaux, natif d'Ax, Lieutenant de Cavalerie, reçut un coup de feu à la jambe qui lui fracassa le tibia. Les Chirurgiens de l'armée le pansèrent tout de suite, & ne négligèrent rien pour calmer

les accidens & lui procurer une guérison radicale ; mais malgré tous leurs soins il resta estropié & ressentit continuellement de vives douleurs. Il se rendit à Ax & prit les bains & les douches sur la partie affectée ; quelques jours après leur usage, les cicatrices se rouvrirent, la jambe suppura beaucoup, il en sortit plusieurs morceaux d'os, & le malade obtint enfin par ce moyen en très-peu de tems une guérison radicale.

Sixieme observation. Le fils du nommé *Bardouille de Pechs*, près de Gudanes eut un érésipele phlegmoneux ambulant des plus malins qu'on ait peut-être jamais observé. Cette cruelle maladie, après lui avoir carié les os de l'avant-bras & du poignet droit, lui avoir sphacelé l'œil gauche & lui avoir déterminé des dépôts très-considérables au bras & à la cuisse du même côté, lui laissa toutes les articulations des extrémités fort gonflées & fort douloureuses : M. Sicre l'envoya à Ax, où le malade prit six bains qui le firent beaucoup suer, & le remirent si bien, que quinze jours après on ne le connoissoit point, tant il avoit engraisé.

Septieme observation. Madame de Saint-Laurent de Gaillac Toulza, au rapport du Médecin d'Ax, eut à la suite d'une grande maladie interne une foiblesse si considérable à un pied, qu'elle ne pouvoit point du tout l'appuyer ; elle se fit porter à Ax, y prit les bains entiers, se doucha sur la partie foible & en guérit radicalement.

Huitieme observation. Madame de Saint-André de Tarascon en Foix, eut à l'âge de vingt-cinq ans une attaque d'apoplexie qui lui dura deux heures, & qui la laissa entièrement paralysée de la moitié du corps. Cette jeune Dame est grasse, pléthorique, bien faite ; il y avoit trois ans qu'elle étoit mariée sans avoir encore eu d'enfans ; elle fut saignée, durant son accident, du bras, du pied ; on lui fit prendre l'émétique, & deux jours après on l'envoya à Ax en chaise à porteur ; elle y prit six bains, elle en reçut fort peu de soulagement ; mais y étant revenue six semaines après, elle se trouva d'abord soulagée, dans

peu radicalement guérie, & au bout de neuf mois après elle accoucha d'un garçon.

Neuvième observation. Un Payfan du lieu de Sorjer, dans le pays de Foix, gardoit le lit depuis deux ans, à cause d'un rhumatisme qui lui ôtoit la liberté de faire le moindre mouvement, on le porta à Ax sur un brancard, il y prit fix à sept bains, & s'en retourna chez lui à pied.

B A G N I E R E S.

Comme nous avons rapporté dans le premier Volume qui concerne cet article, la liste de la plupart des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales de cet endroit, & comme nous avons en même temps donné l'extrait de celui de M. le Président d'Orbessan, nous n'y reviendrons pas dans cet article, nous ferons seulement mention de quelques Mémoires qui nous ont été communiqués depuis & que nous avons retrouvés dans différens Auteurs. M. Piganiol de la Force, en parle dans son septième Volume de la nouvelle description de la France, qu'il a publié; « les bains, dit cet Historien, que l'on trouve aux environs & dans la ville de Bagnieres, lui ont donné le nom qu'elle porte. Les deux bains des Pauvres, ceux de la Goutte, de Saint-Roch, de la Reine & de l'Asne sont au pied de la montagne la plus proche de Bagnieres; le bain du Salut est à un quart de lieue de cette ville, celui de la Forge, le grand & le petit bain sont dans Bagnieres même. Entre les eaux de tous ces bains, on n'a trouvé de différence que dans le degré de chaleur; car d'ailleurs elles sont limpides & sans faveur manifeste. Un curieux, ajoute M. Pignation, ayant mis des piéces d'argent, d'étain & de cuivre dans l'eau de tous ces bains, à leurs sources, elles n'y changèrent point de couleur; aucune de ces eaux, ajoute le

même Auteur, ne tire la teinture de la noix de galle; ni de l'écorce de grenade; elles ne rétablissent point les teintures, après qu'on y a ajouté quelques parcelles de vitriol blanc ou de couperose; elles ne font ni jaunir, ni rougir la teinture de tournesol, ni verdir celle de violettes, & ne font aucun changement sur la teinture de roses, ni sur le syrop violat; enfin elles ne fermentent point avec aucune dissolution alkaline, telles que l'eau chaude, l'huile de tartre, non plus qu'avec les dissolutions acides, telles que le vinaigre distillé, l'esprit de soufre, celui de sel, la dissolution d'alun, & celle de crystal de tartre; ses bains sont d'ailleurs très-salutaires & on y va deux fois l'année, au printems & en automne.»

Ce sentiment de M. Pignalion de la Force, n'est pas tout-à-fait conforme aux expériences de M. d'Orbellan & d'autres Auteurs; M. de Campmartin, Apothicaire de Saint-Girons, qui a fait une analyse exacte des eaux de la plupart des sources de Bagnieres, ne differe cependant pas beaucoup de cette opinion; nous allons rapporter ici cette analyse, d'après le Mémoire qu'il nous a bien voulu communiquer.

La source du bain de la Reine, dit ce Chymiste, a fait monter le thermomètre au quarante-deuxieme degré; celle du grand Pré l'a fait monter au trente-deuxieme degré; celle du bain de l'Asne au trentieme degré & demi; celle de Lasserre au trente-unieme degré, & le bain du Salut au vingt-huitieme.

Source du Salut. 1°. Une dissolution de mercure par l'eau forte, jetée dans un verre d'eau de cette source, l'a louchée d'abord d'un blanc grisâtre, & a fait, par le repos, un dépôt jaune. 2°. Le vinaigre de Saturne a troublé cette eau d'un blanc mat, & a précipité un dépôt blanc. 3°. L'eau forte, jetée dans ces eaux, n'a produit aucun phénomène. 4°. L'alkali fixe, versé dans un verre de cette eau, l'a louchée en blanc, avec une légère effervescence, il s'est ensuite formé un dépôt blanc

au fond du vase. 5°. La noix de galles concassée & jetée dans ces eaux, les a colorées en roux. 6°. Les fleurs de violettes écrasées & jetées dans un verre de ces mêmes eaux, n'ont pas altéré leur couleur. 7°. Une pièce d'argent mise dans leur source, y a resté un quart d'heure sans éprouver aucun changement.

Le Baigneur de cette source a cependant dit à M. de Campmartin, que des morceaux d'argent exposés pendant un jour à la vapeur de ces eaux, s'y coloroient en brun, mais les observations de ces sortes de gens, sont pour la plupart apocryphes.

Le résultat de ces expériences est que ces eaux contiennent un sel neutre à base terreuse; la quatrième expérience le démontre; il est en outre évident que ce sel est formé par la combinaison de l'acide vitriolique; on en voit la démonstration par la première expérience; l'acide vitriolique ayant plus d'affinité avec le mercure qu'avec la terre, quitte celle-ci pour se combiner avec le mercure; l'acide nitreux à son tour devenant libre, s'unit avec la terre que l'acide vitriolique quitte, forme avec elle un sel neutre qui reste dissout pendant que le mercure, combiné avec l'acide vitriolique, se précipite sous forme jaune; la substance saline est en petite quantité dans ces eaux, aussi purgent-elles rarement & peu; elles agissent par les urines presque toujours.

Source du grand Pré. 1°. Une dissolution de mercure par l'acide nitreux, versée dans un verre de ces eaux, a été troublée en jaune, & par le repos il s'est précipité une matière jaune, l'eau a repris sa transparence. 2°. L'acide nitreux, versé dans un verre de ces eaux, n'y a produit aucun phénomène apparent. 3°. Le vinaigre de Saturne, versé dans un verre de ces eaux, les a troublées en blanc, & par le repos il s'est formé un dépôt blanc au fond du verre. 4°. L'alkali fixe, versé sur ces eaux, les a troublées d'un blanc mat, avec un peu d'effervescence, & par le repos il s'est précipité une matière blanche au fond du vase. 5°. Les fleurs de violette pilées & jetées dans un

Tome II.

I

verre de ces eaux , y ont répandu la teinture de leur couleur sans en être altérée. 6°. la noix de galles concassée, jetée dans ces eaux , y a manifesté une couleur rousse.

Il est clair , 1°. que la source du grand Pré contient un sel neutre constitué par l'acide vitriolique ; la première expérience le démontre : 2°. que ce sel a une base terreuse , comme il est évident par la quatrième. On fait que les acides ont plus de rapport avec les sels alkalis qu'avec les terres , & qu'ils quittent celles-ci , pour s'unir aux sels alkalis , dès qu'ils en ont le contact : c'est ce qui est arrivé dans la quatrième expérience. L'acide s'est combiné avec l'alkali fixe , a abandonné la terre , qui , devenue libre , a troublé l'eau , & par sa pesanteur spécifique s'est précipité au fond du vase.

Il est irrévocable par la première expérience , que le sel a l'acide vitriolique pour constituant , puisque toutes les fois que l'acide vitriolique & le mercure se combinent ensemble , ils donnent la couleur jaune.

Les eaux des sources de l'Asne & de Lasserre soumises aux mêmes expériences que l'eau du grand Pré , ont produit les mêmes phénomènes ; on peut donc conclure que la source du grand Pré , celle de l'Asne & celle de Lasserre , contiennent un sel neutre à base terreuse , ou peut-être égal au sel des eaux de Sedlitz , qu'il n'y a dans ces eaux , ni fer , ni soufre , puisque la première & la troisième expériences démontrent l'absence du soufre , & que la sixième démontre l'absence du fer. Les dépôts de ces trois sources , ajoute M. de Campmartin , ont été plus abondans que ceux des eaux de Salut ; aussi les trois dernières purgent-elles d'une manière marquée , dit-on , dans ce pays.

M. Montaut , Apothicaire Major de l'Hôpital Militaire de Bateges , a fait aussi l'analyse des eaux de Bagnieres , il a présenté à ce sujet un Mémoire à l'Académie Royale des Sciences , qui doit être inséré dans les Mémoires des Savans étrangers de cette Académie , & dont nous avons donné l'extrait dans la cent soixante

quatrième de nos Lettres de l'année 1771. Voyez *la Nature considérée*, qui se trouve chez Costard; cet Apothicaire s'est trouvé offensé de ce que nous avions fait mention de son mémoire dans nos Lettres, nous ne savons pour quelle raison, car nous avons rendu à ses ouvrages tout le mérite qui leur est dû; & quand nous aurions observés, avec M. Cadet, que M. Secondat a très-bien traité cet objet, & qu'il a pu servir de guide à M. Montaut, nous ne pensons pas en cela l'avoir offensé, il y a toujours de l'honneur à un écrivain de puiser dans d'aussi bonnes sources.

M. Lientaut, premier Médecin de Monseigneur le Comte de Provence, dit dans sa matière médicale, que les eaux minérales de Bagnieres sont presque insipides, quoi qu'elles aient cependant quelque chose d'astringent; prises intérieurement, ajoute-il, elles font uriner, lèvent les obstructions & purgent quelquefois. Ces propriétés les font recommander dans la cachexie, la jaunisse, & dans les constitutions pituiteuses; elles conviennent pareillement dans les suppressions des règles & les hémorroïdes; on les prend encore avec succès dans les maladies chroniques de la poitrine, qui demandent des remèdes incisifs; la dose de ces eaux est depuis trois livres jusqu'à quatre: on les emploie extérieurement comme résolatives & fortifiantes. On les regarde en cette qualité comme très-efficaces pour la paralysie, le traitement des tumeurs des membres & des autres parties, que les médicaments les plus communs n'ont pu dissiper, pour les rhumatismes & les maladies de la peau.

B A G N O L S.

BAGNOLS est une petite ville de France dans le bas Languedoc, Diocèse d'Uzès, cet endroit est remarquable par les deux fontaines qui sortent de terre dans le

I ij

milieu de la Ville; il y a encore un Bourg de ce nom à quatre lieues de Mendes, qui est très-renommé par ses eaux minérales; on a publié à Lyon, en 1651, sous format in-12, un traité qui a pour titre, *l'Hydrothermoponie des Nymphes de Bagnols, en Gevaudan, ou Traité des bains & des eaux de Bagnols, par Michel Baldit.* Comme ce Traité n'a pu parvenir à notre connoissance, nous n'en pouvons pas donner ici l'extrait, nous n'en sçavons que le titre.

B A I G N O L L E S.

NOUS avons parlé dans notre premier Volume, des eaux de Baignolles qui se trouvent en Normandie, il ne nous reste qu'à faire connoître dans cet article les différens traités qui ont parus sur ces eaux; le premier a paru à Caen, sous format in-12 sans date, il est intitulé: *Abrégé des vertus & des qualités des eaux de Baignolles.* 2°. On lit dans le Journal de Trévoux, des observations faites sur ces eaux par M. Tablet, nous en avons rendu compte dans l'article qui concerne ces eaux. Voyez Tome I. Le troisieme Traité qu'on connoît sur ces eaux a été publié à Lyon en 1636, sous le titre de *Discours des admirables qualités des eaux minérales retrouvées dans le territoire de la ville de Baignolles en Normandie.* Le quatrieme a été imprimé à Alençon en 1740, sous le titre de *Traité des eaux minérales de Baignolles;* & enfin on trouve dans le Journal de Verdun, mois de Juin 1750, & dans celui de Juillet 1751, des lettres contenant plusieurs expériences faites sur ces eaux.

M. Monnet, dans sa nouvelle Hydrologie parlant des eaux de Baignolles en Normandie, assure que jamais eau ne mérita moins le nom d'eau minérale que celle-ci; quoique ces eaux soient mises au rang des eaux thermales minérales, ajoute cet Auteur, elles ne sont néan-

moins que des eaux pures , & même plus pures que ne sont les eaux des sources ordinaires du pays ; aussi le goût de ces eaux n'est-il autre chose que celui d'une eau commune chaude ; & quand elles sont froides , elles ne diffèrent absolument en rien des autres eaux potables. Huit pintes de ces eaux soumises par M. Monnet , à l'évaporation jusqu'à siccité , n'ont laissé presque aucune résidance , d'ailleurs la chaleur de ces eaux n'est pas bien considérable , puisqu'elles ne font monter le thermomètre qu'à vingt degrés & demi , aussi est-on obligé de les faire chauffer pour les bains ; elles sourdent au bas d'une vallée très profonde , qu'on appelle *la vallée de Baignolles*. Les deux côtés de cette vallée sont en rocher d'une espèce de grès fin , ou espèce de quartz à grains tout-à-fait semblable à celui d'Alençon ; la chaleur de ces eaux , continue notre Auteur , est donc l'unique cause de leur renommée ; les premiers qui en parlerent ne manquèrent pas , comme il est d'ordinaire , de leur attribuer beaucoup de vertu ; le Seigneur fit construire pour lors plusieurs bains , dans l'espérance d'en tirer un bon revenu ; ces eaux n'ont cependant pas produit une grande fortune à leur Seigneur , quoiqu'elles aient eu jadis un peu de réputation ; mais tout ce que dit M. Monnet sur ces eaux minérales n'est pas encore assez approfondi pour pouvoir y ajouter foi.

Il y a dans le bas Maine un autre endroit qu'on nomme aussi *Baignolles*, & qui est très-renommé par ses eaux ferrugineuses.

B A I N S.

NOUS avons encore parlé dans notre premier Volume des eaux thermales qui s'y trouvent , nous nous contenterons dans celui-ci de rapporter le jugement de M. Monnet , sur ces eaux : les eaux de Bains dans les vosges , dit ce jeune Auteur , quoique thermales , ne

peuvent point être regardées comme minérales, puisqu'elles ne different en rien des eaux communes de ce pays, qui ne contiennent toutes qu'un peu de terre calcaire, & tant soit peu d'alkali minéral. Bains abonde en eaux chaudes, continue cet Auteur, elles sourdent en plusieurs endroits, je n'ai autre chose à faire observer au sujet de ces eaux, que leur degré de chaleur; on distingue dans cet endroit la fontaine Casquin, dont le degré de chaleur est de trente-trois degrés & demi; la grande source qui coule dans le bain commun, dont le degré de chaleur est de quarante-quatre degrés, & la fontaine du Pavillon, dont le degré est le même que celui de la fontaine Casquin. M. Monnet observe cependant, à l'égard des eaux de Bains, que quoiqu'elles ne different des eaux ordinaires, que parce qu'elles sont chaudes, elles donnent cependant lieu à la formation d'un sel qui s'effleurit sur les murailles des bâtimens qui couvrent ces sources; ce sel qui est en petites aiguilles soyeuses a paru à M. Monnet être un vrai sel de glauber, d'après l'examen qu'il en a fait. M. Monnet finit l'article concernant les eaux de Bains, en disant, que c'est sans doute ce sel qui ayant été observé depuis long-tems, a donné occasion à la croyance que ces eaux contenoient des parties volatiles: mais notre Auteur pense seulement que la nature l'y forme, parce qu'elle trouve ce lieu, ou même si l'on veut, l'eau propre à la génération de ce sel.

B A L A R U C.

LES eaux de Balaruc sont assez connues par l'extrait que nous en avons donné dans notre premier Volume, sans être obligé d'y revenir encore ici; nous rapporterons seulement la liste des Auteurs qui ont travaillé sur ces eaux. Le premier Traité qui soit parvenu à notre connoissance touchant ces eaux, a été publié en idiome latin en

1579, à Lyon, sous le titre de *Causis & effectibus thermarum Balalucanensium parvo intervallo, à Monspelienfi urbe distantium, libri duo Nicolai Dortomanni, Professoris Medici Monspelienfis.*

Le second est un Mémoire de M. Sylain Regis, il étoit intitulé: *Examen des eaux de Balaruc.* Ce Mémoire se trouve inféré parmi ceux de l'Académie Royale des Sciences, de l'année 1707, pag. 98.

Le troisieme est un ouvrage aussi singulier qu'on en puisse voir, il a paru en 1730, à Montpellier, sous le titre d'*Instruction pour user à propos des eaux thermales de Balaruc*, par Guennolé Olivier.

Le quatrieme est inféré dans les Mémoires de Trévoux, de 1709, & dans la Bibliothèque de Médecine de Planque, il est de M. Vieussens, Docteur en Médecine, & est intitulé: *Analyse des eaux minérales de Balaruc en Languedoc, avec leurs propriétés & usages.* Le cinquieme est une Lettre de M. l'Abbé Vere, sur les eaux de Balaruc, à Madame le Camus, Religieuse de S. Pierre de Lyon. On trouve cette Lettre dans le Mercure d'Avril 1710, & dans la Bibliothèque de Médecine, Tome second. Le sixieme est la *Dissertation de M. Astruc sur les bains de Balaruc, & les singularités naturelles qu'on trouve aux environs.* Le septieme enfin est de M. le Roi, il est intitulé: *Observations sur les eaux de Balaruc, avec l'analyse.* Celui-ci est inféré dans les mélanges de Physique & de Médecine du même Auteur; nous avons donné l'extrait de ces deux derniers dans l'article du premier Volume de ce Dictionnaire, concernant ces eaux.

B A R B A Z A N.

BARBAZAN est situé dans le Comingeois, M. Duclos a fait l'analyse des eaux minérales qui s'y trouvent.

selon qu'on la faisoit de son tems. L'eau de Barbazan prise au printems lui a paru limpide & sans saveur bien manifeste ; elle rendoit seulement la langue un peu rude après l'avoir goûtée, pendant l'opération qui s'en est faite à chaleur lente, il s'y faisoit des pellicules blanches, épaisses & assez semblables à celles que fait la chaux vive à la surface de l'eau : l'évaporation achevée, les pellicules sont restées seches au fond des vaisseaux & en leur premiere forme; leur poid étoit le $\frac{1}{68}$ de celui de l'eau ; elles ne tenoient qu'environ un sixieme de sel semblable au sel commun, & la terre qui étoit une espece de craie blanche, n'a point reçu de changement au feu.

BAREGES.

Nous avons plusieurs Traités sur les eaux de Bareges ; nous avons déjà rapporté l'extrait de quelques-uns dans notre premier Volume, nous allons seulement donner ici la liste de ces Traités. Le premier ouvrage qui a paru sur ces eaux se trouve inséré dans le Mercure du mois de Mars 1732, il a pour titre : *Lettre sur la découverte d'une source à Bareges ; par M. Couffiltz, Médecin à Bareges.* 2°. M. de Sault a publié des observations sur ces eaux, dans une de ses dissertations qui a paru, à Paris, chez Guerin sous format in-12, & qui traitoit de *la pierre des reins & de la vessie, avec une méthode simple & facile pour la dissoudre sans endommager les organes de l'urine.* Le moyen que M. de Sault y propose est 1°. la boisson des eaux minérales de Bareges, 2°. leur injection dans la vessie, 3°. la douche de ces mêmes eaux sur le bas-ventre ou sur la région des reins ; 4°. les lavemens de cette eau.

Le troisieme ouvrage que nous pouvons indiquer sur les eaux de Bareges, a été imprimé à Londres en 1742, in-8°. & en idiome Anglois sous le titre de *Traité des eaux & des bains de Bareges*; ce même ou-

vrage a été reimprimé aussi à Londres en 1760, avec correction. Nous donnerons pour la quatrième pièce qui a paru sur ces eaux, la *Lettre adressée à M. Vandermonde sur quelques maladies traitées par les eaux de Baresges*, par M. Bordeaux pere, Docteur en Médecine, de la Faculté de Montpellier. Cette Lettre est extraite du Journal de Médecine, Tom. 13, pag. 262. Le cinquième Traité sur les eaux de Baresges, est l'*examen* qu'en a fait M. de Monnier & qui se trouve dans les Mémoires de l'Académie 1747. Nous en avons donné l'extrait Tom. 1 de ce Dictionnaire, art. *Baresges*. Le sixième est un Mémoire sur les *eaux minérales*, lu à l'Académie de Bordeaux, au mois de Janvier 1747, par M. de Secondat, il fait partie des *observations* de Physique, publiées par cet Auteur. Le septième a pour titre : *L'usage des eaux de Baresges & du mercure, pour les écrouelles, ou dissertation sur les tumeurs serophuleuses*, qui a remporté le prix à l'Académie Royale de Chirurgie en 1752, à Paris, chez Debure : la huitième pièce concernant ces eaux est une *Lettre sur leur usage dans les maladies vénériennes*, par M. François de Bordeaux, Médecin à Baresges. Voyez le Journal de Médecine du mois d'Août 1760, Tom. 13, pag. 175. Nous rapporterons pour neuvième pièce, au sujet de ces eaux, la lettre de M. Thierry à M. * * *, Conseiller d'Etat, contenant la relation d'un voyage fait à Baresges, à Cauterets & à Bagnieres. Nous en avons donné l'extrait dans notre premier volume : le dixième traité enfin sur ces eaux a pour titre : *Précis d'observations sur les eaux de Baresges & autres eaux minérales de Bigorre & du Bearn, ou extrait de divers ouvrages périodiques au sujet de ces eaux*, par M. de Bordeaux le cadet, Médecin des eaux de Baresges, en survivance ; à Paris, chez Vincent. 1760. in-12.

On nous a encore fait part de deux Mémoires manuscrits, sur ces eaux, dont nous allons rapporter ici l'extrait : l'un est de M. Montaut, Apothicaire Major de l'Hôpital Militaire de Baresges, & l'autre de M. Camp-

martin ; M. Montaut observe dans son Mémoire que dans tous les tems les eaux de Baresges sont également chaudes , qu'elles ont une légère odeur & un goût de foie de soufre , que la légèreté de cette eau égale celle de l'eau la plus pure , que chacune de ces sources contient les mêmes principes , mais qu'ils sont en moindre quantité dans les eaux tempérés ; des quatre sources d'eaux minérales qui se trouvent à Baresges , celle à laquelle M. Montaut s'est principalement attaché , est celle de la source Royale , comme étant chargée de plus de principes & étant une de celles à laquelle le public paroît avoir le plus de confiance. M. Montaut reconnoît la présence de l'*hepar sulfuris* dans les eaux de Baresges , non-seulement par leur goût & leur odeur , mais principalement par la propriété qu'elles ont de noircir promptement l'argent , d'ailleurs la dissolution de ce métal par l'acide nitreux , ainsi que celle du mercure par le même acide , donnent avec ces eaux des précipités bruns & la dissolution de plomb dans le vinaigre distillé y fournit un précipité noir ; ces mêmes eaux exposées à l'air , perdent au bout de quelque tems , par le refroidissement , tous leurs principes volatils sulfureux ; elles cessent de noircir l'argent & donnent , avec les dissolutions métalliques , des précipités différens ; l'eau minérale de la source Royale est savonneuse ; elle amollit & adoucit la peau ; M. Montaut a procédé avec le plus grand ordre & la plus grande exactitude à l'analyse de cette eau. Il en a évaporé au bain marie dans des vaisseaux de verre cent douze livres , poids du pays , ce qui revient à quatre-vingt-trois livres cinq ou deux gros , quarante-huit grains , poids de Paris. Le produit de cette évaporation portée à siccité , étoit grisâtre , âcre & salin , il pesoit trois gros quarante-six grains. Dissout dans l'eau distillée & ensuite filtrée , il est resté sur le filtre une terre , laquelle bien édulcorée & séchée , a pesé quarante-deux grains. Cette dissolution évaporée aux trois quarts a donné un *magma* dont la partie grasse a mis obstacle à la cristallisation ; ce magma , par des

dissolutions & évaporations répétées, a fourni à l'Auteur différentes substances qui démontrent d'une manière très-sensible l'état huileux, savoneux des eaux de Baresges.

Il résulte de toutes ces expériences que l'eau de la source Royale, ainsi que les trois autres, contiennent 1°. une petite quantité d'*hepar sulfuris*, 2°. du *natrum*, 3°. du sel marin, 4°. une terre dont une très-petite quantité est soluble dans les acides, & le reste de la nature argilleuse. 5°. Une substance grasse qui y est dans un état savonneux. M. Montaut, pour donner une nouvelle preuve de la présence du soufre dans les eaux de Baresges, a pris huit cent quatre livres de l'eau de la source Royale, pour précipiter une dissolution de plomb dans le vinaigre, dont il a obtenu deux onces de précipité; ce précipité poussé au feu très-vif dans une cornue, a donné des vapeurs d'acide sulfureux, expérience par laquelle ce Chymiste constate encore l'existence du soufre dans les eaux de Baresges. M. Montaut a aussi analysé le limon que charrient ces eaux minérales; il en a distillé une demi-once dans une cornue de verre, il a d'abord retiré du phlegme qui étoit accompagné d'une odeur forte de lympe animale; ensuite il a paru un peu d'huile légère; l'odeur alkali volatil s'est fortement développée, il a passé, en outre, un peu d'huile pesante; il s'est enfin attaché au col de la cornue, de l'alkali volatil sous forme concrète. Il paroît étonnant que dans cette expérience l'alkali volatil concret ne se soit point présenté avant l'huile pesante; cet alkali volatil minéral a déjà été reconnu par plusieurs célèbres Chymistes. Henckel en a retiré du tuf des fontaines de Carlshack, de la serpentine, de zœblitz & de plusieurs terres calcaires. M. Mallouin en a obtenu aussi des eaux minérales de Plombières: le résidu de la distillation de ce limon a donné un charbon très-purifié, dont quelque portion étoit attirable à l'aimant; ce charbon lessivé a fourni un peu de *natrum* & a laissé sur ce filtre une terre insoluble dans les acides.

Les observations de M. Campmartin sur les eaux miné-

rales de Baresges, font du 13 Juin 1768; ce Chymiste avertit d'abord qu'il s'est toujours servi du thermomètre de M. de Reaumur dans les expériences qu'il a faites; le bain Royal a fait monter ce thermomètre au trente-sixieme degré un quart; celui du Fonds, au trente-troisieme degré & un quart; celui de Polar, au trente-quatrieme degré; celui de la Chapelle, au vingt-neuvieme degré. M. de Campmartin a jetté ensuite, 1°. du vinaigre de Saturne dans ces eaux, ce vinaigre les a noircies, 2°. l'acide nitreux n'y a produit aucun changement apparent; 3°. la dissolution de mercure dans l'eau forte les a noircies, mais moins que celles de Bagnieres de Luchon; 4°. les noix de galles concassées, jettées dans ces eaux, ont manifesté une teinture rousse; 5°. les fleurs de grassette, écrasées & jettées dans ces eaux les ont verdies; 6°. une piece d'argent mise dans ces eaux les noircit; 7°. au contact de l'atmosphère ces eaux déposent des flocons blancs pareils à ceux que déposent les eaux de Bagnieres de Luchon; 8°. elles sont limpides.

De ces expériences M. de Campmartin conclut que les eaux de Baresges contiennent du soufre, puisque le vinaigre de Saturne & la dissolution de mercure les ont noircies, comme on peut le remarquer par la premiere & la seconde expériences; on fait, ajoute M. de Campmartin, que les métaux blancs sont susceptibles de se surcharger de phlogistique, & qu'aussi-tôt qu'ils en reçoivent par surabondance ils noircissent; la sixieme expérience concourt à cette démonstration; d'ailleurs la septieme expérience peut servir de conviction que les flocons sont du soufre pur; au surplus le soufre dans les eaux de Baresges est dans l'état d'*hepar sulfuris*, on peut très-bien l'inférer de leur limpidité & de la cinquieme expérience qui y démontre une substance alkaline, puisque ces eaux ont verdi en y jettant les pétales de grassette; telles sont les observations de M. de Campmartin, & son raisonnement sur ces observations; elles ne conviennent pas en tout avec les autres observations que nous avons déjà rappor-

nées, mais il est rare de trouver deux personnes qui fassent l'analyse d'une même fontaine se rapporter entr'elles.

M. de Campmartin passe ensuite aux propriétés des eaux de Baresges; on ne sera pas surpris, dit-il, de voir que les eaux minérales de Baresges détergent certaines plaies & exfolient, puisqu'on connoît les vertus de *l'hepar sulfuris*. On ne le sera pas non plus de leur voir guérir des rhumatismes, puisque *l'hepar sulfuris* une fois introduit dans le sang, doit en augmenter le mouvement, atténuer la lymphe & délayer la partie engorgée de l'endroit où elle occasionnoit des douleurs: quant à la guérison des dartres, opérée par les eaux sulfureuses elle devient souvent périlleuse. On conçoit aisément que si les bains des eaux sulfureuses détergent certaines plaies, elles peuvent aussi déterger l'ulcère des dartres; mais si on n'administre à ces malades d'autres remèdes que les bains sulfureux, il arrive quelquefois qu'on guérit la maladie de la peau pour rendre le corps plus malade. Pendant l'été de 1764 M. de Chaulme de Bordeaux, âgé d'environ vingt-cinq ans, prit nombre de bains à Bagnieres de Luchon, pour cause de dartres; elles disparurent par l'usage de ces bains, mais il mourut à l'entrée de l'hiver; on l'ouvrit, on trouva son foie gâté par la repercussion de l'humeur dartreuse.

M. de Beaujat le pere, Conseiller au Parlement de Toulouse, octogenaire avoit les cuisses couvertes d'une croûte dartreuse qui suintoit, après l'usage de quelques bains de Bagnieres de Luchon, ces croûtes tomberent; il fut aussi-tôt atteint d'une fièvre très-violente; on lui appliqua un caustere à la jambe qui arrêta les accidens. M. l'Evêque de Nantes, pour pareil cas que M. de Beaujat, fut conduit à Bagnieres de Luchon pendant les étés de 1767, de 1768 & de 1769. L'été de 1768, l'usage des eaux de Luchon diminuerent assez ses dartres pour lui occasionner un crachement de sang, une toux sèche & sa voix devint extrêmement rauque; il avoit encore des

darrres pendant l'été de 1769, qu'il revint aux eaux; mais M. l'Evêque a dû être très-heureux, de ce que ces eaux ne finirent pas par déterger ses darrres, car s'il n'étoit plus resté d'issue libre par la peau, sa poitrine auroit eu à supporter un grand fardeau.

Les eaux sulfureuses sont aussi très-recommandées contre les maladies de poitrine; mais elles ne conviennent cependant pas dans tous les cas. En 1768 M. Artiguenave, Médecin de Bordeaux, vint à Bagnieres de Luchon, boire les eaux pour y combattre, par leurs moyens, la maladie de poitrine qui avoit déjà suppuré à deux différentes reprises, & qui l'avoit réduit dans un maigrissement considérable. Lorsqu'il arriva, il étoit aussi bien qu'on pût l'être dans cet état, sans fièvre; mais dès qu'il eut avalé quatre verres d'eaux minérales, la fièvre se déclara en deux jours, une suppuration abondante qu'il expectora le conduisit à la mort dans huit ou dix jours; il étoit pour lors âgé d'environ soixante ans, & poitrinaire par accident.

M. Bordes, Curé de Montjoie près de S. Giron, à peu près de l'âge de M. Artiguenave, avoit, à la suite d'une fièvre putride, la poitrine infirme, oppressée & expectorant très-abondamment; au bout de trois ans il est mort, au mois d'Août 1771. Il se traînoit, agissoit, mais on lui conseilla de boire les eaux de Baresges contre l'avis de M. Campmartin, & elles accélèrent sa fin, puisqu'elle lui ôtèrent le peu de force qui lui restoit, & qu'elles augmentèrent la fonte du poumon & de l'insomnie. M. Campmartin ne prétend pas pour cela que les eaux sulfureuses ne conviennent pas dans les maladies de poitrine, puisqu'il en a vu faire usage avec succès; mais il les croit contraires aux poitrines entamées & seches, parce que *l'hepar sulfuris* augmente le mouvement du sang & irrite les solides; on doit donc les bannir toutes les fois qu'il faut calmer & adoucir.



B É A R N.

C'Est une Province de France qui est très-riche en eaux minérales. Nous avons deux Traités généraux qui concernent les eaux de cette Province & plusieurs particuliers ; nous faisons usage des Traités particuliers aux articles de ces eaux , ainsi il est inutile d'en faire mention ici. Le premier de ces Traités est intitulé : *Dissertation sur les eaux minérales du Béarn , par M. de Bordeaux pere , Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier , & Médecin de Pau en Béarn , à Paris , chez Quillau , 1750 , in-12.* Le second a pour titre : *Lettres contenant des essais sur l'histoire des eaux minérales du Béarn , & de quelques-unes des Provinces voisines , sur leur nature , différence , propriété , sur les maladies auxquelles elles conviennent , & sur la façon dont on doit s'en servir , par M. Théophile de Bordeaux , fils. Amsterdam , Pappé , 1746 & 1748 , in-12.* L'Auteur donne dans ses lettres une explication physique de l'effet des eaux minérales du Béarn , sur-tout de celles de Baresges & de Bagnieres. On y trouve beaucoup de choses curieuses & intéressantes sur la Physique & la Géographie du Béarn ; les eaux dont il y est fait mention , sont celles de Dax , de Terfis , de Baure , de Saillies , celles des Basques , de Moncaise , de Morlais , de Feas , de Gan , d'Oleron , d'Ogue , de S. Christan de Tarbes , des vallées d'Aspe & d'Ossau , de Cauteerets , de Baresges & de Bagnieres.

B E A U V A I S.

DANS le premier Volume de ce Dictionnaire à l'article *Beauvais* , nous n'avons fait qu'indiquer les eaux

qui s'y trouvent ; dans ce Dictionnaire nous allons donner l'extrait d'une Thèse qui a été soutenue en 1757, à leur sujet, par le sieur Vallot, Apothicaire de ladite Ville, & ancien Apothicaire des armées du Roi en Italie ; cette Thèse avoit pour titre : *Theses Medicae inaugurales de principiis & virtutibus aquarum mineralium Bellovacensium, quas duisburg. ad rhenum proponeret Joannes-Baptista Vallot, regis archiatrini nepos.* Cette Thèse a été rédigée d'après une feuille volante en forme d'avis, qui avoit été publié précédemment à leur sujet ; nous ferons précéder de cet avis la traduction de la Thèse.

« Les eaux minérales de Beauvais sont en usage dans toute la Ville & les environs, depuis un tems immémorial avec tous les succès possibles, & leur utilité n'a jamais été plus reconnue & mieux vérifiée que l'année dernière. C'est aussi ce qui engagea le sieur Vallot, Apothicaire de la Ville, & ancien Apothicaire des armées du Roi en Italie, à en faire toutes les analyses possibles, & à ne rien épargner pour savoir quelle quantité de minéral on pouvoit trouver dans une pinte de ces eaux, & pour connoître les autres principes qui y résidoient.

Messieurs les Médecins de la Ville envoyèrent à M. Senac, Conseiller d'Etat, & premier Médecin du Roi, des Certificats bien authentiques des vertus des eaux minérales de Beauvais, avec l'usage qu'on en faisoit depuis un tems considérable avec tous les succès possibles. Le sieur Vallot eut aussi l'honneur de présenter une Requête à Messieurs de la Faculté de Médecine de Paris le 8 Octobre dernier, tendante à ce qu'il plût à la Faculté de nommer des Commissaires pour l'analyse de ces eaux. Elle nomma à cet effet Messieurs Mallouin, Macquer & Baron, tous trois Docteurs-Régens de la Faculté, à qui le sieur Vallot fit remettre des bouteilles d'eaux bien cachetées & légalisées sur les lieux ; ils jugerent que ces eaux contenoient une terre absorbante & alkaline ferrugineuse. M. Senac, premier Médecin du Roi, connois-

sant

Tant les bons effets de ces eaux , accorda au sieur Vallor , des Provisions d'Inspecteur Général de ces eaux le 9 Décembre dernier , & l'Arrêt du Grand Conseil du Roi , en ordonna l'exécution & l'enregistrement , avec défenses à toutes personnes de troubler ledit sieur Inspecteur dans la disposition & distribution fidele desdites eaux ; pour cet effet il lui permit de prendre le terrain qu'il conviendrait pour faire fermer de murs les sources où se trouvoient lesdites eaux , en indemnifiant les propriétaires.

Tout le monde sait qu'on tire du fer une infinité de remedes , & qu'il entre dans différentes sortes de compositions. On fait avec la limaille de fer préparée , des boules , des teintures , des pillules , des tablettes , un vin , un syrop , des fleurs , & enfin une quantité d'autres compositions dont on se sert en Médecine pour différentes maladies avec de grands succès. Il n'est donc pas surprenant que les eaux minérales de Beauvais étant ferrugineuses , guérissent une infinité de maladies. On les emploie à Beauvais dans toutes les obstructions générales , soit du foie , soit du méfentere ou autres ; dans les rétentions d'urine , les coliques néphrétiques , la gravelle , la pierre , les chaleurs d'urine qui viennent de l'acreté des sels , dans les squirres naissans , dans les maux d'estomac , soit par son mauvais levain ou le relâchement de ses fibres , ou par sa trop grande chaleur. Elles excitent l'appétit. On s'en sert dans toutes les vapeurs , les jaunisses , soit d'homme , soit de femme , pour la suppression des mois , les fleurs blanches , les démangeaisons extraordinaires & excessives à certaines parties du corps. Contre les hémorrhoides , les diarrhées , les hémorragies , les passions hystériques , le scorbut , les chaleurs d'entrailles , maux de tête , migraines , vertiges , & contre toutes les dispositions à tomber en apoplexie , contre l'asthme , & toutes les difficultés de respirer , contre toutes les fievres en général , soit longues ou intermittentes , dans les cas de rougeurs & de boutons au visage , de grandes chaleurs , de stérilité , &c

Tome II.

K

enfin quand cette grande ardeur du corps excite souvent dans la paume des mains une chaleur considérable.

Le S^r Vallot a promis dans le tems un Traité sur les eaux de Beauvais dans lequel il doit démontrer comment ces eaux minérales remédient & détruisent toutes les causes des différentes maladies auxquelles elles sont propres, comme aussi les précautions qu'il faut prendre avant de les boire ; le régime qu'on doit suivre, la quantité d'eau qu'on doit boire d'abord & chaque jour, & en quel tems on doit les prendre, les interrompre & les quitter : ce qu'il faut faire le reste du jour qu'on a pris les eaux ; comme aussi les alimens, les exercices ou les plaisirs qu'on peut prendre ou ne pas prendre. Des accidens qui peuvent survenir en prenant les eaux, & comme il faut y remédier. Pendant quel tems on doit prendre ces eaux, & comment on doit les finir, & enfin les maladies auxquelles elles sont nuisibles & contraires.

On voit encore aux environs de Beauvais, les endroits d'où l'on tiroit le fer, comme aussi les moulins où on le battoit. Un de ces endroits se nomme aujourd'hui les Forges, où il y a un Mont assez considérable de machefer ; les habitans de ces endroits s'en sont servis pour bâtir leur maison, de même que du marcaissite de fer. Le lieu des fontaines s'appelle *les Fontainieux*, & une autre fontaine se nomme *la Rouge Vltue*. Il n'y a peut-être pas en France d'endroits où il y ait plus de sources minérales ferrugineuses que dans tous les environs de Beauvais.

*Suit la Traduction de la Thèse de M. Vallot
au sujet des eaux de Beauvais.*

Ceux à qui la situation de cette ville est connue, ne peuvent douter qu'il n'y ait déjà eu des eaux minérales du tems de Jules-César. Car dans toute la France il n'y a peut-être pas de contrée qui ait autant de fontaines saluaires. D'ailleurs, le sein de toutes les montagnes des etc.

vitons de Beauvais est tout rempli de mines de fer qui fournissent nécessairement des eaux minérales. Dans les anciens tems on en a tiré une prodigieuse quantité de fer que l'on y fondoit; on voit encore assez près de la ville l'endroit où l'on exploitoit ces mines, de même que les débris des meules & des machines avec lesquelles on cassoit la mine, lieu que l'on appelle encore aujourd'hui *les Moulins*; on donne aussi le nom de *Forges* à l'endroit où il est aisé de voir qu'étoient bâtis les fourneaux, puisqu'il s'y trouve de gros tas de *machefer*, dont les habitans se servent pour bâtir, & une quantité de marcasites ou de pyrites. Au pied de ces montagnes est une plaine où, entr'autres productions de la nature, se trouve une quantité considérable de coquillages, de corps marins & de poissons pétrifiés qui sont des témoins irréprochables d'un déluge universel. Dans un autre endroit assez près de la ville on amasse beaucoup de tourbes, ce qui procure aux habitans un chauffage de bas prix, & les dispense de consommer à grands frais autant de bois qu'autrefois. Entre tous ces précieux avantages on remarque une abondance d'eau saine qui sort de tous côtés du sein de cette terre fertile: de toutes ces sources les deux plus remarquables sont celles appellées *les Fontaineux* & *La Rouge-Vétue*; cette dernière tire son nom d'une ochre ferrugineuse, ou d'un sédiment rouge, dont sont couverts les bords de la fontaine & les verres dans lesquels cette eau repose quelque tems.

Les habitans de Beauvais & des contrées voisines ont fait usage, dès les tems les plus reculés, de ces deux fontaines, & sur-tout de la Rouge-Vétue pour la guérison d'un grand nombre de maladies dangereuses. Comme on n'en avoit pas encore donné de description, elles étoient peu connues des Etrangers avant 1752, que leur réputation s'étendit par quelques cures célèbres. J'étois récemment de retour d'Italie où j'avois suivi notre armée, & entr'autres parties de l'Histoire Naturelle à laquelle je m'appliquois, je travaillois de préférence à la

K ij

recherche de nos eaux minérales, & je faisois usage des principes que j'avois puisé dans les Ecoles de l'Université de Paris pour en découvrir la nature & les propriétés. J'envoyai mes expériences à la Faculté de Médecine de Paris, & je demandai une commission de Médecins qui vinssent faire l'analyse de nos eaux. Mes vœux furent pleinement accomplis, puisqu'on nomma trois Médecins dont le nom est célèbre non-seulement à Paris & en France, mais dont toute l'Europe admire l'érudition & les écrits; ces trois Docteurs Régens de la Faculté de Médecine de Paris, furent MM. Malouin, Macquer & Baron qui, après avoir recherché les principes constitutifs de ces eaux, décidèrent, comme je l'avois déjà pensé, qu'elles contenoient une *terre absorbante, alkaline, ferrugineuse*. Après quoi le College des Médecins de Beauvais adressa à M. de Senac, premier Médecin du Roi, l'Histoire de ces eaux & des bons effets qu'elles avoient produits dans différentes maladies, ce qui fit juger à ce sçavant & sage Médecin que l'on devoit rendre l'usage de nos eaux plus fréquent, & pour ce il m'en donna le 9 Décembre 1752 l'inspection générale, ce qui fut confirmé peu après par un Brevet dont m'honora le Conseil de S. M. T. C. en me donnant la permission de les orner de murailles, de bâtimens & autres choses nécessaires, de les entretenir & distribuer à ma volonté.

Les eaux minérales de Beauvais sont celles de toute la France qui par leurs principes approchent le plus des *eaux des Forges*. Elles ont beaucoup d'esprit minéral élastique volatil qui, lorsque cette eau est enfermée dans des verres ou autres vases, s'éleve en forme de petites bulles, & qui après s'être dissipé trouble l'eau. Car après la dissipation de cet esprit l'eau devient opaque, & il se dépose au fond & après les parois du verre une matière rougeâtre alkaline qui démontre évidemment sa nature, puisqu'elle bouillonne & entre en effervescence avec les acides. Parmi ces particules terrestres alkalines se trouvent mêlées des parties martiales ou ferrugineuses en

assez grande quantité, mais petites & extrêmement subtiles, ce qui les rend très-propres à passer par les plus petits vaisseaux du corps: ces particules martiales se font reconnoître par plusieurs signes, mais sur-tout par la belle couleur de pourpre & rougeâtre qu'elles font prendre à l'infusion de noix de galle ou des autres végétaux astringens.

Il n'y a dans nos eaux minérales ni vitriol crud, ni alun, ni aucun acide grossier & nuisible. Elles ne sont donc pas sujettes à ces défauts qui dans les autres eaux minérales troublent & empêchent les bons effets. Au contraire les habiles Physiciens & Médecins jugent que les principes de nos eaux sont aussi sûrs que salutaires. C'est par l'esprit élastique minéral que ces eaux deviennent très-subtiles, pénètrent facilement tous les vaisseaux du corps humain, & s'ouvrent aisément un passage par la voie des urines & des autres excrétiions, elles s'opposent aux obstructions & séjournent peu dans le corps, qu'elles délivrent même des anciennes obstructions, résolvent les humeurs tenaces & chassent celles qui séjournent trop long-tems. Par leur terre très-subtile alkaliné soluble elles détruisent l'acide qui communément est la cause de la coagulation & des obstructions dans le corps humain, & a son siége ordinaire dans les viscères du bas-ventre où il trouble & empêche les fonctions naturelles de la digestion & de la sécrétion du chyle, de la lymphe, de la bile & des autres humeurs. Enfin, par leur légère substance martiale elles fortifient singulièrement les vaisseaux de tout le corps qui, à cause de leur lâcheté & de leur foiblesse ne sont pas capables de faire les fonctions auxquelles ils sont destinés, de mettre les humeurs en mouvement, de les préparer & de les séparer. Ces trois principes réunis donnent à nos eaux une vertu très-efficace contre plusieurs maladies chroniques, rebelles & opiniâtres. En effet, d'habiles Médecins, appuyés sur une longue expérience, les ont trouvées souveraines contre les maladies que nous allons spécifier.

K iij

On les boit avec le plus heureux succès contre les obstructions du foie , du méfentere & en général de tout le bas-ventre. Elles sont sur-tout diurétiques , & en vertu de l'esprit élastique & pénétrant dont elles sont animées , on peut assurer qu'elles ont une vertu spécifique dans la dysurie , la colique néphrétique & la strangurie qui ont pour cause les sels âcres & acides des tumeurs. De plus , on observe qu'en vertu de leur terre saline alcaline elles sont propres à dissoudre les concrétions calculeuses & les squirres récents des glandes , c'est pourquoi elles sont très-heureusement indiquées dans la néphrétique calculeuse , sur-tout contre la pierre des reins , mais rarement contre la pierre de la vessie , contre les attaques chroniques de la galle & de la lépre. Cette même terre subtile alcaline ne les rend pas moins efficaces contre la rougeur extrême du visage qui a ordinairement pour cause une chaleur extraordinaire , contre ces boutons qui déparent si souvent le visage des hommes & des femmes , & qui rentrés à contre-tems , causent des vertiges & une chaleur intérieure d'entrailles très-dangereuse contre ces chaleurs vagues qui ont la même cause dans les membres extérieurs , sur-tout aux pieds & aux mains , & qui sont ordinairement les avant-coureurs de la phthisie ; elles ne sont pas moins salutaires contre le scorbut que l'on nomme *froid ou acide*.

Enfin , leur principe martial très-subtile les rend spécifiques dans les cas où le relâchement des vaisseaux & des fibres a pour cause une diete trop sévère , ou une vie sédentaire , ou lorsqu'elle est la suite de maladies aiguës , car alors nos eaux fortifient agréablement & rétablissent l'action des viscères , la bonne qualité & la circulation du sang , ainsi que les sécrétions & les excrétions : aussi ont-elles toujours été prises avec efficacité dans la foiblesse d'estomac , dans l'anorexie , l'apepsie , dans le dérèglement du flux menstruel , dans les fleurs blanches. En les prenant lentement & long-tems elles sont un remède sûr contre la passion hystérique & hypocondriaque ; elles

arrêtent en resserrant les fortes hémorragies, sur-tout les menstruelles & les hémorrhoidales, de même que les diarrhées & les flux de ventre; elles dissipent l'atonie, les douleurs vagues de la tête & la migraine provenant de la foiblesse des vaisseaux, & de l'acrimonie des humeurs; elles sont fort utiles à ceux qui se croient menacés d'apoplexie, à ceux qui ont des foibleses de poitrine, quand la respiration est gênée par une cause âcre qui séjourne dans les poumons affoiblis, nous avons vu des asthmes guéris dans leurs commencemens par l'usage de ces eaux. On leur attribue dans le pays la vertu de guérir de la stérilité les personnes des deux sexes, quand cette stérilité est causée par la lâcheté des organes. Dans la foiblesse qui reste après la fièvre, ces eaux sont un restaurant souverain, & dans les fièvres mêmes elles temperent la chaleur incommode des humeurs si on les prend modérément.

B E L E S T A T.

LA fontaine de Belestat que M. Astruc nomme *Fontaine Estorbe*, & M. Vallot, *Font - Astorque*, est dans le Diocèse de Mirepoix à deux ou trois cens pas de Belestat, elle est si abondante qu'elle forme presque seule la riviere de Lers. Elle est naturellement taillée en forme de grotte, grande & exhaussée. On y a placé d'espace en espace de grosses pierres, pour y pouvoir entrer & en sortir, quand la fontaine est dans son plein. Cette fontaine a cela de singulier, que pendant l'été & l'automne, & même dans les autres saisons, pourvu que le tems ait été sec pendant plusieurs jours, elle a une espee de flux & de reflux à toutes les heures du jour, ensorte que cette fontaine est une espee d'horloge d'eau fabriqué par la nature; lorsque le flux arrive on entend un grand bruit du côté d'où viennent les eaux & elles coulent avec tang

K iv

d'abondance, que l'on s'apperçoit qu'elles grossissent : la riviere de Lers plus de deux lieues au dessous ; nous parlerons plus amplement de cette fontaine à l'Article *Font-Estorbe*.

BORDOIRE.

LES fontaines minérales de Bordoire sont situées dans le Dauphiné, auprès des montagnes du Diois, elles ont des qualités assez minces.

BOUILLON.

IL y a aux environs d'Angers une fontaine d'eaux minérales, située dans la carrière de Bouillon ; M. Bartholot du Pary, Docteur en Médecine, de l'Université d'Angers, a rédigé un Mémoire sur ces eaux minérales, ce Mémoire est encore manuscrit, il se trouve dans les Registres de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres d'Angers ; il a pour titre : *Mémoire sur les eaux minérales ferrugineuses de la carrière de Bouillon, desquelles on a déduit, par occasion, la cause de ces belles herborisations, trouvées sur les pierres ardoisines qu'on en tire.*

Il a paru à Lille, en 1714, sous format in-8°. un *Traité sur les eaux de Bouillon Et de Saint-Amand*. Le titre annonce assez que c'est de la source de Bouillon qui se trouve à Saint-Amand, dont on a voulu parler. Voy. art. *Saint-Amand*.



BOULIDOU.

POUR donner une connoissance des eaux de Boulidou, nous rapporterons ici le projet d'un Mémoire que M. Haguénor a publié en 1743, sur ces eaux, & sur les phénomènes que l'on observe à un puits de Perols, Village éloigné d'environ une lieue de Montpellier.

» La Société Royale, dit M. Haguénor, toujours attentive aux progrès des Arts & des Sciences, & qui ne perd pas de vue l'Histoire naturelle de cette Province, m'ayant chargé, au commencement de cette année, d'examiner les eaux de Boulidou, & de rechercher les causes des phénomènes singuliers que l'on observe à un puits du village de Perols, je n'ai rien négligé pour m'acquitter de cette commission, & j'ai fait plusieurs voyages l'été dernier, dans le cours desquels j'ai recueilli un grand nombre d'observations, aussi utiles que curieuses.

Ce seroit ici le lieu de rendre compte de ces observations, dans un Mémoire exact sur ces deux sujets; mais comme il me reste beaucoup d'autres expériences à faire, que les pluies abondantes & inespérées du mois d'Août & de Septembre passés, ne m'ont pas permis d'achever, j'ai cru devoir différer un travail qui ne pourroit être qu'imparfait. Je me contente aujourd'hui, pour m'acquitter d'une partie de mes engagements, de donner dans cette assemblée publique, une idée générale du plan que je me suis proposé de remplir, tant par rapport aux eaux du *Boulidou*, que par rapport au puits de Perols.

Les eaux du *Boulidou* sont connues depuis long-tems; les Historiens, les Géographes en font mention dans leurs ouvrages, & quelques voyageurs dans leurs Itinéraires. On doit juger par cette notoriété, qu'elles n'ont pas dû échapper à la sagacité de notre Société Royale: aussi, parmi beaucoup d'excellens Mémoires insérés dans nos Registres, que diverses conjonctures nous ont empê-

ché jusqu'ici de rendre publics, on en trouve un de feu M. Riviere, Médecin, un de nos Associés, dans lequel il traite assez au long, & d'une manière même assez détaillée, de la nature de ces eaux, de leur composition, & de leurs usages.

On sera peut-être surpris de ce que j'entreprends de travailler sur le même sujet après ce célèbre Académicien: mais comme on ne sauroit trop s'assurer de la vérité des faits en matière de Physique, je me flatte qu'on ne désapprouvera pas mon dessein; d'autant plus que je ne me propose pas seulement de réitérer & de confirmer les expériences qu'il a faites, mais encore d'en ajouter beaucoup d'autres qu'il a omises, qui pourront intéresser par leur nouveauté.

Le *Boulidou* est un creux ou bassin formé par la nature, éloigné d'environ cent cinquante toises du village de Perols. Il est ainsi appelé par les Habitans du Pays, parce que l'eau qu'il contient bouillonne sans cesse; cependant malgré ce bouillonnement continuel, elle conserve sa froideur naturelle. Cette eau ne vient que des pluies qui tombent du ciel, ce qui fait qu'en hiver le *Boulidou* est ordinairement plein, & que pendant les fortes chaleurs de l'été il est entièrement à sec.

La terre de ce bassin, lorsqu'il y a de l'eau, forme une vase ou boue noirâtre que l'on détache facilement du fond, & qui a ses usages, ainsi que les eaux du *Boulidou*.

Ces eaux sont fort recommandées pour les douleurs de goutte & de rhumatisme; leur vertu est si généralement reconnue dans le Pays, que l'on y va en foule chercher du soulagement à ses maux. Il faut néanmoins convenir que parmi le grand nombre de malades qui s'y rendent, il y a beaucoup de peuple & très-peu de gens aisés: la quantité d'eau thermales répandues dans cette Province, attire les personnes riches qui ne craignent pas la dépense, tandis que ceux qui ne sont pas favorisés des biens de la Fortune, ont recours au *Boulidou*, qui est sans clôture, & que la Providence offre libéralement & gratuitement à tout le monde.

On prend le bain dans ce bassin, & on applique la vase sur les parties affligées de douleurs. De plus, ces eaux conviennent aux ophthalmies, aux engelures & à d'autres maladies, comme je le ferai voir dans le Mémoire que je donnerai à ce sujet. Je n'entre pas maintenant dans le détail, je me borne à indiquer le plan général. (*Il ne nous est encore parvenu, au sujet de ces eaux, que ces généralités.*)

J'exposerai d'abord la situation du village de Perols, dans une Carte que Messieurs les Geomètres de la Société se sont chargés de lever, où seront marqués le *Bouillidou* & le puits en question. On verra dans cette Carte, les distances de ces lieux entr'eux; leur éloignement des étangs voisins, & de la Mer; en un mot, tout ce qui concerne leur position: je donnerai les dimensions du bassin, & la quantité d'eau qu'il peut contenir: je rapporterai les qualités sensibles de ces eaux, leur goût, leur odeur, leur couleur, leur pesanteur spécifique, leurs caractères principaux: je louerai leurs bons effets, que j'appuyera sur des observations-pratiques, & je ne dissimulerai pas les mauvais, afin qu'on évite les uns, & qu'on profite des autres: j'examinerai les altérations que ces eaux sont capables de faire sur notre corps au-dehors & au-dedans, les avantages qu'on peut retirer des bains, quand on les prend dans certaines circonstances, les inconvéniens dangereux auxquels ils exposent dans d'autres occasions, & les précautions qu'on peut exposer à ces inconvéniens: je rechercherai soigneusement quelle est la cause du bouillonnement sans chaleur, quels sont les animaux qui vivent & se nourrissent de ces eaux, si elles apportent quelque changement au baromètre & au thermomètre: j'en ferai l'analyse chymique, l'évaporation, les filtrations, les mélanges avec des liqueurs hétérogènes: je mettrai à profit la Méthode de M. Boulduc: pour en séparer les différentes substances qui entrent dans leur composition. (*Un pareil plan mériterait bien d'être suivi pour toutes les eaux minérales.*)

Je considérerai le bassin dans trois états différens ; en égard à la quantité d'eau contenue pendant l'hiver quand il est plein ; vers le commencement de l'été , tems auquel pour l'ordinaire il n'est rempli qu'à demi ; & au fort de l'été , quand il est à sec. Je ferai voir que les eaux du *Boulidou* ont plus ou moins de vertu dans ces différens tems , & que les bains sont plus efficaces lorsque l'ardeur du soleil a fait évaporer beaucoup de parties aqueuses , & donné plus d'activité aux minéraux qui s'y trouvent mêlés.

Je tâcherai de découvrir quelle est la nature du terroir de Perols & des environs du *Boulidou* , pour en tirer des conséquences qui puissent me donner quelque nouvelle lumière : j'examinerai s'il n'y auroit point de mine métallique qui fournisse la vapeur qui s'exhale tout autour du *Boulidou* , & qui , en certaines circonstances , est dangereuse aux hommes & aux autres animaux : je montrerai en quel tems & en quelles occasions elle est plus forte & même pernicieuse : je rendrai raison de la stérilité de certains endroits des champs voisins du *Boulidou* , où le bled qu'on sème ne sauroit germer , & dont la terre fournit des sucs qui empoisonnent les végétaux : je répéterai enfin toutes les expériences que M. Riviere a déjà faites ; j'en ferai plusieurs autres , & je marquerai en détail la manière de les faire réussir ; en un mot , je n'oublierai rien de tout ce qui pourra rendre mon Mémoire exact & utile.

Je dois seulement ajouter ici , que pour remédier à certains inconvéniens des bains du *Boulidou* , que j'exposerai dans mon Mémoire , j'imaginois de multiplier les bassins. J'eus l'honneur de communiquer mon dessein à M. le Duc de Richelieu , Commandant de cette Province , il l'accueillit & même le favorisa avec un empressement , qui est une suite de son goût pour les Sciences , & de son amour pour le bien public : M. de Bernage , alors Intendant , l'un de nos Académiciens honoraires , qui nous a donné dans toutes les occasions , des preuves

de son attachement, voulut bien aussi s'y prêter, en ordonnant une imposition sur la Communauté de Perols, pour fournir à la dépense des ouvrages que j'indiquerois.

Je fis faire un autre creux à côté de celui du *Boulidou*; les travailleurs entendoient, à mesure qu'ils enlevoient la terre avec leur bêche, des bruits souterrains, tantôt comme une espèce de sifflement, tantôt comme un bourdonnement, & ils m'assurèrent tous, qu'ils avoient senti un peu de mal à la tête en fossant; ce qu'ils attribuoient, avec raison, à la vapeur qui s'élevoit de cette terre. Lorsque le bassin fut achevé, je m'y transportai; j'entendis moi-même ces bruits souterrains, & je vis, avec quelque satisfaction, que le peu d'eau qui étoit au fond bouillonoit en certains endroits: il y a apparence que l'eau & la vase de ce nouveau *Boulidou*, acquerront bientôt les mêmes propriétés que celles de l'ancien, & procureront les mêmes avantages.

De ce que je viens de dire, il résulte qu'on peut considérer le *Boulidou* comme une espèce de mephitis, & le comparer à ces lacs ou amas d'eau que les Anciens ont regardé comme autant de merveilles de la nature; tel est le Lac-Averne célébré par les Poètes, dont la vapeur tue les oiseaux qui volent au-dessus à une certaine distance. Cette conjecture est fondée sur quelques épreuves que j'ai faites, & je me réserve de l'établir d'une manière plus positive, après que j'aurai fait d'autres expériences l'été prochain, lorsqu'il sera entièrement à sec. Il me reste maintenant à parler du puits de Perols, qui est un véritable mephitis.

Personne, parmi les Savans, n'ignore ce qu'on entend par un mephitis; ce n'est autre chose qu'une vapeur ou exhalaison pernicieuse à la vie des animaux, qui éteint promptement la flamme, & dont la cause est occulte. Tels sont les mephitis communément répandus dans le territoire de Naples, aux environs du Mont-Vesuve, qu'on croit être les suites de l'embrasement de cette montagne; tel est aussi le puits de Perols, quoiqu'il n'y ait

aux environs aucun volcan auquel on puisse l'attribuer.

Ce puits à été construit il y a environ vingt ans : il est situé dans le Village, près de l'Eglise, adossé à la maison du sieur Desaubies ; il a environ dix-sept pieds de profondeur ; il ne reçoit l'eau d'aucune source souterraine, & par conséquent il se remplit, ou de l'eau de la pluie, ou par filtration, ou par surgent.

Quand il y a de l'eau au fond du puits, il n'y a point de mephitis ; les animaux n'y souffrent aucune incommodité, ni la flamme aucune altération, les hommes y descendent sans danger : on cure ce puits comme les autres puits ordinaires ; il n'est dangereux que pendant l'été quand il est à sec. Alors il s'en élève une vapeur mortelle qui tue les animaux qu'on y fait descendre, & qui éteint la flamme : on voit les chiens tomber dans l'instant en convulsion, & peu de tems après perdre la vie, à moins qu'on ne les retire promptement ; les chats, les oiseaux, & tous les autres animaux que j'ai fait servir à ces essais, ont aussi péri promptement, enforte que les chats les plus gros & les plus robustes, n'ont pas vécu, lorsque la vapeur étoit forte, au-delà d'une demi-minute ; une lampe, une chandelle, un flambeau allumé s'éteignent sur le champ, lorsqu'ils ont atteint la vapeur ; d'où il s'ensuit, que quoi que ce mephitis ne soit pas continuél, il ne laisse pas d'être un des plus violens qu'il y ait dans la nature.

Il est surprenant que les effets de ce puits, si funestes aux animaux, & même aux hommes qui se sont exposés imprudemment à y descendre, ou qui y sont descendus pour le nettoyer, n'aient point jetté l'épouvante dans l'esprit des habitans de ce Village : il semble que les paysans, naturellement susceptibles de la plus légère idée de contagion, auroient dû craindre que la malignité de ce mephitis n'infectât l'air qu'ils respiroient ; cependant l'expérience leur ayant fait voir que la vapeur ne montoit pas jusqu'au haut du puits, & qu'il n'y avoit de danger que pour ceux qui s'exposent témérairement à son action, en y descendant, ils l'ont toujours laissé à découvert, &

ce n'est que depuis trois mois que je l'ai fait fermer, dans la vue d'empêcher qu'on y jettât des pierres & des ordures qui auroient pu le détériorer dans la fuite, & en altérer la vertu.

Il est encore très-surprenant qu'un fait si extraordinaire, connu depuis si long-tems des habitans de Perols, ait été ignoré des Savans; d'autant plus qu'il consiste par la tradition de ce Village, qu'avant la construction du puits en question, on en combla un autre à côté, qui avoit subsisté depuis un tems immémorial, & qui étoit encore plus infecté & plus dangereux.

Mais ce qui m'étonne d'avantage, c'est que M. Riviere qui a été sur les lieux pour examiner les eaux de Bouli-dou, n'ait pas été informé de ces deux mephitis: il est certain qu'il n'en a eu aucune connoissance, il étoit trop avide des curiosités naturelles, & il en sentoit trop le prix, pour n'avoir pas parlé dans son Mémoire d'un phénomène si singulier, & par-là si digne de nos réflexions.

Le plan que je me suis formé sur ce mephitis, est assez étendu, & comprendra bien des choses très-intéressantes. Je me suis proposé de rapporter les observations que j'ai faites sur différens animaux, sur les chiens, sur les chats, sur les oiseaux, sur les insectes, sur les animaux amphibies; d'éprouver si les poissons, les plantes mêmes souffrent quelque altération par cette vapeur, quel changement elle cause aux différens métaux; d'indiquer en quel tems de l'été, à quelles heures du jour, & par quelles causes la vapeur devient plus forte ou s'affoiblit; d'examiner si l'air extérieur contribue à ces variations par ses différentes qualités, quand est-ce que cette vapeur exerce toute sa violence, & quelle est en différens tems sa différente hauteur; de découvrir, autant qu'on pourra le permettre, la profondeur du puits ou la malignité du mephitis, les changemens qui arriveront au thermomètre, au baromètre & à l'hygromètre; de trouver la raison pour laquelle les autres puits du Village ne sont point infectés de cette vapeur lorsqu'ils sont à sec, ainsi que je l'ai ob-

servé. Je déterminerai par l'ouverture des animaux, quel est l'état des viscères, sur-tout des poulmons, qui a pu occasionner leur mort, & je comparerai cet état à celui des mêmes viscères des animaux morts dans la machine pneumatique, ou dans une bouteille pleine d'air chargé de la vapeur de soufre, ou dans une bouteille pleine d'air ordinaire, mais bouchée de manière que cet air n'ait aucune communication avec l'air extérieur. Toutes ces recherches pourront enfin me conduire à connoître la nature de ces exhalaisons mephitiques, & à découvrir si elles sont corrosives, si elles agissent en affoiblissant le ressort de l'air, ou de quelqu'autre façon.

Avant de terminer ce projet, je crois devoir annoncer, qu'on peut établir, parmi les Savans, un commerce de mephitis; le hasard m'a fourni cette idée. Comme la profondeur du puits m'empêchoit de voir distinctement ce qui arrivoit aux animaux par l'action de cette vapeur, je m'avisai de la puiser avec des bouteilles, à peu près comme on puis l'eau avec des cruches. Je me servis d'une bouteille longue à large goulot, dans laquelle je pouvois introduire des animaux assez gros, comme des petits chats & des oiseaux. J'avois que je ne comptois pas de réussir, parce que je craignois qu'en faisant monter la bouteille, l'air extérieur n'y rentrât & n'en chassât l'air infecté; cependant l'expérience eut un heureux succès; car ayant mis de jeunes chats & des oiseaux dans la bouteille pleine de vapeur, & l'ayant bouchée exactement, j'observai que ces animaux furent affectés sur le champ, & qu'ils périrent ensuite; non pas à la vérité aussi promptement que dans le puits, mais dans un très-court espace de tems.

Cette expérience me fait conjecturer que l'on pourroit transporter au loin ce mephitis, sans qu'il perdît sa malignité: je n'avois alors que cette bouteille à large goulot; je puisai de nouveau la vapeur le 18 Août passé, dans le dessein de faire les mêmes expériences dans une de nos assemblées ordinaires qui devoit se tenir le vingt-deux

Jeux Août suivant; ce que je fis en présence de M. Bon, Académicien honoraire, & de toute la compagnie.

Un moineau introduit dans cette bouteille, fut affecté dans l'instant, & mourut dans trente secondes; un moment après on rouvrit la bouteille pour refaire l'expérience sur un autre moineau, qui parut oppressé après sept à huit secondes; celui-ci resta dans la bouteille pendant six minutes, & comme il étoit prêt de périr, on l'en fit sortir pour faire une troisième tentative sur un jeune chat, qui eut, dans le même espace de tems que le moineau, les mêmes symptômes, & que l'on tira de la bouteille presque mort, après y avoir resté environ huit minutes. Ces deux derniers animaux revinrent peu à peu & reprirent vie, & afin qu'on ne crût pas qu'ils mouroient suffoqués faute de communication avec l'air extérieur, je remis ce même chat dans la bouteille, après en avoir chassé l'air infecté, mais il ne souffrit aucun mal pendant l'espace de dix minutes, il eut la respiration libre, & sortit en bon état.

Il est évident, par ce qui vient d'être exposé, qu'on peut transporter cette vapeur dans des pays éloignés, sans qu'elle perde sa vertu, pourvu qu'on se serve de certaines bouteilles, & que l'on observe les précautions que j'indiquerai. Je promets d'en faire provision l'été prochain, & d'en envoyer à l'Académie Royale des Sciences, comme un tribut de notre intime union avec elle: j'en ferai part aussi à Messieurs nos Associés étrangers, & aux Savans de l'Académie de Naples: je compte que ceux-ci voudront bien entretenir avec nous un commerce de vapeurs, & nous envoyer en échange, les vapeurs mephitiques de leurs pays, sur-tout celle de la fameuse Grotte du Chien, où l'on observe, à peu de chose près, les mêmes phénomènes qu'au puits de Perols.

Ce commerce servira non-seulement à comparer la vertu de ces différens mephitis, mais encore, ce qui est plus essentiel, à enrichir la République des Lettres, par la facilité des secours mutuels qu'il lui procurera; & par

ce moyen ; on pourra plus aisément découvrir quelle est la véritable cause , ce qui intéresse les Physiciens.

*B O U R B O N - L A N C Y ,
B O U R B O N - L ' A R C H A M B A U L T .*

COMME nous avons parlé suffisamment dans le premier Volume de ce Dictionnaire des fontaines minérales de ces deux endroits si renommés de la France, nous nous contenterons seulement de rapporter ici la liste des différens Ouvrages qui ont parus à leur sujet.

Le premier est de 1704 ; il a été publié à Paris , sous format in-8°. & sous le titre suivant : *Les bains de Bourbon-Lancy , & de Bourbon-l'Archambault , par Pierre Auberi , Docteur en Médecine.* L'Auteur de la Bibliothèque Physique de la France , en faisant mention du titre de cet ouvrage , observe que le surnom de Lancy qu'on donne à un de ces Bourbons , vient d'*Anceaume* ou *Anselme* , qui en étoit Baron , & dont le frere puiné se nommoit *Archambaud* ; la maniere dont presque tous les Auteurs l'écrivent , ajoute cet Auteur , est par conséquent contraire à l'étimologie.

Le second Traité dont nous ayions connoissance sur ces eaux , est celui qui a pour titre : *De la nature des bains de Bourbon , & des abus qui se commettent , la boisson de leurs eaux , par Isaac Cottier , Médecin.* A Paris , 1650, in-8°.

Le troisieme est aussi du même Auteur , il a été imprimé à Bourbon en 1655 , sous format in-4°. & est intitulé : *Lettre sur les vertus minérales des eaux de Bourbon-Lancy.*

Nous rapporterons pour quatrieme Traité concernant ces eaux , celui qui a pour titre : *Les miracles de la nature en la guérison de toutes sortes de maladies , par l'usage*

des eaux minérales de Bourbon-Lancy, par Philippe Mouteau, Docteur en Médecine, in-12. 1655, sans nom de lieu, ni d'Imprimeur. Le même a paru aussi dans la même année sous format in-8°. à Autun, chez Laymeré, & en 1660 à Châlons, chez Tan.

La cinquième pièce qui a rapport à ces eaux, est en forme de Lettre; elle a été publiée à Bourbon en 1655, sous format in-4°. & sous le titre: *Lettre sur les vertus des eaux minérales de Bourbon-Lancy.*

Le sixième morceau est en Idiome Latin: *De Balneis mineralibus Anselmianis, & admirandis facultatibus aquarum prædictarum thermarum autore Comerio. Zodiac. Medic. Gallie. Art. 3. pag. 59. Observ. 5.*

Nous indiquerons pour la septième pièce fugitive celle qui a pour titre: *Lettre sur les eaux minérales de Bourbon-Lancy, en Bourgogne, par Jean-Marie Pinot, Docteur de la Faculté de Montpellier, Médecin juré du Roi, en la ville & Bailliage de Bourbon-Lancy, Intendant en survivance des eaux de la même Ville, & Correspondant de l'Académie des Sciences de Dijon. 1743. in-12.* La même a reparue avec augmentation, en 1752. à Dijon, chez Dufay, aussi sous format in-12, & sous le titre de *Dissertation sur les eaux de Bourbon-Lancy, avec quelques réflexions sur la saignée.*

Une lettre bien antérieure à celle-ci de plus d'un siècle a été insérée dans le Mercure de Juillet de l'année 1681; elle avoit pour titre: *Lettre de M. Comiers, touchant les eaux minérales de Bourbon-Lancy.* Nous en rapportons ici le titre comme étant la huitième pièce qui a paru sur ces eaux.

La neuvième que nous indiquons, se trouve transcrite tout au long dans la Bibliothèque de Médecine de M. Planqué; elle est intitulée: *Lettre sur les bains de Bourbon-Lancy.*

10°. On trouve encore dans les Mémoires de Trévoux, année 1714, un esquet de petit Traité sur les eaux de Bourbon, Ce Traité a pour titre: *Nouvelles*

observations sur les eaux de Bourbon, par le P. Aubert ; D.L. D. I. Au Révérend Pere Tournemine.

11°. On peut mettre encore parmi les différens Traités des eaux de Bourbon, deux Thèses qui ont été soutenues sur ces eaux, dans les annales de Médecine de Paris; dans la première on discutoit la proposition suivante *An therma Borbonienses Anselmienses, minorem noxam inferant epotæ, quam Arcimballica & Vichienses? Propugnata in Universitate Parisiense, à Francisco le Rat, anno 1677.* Et dans la seconde cette autre question: *An in asthma aquæ Borbonienses Arcimballica præstent Vichienses? Propugnata, anno 1684, in Universitate Parisiensi, à Francisco Foucault.*

Nous placerons dans le douzième rang des Ouvrages qui ont parus sur les eaux de Bourbon, un morceau qui a été imprimé à Paris, en 1584, in-8°. sous le titre, *d'Avertissement sur les bains chauds de Bourbon-l'Archambault, par Jean Pidou.*

Le treizième Traité sur ces eaux a pour titre: *Traité des eaux de Bourbon-l'Archambault, selon les principes de la nouvelle Physique, par Jean Paschal, Docteur en Médecine, à Paris, chez d'Houry, 1699, in-8°.*

Et enfin le quatorzième est intitulé: *Essai d'analyse en général, des eaux minérales chaudes de Bourbon-l'Archambault, par M. Bouliauc, de l'Académie Royale.* Il se trouve inséré dans les Mémoires de cette Académie, année 1729.

B O U R B O N N E.

DEPUIS que nous avons mis au jour le premier Volume de ce Dictionnaire, M. Monner a publié dans sa nouvelle Hydrologie, un article sur les eaux de Bourbonne, nous l'allons rapporter ici pour ne rien laisser à désirer à nos Lecteurs sur cet objet; après quoi nous

Donnerons la liste de tous les Ouvrages qui ont été publiés à leur occasion ; M. Monnet pense différemment des autres Auteurs sur l'analyse des eaux de Bourbonne, ce qui prouve combien il y a d'incertitude dans les analyses de la plupart des Chymistes ; il est conséquemment inutile d'y compter.

» Les eaux de Bourbonne, dit M. Monnet, sourdent très-abondamment & violemment en plusieurs endroits du fonds de leur bassin ; mais celle de ces sources qui fournit le plus d'eau est un puits carré de cinq ou six pieds de profondeur & de dix pieds de diamètre, fermé dans une tourelle : il s'y élève à peu près un pied cube d'eau dans l'espace de sept à huit minutes ; c'est de-là que coule l'eau pour deux grands bains qui sont dans un bâtiment à côté. C'est aussi à cette source qu'on vient puiser de l'eau en grande abondance, pour la porter dans les maisons & pour en envoyer ailleurs.

Le degré de chaleur de ces eaux n'est point égal partout ; celle du puits carré est à cinquante-cinq degrés du thermomètre de M. de Réaumur, tandis que les autres sources sont à quelques degrés au-dessous. Ces sources diffèrent encore entr'elles par le plus ou le moins de matières qu'elles contiennent.

Les eaux de Bourbonne sont claires & limpides, comme une eau chaude ordinaire, on a voulu y trouver du sulfureux, mais M. Monnet n'a rien reconnu, à ce qu'il dit, qui en approchât. Une cuiller d'argent suspendue à la vapeur de ces sources, n'y a point été colorée ; il est cependant bien vrai que la boue qui se trouve au fond du grand bain & de quelques autres, présente une odeur sensible de foie de soufre, mais M. Monnet a remarqué que l'odeur de cette boue n'avoit d'autre cause que la malpropreté qui vient des baigneurs & du *detritus* des végétaux qui s'y trouvent ; d'ailleurs cette boue est aussi formée avec du sable ferrugineux & de la terre absorbante ; le fer y est même si sensible, que l'acide vitriolique & le nitreux en dissolvent une assez grande quantité en

L iij

même proportion qu'ils dissolvent la terre absorbante; voilà en passant, ajoute M. Monnet, ce qu'on peut dire au sujet de ces boues : quant à la vapeur de foie de soufre, on sçait très-bien qu'il n'en faut pas toujours rapporter la cause au soufre ni au foie de soufre, se trouvant souvent être le produit de toute autre matiere. Ces eaux ne font au goût qu'une impression d'une eau légèrement salée, & telle qu'une dissolution de trente à trente-six grains de sel marin par livre d'eau; M. Monnet y a cependant remarqué pour différence, par la comparaison qu'il en a faite, que l'eau de Bourbonne a un goût plus moëlleux, ce qui peut provenir des autres matieres qui s'y trouvent, d'autant que par l'analyse chymique on y rencontre de la sélénite & de la terre absorbante. Le sel marin est d'ailleurs très-sensible dans ces sources, puisqu'on y en remarque d'attaché, ou comme effleuré aux parois des réservoirs; les eaux des différentes sources de Bourbonne ne paroissent point différer entr'elles quant aux matieres qu'elles contiennent, elles ont, suivant M. Monnet, le même goût & le même degré de salure, elles ont par conséquent la même origine.

M. Monnet a soumis d'abord vingt-quatre livres de ces eaux, c'est-à-dire du puits carré, à l'analyse, il n'en obtint que de la sélénite, de la terre absorbante & du sel marin; mais comme M. Monnet s'étoit apperçu qu'il y avoit eu une perte considérable de sel marin dans cette évaporation, il en entreprit une autre de six livres seulement, qu'il fit dans une écuelle d'argent, & c'est à cette seconde opération qu'il a eu égard, lorsqu'il a voulu déterminer la quantité de matieres qui se trouvoient dans cette eau; il en retira un mélange de terre absorbante & de sélénite à la quantité d'un demi-gros, ce qui répondoit parfaitement au produit qu'il avoit obtenu de la premiere évaporation, car d'un pareil mélange il en avoit retiré un gros & quarante-deux grains de sélénite, & trente grains de terre; le tout faisant deux gros, répondoit donc entierement au demi-gros de ce mélange obtenu des six livres d'eau;

il en obtint ensuite trois gros de sel marin bien beau & bien crySTALLISÉ, qui, répartis sur les six livres d'eau, donnent un demi-gros de ce sel pour chaque livre de cette eau. Il est donc à observer que les eaux de Bourbonne ne sont simplement que des eaux salées; c'est vraisemblablement à cause du sel marin qu'elles contiennent, qu'elles sont stimulantes, & qu'elles excitent les buveurs à la salivation.

Une chose curieuse à remarquer à Bourbonne, c'est qu'il s'en trouve, à côté du grand bain, une source d'eau froide dont on s'y sert pour tempérer le degré de chaleur des bains; cette eau est claire, & n'est point troublée par l'alkali fixe, d'ailleurs elle est très-bonne à boire.

Nous avons plusieurs Traités sur les eaux de Bourbonne: le premier est intitulé: *Traité des eaux minérales de Bourbonne en Champagne dans le Bassigny*. Il a été imprimé à Lyon en 1590, sous format in-12.

Le second a paru à Langres en 1658 chez Boudet sous le titre de *Petit Traité des eaux & bains de Bourbonne*, par M. Thiebault. Ce n'est, à parler proprement, qu'une édition plus françoise du vieux langage du premier.

Nous donnerons ici pour troisième ouvrage concernant ces eaux celui qui a pour titre: *Analyse des eaux chaudes & minérales de Bourbonne, avec une petite Dissertation sur les différens genres de coliques*, par F. Bacon de la Bretonniere, Médecin, à Dijon, chez Dufay, 1712.

Le quatrième est intitulé: *Dissertation sur les eaux minérales de Bourbonne-les-Bains*, par H. Gautier, Architecte, Ingénieur & Inspecteur des grands chemins, ponts & chaussées du Royaume, à Troyes, chez Michelin, 1716. Cette Dissertation se trouve insérée tout au long dans le Journal de Trévoux du mois de Mai 1716.

Nous placerons dans le cinquième rang de ces Traités une Thèse qui a été soutenue à Besançon sur ces eaux par Jo. Cl. Collet: *Quaestio medica, an plerisque morbis chronicis aquae thermales Borbonienses in Campania Resuntione*, 1716, in-8°.

La sixieme piece qui a rapport aux eaux de Bourbonne est inserée dans le Journal des Scavans 1717, Février p. 70: *Lettre de M. Baux le fils, de la Ville de Nismes, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, sur l'analogie des eaux de Bourbonne-les-Bains en Champagne, à celles de Balaruc en Languedoc, écrite à M. Cautier, Inspecteur des grands chemins, ponts & chaussées du Royaume.* Cette même Lettre est aussi inserée dans la Bibliothéque choisie de M. Planque avec des remarques tirées de l'Académie des Sciences, année 1700 & 1724.

Le septieme morceau concernant ces eaux est une Thèse de M. Charles: *Renai Charles, Doctoris Medici & in Universitate Vesuntina Professoris regii, quaestiones medicae circa Thermas Borbonienses, quas propugnavit D. Antonius Duport, Borboniensis, Medicinae Licentiatius, die 16 Aprilis 1721, Vesuntione, Couché, in-8°.* M. Charles a donné ensuite la traduction de cette Thèse sous le titre de *Dissertation sur les eaux de Bourbonne, à Besançon, chez Daclin, 1749.*

Le huitieme Traité que nous connoissons sur ces eaux sont des observations sur leur chaleur par M. Dufaye de l'Académie Royale des Sciences. Voy. l'Histoire de l'Académie 1724, p. 47.

Le neuvieme a pour titre: *Traité des propriétés & vertus des eaux minérales, boues & bains de Bourbonne-les-Bains proche Langres, par Nic. Juy. Chaumont, 1716, in-12, & Troyes, 1728, pareillement sous format in-12.*

Le dixieme est aussi du même Auteur, c'est un *Avis sur la vertu des eaux de Bourbonne-les-Bains en Champagne par le même, 1728, in-12.*

Le onzieme a paru à Dijon en 1736 chez Sirot, sous format in-8°. & sous le titre de *Traité des eaux minérales de Bourbonne-les-Bains par Baudry.*

Le douzieme Traité est intitulé, *Dissertation contenant de nouvelles observations sur la fièvre quarte, & l'eau thermale de Bourbonne en Champagne, par M. Juvet, Conseiller du Roi, Médecin de l'Hopital Royal &*

Militaire de Bourbonne. A Chaumont, chez Briden, 1730, in-8°.

Nous placerons dans le treizieme rang de ces différens Traités la Lettre qui se trouve insérée dans le mois de Décembre du Journal de Verdun 1752, sous le titre de *Lettre sur la vertu des eaux de Bourbonne pour la guérison des fievres intermittentes, par M. Juvet, Médecin du Roi à Bourbonne-les-Bains.*

Le quatorzieme Mémoire concernant cet objet, est un recueil d'*Observations sur les effets des eaux de Bourbonne-les-Bains dans les maladies histériques & chroniques, par M. Chevalier, ci-devant Chirurgien de l'Hôpital Royale & Militaire de Bourbonne, & Maître en Chirurgie dans la même ville; ces observations se trouvent insérées dans le Journal de Médecine des mois de Juiller & Août, année 1770.*

Nous donnerons enfin pour quinzieme piece concernant ces eaux, *les deux Réponses de M. Brun, Médecin, aux deux parties du Mémoire de M. Chevalier sur les eaux minérales de Bourbonne; elles sont aussi insérées dans le Journal de Médecine, Septembre 1770.*

B O U R D E A U X.

NOUS avons annoncé dans notre premier volume qu'il se trouvoit à Bourdeaux des eaux minérales, mais comme nous n'avions pu découvrir pour lors aucun Traité sur ces eaux, & que d'ailleurs il ne nous étoit parvenu aucun Mémoire manuscrit à leur sujet, nous n'avons pu donner pour lors aucun renseignement. Depuis la publication de ce premier volume nous avons recouvré deux lettres qui ont parues au sujet de ces eaux & qui ont été insérées dans le Mercure des mois de Mai & de Septembre 1693. C'est l'extrait de ces deux lettres que nous allons rapporter ici.

L'eau de la Rouffelle, lit-on dans la première de ces lettres, est une ancienne eau minérale de Bourdeaux qui fut découverte dans le siècle dernier, au moment qu'on y pensoit le moins, il y a beaucoup d'apparence, que c'est celle dont parle Ausone, dans la description qu'il a fait en vers latins de la ville de Bourdeaux.

Salve Urbis genius medico potabilis haustu.

Et en effet, il n'y a dans la ville aucune autre eau minérale que celle de la Rouffelle; dans le tems de l'invasion des Goths & des Sarrafins le lit & les conduits publics de l'eau minérale dont il s'agit, ont sans doute été comblés & leur communication interrompue; mais on les a retrouvé par accident. Le sieur Bergeron, Marchand de Bourdeaux, s'ennuyant d'aller toujours demander de l'eau à ses voisins, forma le dessein d'avoir un puits dans sa maison située dans une rue qui se nomme *la Rouffelle*. Comme cette maison est étroite, & qu'elle se trouve refermée dans un petit terrain, il ne se trouva point de lieu propre pour faire le puits que dans la cave; ce Bourgeois y fit donc travailler & après avoir fait tirer des terres dans la profondeur d'environ trois brasses, il s'est trouvé un rocher dur & épais qui a arrêté pendant quelques jours les ouvriers, mais enfin ils sont parvenus à percer ce rocher, & il arriva une chose qui parut fort surprenante alors, c'est qu'il en sortit du feu; à force de travailler & d'avancer dans ce rocher on vit paroître tout à coup après une ouverture d'une demi-brasse une eau claire, vive & d'un jet saillant, gros de dix ou douze pouces; en conséquence de ce phénomène on observa les terres qu'on avoit enlevées de cet endroit, & on en retira quatre livres de nitre; cela donna pour lors assez de réputation au puits qu'on avoit creusé pour distinguer son eau d'avec toute autre eau; elle avoit d'ailleurs un goût piquant & approchant de celui que pourroit occasionner un sel minéral; comme cette eau n'étoit pas bonne

pour les usages domestiques, on la négligea cependant fort long-tems, jusqu'à ce que par hazard on a enfin reconnu qu'elle pouvoit être un doux purgatif: deux domestiques du Marchand ayant bu quelques verres de cette eau dans la chaleur de l'été, sans avoir dessein que de se rafraîchir & de se désaltérer, en furent copieusement purgés, & n'en ressentirent aucune suite dangereuse; l'Anonyme qui a fourni cette lettre au Mercure, dit avoir fait sur lui-même l'expérience de cette eau. Il en a pris trois ou quatre fois, & elle lui a toujours bien fait; il en buvoit une bouteille de cinq verres chaque fois, & il laissoit quelque intervalle entre la prise de chaque verre pour pouvoir faire un tour dans la chambre. Au quatrième verre elle commençoit à le purger, & après en avoir pris le cinquième, l'effet en étoit si certain qu'elle le purgeoit même sept à huit fois, & au bout d'une heure & demie, à compter depuis la prise du premier verre, tout se trouvoit fini; ce purgatif n'est nullement embarrassant, il n'empêche pas de sortir, ni d'agir, d'ailleurs il ne fatigue point, il n'occasionne ni nausée, ni dégoût, ni tranchée, ni sécheresse, ni lassitude, ni foiblesse; l'eau dont il s'agit a un goût minéral qui n'est pas agréable, mais qui est bien éloigné du goût du séné, elle est si légère qu'on ne la sent point dans l'estomac. Elle rafraîchit en purgeant, elle abbat les vapeurs & les dissipe; elle guérit le mal de tête, enleve les obstructions & est même très-bonne dans les fievres intermittentes.

Il est néanmoins à observer que la quantité d'eau que chacun doit prendre varie selon les tempéramens, aux uns une bouteille de cinq verres suffit, il en faut davantage aux autres; & pour en fixer précisément la dose, on cessera d'en prendre dès qu'on s'apercevra qu'elle purgera un peu fort, & au contraire on continuera d'en prendre, jusqu'à ce qu'elle ait suffisamment opérée; l'eau de cette fontaine est sur-tout très-bonne en lavemens, on la fait seulement chauffer un peu plus que tiède.

B O U R G E S.

EN parlant des eaux minérales de Bourges dans le premier volume de ce Dictionnaire, nous n'avons fait qu'indiquer deux petits Traités qui ont paru à leur sujet, depuis ce tems il nous en est parvenu un autre qui a pour titre : *Analyse des eaux minérales de Bourges, par M. Vannier, Conseiller du Roi, Docteur-Régent de la Faculté de cette ville.* La fontaine d'où coule ces eaux se nomme *la fontaine de Saint-Firmin*, autrement *la fontaine de fer*; cette fontaine est située à l'orient & prend sa source dans de hautes collines dont le terrain est ferrugineux en plusieurs endroits. Les parois de son bassin se trouvent comme incrustées d'une espece d'ochre jaunâtre, la pesanteur spécifique de son eau comparée à celle de l'eau commune, est comme 17 à 20 : cette eau a un goût sensiblement ferrugineux, elle porte à la tête, cause une espece d'ivresse & dispose à l'assoupissement; elle dépose considérablement dans les vaisseaux dans lesquels on la transporte, il n'est pas même nécessaire qu'elle y séjourne pendant long-tems; M. Vannier rapporte plusieurs de ses expériences sur cette eau. Si on verse du syrop violat dans une quantité proportionnée, en peu de temps la couleur bleue de ce syrop devient verte, & même d'un verd assez obscur, quelques heures après; on obtient la même couleur, en versant de ce syrop avec de l'esprit de vitriol de mars délayé dans de l'eau distillée; ce qui prouve que l'eau dont il s'agit, est ferrugineuse: d'ailleurs, la noix de galle infusée dans la même eau, lui a donné une couleur de pourpre brun foncé. L'infusion du bois d'Inde mêlée avec les eaux de la fontaine Saint-Firmin transportées, n'a subi aucun changement, que celle qu'elle éprouve, lorsqu'on l'étend dans l'eau commune. Il n'en est pas de même, si on fait ce mélange avec

des eaux non transportées, la couleur purpurine de cette infusion se change en une couleur rouille semblable à celle de la garance, & au bout de quelques jours cette couleur devient d'un verd foncé; les eaux de Saint-Firmin n'ont produit aucun changement dans la couleur du papier bleu à sucre; quoiqu'on l'y eût laissé tremper pendant quelques jours; & quelques gouttes d'huile de tartre versées dans une suffisante quantité de ces eaux, n'y ont produit aucune effervescence; la liqueur en est cependant devenu d'abord trouble, mais elle s'est éclaircie au bout de quelque tems, & il s'est fait un précipité terreux de couleur jaunâtre.

Les acides minéraux ne produisent aussi aucune effervescence; tous les changemens qu'ils leur apportent, c'est de les rendre très-belles & très-limpides, l'huile de vitriol leur prouve même plus de limpidité que les autres.

Après ces expériences M. Vannier a passé à d'autres; il a fait évaporer à plusieurs reprises douze pintes d'eau; & après avoir poussé l'évaporation jusqu'à siccité, il en a obtenu pour résidu une poudre de couleur jaune un peu foncée & sèche au toucher. Il a ensuite lessivé ce résidu avec de l'eau distillée, & la lessive ayant été filtrée, il l'a fait évaporer; cette lessive, avant son évaporation jusqu'à siccité, étoit très-salée au goût, & elle ne s'est jamais pu crySTALLIFER; M. Vannier n'en est pas resté à ce procédé; il a versé en outre trois gouttes d'huile de vitriol dans une petite quantité de cette lessive, il ne s'y est pas excité la moindre effervescence; mais y en ayant versé le double, l'effervescence s'est manifesté, il s'est même élevé une odeur très distincte d'esprit de nitre.

M. Vannier a ensuite fait évaporer jusqu'à siccité de cette lessive, il en a obtenu dix-huit grains d'une poudre jaune sale qui avoit un goût parfaitement salé, plus amer que n'est le sel de glauber, sans en avoir cependant la fraîcheur; cette poudre saline, ajoute M. Vannier, exposée à l'air ne tombe point en déliquium, mais jetée sur les charbons elle pétille; nous passerons sous si

lence toutes les autres expériences de M. Vannier pour en venir avec ce Médecin à leurs résultats; les substances que les eaux de Bourges contiennent se réduisent, selon cet Auteur, à trois principales: 1°. un fer très-divisé; 2°. un sel neutre de nature particulière; 3°. une terre absorbante; le goût sensiblement ferrugineux de ces eaux, leur mélange avec les différens composés, tels que le syrop violat, l'infusion de noix de galle, les acides minéraux, démontrent très-évidemment la présence du fer qu'elles contiennent. L'évaporation de ces mêmes eaux, le résidu de l'évaporation lessivée, la filtration de cette lessive, & enfin cette même lessive évaporée, fournissent le sel que les eaux tiennent en dissolution; quant à la terre absorbante qu'elles contiennent, on la remarque très-bien, ajoute M. Vannier, sur le filtre lors de la filtration de la lessive du résidu de l'évaporation des eaux.

Pour ce qui concerne les vertus médicales de ces eaux; si on en juge, dit M. Vannier, par les principes qu'elles contiennent, & encore suivant les observations constatées de tous les Médecins, elles doivent avoir les vertus de l'eau commune, celles du fer, du composé salin qu'elles renferment, enfin les vertus des absorbans; elles seront donc à raison de leur élément aqueux, délayantes & rafraîchissantes; le fer qui s'y trouve distribué les rendra apéritives, & par la terre absorbante qui s'y rencontre, elles auront la propriété d'envelopper les âcres qui se trouvent répandus, ou dans les humeurs, ou nichées dans les premières voies.

M. Vannier finit sa petite Dissertation en rapportant ce qu'a dit un Auteur du commencement du siècle précédent sur ces eaux. Cet Auteur (*Jodoci Sineeri itinerarium Gallie. Geneve 1627*) assure que de son tems elles jouissoient de la plus grande réputation. *In Suburbio sancti Privati est fons Acidularum quo aestivo tempore matutinis horis magnum hominum numerum confluere videbis, ab illo sanitati praesidium querentium. Calculo laborantibus imprimis conducibilis fersur.*

 B O U R S A U L T .

BOURSAULT n'est pas fort éloigné de Dormans ; M. Denis, Médecin de Dormans, a fait part à M. Miffa dans une de ses Lettres qu'il se seroit avec succès, dans la pratique médicale, des eaux minérales de Bourfaut & du Parc du Château de Dormans, & cela dans tous les cas, où on a coutume d'employer les eaux minérales ferrugineuses ; aussi, ajoute ce Médecin, sont-elles toutes deux ferrugineuses ; celle de Dormans est même purgative à un assez haut degré ; elles déposent l'une & l'autre considérablement, quand on les enferme dans des vases & on ne les y conserve pas bien long-tems.

B O Y A V A L E N A R T O I S .

BOYAVAL est un village situé à quatre lieues de la ville d'Aire en Artois, il y a un fameux puits dans ce village, il est de tradition que c'est de ce puits qu'on a tiré les pierres dont l'Eglise du lieu a été bâtie ; il a environ vingt brasses de profondeur, l'eau n'y monte pour l'ordinaire qu'à la moitié, il arrive cependant quelquefois qu'elle le remplit entièrement, elle en sort pour lors en abondance ; le tems où le puits déborde, n'est point réglé ; M. Garçon, fameux Avocat d'Aire, affu-roit en 1703 qu'il ne l'avoit vu regorger qu'une seule fois depuis vingt ans, mais qu'il s'étoit aperçu qu'à deux différentes reprises l'eau y étoit montée à deux ou trois pieds du bord. Lorsque ce puits regorge, il se forme une fontaine dont la source a environ un pouce de diamètre. Cette fontaine coule auprès d'un bois voisin plus élevé de neuf pieds que la gorge du puits ; dès que le puits

celle de répandre ses eaux, & qu'il se remet à son niveau ordinaire, la fontaine tarit aussi-tôt, mais ce qu'il y a de plus singulier dans le débordement de ce puits, c'est que les habitans du lieu ont toujours observé de tout tems que quand il s'est ainsi gonflé, les campagnes qui l'avoisinent en deviennent stériles; le bled qui y croit est pour lors très-mince & en petite quantité.

B R A I N E.

ON trouve, suivant M. Jardel, Officier du Roi, aux environs de Braine, petite ville du Soissonnois, des sources minérales; une, entr'autres, se rencontre à une porte de la ville dite de *Chaillon*. La qualité des eaux de cette source approche de celle de Passy. Plusieurs personnes les ont prises & les prennent encore journellement avec succès; elles purgent doucement; on rencontre une pareille source près de Veilly, au moulin de Saint-Pierre.

B R E T A G N E.

IL y a dans cette province plusieurs fontaines minérales, celles de Dinant & de Plaine sont sur-tout très-connues, nous en parlerons dans les articles de ce Dictionnaire qui les concernent, il en est fait mention dans un ancien Ouvrage qui a pour titre: *Traité des Singularités de la Bretagne arémorique, en laquelle se trouvent les bains curans la lepre, la podagre, l'hydropisie, &c. par Roch le Baillif Edelphe, Médecin du Roi, in-8°. 1577.* On trouve encore dans ce Traité des détails sur les métaux, minéraux, marcaffines & diversité des terres de Bretagne & de leur propriété, ensemble du crystal. Roch le Baillif étoit né à Falaise, & est mort le 5 Novembre 1605.

1605 ; il a été premier Médecin du Roi Henri IV. Son petit Traité finit par ces mots : « *Fin du labour Desmoterie du fleur de la Riviere, Médecin* ». C'étoit un autre nom de l'Auteur sous lequel il est le plus connu.

Suivant des Mémoires qui nous ont été fournis de la part de M. le Clerc, Chirurgien-Accoucheur à Châteaulin en Bretagne ; il y a à une lieue de cet endroit , près d'une Chapelle qu'on nomme *Kluams*, une fontaine qui regorge lorsque la mer monte , & qui diminue quand elle perd ; dans un autre village sur le même côteau , est aussi une autre fontaine qui produit des effets pareils. La première coule environ à trois cens pas de la riviere , & la seconde à deux cens. Le regorgement n'altère en rien les eaux de ces fontaines qui sont toujours également douces ; on ne peut pas cependant douter que ce regorgement ne provienne de la mer , & en effet la mer la plus prochaine n'en est éloignée que de quatre lieues.

Au bourg de Plongast d'Aculas, près Brest, est un puits dont l'effet est bien différent de celui de ces fontaines ; Quand la mer monte , l'eau du puits baisse ; il devient même à sec , & se remplit , lorsque la mer perd.

B R U C O U R T.

BRUCOURT est un endroit situé près de Dive en Basse-Normandie , à cinq lieues de Caen , il s'y trouve des eaux ferrugineuses minérales , qui passent dans le pays pour être très-bonnes dans les maladies chroniques.

B R U Y E R E S.

BRUYERES est une petite ville située à une lieue de Laon en Picardie , il y a dans cette ville une fontaine

Tome II.

M

publique, dont Moréri fait un grand éloge à cause de ses vertus médicinales : & en effet les Bourgeois de Laon & les habitans des environs prennent avec le plus grand succès de ces eaux qui sont vraiment ferrugineuses dans les maladies chroniques dont ils peuvent être attaqués.

B U S S A N G.

NOUS avons donné dans le premier volume de ce Dictionnaire un article très-étendu sur les eaux de Buffang ; M. Monnet vient aussi d'en traiter dans sa nouvelle Hydrologie. Comme nous n'avons d'autre vue dans cet ouvrage que de rassembler sous les yeux de nos Lecteurs tout ce qui peut concerner les eaux minérales du Royaume, & les différens sentimens des Auteurs à leur sujet, nous allons rapporter ici celui de M. Monnet au sujet de ces eaux, il n'en fait qu'un seul & même article avec celles de Sultzbach situées dans l'Alsace.

Les eaux de Sultzbach & de Buffang, dit M. Monnet, sont des eaux gaseuses tant soit peu ferrugineuses, ces eaux diffèrent si peu l'une de l'autre, qu'elles ne méritent point d'être distinguées; elles contiennent ainsi, que beaucoup d'autres des Vosges, un peu d'alkali minéral assez parfait, avec tant soit peu de sel marin; il est vrai que les eaux de Buffang en contiennent un peu plus que celles de Sultzbach; elles contiennent aussi un peu de terre absorbante. Si ces eaux n'étoient pas gaseuses & ferrugineuses, elles ne mériteroient point d'être distinguées, ajoute notre Auteur, des autres eaux de ce pays, puisqu'elles ne contiennent pas assez des matieres que nous venons de nommer, pour être mises au rang des eaux minérales; aussi ces eaux ne sont point désagréables au goût, on en boit très-fréquemment dans les Vosges & dans l'Alsace; on en mêle avec le vin, comme on fait de celles de Sultz; ces eaux ne sont point d'ailleurs des

plus gaseuses, & le gas n'y tient pas fortement; car, transportées au loin dans des bouteilles bien bouchées, elles le perdent, sinon en totalité, du moins en partie.

B U S S I A R E.

BUSSIARE est un endroit qui n'est éloigné que de deux lieues & demie de Château-Thierry; on y trouve des eaux minérales dont M. Cadet, Apothicaire du Roi, Membre de l'Académie Royale des Sciences, a fait l'analyse; suivant ce Chymiste, une pinte de ces eaux lui a donné par l'évaporation environ un grain & demi de sel marin à base terreuse & deux grains & demi de terre calcaire; cette substance alkaline unie aux principes sulfureux, volatils, que M. Cadet a reconnu dans ces eaux, est certainement, selon lui, la cause de l'odeur d'hépar qui s'y manifeste; ces eaux ont quelque rapport avec celles de Montmorency, de Baresges, de Bagnières, de Cauterets, &c. par leur goût, leur odeur, & par la propriété qu'elles ont de noircir la dissolution d'argent; exposées à l'air, elles y perdent entièrement & en peu de tems leurs principes sulfureux volatils.

M. Miffa, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, auquel nous ne pouvons assez marquer notre reconnaissance pour la part qu'il a pris à la rédaction de ce Dictionnaire, a demandé des éclaircissements sur ces eaux; ils s'est adressé pour cet effet à M. Prevot, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, & celui-ci en a écrit au Curé de cette Paroisse qui lui a fait la réponse suivante.

« Tout ce que j'ai remarqué dans cette Paroisse, dit M. le Curé de Bussiare, ce sont des eaux minérales qu'on y trouve en quantité, ce qui m'a donné lieu de l'observer, c'est l'eau de mon puits qui m'a guéri d'une incommodité que j'avois depuis dix ans & demi; c'étoit un

M ij

dérangement d'estomac qui a d'abord été suivi d'une simple diarrhée & qui dans la suite a dégénéré dans une espèce de dysenterie, de flux hépatique, de lienterie, j'avois consulté à ce sujet plusieurs habiles Médecins, mais aucun n'avoit pu parvenir à m'en guérir, pas même M. Helvétius avec la poudre spécifique. Un de ces Médecins entr'autres me conseilla l'usage des eaux minérales comme l'unique remède à mon mal. Quelque tems après j'eus occasion de venir m'établir à Buslières. Dès la première nuit que j'y passai, je fus plus tranquille; la seconde nuit m'a encore été plus favorable, & enfin dans l'espace de quinze jours ou de trois semaines j'ai été radicalement guéri sans prendre d'autre précaution que de mêler dans mes repas mon vin avec beaucoup d'eau de mon puits. Je ne sçavois d'abord à quoi attribuer une guérison aussi prompte, sinon à l'eau de mon puits que je supposois me convenir apparemment mieux que l'eau de fontaine. J'ai éprouvé les bons effets de ces eaux, & ce n'est que près d'un an après que j'ai reconnu qu'elles étoient minérales. Je me suis servi de la noix de galle pour m'en certifier, j'en ai mis dans quatre verres pleins d'eau; l'un contenoit de l'eau de mon puits, le second celle du lavoir que j'ai dans mon jardin; le troisieme, celle d'une source du clos voisin: (*c'est précisément celle dont nous avons rapporté l'analyse d'après M. Cadet*) & le quatrieme enfin, l'eau d'une fontaine de la Paroisse, éloignée de cent pas de mon presbitere. L'eau de mon puits a changé de couleur par l'addition de la noix de galle; celle du lavoir un peu plus; celle de la source du clos voisin s'est trouvée encore plus colorée que les deux premières, & celle de la fontaine du village a conservé sa couleur naturelle; les trois premiers verres d'eau ressembloient, après les avoir gardés un jour, à de la vraie eau de savonnage déposée.

Un effet assez singulier de l'eau de mon puits, ajoute ce Curé, c'est qu'il survient à la plupart des personnes qui en boivent pour la première fois des boutons qui se

répandent quelquefois par tout le corps, & qui sont accompagnés de grandes démangeaisons.

Auprès de ma Paroisse dans les aulnes, j'ai trouvé une fontaine; j'en ai goûté l'eau avec M. Soyeux, Chirurgien à Coincy; nous avons trouvé l'un & l'autre que cette eau avoit un goût désagréable approchant de celui du cuivre». C'est par cette observation que M. le Curé termine sa Lettre.

M. Prevôt dit avoir connu à Château-Thierry un Avocat qui lui a assuré que dans différentes circonstances il avoit fait usage de ces eaux de Bussiars tant pour rapports & nausées que pour indigestion; il en avoit pour lors en quantité. Ces eaux le faisoient suer & lui occasionnoient ensuite une évacuation par les felles; ce qui le rétablissoit aussi-tôt.

C A M B O.

C A M B O est un gros Bourg très-bien situé, divisé en deux Hameaux, par la riviere de Nive. Ce Bourg n'est distant de Bayonne que de trois lieues; les fontaines minérales qui s'y trouvent le rendent très-fameux, elles sont au nombre de trois, dont deux à peu près semblables sont nommées les soufrées, & la troisieme, la ferrée ou la ferrugineuse. Les eaux des deux premieres sources sont thermales, elles ont une odeur d'œufs couvés, & analogue à celle du foie de soufre; elles sont gluantes & visqueuses au toucher, teignent l'argent en jaune foncé & en noir & déposent sur les bords de la fontaine du véritable soufre en substance. M. la Borde, qui a publié un Traité sur ces eaux sous le titre d'*Essai sur les eaux de Cambo & de Villefranche, à Bayonne, in-12, 1766*, dit avoir mis dans un verre plein de ces eaux, un acide nitreux; il s'est d'abord joint à l'alkali qui y tenoit le soufre dissout & suspendu; l'eau

M iij

est devenue laiteuse, & il s'est fait bientôt après un précipité qui, étant séché & mis entre les doigts, ainsi que sur un charbon ardent, a exhalé également l'odeur de soufre. M. la Borde a mis de ces mêmes eaux dans deux vaisseaux bien nets, il a fait évaporer l'eau de ces vaisseaux à une chaleur lente jusqu'à siccité & il a trouvé au fond un sédiment blanchâtre; il en a mis une partie sur sa langue, elle lui a excité un léger picotement; il en a mis une autre sur des charbons ardents, elle y a élevé un peu de flamme, & répandu une odeur de soufre; mais notre Auteur ne s'est pas contenté de cette expérience, il a versé dessus tantôt des acides, tantôt des alkalis; les premiers ne l'ont point dissout, & les derniers le résolvoient aussi facilement. M. la Borde a ensuite fait évaporer l'eau contenue dans le second vaisseau à un doux feu de sable, jusqu'à ce qu'il se soit formé sur sa surface une pellicule, il a fait transporter cette eau ainsi évaporée, dans un endroit frais & à l'abri de la poussière, il l'y a laissé quelques jours, au bout desquels il a examiné s'il s'y étoit formé quelques cristaux, & après en avoir découvert, il a panché le vaisseau pour en faire égoutter le reste de l'eau; ses cristaux étoient d'une figure oblongue à plusieurs faces, excitant sur la langue un sentiment de fraîcheur mêlé d'amertume, & ils sont tombés en efflorescence & en poudre dès qu'ils ont été exposés à l'air. La nature de ces cristaux étant ainsi développée, il a paru à M. la Borde que c'étoit un vrai sel de glauber, qui tient le soufre suspendu dans ces eaux, & le Médecin n'y a jamais trouvé aucun indice qui annonce du fer. Ces eaux sont, suivant M. la Borde, stimulantes, fondantes & singulièrement purgatives; elles accélèrent la circulation, les sécrétions & les excréments; elles sont diurétiques, diaphorétiques, & quelquefois même, mais rarement, sudorifiques; elles enlèvent les obstructions naissantes des viscères, elles leur donnent du son, & notamment au canal intestinal; elles opèrent très-bien, ajoute ce Médecin, dans les tempéramens mols &

dans tous les cas d'épaississement, pourvu qu'il n'y ait point d'inflammation.

Ce Médecin dit qu'on pourroit encore fort bien se servir de ces eaux à l'extérieur & en forme de bains; elles ne le cederoient en rien, suivant lui, aux différens états qu'elles operent journellement étant prises en boisson; elles réussiroient même très-bien dans les relachemens des nerfs, dans la stupeur ou engourdissement des parties, & dans les rhumatismes; mais quand on veut faire usage de ces eaux, il faut que ce soit à leur source, autant que faire se peut, & la raison en est bien palpable, c'est qu'elles sont soufrées.

Quant aux eaux de la troisième source, elles sont acidules ou froides, claires & lymphiques; elles n'exhalent aucune odeur, ont un goût légèrement stiptique, & déposent sur les bords de la fontaine une matière roussâtre; M. la Borde a versé dans un verre plein de ces eaux de l'infusion de noix de galle, elle est devenue à l'instant d'un violet obscur, & bientôt après pourpre; ce Médecin a fait chauffer de la même eau, il l'a laissée reposer pendant quelque tems, & il a jetté par dessus de la noix de galle; ce mélange est devenu aussitôt après pourpre. Ces deux expériences prouvent évidemment l'existence du fer dans ces eaux, & en effet l'aimant en attire du sédiment qu'elles déposent. Les eaux de cette troisième source resserrent & fortifient, dit M. la Borde, les fibres de l'estomac & du canal alimentaire, elles incisent, dissolvent, absorbent les glaires & autres matières visqueuses des premières voies; elles poussent par les urines, enlèvent les obstructions; elles émoussent la pointe des acides qui croupissent dans l'estomac & le canal intestinal; elles sont propres pour réveiller l'appétit, pour obvier aux vomissemens habituels & aux flatuosités incommodes; elles guérissent des coliques opiniâtres; elles sont spécifiques dans les pâles couleurs; en général elles sont utiles dans presque toutes les maladies de l'estomac.

MI iv.

C A P V E R.

CAPVER ou CAPBERN, est un Village situé dans le Nebouzan. A un quart de lieu de ce Village il se trouve une fontaine minérale ; cette fontaine est dans le fond d'un vallon fort étroit , & ce fond n'a pas plus de dix pas de largeur. La fontaine n'est couverte que de branchage ; l'eau en sort en bouillonnant de la grosseur d'un homme , & se perd tout auprès de-là dans un ruisseau qui coule le long du vallon. Cette eau est fort claire , & n'a point de goût dominant , a un peu de stipticité ; elle n'est pas plus chaude que l'eau qu'on auroit exposée au soleil d'été pendant quelques heures ; elle l'est un peu davantage en hiver ; mais elle est également abondante en toute saison ; prise à sa source , elle ne fait aucun changement à la teinture de tournesol , ni au syrop violet ; encore moins à la teinture de rose , avant ou après l'avoir aiguillée avec l'esprit de sel ou avec la dissolution d'alun ; elle ne tire point la teinture de noix de galle plus que l'eau commune , & ne trouble ni ne jaunit la dissolution du sublimé corrosif ; le sel alkali y fait le lait virginal , ensuite le coagulum qui s'affaisse au fond du verre , & y fait une petite précipitation blanche.

C A S T E L L A N E.

CASTELLANE, est situé dans la Provence. A un petit quart de lieu de cet endroit il se trouve une fontaine salée , cette fontaine est si abondante qu'à sa source elle fait moudre un moulin , après quoi ses eaux se perdent dans le Verdon.

C A U T E R E T S.

NOUS avons déjà parlé des eaux minérales de Caunterets dans le premier Volume de cet Ouvrage , mais comme on nous a communiqué deux observations au sujet de ces eaux , nous en allons faire mention ici ; outre l'extrait des différentes pieces que nous avons rapportés , & qui les concernent , il a paru encore un Traité à leur sujet , il avoit pour titre : *La recherche des eaux minérales de Caunterets , & la maniere d'en user* , par Jean F. de Borie : à Tarbes , chez Lauque-Maurrey , 1714 , in-8°. Quant aux observations communiquées , l'une est de M. Montaut , & l'autre de M. Campmartin ; M. Mouraut s'attache particulièrement à la fontaine de la Ralliere ; cette eau , selon lui , est très-légere , savonneuse & douce au toucher ; elle a l'odeur & le goût du foie de soufre ; ce Chymiste ne met pas une grande différence entre cette eau & celle de Bareges ; il prétend qu'elle produit les mêmes effets , qu'elle n'abonde cependant pas tant en principes sulfureux , & que ce principe paroît en outre y faire une adhésion moins forte en ce qu'il s'est dégagé plus promptement que des eaux de Bareges , c'est par cette raison que M. Montaut conseille de boire cette eau sur l'endroit même , au lieu de la transporter dans les maisons du village. Au-dessus de Caunterets il y a des cabannes qui renferment différentes sources d'eaux sulfureuses : ces sources appartiennent à différens particuliers qui ont construit des bains , où les pauvres gens vont se baigner ordinairement , parce qu'il leur en coûte moins qu'à la Ralliere. Cet Auteur ajoute que toutes ces eaux sont chaudes , claires , transparentes , & plus onctueuses que celles de la Ralliere : elles abondent aussi plus en principes sulfureux ; elles ont en outre la propriété de se conserver plus long-tems ;

par le résultat des expériences de M. Montaut, il paroît qu'elles different très-peu de celles de Baresges.

M. de Campmartin est du même sentiment au sujet de ces eaux ; voici ce qu'il en dit selon son observation du 14 Juin 1768. La source du bain du milieu a fait monter le thermomètre au quarante-deuxième degré ; celle du bain de Posé au trente-huitième degré , celle du bain Royal au quarante-quatrième degré , celle du bain de Cabanes au quarantième degré , celle du bain de la Rallière au trente-quatrième degré , celle du Bois au quarante-troisième degré & demi , & enfin celle du Mauhourat au quarante-unième degré & un quart ; cette dernière source porte le nom de sa position. *Mauhourat*, signifie *mauvais trou* ; elle jaillit dans la fente d'un saxum gris , & au-dessus de la source cette fente est garnie d'une veine de quartz très-blanc , crySTALLISÉ en pointes de diamans.

M. de Campmartin dit ensuite avoir fait sur les eaux de Caunterets les mêmes essais que sur celles de Baresges ; elles ont produit les mêmes phénomènes avec les mêmes mélanges ; elles ont donc un *hepar sulfuris*, mais celles de Caunterets déposent plus de soufre que celles de Baresges , sur-tout la fontaine de la Rallière & celle de Mauhourat qui en déposent en grande quantité.

CHATEAU-LA-VALLIERE.

CHATEAU-LA-VALLIERE, est situé en Anjou , on y trouve des eaux minérales que nous croyons ferrugineuses , mais nous n'avons pas pu avoir de plus grands détails au sujet de ces eaux , nous nous contentons seulement de les annoncer ici.

C H A T E A U - T H I E R R Y .

N O U S avons déjà parlé des eaux minérales de Château-Thierry dans notre premier Volume , nous y avons rapporté l'extrait d'un ancien Traité qui a paru au sujet de ces eaux , mais comme il nous est parvenu depuis quelques nouvelles observations , nous en allons faire mention ici. Il y a long-tems que Château-Thierry est renommé par deux sources d'eaux minérales ferrugineuses ; elles coulent dans deux maisons , voisines l'une de l'autre : celle qui passe pour avoir le plus de réputation , & qui attire toutes les années dans cette ville , pendant la belle saison , un concours de malades assez considérable , est celle qu'on nomme *l'eau de la fleur de lys* , du nom de l'ancienne auberge où elle est située ; j'ai goûté , sur les lieux , de cette eau , elle m'a paru être très - ferrugineuse & l'emporter même sur celles de Forges & de Passy ; j'ai observé que la vraie source de cette fontaine étoit située dans les caves de la maison voisine de la fleur de lys , & que par conséquent l'eau qu'on remarquoit dans la maison de la fleur de lys , appartenante à M. Latrefon , n'étoit que la décharge de cette source primitive.

Les vertus de l'eau de la fleur de lys présentent un phénomène assez singulier , elle avoit , à ce qu'on prétend , la propriété d'engraisser les canards qui en buvoient anciennement & qui se baignoient dans le marc qu'elle formoit au milieu de la cour de l'auberge , mais ce marais ne subsiste plus , on a rassemblé actuellement les eaux ; ces oiseaux étoient gais & actifs leur plumage en étoit même plus beau & plus agréable , & leur viande plus fine , plus blanche , plus tendre , d'une saveur & d'un parfum plus délicat , ce qui n'est cependant pas commun à cette espèce de volaille.

M. Cadet a analysé les eaux des fontaines en question ; à la sollicitation de M. Miſſa , qui nous a fourni la plupart des détails dans lesquels nous sommes entrés , & ce Chymiste , dans une de ses lettres , dit qu'après un examen exact , il n'a pas été surpris que ces eaux , en raison des principes qu'elles contenoient , jouissoient d'une réputation distinguée , relativement aux guérisons qu'elles opèrent dans les maladies chroniques , & en effet cette eau minérale a un goût de foie de soufre très-sensible , qu'elle perd à l'air libre & qu'elle conserve long-tems dans des bouteilles exactement bouchées ; elle dépose à la longue une terre ochreuse , qui devient noire à raison du principe sulfureux volatil dont elle participe. Malgré le dépôt ferrugineux , l'eau minérale a la même propriété de reprendre avec la noix de galle une nuance d'un rouge violet presque aussi foncé que lorsqu'elle n'a point déposé , ce qui prouve que ces eaux , malgré leur dépôt , tiennent encore du fer en parfaite dissolution. M. Cadet a évaporé deux pintes de cette eau minérale , il a obtenu deux grains de fer , autant de terre calcaire & un grain de sel marin. Cette eau minérale est exempte de sélénite & d'acide vitriolique ; le fer qui y est tenu en dissolution n'y est point par conséquent dans son état de vitriolisation , ce qui rend cette eau minérale très-intéressante. Quoique minérale , elle est presque aussi légère que l'eau de la Seine ; la terre alcaline dont elle participe & son principe sulfureux volatil , doivent , ajoute M. Cadet , la rendre propre aux maladies de poitrine , & à raison de ses principes alkalis , on peut hardiment la couper avec le lait sans risquer qu'il se caille.

C H A T E N O Y .

DANS notre premier Volume nous n'avons fait qu'indiquer les eaux de Chatenoy , nous allons rappor-

ter ici quelques détails sur ces eaux ; on nomme ces eaux en Allemand *Kestenholzer-Bad*. M. Kurfchner, Docteur en Médecine & Physicien, à Benfeld, en a parlé.

Le village de *Kestenholz*, dans la Basse Alsace, est agréable, fertile, éloigné d'onze lieues de *Straßbourg*, & d'une lieue & demie à l'Ouest de *Sélestad*, fort près des villages de *Kinsheim* & d'*Orswiller*. Dans son voisinage, au pied des Vosges & de la montagne appelée *Hahnenberg*, dans un pré marécageux, est une source intarissable, nommée vulgairement, *Badbrünlein*, au dessus de laquelle on a construit une cabane dont les murs sont tous brillans des crystaux qui s'y attachent ; de cette source on a tiré différens canaux qui conduisent les eaux dans une maison près du village, & bâtie pour l'usage des bains chauds. L'eau superflue arrose la prairie, dont les roseaux sont couverts & incrustés d'une matière blanche & salée, ce qui rend salées les eaux marécageuses de ces prés & fait que les bestiaux les préfèrent à l'eau simple & la plus limpi de. Cette fontaine fut d'abord seulement en réputation chez les Paysans incommodés de la galle, principalement les Juifs, enfin les gens du pays ; mais ce n'est que depuis quelques années que le monde lettré en a heureusement eu connoissance.

Cette eau paroît trouble dans le bassin, ce qui est peut-être causé par un limon jaune qui s'attache aux soliveaux qui l'entourent, & qui couvre le fond de la source : pendant toute l'année elle est tiède & semble molle au tact ; elle a une saveur salée qui n'excite point au vomissement ; son odeur tire sur celle du soufre ; pendant toute l'année elle produit une vapeur abondante qui s'en élève sans cesse : quand elle est puisée, elle se repose, devient limpide & se trouve bientôt sans aucune odeur. Elle est de $\frac{1}{8}$ partie plus pesante que les eaux les plus pures distillées.

L'eau de *Kestenholz* s'allie parfaitement avec le lait, & ne lui fait subir aucun changement en cuisant avec lui : les liqueurs bleues ne changent point du tout sa cou-

leur : étant mêlée avec l'acide ou alkali, elle n'éprouve aucune fermentation : cependant si on y mêle de l'huile de tartre distillé, il se précipite au fond une poudre blanche ; la décoction de noix de galle ne lui donne pas la moindre teinte de noir ; elle bouit très-facilement & se refroidit de même : les légumes y cuisent parfaitement ; elle dissout & prend très-bien le savon : le mercure dissout dans l'acide nitreux s'y précipite en poudre blanche, qui, étant sublimée selon l'art, reproduit du mercure sublimé blanc, insipide, qui n'est plus dissoluble dans l'eau, & qui se noircit étant broyé avec de l'eau de chaux vive : les linges lavés dans cette eau se blanchissent parfaitement. Les dissolutions vitrioliques de fer & de cuivre mêlées avec ces eaux, & laissées à elles-mêmes pendant quelque tems, abandonnent les terres de leurs métaux qui se précipitent au fond. Si on y mêle de l'argent dissout dans l'acide nitreux, il se précipite au fond sous la forme d'une poudre blanche ; & ce qui prouve qu'il y a quelque acide salin attaché à cet argent retiré, c'est qu'il a une grande volatilité, & une plus grande disposition à couler & qu'étant repassé au feu il produit la *lune cornée*. Si on mêle de la dissolution d'argent avec une plus grande quantité de cette eau, la dissolution donne une poudre bleue : le vinaigre de plomb forme un précipité blanc, qui, épouvé au creuset, donne le plomb corné. Ayant distillé quatre livres (de Médecine) de cette eau & ayant poussé soigneusement la distillation jusqu'à n'avoir qu'environ six onces de reste, la liqueur distillée se trouva sans saveur & sans odeur. Le reste de la liqueur ayant été évaporé à un feu doux & lent jusqu'à siccité, il donna trois dragmes d'une masse solide, grise : cette matière ayant été lavée en eau pure, jusqu'à ce qu'elle n'eût plus de saveur, fut enfin réduite à trente grains de terre sèche, grise. Si on fait évaporer sa lessive à un feu tranquille, jusqu'à ce qu'il paroisse une pellicule dessus, & qu'on la laisse refroidir, on trouvera des cristaux de

diverses formes, de longs & de cubiques; & si on les jette sur des charbons ardents, les uns pétillent les autres se fondent facilement & tranquillement & se convertissent en une véritable chaux. Quarante-huit livres de cette eau réduites à siccité ont donné trois onces deux dragmes de résidu gris, dont deux onces deux dragmes dissoutes dans l'eau, & ayant renouvelé l'eau jusqu'à ce qu'on ne sentît plus aucune saveur saline & que la lessive fût couverte d'une pellicule; après quelques jours de repos il se forma six dragmes & vingt-cinq grains de sel très-pur, en cristaux parallépipèdes, plus longs que le doigt; ayant de nouveau fait évaporer le reste & réduit jusqu'à une pellicule, on en tira encore une demi-once deux scrupules douze grains du même sel, auquel étoient attachés de plus petits cristaux cubiques & inséparables; le reste ayant de rechef été traité de même, donna enfin six dragmes & dix-huit grains. Le dernier reste étant évaporé jusqu'à siccité, produisit une dragme & demie de sel tirant sur le brun, pétillant au feu & répandant une odeur empyreumatique qui n'est pas désagréable, & se réduisit enfin en charbon: le reste de la terre étoit très-pure, subtile, pesant deux dragmes & deux scrupules & demie, sur lequel ayant jetté autant d'huile de vitriol qu'il en fallut pour le saturer au point qu'il ne se fit plus d'effervescence, il en résulta par la *crystallisation* un sel appelé *sélénitique*: il reste cependant dans la lessive une portion qui ne s'allie point du tout à l'acide vitriolique, c'est une terre purement vitrifiable, qui mêlée avec partie égale de sel de tartre, & mise en fusion sur un feu violent, donne un verre jaune.

Les principes de cette eau sont l'air; l'eau qui surpasse au moins cent vingt-sept fois la quantité des corps hétérogènes qui y sont contenus; le sel admirable de glauber, le sel commun, la terre calcaire; la terre vitrifiable & un peu de pétrole ou d'autre bitume. Le sel admirable est au sel commun en raison doublé; celui-ci est à la terre calcaire comme vingt-un à cinq, & à la

terre vitrifiable comme vingt-un à trois. Ce qu'il y a de bitume est en si petite quantité qu'on ne peut le soumettre au calcul; mais les expériences prouvent qu'il y existe. Le volume d'eau surpasse tellement chacun de ces principes, que sur une livre à peine trouve-t-on deux scrupules de ces sels dont nous venons de parler. Les qualités de cette eau sont d'être propres pour la digestion; elles ont une vertu stimulante, incisive, apéritive, adoucissante, fort humectante, relâchante & absterfive: on en fait rarement usage à l'intérieur; mais prises en forme de bains, elles sont très-efficaces dans les douleurs des membres, & elles guérissent parfaitement la galle.

C H A U D E - F O N S .

CHAUDE-FONS est un village du pays d'Anjou; on prétend qu'il se trouve dans ce village une fontaine minérale.

C H E S S E Y .

CHESSEY est un village situé à quatre lieues de Lyon. A un quart de lieue de ce village, il y a une mine de cuivre; à cent pas de cette mine, on rencontre une voûte souterraine qu'on a creusée horizontalement, à plus de deux cens pieds de profondeur, pour en tirer des filons de métal. On remarque sous cette voûte une petite source d'eau froide & vitriolée qui coule par plusieurs endroits, & qui, étant ramassée, fournit un ponce d'eau. On croit & on dit dans le pays que l'eau de cette fontaine change le fer en cuivre; mais pour peu qu'on soit Physicien, on sçait la fausseté de cette apparence. Les sels vitrioliques de cette eau rongent la superficie du fer que les propriétaires de cette fontaine mettent sur

un pain qu'ils ont fait faire exprès, laissent échapper des molécules de cuivre qui se précipitent, s'attachent à la surface du fer.

Lorsqu'on boit de cette eau à la source, elle laisse une impression désagréable & stiptique dans la bouche; mais si on la transporte, elle ne conserve d'autre goût qu'une petite pointe de vin. Prisée tout récemment à la fontaine, elle noircit un peu la noix de galle en couleur d'ardoise; mais quand elle est transportée, elle ne produit plus ce changement. A la fontaine elle rougit le tournesol; & transportée, elle lui donne une légère teinture amaranthe. Dans l'évaporation, elle fait une écume qui s'attache aux parois du vaisseau, & l'on voit flotter entre deux eaux un nuage blanchâtre de la couleur de la résidence. La résidence s'est trouvée être de vingt grains sur deux livres & demie d'eau.

C I O T A T.

C I O T A T est situé dans la Provence. Dans un faubourg de cette ville il y a un Couvent de Servites, dans l'enclos duquel se trouve une fontaine dont l'eau hausse & baisse de même que le flux & le reflux de la mer.

C L A S S Y

C L A S S Y n'est pas éloigné de Laon en Picardie: M. Miffa, Docteur Régent de la Faculté de Paris, nous a dit qu'il se trouvoit dans cet endroit des eaux ferrugineuses très-renommées contre les coliques venteuses & les diarrhées.

C O L M A R S .

COLMARS est situé dans le Diocèse de Senez en Provence. Il se trouve aux environs une fontaine périodique qui est remarquable par la fréquence de ses retours; elle s'arrête & elle coule environ huit fois dans une heure. Gassendi nous en donne une description très-détaillée dans sa Physique. Elle ne diffère point, à ce qu'il dit, des fontaines ordinaires, ni pour la clarté, ni pour le goût de ses eaux; mais elle a cette propriété singulière de couler huit fois dans une heure & de s'arrêter autant de fois. Quand elle est prête à couler, un léger murmure annonce son arrivée; elle croît peu à peu pendant environ une demi-minute; elle décroît ensuite pendant environ six minutes. Il paroît qu'il y a alors un moment de cessation d'écoulement, après quoi elle recommence dans le même ordre. Le cours de cette fontaine est toujours le même dans toutes les saisons. La seule inégalité qu'on y observe, c'est que l'intervalle du commencement d'un écoulement au commencement d'un suivant n'est pas toujours le même; mais qu'il est tantôt de huit minutes, tantôt de sept & tantôt de six, plus ou moins, de telle manière cependant qu'il est rare qu'il n'y ait pas assez exactement huit écoulemens & huit cessations par heure.

M. Astruc, dans ses Mémoires pour l'Histoire Naturelle du Languedoc, pense que ces variations dont Gassendi paroît avoir été étonné, dépendent du plus ou du moins d'eau qui aborde à la source, selon que la saison est plus ou moins pluvieuse.



C R A N S S A C.

CRANSSAC que nous avons désigné dans le premier volume de ce Dictionnaire sous le nom de *Carensac*, est un bourg de la province de Rouergue, ainsi que nous l'avons déjà observé, distant de cinq lieues de Rhodes & au nord-ouest de cette ville. Ce bourg est fameux par ses eaux minérales. On a publié deux traités à leur sujet. Le premier a paru à Villefranche en 1686 & 1700. Il avoit pour titre : *Les Vertus & l'Analyse des eaux minérales de Cransfac avec la description & l'usage des étuves & la décomposition de leur bitume par Mathur. Dissès, Apothicaire de Villefranche.* Le second a paru à Rhodes en 1732, chez G. Vedeilhic. Il étoit intitulé : *Traité nouveau & curieux des eaux minérales de Cransfac, où l'on démontre par un grand nombre d'expériences la nature & les qualités merveilleuses de ces eaux pour la guérison de plusieurs maladies, avec des instructions sur les remèdes qui doivent les précéder ou accompagner, la conduite & le régime qu'il faut observer, & la description, vertu, usage des étuves & de la décomposition de leur bitume par Jean-Joseph Galli l'Artigue, Chymiste.* L'un de ces traités ne vaut pas mieux que l'autre. C'est la raison pour laquelle nous n'en donnerons pas ici l'extrait. Nous rapporterons seulement quelques observations qui ont été communiquées au sujet de ces eaux à M. Raulin, Médecin ordinaire du Roi, par M. la Servole, Médecin à Beauprey.

Les eaux de Cransfac sont froides, dit ce Médecin. Il y en a deux fontaines. L'eau de celle qu'on appelle *nouvelle*, est purgative à peu près comme les purgatifs moyens; mais celle de la vieille fontaine ne l'est pas tant : l'une & l'autre passent par les urines. Ces sources sont en Rouergue dans un pays affreux entre des montagnes arides, dont la plupart jettent des fumées noires & puantes

N ij

& vomissent souvent des flammes , ce sont autant de petits volcans.

On fait grand usage de ces eaux dans le Périgord , en Quercy , & dans les Provinces voisines. On les emploie dans les obstructions des viscères de l'abdomen , dans les pâles-couleurs , les vapeurs , les maladies des voies urinaires : elles sont merveilleuses dans les maladies de la peau ; elles ne conviennent pas aux poitrines délicates , ni dans la toux , à moins qu'elle ne soit stomacale. Ces eaux agissent sur-tout sur les premières voies & après les avoir nettoyées , elles pénètrent jusques dans le sang , & déterminent pour lors leur principale action par les urines ; M. de la Servolle prépare ses malades avant de les leur faire prendre par des bouillons , des apozemes & des tisanes , il ne purge point , à ce qu'il écrit , au commencement des eaux ; il a remarqué qu'elles agissoient par les selles & même souvent par le vomissement les trois ou quatre premiers jours que les malades en boivent : l'estomac une fois débarrassé , elles agissent à merveille sans être obligé d'y ajouter aucun sel ; elles se prennent pendant huit , quinze & même vingt jours de suite ; leur dose est depuis une jusqu'à trois bouteilles suivant les tempéramens & les circonstances ; dans presque tous les cas M. de la Servolle dit qu'il fait commencer par une bouteille & toujours par gradation jusqu'à trois.

C R E M I E U.

C'EST un endroit situé dans le Dauphiné , on dit qu'il s'y trouve des eaux minérales , mais elles ne passent pas pour avoir grande vertu.



D A N I E L.

EN parlant des eaux de Daniel dans notre premier Volume , nous avons oublié d'y indiquer la plupart des vertus de ces eaux. Comme ces vertus font parvenues depuis à notre connoissance , nous allons les rapporter ici , elles sont insérées dans les Affiches de Province , n°. 27 1752 , & dans le Journal de Verdun du mois de Juiller 1753. Les maladies pour lesquelles leur usage a communément rempli l'intention des Médecins font particulièrement , lit-on dans ce Journal , les douleurs de reins qui proviennent des urines enflammées , bourbeuses , chargées ou de sable ou de levain glaireux ; les cours de ventre & sur-tout les dysenteries , les coliques bilieuses ; les ardeurs d'entrailles , les insomnies causées par un sang trop agité ; on se sert aussi de ces eaux avec succès pour fistules & les ulcères soit externes , soit internes , si on en excepte cependant ceux du pounion ; elles conviennent aux personnes attaquées du scorbut , de la sueur fétide & de toute humeur darreuse ; ces eaux souffrent le transport sans rien perdre de leur vertu , pourvu qu'on ait soin de boucher exactement les bouteilles dans lesquelles on les renferme ; M. Sauvage a publié un Mémoire sur les eaux d'Alais , parmi lesquelles celles de Daniel occupent le premier rang. Voici ce qu'en dit ce Sçavant.

« De quelque maniere qu'on examine les eaux de Daniel , (c'est M. Sauvage qui parle ici) on trouve qu'elles contiennent un acide vitriolique , une terre ferrugineuse & une partie spiritueuse qui n'est qu'un air très-élastique , le tout noyé dans un phlegme ou une eau pure. L'acide vitriolique se manifeste par une légère âpreté qu'on sent en les goûtant , on le peut encore soupçonner en ce que la même montagne qui fournit ces eaux est fertile en fer , & a de l'autre côté une miniere considérable

N ij

de vitriol ; leur sédiment est une ochre ou terre ferrugineuse ; or le fer contient, suivant bien des Auteurs, un acide vitriolique, ces eaux ont la propriété des acides, qui est de ne se mêler que difficilement avec le savon ; enûn une preuve non équivoque, c'est que celles de la *Marquise* sur-tout acquierent une couleur vineuse ou pourpée & trouble par la poudre des noix de galle.

Si sur cette eau ainsi rougie par les noix de galle, on verse de l'*Esprit de vitriol*, la liqueur s'éclaircit sur le champ & reprend sa transparence ordinaire à cela près qu'il s'éleve un petit nuage à la surface supérieure. Veut-on faire revenir la couleur rougeâtre ? on n'a qu'à verser dessus quelques gouttes d'*huile de tartre par défaillance*, la moitié de la liqueur se précipitera & paroitra rouge, le dessus acquerra une couleur tirant sur le bleu.

L'*huile de tartre* versée sur l'eau de la *Marquise* pure, la trouble & la blanchit d'abord sans ébullition ni chaleur sensible ; ce mélange se précipite en blanc par l'*Esprit de vitriol* ; si on verse de l'*Esprit de nitre* sur ces eaux minérales, on excite une fumée sans la moindre chaleur, l'*Esprit de vitriol*, ni l'eau de chaux n'ont rien fait sur ces eaux pures ; non plus que le sel de Saturne, ni sa solution de sublimé corrosif.

On peut conclure de ces expériences & de plusieurs autres que je ne rapporterai pas, que ces eaux ne contiennent ni soufre, ni alkali, soit fixe, soit volatil, ni bitume, ni sel ammoniac, mais seulement un acide vitriolique, lequel est très-copieux dans les eaux de *Brouzen* & du *Mus de Boac*, car elles acquierent une couleur de sang par la teinture de tournesol & une couleur d'encre par la poudre de galle ; ce sel est en moindre quantité dans les eaux de la *Marquise* & dans celle de la *Comtesse*, à peine peut-on le découvrir par les expériences chimiques.

Bien des Modernes, comme M. *Frid. Ofman*, célèbre Professeur à *Hall*, M. *Boerhaave*, dont le nom seul vaut un éloge, ont prétendu que le sel des eaux qu'on appelle

communément *acidules*, tiroit plutôt sur l'alkali que sur l'acide ; M. le Fevre, Médecin d'Uzès, de l'Académie Royale des Sciences, trouvoit lui-même dans la *Comtesse* d'Alais un sel *alkali* de même que dans les eaux thermales de *Bagneuls*, dans les eaux d'*Hieufet* & autres ; M. Blanquet le trouve aussi dans bien des eaux du Gévaudan, mais je vois que la plupart de ces Sçavans ont employé le feu dans leur analyse, & par-là ont alkalisé les sels, ou neutres, ou acides, qui s'y trouvoient naturellement, j'ai retiré de même des eaux d'Alais & de celles d'*Hieufet* un sel alkali bien marqué, quand je les ai exposées à un feu assez fort & que j'ai laissé la cucurbitte à sec, ce sel étoit même & plus âcre & plus copieux à mesure que j'employois un plus long ou plus grand feu, ainsi je ne m'en tiens pas à pareilles analyses.

La terre ferrugineuse des eaux d'Alais s'attache dans la distillation aux parois du vaisseau, sous la forme d'une craie ou poudre grise, autre ouvrage du feu ; sa couleur naturelle est celle de l'ochre, ce n'est autre chose qu'un fer extrêmement ouvert & mêlé avec une terre pure, ce fer est changé par l'acide vitriolique en un vrai safran de Mars, sur lequel la pierre d'aimant n'a plus de pouvoir, l'attraction s'étant presque perdue avec la disposition de particules insensibles ; aussi si on verse de l'esprit de nitre ou sur ce sédiment, ou sur le safran de Mars ordinaire, on n'excitera en aucune façon le bouillonnement avec fumée & chaleur notable qu'on excite en versant de ce même esprit sur la limaille de fer : en un mot les eaux d'Alais contiennent un vrai safran de Mars, lequel est suspendu & mêlé proportionnellement avec l'eau dans toutes ses parties, quoiqu'il soit spécifiquement plus pesant. Je n'entreprends point ici d'expliquer le mécanisme de cette suspension, ni de ces précipitations, troubles, & autres phénomènes dont nous avons parlé, comme on ne peut le faire que suivant les loix de l'attraction Newtonienne & sans s'étendre beaucoup, je le renvoie à une autre occasion.

Niv

La vapeur élastique qui s'éleve des eaux d'Alais, surtout de celles de *Brouzen* & qui fait casser les bouteilles trop pleines ou trop bien bouchées, n'est autre chose qu'un air qui s'y trouvoit engagé & trop resserré; cet air se trouve chargé des particules, soit salines, soit ferrugineuses, les plus subtiles, mais on l'observe avec peine dans les eaux de *Daniel*, aussi ne perdent-elles rien par le transport comme l'expérience le fait voir.

Quoique le préjugé du peuple soit que la bonté des eaux dépend de leur légèreté, je ne ferai pas façon de dire que la vertu de certaines eaux, comme des ferrugineuses, dépend de leur pesanteur spécifique plus grande, mais au fond le poids des différentes eaux ne diffère pas d'une quantité qui mérite quelque attention; M. Boyle a fait voir que cette différence n'alloit pas à plus d'un millièbre; & qu'est-ce qu'un grain de plus ou de moins sur un verre d'une eau qu'on avale à discrétion? J'ai mesuré avec l'aréomètre le rapport de pesanteur entre l'eau commune & celle de *Daniel*, j'ai trouvé celle-ci un peu plus pesante, mais comme cette mesure se prend sur le degré d'immersion de l'aréomètre, il reste à sçavoir si la tenacité de l'eau ne produit pas la résistance que nous attribuons à sa pesanteur.

Quelque soin que nous ayons pris pour déterminer les substances ou principes qui entrent dans la composition des eaux de *Daniel*, nous ne prétendons pas en déduire leurs propriétés: je ne vois rien de plus téméraire que cette entreprise; rien pourtant de plus commun. Souvent on prétend prouver que tel mixte a telle propriété, parce qu'on y a trouvé tel ou tel principe, tel sel ou tel métal; mais en sçait-on la quantité, la proportion, la figure, la densité? Sçait-on le rapport de son attraction, de sa pesanteur avec celle de nos fluides, la manière dont ces principes agissent sur nous, les changemens qu'ils ont à essuyer dans l'estomac, dans le sang? Ceux qui entreprennent de pareilles explications seroient souvent en peine de déterminer au juste l'effet d'un corps simple & sensible

qui agiroit mécaniquement sur nous ; ce n'est donc que par des expériences répétées & par leurs effets sur le corps humain que nous pouvons apprendre les vertus des médicamens : toutes les épreuves & les raisonnemens faits *a priori* ne nous peuvent fournir que de simples conjectures, & dans la Médecine il faut des vérités.

Toutes les eaux minérales ont des vertus communes aux Eaux de Riviere, de puits, & des vertus qui leur sont particulieres & propres : nous risquons fort de les confondre ici ; aussi seroit-il mal-aisé de l'éviter, il suffit que nous en avertissions pour l'intérêt de la vérité.

Les eaux minérales ont des avantages fort considérables sur tous les autres remèdes ; c'est une boisson que la Nature, cette ouvrière si sage, a pris soin de composer dans les entrailles de la terre ; mais si sagement & si sçavamment, que les plus habiles Médecins ne peuvent parvenir à l'imiter parfaitement, & que les seules lumières naturelles nous suffisent pour en faire souvent l'application, pour en régler la dose : elle nous donne libéralement ce remède pour nous inviter à y avoir plus souvent recours dans nos infirmités ; elle a épargné, autant qu'il a été possible, notre délicatesse, notre goût ; elle a tempéré leur vertu, leur force, & les a proportionnées à une infinité de tempéramens. Nous tirons des plantes, des animaux & des fossiles, bien des médicamens ; mais ils ont presque tous besoin de certaines préparations chimiques ou galéniques. Les eaux sont un remède tout prêt. La nature, occupée ailleurs à notre nourriture ou à nos autres besoins, ne semble s'être occupée ici que du soin de notre santé. Les autres remèdes sont d'un usage dangereux, difficiles à composer, encore plus à manier : le moindre manquement, le moindre oubli de la part de l'Artiste qui les prépare, les rend d'une vertu toute contraire, souvent venimeuse. Ici nous n'avons à craindre ni l'ignorance, ni l'infidélité de l'ouvrier qui est le Créateur même. Le mauvais goût des premiers, leur prix excessif, la violence de leurs effets sont quelquefois plus à craindre

que la maladie même; mais les eaux, sur-tout celles de *Daniel* n'ont rien de rebutant; elles n'ont ni la puanteur bitumineuse ou d'œufs pourris, comme les eaux d'*Hieuser*, ni l'âpreté des vitrioliques de *Valhs*.

Si on en prend outre mesure & à la fois, elles donnent des nausées & des vomissemens; c'est alors que le goût des eaux se fait bien sentir: je voudrois le comparer à quelque goût connu, & je ne puis le faire, tant ce goût leur est propre & particulier, tant il est vrai que chaque mixte naturel a ses odeurs, goûts & autres qualités absolument différentes des autres. On rapporte vulgairement le goût & l'odeur de ces eaux à du fer; mais c'est autant se tromper que si l'on vouloit donner une idée de l'odeur de l'oignon par celle de toute autre plante, comme seroit l'ail; ce qui nous fait voir l'adresse de la Nature dans ces combinaisons, le peu d'étendue de nos lumières dans nos analyses, & le besoin où nous sommes de consulter plutôt les expériences que les raisonnemens.

Ces eaux, en sortant de l'estomac, entraînent au-dehors les glaires, les matières bilieuses, le résidu des alimens, toutes les pourritures qui s'y trouvent; voilà donc une eau légèrement vomitive, mais dont on peut augmenter l'activité, en y mêlant le tiers des eaux de *Brouzen*, & en les prenant tièdes. On peut réitérer ce vomitif deux ou trois matins, & cela dans toutes les maladies chroniques & non inflammatoires où le vomissement est indiqué; ainsi c'est un remède sûr & excellent dans les dysenteries ordinaires, diarrhées âcres & bilieuses, ténésmes, parce qu'elles voident par en-haut les matières nuisibles, elles resserrent par leur acide vitriolique, & arrêtent le cours de ventre.

Nous avons vu durant quelques années des dysenteries épidémiques résister à tous les remèdes ordinaires, & ne se rendre qu'à ces eaux prises sans mélange, à la manière accoutumée, leur sel divisant la bile, la rendant plus fluide, se joint à elle & en forme un favon déterfif, qui nettoye les intestins des mucosités âcres qui s'y attachent,

& le torrent de l'eau qu'on boit, entraîne le tout hors du corps, & lessive parfaitement le sang qui se dépure par ces conduits.

Ainsi, c'est un excellent purgatif dans toutes les maladies bilieuses, dans la jaunisse qui ne dépend que d'une bile trop âcre & trop abondante, dans les douleurs & chaleurs d'entrailles qui en proviennent, dans les ténéfines & constipations qu'une trop grande sécheresse des fibres produit, & dans tous les maux qui s'en ensuivent, comme les maux de tête, coliques venteuses, anxietés, insomnies, dégoût, hémorroïdes; elles ont cela de propre, qu'elles purgent très-bien, sans tranchées, & sans laisser après leur opération cette sécheresse ou constipation que laissent la plupart des purgatifs dans des cas semblables. Si elles avoient de la peine à passer le premier jour, il ne faut pas avoir recours à la cornachine, à la scammonée ni au jalap, mais à la manne dont on peut délayer deux onces dans le dernier verre.

Sur quoi il faut avertir ces sortes de malades qui sont secs, arides, échauffés, qu'ils ne doivent pas désirer avec tant d'empressement d'être évacués; il faut auparavant que ces eaux aient le tems d'humecter la masse du sang qui est à sec, assouplir les vaisseaux qui sont tendus & en éréthisme, ainsi qu'ils les laissent imbiber le premier jour de ces eaux, sans s'inquiéter & sans violenter les fibres de l'estomac par des purgatifs précipités, un lavement d'eau de *Daniel* pris le soir, & ces eaux mêmes prises moins abondamment, les prépareront à être beaucoup mieux évacués les jours d'après.

Quant aux personnes dont le ventre est moins constipé, la prise ordinaire de ces eaux a coutume de les évacuer abondamment dès les premiers jours, de façon qu'à force d'aller ils se sentent le deuxième ou troisième jour une vive cuisson au fondement, ce que le vulgaire attribue à la bile qui passe, comme si cette partie y étoit plus sensible que le reste des intestins; mais il arrive alors aux intestins ce qui arrive à une corde attachée fixement à un bout &

secouée fortement de l'autre, toutes les vibrations de la corde aboutissent à ce point fixe, heurtent contre avant de se réfléchir, c'est aussi cette extrémité qui souffre les plus fortes distentions & qui se rompt le plus souvent; de même dans l'action de ces eaux, les oscillations fortes & répétées des intestins vont se terminer au fondement qui est le point fixe & y causent ces distentions des nerfs; pour revenir aux eaux en général, elles sont excellentes dans toutes les maladies des premières voies qui arrivent dans les chaleurs de l'été, après des exercices immodérés, de longs voyages, des excès dans le boire, dans les liqueurs, les ragoûts; ainsi ces dégoûts opiniâtres que sentent ces sortes de malades avec amertume & sécheresse de bouche, sont si bien guéris, qu'on a en vérité à craindre que ces malades ne suivent ensuite leur trop grand appétit.

On a coutume d'attribuer les dégoûts, les dévoiements à un refroidissement d'estomac, & je conviens qu'en ce cas les eaux, quelles qu'elles soient, seroient d'un usage suspect, à moins qu'on ne les mêlât avec d'autres purgatifs, mais rien de plus rare que ces cas; on diroit que dans la lienterie, maladie où l'on rend les alimens par le bas, tels qu'on les a pris, tout est relâché, refroidi; rien moins que cela, puisque l'usage des eaux de Daniel la guérit en calmant la trop grande oscillation du conduit intestinal, comme je l'ai expérimenté dans l'hydropisie où tout regorge de serosité, on auroit tort d'accuser un refroidissement & un relâchement, les fluides très-souvent y sont âcres, gommeux, desséchés, les solides roidis, aussi j'ai vu guérir par les eaux de Daniel une de ces hydropisies commençantes dans un paysan à qui elle étoit survenue par les travaux de la moisson, lesquels avoient rendu son sang gluant & lui avoient causé des obstructions légères.

Il faut tout dire, c'est que si ces eaux désobstruent si bien les viscères, ce n'est pas en délayant simplement les liqueurs & en assouplissant les tuyaux, c'est aussi en di-

visant celles-là & accélérant le mouvement de ceux-ci par le moyen des molécules solides, soit salines, soit ferrugineuses, qu'elles contiennent ce que ne peuvent pas faire les autres eaux minérales simplement salines ou bitumineuses.

Il est bon de combattre en passant une erreur dans laquelle sont bien des personnes, qui est que les eaux minérales ne peuvent faire du bien qu'en passant vite ou par les selles, ou par les urines, & qu'il est dangereux de les laisser séjourner dans le corps; qu'arrive-t-il de-là, c'est que tout le monde s'imagine qu'après l'usage de ces eaux il peut y avoir encore de ces eaux dans le corps & on croiroit faire une faute essentielle si on manquoit à se purger après.

Mais 1°. on ne fait pas attention que ces eaux n'ont rien de nuisible en elles-mêmes, qu'on peut en boire à l'ordinaire, que bien des gens les prennent durant les quinze jours entiers, & que si elles pouvoient nuire, elles le feroient dans cet intervalle; 2°. que l'eau est un élément d'une nécessité absolue à notre sang, puisque sur environ cent livres d'humeurs que nous avons, il y en a plus de quatre-vingt-dix qui ne sont que de l'eau pure, comme l'ont démontré MM. Keill, Boerhaawe, &c. 3°. que leurs particules salines & ferrugineuses ne peuvent agir sur les petits vaisseaux qu'après un long tems, pour les désostruer, les pénétrer, la circulation qui les y conduit étant d'une extrême lenteur dans ces sortes de vaisseaux, comme on le démontre en Physiologie; 4°. que la quantité qui sort du corps par des voies insensibles est de beaucoup plus grande que les évacuations sensibles, puisque nous perdons chaque jour environ six livres pesant par la transpiration imperceptible, & que celle-ci est de beaucoup plus utile dans l'usage des eaux que ne le sont les autres, quand on n'a en vue que de rafraîchir & d'humecter le sang. Il est donc nécessaire en ce cas-là de laisser circuler long-tems & à loisir les eaux minérales dans le sang, & se purger après les eaux sans aucun bee

soin, c'est s'échauffer & se dessécher, s'est-à-dire, détruire en un jour le bon effet qu'on attendoit de leur usage.

La maniere de prendre les eaux ne contribue pas peu à les déterminer, ou par le vomissement ou par les selles, par les voies de l'urine ou par celle de la transpiration.

Veut-on vider un estomac surchargé? il faut les prendre le matin à jeun, tout à coup & à grande dose, sur-tout les ayant laissé tiédir au soleil; veut-on qu'elles vident par le bas? il faut les prendre à dose moyenne, à diverses reprises, ayant rendu le ventre libre par des lavemens, & évitant la chaleur, les vêtements trop forts & l'exercice immodéré, se contentant d'une promenade douce. Veut-on qu'elles poussent par les urines? il n'y a qu'à en prendre la moitié de la dose ordinaire, à plus de reprises, la région des reins bien couverte seulement, sans faire précéder ni lavement, ni purgation; & pour les rendre sudorifiques, il faut les boire à même dose, mais chaudes, tout le corps bien couvert & usant d'un exercice plus grand ou se promenant au soleil, ou les prendre chaudement dans le lit.

On se sert des eaux de Daniel de la première façon dans les embarras d'estomac, les nausées, les dégoûts, dans les diarrhées & dysenteries. On emploie ces eaux de la seconde maniere dans ces mêmes cas & quand on veut vider les pourritures des premières voies, quand on veut attirer vers les intestins les parties acres, alkales, huileuses qui obstruent les viscères du bas-ventre, déterger des ulcères ou fistules du fondement, calmer des ardeurs d'entrailles, des hémorroïdes douloureuses.

On les détermine vers les voies urinaires dans les ulcères de ces parties, dans toutes les maladies qui sont accompagnées d'ardeur, échauffement, épaisissement, rougeur des urines; excepté les cas des fièvres aiguës dans lesquels on n'a pas coutume de s'en servir, elles nettoient très-bien les reins & la vessie des sables, bourbes, graviers & calculs; on a vu des personnes rendre par le moyen de ces eaux des calculs d'une grosseur qu'on au-

roit peine à croire, mais c'est qu'elles détendent les fibres des ureteres & de l'uretre que la douleur tient resserrées, elles dilatent ces conduits, font par-là des merveilles dans l'ardeur & la rétention d'urine, dans la néphrétique qui vient de chaleur d'épaississement des urines, de calculs, & dans ce dernier cas elles ne font pas si à craindre que bien d'autres eaux, lesquelles poussant vivement de gros calculs des reins peuvent les déplacer, les engager davantage dans les ureteres & causer par-là de grands ravages, comme le remarque Sydenham.

Ces eaux sont spécifiques contre toutes ces sortes de maux, pour arrêter sans danger l'écoulement des gonorrhées quand on a fait précéder les remèdes généraux, très-souvent elles arrêtent les reliquats de ce mal honteux si difficile à guérir radicalement, quand il a duré au-delà d'un ou deux mois, mais très-certainement elles le réduisent à un point de ne plus incommoder & de guérir même totalement, pourvu que le malade se ménage; il faut dire la même chose des fleurs blanches accompagnées de cuisson & d'acrimonie, de toutes les fistules & de tous les ulcères internes & externes du corps humain, si vous en exceptez ceux du poulmon, dans lequel cas ces eaux sont dangereuses, ainsi que celles de Valhs, de Comarets, Lodève, &c. n'y ayant que celles d'Hicuset & peut-être aussi celles d'Alzon qui puissent y être employées.

Toutes les autres eaux acidules, prises au moins à la façon accoutumée, incommodent les phthifiques, ceux qui ont la poitrine étroite, délicate, ceux qui crachent ou ont craché du sang, elles pesent sur les poulmons & font beaucoup d'autres ravages. Il ne faut pas non plus en user dans les maladies soporeuses & paralytiques qui dépendent d'un relâchement des fibres du cerveau, ce n'est que dans le cas d'insomnie, de douleurs de tête, que la pléthore ni l'abondance des sérosités ne produisent pas dans certains dessèchemens des parties qui causent des roideurs des tendons, raccourcissémens des membres.

Elles sont utilement employées pour dessaler & lessi-

ver le sang dans les rhumatismes chauds sans fièvre aiguë, dans les douleurs des reins & des autres parties, quand elles reconnoissent une même cause, dans les maladies cutanées non virulentes; car alors il faut des remèdes spécifiques comme le mercure, le soufre; mais elles suffisent dans les autres éruptions, galles, dartres, démangeaisons, ou du moins elles préparent aux autres remèdes.

Les fièvres d'accès sont encore emportées par l'usage de ces eaux, toutes les fois qu'elles sont entretenues par de légères obstructions, par un sang aride & épais par les pourritures des premières voies, & que la fièvre n'est pas inflammatoire auquel cas il faut d'autres secours plus appropriés.

J'en ai usé durant plusieurs années avec succès pour diverses indispositions, & j'ai eu par-là occasion d'observer sur le lieu les effets qu'elles ont coutume de produire; j'ai donc constamment observé 1°. qu'elles donnent de l'appétit, qu'elles l'augmentent même quand il est au degré naturel; 2°. qu'elles calment l'effervescence du sang, en éteignent les ardeurs, procurent par-là le sommeil; 3°. qu'elles dessalent très-bien les humeurs, émoussent l'âcreté de la bile, l'entraînent même, il n'y a peut-être rien de plus propre que ces eaux à prévenir & corriger cette sorte de putréfaction qui arrive à nos humeurs à force d'être échauffées par la chaleur de l'été, de la circulation, du travail; ces eaux empêchent le sang de s'*alkaliser*, en corrigent l'acrimonie, & par-là elles font des merveilles dans les ophthalmies invétérées, dans les vieux ulcères, les fistules, les éruptions cutanées, échaubroulures; cette acrimonie qui fond le lait des nourrices le rend désagréable, nauséux, jaunâtre, en un mot, qui le pourrit, & les maladies des nourrissons qui s'en ensuivent, comme inquiétudes, insomnie, sécheresse, dysenterie, tous ces maux, dis-je, sont très-bien guéris par ces eaux dont on fait user à la nourrice pour boisson ordinaire.

Elles conviennent dans l'*ozene*, le scorbut, la sueur fétide,

étide, les darres, en un mot, dans tous les cas où il faut abattre la fougue du sang, calmer son acrimonie, d'étendre des fibres irritées, en modérer les vives oscillations, purifier, comme on dit, les humeurs, & les faire couler plus librement dans les plus petits vaisseaux.

On use des eaux de *Daniel* en boisson, lavement, injection, suivant les vues qu'on a; la boisson est ou en prises ou à l'ordinaire, le tems le plus propre est depuis le mois de Juillet jusqu'à la fin de Septembre; le lieu le plus convenable est la source, ou quelque jardin ou prairie voisine dans laquelle on les apporte bien bouchées; quand on les prend en boisson ordinaire on en boit à la soif, mais quand c'est en forme ou à prises on les prend le matin au soleil levant d'heure en heure, avalant à chaque reprise ce que l'estomac en peut contenir sans être trop chargé ou rebuté, les enfans en prendront deux ou trois verres, les adultes vont jusqu'à six ou sept qui doivent faire en tout près de trois livres, dans l'intervalle on se promène à l'ombre, à moins qu'on ne veuille se faire suer, ce qui n'est pas d'usage. Quand on les prend le matin & sur-tout dans une saison moins chaude, on a soin d'avoir le corps bien couvert, la poitrine garnie d'un bon gilet. Ceux qui se promènent au soleil avec les eaux dans le corps sans les avoir rendues, risquent d'avoir des pesanteurs de tête, des étourdissemens, ce qu'il faut éviter. Ainsi, quand on en prend à la dose accoutumée, & lorsqu'on n'est pas sûr de les rendre le premier jour, on doit à la troisième prise mettre dans un des verres un purgatif convenable, comme deux onces de manne, ou une once de syrop de chicorée, autant de celui de fleurs de pêcher, & trente ou quarante grains de rhubarbe, ou bien six gros de sel d'epsom, ou une demi-once de sel polychreste pour les personnes difficiles à émouvoir, on augmente la dose ou bien on se sert de la poudre cornachine à la dose de vingt-cinq, trente ou même quarante grains, ou l'on emploie le syrop de roses pâles avec le jalap en poudre; mais, comme je l'ai dit, il ne faut pas

Tome II.

Q

autant qu'on le peut, détruire l'effet qu'on attend de ces eaux par des purgatifs, d'abord qu'elles se sont fait passage par le bas, encore moins par des purgatifs forts.

Si les eaux ne passent pas aux deux premières prises, qu'on en prenne moins, si elles pesent sur l'estomac on peut s'exciter aisément au vomissement, si le ventre est trop serré, on usera de lavemens d'eau.

Mais si elles portent à la tête, nonobstant les précautions susdites, ou bien si on les prend pour se purger, alors on peut en augmenter la dose, en précipiter les prises & y ajouter un sel purgatif, ou la cornachine; quand on a un sang sec & allumé, ces eaux excitent le premier jour un écoulement d'urines chaudes, cuisantes, c'est une lessive très-âcre & très-salutaire, alors il ne faut pas se contenter d'une huitaine, il faut les prendre long-tems & à petite dose. Ces eaux ont une qualité détersive bien marquée, elle leur vient des particules ferrugineuses: pour le prouver par une expérience bien commune, il n'y a qu'à voir avec quelle facilité elles emportent le tartre & la crasse qui s'attache aux bouteilles, & que l'eau commune n'enlève pas, les particules de fer font en ce cas le même effet que du sable ou du menu plomb, aussi ces eaux sont excellentes pour déterger les vieux ulcères, tant internes qu'externes quand c'est un pus gluant & sec qui les entretient; pour détacher doucement les glaires gluantes des intestins, dans le teneuse, on peut les employer en lavement; cependant comme ces eaux ne se mêlent pas avec les huiles, & ne dissolvent pas aisément le savon, comme fait l'eau commune, il est bon, dans l'usage intérieur, de les charger d'un sel incisif qui aide leur action quand il faut diviser un sang résineux comme dans l'affection hypocondriaque, on peut alors les prendre en boisson ordinaire durant quinze jours ou un mois, on dissoudra dans chaque prise vingt grains de nitre purifié ou de sel prunelle, ou de crystal minéral, rien ne tempere mieux la soif immodérée, l'insomnie, l'inquiétude, &c. en divisant doucement le sang.

Il est inutile ici de combattre le ridicule préjugé de ceux qui prétendent qu'il faut prendre ces eaux durant un nombre impair de jours. Tel a besoin de les prendre un jour seulement, comme s'il ne les prend que pour se purger, tel autre les doit prendre quatre, six, huit jours de suite, il y en a qui doivent en prendre des mois entiers en mettant dans l'entre-deux quelques jours d'intervalles: il n'y a point sur cela de règle générale, c'est au Médecin qui les ordonne d'en prescrire le tems, la dose, la maniere, &c. communément on les prend huit ou neufs jours consécutifs, le matin à jeun, s'étant fait saigner si le sang est trop animé ou trop abondant.

Le sexe ne doit pas en user dans le tems des regles, si pourtant les regles viennent durant l'usage des eaux, ce n'est pas une raison pour les quitter; vers les dix heures on a coutume de prendre un bouillon à demi-fait, ou une tasse de thé, de café, d'autres aiment mieux attendre jusqu'au diner, observant de ne point se laisser trop aller à leur appétit; durant l'usage de ces eaux, si on se laisse aller au sommeil l'après-diné, on risque de se lever avec des vertiges, engourdissemens, maux d'estomac, accablement, ainsi il faut l'éviter, à moins que l'on n'y soit accoutumé & qu'on ait bien rendu les eaux, on connoît que les eaux ont été bien rendues par la liberté de la tête, de la poitrine, du bas-ventre, la légèreté de tout le corps, quand on n'a ni penchant au sommeil, ni toux, ni respiration gênée, ni grouillemens, douleurs ou gonflement au bas-ventre.

Dans ce cas-là, & quand l'indisposition pour laquelle on a pris les eaux est bien passée, il est inutile de se purger, & si on veut absolument le faire, il faut prendre seulement une once & demie de manne & un demi-gros de rhubarbe dans un bouillon clair, le lendemain du jour, qu'on a fini l'usage des eaux. Il faut que les Buteurs évitent la contention d'esprit, le tracas des affaires, qui demandent de la réflexion, sans quoi

ils seront saisis de maux de têtes, vertiges, éblouissements.

Pendant qu'on jouit de la santé on doit s'abstenir du trop grand usage des ragoûts, des viandes fumées, salées, épicées, des fruits; à plus forte raison doit-on les éviter dans les maladies pour lesquelles on prend les eaux; on bannira cependant un scrupule gênant quand on ne prend les eaux que par précaution & pour des dispositions peu fâcheuses.

Au reste, ces eaux, comme nous l'avons dit, souffrent le transport sans perdre leur vertu, pourvu qu'on ait soin de les bien boucher, ce que nous sçavons par les attestations non équivoques qu'en ont données MM. Gibert & Girudet, Docteurs-Médecins de la Faculté de Montpellier, qui en font depuis plus de vingt ans un très-grand cas, & beaucoup d'usage à Alais & aux environs; M. Auzillon, Médecin à Anduze, qui a vu guérir, par leur usage, des dysenteries, dyssuries & gonorrhées, censées incurables; M. Lafont, Doyen des Médecins de Nîmes & M. Ducros, Médecin Génevois, qui en ont usé avec grand succès; enfin outre quantité d'autres, feu M. le Fèvre, Médecin d'Uzès, de l'Académie Royale des Sciences, proposé avec M. Boerhaave pour y remplir la place de M. Geoffroi. Ce sçavant homme ayant examiné toutes les eaux de la Province, trouvoit les eaux d'Alais très-rares & très précieuses, il y trouvoit beaucoup d'analogie avec celles de Valhs & il les mettoit beaucoup au-dessus de diverses petites sources minérales que le crédit des Seigneurs qui les possèdent a mis en vogue.

D I G N E.

EN parlant des eaux minérales de Digne, nous avons dit qu'il y avoit trois traités imprimés sur ces eaux; nous

En allons actuellement rapporter les titres. Le premier est intitulé: *Les Bains de Digne en Provence, par Sébastien Richard, Médecin, in-8°. A Lyon, chez Morillon 1619.* Le second a pour titre: *Les Merveilles des Bains naturels & des étuves naturelles de la ville de Digne, par D. T. de Lautaret, Docteur en Médecine. A Aix, chez Tholosan, in-8°. 1620.* Cet Ouvrage est divisé en deux parties; l'une théorique & l'autre pratique. Le troisieme a paru à Paris, chez Léonard, en 1702, en une feuille *in-folio*, sous le titre de *Mémoire sur les Bains de Digne.* M. Piganol de la Force, en parlant des eaux de Digne, dit qu'elles sont chaudes, un peu piquantes, & qu'elles sentent la boue. Elles ont beaucoup de sel alkali & de soufre; elles purgent par les selles: avec la noix de galle, elles n'ont pris aucune teinture; mais avec le suc de tournesol, elles sont devenues de couleur amaranthe un peu foncée. La dissolution du vitriol blanc les a rendues jaunes, & le sel de tartre laiteuses, puantes & d'une saveur désagréable. Par l'évaporation on a obtenu d'une livre & demie de cette eau trente-cinq grains d'une résidance grissâtre & extrêmement salée. Non-seulement l'eau de Digne est bonne à boire, mais elle est encore excellente pour se baigner.

Au mois de Mai & de Juin, il tomba, ajoute M. Piganol, des serpens des rochers d'où sortent ces eaux, & ces serpens ne font point de mal. Les enfans les prennent sans crainte, & s'en jouent de même, pendant que les serpens qu'on trouve à une portée de mousquet au-delà, sont venimeux & mordent, comme par-tout ailleurs. Ce trait d'Histoire Naturelle parut si curieux au fameux Gassendi, qu'il a tâché d'en rendre raison dans sa Vie de Peiresc.



D I N A N T.

DINANT est une ville de la Bretagne actuellement très-renommée par ses eaux minérales, dont nous avons déjà parlé dans notre premier volume. Cette ville est placée sur un côteau dans une position gracieuse : l'air y est salubre, les promenades agréables & multipliées. A la distance d'environ un quart de lieue coule dans un vallon profond entre deux côteaux la fontaine de ces eaux minérales : elles ont été analysées en différens tems, & le résultat en a toujours justifié l'efficacité. Suivant un Mémoire qui a été fourni par un Médecin des lieux, il assure que ces eaux sont ferrugineuses, & qu'elles contiennent du sel marin : elles sont, ajoute-t-il, supérieures aux eaux de Passy, & exactement de même qualité que celles de Forges. La saison commune de les prendre est depuis le mois de Mai jusqu'à la fin de Septembre ; elles perdent dans le transport, & sont plus salutaires bues à la fontaine.

Depuis un grand nombre d'années, les eaux minérales de Dinant sont fréquentées non-seulement par les habitans de la Province de Bretagne, mais encore par ceux des Provinces voisines de Paris, de l'isle même de Saint-Domingue. Il est souvent venu exprès à Dinant des personnes malades y prendre les eaux, & en général elles ont produit des effets heureux.

Dans les tems précédens, le local où l'on puisoit ces eaux, n'offroit ni commodités, ni agrémens ; mais les Etats de Bretagne, instruits de leurs bontés & de leurs succès, firent en leur tenue de 1766 le fonds d'une somme de 5000 livres pour la construction d'une salle & l'établissement d'une promenade. Ces objets, dont l'exécution étoit confié au Corps Municipal de la ville de Dinant, ont été remplis avec exactitude ; & même les

5000 livres données par les Etats, n'ayant pu suffire, l'Hôtel-de-Ville a encore contribué d'une somme de cent pistoles ou environ de ses deniers.

M. Monnet a analysé en 1769 les eaux de Dinant; voici le résultat de ses procédés & de son analyse. Il a prit vingt-quatre livres des eaux dont il s'agit, il les a exposé à l'évaporation : quand elles furent réduites à la valeur d'une livre, il en sépara la terre ferrugineuse par le filtre. Il fit ensuite évaporer le restant de la liqueur, & il ne resta qu'environ cinq grains d'un sel roussâtre, sur lequel l'huile de vitriol versée, en dégagèa des vapeurs d'esprit de sel très-sensible, preuve, ajoute M. Monnet, que ce sel est un sel marin, non à base terreuse, puisque l'alkali fixe ne le décompose pas; mais, attendu la petite quantité de ce sel, M. Monnet n'a pu s'assurer par des expériences s'il étoit sel marin ordinaire, ou sel marin fébrifuge de Sylvius, c'est-à-dire, à base d'alkali fixe déliquescent.

Le dépôt obtenu par le filtre, pesoit treize grains; mais il n'étoit pas tout de fer. M. Monnet en sépara sept grains de terre absorbante, par le moyen d'une eau forte affoiblie par l'eau qui, versée sur le dépôt jusqu'à cessation d'effervescence, n'emporte uniquement que la terre absorbante.

De ces procédés M. Monnet conclut que les eaux de Dinant, qui passent pour être si fameuses dans la Bretagne, ne sont rien moins que telles. Un des grands biens qu'elles occasionnent à ceux qui les vont boire, vient, sans contredit, de la promenade fatigante qu'ils sont obligés de faire tous les matins pour aller à ces eaux, & de l'agréable société dont ils jouissent dans la ville.

Nous ne connoissons qu'un traité sur les eaux de Dinant. Il a pour titre: *De la Nature des eaux minérales de Dinant (près de Saint-Malo, en Bretagne) par Jean Duhamel. A Dinant, 1648, in-8°.*

D O R G U E S.

ON lit dans les Antiquités de la ville de Castres, par Pierre Borel, Médecin, qu'il y a au village de Dorgues, à deux lieues & demie de cette ville, en Languedoc, une fontaine qui, outre qu'elle guérit la galle & autres maladies de la peau, a le flux & le reflux, comme la mer.

E N C A U S S E.

L'AUTEUR de la Bibliothèque Physique de la France rapporte deux traités imprimés sur les eaux minérales d'Encausse. Le premier a pour titre : *Discours des deux fontaines médicinales du bourg d'Encausse, en Gascogne, par Loys-Guyon-Doloix, Médecin à Uzérche.* Ce traité a été imprimé à Limoges, chez Barbon, en 1595, sous format *in-8°*. Le second est de l'édition de Paris; nous en avons rapporté le titre dans le premier volume de ce Dictionnaire. *Voyez* Encausse. M. Raoul a lu à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse, le 21 Juillet 1757, une *Dissertation sur les eaux minérales d'Encausse.* On la trouve dans les registres de cette Académie.

E P E R N A Y E N C H A M P A G N E.

A quatre lieues d'Epernay, en Champagne, se trouve au rapport de M. Navier, célèbre Médecin de Châlons,

Une fontaine dans un bois, près d'un lieu nommé *Boursault* (*Voyez Boursault; il paroît que c'est la même.*) Cette fontaine fournit beaucoup d'eau; elle a une saveur ferrugineuse très-forte, & donne avec la poudre de noix de galle des filets noirs qui se précipitent & teignent toute l'eau de la même couleur. Cette eau minérale ne laisse pas d'avoir grande réputation dans le pays, par les bons effets qu'elle a opérés sur nombre de malades

E P E R V I E R E.

EPERVIÈRE n'est que très-peu éloigné d'Angers. M. Piganiol de la Force rapporte qu'il se trouve dans cet endroit une fontaine minérale; nous n'avons pas de plus grands détails sur cette source. C'est, sans doute, de cette fontaine dont M. de la Savinière a publié l'éloge en vers dans le *Mercur* de 1770, avec cette épigraphe d'Ovide: *Illa mihi plena de fonte ministrat.*

E S C H A L L E S.

ESCHALLES ou Echelles est une Abbaye située près de Montargis. Il y a eu en 1649 un traité imprimé à Paris, sous format *in-8°*. qui traite spécialement d'une fontaine minérale qui se trouve dans cet endroit: *Pauli Dabî, Medici, tractatus de mineralium naturâ, & præsertim aqua mineralis fontis des Eschalles propè Montargium.*



E S C O T.

ESCOT est situé dans la vallée d'Aspe, dans le Béarn. Cet endroit a été anciennement renommé par ses eaux minérales qui passent pour rafraichissantes.

E V A H O N.

M.DUCLOS parle des eaux d'Evahon dans son Traité analytique des eaux : il en distingue de deux sortes ; celles de la grande source , & celles de la petite. L'eau de la grande source des bains lui a paru très-limpide & insipide ; elle a laissé après son évaporation $\frac{1}{8}$ de résidence blanche & fibreuse de saveur saline , dont le sel séparé de la terre avoit du rapport avec le sel commun. Il n'a point changé sa couleur blanche au feu , & la terre s'est presque toute dissoute dans le vinaigre distillé. Quant à l'eau du petit bain , elle s'est trouvée différente de celle de la grande source : elle a laissé après son évaporation $\frac{1}{4}$ de résidence très-blanche & feuillée de saveur saline , dont le sel s'est trouvé être semblable à celui de Neris , (*Voyez art. Neris*) , & a aussi contracté quelque verdure au feu. Evahon est situé en Combrailles.

F L E C H E (la).

DANS la description de l'Anjou par M. Piganiol de la Force , on lit qu'auprès de la Fleche il se trouve une fontaine qui fait prendre à l'argent une couleur d'or. C'est la seule chose que nous connoissons sur cette fontaine.

F O N F O R T E .

ON nomme ainsi, en langue du pays, une fontaine qui se trouve au bas d'un faubourg de la ville de Saint Galmier, petite ville du Forez, à sept lieues de Lyon. Cette fontaine est une espece de puits qui a cinq pieds de diametre, & ne se trouve qu'à vingt pas d'une petite riviere appellée *la Coise*. L'eau de cette fontaine a un goût vineux, piquant & si agréable, que fort souvent les Cabaretiers de Saint-Galmier en mettent dans le vin, & à moins que d'être fin gourmet, on y est souvent trompé. Comme les eaux de Saint-Galmier sont des eaux de cisterne, on n'y en boit presque point d'autres que de celles de la fontaine minérale; les habitans en pétrissent aussi le pain qui est assez bon, mais extrêmement levé; on a essayé de faire cuire de la viande dans cette eau, mais elle n'a fait que durcir, les légumes y ont aussi fait de même. Les habitans disoient anciennement que cette eau étoit très-saine, que c'étoit-là précisément la raison pour laquelle il n'y avoit point de Médecins dans leur petite ville. L'eau de la Fonforte ne prend aucune teinture avec la noix de galle, & n'entraîne point de rouille avec elle; quand on la fait évaporer, on en tire une résidance qui est une espece de terre blanche mêlée de très-peu de sel.



*F O N T A I N E P U A N T E ,
F O N D E L A P È C U E
E T F O N T A I N E D E S . F E L I X D E P A I L L È R E .*

CES trois Fontaines se trouvent dans le Languedoc; M. Sauvages a lu dans une Séance Académique, en 1745, un Mémoire sur ces eaux, en voici le résultat : la première de ces fontaines est une fontaine de soufre. On s' imagine dans le Public, que pour avoir du soufre vif ou ordinaire, il faut le faire venir de l'Italie, & on ne croyoit pas en avoir en France : cependant, à deux lieues d'Alais & à trois d'Uzès, auprès du village d'Auzon, on voit dans une petite prairie, une fontaine & une marre d'eau, qui toutes deux en fournissent une assez bonne quantité; tant il est vrai que nous ne connoissons pas toutes nos richesses. On appelle communément cette Fontaine, *la Puante*, parce qu'en effet les vapeurs qui s'en élèvent continuellement, devenues plus sensibles quand le vent est marin, ou le tems couvert, forment alors un nuage qui se répand assez près de terre, à une grande distance à la ronde, & qui porte une odeur de soufre très-désagréable : le vent emporte quelquefois cette odeur à une lieue de loin, & quoique dans le tems serein, on ne voye aucune vapeur, cependant, comme dans le tems sombre, elle forme une fumée que les habitans voisins rapportent au hameau le plus près, on a donné à ce hameau le nom de *Fumant*.

M. Sauvages a examiné attentivement l'eau de cette Fontaine, & de la marre qui en fait une partie; car les habitans du lieu ont creusé cette espece de lac auprès de la source, pour en faire des bains, dans lesquels les hommes & les animaux qui sont attaqués de maladies cutanées, comme galles, dartres, & autres semblables,

trouvent un remède assuré. L'eau de la marre, quoique sous une croûte grise qui la couvre entièrement, est plus claire que l'eau la plus pure. La Fontaine, qui se répand dans un ravin, est assez abondante : on trouve chaque matin, autour de la surface intérieure des conduits de cette Fontaine, une écume jaunâtre qui coule à gros flocons, mêlée avec l'eau de la source ; cette écume séchée se durcit, se condense, & en cet état c'est un véritable soufre vif dont on se sert dans les villages voisins pour allumer le feu & souffrer les tonneaux ; on pourroit de même s'en servir pour rafraîchir l'eau, blanchir, ou pour mieux dire, bleuir les étofes de soie. Intérieurement, il est bon pour faire cracher, rendre le sang plus coulant, & par-là soulager les asthmatiques. Extérieurement, il dissipe la gratelle, la galle, comme les bains dont on vient de parler ; mais il faut observer que les habitans des hameaux auxquels la vapeur de cette marre parvient, n'ont pas besoin de ce remède, la vapeur les garantit assez de ces sortes de maladies cutanées, comme M. Sauvages s'en est informé sur les lieux.

L'eau de cette Fontaine est claire, légèrement aigrelette & mucilagineuse, quand on la roule dans la bouche. Notre Académicien ne doutant pas qu'elle ne fût purgative & dans plus haut degré que celle d'Hieufet, en avoit conseillé l'usage à quelques malades voisins de cette Fontaine ; la première fois qu'il la vit, & quelques années après, il trouva qu'elle s'étoit accréditée, & qu'on en buvoit avec succès, dans les mêmes cas où celle d'Hieufet est en usage.

La seconde Fontaine dont parla M. Sauvages, est encore plus singulière, car elle est unique dans cette Province. Cette Fontaine porte de la naphte, appelée autrement *Poix de terre*, *Bitume liquide* : elle se trouve à deux lieues d'Alais dans un ravin, près du village appelé *Servas* ; on l'appelle communément *Fontaine de la Poix*, & dans le langage du Pays, *Fon de la Pégue*. Cette Poix est un bitume noir, gluant, inflammable.

luisant & ferme quand il est refroidi, qui bouillonne en été entre les fentes d'un rocher d'où sort la Fontaine, & mieux encore aux endroits plus élevés que l'eau, & plus exposés aux rayons du soleil. On peut s'en servir comme d'une cire noire à cacheter; ce bitume est aussi noir, aussi luisant, point cassant: les habitans du lieu de Servas l'emploient pour résoudre les tumeurs froides, pour les plaies des animaux, & sur-tout pour les marquer quand ils les envoient à la montagne. L'eau de la Fontaine est un grand purgatif contre-vers; un verre suffit pour purger: cette eau est fort claire, d'un goût & d'une odeur de soufre; les Payfans en font usage.

Notre Académicien parle d'une troisième Fontaine qu'on trouve entre Anduse & la Salle, au lieu nommé *Saint-Félix-de-Paillex*. Cette Fontaine a cela de remarquable, que si on y jette en toute saison, excepté en hiver, quelques feuilles d'arbre, ou quelqu'animal mort, le lendemain ou peu de jours après, on trouve ces feuilles changées en de très-jolies réseaux, & de ces animaux il ne reste que des squelettes les mieux travaillés & les plus propres du monde.

Les habitans de ces lieux, qui ont connu depuis long-tems ces phénomènes, croient que la propriété de ces eaux consiste en une force de dissolution ou de corrosion; & ce qui les étonne le plus, c'est que ces eaux sont très-claires, très-fraîches, & fort bonnes à boire; aussi ils ajoutent qu'elles dissolvent bientôt les alimens & donnent grand appétit. M. Sauvages ayant examiné cette fontaine qui forme une espèce de réservoir, a trouvé qu'elle étoit abondante en de certains insectes dont il a vu toutes les parties au microscope: il s'est convaincu que ces insectes étoient de petites espèces d'écrevilles, connues sous le nom de *Crevettes*, ou *Chevrettes*, qui rougissent sur le champ quand on verse dessus l'eau bouillante. Ce sont-là les Anatomistes qui travaillent si délicatement les squelettes des plantes & des animaux; car, si on jette dans la Fontaine des hirondelles mortes, on les voit bientôt après,

toutes couvertes de crevettes, & l'anatomie de ces hirondelles est bientôt faite. Il faut remarquer qu'on observe les mêmes phénomènes dans quelques autres fontaines peu éloignées de celles dont nous venons de parler. Notre Académie, dit M. Sauvages, se propose de suivre à l'avenir les crevettes; elles ne sont pas rares, il n'est guère de puits dans les Cévennes qui n'en ait quelques-unes, & c'est à quoi on juge que les eaux sont fraîches & pures; on les y appelle vulgairement *Trinquetailles*. M. Sauvages a appris, depuis peu, de quelques personnes du pays, que ces insectes se multiplient extraordinairement, & que leurs femelles font un grand nombre de petits, dans le sens même qu'elles mangent. On croit aussi qu'une de ces crevettes avalée vivante, est capable de mordre & de déchirer les boyaux.

FONTENELLE EN POITOU.

NOUS avons rapporté dans le premier volume de ce Dictionnaire l'analyse que M. Cadet a faite des eaux minérales de l'Abbaye des Fontenelles; mais comme M. Cordon, Docteur en Médecine à Pabnan, a fait quelques observations sur les effets de ces eaux, nous avons cru être obligé d'en faire mention ici, pour ne rien laisser à désirer à nos Lecteurs à leur sujet.

L'eau minérale dont il s'agit, dit M. Cordon, sort d'un terrain qu'on appelle dans le pays *Chaps*. La fontaine est située dans le fond d'une prairie; elle peut avoir environ huit pieds de profondeur sur deux pieds en carré. Sa source coule du nord au sud; elle est éloignée de la mer de sept lieues. En la nettoyant, on a découvert les vestiges d'un canal, dont la direction se porte vers l'Abbaye qui n'est éloignée de la fontaine que d'une portée de fusil & balle.

Cette eau prise à la source, est claire, limpide & sans couleur; elle laisse sur la langue une impression ferrugineuse assez forte; elle est très-légère & aussi tempérée que l'eau ordinaire, & le froid de l'hiver ne la glace point. On voit continuellement nager sur sa surface une espèce de rouille, en forme d'écume, & ses parois en sont toutes revêtues.

Première Observation. La fille de M. Morisson a porté au visage, depuis l'âge de trois mois jusqu'à cinq ans, une croûte de lait qui éluda tous les remèdes, & ne céda qu'à trois semaines d'usage des eaux de Fontenelle.

Seconde Observation. La même personne, âgée de treize ans, tomba, au mois d'Avril dernier, dans une langueur extrême; elle éprouvoit des palpitations, des syncopes fréquentes; elle étoit sans appétit; le visage étoit pâle, le pouls presque imperceptible, trois semaines environ d'usage des eaux l'ont rétabli.

Troisième Observation. La sœur aînée de cette Demoiselle, âgée de quatorze ou quinze ans, portoit, depuis dix-huit mois, une dartre croûteuse à l'oreille, qui n'a cédé qu'à l'usage des eaux continué pendant quinze jours.

Quatrième Observation. Mademoiselle Couturier de la Roche-sur-Yon, d'un tempérament bilieux, éprouvoit, depuis quatre mois, des vomissemens continuels; l'estomac ne soutenoit aucune nourriture; elle vomit même du sang, à différentes reprises, depuis le 17 jusqu'au 20 Mai. Le lendemain elle prit les eaux; le vomissement cessa sur le champ. Dès le premier jour elle les continua quelque tems; l'appétit revint, & elle se trouva beaucoup soulagée: le vomissement n'a pas paru depuis.

Cinquième Observation. Pierre Viaud, de la paroisse de Saint Maixant de Beugniez, électjon de Fontenay-le-Comte, âgé de quatorze ans, attaqué pendant l'hiver de 1765 de paralysie du bras & de la jambe gauche, a été beaucoup soulagé par l'usage des eaux.

Sixième Observation. M. de Villedon, premier Capitaine

taine au Régiment de Charost, Cavalerie, aussi attaqué de paralysie du bras & de la jambe gauche, depuis 1760, n'en a pas éprouvé les mêmes effets, quant à la paralysie; mais elles ont dissipé des éblouissémens & des maux de tête violens, auxquels il étoit sujet depuis son attaque, elles ont dissipé chez une de ses filles une dartre crou-teuse qu'elle portoit à la bouche depuis long-tems, & ont formé un ulcere entrecerenu par la carie, de la rotule duquel il suintoit aussi depuis long-tems une matiere icho-reuse & âcre.

Septieme Observation. Le nommé Gallet, âgé de quatorze ou quinze ans, a usé de ces eaux avec beaucoup de succès, pour des enchylofes qui lui ôtoient le mouvement du poignet & du pied.

Huitieme Observation. M. Cordon étoit lui-même sujet, depuis l'âge de dix-huit ans, à la gravelle & à des coliques néphrétiques qui le molestoient beaucoup. L'usage des eaux lui a procuré un soulagement dont il n'osoit même se flatter.

Neuvieme Observation. M. Poitevin, Gentilhomme du canton, sujet, depuis plusieurs années, à des attaques de gourtes fort vives & fréquentes, n'en a plus éprouvé, depuis qu'il a fait usage des eaux. Ces eaux purgent souvent; elles provoquent une grande quantité d'urine, & portent quelquefois à la tête.

F O N T E S T O R B E.

IL y a à Fontestorbe, dans le Diocèse de Mirepoix, une fontaine trop fameuse pour n'en pas parler ici. M. Astruc, dont le nom sera toujours cher aux Médecins, a publié, parmi ses Mémoires concernans l'Histoire Naturelle de la Provence & du Languedoc, une Dissertation sur cette fontaine. C'est dans cette Dissertation que nous puiserons tout ce que nous avons à exposer à son sujet.

Tome II.

P.

Fougas & Bellestat sont deux villages situés dans le Diocèse de Mirepoix; ils ne sont éloignés l'un de l'autre que d'une petite lieue. Il se trouve entre ces deux villages une chaîne de montagnes assez élevées: cette chaîne s'avance obliquement, & se termine par des rochers fort escarpés presqu'aux bords de la rivière de Lers. C'est à cette extrémité qu'on rencontre une voute grande & spacieuse qui a quatre ou cinq toises de profondeur, & dont l'ouverture a pour le moins quarante pieds de largeur sur trente de hauteur. L'ouverture de la fontaine dont il s'agit, est précisément à droite en entrant dans la voute; elle est triangulaire; la pointe du triangle la plus aigüe est à la partie supérieure, & la base est à fleur de terre; mais le terrain de cet endroit est beaucoup plus élevé que le lit du Lers. Cette base a au plus huit pieds de largeur, & l'ouverture douze à treize pieds de hauteur. Si on jette des pierres par cette ouverture, on les entend, après quelque tems, tomber dans l'eau avec bruit; il doit par conséquent se trouver auprès de cette ouverture un réservoir d'eau assez profond. Voyons actuellement les différens phénomènes que nous présente la fontaine de Fontestorbe. Elle est intermittente, mais ce n'est pas en tout tems; c'est uniquement pendant la sécheresse, c'est-à-dire, pendant les mois de Juin, Juillet, Août & Septembre: elle commence cependant à l'être, tantôt plutôt, tantôt plus tard, selon que la saison se trouve plus ou moins sèche. Si le commencement de l'été est pluvieux, elle ne devient intermittente que dans le mois de Septembre, & elle discontinue presque toujours de l'être dès ce tems, sur-tout si les pluies d'Automne viennent de bonne heure, Au moment même où cette fontaine paroît être la plus intermittente, elle cesse de l'être, s'il vient à pleuvoir, & elle le devient de nouveau, dès que la sécheresse recommence. Il ne faut que trois ou quatre jours de pluie, & même souvent deux pour donner à cette fontaine un cours égal & uniforme; & pour qu'elle reprenne son intermittence, il lui faut dix ou douze jours, suivant le plus ou le moins

de chaleur. Il y a quelques étés où cette fontaine ne devient point intermittente, & réciproquement il se trouve des hivers si secs, qu'elle perd son cours égal & uniforme, pour reprendre son intermittence dans les mois de Novembre, Décembre & Janvier. Quand elle est intermittente, on a observé que l'intervalle de tems qui se trouve depuis un écoulement jusqu'à l'autre, est à peu près de trente-deux minutes trente secondes, & cet écoulement dure trente-six minutes & trente-cinq secondes. L'intervalle d'un écoulement à l'autre est toujours égal, & la durée de chaque écoulement est la même, ce qui n'est cependant pas toujours exactement vrai pour tous les jours; car la pluie ou la sécheresse apportent quelques variations pendant tout le tems de l'intermission. Il ne coule point d'eau par l'ouverture triangulaire; aussi y peut-on entrer à sec: l'eau ne cesse cependant pas de couler dans le lit qui va en pente de la fontaine à la rivière de Lers; il doit par conséquent se trouver des communications secrètes entre ce lit & le grand réservoir de la fontaine. Dans le plus fort de l'écoulement l'eau occupe toute la largeur de la base de l'ouverture triangulaire qui est de huit pieds, & s'y élève à la hauteur de quatre ou cinq pouces. On a en outre observé que, lorsque la fontaine commence à devenir intermittente, le tems de l'intermission est beaucoup plus court, & celui de l'écoulement beaucoup plus long; la fontaine n'est même simplement qu'intercalaire au commencement pendant quelque tems, c'est-à-dire, qu'on s'aperçoit d'une augmentation ou d'une diminution périodique dans la quantité d'eau qui en sort; car l'eau coule pour lors sans discontinuation; mais quand la fontaine commence à cesser d'être intermittente, le tems de l'intermission devient plus court & celui de l'écoulement plus long: l'écoulement est presque continuel, mais il reste toujours pendant quelque tems sujet à des augmentations ou intercalaisons périodiques; enfin, les variations cessent bientôt, pour lors l'écoulement est entièrement uniforme & égal; il reste

P ij

toujours dans cet état sans augmentation, ni diminution ni variation pendant l'hiver, & même quelquefois pendant l'été, quand la saison est pluvieuse. Dès qu'on s'approche de l'ouverture de cette fontaine, on entend un bruit sourd qui augmente considérablement quelque tems avant que l'eau commence de couler par l'ouverture, & se soutient, mais en diminuant presque pendant tout le tems que la fontaine coule; un pareil bruit ne peut être occasionné que par une chute d'eau; depuis le moment que ce bruit commence à redoubler jusqu'à ce que l'eau sorte par l'ouverture, il se passe près d'un quart d'heure, ou pour le moins douze minutes. Telles sont les observations que M. Astruc a faites sur l'intermittence de la fontaine de Fontestorbe, il rend ensuite raison de ce phénomène, voyez ce que nous avons dit dans la *Nature considérée sous différens aspects*, Tome IV, 1771.

F O R G E S.

EN parlant des eaux de Forges dans le premier Volume, nous avons rapporté l'analyse de M. Marteau, nous allons actuellement exposer l'extrait de celle de M. Monnet qui est un peu contradictoire, après quoi nous donnerons la liste de tous les Traités qui ont paru sur ces eaux; elles paroissent dans leur bassin, dit M. Monnet, aussi tranquilles que des eaux de sources ordinaires; elles ne présentent au goût rien de vitriolique ni de spiritueux; on ne sent, en les goûtant, qu'une simple saveur ferrugineuse. La différence qu'il y a à cet égard entre ces sources, n'est que du plus au moins, la *reinette*, comme la plus foible, ne laisse qu'une légère impression ferrugineuse, & la *cardinale*, comme la plus forte, en laisse une plus marquée; ces eaux mêlées avec de la noix de galle, ou avec toute autre substance acerbe, présentent également ces différences par le plus ou le moins d'intensité de couleur qu'elles prennent; la *reinette* ne colore que légèrement en pourpre; la royale

donne une couleur plus foncée , & la cardinals encore moins.

Toutes les autres expériences que M. Monnet a coutume de mettre en œuvre pour découvrir d'avance les matieres qui peuvent être contenues dans les eaux minérales , comme le mélange de la dissolution d'argent , de mercure , d'alkali fixe , ne lui ont pas fait découvrir grand'chose dans ces eaux ; la dissolution d'argent y a blanchi d'abord , après quoi l'eau est devenue insensiblement bleuâtre , tirant à la fin un peu sur le roux. La dissolution de mercure y a blanchi aussi , & l'eau est devenue un peu jaunâtre , mais très-légèrement ; ces deux expériences n'indiquent guère autre chose , selon le sentiment de M. Monnet , qu'un peu de terre absorbante qui , jointe à la disposition qu'ont naturellement ces dissolutions bien saturées de se décomposer par l'eau seule , a procuré la précipitation de ces substances métalliques , c'est-à-dire , un peu de terre absorbante ; les effets de ces dissolutions ont été absolument les mêmes sur l'eau des trois sources ; le syrop violat a verdi avec ces eaux dans la même proportion qu'elles ont coloré avec la noix de galle , c'est-à-dire , très-peu , selon la proportion de fer qui y est contenu.

Ces eaux ayant paru à M. Monnet ne différer que par le plus ou le moins de fer qu'elles contiennent , ce Chymiste a soumis à l'analyse vingt-quatre pintes d'eau de la cardinale , comme étant la plus chargée de fer ; tous les phénomènes qui ont coutume de paroître dans l'évaporation d'une eau minérale ferrugineuse , simple , se sont montrés ; elle s'est troublée à mesure qu'elle s'échauffoit , & elle présentoit une petite pellicule martiale à sa surface , &c. enfin , après avoir séparé par le filtre tout ce qui s'étoit précipité pendant l'évaporation , des trois quarts de cette quantité d'eau , M. Monnet remarqua qu'il n'avoit presque rien à espérer de plus ; & en effet il ne lui resta par l'évaporation entière de cette eau , que deux grains d'un sel qu'on peut très-bien dénommer *sel*

P iij

marin à base terreuse, ce qui confirma M. Monnet dans le jugement qu'il en avoit porté d'abord, ce fut l'huile de vitriol qui en dégagca des vapeurs d'esprit de sel très-sensibles, & l'alkali fixe qui en précipita la terre; ce sel étoit un peu roux; mais sa petite quantité se réduit presque à rien, répandue dans une si grande quantité d'eau.

M. Monnet examina ensuite le dépôt de ces eaux, & après en avoir séparé, selon sa méthode, les matieres, il n'en retira que dix-huit grains de mars & huit grains de terre absorbante; notre Auteur conclut delà que les eaux de Forges contiennent bien peu de fer, très-peu de terre absorbante, encore bien moins de sel marin à base terreuse, il tira ensuite une autre conséquence relative à la première, que ces eaux si célèbres ne sont que des eaux ferrugineuses simples, telles que M. Monnet en admet, & qui ne sont cependant pas admises par tous les Chymistes.

Un phénomène curieux & digne d'attention, que M. Monnet a observé le premier dans les eaux de Forges, c'est un mouvement violent qui se produit dans les sources, lorsque le tems devient orageux, en sorte qu'elles se troublent & charrient alors beaucoup d'ochre: ce phénomène est même pour les gens du pays l'annonce d'un orage. A quoi peut-on attribuer cet effet, dit M. Monnet, sinon à la pression qui se fait alors, soit sur les eaux, soit sur toutes les parties qui répondent à la cause de ces eaux. MM. les Journalistes de Gottingue font mention dans leurs feuilles du mois d'Avril 1770 d'une source dans le pays de Zell qui donne du naphte; elle se trouble à l'approche des orages, & fournit pour lors beaucoup plus de naphte, de même qu'aux approches des grandes neiges pendant la saison de l'hiver.

Nous allons actuellement exposer la liste des ouvrages qui ont paru sur les eaux de Forges; ils sont en très-grand nombre. Le premier a pour titre: *Recueil des vertus de la fontaine de Saint-Eloy, dite de Jouvence au*

village de Forges, par Pierre le Grouffet, Médecin. A Paris, chez Vitray 1607, in-8°.

Le second a paru en 1631 sous le titre de *Discours touchant la nature, vertus & effets des eaux minérales de Forges*, par Jacques Coufinot. A Paris, chez Libers, in-4°.

Le troisieme est précisément une Lettre du même Auteur, dans laquelle il répond à quelques objections faites contre l'ouvrage précédent.

On a soutenu dans la faculté de Médecine de Paris deux theses sur les eaux de Forges. Ces theses sont les quatrieme & cinquieme pieces fugitives qui ont rapport à ces eaux. La premiere fut soutenue à Paris en 1648 par Jean de Mauvillain. On y mettoit en question la proposition suivante : *An agrè convalescentibus aqua Forgensis?* Cette these a été imprimée sous format in-4°. & traduite depuis en François, sous format in-12, en 1702, par le sieur Filefac, reçu au Grand Conseil du Roi pour la distribution des eaux minérales & médicinales de France; dans la seconde Thèse, par Simon Dieuxivoie en 1684, on y met en question cette proposition : *An phitiscis aqua Forgensis?* in-4°.

Le sixieme ouvrage concernant ces eaux est intitulé : *Nouveau Traité des eaux minérales de Forges* par Barthélemi Linand, Docteur en Médecine. A Paris, chez d'Houry 1696 & 1797, in-8°.

Dans le Journal des Sçavans 1698, pag. 249, il est fait mention d'une Lettre de M. Barthélemi Linand, Docteur en Médecine, écrite à M.*** le 15 Octobre 1696, où il répond à quelques objections qu'on a faites contre son livre des eaux minérales de Forges. Cette Lettre a été imprimée à Paris en 1698, sous format in-8°.

Nous rapporterons pour septieme ouvrage concernant les susdites eaux, un Traité qui a pour titre : *Nouveau Système des eaux minérales de Forges (avec plusieurs observations de personnes guéries par leur usage)* par Jean la Rouviere, Médecin du Roi. A Paris, chez

d'Houry ; 1699, in-12. Nous avons rapportés un extrait de ce traité dans notre premier volume.

Nous placerons dans le huitieme rang des ouvrages sur les eaux de Forges les *Lettres de M. Guerin & (Pierre) Le Civre, Médecins, touchant les minéraux qui entrent dans les eaux de Sainte-Reine & de Forges. A Paris, in-12 1702.*

Nous en trouvons un neuvieme dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1708, sous le titre de *Mémoire sur les eaux de Forges par Louis Morin, Médecin de la susdite Académie*, & un dixieme dans les Mémoires de la même Académie, année 1735. Il est intitulé : *Analyse des eaux de Forges, & principalement de la source appelée la Royale par M. Boulduc.*

L'onzieme Traité que nous connoissons sur les eaux de Forges, est celui qui a pour titre : *Traité des eaux & des fontaines minérales de Forges, où l'on connoitra les principes, les vertus & les effets de ces eaux, les différentes maladies auxquelles elles conviennent, & les moyens sûrs pour s'en servir avec succès, &c. par M. Donnet, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Conseiller-Médecin du Roi pour les maladies contagieuses, & Intendant des Eaux. A Paris, chez Chardon, 1757, in-12.*

L'analyse des eaux de Forges par M. Pierre-Antoine Marteau de Grandvillers. A Paris, chez Cavelier, 1756, in-16, forme le douzieme Traité sur ces eaux.

Enfin on peut mettre dans le treizieme rang ce que M. Monnet en a dit, & que nous avons rapporté dans cet article.

FORVIERE.

FORVIERE est une montagne située aux environs de Lyon. On y trouve des eaux minérales, du moins

doit-on le penser, puisqu'il a paru à Lyon en 1690, sous format *in-8°*. des Lettres du sieur de Rhodes à M. d'Acquin sur ces eaux.

F O U G E R E S.

FOUGERES est situé dans la Bretagne. M. Tarnouet, Médecin à Vitré, prétend qu'il se trouve à Fougères des eaux ferrugineuses; du moins il l'a écrit dans le tems à M. Piganiol de la Force. C'est la seule notice que nous en avons.

F R A N C H E - C O M T É.

ON trouve dans cette Province plusieurs fontaines minérales & salées dont nous faisons mention dans chacun des Articles qui les concerne. Dans cet Article nous nous contenterons seulement de rapporter ce que les Auteurs ont publié sur les fontaines périodiques qui se trouvent dans cette Province. On lit dans l'Histoire de l'Académie des Sciences de Duhamel que M. Borel de cette Académie y avoit lu en 1688 une Lettre qu'il avoit reçue de Franche-Comté, où on lui parloit d'une fontaine de cette Province, dont l'eau étoit salée, & dont le cours étoit sujet chaque jour à des augmentations & à des diminutions sensibles; mais qui ne suivoient aucune regle certaine. On ajoutoit qu'il y en avoit dans la même Province dont l'eau étoit douce, & dont on remarquoit les mêmes vicissitudes; c'est, sans doute, celle qui se trouve sur le chemin du village de Touillon, à Pontarlier: M. Courvoisier en fit la description suivante en 1790.

Cette fontaine naît dans un lieu pierreux, & comme elle jette par deux endroits séparés, elle s'est faite deux

bassins, dont la figure lui a fait donner le nom de *Fontaine Ronde*. Dans le premier, qui est le plus élevé, & qui a environ sept pas de long sur six de large, le flux & le reflux de la fontaine paroît davantage, & il semble qu'une pierre aigue qui y est au milieu, y soit mise exprès pour mieux faire remarquer les mouvemens de l'eau, lorsqu'elle monte & qu'elle descend.

Quand le flux commence, on entend au dedans de la fontaine comme un bourdonnement, & l'on voit sortir de l'eau de tous côtés, qui forment plusieurs petites boules, s'éleve toujours peu à peu jusqu'à la hauteur d'un pied : étant pour lors répandue dans toute la capacité du bassin, elle regorge un peu à côté du second, où l'on voit de même qu'elle croît avec tant d'abondance, que le regorgement des deux sources, en s'unissant, fait un ruisseau considérable. Quand le reflux se fait, l'eau descend peu à peu, & à peu près en aussi peu de tems qu'elle monte.

Le période du flux & reflux dure en tout un peu moins d'un demi quart-d'heure, & le repos, qui est entre les deux, ne dure qu'environ deux minutes. La descente de l'eau est si évidente, que la fontaine tarit presque entièrement. Cependant l'un des reflux est régulièrement toujours différent de l'autre, en ce que la fontaine tarit presque entièrement une fois, & qu'il reste une autrefois un peu d'eau dans le bassin ; ce qui continue toujours alternativement & en même proportion, sans augmenter ni diminuer. Vers la fin du reflux, & lorsqu'il n'y reste presque plus d'eau à rentrer, on entend un petit bruit.

Quoiqu'on observe ces mouvemens réguliers dans le second bassin, le reflux y est beaucoup moindre ; car il y reste toujours assez d'eau pour entretenir le ruisseau qu'il produit, & dans le premier bassin le flux & le reflux sont beaucoup plus remarquables ; & à moins que l'eau de la pluie ne les trouble, ou que les neiges fondus ne l'inondent, ils y paroissent toujours aussi sensiblement qu'on l'a dit. M. Astruc, en rapportant ce même fait, ajoute que,

si est vrai, ainsi que M. Courvoisier l'assure, il faut nécessairement supposer dans l'intérieur de cette fontaine un mécanisme plus composé que celui qu'on suppose pour les fontaines périodiques ordinaires.

En parlant de la Franche-Comté, nous observerons qu'on trouve dans l'Histoire du Second Royaume de Bourgogne par Dunod quelques notices sur les salines & les eaux minérales de la Franche-Comté & de la Bourgogne.

G É V A U D A N.

LE Gévaudan a ses fontaines minérales, de même que les autres Provinces du Royaume. Samuel Blanquet a publié à Mende, chez le Roy, en 1718 sous forma; in-8°. un Traité sur ces eaux. Il a pour titre: *Examen de la nature & des vertus des eaux minérales qui se trouvent dans le Gévaudan.*

G O D I N I E R E.

GODINIERE est un village situé dans le Poitou. Pierre-Jean Fabre, Médecin de Castelnauvati, rapporte qu'il y a près de ce village une fontaine périodique; mais aucun autre Auteur n'en a parlé depuis lui.

G O U S S A I N V I L L E.

GOUSSAINVILLE est un village du côté de Louvres. On trouve auprès de ce village une fontaine minérale, connue sous le nom de *la Fontaine d'Épuisars.*

M. Petit, Médecin de Paris, en a célébré la bonté dans un Poëme Latin de quatre cens vers, intitulé: *Fons Goffinville, sive Gouessiaes Nymphæ*. On trouve ce Poëme dans le Recueil des Ouvrages de ce Médecin : il a été traduit en vers François par M. Moreau de Moloud. A Paris, chez Mazuel, 1699, in-8°.

G R E N O B L E.

DANS le Mercure du mois de Novembre 1685 on lit une espee de dissertation, en forme de lettre sur une fontaine minérale qui se trouve à quatre lieues de Grenoble: nous allons donner ici la substance de cette lettre pour mieux faire connoître la fontaine dont il s'agit, qui paroît ne s'être pas beaucoup accréditée. Elle coule au milieu d'une grande prairie fort spacieuse : elle sort de dessous une grosse roche qui a été pendant long-tems couverte de beaucoup de terre; & autour du bassin qu'elle forme on voit sortir quantité de petits bouillons. On a fait évaporer dans ce temps quatre livres de cette eau, & la résidene non calcinée s'est trouvée de couleur tannée tendant au gris blanc du poids d'un gros : on a dissout ensuite la résidene dans de l'eau commune; on l'a ensuite filtrée & évaporée jusqu'à siccité; & le sel qui s'en est formé, s'est trouvé être du poids d'un demi-gros & d'un goût acide. L'eau dont il s'agit, est très-légere, elle agit par les selles & les urines : elle convient dans les affections néphrétiques; elle est aussi bonne pour les obstructions, on la disoit encore très-bonne contre le scorbut, les schirres naissans & dans les cas de suppression : elle a passé sur-tout pour un vermifuge. Jacques Alapt, M. Dobert, Procureur au Parlement de Grenoble, & M. Bonnets, Conseiller au même Parlement, ont rendu une quantité prodigieuse de vers pour avoir bu de ces eaux.

Il y a aussi aux environs de Grenoble une autre fontaine

qu'on nomme *la fontaine qui brûle*; cette fontaine est très-intéressante pour un Naturaliste. Jean Tardin, Docteur en Médecine, a publié sur cette fontaine en 1618, à Tournon, chez Linociet, Libraire, un Traité qui a pour titre: *Histoire naturelle de la fontaine qui brûle près de Grenoble, avec la recherche de ses causes, & principes & ample traité des feux souterrains*. Nous extrairons de ce Traité uniquement ce qui peut avoir rapport à la fontaine, dont Saint Augustin a fait mention depuis fort long-tems, & qui n'est rien moins qu'une fontaine.

A trois lieues de Grenoble, sur la grande route de Dauphiné en Provence, on découvre à main droite une montagne fort élevée & stérile, couverte de neiges pendant la meilleure partie de l'année; au pied de cette montagne, du côté du midi, il y a un champ assez large à l'extrémité duquel passe un torrent; sur le rivage de ce torrent, à cinq ou six pas au-dessus, on remarque un espace de terre d'environ trois pieds en carré, il en sort par intervalle des flammes, sur-tout lorsqu'il veut arriver quelque changement de tems, tel que du vent, de la pluie, de la neige ou autre chose semblable. Cette flamme varie souvent par la couleur, la grandeur & la durée; tantôt elle est blanche, claire & transparente; tantôt elle paroît rougeâtre, d'autrefois elle est comme bleuâtre, & enfin quelquefois elle est de couleur mêlée, rougeâtre au milieu ou bleue & claire, & blanche sur les extrémités; sa hauteur est pour l'ordinaire de deux pieds, mais par les changemens de tems & sur-tout en hiver, lorsque le tems est sombre, elle paroît beaucoup plus haute, & son action est aussi quelquefois plus foible, d'autrefois plus forte. Cette flamme pendant l'hiver & dans les tems froids, est beaucoup plus ardente que par les chaleurs; si on jette sur cette flamme du bois, il s'y allume, mais bien plus lentement que sur notre feu ordinaire; sa durée est fort incertaine, car quelquefois elle dure pendant plusieurs jours entiers,

d'autrefois elle dure beaucoup moins; quand elle paroît éteinte, & lorsqu'elle est quelque tems sans se faire voir, l'exhalaison continuelle qui l'entretient n'existe pas moins, elle sort continuellement de la terre & sans aucune interruption, & la preuve en est bien évidente, puisque dans quelque tems de l'année que ce soit, soit pendant l'hiver, soit pendant l'été, de nuit ou de jour, & à toute heure indistinctement, si on apporte un flambeau allumé & si on le présente sur l'endroit d'où l'exhalaison sort, la flamme se rallume aussi-tôt, & quand même on ne présenteroit le flambeau allumé qu'à un demi pied de terre, on ne remarquera pas moins la flamme descendre jusqu'en bas, ce qui prouve que l'exhalaison sort continuellement de terre; l'ébullition qu'on remarque dans l'endroit d'où elle sort, sert encore pour confirmer cette vérité; mais cette exhalaison est si subtile, qu'elle ne peut être apperçue; on ne peut pas plus la reconnoître par l'atouchement, car on a beau mettre la main sur l'endroit d'où elle sort, on ne la sent point du tout; quoiqu'elle s'éleve avec violence & impétuosité, elle n'a point de mauvaise odeur sur le lieu même, mais on ressent seulement à quelques pas, une espece d'odeur de bitume. Il est sur-tout à observer que le lieu d'où sort l'exhalaison est fort peu différent des lieux circonvoisins, & en effet à peine peut-on le reconnoître, quand la flamme se trouve éteinte, il ne s'y trouve aucune cavité n'y ouverture apparente; mais on y remarque seulement quelques petites fentes & ent'ouvertures d'où sort la flamme quand elle est allumée. Une autre observation à faire, c'est que cette flamme, quoiqu'elle brûle le bois qu'on y jette, ne brûle ni ne calcine point la terre d'où elle sort; après qu'elle est éteinte, on sent seulement la terre un peu échauffée; mais cette chaleur se passe bien vite. Quelques Auteurs ont prétendus que cette flamme avoit changé de lieu, & qu'elle paroïsoit anciennement plus haut vers la montagne, mais ils se sont trompés, car elle paroît toujours dans le même terrain.

Quoiqu'on qualifie cet endroit, de *la fontaine qui brûle*, nous pouvons cependant bien assurer qu'il n'y a dans ce terrain aucune source d'eau, qu'il ne peut même s'y en trouver que celle qui coule quelquefois du haut de la montagne; il est vrai cependant de dire qu'il y a à quelque distance une fontaine qui va se rendre dans le torrent, & qu'on est libre de faire passer à côté de ce terrain ou même au travers; aussi a-t-on fait quelquefois une excavation dans ce terrain pour y arrêter de l'eau en assez grande quantité, ou du moins a-t-on élevé des monts de terre au tour pour empêcher cette eau de s'échapper entièrement, & pour y observer alors les phénomènes de la prétendue fontaine qui brûle. L'eau avant que d'être retenue dans ce terrain, n'est que de l'eau commune; mais dès qu'elle y est une fois, elle commence à bouillir à gros bouillons comme feroit une chaudière qu'on auroit posé sur un grand feu, & en bouillant cette eau fait un bruit pareil à celui d'un vent qui passeroit à travers; & en effet cette ébullition ne peut provenir que de l'exhalaison combustible, qui sortant continuellement de terre, passe à travers l'eau pour s'élever à sa surface; mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que cette eau quoiqu'elle bouille à gros bouillons, n'acquiert cependant aucune chaleur par cette ébullition, mais elle demeure toujours dans son état naturel de froideur, & la raison est, que l'exhalaison qui la traverse, n'a aucune chaleur actuelle. Cependant cette eau change en peu de tems de couleur, d'odeur & de consistance; elle devient trouble, grasse, onctueuse, & acquiert une odeur semblable à celle des bains bitumineux & sulfureux. M. Tardin trouve cependant trois ou quatre différences entre cette prétendue fontaine & les bains; la première, c'est que l'eau de notre fontaine est trouble & épaisse, tandis qu'ordinairement celle des bains est claire & transparente; la seconde, l'eau des bains est chaude naturellement, tandis que celle-ci conserve sa froideur; la troisième, l'exhalaison sulphureuse & bitumineuse qui se

trouve souvent mêlée parmi les bains, ne peut en aucune façon s'enflammer; mais celle de notre prétendue fontaine, quoiqu'elle passe à travers l'eau, demeure toujours combustible & s'enflamme à la sortie de l'eau, comme si elle sortoit uniquement de terre; & en effet la flamme se rallume d'elle-même aussi bien, quand l'endroit d'où sort l'exhalaison est couvert d'eau, ainsi & de même que s'il n'y en avoit point, aussi toutes les fois qu'on présente un flambeau allumé sur cette eau, à l'instant la flamme se rallume & on remarque tout à la fois l'eau bouillir à gros bouillons & se couvrir de flammes, c'est ce qui a fait donner à cette fontaine le nom de *fontaine brûlante*.

On observera encore que la flamme qui paroît sur l'eau, a les mêmes vertus & les mêmes propriétés qu'elle avoit avant que l'eau y fût, soit par sa couleur, soit par sa hauteur, soit enfin par sa durée. On lit dans Aristote, qu'en Perse il sortoit de terre des feux à peu près pareils à ceux du terrain en question, & que le Roi de ces contrées avoit fait faire autour de ces feux des especes de cuisines, on y apprêtoit très-bien les viandes sans être obligés de se servir de bois pour les faire cuire; on en pourroit sans contredit faire autant par le moyen du feu de notre fontaine, car il est très-bon pour apprêter les viandes, sans qu'il leur donne aucun mauvais goût. Il se trouve journellement des curieux qui venant visiter cette curiosité naturelle, font apporter avec eux une poêle avec du beurre, des œufs, du poisson ou autre chose semblable, & les font cuire sur ce feu naturel de la même façon qu'on pourroit les apprêter sur le feu ordinaire de nos cuisines, à la différence seulement qu'il faut plus de tems pour les faire parvenir au même degré de cuisson par ce feu naturel que par le feu ordinaire; ainsi si Aristote pour cette raison a mis le feu de Perse parmi les merveilles de la nature, celui de notre fontaine le mérite encore à plus juste titre, & en effet quoique le feu de notre fontaine ait la propriété de brûler le bois vert, de cuire les œufs & les poissons,

poissons, & autres viandes, il n'échauffe cependant pas l'eau sur laquelle il est posé, car dans le même tems qu'il cuit la viande, on peut tenir la main dans l'eau aussi long-tems qu'on le veut & l'approcher aussi près du feu qu'on voudra, la chaleur ne lui fait aucune impression, le froid de l'eau se fait plutôt sentir, pourvu cependant qu'on laisse la main dans l'eau.

Quand la flamme a duré pendant quelque tems, elle disparoit soudain, sans remarquer aucune cause qui l'ait pu éteindre, ni vent, ni autre chose de pareille nature, & au contraire quand elle est une fois en train de brûler, rien ne peut l'éteindre, elle reste aussi bien enflammée sur l'eau comme si c'étoit là son propre foyer, & si elle s'éteint, ce n'est pas faute de matiere combustible, car il sort continuellement, ainsi que nous l'avons déjà observés, de cette exhalaison combustible, sans même aucune interruption, & la preuve en est palpable, c'est que cette flamme aussi-tôt qu'elle est éteinte se rallume au même instant, si vous présentez dans l'endroit un flambeau allumé; par conséquent cela est aussi surprenant de voir la flamme s'éteindre d'elle-même, y ayant toujours la même quantité de matiere combustible, que de la voir se rallumer d'elle-même, quoiqu'il ne paroisse rien qui puisse le faire; lorsqu'on veut éteindre cette flamme, on n'y peut parvenir qu'en la battant à coup de bâton ou à coup de pierre qu'on jette dans l'eau; en agitant ainsi & battant pour ainsi dire l'eau, on la mêle avec le feu, & celui-ci à la fin s'éteint, quoiqu'avec beaucoup de peine. Tels sont les différens phénomènes de *la fontaine brûlante*.

G R E O U X.

EN parlant des eaux de Greoux dans le premier volume de ce Dictionnaire, nous nous sommes contentés

Tome II. Q

de rapporter les observations de M. Darluc sur ces eaux ; sans indiquer les traités qui en ont parlés ; nous en connoissons cependant quatre. Le premier a pour titre : *Discours contenant la rénovation des Bains de Greoux*, (au diocèse de Riez en Provence) *la composition des Minéraux qui sont contenus dans leur source, &c.* par Jacques Fontaine, Médecin ordinaire du Roi, à Aix, chez Tholosan, 1619, in-12. Le second est intitulé : *Hydrologie ou Discours des eaux, contenant les moyens de connoître parfaitement les qualités des fontaines chaudes, tant occultes que manifestes, & l'adresse d'en user avec méthode, & particulièrement de Greoux*, par Jean de Combes, Docteur en Médecine, à Aix, chez David, 1645, in-8°. Le troisieme a paru en 1705, in-8°, chez Adibert, à Aix, sous le titre suiyant : *les Eaux de Greoux, en Provence ; par Pierre Bernard, Docteur en Médecine : & le quatrieme enfin est le Traité des Eaux minérales de Greoux*, par M. d'Esparron, 1753 in-12.

H A C Q U E N I E R E.

HA C Q U E N I E R E est situé dans la Beaulle, à six lieues de Paris. Le P. Lelong fait mention de deux ouvrages qui ont parus sur ces eaux, & qui ne paroissent différer entr'eux que par les titres. Le premier est intitulé : *les grandes vertus & propriétés de l'eau minérale & médicinale de la Fontaine nouvellement découverte à la Hacqueniere, à six lieues près de Paris, avec le gouvernement nécessaire à l'usage de cette eau.* Par L. G. D. J. Paris, Mesnier, 1620, in-8°. & le second a pour titre : *les miraculeux effets de l'eau de la fontaine de la Hacqueniere, nouvellement découverte, proche de Sainte Clair, à six lieues de Paris.*

M. Charpentier a soutenu en 1621, dans les Ecoles de Médecine de Paris, une Thèse sur ces eaux : *An aquæ Haquinienfes medicamentosa?*

H E B E C E V R O N .

HEBECEVRON est situé en l'Élection de Carantan, près de Saint Lo; il s'y trouve une fontaine minérale, dont l'eau prise au printems, selon M. Duclos, est de saveur manifestement ferrugineuse, elle donne très-peu de résidance par l'évaporation, ce n'est même qu'un peu de terre roussâtre & saline qui enduit les vaisseaux.

On trouve dans la Bibliothèque physique de la France, les titres de quatre piéces différentes sur les eaux d'Hebecevron; les voici : *Jacobi Cahagnesii Professoris-Regii de aqua fontis Hebecevronii pralectio. Cadomi. Bussus 1612, in-8°.*

Censori pralectionis cujusdam de aqua medicata fontis Hebecevronii nomen Francisci Chriotii eventitii Jacobi Cahagnesii responsio; Cadomi die martis 12. Aug. recitata. Cadomi. Jac. Bussus 1614, in-8°.

Répartie en faveur de M. de Cahaignes, des eaux d'Hebecevron, près de S. Lo. Par le sieur de Maynes, contre un Libelle scandaleux. Caen, le Bas, 1614, in-8°.

Et la Fontaine de Jouvence de la France, ou de la Fontaine de Hebecevron de S. Gilles en Costentin, par Nicolas Hubin, sieur de la Bastie; Paris, 1617, in-8°.

H E R S E .

IL y a des eaux minérales à Herse, dans la forêt de Belesme, ville de Perche; elles sont suivant la note que nous en a donné M. Mißa, très en vogue, en leur qua-

Qij

lité de ferrugineuses elles sont déb obstructives & propres contre les fièvres intermittentes. Voyez ce que nous en avons dit à l'article *Belesme*, tome I.

HERMONVILLE.

HERMONVILLE est une Paroisse située à trois lieues de Rheims, on y découvrit en 1718, une fontaine d'eau minérale qui est, à ce qu'on a dit dans le tems, bitumineuse, sulfureuse & empreinte d'esprits de soufre, de fer & de vitriol; l'eau en est très-claire en la puisant, & quelque tems qu'il fasse, elle ne se trouble jamais à sa source; Cependant si on en met dans des bouteilles de verre, elle les teint d'un jaune doré & opaque, environ une heure après la fermentation qui s'y fait, sur-tout en été, & d'ailleurs si on en verse dix ou douze jours de suite dans la même bouteille où l'on la laisse reposer deux ou trois heures chaque fois, il se forme au dedans de cette bouteille, sur-tout en été, un tartre jaune tirant sur le roux, aussi dur que celui qu'on trouve dans un tonneau, où il a séjourné plusieurs fois du vin. Il nage ordinairement sur cette eau à la fontaine même, une matière huileuse de couleur de gorge de pigeon; quand on puise de cette eau avec une tasse d'argent, & qu'on en fait ensuite couler l'eau par épanchement en retenant cette matière huileuse avec les doigts, il reste au fond une dorure brillante au soleil, de couleur de vermeil; enfin lorsqu'on casse une de ces bouteilles où s'est formé le tartre dont on a parlé, on trouve sous ce tartre une matière bleuâtre fort approchante pour la couleur de la matière huileuse qui nage sur l'eau de la fontaine; quant à la qualité de l'eau, on assure qu'elle est spécifique pour les affections asthmatiques, pour les rhumatismes, & en général pour toutes les maladies causées par une humeur visqueuse, phlegmatique & mélancholique, en regardant

Le sang & les autres liqueurs plus fluides & plus spiritueuses, & en levant les obstructions.

Un jeune Médecin ayant observé que cette eau, quoique froide, faisoit beaucoup suer, sur-tout en été, & qu'elle s'échauffoit très-aisément auprès du feu, pensa qu'on en pourroit faire des bains, qui seroient très-salutaires, & depuis son avis, on en a employé en petites étuves pour les parties externes & inférieures, attaquées de gouttes froides que l'on confond ordinairement avec le rhumatisme & dont les malades ont guéri très-heureusement. Ceci est extrait du Journal de Verdun du mois de Juin 1729.

M. Fresson, Curé d'Hermonville, nous a fourni le Mémoire suivant sur les fontaines de cet endroit ; il y a selon l'Auteur de ce Mémoire, sur le terroir d'Hermonville près de Rheims, une fontaine surnommée *la fontaine Saint-Martin* ; elle prend sa source à très-peu de distance du sommet de la montagne même d'Hermonville, près l'endroit appelé *le Bois de l'Arbre* ; l'eau de cette fontaine est très-claire, elle se précipite avec beaucoup de force du haut de la montagne, elle a son écoulement vers Previlly & fait tourner quelques moulins. On remarque par le tact, qu'à quelques toises de la source de cette fontaine, l'herbe sur laquelle l'eau coule est comme glacée, quoique cette herbe paroisse cependant à la vue avec toute la vivacité de sa couleur ; cependant quand on l'arrache & quand on la tire du coulant, on s'apperçoit qu'elle est ferme, & cette fermeté est une vraie incrustation, ce sont probablement des grains très-fins de sable qui s'y arrêtent ; cette eau est cependant très-claire dès le commencement de sa source, elle est même des plus rafraîchissantes.

La seconde fontaine qui se trouve dans le finage d'Hermonville, est celle surnommée *la fontaine des Coquins* ; elle prend aussi sa source sur le haut de la montagne d'Hermonville, elle coule même vers le village, &

quand les années sont pluvieuses, cette fontaine fait retentir de très-grands bruits.

Il y en a une troisième dite la *fontaine des Gratieres*; elle prend sa source au bas de la montagne d'Hermonville, & coule même abondamment vers Hermonville. Ces deux dernières fontaines faisoient autrefois tourner sept moulins; 1°. le moulin d'Herpacte, il appartenoit ci-devant aux Religieux de S. Thierry; 2°. le moulin de Moncet, actuellement existant & appartenant à Mesdames de l'Abbaye Royale de S. Pierre de Rheims; ce moulin touche aux maisons d'Hermonville. De dessous l'étang dont l'eau fait tourner le moulin de Moncet, il sort une autre fontaine; l'eau de celle-ci est très-bonne, elle sent cependant le cuivre & a la propriété de teindre la pierre; cette même eau mêlée avec de la noix de galles, acquiert une couleur pourprée & enfin noire.

A dix pouces près de cette dernière source, paroît une autre qui n'a pas la même vertu que la précédente; elles se réunissent l'une & l'autre à quelque peu de distance: enfin précisément de dessous le pignon du moulin, sort encore une autre source. Si on met dans un vaisseau d'argent l'écume qui se forme sous l'eau de cette source, elle le jaunit & le rend, pour ainsi dire, doré, de façon même qu'on n'en peut faire passer la couleur qu'avec beaucoup de peine. L'eau de cette fontaine qui coule très-abondamment, mêlée avec de la noix de galles, donne encore une teinture beaucoup plus forte que la couleur qu'elle communique au vase d'argent. M. de Launoy, Vicairé d'Hermonville, a fait cette découverte en 1719, & il a en outre observé dans une année où régnoit une dysenterie dans le village, que tous ceux auxquels il faisoit boire de cette eau, échappoient au glaive meurtrier de la mort, tandis que ceux qui n'en buvoient point périssoient; aussi en faisoit-il la boisson ordinaire.

M. Ligier, Chanoine de Rheims, M. de Tourville, Seigneur d'Hermonville, & plusieurs Particuliers se

Trouvent très-bien de l'usage ordinaire de cette eau pour boisson.

Le troisieme moulin qui tournoit à la faveur des eaux de la seconde fontaine ci-dessus indiquée, est le moulin de la grande rue d'Hermonville; mais il n'existe plus. Ces eaux traversent les jardins de différens Particuliers, notamment celui de S. Remy d'Hermonville. On a pratiqué à la faveur de ces eaux un réservoir dans ce jardin; le poisson s'y plaît & s'y nourrit très-bien. Le quatrieme moulin est le moulin brûlé, au chemin du Cauroy; il appartient à S. Remy. Le cinquieme est le vieux moulin, c'est un Particulier qui en est le possesseur. Le sixieme est le moulin de Prusse, autrement dit le *moulin Cuddot*; il appartient aux Religieux de S. Thierry. Le septieme existoit au Pont de Luxembourg, il est aussi actuellement aboli; toutes ces eaux viennent du couchant, coulent vers le levant sur le terroir d'Hermonville & se perdent sur le même terroir, sans qu'on puisse savoir où elles se réunissent.

Il y a encore d'autres fontaines qui prennent leur source de Marfilly au levant, & qui coulent vers le couchant; elles ont assez de force pour faire tourner le moulin Tayot, qui est sur le chemin d'Hermonville à S. Thierry: ces fontaines se perdent à trois cens pas de leurs sources. La fontaine qu'on nomme le *grand marais*, prend sa source au-dessous du Toufficourt; elle coule du midi au levant. Il s'en trouve encore une autre à la mi-côte de Toufficourt; elle a pour son écoulement la même direction que celle du grand marais, c'est-à-dire, du midi au levant. Toutes ces sources se réunissent au ruisseau du moulin Tayot, proche les prés de Merlive, elles donnent beaucoup d'eau & se perdent à trente pas au-delà dudit moulin; leurs eaux passent pour être fort saines.



J A U D E.

LA fontaine de *Jau*de est près de Clermont en Auvergne, la saveur de son eau est agréable & vineuse avec quelques astringens, sa couleur est claire & limpide, transportée à Paris, elle a paru de même à M. Duclos; la terre où elle coule est couverte d'un limon rouge. La solution du sublimé & l'eau de chaux versées séparément sur elle, l'ont également blanchie. La poudre de noix de galles lui a fait perdre sa limpidité & l'a rendue d'un rouge brun, cependant cette eau versée sur le mélange de noix de galles & de vitriol, a diminué la noirceur & l'a rendue couleur de lie de vin foncé; elle a verdi le syrop violat; elle est devenue pâle & un peu trouble avec la solution du couperose; avec celle d'alun il s'est fait une ébullition assez sensible; elle a blanchi comme du lait la solution du sel de saturne, & a fait un précipité considérable; elle a fermenté assez long-tems avec les esprits acides; avec celui du sel ammoniac il s'est formé des nuages blanchâtres, la liqueur est devenue trouble; il s'en est élevé une petite fumée, dont l'odeur étoit aromatique & moins pénétrante que celle de l'esprit ammoniac.

La résidence de douze livres d'eau pesoit deux gros & quinze grains; les essais faits sur la résidence saline dissoute dans l'eau commune & séparée par la filtration de la partie terreuse, répondent assez à ceux faits sur l'eau sortant de la source.

La portion saline de la résidence qu'à trouvé M. Chomel, (car c'est son analyse que nous rapportons ici) étoit plus considérable que celle qu'à trouvée M. Duclos, étant presque les deux tiers de toute la masse; au lieu que la résidence de cet Académicien contenoit presque moitié

terre & moitié sel : il compare ce sel au vrai nitre. La portion terrestre n'a point jetté de flamme bleuâtre sur la pelle chaude, elle n'a point changé au feu & s'est dissoute presque entièrement dans le vinaigre distillé, comme l'a remarqué M. Duclos.

Les essais que nous venons de rapporter d'après M. Chomel, n'ont pas paru à cet Académicien prouver que le sel minéral de cette eau soit un nitre pur comme l'avoit pensé M. Duclos, puisqu'elle a verdi le syrop violat & qu'elle a rougi avec la noix de galles, ce que ne fait pas le nitre ; il est plus vraisemblable, selon M. Chomel, que le sel de ces eaux donnant quelques indices d'acidité, est un mélange de nitre & d'une petite portion de soufre qui s'évapore aisément & se perd par le transport.

J O N A S.

LA fontaine qu'on appelle *Jonas*, est une source d'eau froide de Bourbon l'Archambault; voyez ce que nous en avons dit dans l'article qui concerne cette fontaine. M. Duclos en a fait l'analyse suivant la méthode usitée de son tems; cette eau prise au printems, lui a paru limpide & sans saveur manifeste. La même eau évaporée a laissé seulement $\frac{1}{14}$ de résiduelle feuillée, blanche, environnée de quelque terrestréité roussâtre. Cette résiduelle avoit si peu de salure, qu'elle n'étoit pas sensible au goût, & néanmoins elle faisoit épaisir la liqueur de sel de tartre résout, comme fait la seconde portion de sel de l'eau marine; cette terre se dissolvoit en partie dans le vinaigre distillé, mais elle ne changeoit point au feu.



J O A N N E T T E .

LA source d'eau minérale de *Joannette*, située dans la Touraine, étoit autrefois renfermée dans un bassin, au pied d'une montagne; comme sa sortie en est présentement éloignée de huit à dix pieds, elle sort dans le milieu du grand chemin pour aller à Chavagne, à Martigné, à Briand, &c. Tous les environs de cette fontaine sont arides & secs; cette source sort du pied d'une montagne, qui d'un côté est exposée au nord, & de l'autre au midi, & c'est à cette dernière exposition que l'eau minérale sort.

M. Duvergé, Docteur en Médecine & Inspecteur des Hôpitaux Militaires de la Généralité de Tours, qui nous a fourni le sujet de cet article, dit que les environs de cette fontaine contiennent du quartz, du spatz gypseux & d'autres matières séléniteuses; il a encore trouvé, ajoute-t-il, dans quelques endroits, une espèce de terre cimolée, dont la source en question fournit en deux minutes douze pintes d'eau, mesure de Paris. Cette eau en sortant est limpide, claire, elle a un peu l'odeur d'hépar, & au goût une saveur austère & ferrugineuse très-marquée; le thermomètre plongé dans la source, descend six degrés au-dessous de la chaleur de l'atmosphère. La pesanteur ou gravité spécifique examinée au moyen de l'aréomètre, est de deux gros deux grains de plus par livre, que l'eau distillée. M. Duvergé a fait creuser dans les environs de cette fontaine, il a trouvé des pierres noires qui tirent sûrement leurs couleurs du phlogistique ferrugineux, qui les a pénétrées, & une terre jaune, ochreuse, laquelle étant desséchée, fournit quelques particules du même caractère qui s'attachent à la pierre d'aimant.

M. Duvergé a fait évaporer sur les lieux, dans le mois

de Juin, le tems étant beau & serein, vingt-quatre pintes de cette eau, le chaudron dont il s'est servi n'en contenoit pas davantage; dès l'instant qu'elle a été échauffée, elle a acquis une couleur d'un jaune pâle; quelques minutes après, il s'en est élevé des bulles plus hautes en couleur. Comme cette eau avoit paru à M. Duvergé avoir une odeur d'hepar, ce Médecin a exposé de la ceruse & une piece d'argent à la vapeur de la plus forte ébullition; elle n'a produit aucun changement à ces substances. Il a versé dans un gobelet de cette eau, de l'esprit de vinaigre, elle n'a ni blanchi, ni exhalé aucune odeur désagréable, ce qui prouve que si elle contient du soufre, il est si volatil & si fugitif, qu'il se perd à l'instant qu'il est exposé à l'air. Il s'est formé à la surface de l'évaporation une pellicule très-fine, qui dans certains endroits du vaisseau avoit les couleurs de l'arc-en-ciel.

Lorsque les vingt-quatre pintes ont été réduites à une, M. Duvergé a filtré sa liqueur, elle avoit pour lors la couleur d'un jaune citron; il a retiré par ce procédé sept grains d'une terre en poudre, jaune alcaline, qu'il a reconnue pour telle par le moyen du vinaigre qui a vivement fermenté avec elle, & qu'il a dissout à une portion de la même terre dissoute dans l'eau; il a ajouté du sirop violet qui a perdu sa couleur étant devenu d'un verd foncé. La terre séchée n'a point été attirée par l'aimant, ce qui prouve qu'elle a perdu son phlogistique.

L'évaporation poussée lentement à quatre onces, il en a mis quelques gouttes dans un gobelet d'eau, il y a ajouté du réactif, c'est-à-dire, une teinture très-forte de noix de galles; la liqueur a pris sur le champ la couleur d'un beau violet, ce qui prouve la présence du fer; quelques gouttes de cette même liqueur ayant été mises dans un gobelet d'eau, & y ayant ajouté une solution d'argent avec l'acide nitreux, il s'est fait un précipité en forme de *luc lune*, ce qui décele l'existence de l'acide du *sol marin*.

Ayant exposé au frais cette liqueur concentrée, il en

est résulté d'abord seize grains d'une substance en lame mince & soyeuse, d'un goût fade, que M. Duvergé a reconnu pour être de la selenite. Pour s'en convaincre davantage, il a mêlé dans de l'eau un peu de ce sel & une solution de mercure, cette dissolution l'a troublée sur le champ & a fait précipiter du turbidh minéral; les alkalis fixes & volatils n'ont paru apporter aucun changement à cette eau. Enfin l'ayant saturé d'esprit de vin, il ne s'est point du tout dissout, car ayant ajouté de l'eau au mélange, il s'est retrouvé dans le fond du vaisseau la même quantité de selenite. Je pourrois encore prouver, dit M. Duvergé, que ce sel est séléniteux, en transportant l'acide vitriolique de ce sel sur celui de terre, ou bien en le convertissant en soufre minéral par quelques matiere inflammable.

2°. Vingt grains de sel marin à base terreuse, que M. Duvergé a reconnu pour tel, par le moyen de sa faveur acre, violente, presque caustique, par la déliquescence, & parce qu'ayant dissout ce sel dans l'eau distillée & y ayant ajouté de l'alkali fixe, la terre a aussitôt quitté prise & s'est précipité au fond du vaisseau.

3°. Soixante-seize grains de sel marin par crystaux cubiques très-réguliers, que l'on a distingué non-seulement par sa consistance concreate, sa configuration, son goût salé, mais encore par la volatilité qu'il donne à l'argent en le précipitant; en ayant jetté quelques grains sur le feu, ils ont décrépités.

Par toutes ces expériences on peut assurer que les eaux minérales de la Joannete ou de Chavane, contiennent 1°. du fer, dont la présence est développée par l'attraction magnétique. 2°. De l'Acide vitriolique combiné avec une terre calcaire, jusqu'au point de la saturer assez intimement pour qu'il en résulte le sel séléniteux qu'on y trouve. 3°. De l'acide marin à base terreuse, qui se forme ici par la présence de l'acide marin & de la terre calcaire, mais dont la saturation ne me paroît pas absolue, vu le peu de cohérence entre ces deux principes. 4°. Du

L marin en crystaux cubiques très-bien caractérisés.

Le mélange de ces différentes substances répandu dans l'eau de cette fontaine qui est très-pure, l'expérience & l'usage que la Médecine fait tous les jours de ces eaux, démontrent qu'elles ne sont pas plutôt tombées dans l'estomac, qu'elles lavent, nettoient les membranes, atténuent, incisent les glaires & les mucilages hétérogènes qu'elles rencontrent, & donnent par-là aux fibres de cet organe le ressort & la liberté si nécessaires pour une bonne digestion; aussi c'est dans l'estomac que ces eaux portent d'abord le remède, & souvent c'en est assez pour guérir beaucoup de maladies qui attaquent cet organe, comme les foiblesses, les indigestions, les vomissemens, le hoquet, & quelquefois les vertiges & les vapeurs, lorsqu'elles ont leur origine dans l'estomac.

Elles sont encore éprouvées pour les pâles couleurs, la jaunisse, la diarrhée, la colique, les hydropisies naissantes, & qui sont les suites des obstructions du foie & de la rate, pour certaines fleurs blanches & autres écoulemens opiniâtres.

M. Abraham, Chirurgien à Martigné-Briant, a assuré à M. Duvergé, avoir combattu avec succès une infinité de maladies par leur moyen, & sur-tout les fièvres intermittentes les plus rebelles.

Malgré tous ces avantages, il faut nécessairement toujours consulter un Médecin sage, qui en combinant les ingrédients qui entrent dans ces eaux, fait mieux que tout autre en apprécier la valeur & les propriétés, relativement aux maladies pour lesquelles il les juge nécessaires.



J O N C A S S E .

JONCASSE est une fontaine minérale située à une lieue & demie de Montpellier, du côté de la mer. Elle est ainsi nommée parce qu'elle coule dans un endroit où il ne croît que du jonc. L'eau de cette fontaine contient un principe salin qui a du rapport, suivant toutes les épreuves que M. de Riviere en fit, avec le sel fixe de nitre. Elle contient aussi un acide volatil, &c. Comme la plupart des eaux qu'on nomme *Acidules*, & qui le manifestent par le changement en couleur de vin paille, qu'elles font sur toutes les teintures bleues.

J O U A N N E .

JOUANNE est une source d'eau minérale qui n'est pas beaucoup éloignée de celles de Bourbon-l'Archambault; cette source est ferrugineuse, acidule, agréable au palais, légère & amie de l'estomac; elle sert de boisson aux malades de Bourbon qui ne peuvent prendre que les bains & les douches, d'autant que pour l'ordinaire ces eaux chaudes dérangent l'estomac de certains malades, ou leur sont même très-contraires.

J O U H E .

NOUS avons deux Traités sur les eaux minérales de Jouhé; le premier a paru à Dôle, chez Binart en 1710, sous format *in-8°*, il avoit pour titre: *Observations sur la nature, la vertu & l'usage des eaux minérales & médi-*

nales de Jouhe, près de Dôle en Franche-Comté. Le second a paru encore à Dôle en 1740, chez Tonnet, sous format in-12, il étoit intitulé: Analyse des eaux de Jouhe proche de la ville de Dôle où l'on découvre leurs principes, leurs qualités & leurs usages par M. Normand, Docteur en Médecine. On trouve encore dans l'Histoire du Comté de Bourgogne par M. Dunod, une Lettre de M. Veillet sur les eaux de Jouhe; voyez aussi ce que nous en avons dit dans le premier Volume de cet Ouvrage, Art. Jouhe.

I S L E - A D A M.

ISLÉ-ADAM & l'Abbaye de Val font partie du Domaine de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conti; on trouve près de ces endroits des eaux minérales ferrugineuses, ainsi qu'on nous en a fait part.

L A M A L O U.

LES bains de La Malou qui ne sont connus que depuis le commencement de ce siècle, deviennent de plus en plus en crédit; nous en avons déjà parlé dans le premier volume de ce Dictionnaire. C'est aux soins de M. le Comte de Pujol, dans les terres duquel ces bains sont situés, que nous sommes redevables de leur reconstruction; ce n'étoit auparavant qu'une petite fontaine qui sourdoit de la croupe d'une colline, qu'une source connue de quelques vigneron & ignorée même jusqu'alors. M. le Comte de Pujol n'a pas discontinué une seule année d'y faire de la dépense. L'eau des bains de la Malou se rend par les conduits souterrains qu'elle s'est tracé elle-même dans un bassin que l'on a creusé, & où l'on des-

pend par le moyen de quelques degrés. Ce bassin est assez large pour contenir dix à douze personnes ; il est voûté & ne reçoit du jour que par la porte ; il communique avec la première chambre où l'on entre , & il sert même de salon. L'eau de ce bassin y est toujours abondante ; la preuve en est bien évidente ; si on le vuide à neuf heures du soir ; il se trouve plein à trois heures du matin , & si on le re-vuide à moitié à neuf heures du matin , il est plein de nouveau à deux heures après-midi. L'eau qui s'y trouve est médiocrement chaude , quoiqu'elle bouillonne assez sensiblement , elle est claire , blanchâtre , onctueuse , d'un goût piquant & aigrelet. Il nage sur sa surface une pellicule rousâtre , onctueuse & mêlée d'une écume blanche. Au fond on trouve une terre argilleuse de couleur de bol & entremêlée de quelques particules métalliques , brunes & luisantes. Hors du bassin & le long des canaux par où l'eau s'écoule , cette pierre forme des concrétions pierreuses qui boucheroient bientôt la cavité des canaux , si on n'avoit soin de les en détacher. Au-dessus du bâtiment & assez près du sommet de la montagne , il y a une petite source dont l'eau bouillonne comme celle du bassin , a la même couleur , le même goût , & dépose le même sédiment.

Les eaux thermales de la Malou ont donné à la teinture de fleur de mauve une couleur d'un rouge clair ; elles ont légèrement fermenté avec l'acide de vitriol ; elles ont pris une couleur laiteuse avec l'huile de tartre par défaillance & la noix de galle en poudre après les avoir fait un peu rougir , les a rendues de couleur brune. Ces expériences ont été vérifiées sur les lieux le 16 Juillet 1729, par MM. Bouillet, Cros & Jolabert. Ces observateurs ont encore tiré de ces eaux , par le moyen de l'évaporation , un sel très-piquant , de couleur de safran de mars. Ce sel fermenta avec l'esprit de vitriol , & teignit en verd la teinture des fleurs de mauve : au rapport de M. Cros , les eaux de la Malou doivent contenir un esprit acide volatil , un sel qui participe autant de la nature des acides que des alkalis , un fer exactement dissout , une

terre

verre rougeâtre très-déliée qui est une espece de bol & un soufre fin uni intimement ensemble & avec l'eau. Cet Auteur conclut que du mélange de ces substances dépend l'onctuosité, le bouillonnement & la chaleur modérée de ces eaux ; elles sont, dit-il , plus onctueuses, plus balsamiques, ou, si l'on veut, plus savonneuses, plus tempérées & moins salées que celles de Balaruc, par conséquent, ajoute M. Cros, les bains de la Malou peuvent convenir dans bien des cas où ceux de Balaruc seroient même nuisibles. Ils operent de grands effets dans beaucoup de maladies chroniques; ils font merveille non-seulement dans les maladies qui sont occasionnées par le vice de la transpiration, mais encore dans beaucoup d'autres, tant internes qu'externes, dans lesquelles il s'agit de donner de la souplesse aux solides, de changer la nature ou la consistance des fluides, & de rétablir entr'eux une certaine harmonie d'où dépend le libre exercice de toutes nos fonctions. Ils conviennent donc dans les rhumatismes particuliers & universels, dans les sciatiques, les contractions des membres, &c. dans les affections hystériques, mélancoliques & hypocondriaques, les coliques intestinales, néphrétiques, la suppression des regles, dans la galle, les dartres, les engelures, les vieux ulcères, &c. On prend ces bains dans les mois d'Août & au commencement de Septembre; les mois les plus chauds sont les plus convenables, leur usage demande quelques précautions avant & après; mais il est très-prudent de consulter la-dessus son Médecin.

LA TRAU LI E R E.

LA fontaine de la Trauliere est située près de Saint-Pardoux dans le Bourbonnois, son eau est limpide, aigre & piquante.

L A U N A Y.

LA fontaine de Launay est située dans le Dauphiné ; on la dit minérale, mais il faut avouer que sa qualité est bien mince.

L A U R E N T (S A I N T)

en Vivarais.

A QUATRE lieues de Joyeuse dans le Diocèse de Vivarais, on trouve un village nommé *Saint-Laurent* dans un vallon affreux, hérissé de tous côtés de rochers & de montagnes très-hautes, on ne peut y arriver que par des chemins très-rudes & très-difficiles ; il présente d'abord un spectacle assez singulier, ce sont de tous côtés des ardoises brillantes qui éblouissent par la beauté & la variété de leurs couleurs, dont plusieurs paroissent comme dorées & dont les habitans se servent pour couvrir leurs maisons.

Au milieu du village dans un bassin muré & couvert est une source qui distribue ses eaux par quatre grands tuyaux, dont l'un coule sur la place & fournit également de l'eau toute l'année gros comme la jambe ; c'est-là qu'on va boire quand il fait beau ; mais quand il fait mauvais tems, on se fait apporter à chaque prise l'eau nécessaire dans des cruches bien bouchées & le plus vite que l'on peut ; les trois autres conduits fournissent aux étuves & aux bains qui sont dans trois différentes maisons voisines ; l'eau passe premierement dans une petite grotte bien fermée qui contient à peine quatre personnes, c'est ce qu'on appelle l'*Etuve*, dont la partie communique dans la salle des bains ; il est aisé de la détourner & de la faire passer

dans un feul, & l'on peut ainſi donner aux bains le degré de chaleur que l'on ſouhaite, ce qui eſt très-avantageux.

Les eaux de Saint-Laurent ont beaucoup de propriétés, ſuivant ce qui en eſt rapporté dans M. Pignalion de la Force, elles guériſſent, lit-on dans la Deſcription de la France de cet Auteur, toutes les maladies cutanées, toutes celles qui viennent de l'acreté & de l'épaiffiſſement des humeurs, tels que rhumatifme, ſciatiques, &c. Ces eaux ont ſur-tout la vertu, ajoute ce même Auteur, de guérir l'aſthme & les maladies de poitrine; elles conviennent auſſi dans les paralyſies, rien n'eſt plus commun que d'y voir des paralytiques recouvrer l'uſage de leurs jambes.

M. Combaſuſier a prononcé ſur ces eaux un Mémoire très-intéreſſant dans une aſſemblée de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier; nous allons donner l'extrait de ce Mémoire: l'eau de la fontaine de Saint-Laurent, dit cet Académicien, eſt très-chaude au ſortir de ſes tuyaux, elle eſt toujours claire & transparente; elle ne dépoſe aucun ſédiment, & l'eau de pluie même n'en altère point la limpidité; elle perd bientôt ſa chaleur & devient plus fraîche que l'eau commune, & elle n'a preſque point d'odeur, ni de goût particulier.

Elle réunit le double avantage de fournir en même tems un remède aſſuré contre une infinité de maux, & une boiſſon douce & légère pour tous les habitans de Saint-Laurent. Elle ne borne point là ſon utilité. Elle tient lieu de ſavon, blanchit le linge & décaſſe parfaitement le corps; ce qui eſt un heureux préſage de ſon eſſicacité & une marque certaine de ſon caractère doux & déterſif.

Pour découvrir les ſubſtances qui entrent dans la compoſition de cette eau, M. Combaſuſier n'a oublié aucune des épreuves que l'on fait ordinairement par le mélange des liqueurs acides ou alkales, ou d'autres matières. il a fait pluſieurs évaporations de l'eau minérale, ſoit filtrée, ſoit non filtrée, à un feu extrêmement lent: les

R ij

vapeurs qui se sont élevées ont été constamment d'une odeur bitumineuse, & la résidence a été saline, terreuse, blanchâtre, feuillée, légère & d'un goût nitreux & lixiviel, un peu âcre & piquant. Il importoit de démêler les matieres qui étoient dans cette résidence : pour y parvenir, on l'a ajouté à certains liquides ; on a fait avec elle différentes précipitations ; on en a dissout une petite quantité dans l'eau ; la dissolution filtrée laissa une terre insipide, légère, subtile & d'un gris-blanc : la liqueur reçue dans un petit vaisseau de verre, s'étant évaporée pendant plusieurs jours, il se forma des cristaux de différentes grosseurs, dont les plus déliés s'élevoient & se ramifioient en différens sens. Cette espece de végétation, examinée avec le microscope, offrit à la vue un amas confus de cristaux transparens, dont les uns étoient oblongs & à plusieurs faces, les autres relevés en pointes & entassés en forme de touffes ou aigrettes rayonnantes qui partoient du même centre.

Tout ce travail, que M. Combalusier s'étoit proposé de pousser plus loin, l'a conduit à reconnoître dans l'eau minéral de Saint-Laurent, 1°. Un sel alkali fixe, semblable au *natrum* d'Egypte, fin & pénétrant, sans être trop âcre. Sa présence est bien prouvée par toutes les marques qui le caractérisent.

2°. Une terre calcaire, très-fine & très-légere, qui doit être à peu-près la même que celle qui fait la base de l'Ardoise si commune à Saint-Laurent.

En troisieme lieu, il s'est pleinement convaincu que cette eau est chargée d'une huile minérale extrêmement subtile, & étroitement unie aux autres substances & surtout au sel ; ce qui est évidemment prouvé par l'odeur des vapeurs qu'elle exhale pendant l'évaporation, par la propriété qu'elle a de blanchir & de dégraisser, par la souplesse & l'onctuosité de la peau quand on sort du bain.

4°. La végétation & la différente configuration des cristaux prouvent clairement, selon M. Combalusier, que le sel alkali fixe est ici accompagné de quelque sel

moyen. Serait-ce du sel de glauber ? La figure oblongue & à plusieurs faces de quelques cristaux, & leur goût mêlé de fraîcheur & d'amertume, le font soupçonner. Cette eau porteroit-elle dans son sein quelque sel sédatif naturel ? on auroit quelque raison de le présumer. Il est très-probable que plusieurs especes de sels moyens se trouvent confondus dans cette eau, comme dans plusieurs autres. On établira un jour quelque chose de plus positif sur ce sujet. Notre Académicien a eu bien du regret de n'avoir pas assez d'eau de Saint-Laurent & de n'être point dans la saison convenable, pour pouvoir employer la double méthode de M. Bolduc, qui sépare sans feu, mais avec l'esprit-de-vin ou la glace, les différentes substances qui entrent dans la composition des eaux minérales. C'est ce que M. Combalusier s'étoit proposé de faire dans un autre tems sur l'eau minérale en question.

En attendant il conclut que toutes ces matieres agitées & confondues par le feu souterrain, portées, pour ainsi dire, au dernier degré de finesse & de subtilité, & détrempées dans une grande quantité d'eau, doivent composer une liqueur limpide, légère, savonneuse, résolutive, apéritive, détensive. Elle eût été trop forte & trop violente, si elle n'avoit contenu que des sels : il falloit que l'âcreté de ceux-ci, fût émouffée par la partie huileuse & par la terre fine & comme porphyrisée; le tout forme ensemble un savon doux & léger, propre à pénétrer dans les vaisseaux les plus reculés, à les rendre plus souples, & à donner de la fluidité aux liqueurs arrêtées & épaissies.

C'est de cette maniere que les eaux de Saint-Laurent operent tous les heureux effets dont M. Combalusier fait un détail circonstancié, qu'elles emportent les obstructions des viscères du bas-ventre, qu'elles débarrassent les reins, qu'elles détruisent le dégoût, la colique d'estomac, certains vomissemens habituels, de même que les maladies de la peau, & qu'elles sont un remede très-efficace dans le rhumatisme, la sciatique, les douleurs des arti-

R ij

culations, les anchylofes & certaines especes de paralyfie. On ne peut leur reprocher aucun de ces funestes accidens que d'autres eaux thermales plus fortes produisent quelquefois dans ces derniers cas ; presque toujours elles guérissent ou elles soulagent, jamais elles ne nuisent.

Ces eaux pour l'ordinaire ne purgent point, au contraire elles constipent & pouffent beaucoup par les urines, & encore plus par la transpiration: mais ce qui les caractérise particulièrement, & établit sur-tout leur réputation dans le Vivarais & aux environs, c'est leur efficacité dans les maladies de la Poitrine, comme dans l'asthme, soit sec, soit humide, dans le rhume & dans l'enrouement, dans les embarras froids & lymphatiques, prêts à dégénérer en tubercules, & dans les tubercules mêmes lorsqu'ils sont naissans. C'est ainsi que ces eaux ont garanti plusieurs personnes menacées d'une prochaine phthisie. M. Combalusier rapporte l'exemple d'un Médecin du Vivarais qui se guérit par leur moyen d'une hémophthisie qui avoit résisté à tous les autres remèdes ; mais il remarque qu'on ne doit jamais en user dans ce cas, qu'il ne soit bien prouvé que le mal dépend de quelqu'obstruction des vaisseaux pulmonaires. M. Combalusier explique en peu de mots l'action de ces eaux dans routes ces maladies. Il observe, avec raison, qu'on ne peut en fixer en général la quantité, ni le tems pendant lequel on doit les prendre, mais qu'il est de la prudence de varier l'un & l'autre, suivant la diversité des cas. Plusieurs autres remarques sur l'usage des eaux, des bains & des étuves, terminent son Mémoire, dont nous avons passé sous silence plusieurs endroits, pour ne pas trop grossir cet extrait.

L E N G O U.

DANS la Bibliothèque physique de la France, il est fait mention d'un ouvrage qui a pour titre: *de la*

Fontaine auprès de Lengou, par Burchard Milhorde, 1556, in-8°. Mais comme nous ne connoissons ni la Fontaine ni le Traité, nous nous contentons seulement de faire mention ici de ce dernier.

L I N I E R E S.

LINIERES est situé dans le Maine, il s'y trouve des eaux minérales ferrugineuses, qui ont quelque réputation dans la Province.

L I T T R Y.

IL y a à Littry en Basse-Normandie, une Mine de charbon, les eaux qui en sortent sont fortement vitrioliques; elles le sont plus, dit M. Monnet, dans son Traité des eaux minérales, qu'il ne faut pour faire une eau minérale ordinaire; c'est ce qu'on reconnoît à l'instant en en goûtant. Cette apparence, ajoute M. Monnet, avoit fait naître l'idée d'essayer si on ne pourroit pas tirer avantage de ces eaux & si on n'en pourroit pas obtenir du vitriol; en conséquence M. Baillon, Directeur de cette Mine, en envoya à M. le Boucher, très-habile Apothicaire à Bayeux, pour qu'il en fit l'analyse. Il résultat de son analyse que ces eaux contenoient outre le vitriol, un vrai sel de glauber, qui s'y présentoit encore presque en aussi grande quantité que le vitriol; mais M. Monnet qui en a fait une nouvelle analyse, a vu les choses bien différemment, nous l'allons rapporter ici.

M. Baillon m'ayant envoyé, dit M. Monnet, pendant le séjour que j'ai fait à Caën, douze pintes de ces eaux, j'en soumis d'abord la moitié en évaporation; à mesure que cette eau éprouvoit de la chaleur, elle se troubloit

R i r

& devenoit ochreuse , en peu de tems j'eus un précipité très-abondant. Quand je vis que l'eau restoit claire à la surface, je séparai ce précipité par le filtre ; après cette opération , je remis mon eau en évaporation, il ne se précipita plus rien d'ochreux , mais je vis se former à la surface une pellicule crystalline , que je me doutai être de la sélénite. Je continuai l'évaporation , ayant soin de faire précipiter la pellicule à mesure qu'elle se formoit , & quand je vis qu'il ne paroissoit plus rien , je décantai la liqueur & j'en obtins le dépôt, que je n'eus pas de peine à reconnoître pour de la sélénite. J'exposai de nouveau la liqueur qui restoit en évaporation , & quand je crus qu'elle étoit assez diminuée pour pouvoir en espérer une crystallisation, je la retirai du feu & la mis au refroidissement ; j'y trouvai effectivement le lendemain de belles aiguilles de sel de glauber , que je séparai du peu de liqueur qui me restoit. J'examinai cette liqueur , qui me parut vitriolique & avec un excès d'acide ; je la laissai pendant vingt-quatre heures en cet état, j'en obtins encore quelques petits crystaux de sel de glauber.

L'état onctueux & épais de cette liqueur , m'apprenoit , continue M. Monnet , que je ne devois pas attendre de crystaux de vitriol ; on peut même assez bien conjecturer , en disant que la couleur rousse d'une liqueur vitriolique est la marque qu'elle ne crystallisera pas ; au contraire on peut assurer qu'une eau vitriolique qui est verdâtre , donnera sûrement des crystaux de vitriol ; mais cette liqueur desséchée , attiroit l'humidité de l'air, & faisoit effervescence avec les alkalis , preuve qu'elle contenoit beaucoup d'acide surabondant.

Par cet exposé on voit que les eaux de Littry contiennent de la sélénite , du sel de glauber , & l'union de l'acide vitriolique avec le fer , dans l'état qu'on appelle *eau Mère* ; quant à la précipitation ochreuse qui s'étoit faite dans le commencement de l'évaporation , je devois la regarder (c'est toujours M. Monnet qui parle)

Comme l'effet de l'abandon qu'avoit fait l'acide vitriolique de la terre martiale; c'est une chose ordinaire à l'acide vitriolique, de laisser précipiter le mars qu'il contient en dissolution, lorsque le mars est dépourvu de phlogistique & réduit à l'état de chaux; cependant pour être assuré qu'il n'existoit pas dans les eaux d'autres substances salines, telles que le sel d'epsom, le sel marin, qui auroient pu rester confondus dans cet extrait vitriolique, & voulant d'ailleurs obtenir le sel de glauber pur & absolument dégagé de toute matière hétérogène; je pris les autres six pintes de ces eaux, je les exposai sur le feu & je delayai dedans de la chaux en poudre, suffisamment pour décomposer cette matière; je fis chauffer fortement ce mélange, & lorsque la décomposition fut faite, ce que je reconnus en filtrant un peu de la liqueur, & y mettant un peu de noix de galle, qui n'y occasionna aucun changement; je jetai le tout sur un filtre, & j'y passai suffisamment d'eau pour emporter tout le sel de glauber; j'eus une eau claire comme une eau de roche, je la fis évaporer & j'en obtins d'abord la sélénite, qui devoit y être en plus grande abondance que dans les autres six pintes, puisqu'il s'en étoit formé de nouvelle dans cette occasion. Ayant réduit la liqueur au point de la cristallisation & l'ayant mise au refroidissement, j'en obtins le plus beau sel de glauber & absolument pur.

Il est aisé de voir pourquoi je me fers dans cette opération de la chaux ou d'une terre absorbante, n'importe, par préférence à l'alkali fixe; la terre vitriolé qui résulteroit, en se servant de l'alkali fixe, seroit bien plus difficile à séparer du sel de glauber que ne l'est la sélénite, dont les dernières portions paroissent quelquefois fort avant que le sel de glauber puisse se cristalliser.



L O U V R E S .

LOUVRES en Paris n'est éloigné que de quelques lieues de Paris ; il se trouve dans la basse-cour du Château de cet endroit , un puits dont l'eau est plus salutaire pour la boisson , que n'ont coutume d'être la plupart des eaux de puits , c'est du moins ce qui résulte de l'analyse qu'en a faite M. Cadet , à l'invitation de M. Miffa.

Voulant constater la nature de l'eau dont il s'agit , dit M. Cadet , j'eus recours d'abord à l'aréomètre , pour en faire le parallèle avec l'eau distillée & celle de la Seine ; j'ai trouvé la pesanteur d'un pied cube dans l'ordre qui suit. Le thermomètre de M. de Réaumur se trouvant à dix degrés , un quart d'eau distillée , pesoit soixante-neuf livres , quinze onces , quatre gros , cinquante-huit grains & demi ; l'eau de la Seine , soixante-neuf livres , quinze onces , sept gros , trente-sept grains & demi , & l'eau de puits , soixante-dix livres neuf onces , un gros , quarante grains & demi ; le pied cube de cette dernière eau est donc de deux gros , trois grains plus pesant que celui de la Seine. Les différentes expériences momentanées auxquelles j'ai soumis cette eau de puits , m'ont d'abord fait connoître qu'elle étoit séléniteuse , qu'elle contenoit de la terre calcaire & un peu d'acide marin ; j'en ai eu une preuve bien sensible en mettant évaporer une pinte de cette eau dans une capsule de verre ; j'en ai obtenu dix grains de résidu salin , dont j'ai séparé six grains de terre calcaire & trois grains & demi de sélénite : quant à l'acide marin , il y étoit en trop petite quantité pour l'avoir pu retirer ; mais cet acide est assez sensible dans cette eau pour l'avoir reconnu dans toute la suite de mes expériences , j'évalue la quantité de cet acide un grain sur une pinte. Cette eau est légèrement alkaline , en raison

de la terre calcaire libre qu'elle contient; il seroit bien à desirer qu'on la rencontrât en même proportion dans toutes les eaux potables, ce seroit une qualité de plus qu'elles auroient. Quoique cette eau de puits contienne de la sélénite, comme presque toutes les eaux de cette nature, elle n'est pas moins bonne pour tous les usages intérieurs, attendu sur-tout que ce sel s'y trouve en trop petite quantité pour en diminuer la bonté; une pareille eau peut aussi être bien bonne pour tous les usages possibles, même pour le blanchissage; elle dissout le savon, ce que ne font pas les eaux de nos puits de Paris.

L O U V E R O T.

LOUVEROT est situé près de Long-le-Saulniet; en Franche-Comté; on a publié sur les eaux minérales qui s'y trouvent, un Traité qui a pour titre: *le Miracle de la Nature en la guérison de toutes sortes de maladies provenantes de qualités chaudes, tant premières que secondes, par l'usage des eaux de Louverot, près Long-le-Saulniet, en Franche-Comté, par le sieur Jean-Baptiste de Girard, de Long-le-Saulniet, Docteur en Médecine. A Besançon, chez Louis Rigioine, 1677.* L'Auteur recherche dans la première partie de son ouvrage, d'où est venue la connoissance & l'usage des eaux minérales; la seconde comprend l'analyse de ces eaux, & traite des vertus qu'elles possèdent; la troisième a pour objet, la Méthode de prendre les eaux minérales; la quatrième est intitulée: Défense contre ceux qui blâment malicieusement l'usage des eaux minérales.



L U X E U I L.

ON a publié différens Traités sur les eaux de Luxeuil, & il en reste encore plusieurs en manuscrit, outre celui de Dom Calmet, dont nous avons en quelque façon donné l'extrait dans le premier volume de ce Dictionnaire. Nous avons 1°. une *Lettre de M. Morand, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, sur la qualité des eaux de Luxeuil, en Franche-Comté, insérée dans le Journal de Verdun, du mois de Mars 1756, page 193.* 2°. Une *Dissertation sur les eaux de Luxeuil, par M. Morelle, Médecin, 1757, in-12.* 3°. Une autre *Dissertation sur les eaux thermales de Luxeuil, par Dom Timothée Gafzal, Bénédictin; à Besançon, chez Charmer, 1761, in-12.* Quant aux Manuscrits, nous en connoissons trois, le premier est intitulé: *Parallele des eaux de Plombières & de Luxeuil, par M. de Cassigny, Brigadier des Armées du Roi, Directeur Général des Fortifications du Duché & Comté de Bourgogne, & Membre de l'Académie de Besançon;* Le second Manuscrit a pour titre: *Mémoire sur les eaux de Luxeuil, par M. le Marquis de Rostaing, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Membre de l'Académie de Besançon;* l'un & l'autre de ces Manuscrits se trouvent consignés dans les registres de l'Académie de Besançon. Le troisieme est sur le point d'être imprimé, il a été rédigé par Jean-Claude Fabert, Médecin; il doit le publier sous le titre: *d'Eclaircissements sur les eaux minérales de Luxeuil.* M. Monnet vient encore de donner un article sur les eaux de Luxeuil, dans sa nouvelle hydrologie; ce Chymiste enleve à son ordinaire aux eaux de Luxeuil, une partie de leur réputation, il faut l'entendre; voici ce qu'il en dit.

« Ces eaux qui sont à quatre lieues de Bain, sont encore une autre exemple des eaux chaudes simples qui ne

présentent rien de différent des eaux ordinaires; l'alkali fixe versé dedans ne les trouble seulement pas, elles sont en tout semblables à celles de Bain. Il y a aussi à Luxeuil plusieurs sources; celle qui est la plus chaude ne fait monter le thermomètre qu'à quarante-trois degrés; tout ce qu'il y a de plus intéressant à dire sur ces eaux, c'est que les habitans de Luxeuil les ont logées magnifiquement & avec beaucoup de goût, on peut même dire que ce sont les eaux les mieux logées qu'il y ait en France, & peut-être aussi en Europe; ce Bâtiment est digne de la magnificence des Romains. Il y a plusieurs bains séparés & distingués dans des appartemens très-propres pour cela; même si on ne veut pas prendre ces eaux minérales, elles peuvent être prises au moins avec beaucoup d'agrément en bain & d'utilité pour le maintien de la santé, attendu qu'elles sont justement du degré de chaleur convenable pour cela: à côté de ces eaux on remarque une eau froide ferrugineuse, cette eau est du nombre des eaux ferrugineuses simples, elle est assez chargée de fer; mais le fer y est si peu phlogistique, qu'il s'en sépare très-prompement à la moindre chaleur ».

M A I N E.

LES eaux de Maine portent le nom d'un Village où elles sortent; ce Village est à quatre lieues de Nîmes, dans le Languedoc; on met ces eaux au nombre des remèdes rafraîchissans & sédatifs, & c'est en cette qualité qu'on les prescrit dans les affections spasmodiques; elles sont purgatives, désobstruentes & diurétiques; elles sont très-utiles dans les cas de terreur pendant la nuit (maladie assez ordinaire parmi les enfans) & de soubresauts dans les tendons. On boit ces eaux pendant la chaleur de l'été, depuis deux livres jusqu'à six, quelquefois le Mé-

decin ordonne au malade d'en faire la boisson ordinaire.

M A R C (S A I N T .)

SAINT Marc est une Chapelle près de Clermont; M. Chomel dit que de son tems on venoit de découvrir tout nouvellement ou plutôt renouveler des eaux chaudes au-dessous de cette Chapelle, avec des bains voutés qui sont entrés sous terre; il paroît, ajoute ce Médecin, que ces eaux ont été autrefois célèbres. M. Chomel en a fait l'analyse & en a bû, elles lui ont parues aigrettes & avoir le goût tout-à-fait vineux; elles rougissent la noix de galles & fermentent un peu avec les acides, ce qui prouve qu'elles participent du fer; il y a été plusieurs fois le matin, & il y a trouvé beaucoup de buveurs qui lui ont tous dit être parfaitement purgés par leur moyen. Ce Médecin les croit supérieures, prises en boisson, à toutes les eaux minérales qui sont autour de Clermont; elles sont dans le territoire des Bénédictins de Saint Allyre.

M A R N E S S E .

MARNESSE est un endroit situé à une petite lieue d'Attancourt en Champagne, où il se trouve une source d'eau minérale; cette source coule dans un bois, on la dit favonneuse, mais elle ne differe essentiellement de celle d'Attancourt, (*Voyez Attancourt*) qu'en ce qu'elle est moins ferrugineuse, & paroît un peu plus séléniteuse; elle caillibotte fortement l'eau de savon, ainsi que celle d'Attancourt; c'est donc à tort qu'on la regarde comme favonneuse, elle paroît conserver un peu plus long-tems

la faveur ferrugineuse que celle d'Attancourt. C'est M. Navier, Médecin de Châlons-sur-Marne, qui nous a communiqué cette note.

M A R S A C, près de Bourdeaux.

BERNARD Waren, Médecin Hollandois, fait mention dans sa Géographie d'une fontaine qu'il place à Marzac, village de Guienne; cette fontaine imite, à ce qu'il dit, le flux & le reflux, & croît à mesure que la Garonne croît elle-même devant Bourdeaux; M. Astruc qui rapporte ce passage, dit n'avoir aucune connoissance de ce fait, & il ne peut deviner d'où Waren peut l'avoir pris. Il paroît que ce Marzac doit s'entendre d'un Marzac sur la rivière de Lot dans le Diocèse d'Agen, à une lieue & demie de la Garonne, ou d'un autre Marzac dans le même Diocèse d'Agen aussi à une lieue & demie de la Garonne, qui sont les seuls endroits de ce nom que M. Astruc eût connu en Guienne; cependant M. Astruc ne peut s'empêcher de soupçonner que cette fontaine de Marzac, dont il est parlé dans Waren, ne soit la même que la prétendue fontaine de Bourdeaux, dont les Commentateurs de Conimbre & Bagertine parlent comme d'une fontaine à flux & reflux, mais sur laquelle le P. Gaspar Schott lui-même, tout crédule qu'il est, assura qu'il a inutilement questionné plusieurs personnes qui avoient demeuré long-tems à Bourdeaux.

MARTIN DE FENOUILLE (SAINT).

EN ROUSSILLON il y a une fontaine naturelle; connue communément sous le nom de *la Fontaine de*

Saint-Martin-de-Fenouille, on la trouve à une certaine distance du Boulon dans le fond d'un ravin qui n'est pas fort éloigné du grand chemin d'Espagne. L'eau de cette fontaine, suivant M. Carrere, Médecin à Perpignan, a un goût piquant; le mélange de l'esprit de vitriol, du suc de limon & du vinaigre distillé y excite une effervescence très-sensible; la solution d'argent faite dans l'esprit de nitre produit le même effet, fait blanchir l'eau & donne lieu à un précipité blanc. L'huile de vitriol y excite une effervescence beaucoup plus considérable & plus longue, fait prendre à l'eau une couleur jaune orangée, & y occasionne un précipité terreux, salin & abondant de la même couleur. La solution du sel de tartre n'excite aucune effervescence; mais elle lui communique une couleur laiteuse & produit un précipité blanc. La teinture de tournesol ne fait aucun changement. La poudre & la teinture de noix de galle & de Balauftes ne donnent à cette eau aucune couleur noire, purpurine ou violette, elle agit principalement par les urines, & fait rarement pousser quelques selles; les bouteilles dans lesquelles on la transporte, se cassent quelquefois en route; on les a aussi vu, dit M. Carrere, casser par l'agitation qu'on communique à l'eau minérale, quand on s'en sert pour les laver avant de les remplir; on entend un sifflement sensible, & on voit l'eau sortir avec impétuosité, & quelquefois avec sifflement, si on agite bien une bouteille à demi-pleine de cette eau minérale, dont le col soit un peu long à l'orifice étroit, & qu'on aura presque totalement bouché avec le doigt.

Soixante-une livre de cette eau ont donné par l'évaporation faite à un feu lent quatre onces deux gros & demi d'une terre blanche & d'un goût fort salé; d'où il résulte que chaque livre de cette eau en charrie environ 33 grains; ayant ensuite fait dissoudre de cette résidence dans l'eau commune, & ayant filtré & fait évaporer la dissolution, la matière saline restée après l'évaporation, ayant encore été dissoute & filtrée, M. Carrere en tira deux

deux onces vingt-cinq grains de sel séparé de la terre, enforte que chaque livre de cette eau s'est trouvée chargée d'environ 16 grains de sel & d'autant de terre; le mélange du résidu terreux salin que l'évaporation a laissé, & du sel qui en a été séparé avec différentes substances a donné les phénomènes suivans : ni l'un, ni l'autre n'ont crépité ni sauté au feu, sur lequel ils ont été jetés; le mélange de l'esprit de vitriol & de la solution d'argent faite dans l'esprit de nitre y a excité une effervescence sensible qui est encore bien plus considérable & d'une plus longue durée, lorsqu'on les mêle avec l'huile de vitriol, qui leur fait encore prendre une couleur jaune orangée; la solution de mercure sublimé, prend & leur communique cette même couleur; l'huile de tartre blanchit sans exciter aucune effervescence. La solution, soit du résidu, soit du sel, faite dans l'eau distillée & mêlée avec l'esprit de vitriol, ou avec la solution d'argent dans l'esprit de nitre, fait une effervescence considérable; l'huile de vitriol l'excite encore plus fortement & plus long-tems, lui communique une couleur jaune orangée, & fait un précipité de la même couleur. La solution du mercure ne fait que précipiter un jaune, & l'huile de tartre fait un précipité blanc; la teinture de balauste, de tournesol, de noix de galle ne fait aucun changement; les phénomènes qui résultent de toutes les expériences rapportées & de la combinaison de ces différentes substances conduisent, selon M. Carrere, à établir la véritable nature de ces eaux & à détruire les préjugés répandus sur cette matière; ce Médecin prétend que tout concourt à prouver qu'elles sont fort aérées & qu'elles sont chargées d'une terre calcaire & d'un sel alkali fossile de la nature du *natrum* des Anciens. Il entre à ce sujet dans des raisonnemens fort longs que nous ne suivrons pas ici avec l'Auteur, nous nous contenterons seulement de renvoyer sur cet objet au Traité des eaux minérales du Roussillon par le même, & de rapporter les différens cas dans lesquels ces eaux conviennent; les estomacs lents, par

Tome II.

S

refleux & chargés de matieres glaireuses trouveront un secours efficace dans la boisson de ces eaux , sur-tout s'il n'y a aucun signe d'irritation & d'érection , car l'un & l'autre pourroient augmenter par leur usage ; ces eaux sont très-bonnes pour atténuer & dissoudre les humeurs visqueuses , pour ouvrir les vaisseaux lymphatiques & les débarrasser de la lymphe épaisse qui pourroit les obstruer , pour chasser les matieres sablonneuses & graveleuses des reins & de la vessie , pour dissiper la jaunisse , pour augmenter les sécrétions & les excrétions quand elles sont interceptées, ou suspendues plutôt par la lenteur & l'épaississement des humeurs dans leurs couloirs , que par un resserrement spasmodique des conduits sécrétoires & excrétoires ; c'est la raison pour laquelle elles sont très-efficaces dans un grand nombre de fievres intermittentes, rebelles , ou qui récidivent aisément ; elles sont encore très-bonnes dans les écoulemens lymphatiques & séreux qui dépendent du relâchement des vaisseaux ; M. Carrere les a aussi souvent vu réussir dans les fleurs blanches & les gonorrhées anciennes , qui étoient entretenues par le relâchement des solides & l'épaississement des fluides , & dans les tempéramens pituiteux , gras & réplets ; mais elles sont contre-indiquées dans les maladies accompagnées de tension & d'érection dans les solides , d'ardeur & d'acreté dans les fluides , elles ne conviennent pas non plus à ceux qui ont un asthme sec & convulsif , dont la poitrine est délicate , qui sont sujets à l'hémophthie & aux tempéramens secs & maigres.

MARTRES DE VEYRE.

NOUS avons rapporté d'après MM. Duclos & Choismel l'analyse de la fontaine des *Martres de Veyre* dans notre premier Volume ; cette fontaine se trouve sur le chemin du Mont d'or à Vic-le-Comte , & n'est éloignée

que d'une demi-lieue de cette ville, elle ne coule aussi qu'à huit ou dix pas de la riviere d'Allier; les eaux en sont un peu tièdes, fort limpides, de saveur aigrette & un peu vineuse.

M A Z A M E T.

ON trouve dans les registres de l'Académie de Toulouse une analyse manuscrite qui a été faite des eaux minérales de Mazamet; M. Galet a lu cette analyse les 19 Janvier 1758 & 31 Mai 1757. Voyez la *Bibliothèque physique de la France*.

M E D I C I S.

IL y a une fontaine minérale à *Medicis*, près de Saint-Denis-lès-Blois; Paul Reneaulme, Docteur en Médecine, a publié un Traité intitulé: *La Vertu de la fontaine de Medicis, près Saint-Denys-lès-Blois; à Blois, chez Cottereau, 1618 in-8°*.

M E N I T O U E.

MENITOUÉ est situé dans la Normandie, les eaux minérales qui s'y trouvent sont en tout semblables à celles de Bourberouge. Voyez *Bourberouge, Tom. I.*

M I E R.

MIER est un petit village situé à neuf lieues de Cahors en Quercy, près des bords de la Dordogne; ce village

S ij

possède des eaux minérales qui ont une saveur âcre & une odeur de fer, elles sont tout à la fois purgatives & rafraîchissantes. On les recommande contre les obstructions du foie, de la rate, du pancréas & du mésentère, & pour nettoyer les voies urinaires; elles conviennent pour les personnes vaporeuses, hypocondriaques & hystériques; elles sont très-bonnes pour guérir les fièvres intermittentes les plus récalcitrantes, & produisent de bons effets dans les fleurs blanches; les eaux de Mier peuvent supporter le transport, mais il faut avoir soin de bien fermer les bouteilles, parce qu'elles se gâteroient promptement sans cette précaution.

M O I N.

MOIN est une fontaine minérale ainsi nommée d'un village où elle se trouve fort près de Montbrison dans le Lyonnais; l'ancienne fontaine est un puits carré qui a quatre ou cinq pieds de diamètre & un couvert soutenu par quatre piliers. L'eau en est peu abondante & ne bouillonne presque point. La nouvelle est plus près de la Ville & pousse de gros bouillons; elle est cependant presque abandonnée, parce qu'on a observé que les personnes qui en avoient bu pendant quelques jours s'en trouvoient incommodées, c'est la raison pour laquelle on s'en est tenu à l'ancienne source dont l'eau est un peu aigrette, & ne tire de la noix de galle presque aucune teinture; on l'ordonne pour rafraîchir & pour désopter, & on en tire par l'évaporation une résiduelle grisâtre, saline & nitreuse.

M O N F R I N.

C'EST un village de Languedoc, situé sur le bord du Rhône, à quatre lieues nord-est de Nîmes; il s'y

trouve des eaux minérales froides qui ont les mêmes vertus que celles du Maine. *Voy. art. MAINE.* On lit dans la Description de la France par M. Pignalion de la Force, que ces eaux contiennent un sel extrêmement subtil qui est très-propre à pénétrer & à résoudre les sels trop solides & trop adhérens ; elles ne produisent aucun mauvais effet, ni dans le sang, ni ailleurs, & pouffent par les urines, ou par les felles les sérosités trop salines qui altèrent les humeurs ; on les prend dans le tems de la canicule pendant environ quinze jours.

M O L I T Z.

LE long d'un torrent appellé *le Torrent de Riell* qu'on trouve auprès de Molitz en Constat, département du Roussillon, il y a une quantité de fontaines d'eaux thermales fort peu éloignées les unes des autres, elles sont sulfureuses, car elles ont le goût & l'odeur d'œufs couvés, elles charrient des glaires soufrées qui s'enflamment, jettent une flamme bleuâtre & répandent une odeur de soufre quand on les brûle après les avoir fait sécher ; l'argent en masse qu'on y laisse perd bientôt sa couleur & s'y noircit ; ces eaux donnent un gris brun cendré à la solution du sel de Saturne, qu'elles précipitent en brun ; elles ne donnent aucune marque d'acidité, ni d'alkalinité, dit M. Carrere, & ne reçoivent aucun changement par le mélange de la poudre de noix de galle ; leur température n'est pas fort différente, l'une fait monter l'esprit-de-vin au trente-troisième degré du thermomètre de M. de Réaumur, & sert depuis long-tems aux gens des environs pour se baigner lorsqu'ils ont la galle, ou qu'ils sont travaillés de quelque rhumatisme ou sciatique, quoiqu'ils ne puissent le faire que d'une manière très-imparfaite & fort incommode, puisqu'il n'y a jamais eu de bassin & qu'il ne s'y trouve qu'une très-mauvaise voûte prête

S iij

à couler; la chaleur de cette eau, au sortir du roc est au trente-troisième degré, & elle est au trente-unième lorsqu'elle est arrêtée au lieu où on se baigne; les autres sources élèvent l'esprit-de-vin au trentième degré; nous parlerons des vertus de ces eaux en parlant de celles du Rouffillon en général. *Voyez art. ROUSSILLON.*

M O N B A S Q.

MONBASQ est situé dans l'Élection de Bayeux; en Basse-Normandie; on y trouve des eaux ferrugineuses.

M O N N É.

ON trouve deux sources d'eaux ferrugineuses au terroir de Monné, dans le Rouffillon; l'une au lieu dit *la Loufe*, & l'autre au lieu appelé *la Mene*; cette dernière est sur-tout très-martiale.

M O N T - D' O R.

NOUS avons plusieurs Traités sur les eaux du Mont-d'Or; le premier a paru à Paris en 1606, chez Bretel, in-8°. Il avoit pour titre: *Description de la fontaine minérale (du Mont-d'Or) depuis peu découverte au territoire de Rheims, par Nicolas Abraham de la Framboisiere, Médecin du Roi.* Le second est inséré dans l'histoire de l'Académie Royale des Sciences, page 44, 1702, sous le titre d'*Observations sur les eaux du Mont-d'Or, (en Auvergne) par M. Chomel, de l'Académie des*

Sciences. Le troisieme est encore de M. Chomel, ce Médecin célèbre l'a publié à Clermont-Ferrand, chez Boudandon, en 1733, sous format in-12. & sous le titre de *Description des eaux minérales, bains & douches du Mont-d'Or & de divers lieux (de l'Auvergne) avec leur analyse, leur vertu & usage*; nous en allons rapporter ici l'extrait. Le quatrieme est consigné dans les Mémoires de l'Académie des Sciences en 1744; nous en avons donné l'extrait dans l'article du premier volume de cet ouvrage qui traite du *Mont-d'Or*.

La montagne du *Mont-d'Or*, ainsi nommée à cause de la fécondité de ses pâturages & de la bonté de ses eaux minérales (*Mons aureus gratus in aquis & fecundus in herbis*) est contigue à plusieurs autres montagnes, du haut desquelles on découvre l'Auvergne, le Limoufin, la Marche & le Forez dans l'éloignement; toutes ces montagnes forment, en se réunissant, deux grands Vallons paralleles qui s'étendent du Nord-Est au Sud-Ouest; le Vallon qui est à l'Est, a près de deux lieues de longueur, depuis l'étang de Chambon jusqu'au creu de Chaudefour, où il est fermé par une montagne des plus élevées, appelée *la Taillada*. L'autre Vallon qui est à l'Ouest, n'a au plus que trois quarts de lieu d'étendue, depuis le village de Bain jusqu'au pied de la montagne qui la termine, & qui se nomme le *Mont-d'Or* par préférence aux autres montagnes qui ont moins d'élévation; l'un & l'autre Vallon n'ont qu'un demi-quart de lieue de largeur, & beaucoup moins dans l'endroit, où devenant tout-à-fait paralleles, ils se resserrent insensiblement jusqu'à la montagne qui les borne tous au Midi; ils s'élargissent au Nord & s'éloignent l'un au Nord-Est, & l'autre au Nord-Ouest; c'est à l'entrée du dernier Vallon qu'on trouve un village bâti sur le penchant de la colline, du côté opposé au Sud-Ouest. Une montagne le défend au Nord, & la côte, au pied de laquelle il est situé, s'étend depuis le Nord-Est jusqu'au *Mont-d'Or* qui est au Sud-Ouest; une autre grande côte le couvre à l'Ouest, en-

S iv

forte que son aspect est très-borné, si ce n'est au Nord & Ouest, où le Vallon s'élargit & laisse couler plus paisiblement la dordogne, qui n'est encore dans cet endroit qu'un gros ruisseau formé par deux sources qui sortent d'un endroit assez élevé du *Mont-d'Or*, & se réunissent à cinquante pas en formant une espece d'Y; les côtes de ce Vallon sont couvertes de chênes, de hêtres & de sapins, sur-tout celles qui sont exposées au Sud-Est. La côte opposée est plus stérile, & la vue en seroit affreuse par les rochers, les terres noires & roussâtres qui s'écroulent de tems en tems & tombent dans la vallée si elle n'étoit agréablement divertie par les cascades que forment les sources qui tombent du haut de ces montagnes; celles-ci se réunissent au bout d'un vallon & forment un amphithéâtre magnifique, quoique rustique. C'est au pied de cette côte la plus découverte, qu'est situé le village appelé *Bain*, à cause des bains qui y sont bâtis; ce village en comptant les hameaux voisins & les cabannes, peut avoir quatre cens Communians; il s'y trouve trois bains; le premier se nomme *bain de César*, *petit bain* ou *bain de Saint-Jean*; Le second est le *grand bain* ou *bain de la Magdeleine*; & le troisième est celui des *Chevaux*: il étoit ruiné du tems qu'à écrit M. Chomel. Nous allons parler en particulier de chacun de ses bains, nous commencerons avec M. Chomel, par le bain de César.

Il n'est pas douteux que les Romains n'aient connus la fontaine des *eaux chaudes*, on en a une preuve dans les pierres ciselées à l'antique, qu'on remarque dans un endroit nommée *Pantheon*, du nom d'un temple que les Romains y avoient bâtis, & dans la grotte qui s'y trouve pratiquée; la source la plus considérable de ces eaux chaudes, est le *bain de César*, ainsi nommé, parce qu'on prétend qu'il a été bâti par cet Empereur. Il est au pied de la montagne de l'angle; l'eau en est chaude, elle jette trois gros bouillons qui sont occasionnés par la force de la source & non par la grande chaleur, on peut s'y bai-

gner pendant un quart d'heure, plus ou moins; cette eau s'éleve du fond d'un bassin d'une seule pierre, de deux pieds de profondeur sur deux pieds quatre pouces de largeur en œuvre, & de cinq pouces d'épaisseur; cet espace est si petit, comme on peut très-bien en juger par la description, qu'un seul homme s'y trouve fort mal à son aise.

Le *bain de César* est dans une grotte faite en partie de roche, & en partie d'une voûte de pierre de taille qui empêche que la terre ne s'éboule, la voûte a neuf pieds quatre pouces de longueur, sept pieds & demi de largeur & neuf pieds de hauteur; la porte par laquelle on y entre est exposée directement au Sud-Ouest, elle a cinq pieds & demi de haut sur deux & demi de large, elle est carrée, & au-dessus regne une corniche de huit pieds de long. La décharge des eaux de ce bain se fait par un canal de pierre, qui passant au côté droit du grand bain, reçoit l'eau qui en sort, pour se perdre ensuite dans le vallon; l'eau de cette fontaine est fort claire, presque insipide, sur-tout lorsqu'elle est refroidie, car dans la source elle a un petit goût de sel & une odeur de soufre ou de bitume, sur-tout quand les corpuscules du soufre se trouvent raréfiés par le soleil. Le thermomètre, qui dans l'eau bouillante monte au vingt-cinquième degré, monte en l'y plongeant au seizième; dans les plus grandes chaleurs elle ne passe pas le dixième; il s'éleve à la voûte de cette grotte un sel qui s'y attache, il est âcre & alkali, dit M. Chomel, parce qu'il rétablit la couleur de tournesol rougi par un acide. M. Chomel rapporte ensuite le détail de ses expériences chimiques sur les eaux de ce bain, mais nous ne les rapporterons pas ici, ayant déjà rapporté dans notre premier volume celles de M. Monnier qui sont postérieures à celles de M. Chomel. Il y avoit autrefois à main gauche à l'entrée de ce bain, un endroit par où sortoit une source extrêmement froide, on s'en servoit pour se rafraîchir la bouche quand on se tenoit dans le bain, mais cette source est presque entièrement tarie.

à trois ou quatre toises au-dessus du petit bain, on trouve deux petites fontaines aigrettes & froides, qu'on appelle *source de Sainte-Marguerite*; on en boit communément avec le vin, & on n'y reconnoît d'autres propriétés que celle de la rendre plus piquante & plus agréable.

Le second bain du *Mont-d'Or* est le grand bain, dit de la *Magdeleine*; il est situé à quatre toises au-dessous du bain de *César*, sur le penchant de la colline. Ce bain est exposé directement à l'Ouest, de figure carrée, oblongue, en forme de salle voûtée, sur laquelle on a pratiqué plusieurs chambres; cette voûte a dix-huit pieds de longueur, treize pieds sept à huit pouces de largeur, & douze à treize pieds de hauteur du ceintre de la voûte jusqu'au pavé. Il y a un grand bassin carré, oblong, séparé en deux par une seule pierre de la même élévation que les bords de ces deux bains, qui ont cinq pieds & quatre pouces de long, & quatre pieds quatre pouces de largeur sur deux de profondeur. Les deux bains sont séparés par une cloison de bois; ces deux bains occupent à peu près le quart de la salle. Un banc de pierre de taille large d'un pied, regne autour de la salle, on y marche à sec autour des bains qui sont oblongs; trois sources qui forment plusieurs bouillons, fournissent à chacun l'eau qui les remplit & dans laquelle on se baigne; elle regorge par-dessus les bords & retombe sur le pavé de la salle. Le bain du côté droit est destiné pour les hommes, & l'autre pour les femmes; celui des hommes est un peu plus chaud, on y descend par deux marches de chaque côté près la muraille; elles sont couvertes d'eau, & l'endroit le plus profond près du mur mitoyen, n'a tout au plus que trois pieds d'eau. Au-dessus du bain des femmes, assez près de la voûte, il y a une petite fenêtre en forme de soupirail, qui est à demi-bouchée & qui est au niveau & vis-à-vis du bain de *César*.

On entre dans le grand bain par deux portes, dont l'une est grande, voûtée & directement opposée à l'Ouest, elle a six pieds dix pouces de hauteur sur cinq pieds trois

pouces de largeur ; il y a onze à douze pieds de distance de cette porte au bain : l'autre qui est plus petite , perce la muraille du côté gauche , assez près du bain des femmes ; elle est exposée au Nord , elle est quarrée , haute de quatre pieds dix pouces sur deux pieds quatre pouces de largeur , on entre par cette porte en descendant du *petit bain*.

La décharge des eaux de ce bain se fait par une ouverture qui est au côté droit de la grande porte , presque dans l'angle de la salle , où elles se joignent à celles du *bain de César* , & vont se perdre ensuite dans le vallon ; l'eau de ce bain est moins limpide que celle du *bain de César* , une légère poussière qui semble flotter dedans , la fait paroître un peu louche ; sa source est à peu près la même. La liqueur du thermomètre , plongée dans cette source , a monté jusqu'au quinzième degré , aussi reste-t-on plus long-tems dans ce bain que dans celui de *César* , & les malades y demeurent ordinairement vingt minutes.

En descendant vers la dordogne , à vingt toises du *grand bain* , il y avoit autrefois un bassin presque quarré où l'on faisoit baigner les chevaux qui s'en trouvoient bien , il avoit quatre pieds neuf pouces de longueur sur dix pieds dix pouces de largeur.

Il étoit entouré d'une petite muraille haute d'un pied & demi , par dessus laquelle on descendoit sur un bord large de deux pieds qui regnoit autour de ce bassin ; plusieurs sources fournissoient l'eau qui le remplissoit , sur laquelle nageoit une pellicule bleuâtre & changeante.

C'est en cet endroit que la tradition nous apprend que les Romains avoient bâti un Temple appelé *Pantheon* , & en effet on en voit encore des vestiges & des morceaux assez entiers qui sont épars çà & là dans le vallon , on y voit quantité de bas-reliefs qui représentent des enfans & des ornemens de Sculpture ; il y a de gros morceaux de colonnes ciselées , que le tems a respectées ; il y en a un qui sert de base à une Croix élevée devant la Paroisse , un autre à côté du *nouveau bain* , qui sert de base à une autre

Croix, & une autre au milieu du *grand bain*, qui paroît de marbre, on s'asseoit autour. Il se trouve aux environs une maison, dont la voûte de la cave n'a d'autres fondemens que la base d'une des colonnes de ce Temple, on y voit des tombeaux tout d'une pierre qui étoient dans l'intérieur du Temple, & il n'est pas douteux que si on creufoit dans cet endroit, on y trouveroit bien des antiques; principalement des médailles d'or, d'argent & de cuivre, comme effectivement on en a trouvé quantité dans les fondemens du bâtiment que M. le Blanc, alors Intendant de la Province, avoit commencé pour y mettre des bains; c'est au coin de ce bâtiment que se trouve une source appelée *la source de la Magdeleine*, dont on boit ordinairement; l'eau de cette source passe plus par les urines que par les selles, elle a à peu près la même qualité que celle du *bain de la Magdeleine*. On les aiguise souvent avec le sel de *saignette*, d'*epsom* ou autre *polychreste*; quand on se trouve altéré & resserré, on en boit quelques jours, & on recommence à se baigner. Toutes ces eaux sont peu éloignées les unes des autres, il y a une infinité d'autres sources minérales toutes différentes, telles que *la Bourboule*, qui est plus chaude que celle du *Mont-d'Or*, & dont le sel participe du sel marin; elle coule au pied du Château de Murat, à une lieue du *Mont-d'Or*; l'eau en est claire & salée, comme l'a remarqué M. Ducloux. Voyez art. *Bourboule*, tome I. Elle a une odeur de soufre & de bitume très-sensible, la poudre de noix de galles la rend d'un brun rougeâtre, mais elle conserve cependant toujours sa limpidité; le sublimé éclaircit ce mélange, & la rend citronnée avec une légère pellicule sur la surface; l'eau de *la Bourboule* ne précipite point le sublimé, elle modère la noirceur du mélange de la noix de galles & du vitriol, & la rend couleur de lie de vin foncé; elle change la solution de couperose en gris de lin, elle verdit le syrop violat d'un verd foncé & blanchit la solution de saturne d'un blanc sale & épais.

Avec les esprits de sel & de vitriol, après quelque petite effervescence, elle prend la couleur d'un vin clair; l'esprit de sel ammoniac la rend un peu jaunâtre sans la troubler, & son odeur est moins pénétrante qu'avec les autres eaux chaudes. Dans l'évaporation l'eau devient noire, d'une odeur désagréable, bitumineuse avec une pellicule noirâtre & une résiduelle considérable qui se desseche en petits cercles d'un gris brun & d'un goût salé & piquant; c'est dommage, dit M. Chomet, que la source de la Bourboule soit négligée, puisqu'on a vu des paralytiques qui n'avoient reçu que peu de soulagement aux bains du Mont-d'Or, guérir parfaitement à celui de la Bourboule. Nous ne parlerons pas ici de la fontaine de Saint-Nitairé qui se trouve sur la route de Clermont au Mont-d'Or, nous en ferons mention dans un article séparé, de même que de celles de Saint-Pierre, du Vernet, Sainte-Marguerite; quant à celles du Chanonat, de Belle, de Jaude, du Champ des Pauvres & de Beaurepaire près de Clermont, comme nous n'en avons parlé que très-superficiellement, nous en dirons encore un mot ici.

La source dite *du Chanonat* est à une demi-lieue de cet endroit sur le chemin du Mont-d'Or, elle coule sur le penchant d'une colline exposée au midi; elle rougit la pierre d'où elle sort, & la terre où elle passe, cette eau est aigrette & vineuse, elle ne fait aucune impression sur le papier bleu, & ne rétablit pas sa couleur rougie par un acide; l'eau de chaux l'a blanchi foiblement & pendant quelques minutes, après lesquelles elle devient limpide; la solution du sublimé n'y fait aucun changement, elle rougit très-peu l'infusion de la noix de galle, elle blanchit la solution du sel de saturne; elle verdit un peu le sirop violat, & ne fait presque rien avec la solution de couperose & celle d'alun; elle ne fermente point avec les esprits acides, mais avec celui de sel ammoniac elle devient louche & blanchâtre avec quelque grumeaux jaunâtres suspendus dans la liqueur.

La fontaine de Belle est à deux portées de mousquet de

cette ville sur le chemin qui conduit à Notre-Dame de Vassivière au pied du Mont-d'Or, vis-à-vis une petite chapelle & assez près d'un ruisseau; la source n'en est pas considérable, elle se trouve même souvent altérée par l'eau de ce ruisseau, lorsqu'il arrive des inondations: cette eau paroît froide, aigrette & piquante, elle rougit le bassin de pierre qui la tient, & on remarque sur sa surface une pellicule bleuâtre; elle devient rouge brun avec la poudre de noix de galle; elle ne change point la couleur de tournesol, elle ne rétablit point le papier bleu rougi par un acide; elle jaunit la solution de couperose, & après quelques heures il se fait un précipité rougeâtre; elle blanchit avec l'eau de chaux la solution du sublimé, ajoutée à ce mélange elle la rend un peu trouble, & peu après il se fait un précipité qui ne change point cette eau de couleur, elle verdit avec le syrop violat, elle ne fermente presque point avec les esprits acides, ni avec celui de sel ammoniac.

Les expériences que M. Chomel a faites sur les eaux de Jaude, du champ des Pauvres & celles de Beaurepaire, ont fournis les mêmes résultats, c'est pour cette raison que nous ne les rapporterons pas séparément. La solution du sublimé & l'eau de chaux, versées séparément sur l'eau, la blanchissent également; la poudre de noix de galle lui fait perdre la limpidité & la rend d'un rouge brun; cependant cette eau, versée sur le mélange de noix de galle & de vitriol, diminue la noirceur & la rend couleur de lie de vin foncé, elle verdit le syrop violat, elle devient pâle & un peu trouble avec la solution de couperose; avec celle d'alun, il se fait une ébullition assez sensible; elle blanchit comme du lait la solution du sel de saturne, & fait un précipité considérable; elle fermente assez long-tems avec les esprits acides; avec celui du sel ammoniac il se forme des nuages blanchâtres, la liqueur devient trouble, il s'en élève une petite fumée, dont l'odeur est aromatique & moins pénétrante que celle de l'esprit ammoniac. La résidence de douze livres de cette eau pèse deux gros & quinze grains.

Une fontaine qui n'est pas bien éloignée du Mont-d'Or & qui est distante seulement d'une demi-lieue de Clermont sur le chemin de Montferrand, est celle qu'on appelle *la bitumineuse*, elle est froide, se tarit en été, & est remplacée pendant les grandes chaleurs par une matière noire, bitumineuse & très-puante, assez semblable à de la poix; M. Chomel en a envoyé un pot autrefois pesant vingt livres à feu M. Tournefort; ce sçavant en a tiré par la distillation une huile semblable à celle du pétrole.

Après avoir parlé des différentes sources qui avoisinent celles du Mont-d'Or, nous allons rapporter quelques observations-pratiques sur les bons effets que ces dernières ont produit en différens tems.

Première observation. Madame d'Estrées, fille de M. le Maréchal d'Estrées, & Religieuse de l'Assomption de Paris, âgée de trente à trente-cinq ans, étoit affligée de douleurs aiguës dans les reins & dans toute la capacité de l'abdomen avec enflure considérable & presqu'universelle, causée par la suppression de ses règles; après avoir tenté inutilement plusieurs remèdes; un Médecin étranger promit de la guérir, il y réussit si peu qu'elle devint paralytique; le moindre bruit, la moindre application d'esprit la faisoit tomber en défaillance; elle perdit presqu'enfin l'usage de tous les sens, ayant de plus un crachement de sang qui dura très-long-tems; les accidens firent juger que le mercure entroit dans la composition des remèdes de l'étranger, & que ce minéral avoit fait dans cette Dame à peu près le même effet qu'il fait sur ceux qui travaillent aux mines. On lui conseilla les eaux de Vichy, elle s'y trouva merveilleusement soulagée des coliques violentes qu'elle souffroit, & son enflure diminua considérablement; elle voida par des selles une matière pierreuse & très-dure, mais le mouvement ne revenoit pas: elle se fit porter ensuite aux bains du Mont-d'Or où elle reçut une si prompte guérison, qu'étant bien préparée par les eaux de Vichy, elle marcha, après le quatrième bain,

toute seule avec une canne, & le huitieme jour elle se promena dans les prairies & alla à la Messe; elle se fit donner la douche qui avança beaucoup le succès de ces remedes; sa tête s'y fortifia, enforte qu'elle entendoit sans peine & pouvoit s'appliquer un peu; elle ne recouvra l'appétit qu'elle avoit perdu depuis plus de deux ans que peu après dans une terre où elle alla passer l'automne; elle y acheva de défensler; l'année suivante (1697) elle revint au Mont-d'Or; les bains qu'elle y prit, acheverent de lui fortifier les jambes, de façon qu'elle marchoit parfaitement bien; elle revint à Paris, où elle n'a eu d'autres incommodités que de légers néphrétiques qui lui prenoient de tems en tems, & dont néanmoins elle a été guérie.

Seconde observation. Madame Panay, Religieuse de la Visitation de Riom, fut si maltraitée de la petite Vérole, qu'elle en demeura estropiée, sans pouvoir marcher absolument: les bains du Mont-d'Or la guérèrent si parfaitement, qu'elle n'a ressenti aucune foiblesse dans les jambes depuis qu'elle les a pris.

Troisième observation. Le Frere Côme, Apothicaire des Recollets à Montferrand, après s'être fort échauffé, se refroidit trop promptement, il fut attaqué peu après d'un rhumatisme sur les reins, qui lui fit souffrir pendant sept mois des douleurs très-aigues, une sciatique survint ensuite qui l'obligea de garder le lit pendant quatre mois; après avoir employé les remedes prescrits par les Auteurs, il vint aux bains du Mont d'Or en 1699; il en prit quatre dans celui de César, & quinze dans le grand bain, après lesquels il se trouva soulagé, il y retourna l'année suivante pour s'assurer une santé parfaite, & il obtint une guérison complete.

Quatrième observation. Une fille, âgée de seize ans, s'étant couchée sur une pierre au bord d'une riviere où elle s'étoit baignée, tomba trois jours après en apoplexie; elle en revint, mais il lui resta une paralysie sur la moitié du corps avec une difficulté de parler, elle demeura trois
ans

ans en cet état, après lesquels elle vint au Mont-dor; elle prit d'abord cinq bains dans le grand bain, ensuite autant dans le petit; elle se trouva plus mal dans l'usage de ces bains, mais deux mois après elle fut très-soulagée.

Cinquieme observation. M. Mornac, Lieutenant des Chirurgiens dans le Duché de Ventadour & Chirurgien à Uffel, a assuré à M. Chomel que plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe qui avoient la vérole & l'avoient communiqué à leurs enfans, en avoient eux & leurs enfans été entierement guéris, après qu'il leur eut fait prendre trois ou quatre fois les pillules mercurielles avec le régime ordinaire, & les avoir fait baigner au Mont-d'Or dans les grands bains pendant neuf jours soir & matin.

Sixieme observation. M. le Marquis de Plancy ne pouvoit se soutenir; ses jambes desséchées sembloient ne recevoir aucune nourriture, & ne faisoient pas plus de fonctions que si elles eussent été mortes; à la fin de ses bains il alloit à l'Eglise à pied, & ses jambes commençoient à prendre de la nourriture.

Septieme observation. M. de la Neufville, gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, affligé d'un retrécissement de nerf à la cuisse qui le faisoit boiter, y a recouvré la guérison après quatre ou cinq bains.

Huitieme observation. Madame d'Adhouhat de Merlat d'Ozers, Religieuse de Saint-Dominique de la Ville de Mauriac Haute-Auvergne, âgée de vingt-six ans, ayant souffert l'opération d'une loupe qu'on lui extirpa dessus le pied; ressentoit de grandes douleurs, elle ne pouvoit marcher ni souffrir qu'on touchât dans cet endroit, elle fut cependant parfaitement guérie en six semaines au Mont-d'Or.

M O N T M O R O T.

MONTMOROT est situé dans la Franche-Comté; il se trouve dans cet endroit des sources d'eaux salées;
Tome II. T

M. Rossigneux, Apothicaire à Dôle, a publié en 1756, sous format *in-4°*. un Traité de 26 pages sur ces eaux, de même que sur celles de salines, il est intitulé : *Analyse des Fontaines salées de Montmorot & de Salins; à Dôle, chez Tonnet.*

M O U S S O N.

MOUSSON est une montagne située en Lorraine; il s'y trouve une fontaine minérale dont nous avons parlé dans le premier volume de cet Ouvrage à l'article *Fontaine à-Mousson*. Voyez cet article.

N A N C Y.

DANS le premier volume de ce Dictionnaire, à l'article *Nancy*, nous avons rapporté le Mémoire en forme de dissertation de M. Bagard, Médecin de cette ville, sur les eaux de la fontaine minérale de *Saint-Thibault*; nous avons pareillement indiqué les propriétés médicinales de ces eaux, tant d'après ce Médecin que d'après M. Marquet, ancien Doyen du Collège Royal des Médecins de la Capitale de la Lorraine. Voici ce qu'en dit ce dernier dans une de ses observations insérée dans *la Clef du Cabinet du Luxembourg*, 1758, au sujet de l'hydropisie & de l'apoplexie.

Observation. L'hydropisie en général est une maladie facile à connoître & très-difficile à guérir; celle que nous appellons hydropisie de poitrine ne se connoît que lorsqu'elle est devenue, pour ainsi dire, incurable. Ceux qui en sont menacés, se ressentent long-tems auparavant de tumeurs œdémateuses des pieds & des jambes, qui s'ensensent sous les soirs & se désensent le matin. Je me suis

trouvé dans cet état pendant plusieurs années, dit M. Marquet, je me contentois de prendre pour lors de tems en tems un gros de poudre hydragogue dans un bouillon; ce remede me purgeoit passablement & détournoit l'œdème pendant quelques jours, mais cela n'empêchoit pas que l'enflure n'augmentât insensiblement jusqu'à ce qu'enfin ces poudres purgatives ne firent plus d'effet, & que les pieds & les jambes ne restassent œdémateux, non-seulement tous les soirs, mais aussi tous les matins. Je changeai trois ou quatre fois de batterie, en prenant tantôt la poudre hydragogue, quelquefois la cornachine, & souvent la scammonée d'alep; cette dernière à la dose de douze ou quinze grains. Insensiblement l'enflure des pieds & des jambes s'augmentoît de plus avec l'âge, jusqu'à ce qu'étant parvenu dans ma soixante-douzième année, je remarquai que dans une nuit mon pouls étoit devenu inégal, vermiculaire, convulsif & intermittent, ce qui arriva vers le douzième ou quinzième jour du mois de Décembre, & en même tems j'avois le pannicule graisseux de l'abdomen & des reins, beaucoup plus gras qu'à l'ordinaire; mais cette graisse me devenoit suspecte, & je ne pouvois en tirer qu'un mauvais prognostic. J'avois une pesanteur de tout le corps & une si grande envie de dormir, que je ne pouvois m'en dispenser, même pendant les repas & à table; mon pouls devint alors si convulsif, & ma respiration si étouffante, que je craignois de mourir de suffocation cette nuit & pendant les suivantes, que mon pouls restoit dans la même situation; bien plus, les choses alloient toujours de mal en pis; je ressentois des douleurs & des picotemens semblables à des lardoires qui me traversoient le cœur, ils m'occasionnoient en même-tems des étouffemens qui me faisoient suffoquer, de sorte qu'il me sembloit que l'air de l'inspiration ne pénéroit pas jusques dans les poumons, ce qui ne pouvoit provenir, ajoute M. Marquet, que de la lymphe, du sang, des stases & des embarras qui s'étoient faits dans les veines & les artères du cœur & dans les poumons; dès ce moment je

T ij

ne doutai nullement d'une hydropisie de poitrine parvenue à son dernier période, d'aurant plus que mes urines étoient troubles, épaisses, en petite quantité & sans aucun dépôt; le tout joint à la fièvre lente, dénotoit une mort certaine. J'attribuai la cause de ce changement à la boisson du vin, qui rarefioit le sang & causoit les palpitations. Sur ce principe je ne balançai pas un instant à quitter entièrement l'usage du vin & de toutes sortes de liqueurs, en me restreignant de prendre pour boisson ordinaire, d'une eau ferrugineuse d'une certaine fontaine appelée de *Saint-Thibault*; c'est une eau minérale qui est apéritive & rafraîchissante, en raison des parties martiales dont elle est empreinte. Je continuai pendant plus de deux mois d'en faire usage & d'en prendre une demi-pinte à chaque repas pour toute boisson; mes urines commencerent pour lors à se décharger, mais d'un dépôt, qui s'y trouvoit en si grande quantité, que dans deux verres d'urine il y avoit au moins la moitié d'un sédiment rouge briqueté, tenace & extrêmement épais; mais dans ces circonstances, ce qui me consolait le plus, c'est que ce dépôt, qui étoit en si grande abondance dès le commencement, diminueoit de jour en jour, jusqu'à ce que cinq ou six semaines après, les urines devinrent naturelles; il en survint enfin un autre accident qui n'étoit pas moins dangereux que le premier, le voici.

Je me trouvai depuis long-tems tourmenté, continue M. Marquet, pendant mon premier sommeil de vapeurs nocturnes, qui m'éveilloient en sursaut & qui me faisoient perdre la mémoire; j'avois d'aurant plus à craindre les suites de ces accidens, que j'avois vu mourir mon pere d'apoplexie à l'âge de soixante-quatre ans, & mon grand-pere à l'âge de soixante. Me trouvant pour le présent (1758) dans ma soixante & douzieme, j'eus d'aurant plus à craindre l'apoplexie héréditaire, que ma mémoire s'affoiblissoit de jour en jour, jusqu'à ce qu'enfin au commencement du mois de Février, pendant mon premier sommeil, je m'éveillai tout-à-coup en sursaut, ayant la

Bouche tournée, sans pouvoir remuer ni mon col ni ma tête, ce qui ne dura qu'environ l'espace de cinq ou six minutes; je m'agitai ensuite du mieux que je pus, je ressentis à l'instant une douleur & une pesanteur de tête très-aggravantes : dans l'instant même je ne doutai nullement d'une attaque d'apoplexie héréditaire, & je songeai déjà à mes ancêtres, qui sont morts d'une pareille maladie; mais ce qui augmenta ma crainte, ce fut une tache rouge & livide de la largeur de l'angle, que l'on me fit observer le lendemain sur l'angle de la paupière inférieure de l'œil droit, avec le visage pâle & plombé, les yeux concaves, & le cercle qui faisoit le bourlet autour de la paupière inférieure; je remarquai aussi que mon œil droit étoit plus louche & plus affecté que celui du côté gauche, & que j'avois la face hideuse au point qu'elle me faisoit peur à moi-même. Ces circonstances me mettoient dans une grande perplexité; deux maladies compliquées, mortelles & héréditaires, à mon âge de soixante-douze ans, ne me donnoient plus d'espérance; cependant je délibérai moi seul sur mon état, étant bien convaincu qu'il s'étoit fait un coup de soleil & un dépôt sur le cerveau; j'inférerai delà que l'on ne pouvoit faire détacher ce dépôt que par la résolution, à l'effet de quoi je pris de l'ellébore blanc en poudre, & je m'en servis trois ou quatre fois le jour en guise de tabac; ce remède fit des merveilles, il me secoua si bien la tête par les éternuemens réitérés, qu'en moins de quinze jours ou de trois semaines, il fit résoudre le dépôt de sang & de sérosité qui s'étoit fait sur le cerveau. La tache noire & livide qui étoit sur la paupière au grand angle de l'œil, se dissipa. Il faut remarquer que lorsque je fis au commencement usage de l'ellébore, il sortoit par l'os cribléux (Théorie des anciens) des colles si visqueuses & si épaisses, qu'elles ne pouvoient se détacher, & que j'étois obligé de les racler du fond du palais avec une cuillier, & à mesure que je continuai l'usage de l'ellébore, ces mêmes colles devenoient de jour en jour plus liquides, moins gluantes, & dimi-

T iij

nuoient la grande douleur & pesanteur de tête, ce qui me donna pour lors quelqu'espérance de guérison.

Il y a environ vingt-ans, c'est toujours M. Marquet qui s'exprime de la sorte, que je fus invité de me transporter au village de Millery, pour y soigner la femme du nommé Nicolas Pierron, Laboureur; elle étoit attaquée d'une hydropisie de poitrine, & il lui survint en même-tems, comme à moi, une tache rouge & livide sur la paupière inférieure du grand angle de l'œil, ce que l'on appelle mal-à-propos *un coup de soleil*; n'ayant pas pour lors fait attention ni à l'ellébore ni à l'eau ferrugineuse, quoiqu'il y en ait une très-belle fontaine entre Millery & Autteville, sur le bord de la Moselle. Je passai ce remède sous silence, & je me contentai de porter un pronostic funeste à la malade, & en effet elle mourut d'apoplexie deux ou trois jours après.

Ces deux exemples sont des avertissemens que je donne, c'est par où finit le Docteur Marquet, à ceux qui se trouvent dans le même cas, soit d'apoplexie, soit d'hydropisie de poitrine; je les exhorte à mettre en usage les mêmes remèdes & le même régime de vivre, puisqu'ils ont guéris un vieillard âgé de soixante-douze ans, tant d'hydropisie de poitrine que d'apoplexie héréditaire ».

Nous observerons ici au sujet de cette dissertation, que c'est le dernier morceau sorti de la plume de M. Marquet. Ce Médecin, quoiqu'il ait assuré être guéri par les eaux de *Saint-Thibaut*, est cependant mort l'année suivante d'une espèce de léthargie, maladie qui approche beaucoup de l'apoplexie; le seul bien qu'a produit le Mémoire du Docteur Marquet, c'est d'avoir mis en vogue les eaux de *Saint-Thibaut*, & en effet depuis ce tems tout le monde s'est empressé d'en faire usage, & plusieurs personnes s'en sont très-bien trouvées dans plusieurs maladies chroniques, comme dans les obstructions, les pâles couleurs, les défauts de digestion, l'effervescence de la bile, dans la jaunisse, les difficultés d'uriner, les suppressions menstruelles, la galle & les démangeaisons de la peau.

Outre la fontaine minérale de *Saint-Thibault*, on trouve encore plusieurs autres sources ferrugineuses à Nancy. M. Lafize, Maître en Chirurgie de cette ville, a soutenu en 1770, dans les Ecoles de Médecine, une thèse qui a pour objet l'air & les eaux de Nancy; il y est fait mention d'une eau minérale ferrugineuse & saline, qu'il dit se trouver dans un puits, dans l'extérieur de la maison de M. Leclere, Avocat à la Cour Souveraine; nous rapporterons cette thèse parmi les pièces justificatives de cet ouvrage. On m'a aussi écrit de Nancy, qu'il y avoit un puits hors de la porte Saint-George, à quelques pas de cette ville, appartenant le jardin de M. Ottenin, Avocat au Parlement, qui contenoit une eau fortement martiale. Il a aussi paru à Nancy plusieurs petites brochures au sujet d'une nouvelle eau minérale, qu'on dit avoir été découverte en 1771, à Nancy; la première de ces brochures est de 21 pages in-8°. & est intitulée: *Analyse d'une eau minérale nouvellement découverte à Nancy, chez Hener*; cette brochure est dédiée à Messieurs du Collège Royal de Médecine de Nancy, par M. Mandel, Maître Apothicair en pharmacie.

La seconde a pour titre: *Observations sur l'analyse d'une eau minérale nouvellement découverte dans la ville de Nancy, adressées à l'Auteur par Pierre-François Nicolas, Maître Apothicair en la même ville à Nancy, in-8°. chez Lamort, Imprimeur.*

La troisième est une réponse à la seconde, sous le titre de *Réponse aux Observations sur l'analyse d'une eau nouvellement découverte dans la ville de Nancy, adressée à l'Auteur par François Mandel, Maître-ès-Arts & en Pharmacie, Gradué en Médecine à Nancy, chez Hener, 1772.*

La quatrième & dernière brochure que nous connoissons sur les eaux dont il s'agit, est une *Réplique à la Réponse aux Observations sur l'analyse d'une eau nouvellement découverte dans la ville de Nancy, par Pierre-François Nicolas, Maître Apothicair en la même ville*

T IV

à Nancy, chez Lamort. Parmi ces brochures, les unes tentent à prouver que l'eau du puits dont il s'agit, est minérale & ferrugineuse, & les autres qu'il n'en est rien; cependant pour ne rien laisser à désirer à nos Lecteurs, nous allons rapporter ici l'analyse que le sieur Mandel a fait de cette eau, mais nous n'en garantissons pas l'exactitude, puisqu'après bien des démêlés de part & d'autre, on a reconnu que l'eau de ce prétendu puits ne tiroit la qualité qu'on lui attribuoit que des commodités voisines qui y filtroient, du moins c'est ce que nous avons appris des différens Correspondans que nous avons à Nancy.

La source de la nouvelle eau minérale découverte à Nancy, dit M. Mandel, s'ouvre dans un puits creusé dans la cave du sieur Isabé, Marchand, place Saint-Sébastien. Cette source fournit continuellement & avec tant d'abondance, qu'il a fallu nécessairement pratiquer un conduit qui décharge dans le canal de la ville la surabondance de ces eaux, ce qui fait qu'elles sont toujours renouvelées; cette eau est couverte d'une quantité considérable d'une terre formant à la surface une espèce d'écume. On la reconnoît facilement pour une terre martiale, on peut même en recueillir une très-grande quantité; en remuant l'eau cette terre se précipite, l'eau est claire en sortant du puits; elle a une odeur sulfureuse, semblable à celle des eaux dans lesquelles on a fait dissoudre du foie de soufre; quant au goût, elle a celui ordinaire aux eaux martiales, un goût astringent. Voulant déterminer son poids spécifique, je me suis servi, dit M. Mandel, de l'aréomètre, & j'ai remarqué que cette eau étoit un peu plus pesante que celle de la fontaine *Saint-Thibault*, & de même poids que l'eau de la fontaine *du Pont-Mouja*, qui est beaucoup plus légère que nos eaux de puits.

J'ai mis dans un vase une livre de cette eau, je l'ai exposé à l'air pendant l'espace de six heures; elle s'est troublée, & au bout de vingt-quatre heures, elle a laissé déposer une terre rouge de la pesanteur de douze grains

que l'on reconnoît facilement pour une ochre; l'eau restoit encore trouble après la précipitation.

Cette expérience faisant craindre que cette eau ne fut transportée, j'en ai rempli à la source trois bouteilles, que j'ai bouchées exactement, l'eau est resté claire, & il ne s'y est fait aucun précipité pendant l'espace de quinze jours.

Toutes ces premières indications m'ont engagé à soumettre cette eau aux expériences de la Chymie, comme un moyen bien plus sûr que nos sens, pour reconnoître les substances qui leur donnoient les qualités & les changemens que j'y appercevois.

Notre Auteur a fait vingt-une expériences chymiques, lesquelles tendent à constater que cette eau est ferrugineuse & sulfureuse; nous n'en rapporterons ici que quelques-unes. Si on jette dans cette eau de la décoction de noix de galle, elle se noircit dans l'instant, c'est le signe caractéristique d'une eau martiale; l'on donne ce nom, dit M. Mandel, aux eaux dans lesquelles le principe excédant est le fer. Cette expérience ayant prouvé à ce jeune Chymiste, l'existence du fer dans l'eau qu'il examina, il soumit cette eau à d'autres expériences, pour savoir si le fer y étoit sous la forme du vitriol, ou bien seulement suspendu; il jeta en conséquence en quatre onces d'eau sortant de la source, un gros d'huile de tartre par défaut; le précipité étoit moins abondant que dans une même quantité d'eau sans addition, & il étoit produit par la décomposition d'un peu de sélénite que l'eau contient, comme M. Mandel dit avoir pu s'en assurer par la terre précipitée, cela prouve que le fer n'est nullement dissout par les acides, car s'il étoit dissout, le précipité au lieu d'être en moindre quantité, seroit beaucoup plus abondant, puisqu'il est prouvé par les règles des affinités chymiques, que les acides ont plus d'affinités avec les alkalis, qu'ils n'en ont avec le fer: conséquemment toutes les fois que l'on ajoute un alkali dans une dissolution de vitriol, il se fait une décomposition du vitriol & une ré-

cipitation du fer , ce qui ne s'opere pas dans cette eau.

L'union de l'alkali fixe avec cette eau , empêche la précipitation naturelle de la terre ferrugineuse , parce qu'il forme avec le soufre qui y est contenu , un *hepar sulphuris* , qui devient un dissolvant pour cet ochre ; la preuve se fait par la clarification des eaux. Nous passons ici sous silence les autres expériences , nous nous contenterons seulement de rapporter les corollaires qu'en déduit notre Auteur & qui se trouvent au nombre de neuf ; 1°. qu'il existe du fer dans ces eaux ; 2°. que le fer ne s'y trouve pas dissout par un acide ; 3°. que le fer s'y trouve suspendu par la grande division de ses parties , & dissout par le moyen d'un air ; 4°. que ces eaux ne contiennent ni acide , ni alkali ; 5°. qu'il n'y a point de sel marin ; 6°. que cette eau ne contient point d'acide vitriolique ; 7°. qu'elle ne contient point de substance saline ; 8°. qu'elle ne renferme plus de cuivre ; 9°. enfin qu'il en résulte que ces eaux ont un caractère sulfureux. Ces eaux sont donc , & c'est par où finit M. Mandel , ferrugineuses & sulfureuses ; elles ne contiennent aucune substance nuisible , elles peuvent donc être dans la Médecine de très-grand usage , la théorie l'indique assez , la pratique le déterminera un jour plus sûrement.

La ville de Nancy est donc très-féconde en eaux minérales ferrugineuses , ainsi que toute la Lorraine. Voyez notre *Vallerius Lotharingia*. Combien de remèdes s'offrent journellement à nos yeux ? C'est à nous à en profiter & à les mettre en usage contre tant d'infirmités qui n'attaquent que trop notre individu.

N A V O Z.

LA fontaine de Navoz est située dans le Dauphiné ; mais ses qualités sont si minces , que nous pensons qu'il est inutile d'en parler ici.

N E R I.

DANS le premier volume nous avons rapportés tout ce que M. Michel a observé sur les eaux de Neri ; il est encore fait mention de ces eaux dans quelques traités. M. le Comte de Caylus en parle dans son Recueil d'antiquités, tome 4, page 370, sous le titre suivant : *Etat des bains de Nery en Bourbonnois, en 1762.* L'ouvrage intitulé : *Ier gergobinum authore Matthæo Buvat de La Sabliere, Biturigibus 1756, in-12.* est encore principalement destiné à ces eaux. On y chante en vers latins un voyage qu'on y a fait, l'histoire de la maladie du Poëte, les incommodités qu'il éprouva dans la route, & enfin la description & l'éloge des bains y sont détaillés tout au long.

N I D E R B R O N N.

NOUS ne rappellons ici Niderbronn que pour donner une notice sur les Traités qui ont parus sur ses eaux minérales. Le premier de ces Traités a pour titre : *Description abrégée des bains de Niderbronn, par Bonaventure Beyhing, à Strasbourg, in-8°. 1622* ; cet ouvrage est en idiome Allemand. Le second est intitulé : *Especce & propriétés des Bains de Niderbronn, par Salomon Reysc* ; il est aussi en idiome Allemand, sous format in-8°. & a été imprimé à Strasbourg. L'Auteur de la Bibliothèque physique prétend que Salomon Reysc a assez bien rempli son objet. Nous ne parlons pas ici de la thèse de Jean-Louis Leichsvening, imprimé à Strasbourg en 1753, ni de celle de M. Guérin, de *aquis medicis*, nous en avons fait mention dans notre premier volume.

N I T A I R E (S A I N T).

NOUS avons déjà parlé dans notre premier volume de la fontaine *Saint-Nitairé*; mais comme M. Chomel, Intendant des eaux minérales de Vichi, nous a laissé quelques observations au sujet de cette fontaine, nous allons les rapporter ici pour mieux les faire connoître à nos Lecteurs.

Saint-Nitairé ou *Saint-Nestaire* est un Bourg qu'on rencontre sur le chemin qui conduit de Clermont au Mont-d'Or en Auvergne, environ vers la moitié de ce chemin sur la gauche; c'est à un quart de lieue de ce Bourg que se trouve la source en question, à dix ou douze pas d'un ruisseau. Cette source passe pour minérale dans le pays, elle se prend même avec succès contre les fièvres intermittentes; l'eau en est assez limpide, & la chaleur en est médiocre; elle est d'une saveur d'abord un peu aigre, ensuite douceâtre, mais l'impression qu'elle laisse sur la langue, se dissipe aisément. A quatre pas de cette source on a construit un bassin d'une forme carrée & de la largeur de cinq ou six pas, & quoique l'eau qui s'y rassemble se trouve découverte, elle n'en est cependant pas plus froide pour cela. On remarque sur cette eau une pellicule très-mince, qui forme une espèce de crème terreuse & insipide; depuis le bassin jusqu'au ruisseau, l'endroit par où se décharge la fontaine, est pareillement couverte de cette crème pierreuse en forme de croûte blanche, au-dessous de laquelle se trouve une terre roussâtre. Il est à observer que cette croûte ne se dissout point dans l'eau bouillante, il ne s'en sépare seulement qu'une petite portion de croûte saline. M. Chomel ajoute que la terre des environs de cette source est couverte d'une petite plante qu'on trouve, selon J. Bauhin, aux bords de la mer d'Irlande & dans les marais salés.

L'eau fortant de la source ne fait aucune impression sur le papier bleu, & lorsqu'on l'a rougit par un acide, il reprend la couleur bleue étant trempé dans cette eau; elle ne verdit point le syrop violat, elle blanchit sur le champ avec l'eau de chaux, & le précipité qui suit est assez considérable, mais sans odeur urineuse, elle trouble l'infusion de noix de galle & la rend d'un blanc sale. De quatre livres d'eau, M. Chomel a tiré près d'un gros de résidencence, dont les trois quarts étoient une matiere terreuse & plâtreuse. La solution de la partie saline a fermenté légèrement avec les esprits acides; elle fait avec l'eau de chaux, la noix de galle & le tournesol, à peu près les mêmes effets que l'eau fortant de la source.

La partie terreuse de la résidencence jetée sur la pelle chaude dans un lieu obscur, n'a donné aucun indice de soufre, mais elle est devenue rougeâtre après quelques tems; on peut conjecturer, ajoute M. Chomel, par les essais rapportés, que le sel de cette eau participe du sel marin & du nitre, mais que ce sel est enveloppé d'une portion considérable de matiere pierreuse qui forme le glaci, qui couvre la surface de l'eau du bassin & la terre des environs.

N O S S A.

NOSSA est situé dans le Roussillon, il n'est éloigné de Vinça en Conflant, que d'environ une demi-lieue de chemin; il se trouve dans cet endroit une eau thermale qui coule constamment & abondamment de la fente d'un rocher, son odeur sulfureuse lui a fait donner dans le pays, le nom d'eau de soufre, celui de *Coume dels Banyes*, qui a toujours servi à désigner en langage du pays, le lieu où elle se trouve, & l'usage où étoient les pauvres gens des environs de s'y baigner pour se délivrer de la galle, ne laissent pas lieu de douter qu'on n'eût connu quelques uns de ses vertus.

L'eau de cette fontaine, suivant l'examen qu'en a fait M. Carrere, élève l'esprit de vin au vingtième degré & demi du thermomètre de M. de Réaumur ; elle est claire, limpide, & a le goût & l'odeur des œufs couvés. L'argent en masse prend d'abord dans cette eau un jaune doré, qui par un plus long séjour dégénère en une couleur d'un rouge brun, & vient par degrés jusqu'à celle de plomb ; elle donne un gris brun cendré à la solution du sel de saturne, & est colorée en jaune par le mélange de la solution d'argent dans l'esprit de nitre. Le mélange de l'esprit de vitriol, du suc de limon, de la solution du sel de tartre ou du sel ammoniac, ou du sublimé corrosif, de l'huile de tartre, de la teinture de feuilles de mauve & de la poudre de noix de galles, n'occasionnent dans cette eau aucun changement, aucun mouvement, aucune effervescence ; elle charrie une infinité de flocons blanchâtres, comme graisseux, qui sentent le soufre, & qui en se réunissant, forment des glaires grasses, onctueuses & soufrées, qu'on trouve collées aux pierres sur lesquelles l'eau coule. Les glaires prennent feu comme le soufre, donnent une flamme bleuâtre, & répandent une forte odeur de soufre quand elles sont seches & quand on les brûle. La boue qui croupit dans le fond d'une espèce de petit réservoir creusé naturellement dans le roc, où l'eau se rend au sortir de la fente d'un rocher, est sablonneuse, noirâtre, & exhale une odeur sulfureuse. L'argent en masse qu'on y enfonce prend d'abord un rouge brun plus foncé que celui que communique l'eau, & cette couleur dégénère dans peu en celle de plomb ; cette boue est toute terreuse & chargée d'un nombre prodigieux de petites paillettes luisantes, qui paroissent ferrugineuses au premier abord, & qui pourroient donner lieu de soupçonner que l'eau de Noffa participe du mars, mais l'aimant n'attire pas ces paillettes. D'ailleurs la terre chargée de ces paillettes, exposée au feu dans un creuset, à l'action du fondant le plus propre à connoître & à séparer de la terre les parties métalliques, quand elle en contient, n'a rien fourni de

métallique; ces paillettes sont purement sablonneuses, & ne participent ni du fer, ni de tout autre métal.

L'eau de Noffa donne par l'évaporation environ trois grains par livre d'une matière terreuse, blanchâtre & saline, qui a un petit goût de sel, qui ne fait aucun mouvement & ne reçoit aucun changement par le mélange de l'esprit & de l'huile de vitriol, du suc de limon, du sirop violat, de l'huile de tartre & de la solution du mercure sublimé.

M. Carrere conclut de toutes ces expériences que l'eau de Noffa est chargée de soufre, & qu'elle contient aussi une terre poreuse & fort divisée avec un sel qui s'y trouve en fort petite quantité; puisqu'une livre d'eau ne donnant par l'évaporation qu'environ trois grains d'une terre saline, ce sel joint à la terre ne fait pas deux mille cinq cent soixante parties du total, il ne donne d'ailleurs aucun signe d'acidité, ni d'alkalinité par le mélange des alkalis & des acides; & l'eau dans laquelle il est intimement mêlé, ne rougit ni ne verdit quand on la mêle avec des violettes fraîches ou avec la teinture de fleurs de mauve, mais prend la couleur de ces fleurs; c'est donc, selon M. Carrere, un sel neutre provenant sans doute de l'alliage de l'acide sulfureux, avec une terre calcaire ou alkalinale qui se trouve dans le sein de la terre. Nous donnerons les propriétés des eaux, en rapportant celles de la plupart des eaux de Rouffillon. *Voyez Rouffillon.*

N U Y S.

IL y a auprès de la ville de Nuys, entre Priscey & Premeau, une fontaine minérale, dont nous avons rapporté la description dans notre premier volume, d'après M. Duclos; *voyez article Premeau.* Il a paru en 1661, à Dijon, sous format in-12. un Traité sur cette fontaine qui a pour titre: *Hydrologie ou Traité des eaux minérales trouvées*

auprès de la ville de Nuys, entre Priscey & Premeau; par R. C. Ces lettres signifient un Religieux Capucin, qui étoit le P. Ange de Saulieu.

N Y E R.

NYER est situé dans le Roussillon, il s'y trouve une fontaine thermale d'une nature sulfureuse, presque entièrement analogue à celle de Nofla; *voyez cet article.* L'eau de cette source fait monter l'esprit de vin au dix-neuvième degré du thermomètre de M. de Réaumur.

O L E T T E.

LES environs d'Olette en Conflant, dans le Roussillon, offrent, dit M. Carrere, une source d'eau thermale, qui rougit d'abord & noircit vite l'argent en masse, il prend un gris brun, cendré par le mélange de la solution du sel de saturne, qui sent le soufre, qui a le goût d'œufs couvés, & qui par conséquent est sulfureuse; on la trouve dans la Vallée d'Angarre, au-delà de la descente désignée sous le nom des *graces d'Olette*, en allant au Mont-Louis sur la gauche, après avoir passé la rivière de la Tat. L'eau de cette source dépose une matière gélatineuse fort épaisse, & un sédiment martial de la couleur d'ochre, qui donne lieu de penser qu'elle se trouve aussi chargée d'une terre martiale. Elle fait monter l'esprit de vin au soixante-dixième degré & demie du thermomètre de M. de Réaumur, de sorte qu'elle surpasse la chaleur absolue du corps humain d'environ quarante degrés; cette chaleur est même assez forte pour rendre bon à être mangé en guise de soupe le pain qu'on y trempe, sans ne l'y
pas

pas laisser même une seconde, mais elle ne peut cependant suffire pour cuire dans l'espace de cinq heures un morceau de viande de bœuf, quoiqu'un Auteur du siècle dernier lui ait supposé cette activité.

Il y avoit anciennement auprès du lieu où est cette source, un Monastere de Bénédictins, qui ayant été emporté en 878, par un débordement de la riviere, fut rétabli dans l'endroit où se trouve aujourd'hui celui de S. Michel de *Cuixa*. Ce Monastere, qui s'appelloit *Sain André d'Exalade*, n'auroit-il pas pris ce nom de la grande fumée que répand, & de l'odeur sulfureuse qu'exhale cette eau.

Ce seroit perdre le tems, ajoute M. Carrere, que de s'amuser à combattre l'erreur populaire qui fait regarder cette eau comme chargée de Mercure, auquel les gens des environs rapportent les effets qu'ils disent lui avoir vu produire, car malgré sa forte chaleur, il ne balance pas à la prendre quelquefois intérieurement & à y baigner différentes parties du corps après l'avoir laissée refroidir, n'y ayant pas de bassin où ils puissent se baigner entier; ce n'est certainement selon l'opinion de M. Carrere, ni au soufre que la forte chaleur de cette eau fait évaporer, ni au mercure dont on la suppose mal-à-propos chargée, mais uniquement à la terre martiale qu'elle charie, que méritent d'être rapportés les effets qu'on dit avoir été plus d'une fois produit par son usage intérieur.

P A R I S.

ON prétend qu'il y avoit anciennement dans le Jardin de M. Billet, Médecin au Fauxbourg Saint-Antoine, une fontaine minérale, du moins doit-on le penser d'après une lettre qui a paru à Paris en 1707, sous format in-12. & qui étoit intitulé: *Lettre de M. B. (Billet) Docteur en Médecine sur l'analyse & la vertu des eaux minérales.*
Tome II. V.

dont la source est dans son Jardin, proche la Croix Fau-
bin, au Faubourg Saint-Antoine-lès-Paris.

P A R I S E (S A I N T).

ON trouve à Saint-Parise dans le Nivernois, une fon-
taine minérale dont l'eau est froide, & qui laisse quel-
qu'âpreté à la langue.

P A S S Y.

NOUS ne rapporterons ici dans l'article *Passy*, que
la liste des livres qui ont parus sur ces eaux minérales, &
qui est même assez considérable.

Le premier ouvrage que nous connoissons sur ces eaux,
est une Thèse soutenue dans les écoles de Médecine en
1657, imprimée sous format in-4°. *Petri Cressé questio
Medica, an forgensium aquarum vices supplere possunt
passianæ?*

La seconde Piece sur ces eaux est un *Extrait des Ob-
servations de M. l'Emery le fils, de l'Académie Royale
des Sciences*; cet Extrait se trouve dans l'Histoire de
l'Académie, an. 1701, pag. 62 & suivans. 3°. Nous
avons dans l'Histoire de l'Académie des Sciences 1720,
un Mémoire intitulé: *Observations sur les nouvelles eaux
minérales de Passy*. 4°. On trouve encore dans les Mé-
moires de l'Académie Royale des Sciences, an. 1724,
un autre Mémoire intitulé: *Examen des eaux de Passy,
avec une Méthode de les imiter, qui sert à faire connoître
de quelle maniere elles se chargent de leur minéral*. 5°. Il
a paru à Paris, chez Lottin en 1725 & 1728, sous for-
mat in 12. un ouvrage qui avoit pour titre: *Traité des
eaux minérales de Passy, par M. Moulin de Margueri,*

Médecin de la Faculté de Paris. 6°. Nous pouvons mettre au nombre des ouvrages qui ont paru sur les eaux minérales de Passy, une petite Piece intitulée: *Avis sur les eaux minérales de Passy*, 1726, in-8°. La septieme a pour titre: *Essai d'analyse en général des nouvelles eaux minérales de Passy, avec des raisons succinctes, tant de quelques phénomènes qu'on y apperçoit dans différentes circonstances, que des effets de quelques opérations auxquelles on a eu recours pour discerner les matieres qu'elles contiennent dans leur état naturel*; par *M. Boulduc le fils*, de l'Académie des Sciences. On trouve cette analyse dans les Mémoires de l'Académie de l'année 1726, & dans le quatrième volume de la Bibliothèque de Planque. 8°. La These qu'on a soutenue sur les eaux, est encore une piece intéressante à leur sujet: *Hyacinthi Theodori Baron D. Med. & antiquioris decani quaestio medica, an ut in sanandis, sic & praecavandis pluribus morbis aquae novae minerales passiacae. Propug. ann. 1743*, à *Joan. Gauthier Durocher. Parisiis 1743, in-4°*. Cette These est consignée dans le second Recueil que Sigwart a fait imprimer sous ce titre: *Quaestiones medicae Parisinae ex Bibliotheca G. Frid. Sigwart, Phil. Med. & Chirurg. Doctoris, &c. Fasciculus secundus. Tubingae, 1760 in-4°*. 9°. On trouve inséré dans les Mémoires présentés à l'Académie Royale des Sciences, tome 2, page 337, une *Analyse des anciennes eaux de Passy & leur comparaison avec les nouvelles*, par *M. Brouzet*, Correspondant de l'Académie. Le but de l'Auteur est de rendre aux anciennes eaux de Passy, la réputation que le préjugé leur avoit ôtée. 10°. On peut placer parmi les pieces les plus intéressantes concernant les eaux de Passy, l'*Analyse de ses nouvelles eaux* par *M. Cantwel*, de la Société Royale de Londres, Docteur-Régent & ancien Professeur de Chirurgie Latine, Professeur désigné des Ecoles de Médecine, à Paris, chez de Laguerre, 1755, sous format in-4°. La onzieme est l'*Examen des nouvelles eaux minérales de Passy*, par *MM. Venel & Bayen*, 1755.

in-8°. La douzieme est l'*Analyse chymique des eaux de Passy*, par *MM. Venel & Bayen*, à Paris 1757, sous format *in-12*. 13°. On trouve dans le Journal de Médecine, tome 3, ann. 1755, des *Observations sur l'examen chymique de l'eau minérale de M. Calsabigi (de Passy)* par *MM. Venel & Bayen*, par *M. H. (Haté D. M. P.)* 14°. On lit encore dans le même tome de ce Journal, l'extrait d'un *Traité* composé par *M. Machy*, qui avoit pour titre: *Examen physique & chymique de l'eau minérale de M. Calsabigi, comparée aux eaux du même écouleau, connus sous le nom de nouvelles eaux minérales de Mad. Belami*, par *M. de Machy*, Apothicaire, à Paris, 1755, *in-8°*. 15°. *M. Cadet*, Apothicaire Major de l'Hôpital Royal des Invalides, en a publié un autre sous le titre: *d'Eau minérale nouvellement découverte à Passy, chez M. Calsabigi, & procédé abrégé pour en retirer le bleu de Prusse, avec des réflexions sur l'utilité de ce bleu*, Paris, 1755, *in-8°*. La seizieme Piece qui a rapport aux eaux de Passy, est l'*Analyse de ses nouvelles eaux minérales*, par *M. Rouelle*, à Paris 1755, *in-8°*. 17°. On lit dans le Journal de Médecine, tome 4, page 377, ann. 1756, une *Lettre à l'Auteur de ce Journal, sur les eaux minérales nouvellement découvertes à Passy, dans la maison de M. de Calsabigi*. Le dix-huitieme *Traité* a pour titre: *Analyses chymiques des nouvelles eaux minérales, vitrioliques, ferrugineuses, découvertes à Passy dans la maison de Mad. de Calsabigi, avec les propriétés médicinales de ces mêmes eaux, fondées sur les observations des Médecins & des Chirurgiens les plus célèbres, dont on rapporte les certificats authentiques*, à Paris, 1757, *in-12*. Le dix-neuvieme est le *Rapport de MM. les Commissaires nommés par La Faculté de Médecine de Paris, pour se transporter aux nouvelles eaux minérales de Passy, pour y constater l'état présent des sources, des réservoirs*, à Paris, 1759, *in-8°*. 20°. On lit dans le *Mercur* de Janvier 1756, page 134, la *Réponse de M. de Machy aux Observations de M. Cadet, sur un*

*Ouvrage qui a pour titre : Examen physique & chymique d'une eau minérale, inséré dans le premier volume du Mercure du mois de Décembre, 1755. 21°. C'est encore dans le Mercure de Janvier 1756, qu'on trouve une Lettre de M. *** à M. le Prieur de C***, au sujet des eaux minérales de Passy. 22°. La Lettre insérée dans le Journal Encyclopédique du mois d'Août 1769, qui a pour titre: Observations sur l'article Passy du Dictionnaire des Gaules. C'est la copie de la précédente. 23°. On trouve chez Vincent, une petite Brochure de seize pages qui a pour titre: Notes de M. le Veillard, Gentilhomme Servant ordinaire du Roi, en réponse à la Lettre précédente 24°. Enfin il a paru en 1770, une petite Brochure anonyme de quarante pages, sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, sous le titre de Réponse aux Notes de M. le Veillard. Par le simple énoncé des titres des ouvrages qui ont paru sur les eaux de Passy, il est évident que nous n'avons guères de fontaines minérales sur lesquelles on ait plus écrit; il y en a cependant de la même nature plusieurs qui leur équivalent bien, mais comme ces eaux minérales sont à portée de la Capitale, on a tâché de les faire valoir, même souvent avec une espece de charlatanisme.*

P E R A U L T ou P E I R O L S.

CET endroit est le même que nous avons déjà désigné sous le nom de *Boulidou*, nous avons rapportés à cet article, un Mémoire de M. Haguenot au sujet du *Boulidou*, nous n'en ferons par conséquent aucune mention ici, nous nous contenterons seulement de transcrire ce que M. Pignalion de la Force en a dit dans sa description de la France. « Il y a, dit-il, à une lieue de Montpellier, près du village de *Perault* ou *Pirols*, un fossé

où l'eau qui se ramasse, quand il pleut, bouillonne continuellement & conserve néanmoins sa froideur ordinaire ; on appelle ce fossé en langage du pays, *lou Boulidou de Perault* : en été ce fossé se dessèche, & quand on y met de l'eau de fontaine, elle bout dans l'instant, & ce qui est fort singulier, c'est que quand il pleut, trente pas à droite & à gauche de ce fossé, dans les ornières du chemin, on voit bouillir l'eau qui y croupit. On observe que l'eau de ce fossé se charge d'un acide volatil, qui lui est communiqué par une vapeur qui sort de plusieurs crevasses qui sont dans le fond de ce fossé, ce qui est prouvé par la couleur rouge que cette eau communique à la teinture des fleurs de mauve, & par toutes les expériences qu'on peut faire sur cette matière. Les gens du pays s'y baignent en été pour les douleurs de rhumatismes, & s'en trouvent très-bien ; quand le fossé est sec, & lorsqu'on met l'oreille sur les crevasses, on entend un bruit considérable des eaux jaillissantes, & c'est le vent qui en sort, qui fait bouillir l'eau & qui lui porte l'acide volatil dont elle est chargée ».

P E N E S.

PÈNES est situé en Provence, il s'y trouve une fontaine sur laquelle on a publié un Traité qui a pour titre : *Traité de la Nature, qualités & vertus de la fontaine de Pènes en Provence, par Theophile Terrisse, à Die, 1672, sous format in-12.*

P E R R A Y - N E U F.

C'EST une Abbaye du pays d'Anjou, M. Pignalion de la Force, rapporte qu'il se trouve dans cette Abbaye une fontaine minérale.

PÉRUCHÉS.

PÉRUCHÉS est situé en Jourdan, près Aurillac; il se trouve dans cet endroit des eaux minérales, dont M. Ozy a fait l'analyse, elle est consignée dans les Registres de la Société de Clermont-Ferrand; nous allons cependant rapporter ici le contenu de cette analyse, ensemble le rapport du jugement du Collège de Clermont sur la même analyse.

Au premier coup d'œil, ces eaux se sont trouvées claires & limpides. Au goût, elles n'ont laissé appercevoir ni salure ni amertume. Par le mélange des différens mixtes, elles ont souffertes les altérations suivantes. Le syrop violat & la teinture de Tournefol, ont rendu l'eau d'un verd d'abord assez clair, qui à la longue est devenu plus foncé. La dissolution du mercure dans l'esprit de nitre mêlé à l'eau de Peruchés, l'a troublée tout de suite, & a formé un précipité couleur de brique, & un cercle de même couleur, adhérent au vase. La dissolution d'argent dans l'esprit de nitre, a formé un précipité blanc ou une lune cornée. L'huile de tartre par défaiillance n'a produit aucun effet. L'alkali volatil a troublé l'eau, l'a rendue laiteuse, & a formé un sursusum & un peu de précipité tous deux blancs. L'acide vitriolique a occasionné une légère effervescence avec dégagement de bullules d'air. L'acide nitreux & l'acide marin, n'ont produit aucune ébullition sensible. La noix de galle en poudre mêlée à ces eaux, n'a rien opéré dans le moment; mais ce mélange examiné de rechef au bout de vingt-quatre heures, avoit pris une couleur verte qui approchoit du noir, sur-tout à sa surface, l'infusion de noix de galle a produit le même effet, mais moins sensible. La dissolution du sublimé corrosif a

V iv

donné un précipité de couleur briquetée, l'alkali marin phlogistique a fourni un précipité blanc en petite quantité.

Par le moyen de l'évaporation, trente-cinq livres d'eau de Peruchés ont donné huit gros & demi d'un sédiment blanc.

Le sédiment qui au goût a indiqué un sel alkali, après avoir été lavé dans l'eau bouillante & évaporé, a été mis sur un filtre, sur lequel il a resté une terre blanchâtre, qui quand elle a été séchée a pesé un gros & demi. L'eau qui a passé par le filtre, après avoir été évaporée, a fourni un sel qui s'est cristallisé.

On a pris la terre qu'on a divisée en deux parties égales, on en a fait bouillir une partie dans l'eau pour en dissoudre les principes; on a versé sur cette eau filtrée de la dissolution de mercure, il s'est fait un précipité blanc, qui n'est autre chose que le mercure lui-même: on a versé sur une autre partie de cette eau de l'alkali fin, il ne s'est rien précipité. L'autre moitié de cette terre a été mise avec l'addition d'un phlogistique dans un creuset à un feu de fusion pendant une heure; quand elle a été refroidie, on l'a étendue sur du papier blanc, & la pierre d'aimant en a sensiblement attiré des petites particules de fer à plusieurs reprises; cependant la susdite terre avant l'addition du phlogistique ne fournissoit aucune partie attirable par l'aimant.

Le sel cristallisé a donné sur la langue un sentiment de froid & un goût un peu amer; ce même sel lavé & dissous de rechef, a grande eau, puis mis à évaporation lente, s'est cristallisé, & quelques-uns de ces cristaux étoient figurés en colonne, tels que sont ceux du sel de glauber, mais en petite quantité; ce même sel jeté sur des charbons ardents, n'a point décrépit, mêlé avec un acide vitriolique, il n'a fourni aucune vapeur dont l'odeur put indiquer le sel marin.

Le résultat de ces différentes opérations concourt à

prover l'existence d'un alkali minéral, d'un sel de glauber, de parties ferrugineuses & d'une terre calcaire dans les eaux minérales du Peruchés.

L'alkali minéral est démontré par la teinture verte que donne à ces eaux le mélange du syrop violet & du tournesol, par l'effervescence qu'excite l'acide vitriolique, par la lune cornée qu'a formée la dissolution d'argent dans l'esprit de nitre, par le précipité de couleur briquetée qu'a donné la dissolution du sublimé corrosif.

Le sel de glauber est dénoté par le goût amer, & le sentiment de froid que donne à la langue le sel de ces eaux cristallisé, & confirmé par la figure de sa cristallisation dans ses dernières opérations.

Les parties ferrugineuses se font voir sensiblement par l'attraction de la pierre aimantée; elles étoient déjà prouvées par la couleur que donne à ces eaux la noix de galle en poudre & en infusion.

La terre calcaire s'annonce non-seulement par l'effervescence que les acides ont excités sur cette terre, mais aussi par la calcination de cette même terre, sur laquelle l'eau versée n'a laissé aucun doute qu'elle ne fut de la nature de la chaux.

Il est bon d'ajouter que les expériences faites ci-dessus, excluent de ces eaux certains principes que l'on trouve dans d'autres eaux minérales; par exemple, les eaux de Peruchés ne contiennent point de sélénite, car la dissolution de mercure n'a point produit de précipité jaune ou turbith minéral, & l'alkali fin ne les a point troublé; elles ne contiennent point non plus de sel marin, car le sel extrait de ces eaux, projeté sur les charbons ardens, n'a point décrépité, & mêlé à un acide vitriolique, n'a point fourni de vapeur dont l'odeur annonçât l'acide marin.

Le rapport de l'analyse ci-dessus, ayant été fait le Mercredi 23 Mars 1763, dans une assemblée du Collège de Médecine de Clermont-Ferrand, convoquée à cet effet par M. Tixier, Doyen.

Le Collège a jugé que les eaux de Perruchés en Jourdan, Paroisse de Saint-Cirgues, sont vraiment minérales, qu'elles contiennent peu de sel de glauber, très-peu de fer, un peu plus de terre calcaire, & de l'alkali minéral en assez grande quantité.

Il pense que la combinaison de ces différens principes, unis ensemble, pour ainsi dire, par les mains de la nature, fournit dans ces eaux un remède qui peut être fort utile dans plusieurs maladies chroniques, & que la petite quantité de certains principes que contiennent ces eaux, loin d'être une raison pour les croire inutile, en peut être une pour les croire préférables dans certains cas où il est essentiel de faire glisser dans les humeurs du corps humain des principes extrêmement divisés & étendus dans beaucoup d'eau.

Le Collège croit conséquemment pouvoir inspirer aux habitans des environs de Perruchés, de la confiance pour la boisson de ces eaux minérales, lorsqu'ils seront conduits par des Médecins prudens, éclairés & instruits de la qualité & des effets de ces eaux.

P E Y R E T.

LA fontaine du Peyret n'est éloignée que d'un quart de lieue d'Uzès, elle est froide & ne contient qu'une terre blanchâtre semblable à la marne, suivant que le rapporte M. Raulin dans son *Traité analytique des eaux minérales en général*. M. Pignalion de la Force, en parlant de cette fontaine, dit que l'eau en est insipide, & que la noix de galle ne lui donne aucune teinture; on n'en tire, selon lui, par l'évaporation, que quelque peu de marne ou de terre blanchâtre approchant de la céruse, qui demeure presque toute sur le filtre. Comme cette matière lui donne quelque qualité dessicative, elle est bonne

extérieurement pour la galle , & intérieurement pour la gonorrhée, & comme elle n'est pas chargée de fels acres, elle rafraîchit & passe assez bien , lorsqu'il n'y a point de grands embarras dans les entrailles.

P I E R R E (S A I N T).

LA fontaine de Saint-Pierre de Clermont en Auvergne a été examinée par M. Chomel, voici ce qu'il en dit : « l'eau de cette fontaine est manifestement froide, d'une faveur aigrette & piquante ; elle n'a point rougi le papier bleu, elle a verdi le syrop violat foiblement, elle a diminué la noirceur du mélange de la noix de galle & du vitriol qu'elle a un peu rougi ; la solution du sublimé ne l'a point changé non plus que l'eau de chaux, elle a même empêché que le sublimé ne jaunisse l'eau de chaux ; elle a fermenté assez long-tems avec la solution d'alun, & le mélange est devenu trouble & blanchâtre ; elle a blanchi sur le champ la solution du sel de saturne, il s'est élevé une pellicule dessus qui s'est précipité en grumeaux assez promptement ; cette eau a fermenté assez long-tems avec les esprits acides ; avec celui de sel ammoniac elle est devenue trouble & blanchâtre : il s'est élevé une petite fumée très-pénétrante, & quelques grumeaux ont ensuite paru suspendus dans la liqueur & ont fait un précipité ; la résidence de six livres d'eau pesoit deux gros & quinze grains dont il y avoit près de deux tiers de sel, lequel, dissout dans l'eau, a produit les mêmes effets ci-dessus rapportés.

M. Duclos compare ce sel au sel marin. Celui-ci blanchit la solution du sublimé, ce qui n'arrive point quand on y mêle d'autre eau ; mais d'un autre côté ce sel trouble l'esprit du sel ammoniac & en augmente la puanteur ; l'eau minérale, dont il s'agit, fait le même

effet ; il y a quelques essais qui feroient soupçonner dans cette eau un sel assez analogue au nitre , d'autant qu'il détonne quand on le met sur des charbon ardens. Mais tout bien considéré , ne pourroit-on pas avancer , dit M. Chomel que le sel de l'eau de cette source est de la nature d'un sel plus analogue au sel marin qu'au vrai nitre : & sur ce fondement M. Chomel ne s'éloigneroit pas beaucoup du sentiment de M. Duclous. La terre de la résidence privée de son sel , autant que l'eau chaude en pouvoit séparer , la dissolvoit avec grande effervescence dans l'esprit-de-vin.

M. Chomel ne parle point des différens caracteres de maladies auxquelles ces eaux pourroient convenir , & la raison qu'il en donne c'est qu'on boit communément à Clermont les eaux de Vichi qui remplissent toutes les indications.

P L A I N E.

QUOIQUE nous ayons déjà parlé des eaux de Plaine dans le premier volume de cet Ouvrage , nous en allons cependant faire encore un article dans ce Supplément, il nous est parvenu depuis un Mémoire manuscrit sur ces eaux : ce Mémoire a été rédigé par MM. Brossard, Plantin & le Maignan , Docteurs en Médecine. A l'extrémité du Duché de Retz , environ douze lieues de Nantes , se trouve , disent les Médecins cités , une langue de terre qui sépare la Loire de la Baye de Bourgneuf ; toute cette côte est hérissée de masses énormes de rochers ; de la partie inférieure & des fentes de ces rochers vers le midi , en face de l'Eglise de Noirmoutier sortent deux sources principales distantes l'une de l'autre de sept à huit toises ; la plus fréquentée & la plus abondante est celle qui est à l'est ; elle a deux jets fort voisins , dont les

Les eaux, après avoir formé un petit ruisseau qui coule sur la partie inférieure d'une petite masse de rocher située en face de la source, se perdent totalement, ou dans le sable, à trois ou quatre toises au-delà de ce rocher, ou dans la mer, lorsqu'elle est haute; cette source fournit environ deux pintes d'eau par minutes; ses eaux sont très-claires & limpides, & ne laissent sur la langue qu'un léger goût ferrugineux. Sa température est la même que celle des sources ordinaires. Le lieu où elles tombent & le trajet du petit ruisseau qu'elles forment, sont couverts d'une terre jaune ochreuse; au sommet du rocher on trouve une pierre jaunâtre assez facile à rompre, dont l'aimant attire beaucoup de parties. Il paroît par les anciens fastes de cette contrée, que ces sources y ont été autrefois connues sous le nom de *Fontaine de vie*. Cependant il y a très-long-tems qu'elles étoient tombées dans l'oubli; aujourd'hui elles portent le nom de *La Plaine*, qui est celui de la Paroisse où elles se trouvent; tout ce canton est renommé pour les excellens grains qu'il fournit; l'eau que l'on y boit est de très-bonnes qualités, & l'air y est très-sain.

La poudre de noix de galle teint ces eaux en une belle couleur de pourpre qui passe peu à peu à une couleur vineuse noirâtre très-foncée; elles verdissent très-sensiblement avec le syrop violet; livrées à elles-mêmes en plein air, elles perdent facilement leur limpidité; mais elles la conservent beaucoup plus long-tems dans des bouteilles bien bouchées, & on ne la leur a pas vu perdre après l'addition de l'acide vitriolique, quoique laissées au grand air, ce qui est un nouvel indice de l'existence du fer dans son état naturel. Ce fer ne se précipite qu'à un certain degré de chaleur; soutenu pendant quelque tems, ainsi précipité & séparé de l'eau par le moyen du filtre; il est encore très-dissoluble dans l'acide vitriolique, ce qui prouve qu'il n'a pas perdu tout son phlogistique.

La dissolution d'argent produit dans cette eau filtrée

un précipité en flocons blancs ; la dissolution de mercure & l'alkali fixe en *deliquium* produisent un précipité blanc. Une certaine quantité d'eau ainsi décomposée avec l'alkali fixe, filtrée & évaporée fournit un sel semblable à celui que l'on nomme *Sel fébrifuge de Sylvius*.

La première eau filtrée & évaporée jusqu'à siccité, fournit un sel jaunâtre qui n'imprime sur la langue qu'un goût piquant ; il s'humecte un peu à l'air & ne tombe pas facilement en *deliquium* ; trente pintes n'en ont fourni qu'un gros bien desséché. Il résulte de ces expériences que ces eaux contiennent du fer dans son état naturel & un sel déliquescent à base terreuse dont l'acide constituant est l'acide marin. La source qui est à l'ouest contient moins de ces principes que l'autre, ce que les gens du lieu avoient sçu très-bien distinguer au goût : ces eaux mêlées avec le lait ne le font point cailler, & elles ont été prises de cette manière avec succès. Les Médecins des environs prescrivent très-souvent l'usage de ces eaux, & les malades les vont prendre à la source, ou les prennent chez eux avec succès. Elles peuvent se transporter au loin dans des bouteilles bien bouchées sans perdre de leur vertu. Après quarante jours on les a trouvées aussi minérales qu'à la fontaine : elles opèrent principalement par les urines, & se prescrivent surtout dans les affections du bas-ventre.

L'analyse de ces eaux a été faite avec toute l'attention & les précautions nécessaires par M. Monnet. (V. tom. 1. art. *Plaine*). Il s'est livré à cette opération par les soins & en présence de Messieurs Brossard, Plantin & le Maignan, Docteurs de la Faculté de Médecine de Montpellier, demeurant, le premier à Saint-Gervais Bas-Poitou, & les deux autres à Machecou en Bretagne. Ils sont redevables des principaux secours dont ils avoient besoin pour cette opération à M. Dorvais de la Guerche, Seigneur du pays, homme plein de lumières & de zèle pour le bien de la patrie, & qui s'étoit donné ci-devant tous les soins

possibles pour faire connoître ces eaux. Ils s'étoient également proposés de faire l'analyse d'une autre source située près Pornic dans la paroisse du Clion, à une lieue & demie de distance des premières vers l'est, s'ils y avoient trouvé les habitans du pays disposés; mais ils n'ont fait sur ces eaux que quelques épreuves préliminaires qui démontrent qu'elles contiennent à peu près les mêmes principes que celles de la Plaine, cependant en moindre quantité. Cette source sort de Roo comme les premières, & est également au midi; elle est connue sous le nom des *Eaux de Malmy en Gourmalon*.

On trouve imprimé sous format in-12 le rapport de Messieurs Brossard, Plantin, le Maignan au sujet des eaux de la Plaine, & à la suite de ce rapport se trouve l'analyse de ces mêmes eaux adressée à M. Brossard par M. Monnet, Apothicaire & Chymiste. Voici comme en parle ce dernier dans sa nouvelle Hydrologie qu'il vient de publier tout récemment.

« La Bretagne possède plusieurs autres sources d'eaux ferrugineuses. Il y en a une assez renommée près de Brest; il y en a plusieurs autres du côté de Nantes. On connoît celle de la Plaine à onze lieues de Nantes sur le bord de la mer: celles-ci sont beaucoup plus ferrugineuses que celle de Dinant, plus vives & plus limpides; en un mot elles sont les plus minérales qu'il y ait dans la Bretagne & des plus ferrugineuses que M. Monnet ait examinées jusqu'ici. Ce Chymiste ajoute que le fer s'y trouve en un très-bon état, c'est-à-dire, autant pourvu de phlogistique qu'il est possible qu'il le soit, uni à l'eau. Ces eaux contiennent en outre une assez grande quantité de sel marin à base terreuse; elles ont donné à M. Monnet, indépendamment de cela, un peu d'une terre de nature quartzeuse ou argilleuse, laquelle par conséquent ne faisoit point effervescence avec les acides.



P L O M B I E R E S.

COMME nous nous sommes fort étendus sur les eaux de Plombières dans le premier volume de cet ouvrage, & que d'ailleurs nous nous proposons encore de rapporter à la suite de ce second volume quelques thèses en forme de pièces justificatives sur ces eaux, nous nous contenterons seulement ici de faire mention du sentiment de M. Monner à leur sujet, quoiqu'il nous ait paru un peu systématique, ainsi qu'est cet Auteur dans la plupart de ses ouvrages.

« Les Eaux de Plombières, dit M. Monner, ne sont pas aussi chaudes que des eaux chaudes ordinaires; elles ne méritent pas plus la dénomination d'eaux minérales que celles de Luxeuil (V. art. *Luxeuil*). Cependant comme ces eaux sont au nombre de celles du Royaume qui ont le plus de réputation, & qu'elles ont été l'objet d'un travail par lequel on y a trouvé jusqu'à de l'alkali volatil, j'ai cru, dit M. Monner, que je ne pouvois me dispenser d'en exposer l'analyse, pour éviter le reproche qu'on auroit pu me faire, de ne pas prouver ce que j'avance, & peut-être pour empêcher qu'on ne me regarde comme un téméraire de démentir dans un simple exposé ce qu'on en a publié; mais j'avertis, ajoute notre Chimiste, qu'on auroit tort de regarder cette analyse comme celle d'une eau minérale, il ne convient de la considérer que comme celle d'une eau pure ou ordinaire, & même de celles qui ont la réputation d'être les plus pures. On ne doit pas au surplus confondre les eaux de Plombières comme bains, avec l'effet qu'elles produisent intérieurement; il est certain qu'en les envisageant comme bains, elles méritent la réputation qu'elles se sont acquises. Leur chaleur bien proportionnée & bien variée, qui fait qu'on a des bains de différens degrés de chaleur, & les étuves qu'on y a construites rendront toujours ces eaux importantes

importantes à l'humanité, sans qu'il soit nécessaire de les faire passer pour minérales.

Pour commencer à rendre compte de mon analyse, continue M. Monnet, je dirai que j'ai soumis à l'évaporation vingt-cinq livres de l'eau qu'on appelle *savonneuse*; cette eau est froide & n'a rien de désagréable au goût, elle sort d'entre les fentes des rochers, qui présentent, en quelques endroits, une matière molle, blanche, laquelle a l'apparence d'un savon, c'est ce qui a fait qu'on a nommé ces eaux *savonneuses*, le Peuple ne doutant pas que ce soit-là un savon naturel, mais ce prétendu savon n'est autre chose que la matière quartzueuse dans l'état de mollesse; ce qui me le persuade, est, qu'ayant pris quelques morceaux de cette matière, & les ayant exposés à l'air, ils y sont devenus tout-à-fait semblables aux autres parties de roches qui sont dehors. Ayant évaporé ces vingt-cinq livres d'eau, il ne me resta qu'un léger enduit terreux au fond du vaisseau; je fis évaporer ensuite cinquante livres de l'eau du *grand bain*, quand elle fut évaporée jusqu'à la valeur d'une demi-livre, j'aperçus après le refroidissement des filets terreux nageant dans la liqueur; je les séparai, après quoi il ne me resta qu'un peu de sel alkali, que je reconnus par le moyen de l'acide vitriolique, être de l'alkali minéral, puisque j'en obtins du sel de glauber. La terre bien lavée ne faisoit que très-légèrement effervescence avec les acides; je conclus de-là, que cette terre étoit presque entièrement d'une nature argilleuse ou quartzueuse, ou peut-être étoit-elle de même nature que celle qui entre dans la composition des rochers de Plombières.

De ces cinquantes livres, je n'ai eu que vingt-quatre grains de terre & dix-huit grains de sel; il n'y a guères d'eau si pure qu'elle soit, qui ne donne pour le moins une aussi grande quantité de matière. Il ne nous reste à parler que du degré de chaleur de ces eaux. La fontaine du *Crucifix*, fait monter le thermomètre de M. de Réaumur à quarante-sept degrés; la fontaine du *grand bain*, à

foixante-deux ; la fontaine proche de la maison des Dames, à cinquante-neuf ; le *bain des Dames*, à quarante-cinq ; & le *bain des Capucins*, à quarante-neuf».

Telle est l'observation de M. Monnet, sur les eaux de Plombières ; en parlant de ces eaux nous observerons encore que M. Ignace Isidore Mengin, Médecin de Lorraine, a publié dans le Dictionnaire de Trévoux, édit. de Nancy, pag. 2083, un Discours sur les eaux de Plombières.

Nous ne pouvons mieux finir l'article de Plombières, qu'en donnant la traduction d'une Dissertation sur ces eaux, qui se trouve dans le mélange de Zuinger, Auteur Allemand, avec d'autant plus de raison qu'on ne connoît pas en France ce Mémoire intéressant.

Le nom de Plombières, en Allemand *Plummers Bad*, ne tire pas son étimologie du mot Plomb, comme quelques-uns l'ont cru, mais de l'ancien nom *Plumieres*, comme on le lit dans les monumens & les vieux titres, ce nom vient, dit-on, de ce que les habitans de cette petite ville échaudent & plument les oiseaux & la volaille à la source de ces eaux chaudes.

Chapitre I. Quoiqu'il soit probable que les Romains ont connu ces eaux, comme on peut vraisemblablement le conclure par un grand nombre de médailles de cuivre, d'or & d'argent, & par plusieurs inscriptions que l'on trouve de tems en tems ; cependant on ignore encore quel a été le premier qui les a découvertes. Il est seulement bien certain qu'Albéric, fils du second Roi de France, chassant dans cet endroit en l'année 468, les trouva défectes & les fit rétablir.

Le bourg ou petite ville de Plombières est situé entre deux montagnes, dont l'une à l'orient & l'autre à l'occident, qui séparent la Lorraine de la Franche-Comté. Les montagnes d'autour produisent d'excellens pâturages & beaucoup de plantes médicinales très-précieuses. On y voit des cailloux d'une grosseur énorme, & des rochers d'un rouge tirant sur le noir, d'où sortent tant de

sources d'eau froide & chaude, qu'étant toutes réunies, elles feroient une petite riviere. De plusieurs de ces sources réunies on a fait des bains dont il n'en existe plus que trois de publics.

Le plus grand, & qui n'est presque fréquenté que par les personnes du bas peuple, & par les pauvres, à cause de la vaste étendue, est situé au milieu de la ville; il est octogone & environné d'un mur de pierre élevé de trois pieds au-dessus de son niveau: il a plus de cent pieds de long, & environ quarante de large. Ce bain a deux entrées, une au midi, & l'autre au nord; on y descend par dix marches, & après s'être deshabilité & avoir mis ses habits dans des endroits pratiqués exprès dans le mur, chacun s'asseoit sur un des trois bancs de pierre faits pour la commodité des baigneurs, qui peuvent s'enfoncer plus ou moins dans l'eau qui a cinq pieds de profondeur, les bancs étant de différentes hauteurs.

On vuide ce grand bain deux ou trois fois par semaine, & en dix heures de tems il se remplit de nouveau par un grand nombre de sources qui y viennent de toutes parts, parmi lesquelles il y en a trois qui fournissent des eaux si chaudes qu'elles peuvent cuire des œufs; celle qui vient du midi est si abondante, qu'elle seule suffiroit pour remplir le bain. La source dont on boit les eaux est conduite dans ce bain par un tuyau, tant pour ornement, qu'afin que les malades puissent y boire & y prendre les douches, que l'on donne aussi en versant de haut de l'eau chaude qui tombe par des tuyaux pratiqués à la couverture du bain. La chaleur de ce bain est tempérée par une source abondante d'eau froide qui y coule continuellement par un robinet de cuivre placé dans le mur du côté du midi. Il y a dans le même bain une source dite de *Sainte-Catherine* qui fournit de l'eau tiède & opaque en si petite quantité, qu'on pourroit l'épuiser avec une cuiller, mais que nous ne croyons pas devoir passer sous silence, parce qu'on lui attribue des effets merveilleux pour les

maladies des yeux , quoiqu'on doive attendre le même effet de toute eau tiède douce. Ce grand bain contient facilement trois cens hommes dans son contour , il en contiendrait peut-être un plus grand nombre dans son milieu.

Au pied de la montagne occidentale se trouve un autre bain chaud appelé le *bain de la Reine* , parce qu'il a été bâti par une Reine d'Autriche , Abbesse de Remiremont ; ce bain & la maison qui lui est contigue , ont appartenu jusqu'ici aux Chanoinesses de cette Abbaye de Remiremont , de sorte que quand ces Dames veulent prendre les bains , elles y entrent par une porte cachée de leur maison , & pendant qu'elles y sont , il n'est permis à personne d'y entrer. Il a environ vingt-six pieds de long sur vingt de large , ainsi il paroît presque carré ; cependant son bassin est rond , & se remplit à trois pieds de hauteur par le moyen de deux robinets qui y apportent de l'eau chaude , & par deux autres sources qui s'y déchargent. Les eaux de ce bain ne sont pas si chaudes que celles du *grand bain* , peut-être parce que ces eaux sont trop éloignées de leur source , aussi n'est-il pas si fréquenté. Au reste , il a les mêmes vertus & les mêmes qualités que le premier.

Le troisieme bain s'appelle le *bain des Capucins ou des Pauvres* , parcequ'autrefois il n'y avoit que les lépreux & les ulcéreux qui le fréquentassent ; mais le Duc de Lorraine l'a tellement réparé ou réédifié , qu'on pourroit l'appeller le *bain des riches* , d'autant plus qu'on n'y laisse pas entrer les pauvres & qu'il est réservé aux usages des personnes de la premiere condition , telles que les Princes , Comtes , &c. Ces eaux étant trop éloignées de leur source , sont encore moins chaudes que toutes les autres ; mais elles ont une chaleur si douce , qu'elles conviennent à tout le monde , à moins qu'on aime une forte chaleur. Il a à peu près la même étendue que le *bain de la Reine* , ayant dix-neuf pieds de large sur vingt-trois de longueur. Sa

profondeur est de deux pieds, & lorsqu'il est vuide, il se remplit en quatre heures par l'eau qui sort en grande partie avec impetuosit  d'un trou rond qui est dans le mur. On peut dire en g n ral de ces trois bains, qu'ils sont si bien ciment s   la Romaine, que de m moire d'homme ils n'ont pas eu besoin de r paration.

L'eau chaude que l'on boit, formoit autrefois le *bain du Ch ne*. Cette fontaine sort d'une colonne de pierre au dessus de laquelle est un Crucifix, son tuyau qui est de fer, est   peu pr s d'un pouce de grosseur; elle se trouve dans un fallon entre le *grand bain* & celui de *la Reine*, vis- -vis de l'h tellerie de la croix blanche; le devant est environn  de colonnes de pierres,   travers desquelles passe la lumiere pour  clairer l'int rieur de ce petit b timent. Il y a quelques ann es qu'on d couvrit aupr s du *grand bain* un ancien bain rempli de pierres figur es, d'armes, & de statues de pierre. On ne pourroit le r tablir qu'en renversant un grand nombre de maisons, ce qui deviendroit nuisible aux habitans qui peuvent fort bien se passer de ce bain; c'est pourquoi on l'a combl  de terre.

Il y a aussi   Plombieres deux  tuves, dont la premiere assez pr s du bain de *la Reine*, est plus  troite & plus chaude que l'autre b tie depuis peu d'ann es dans le voisinage du *grand bain*. Ces  tuves sont des especes de caveaux obscurs,  chauff s par les vapeurs des eaux chaudes qui coulent par dessous: la chaleur y est telle, que les hommes les plus robustes, ne peuvent y demeurer pendant plusieurs quarts d'heures. Elles ont dix pieds de long sur sept de large, de mani re qu'elles peuvent   peine contenir chacune huit personnes assises.

On voit sur le grand chemin de la montagne occidentale, une fontaine d'eau froide, qu'on appelle *eau savonneuse*, parce qu'au fond de la source on trouve une terre qui ressemble assez   du savon. Les Fran ois en font un si grand cas, qu'on la transporte jusqu'  Paris. Pour nous, nous ne la regardons que comme une tr s-bonne eau qui

passé au travers d'une terre boueuse, & qui se charge un peu de cette terre semblable au favon. A environ soixante pas de cette source, se trouve une autre fontaine si abondante qu'elle fournit presque toutes les maisons des habitans qui la conduisent dans des canaux, & que ces eaux étant rassemblées, elles seroient capables de faire tourner un moulin.

Outre les eaux que je viens de parler, il se trouve encore beaucoup d'autres sources dans la ville, lesquelles ne sont employées qu'à l'usage des cuisines, quoiqu'elles ayent les mêmes vertus & les mêmes qualités que les précédentes; il y en a même une prodigieuse quantité qui sortent du ruisseau appelé *Leaugrogne*, qui traverse la ville, & qui se grossit tellement par la fonte des neiges, qu'il menace quelquefois de submerger toutes les maisons, comme on dit qu'il arriva en 1661.

Quoique l'endroit où sont situées nos eaux ne soit pas fertile, & qu'il n'y ait que des pâturages; cependant les vivres y abondent tellement, qu'on y vit à très-vil prix. Les habitans ont autant de probité que de politesse, & plusieurs d'entr'eux entendent & parlent la langue Allemande. On y boit du vin rouge de Bourgogne & d'autres vins rouges & blancs de France; les uns & les autres sont bons, cependant celui de Bourgogne l'emporte. Plombières est situé à soixante lieues de Paris, à dix-huit de Nancy, à trente de Strasbourg, à dix-sept de Colmar, à vingt-six de Bâle, à quatorze de Montbelliard, & à dix-huit de Besançon. Cet endroit dépend du Duché de Lorraine.

Chapitre II. Les eaux de Plombières sont chaudes & même brûlantes, c'est pourquoi on les appelle *Thermes*; & comme assez près de leur source il en sort plusieurs autres d'eau froide, on peut demander pourquoi & d'où vient une chaleur si constante. Il n'est pas aisé de résoudre cette question, car tous ceux qui se sont appliqués à la recherche de ce phénomène, appuyent tout ce qu'ils en ont dit & publié de raisons si peu solides, qu'on peut dire

qu'ils n'ont fait qu'opposer des travaux & des expériences à tout ce qui avoit été fait, & qu'ils n'ont fait qu'obscurcir davantage une chose déjà fort obscure d'elle-même. Il est étonnant qu'entre tant de grands hommes qui se sont adonnés à cette recherche, il ne s'en trouve point, pas même parmi les plus célèbres de notre siècle, qui ait pleinement résolu cette question. Il est vrai qu'elle paroît être un mystère, & très-difficile à résoudre; mais elle n'est certainement pas telle, qu'à force de travail & d'étude on ne parvienne à la découvrir, sur-tout aujourd'hui qu'un grand nombre de choses, qui autrefois ne se connoissoient que par des recherches pénibles & un travail assidu, sont actuellement plus communes que le jour. Nous exposerons néanmoins les opinions des autres sur cette matière, & nous examinerons en quoi elles pèchent; ensuite nous donnerons notre manière de penser à ce sujet, & nous ferons voir qu'elle est fondée sur des raisons très-solides.

Personne aujourd'hui ne doute de ce phénomène. Cette chaleur des *Thermes* est actuelle, elle dure toujours & chacun peut s'en assurer par le toucher; mais quand il faut en donner une bonne explication, hélas! quelle variété d'opinions! quelle différence dans le génie des Médecins! d'abord il y en eut qui ont attribué cette chaleur à l'ardeur du soleil qui pénètre jusqu'au fond des entrailles de la terre; mais on ne peut concevoir comment cela se pourroit, car certainement la chaleur de cet astre ne se fait pas sentir à la profondeur d'où sortent les sources des eaux thermales. D'ailleurs la chaleur du soleil varie dans les différentes saisons de l'année, ce qui devoit aussi faire varier celle de ces eaux, & cela n'arrive pas. Toutes ces eaux qui coulent près de la superficie de la terre, devoient être chaudes, & plus chaudes que celles qui sortent d'un endroit bas & profond, ce qui est tout-à-fait contraire à l'expérience. Enfin les eaux thermales devoient toutes, sinon être froides, du moins être tièdes pendant la nuit & pendant l'hiver, ce qu'on n'a pas encore observé jusqu'à ce jour.

Xiv

Quelques anciens ont attribué cette chaleur perpétuelle des eaux thermales au feu central de la terre, qui (disent-ils) est continuellement entretenu, & qui s'échappe en quelques endroits vers la surface; mais l'existence de ce feu central de la terre n'a pas encore été démontrée, quand même nous le supposerions, nous ne pourrions admettre cette explication, car pourquoi y a-t-il si peu de sources d'eaux chaudes? Pourquoi le même degré de chaleur se remarque-t-il toujours dans les eaux thermales?

Les Chymistes prétendent que cette chaleur des *Thermes* a pour cause une effervescence continuelle d'un certain acide avec l'alkali, ou des particules de terres semblables à de la chaux vive qui se trouvent sur le passage de ces eaux; mais cette opinion est manifestement fautive & erronée, parce qu'on ne rencontre aucun sel neutre dans les *Thermes*, & parce qu'on ne trouve point ou très-peu de chaux vive dans les antres ou cavernes de la terre, & quand même on y en trouveroit beaucoup, elle ne seroit point capable d'entretenir constamment une chaleur égale à l'eau qui passe par dessus. Les pierres calcaires avant d'avoir été brûlées, ne peuvent exciter aucune chaleur dans quelque eau qu'on les mette.

D'autres croyent que les fontaines souterraines sont échauffées par un feu caché dans le sein de la terre, & qu'elles se maintiennent constamment dans cette chaleur; & que les eaux froides qui passent par dessus celles qui ont été échauffées dans les entrailles de la terre, participent à la chaleur de ces dernières, sans que les terres puissent par-là acquérir aucun degré de chaleur. Ils prétendent que ces feux souterrains cachés dans le sein de la terre, doivent leur origine au soufre & aux bitumes terrestres combinés & fermentés dans de justes proportions; ce qu'ils tâchent de prouver par les volcans que l'on voit en Italie, en Sicile & en Islande, par les tonnerres souterrains, par les flammes effrayantes que la terre vomit quelquefois, par les incendies des rochers & des montagnes, & par d'autres phénomènes. Ils prouvent en outre

Que les corps sulfureux cachés dans la terre, sur-tout les mines de soufre & de fer étant agités d'un mouvement très-violent, constituent d'abord le feu par leur collision réciproque; ensuite les corps sulfureux du voisinage multiplient & étendent ce feu une fois allumé. Ils pensent que ces soufres allumés ou ces feux cachés échauffent violemment la terre, qui communique sa chaleur aux eaux qui la traversent; car ils disent que l'on trouve des thermes ou eaux chaudes dans tous les endroits où il y a beaucoup de soufre allumé sous terre, & qu'il y a du soufre dans ces eaux d'où on peut même le tirer. Les eaux imprégnées de ce soufre qui s'exhale avec elles, rient l'argent d'une couleur brune, & noircit presque tout-à-fait l'or; mais comment le soufre se produit-il, ou comment peut-il se produire dans les cavernes souterraines? C'est ce que l'on ne comprend pas trop bien.

Le célèbre M. Hoffmann, premier Médecin du Roi de Prusse, s'explique là-dessus de la manière suivante dans une Dissertation sur la cause de la chaleur, sur les vertus & l'usage des eaux chaudes carolines de Bohême. Lorsque dans les entrailles de la terre le soufre se trouve mêlé avec du bitume fossile & avec des mines de fer martiales & qu'il est amassé en gros monceaux, si l'eau approche de ces minéraux, alors l'acide vitriolique qui est inhérent au soufre se dissout, & par son action sur la terre bitumineuse & sur les mines sulfureuses & martiales excite non-seulement une très-forte chaleur, mais produit même une flamme très-brillante, si la terre est poreuse, & s'il y a une quantité suffisante d'air. Ceci s'éclaircira d'avantage par l'expérience chymique suivante. Si on prend une livre de soufre vis pulvérisé avec autant de limaille de fer & qu'on les mêle bien ensemble, qu'après les avoir mis dans un vase de verre, on jette dessus autant d'eau qu'il en faut pour les humecter, jusqu'à leur donner une consistance de bouillie; douze heures après la masse s'élève en écume, il se fait au dedans une ébullition très-

chaude, la chaleur fait casser le verre, la couleur devient noire de jaune qu'elle étoit auparavant, & enfin cette chaleur rend la masse très-compacte. Après l'avoir retiré du verre, si on la concasse, qu'on l'amasse en un tas & qu'on l'expose à l'air libre, bien-tôt elle s'échauffera non-seulement plus fort qu'auparavant, mais elle produira une flamme très-apparente avec une fumée de soufre.

Le célèbre Lemery, Chymiste, &c. indique la même expérience de la manière suivante, comme on le lit dans le *Journal des Savans*, année 1703, tome II. page 751. Ayant préparé avec de l'eau une masse composée de vingt-cinq livres de limaille de fer & d'autant de soufre pulvérisé, il l'enterra à un pied de profondeur, pendant l'été de l'année 1703; il y avoit à peine neuf heures que cette masse étoit en terre, qu'il l'a trouva gonflée & crevassée; il en sortit ensuite des vapeurs sulfureuses qui furent bien-tôt suivies de flammes, de sorte qu'une plus grande quantité de cette masse enterrée plus profondément, auroit représenté un véritable Ethna ou un Vésuve. D'autres expériences qui montrent la génération de la chaleur souterraine, se tirent des masses de soufre dont se fait le vitriol, qui exposées à l'air humide & pluvieux, contractent bien-tôt une forte chaleur: de même le *caput mortuum* provenant de la sublimation du soufre des marçassites sulfureuses, étant exposé à un air pluvieux, produit une chaleur très-violente.

D'après cela, M. Hoffmann prétend que le feu souterrain peut se produire de la manière suivante. «Toute espèce de soufre, soit ordinaire, soit bitumineux, soit martial, est agité d'un mouvement très-violent intérieur par l'action mutuelle des minéraux; il se fait aussi dans les cavernes souterraines un mouvement d'air, qui est produit par le mouvement & le cours des eaux, qui par leur compression changent cet air souterrain en vent; (car la chute des eaux par leurs canaux peut produire un vent, qui

fait les fonctions de soufflets, comme on le fait par expérience) alors le mouvement intérieur étant augmenté, il produit la flamme qui occasionne les tremblemens de terre, les éclairs & les tonnerres souterrains, & lance en l'air des masses énormes de terre & de rochers. Mais partout où manque un vent violent en terre, à savoir dans les lieux éloignés de la mer, comme en Allemagne, il se fait bien une grande chaleur, mais c'est comme un feu renfermé, d'où ne s'échappe aucune flamme visible; il en sort néanmoins des exhalaisons très-chaudes, par lesquelles la terre & les eaux qui traversent les cavernes souterraines, s'échauffent & se maintiennent dans cette chaleur».

Si on demande comment se peuvent former les eaux chaudes, on peut presque supposer que des molécules de terre ferrugineuses & sulfureuses, se trouvent dans les cavernes souterraines, sur-tout aux environs des thermes, que les eaux douces coulent continuellement à travers ces molécules chaudes dont elles empruntent la chaleur qu'elles apportent jusqu'à la surface de la terre en s'échappant par la première ouverture qui se présente. C'est ainsi que quelques-uns concluent que se forment les eaux chaudes de Plombières, parce que les montagnes d'alentour ont des mines de fer aussi abondantes que plusieurs autres qui sont exploitées. On trouve même à la superficie de ces montagnes, des pierres qui contiennent beaucoup de fer, dont quelques-unes sont si dures qu'elles coupent le verre aussi bien que fait un diamant; cependant la plupart sont noirâtres, friables, & semblables au plomb brûlé, d'où l'on conclut que ces montagnes abondent en principes métalliques de fer. Quand même l'expérience ne nous en convaincroit pas, nous croyons qu'il n'est point de terre dont la surface soit dépourvue de particules métalliques qui y sont poussées par la chaleur qui regne dans les gouffres souterrains; & comme le fer est le plus commun de tous les métaux, il est très-vraisemblable que toute terre participe de ce métal, mais ici

plus, & là moins. L'ingénieux Beccher a évidemment prouvé dans la Dissertation qu'il a mise dans le supplément à sa physique souterraine, que l'on pouvoit tirer du bon fer de toute argille.

On dit aussi qu'il est aisé de prouver qu'il se trouve du soufre aux environs de toutes les sources des eaux chaudes minérales, puisqu'il se fait voir très-évidemment dans quelques-unes; mais il ne se tient caché dans les autres, comme dans celles de Plombières, que parce que la mine de soufre n'est pas assez abondante, ou parce que quelque chose l'empêche de s'élever.

Cependant des raisons très-solides nous empêchent encore d'adopter cette hypothèse, car 1°. nous ne saurions nous persuader que la chaleur de ces mixtes puisse échauffer les eaux, tandis qu'on n'y trouve point de particules de minéraux, soit de soufre, ou de métal, ou de principe salin, qu'elles devroient néanmoins entraîner avec elles s'il y en avoit. Les eaux froides minérales ne manquent pas de ces principes, car les eaux acides ou aigrelettes, par exemple, portent avec elles des particules vitriolico-martiales, & les autres eaux ont d'autres principes. Pourquoi donc toutes les eaux chaudes & même bouillantes, n'entraîneroient-elles pas plutôt de pareilles particules; car quoique cela se rencontre par hasard dans plusieurs eaux thermales, il n'en est rien pour celles de Plombières, qui ne contiennent aucune particule sulfureuse ni métalliques? 2°. Si ce sont de tels corps bouillonnant sous terre, qui produisent cette chaleur, nous ne pouvons pas plus comprendre comment elle peut se conserver toujours au même degré, vu le grand nombre de siècles qu'il y a que cette chaleur dure. Nous n'ignorons pas qu'on répond à cela qu'il y a toujours la même quantité de matière en effervescence, & que les eaux coulant perpétuellement par dessus, s'y échauffent toujours de la même manière. Mais cette solution ne nous satisfait pas encore, puisque selon cette hypothèse fondée sur plusieurs expériences, on conclut que ces masses sulfuro-martiales, sont toutes à la fois emportées

par le mouvement d'effervescence & s'échappent presque en flamme ; mais dans un amas si immense d'une telle matière , dans les cavernes souterraines , il est impossible qu'il n'y en ait pas une plus ou moins grande partie qui se gonfle & s'éclance en flamme qui occasionne un tremblement de terre , & qu'un tel changement ne cause une différence dans le degré de chaleur des eaux qui coulent au travers. 3°. Si cette chaleur perpétuelle des eaux thermales provenoit d'une telle effervescence, il est certain que ces eaux auroient quelque odeur de soufre ou de fer, ce qu'on ne remarque cependant pas dans celles de Plombières. Si on dit que le soufre est caché & volatil dans lesdites eaux , c'est un pauvre subterfuge ; il est en effet très-caché , puisqu'il n'y a jamais eu le moindre principe de soufre. 4°. Il est très-difficile , ou plutôt impossible de concevoir que ces sortes de feux souterrains se conservent toujours dans le même mouvement d'une égalité parfaite , sans s'affaiblir , soit par le défaut d'air libre , soit par sa trop grande abondance. 5°. Une grande quantité de ces eaux qui traversent cette masse en effervescence , devroit trop l'humecter ou même l'étouffer ; certainement si l'on veut faire cette expérience , on sera convaincu de ce fait , car en versant continuellement de nouvelle eau, elle fera cesser tout mouvement d'effervescence , & éteindra peu à peu toute la chaleur.

Après avoir réfuté toutes ces opinions , nous exposons la nôtre en disant que les eaux chaudes , de même que les froides , ont été créées de cette manière dès la première création , & qu'elles resteront dans le même état jusqu'à la consommation ou la fin du monde ; elles ont cependant été créées de manière qu'il y a dans certaines cavernes très-profondes de la terre , des feux ou une grande chaleur toujours existante , ou de certains endroits enflammés par lesquels l'eau passant & repassant par un mouvement à peu près circulaire y acquiert toujours une nouvelle chaleur , & en parcourant ainsi leurs premières routes fournissent des sources d'eau toujours également

chaudes. Celui qui a établi cet ordre, surmontera aisément toutes les difficultés ; car une eau bouillante de cette nature, en parcourant différentes routes, prend & entraîne tantôt avec elle des minéraux des terres, des sucs, &c. & tantôt elle ne charie rien. A-t-il été impossible à Dieu de créer sous terre des lieux ainsi enflammés continuellement ? certainement personne n'osera le dire.

Chap. III. Il y a deux méthodes par lesquelles nous pouvons parvenir à connoître les qualités de nos eaux thermales. La première consiste à faire un recueil exact des cures opérées par l'usage convenable de ces eaux ; la seconde est une analyse exacte des mêmes eaux qui s'opere selon l'opinion d'un grand nombre de sçavans, par la distillation, la coction ou l'évaporation, le poids, la putréfaction, la précipitation, le goût, l'odeur, la couleur & les sédimens. Nous verrons par la suite ce qu'on doit conclure de la plupart de ces expériences dont nous avons répété une bonne partie.

Nous avons mis dans une cucurbite de verre, fermée ensuite hermétiquement, soixante onces d'eau de la fontaine du chêne qui est celle que l'on boit ordinairement. La distillation au bain de sable a duré vingt-quatre heures ; nous en avons retiré, par le moyen de l'eau contenue dans le récipient, un tant soit peu de matière peu salée, de couleur cendrée, qui ayant été filtrée après la solution & évaporée a donné un sel nitreux assez semblable au sel-gemme ; ensuite en présence de Messieurs le Begue, premier Médecin de Léopold I. Duc de Lorraine & de Bar, Richardot, Inspecteur des mêmes eaux, Binniger, Médecin ordinaire du Duc de Wirtemberg & de Montbelliard, nous avons versé dessus de l'huile de tartre qui est en effet de la famille des alkalis & de l'esprit de sel ammoniac, sans qu'il y ait eu la moindre effervescence ; mais avec les acides il y avoit une effervescence manifeste. Nous avons remarqué la même chose dans une certaine substance qui s'attache légèrement aux tubes de cette fontaine ; cette substance est inodore, insipide,

& blanchâtre ; comme elle ne peut se diffondre , nous l'avons calcinée , pour la soumettre à cette épreuve. Elle prend alors un grand mouvement d'effervescence avec les acides , mais aucun avec les alkalis. La même expérience nous a donné un semblable résultat après la distillation de toutes les autres eaux thermales.

Nous avons aussi voulu voir si l'évaporation ne nous donneroit pas quelque produit ; mais nous avons travaillé en vain pendant trois jours , & à peine est-il resté un peu de sel au fond d'un vase d'argent & de notre cucurbite ouverte , après l'évaporation d'une très-grande quantité de ces eaux ; après avoir retiré ce peu de sel , nous avons de nouveau rempli nos vaisseaux que nous avons fait évaporer jusqu'à réduction à quatre gros & que nous avons filtrés ; elle s'est trouvée un peu salée , & a pris un mouvement d'effervescence avec les acides seulement.

Après avoir analysé nos eaux par la voie de distillation , d'évaporation & de précipitation ; nous avons pesé celles des bains , ainsi que toutes autres , en les mettant dans une bouteille ronde de verre très-blanc dont le col avoit trois doigts ; nous avons vu que les eaux chaudes pesent moins que les froides , & qu'elles pesent d'autant moins , qu'elles sont plus chaudes , excepté cependant l'eau savonneuse & celle de la fontaine Sainte-Catherine qui sont plus pesantes que les autres. Les eaux chaudes étant refroidies , conservent toujours le même poids , quoiqu'elles perdent de leur volume pour environ la valeur de deux gros.

Enfin pour soumettre ces eaux à l'examen des sens , nous les avons regardées & goûtées ; Elles sont toutes transparentes à l'exception de l'eau savonneuse & de celle de la fontaine Sainte-Catherine qui sont un peu opaques ; leur saveur est d'autant plus agréable , qu'elles sont plus chaudes ; elle est un peu douceâtre , excepté dans l'eau du *bain de la Reine* où elle tire un peu sur le salé , & dans celle du *bain des Pauvres* où elle a quelque chose qui approche du soufre , selon le goût des palais les plus

déliçats. La fontaine du petit-bain a en outre une fort légère odeur de soufre, sur-tout, lorsqu'il pleut; mais toutes les autres sont absolument sans odeur.

Nous avons fait suivre ces expériences de quelques autres. Nous avons pris trois vaisseaux de verre de même grandeur; nous avons rempli le premier d'eau savonneuse, le second d'eau commune & le troisième d'eau thermale; nous avons mêlé dans toutes ces eaux des noix de galle pulvérisées, du syrop de pivoine & de rose, du suc de violette, de la teinture de bois de Brésil, des fleurs de rose, du nitre, du sel polychreste, de la crème de tartre, des yeux d'écrevisses, du corail & de la tutie préparé, de la litharge, de la pierre calaminaire, du cinnabre, des différens sels & alkalis, des esprits acides, & quantité d'autres ingrédiens; toutes ces substances n'ont produit dans nos eaux de Plombières aucun changement qui n'ait été opéré de même dans l'eau commune.

Nous allons exposer notre sentiment sur les principes de ces eaux thermales. 1°. Le résidu de la distillation de nos eaux, comme de toutes les autres eaux quelconques les plus communes, étant presque calciné, participe plus de la nature alkaline que de l'acide, comme le montre clairement la précipitation. 2°. L'évaporation ne montre rien, parce que ces eaux ne charient avec elles aucuns minéraux ni métaux. 3°. Il est constant qu'elles contiennent beaucoup de particules volatiles, puisqu'étant refroidies, elles conservent le même poids, quoique leur volume soit diminué de la quantité de deux gros. Quelques-uns diront peut-être qu'on ne peut pas conclure de-là que nos eaux sont spiritueuses, parce qu'il est certain que les pores des eaux chaudes sont plus ouverts que ceux des eaux froides, & qu'ainsi les premières doivent occuper plus d'espace, & il n'est pas extraordinaire que nous ayons trouvé que nos eaux thermales avoient perdu quelques chose de leur volume sans diminution de leur poids, puisque leurs pores étant resserrés, elles doivent occuper un moindre espace. Nous leur répondrons solidement par

l'expérience

L'expérience suivante qui leve tous les doutes à cet égard. Nous avons d'abord fait chauffer de l'eau commune, & nous l'avons ensuite laissé refroidir dans le même vaisseau contenant environ seize onces ; elle n'a pas perdu la valeur de deux gros de son volume comme nos eaux thermales, mais seulement la valeur de vingt-cinq grains.

L'eau savonneuse & celle de la fontaine de Sainte-Catherine paroissent un peu opaques, parce qu'on observe à leur surface quelque chose qui y surnage, ce qui vient sans doute de cette terre grasse, huileuse, qu'on appelle *savonneuse*, sur laquelle ces eaux coulent. Cette terre est semblable au limon, & exposée à l'ardeur du soleil, elle acquiert un degré de dureté presque égal à celui des pierres : quand on la jette au feu, elle s'enflamme & pétille, ce que font aussi les autres sortes de terre qu'on trouve dans le voisinage. Nous en avons encore trouvé de la même nature dans le jardin de M. Rouvroy. Nous avons ouï dire par certaines personnes qui se piquent d'avoir le goût délicat que les eaux du *bain de la Reine* & du *bain des Pauvres* diffèrent des autres ; mais nous avouons de bonne foi que nous n'avons pu y rien trouver de différent, il est même étonnant que toutes les expériences dont nous avons parlé ci-dessus, ne nous y aient pas fait découvrir le moindre vertige de soufre ou de nitre. Cependant nous n'osons nier opiniâtement que les eaux des *bains de la Reine* ne contiennent un peu de nitre, puisqu'elles sont légèrement laxatives, & que les femmes qui y lavent la lessive pendant l'hiver, ressentent en sortant un certain chatouillement aux pieds, lorsqu'elles y ont resté pendant quelques heures. Nous nous sommes aperçus que l'eau du *bain des Pauvres* exhale une odeur de soufre ; la raison en est peut-être qu'étant fermé comme une espèce d'étuve, les vapeurs ne peuvent s'échapper librement & causent cette sensation aux narines. De tous les différens ingrédiens que nous avons mêlés avec nos eaux, on pourroit en conclure qu'elles ne contiennent aucun acide dominant, & qu'elles sont très-temperées,

Tome II.

Y.

qu'elles sont néanmoins impregnées de parties très-subtiles, terrestres, alkalines, nitreuses, aeriennes, très-volatiles, très-pénétrantes, sans néanmoins être sulfureuses, en un mot, qu'elles sont très-épurées en passant à travers le sable ou le limon qui se trouvent sur leur route.

D'après cet exposé, il est évident que les eaux de Plombières, eu égard tant à leur légèreté, à leur transparence, à leur température, qu'à leurs particules très-douces, nitro-volatiles, sont très-efficaces contre les maladies provenant de l'acrimonie, contre les obstructions causées par l'acide, contre les obstacles de la circulation du fluide nerveux, pour rendre le ton, l'élasticité aux fibres, contre les différentes plaies, même contre les ulcères invétérés, & l'on peut dire que si elles ne guérissent pas radicalement toutes ces maladies, au moins elles soulagent les malades. Voyons si l'expérience s'accorde avec ce que nous venons d'avancer.

Première observation. M. Rouveroy ayant publié un grand nombre d'observations sur les cures qui se font à Plombières, nous nous contenterons de rapporter celles que nous avons vues ou apprises pendant le séjour que nous avons fait à ces bains.

Seconde observation. M. Jos. Titon, Prieur de Montbelliard, étant affecté d'un rhumatisme qui lui causoit des douleurs très-aigues dans le bras droit prit les douches, en fut si bien guéri, qu'il ne s'en est plus senti. Quelques années après, il fut attaqué d'une paralysie dans tous les membres qui ne lui permettoit pas de quitter son lit où il demouroit sans mouvement; il prit inutilement beaucoup de remèdes; il se fit enfin transporter à nos eaux où il eût à peine pris quinze bains qu'il recouvra tellement le mouvement des membres, qu'il pouvoit déjà se déshabiller & s'habiller lui-même; il joignit aux bains l'usage intérieur des eaux & des douches; il entra même quelquefois dans l'étuve. Au bout de trois semaines il se trouva parfaitement guéri, & quoiqu'il fut pour lors âgé de soixante-dix ans; cependant il n'a plus été incommodé depuis.

Troisième observation. M. Duvernoy, Consul de Montbelliard, vint aussi à nos eaux pour y chercher la guérison de douleurs très-vives & très-piquantes qu'il ressentait, sur-tout depuis deux mois à la cuisse après une chute ; après l'usage des eaux, il fut si bien guéri, qu'il y retourna dans la suite pour de vives douleurs d'estomac accompagnées de dégoût, ce dont il fut pareillement délivré ; car ayant quitté les eaux, & ne sentant plus de douleurs, l'appétit lui revint insensiblement. Il s'y rendit une troisième fois, souffrant d'une goutte qui le tourmentoit dans les deux bras depuis les doigts jusqu'aux épaules. Ces eaux le délivrèrent encore de ces douleurs ; mais elles lui laisserent une faiblesse dans les mains ; il étoit alors âgé de soixante-dix ans.

Quatrième observation. Henriette Titot de Montbelliard, âgée de quarante-cinq ans passés, souffroit de cruelles douleurs de tête & de la matrice qui lui faisoient rendre par les pores de la peau, devenue molle, une quantité de sérosité aqueuse, salée & âcre, & étoit incommodée depuis plusieurs années d'un engourdissement de tête avec pesanteur. Dans cet état déplorable cette femme trouva son seul soulagement dans l'usage de nos eaux thermales.

Cinquième observation. M. Burnier, Correcteur des écoles de Montbelliard, avoit eu à la suite de la petite-vérole une fistule lacrymale à l'œil droit avec une tumeur assez remarquable : les eaux de Plombières emportèrent tellement la tumeur & la fistule, qu'on n'eût plus à craindre de perdre la vue.

Sixième observation. Le nommé Schom, Domestique d'un Orfèvre, vint à nos eaux pour y être guéri d'une paralysie universelle dont il étoit affligé depuis treize mois. Nous avons été témoins qu'il y reçût un si grand soulagement, qu'il voulut y retourner une seconde fois pour consolider sa santé, & il fut parfaitement guéri.

Septieme observation. Jean Mathiot, garçon âgé de dix-huit ans, avoit les pieds tellement remplis d'ulceres, que les Chirugiens opinioient déjà pour les lui amputer; mais ils déciderent qu'il falloit auparavant voir quels effets produiroient les eaux de Plombieres. Le malade les prit selon la maniere accoutumée, &, au grand étonnement de tout le monde, les ulceres se sécherent, & étant parfaitement cicatrisés, il s'en retourna à pied à Montbelliard.

Huitieme observation. Françoise Darcy, fille du sieur Darcy, ancien Marchand de Montbelliard, d'une foible complexion, avoit des dispositions à l'*atrophie*, & avoit aux jambes un écoulement séreux si opiniâtre, qu'il ne fut pas possible de l'arrêter pendant un an; mais enfin s'étant terminé en une tumeur & un ulcere au gros orteil, & le Chirurgien ne pouvant ni le consolider, ni empêcher la carie des osselets, elle fut envoyée à nos eaux qui firent cesser toute crainte d'*atrophie*; la carie fut arrêtée; l'ulcere se nettoya & se cicatrisa si bien, qu'elle peut marcher à présent quoiqu'en boitant un peu.

Neuvieme observation. Eve Hertz, âgée de cinquante-huit ans, étant tombée de cheval, se fit une forte contusion à la hanche droite; tous les secours de la Médecine & de la Chirurgie lui furent inutiles; elle ne pouvoit se transporter d'un lieu à l'autre qu'à l'aide de deux croffes sur lesquelles elle se suspendoit; elle vint à nos eaux qu'elle prit avec un heureux succès; elle y laissa ses croffes, & put marcher aisément & lestement sans aucun appui.

Dixieme observation. Suzanne Gaucher, à l'âge de dix-neuf ans, fut attaquée d'une violente inflammation à l'œil droit qui dura pendant plus d'un an, sans que pendant ce tems il lui ait été possible d'ouvrir l'œil, elle eut en même tems une cruelle migraine pendant les sept premieres semaines: elle ressentit ensuite de tems à autres des mouvemens convulsifs aux pieds & dans tout le corps avec paralysie de la langue & des mains qui devinrent si crochues pendant treize mois, qu'elle ne pouvoit ni les mouvoir ni

les fléchir. Tous les remèdes ordinaires furent inutilement employés. Elle eut enfin recours aux eaux de Plombières, & il y avoit à peine un demi-quart d'heure qu'elle étoit entrée dans le bain qu'elle commença à remuer & à fléchir les doigts, & se trouvant toujours de mieux en mieux, les mouvemens convulsifs des pieds disparurent elle récupéra aussi la faculté de parler. Si elle ne fut pas radicalement guérie du reste de ses maux, au moins fut-elle beaucoup soulagée.

Onzième observation. Marie Gourgot, qui avoit totalement perdu les forces par une paralysie de matrice, s'étant fait porter six fois dans le bain, dit qu'elle y souffroit des douleurs insupportables; cependant les forces s'augmentant de jour en jour, elle fut en état d'aller seule & sans le secours de personne dans le bain, elle se trouva si bien fortifiée, qu'elle recouvra, pour ainsi dire sa première santé.

Douzième observation. Un Conseiller de Bâle, fut tourmenté d'une fréquente migraine avec vertige & dyspepsie, pour avoir trop travaillé d'esprit, & pour avoir trop veillé. Après avoir employé différens remèdes, il se transporta à Plombières, il y fit usage des eaux tant intérieurement qu'en bain & dans les étuves, ce qui produisit chez lui de si bons effets, qu'il y revint ensuite pendant plusieurs saisons pour fortifier & conserver sa santé.

Treizième observation. L'épouse du même qui étoit réplete quoi qu'elle eut eu douze enfans, & qui avoit un tempérament cholérico-sanguin, étoit tourmentée de passions hysterico-spasmodiques & de douleurs de néphrétique, de sorte qu'elle craignoit de tomber en convulsions; elle trouva un grand soulagement à ses maux, après avoir pris plusieurs fois de nos eaux & avoir sué dans les étuves, de sorte que la dernière fois qu'elle y vint (1708) elle fut totalement délivrée d'une tumeur œdémateuse de l'abdomen & des pieds, qui la menaçoit d'une hydropisie ascite.

Quatorzième observation. En la même année 1708,

le R. P. Dubois, Jésuite d'Ensheim, vint aussi à Plombières pour y être guéri d'une paralysie presque universelle qui l'empêchoit de parler & de marcher; il étoit en outre tourmenté de douleurs continuelles des reins, & le rein droit se trouvoit tellement ulcéré, que la moitié de ce qu'il pissait étoit un pus blanchâtre. Après avoir bu des eaux pendant huit jours, il recouvra la parole; peu après il se soutint sur ses pieds, & commença à pouvoir marcher en s'appuyant sur des bâtons; enfin ayant continué d'en boire pendant tout l'été selon le conseil des Médecins, & étant entré de tems en tems dans le bain & dans l'étuve, il fut totalement guéri de son ulcère, & jouit ensuite d'une santé aussi parfaite qu'avant ces accidens.

Quinzième observation. Nous connoissons mille personnes qui étant incommodées de la goutte sciatique fixe ou vague, ont été fort soulagées en buvant nos eaux & en suant dans l'étuve. Les paroxysmes devenoient bien plus rares & bien plus tranquilles, sur-tout si en faisant usage des eaux, ils prenoient de deux jours l'un de la panacée solutive alkaline.

Seizième observation. Pour abréger, nous passerons sous silence un grand nombre d'autres observations: celles que nous avons rapportées suffisent pour prouver l'utilité & les bons effets des eaux thermalos de Plombières qui soulagent au moins considérablement dans les maladies où tous les autres remèdes n'ont rien opéré; car en pesant bien toutes ses observations, on voit évidemment que ces eaux sont très-efficaces contre la toux-férine, l'enrouement & l'asthme, si ces maladies sont causées par des humeurs âcres, salines, sans qu'il y ait ulcération au poulmon; elles ne sont pas moins efficaces dans la céphalalgie, la migraine, quand il y a des vices dans les sérosités pituito-visqueuses, & qu'elles sont plus ou moins âcres. On emploie ces eaux avec succès dans les maladies de la matrice, dans les douleurs externes de la sciatique, dans la foiblesse des reins, dans les accès de la goutte & de la néphrétique, dans le relâchement, dans la paralysie & le retirement.

des membres, dans le scorbut, la grosse vérole, la cachymie pituiteuse; si les fels des humeurs qui circulent sont âcres, acides visqueux, &c. elles les humectent, les délaient, les adoucissent & les chassent du corps, soit par la transpiration, soit par les urines: dans les faiblesses d'estomac, le hoquet & les nausées, elles volatilisent assez bien le suc gastrique; elles rendent le ton aux fibres, rappellent l'appétit & excitent la chylication: elles lèvent les obstructions des glandes intestinales, du pancreas, du mésentère, du foie & de la rate; elles atténuent & divisent les humeurs visqueuses & rétablissent leur circulation; elles ouvrent les opilations paralytiques des nerfs & rendent le ton naturel aux membranes & aux tendons; elles font cesser la palpitation du cœur; elles détergent & guérissent toutes les espèces de galle; elles détergent & consolident tous les ulcères, mêmes les plus sordides & les plus invétérés, soit fistuleux, soit sinueux; elles font cesser les spasmes & les contractions des ovaires; elles rendent fécondes les femmes stériles, & rétablissent le flux menstruel; elles apaisent les passions hystériques; elles chassent les fièvres éphémères; elles détournent & préviennent l'érysipelle; enfin elles guérissent un grand nombre de maladies désespérées, comme on en a l'expérience tous les ans, c'est ce que l'on conçoit facilement, quand on fait attention à la température de ces eaux que les mixtes qui y entrent, rendent douces, bénignes & volatiles.

Il est certain que l'usage convenable de ces eaux contribue beaucoup au rétablissement de la santé; mais il n'est pas moins constant que la moindre négligence dans cet usage peut être nuisible aux malades; tout est si bien ordonné à Plombières que chaque habitant avertit tous ses hôtes de ce qu'ils doivent observer, & qu'il est rare que l'on commette quelque erreur, cela ne nous empêchera cependant pas de donner ici la façon de prendre ces eaux.

Le lendemain qu'on est arrivé aux eaux, on doit se reposer ou se purger pour être mieux en état de prendre

ces eaux : on pourra se purger ou avec une infusion ou avec quelque poudre purgative ; l'infusion suivante pourra être utile.

Prenez feuilles de féné mondé trois gros , rhubarbe deux gros , sel polycreste un gros , semence d'anis ou de fenouil quatre scrupules , deux morceaux d'orange ou de citron ; coupez , pilez , & laissez le tout infuser pendant une nuit dans environ six onces de nos eaux thermales , le lendemain matin ajoutez à la colature de la manne de cablabre une once ou une demi-once.

Le malade prendra cette potion en une dose , & fera la diete.

On peut aussi prescrire la poudre suivante.

Prenez résine de jalap un demi-gros , antim. diaphor. poudre de diagrede, sel de polycreste, de chacun deux gros, huile de fenouil ou de cannelle , huit gouttes : mêlez & faites une poudre dont la dose est depuis un demi-gros jusqu'à deux scrupules , à prendre le matin à jeun. Mais le plus sûr est de prendre pendant trois jours le matin dans l'eau thermale que l'on boit , quatre scrupules de panacée solutive alkaline , ce qui purge légèrement & sans incommoder.

Après s'être purgé selon l'avis du Médecin , on doit commencer à boire les eaux , ce qui doit se faire dans l'espace d'une heure. Pour accoutumer insensiblement son corps à l'usage de ce remede , il suffira de boire trois gobelets la première fois ; mais on boira chacun sans reprendre haleine , de crainte qu'en laissant échapper les parties volatiles de l'eau & la laissant reposer, elle ne perde son efficacité. Quand on boit on peut tenir une croûte de pain grillé sur les dents , ce qui empêche que l'eau chaude ne les gâte ou ne les fasse branler. Il y en a qui pour cette même fin , se contentent de frotter leurs dents avec du pain grillé avant de boire. Pendant qu'on boit les eaux il faut avoir la tête couverte & tenir des linges chauds sur sa poitrine , & après avoir bu , il faut se promener pendant une demi-heure ou une heure , ou passer ce tems assis dé-

Want le feu. Pour le reste de la journée on se tiendra comme on voudra, parce qu'on ne doit pas prendre les bains ce jour-là.

Le second jour après que l'on a commencé de boire, on doit prendre au moins deux gobelets de plus que le jour précédent; c'est-à-dire, qu'il faut en boire cinq, & pendant cet intervalle, on pourra manger une croûte de pain, ou de l'anis sucré, ou de l'écorce de citron confite, ou sucer les tablettes suivantes.

Prenez amandes douces récentes & épluchées, deux onces, bonne cannelle, une demi-once, gingembre & petit cardam. pelé, de chacun deux gros, cloux de girofle & muscade, de chacun un gros; panacée solut. alkaline, une demi-once; yeux d'écrevilles préparés, deux gros: mêlez le tout ensemble, ajoutez-y du sucre & de l'eau rosé, & faites cuire jusqu'à consistance de tablettes que vous ferez réduire à une livre, chaque tablette sera du poids de deux gros, & on en prendra une ou deux tous les jours.

Quelques heures après avoir dîné, ceux qui doivent se baigner, peuvent entrer dans le petit bain; car il seroit dangereux d'aller d'abord au grand bain dont les eaux sont trop chaudes pour la première fois; cependant si quelqu'un vouloit d'abord entrer dans le grand bain, il faudroit qu'il se fit donner de l'eau froide pour tempérer la chaleur.

On se comportera ainsi pendant quelques jours; ensuite une heure après avoir bu, on pourra entrer dans le bain & y rester une demi-heure ou même plus long tems selon le besoin: après quoi en sortant de l'eau, on se fera envelopper le corps de linge chaud, de crainte de resserrer les pores & d'intercepter la transpiration, & on fera bien de passer une heure ainsi enveloppé à suer & à dormir. Ceux qui prennent des douches doivent rester pendant une heure dans le bain pour en rendre la vertu plus efficace. Trois ou quatre heures après avoir dîné, on prend encore un bain; mais comme il est plus chaud alors que le matin & que plusieurs n'en peuvent supporter la chaleur, on

fera bien de ne pas y demeurer long-tems. On ne peut fixer précisément le nombre de gobelets que l'on doit boire ; il y en a qui passent trente , estimant que neuf gobelets équivalent à une livre d'eau ; d'autres n'en boivent que dix-huit , vingt ou vingt-quatre , & cela dans l'espace d'une heure. Chacun boit autant de gobelets qu'il peut sans s'incommoder , & quand il s'apperçoit que son estomac n'en peut pas supporter une si grande quantité , il diminue tous les jours jusqu'à ce qu'il soit parvenu à n'en plus boire que onze ou dix , & même moins ce sera la dose qu'il prendra ensuite régulièrement. La dose ordinaire de ces eaux est de vingt, vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatre gobelets.

Quoique de cette maniere les eaux de Plombieres se prennent avec beaucoup de succès , cependant le besoin pressant plutôt que le plaisir engage différentes personnes à entrer dans l'étuve ; il y en a même beaucoup qui sans prendre de bains , se contentent de boire & de suer dans l'étuve ; d'autres aiment mieux le *bain de la Reine* dont ils boivent aussi les eaux ; les gouteux sur-tout préfèrent le *bain des Pauvres* , comme étant le plus efficace dans les maladies. Un grand nombre boivent un peu de l'eau savonneuse pendant quelques jours avant leur départ de Plombieres. Cette eau , qui differe peu ou point des eaux chaudes refroidies , a la propriété de calmer toute ardeur des humeurs & de débarrasser la poitrine de ce que lui a pu causer la boisson des eaux chaudes. Cependant on ne doit pas conseiller l'eau savonneuse à tout le monde indifféremment ; car il se trouve beaucoup de personnes qui ne peuvent la supporter , & qui au lieu d'éprouver de bons effets , pourroient se trouver mal de boire à la fois des eaux chaudes & des froides.

Il arrive souvent que les Buteurs des eaux thermales se trouvent constipés ; dans ce cas on fera bien de prendre le remede suivant. Prenez follic. de sené mondé , une once ; semences d'anis , un gros ; cannelle choisie huit scrupules ; crème de tartre , un gros : coupez , pilez &

Faites bouillir légèrement dans huit onces d'eau thermale, coulez à travers un linge, puis remettez la colature au feu avec vingt prunes de damas & trois onces de sucre, laissez-la cuire lentement jusqu'à ce qu'elle ait acquise une bonne consistance. Mettez le tout dans un pot de terre, & vous prendrez deux ou trois de ces prunes avant chaque repas.

On fera prendre de deux jours l'un, deux heures avant le souper un gros, ou quatre scrupules de panacée solutive alkaline dans de l'eau thermale, ou au lieu de la panacée un scrupule ou un demi-gros de sel végétal, ou un gros de sel polycreste, ou bien en buvant les eaux le matin, le malade mangera un gros ou deux de semence d'anis laxatif. Il arrive quelquefois que les eaux ne passent pas bien par les urines, à cause de quelque obstruction des reins; dans ce cas le sel polycreste est un excellent remède, ou même un gros de panacée solutive alkaline dans un gobelet d'eau thermale qu'on prendra une fois ou deux. Au reste je ne rapporterai pas les différens remèdes qu'on doit prendre dans tous les cas qui peuvent se présenter; parce qu'on peut consulter là-dessus les Médecins qui résistent à Plombières pendant la saison des eaux.

Quant à ce qui regarde le régime, ceux qui sont eux-mêmes leur manger, peuvent plutôt se tromper que les autres qui sont en pension, parce que dans toutes les hôtelleries on ne sert que les mets indiqués par les Médecins. C'est pourquoi nous observerons que tout malade doit éviter de manger avidement & employer au moins une heure à chacun de ses repas; qu'il se garde sur-tout de manger des truites pêchées dans le ruisseau qui traverse Plombières, parce qu'elles sont pesantes, visqueuses & salées, & quoique délicates & plus grosses que celles qui vivent dans l'eau froide, cependant elles peuvent être très-nuisibles, à moins qu'on ne corrige leur viscosité à force d'épices & en les cuisant dans du vin; mets qui ne convient pas à un malade. Tout le monde peut manger sans crainte

des canards , pigeons , poules , perdrix , tourterelles & autres semblables oiseaux : si on manque de ces mets, on fera sa nourriture ordinaire de veau, d'agneau, de chevreau, de lievre & autres pareilles viandes jeunes & fraîches, excepté celle de porc. On peut user de bouillons gras, de coulis, d'orge mondé ou de gruau pour changer; mais tout est si bien ordonné dans cette ville qu'on ne sert nulle part sur les tables que les mets prescrits par les Médecins. Pour la boisson on ne doit faire usage que d'excellent vin, tel que celui de Bourgogne ou autre bon vin de France que l'on trempera d'eau favonneuse. On doit éloigner & bannir toute inquiétude d'esprit, car elle est très nuisible à ceux qui prennent les eaux. Il faut renoncer absolument aux faveurs de Vénus. Au reste ceux qui ont sué deux ou trois fois dans l'étuve y sont forcés, étant devenus impuissans pour un tems. On doit prendre des plaisirs honnêtes & modérés. Chacun peut en trouver ici selon son goût, parce qu'il y a des personnes de tous les rangs, de tous les états & de toutes les professions; on y entend parler sciences, arts, guerre, commerce, &c. il ne s'agit donc que de se choisir une société analogue à son inclination. On doit éviter la danse & autres violens exercices de corps : qu'on se garde bien de prendre le soleil le soir; mais qu'on se couche de bonne heure, afin de pouvoir se lever de grand matin pour aller boire; il ne faut jamais avoir la poitrine & la tête découvertes, mais tenir toujours des linges chauds dessus; en sortant du bain & de l'étuve, on doit se tenir au lit & entretenir la sueur, se faire essuyer & frotter, puis une demi-heure après se lever & s'habiller.

P O M A R E T.

POMARET est situé dans le Diocèse d'Alais. Il s'y trouve des eaux minérales dont M. Montet a fait l'examen. Personne ne les avoit encore examiné chymiquement

avant lui : leur vertu médicinale étoit cependant connu depuis long-tems. Feu M. Barbeyrac, célèbre Médecin de Montpellier en avoit approuvé l'usage sur le secours que les malades y prenoient & dont il avoit été témoin.

« Ces eaux, dit M. Montet, sortent tièdes & en bouillonnant des fentes d'un grand rocher situé au bas d'une colline dont le sol abonde en ardoise, sur-tout près de la source; elles se rendent dans un bassin qu'on y a pratiqué; elles y coulent en même abondance en toute saison; là elles déposent un bol ou terre rouge; on voit nager sur la surface plusieurs gouttes d'une espèce de bitume liquide ou huile minérale; & vers les bords du bassin, sur-tout près les fentes du rocher, elles laissent un sel très-blanc en flocons qui n'est autre chose que le sel que ces eaux contiennent, cristallisé naturellement & qui fait leur principale vertu; ce sel n'a aucune qualité malfaisante, puisque les pigeons viennent le bequeter & que les brebis qui y passent le lèchent avidement, voilà tout ce que j'ai pu apprendre des personnes qui ont été sur les lieux.

L'eau de cette source minérale qu'on m'a envoyée, & sur laquelle j'ai fait toutes les expériences que je vais rapporter, avoit été puisée quatre ou cinq jours auparavant; elle me parut fort limpide, d'un goût agréable, mais légèrement salé; sa gravité spécifique est à celle de l'eau de la fontaine du Pila-Saint-Gilles, comme 1000 à 1020; en ayant versé sur la teinture de tournesol, elle n'a pas paru en changer la couleur, elle l'a seulement troublée dans l'espace d'une heure; la noix de galle mise en poudre & jetée sur notre eau minérale, a produit en vingt-quatre heures une couleur bleu-céladon qui s'est changée dans quatre jours en pourpre foncé, ce qui prouve que cette eau minérale est chargée d'un vitriol ferrugineux; la dissolution du mercure par l'esprit de nitre a été précipitée en jaune, autre indice de la présence de l'acide vitriolique; la dissolution de l'argent par l'esprit de nitre a été précipitée en blanc-terne, propriété que l'on connoît appartenir au sel marin.

J'ai ensuite procédé à l'évaporation lente de quinze pots de notre eau minérale, pesant environ quarante-cinq livres ; il m'a resté une once sept gros d'un sel jaune enveloppé de beaucoup de terre & d'une matière grasse, sulfureuse & d'une odeur urineuse, analogue à celle de l'eau mère du salpêtre ; j'ai étendu ce résidu dans six fois autant d'eau tiède de fontaine ; j'ai filtré, & par ce moyen j'ai eu une terre fort blanche, presque insipide & d'une nature talqueuse ou gypseuse.

L'eau qui avoit passé à travers le filtre, avoit privé cette terre du sel dont notre eau minérale est imprégnée ; l'ayant fait cristalliser, j'ai reconnu par la configuration des cristaux en colonnes quadrilatères, taillées à facettes & en pointes de diamans à leurs extrémités, que c'étoit un véritable sel admirable de glauber ; il se calcine à l'air ; je l'ai goûté, il en a la fraîcheur & l'amertume ; dans le commencement on y trouve un goût salé qui dénote que le sel marin n'y a pas été parfaitement décomposé par l'acide vitriolique ; j'ai aussi éprouvé qu'il décrépitoit au feu ; cependant je n'ai jamais pu découvrir dans ces cristaux la forme cubique essentielle au sel marin, d'où l'on peut inférer que notre sel minéral participe fort peu de la nature de ce sel, mais beaucoup de celle du sel admirable, ou pour parler plus clairement, que ce dernier sel ne s'y trouve pas parfaitement élaboré.

Toutes ces remarques sont éclaircies par celle que j'ai déjà faite, que notre eau minérale est chargée de parties vitrioliques ferrugineuses : en effet la rencontre des sels vitrioliques & du sel marin qui se fait sans doute dans les souterrains de notre source minérale, ne peuvent produire qu'une espèce de sel admirable de glauber ; la tiédeur qu'elle a au sortir du rocher, semble indiquer la fermentation intestinale qui doit précéder cette préparation naturelle. Les divers effets que ces eaux produisent dans le corps humain, après ce que nous venons de remarquer, sont analogues à ceux des mixtes que contient notre eau minérale ; sçavoir, une espèce de sel admirable, une

Partie grasse & sulfureuse & une partie vitriolique ferrugineuse ; j'ai été informé par les gens du pays & plus sûrement par un Médecin des environs, que les eaux minérales de Pomaret sont un excellent délayant, qu'elles sont purgatives, rafraichissantes, diurétiques & apéritives, & qu'on les ordonne communément dans le pays avec succès ; elles ont produit de bons effets dans toutes les maladies où il y a une trop grande tension dans les solides & trop peu de fluidité dans les humeurs ; elles conviennent aussi dans la plupart des maladies de la peau, dans les obstructions commençantes ou légères, dans les dysenteries, dans les ardeurs d'urine & dans la gravelle.

P O N T - D E - B A R E T .

PONT-DE-BARET est situé dans le Dauphiné entre Crest & Montelimart. On y trouve des eaux minérales qui ont les mêmes propriétés que celles de la montagne d'Orel près de Die. V. ce que nous avons dit de cette fontaine, tom. 1, art. Die.

P O N T - D E - C A M A R E Z .

LES eaux minérales du Pont-de-Camarez sont dans l'Élection de Milhau en Rouergue ; elles participent du nitre & du vitriol, & sont purgatives & rafraichissantes, aussi ont-elles beaucoup de réputation. Un certain Religieux a publié en 1662 à Narbonne, chez Besse sous formatin-8°. un Poème à la louange des eaux minérales du Pont-de-Camarez.

P O U G U E S.

EN parlant des eaux de Pougues dans le volume précédent, nous nous sommes contentés de rapporter le traité de M. Raulin sur ces eaux comme le plus moderne; mais il s'en trouve beaucoup d'autres; nous en allons donner ici la liste.

Le premier a pour titre: *les Fontaines de Pougues en Nivernois, discours qui peut servir aux fontaines de Spa & autres acides du même goût, & un avertissement sur les bains chauds de Bourbon-l'Archambault; par J. Pidou, à Paris, 1584, in-8°.* Le second est intitulé; *Discours sur l'origine des Fontaines, ensemble quelques histoires de la guérison de plusieurs grandes & difficiles maladies faites par l'usage de l'eau médicinale de Pougues, par Antoine de Fouillaux, Médecin, à Nevers 1592, 1603 & 1628. sous format in-8°.*

Nous mettrons dans le troisième rang un ouvrage latin, connu sous le titre de *Pugæ sive de limphis Pugiæ libris duo, carminibus expressi, à Raymundo Massaco medico, edit. 2. cum notis Joannis le Vasseur, parisis de Bray, 1597, in-8°. liber secundus, Parisiis, 1599 in-8°.* Cet ouvrage a été traduit à Paris, chez Debray, en 1605, sous format in-8°. & sous le titre de *Fontaines de Pougues de Maymond de Massac, mises en vers françois, par Charles de Massac son fils.* On trouve dans le Mercure du mois de Mars 1763 sur le Poème de Raymond de Massac une Lettre écrite par un de ses descendants. 4°. Nous avons encore sur ces eaux un Traité qui a paru in-4°. en 1628. *A. Brisson, de aquarum Pugiæ originibus, virtute & usu.*

5°. Nous placerons dans ce rang le *Discours de la vertu & de l'usage de la fontaine de Pougues par Jean Pidou, à Poitiers, 1597, in-4°. Nevers, Reussin, 1598, in-8°. avec les observations d'Antoine du Fouillaux.*

Le

Le sixième Traité a pour titre: *les véritables vertus des eaux naturelles de Pougues, Bourbon, & autres renommées de France*, par Jean Boner, à Paris, chez Giffart, 1618, in-8°.

Le septième est connu sous le titre des *Vertus des eaux naturelles de Pougues*, par Jean-Baptiste Bourbonnois, à Paris, 1618, in-8°.

Nous placerons dans le huitième rang le *Discours de l'origine & propriété de la fontaine de Pougues* par Etienne Flament; Poitiers 1633, in-8°. Nevers, Millot, 1633. Paris, Durand, 1633.

9°. Nous avons encore pour Traité sur ces eaux l'*Hydre féminine combattue par la nymphe Pougoise* ou *Traité des maladies des femmes guéries par les eaux de Pougues, avec les armes d'Hercule*; ou *Traité des eaux de Pougues*, par Aug. Courade, Nevers; Millot, 1634, in-8°.

10°. Une brochure qui a paru sur ces eaux, c'est celle qui a pour titre: *Les Eaux minérales de Pougues, extrait des auteurs qui ont traité de ces eaux* par M. D. L. V. (Delarue) Médecin ordinaire du Roi, Nevers, Lefevre, 1746, in-12.

11°. On conserve dans les registres de la société littéraire d'Auxerre un *Mémoire sur les eaux de Pougues & leurs environs* par M. Mathurin le pere, Secrétaire de cette Société. Ce Mémoire est très-court; son principal mérite est de décrire topographiquement l'endroit où sont situées les eaux minérales ferrugineuses qu'on y boit.

Le douzième enfin est le Traité de M. Raulin sur ces eaux dont nous avons donné l'extrait dans notre premier volume.

P R E M E A U.

L'EAU de la fontaine de Premeau est la même que celle dont nous avons parlé, article *Nuys*. V. aussi ce que nous avons dit, tom. 1, art. *Premeau*. Nous con-

Tome II.

Z

noissons sur la fontaine de Premeau trois Traités ; nous avons donné le titre d'un de ces Traités à l'article *Nuys*. Voici actuellement le titre des deux autres.

Le premier est le *rapport fidele des vertus merveilleuses inhérentes aux eaux minérales de Priscey & de Premeau*, par Gabriel Jublain, Dijon 1661, in-12. Le second est une *Réponse sur l'abus qui se commet par l'usage pernicieux des eaux de Premeau & de Priscey, faussement appellées minérales; avec la Description véritable de ce qui s'y rencontre d'extraordinaire, & un petit Eloge des eaux minérales en général*, par Claude Pitols, Docteur en Médecine, Paris, in-12. C'est la réfutation des deux autres Traités sur ces eaux.

P R E S T E.

LES eaux de la Preste ont pris ce nom d'un village qui en est cependant assez éloigné. M. Carrere a fait connoître la nature & les vertus de ces eaux dans une dissertation qu'il fit soutenir dans les écoles de Médecine de Perpignan, il y mettoit en question la proposition suivante : *an vera physis pulmonari aqua Prestenses?* On trouve ces eaux à deux lieues de Prats-de-Molo, dans le fond d'une gorge, dont les montagnes arides, élevées & escarpées, rendent l'aspect affreux & le séjour très-désagréable; les sources sont au nombre de trois, la température en est différente, mais la nature en est la même; l'odeur & le goût d'œuf couvé qu'ont les eaux de la première source; la couleur rouge brune qu'acquiert d'abord l'argent en masse, & qui devient noirâtre par un séjour un peu plus long dans ces eaux; le dépôt blanc & léger qu'elles laissent dans les endroits où elles passent; la facilité avec laquelle ce dépôt s'enflamme, l'odeur sulfureuse qu'il exhale & la flamme bleuâtre qu'il jette quand on le brûle après l'avoir fait sécher; le gris cendré tirant un peu sur le brun, que

prend la solution du sel de saturne mêlée avec ces eaux & le précipité de la même couleur qu'elle fait ; le précipité jaune, fort délicé, qui résulte de leur mélange avec la solution du mercure suolimé, & la couleur jaunâtre que leur communique la solution d'argent dans l'esprit de nitre, sont suivant M. Carrere, Professeur en Médecine à Perpignan, autant de preuves de l'existence du soufre dans ces eaux, qui sont d'ailleurs si pures, ajoute cet Auteur, que l'évaporation ne laisse aucun résidu, & que le mélange d'autres réactifs, tels que de l'esprit ou de l'huile de vitriol, de la solution du sel ammoniac, du sel de tartre, du syrop violat & de la poudre de noix de galles, ne produit aucun changement & aucune altération.

La seconde source a un degré moyen de température entre la première & la troisième, & elle n'est que très-peu éloignée de celle qui va se jeter dans le bassin pour servir à l'usage des bains ; l'eau de cette source donne par son mélange, avec la solution du sel de saturne, un gris brun cendré plus foncé que l'eau de la source qui va dans le bassin. M. Carrere conclut de-là que cette eau est plus chargée de soufre ; mais quant à celle de la troisième source, à peine y apperçoit-on le plus petit goût & la plus légère odeur d'œuf couvé, elle se mêle avec l'eau froide sous une petite voûte presque totalement détruite, à laquelle on a anciennement donné le nom de *Bany dels masells*, à cause qu'elle servoit autrefois pour baigner les lépreux.

Ces eaux, dit M. Carrere, ne souffrent point le transport, elles perdent leurs vertus & leur efficacité avec leur goût & leur odeur, peu de tems après les avoir prises à la source ; la grande volatilité de leurs parties sulfureuses, secondée de la forte chaleur qui les agite, donne lieu à une évaporation si prompte & si considérable, que la solution du sel de saturne, qui à la source de ces eaux prend un gris brun cendré, acquiert à peine un gris cendré léger, si on répète l'expérience à trente pas de loin. Parmi ces trois sources d'eaux thermales, il s'en trouve une

Z ij

dont l'usage, tant intérieur qu'extérieur, est le plus fréquent; celle-ci au sortir immédiatement du rocher, va se jeter dans un bassin à trois marches, qui a vingt-cinq pieds en quarré, & qui est construit dans un vaisseau assez antique & fort bien voûté; l'eau de cette source fait monter l'esprit de vin au trente-huitième degré & demi du thermomètre de M. de Réaumur; mais quand elle a séjourné cinq heures dans le bassin, elle ne l'éleve qu'au trente-troisième degré & demi.

A peu de distance de cette première source, se trouve la seconde; celle-ci n'a aucune communication avec la précédente, elle a trente-six degrés de chaleur au thermomètre de M. de Réaumur. La troisième source fait montrer l'esprit de vin au vingt-cinquième degré de ce thermomètre; on prétend assez communément que les eaux de la Preste ont quelque chose de gras & d'onctueux au tact, & qu'elles laissent la peau de ceux qui s'y baignent comme onctueuse ou enduite d'une liqueur huileuse; ce n'est pas dans ces seules eaux qu'on a supposé cette qualité, car il s'en trouve une infinité d'autres dans le royaume avec lesquelles elles ont beaucoup d'analogie & auxquelles on attribue cette propriété. L'espece de mucilage gras & onctueux, que les eaux de Preste déposent sur le lieu où elles tombent en sortant du rocher, paroît le prouver; mais la transparence de ces eaux qui dénote que cette substance est intimement mêlée avec elles, & ne peut aisément se déposer sur la peau de ceux qui prennent les bains, le tact qui n'y trouve rien de gras ni d'onctueux, quand on les examine sans prévention, & la simple mollesse dépourvue de toute qualité grasse & huileuse de la peau de ceux qui s'y baignent, suffisent pour détruire cette idée. M. Carrere rapporte encore avoir oui dire que si l'eau de la Preste restoit quelque tems immobile dans le bassin, elle présentoit à la surface une espece de crème ou cuticule grasse; ce Médecin s'est cependant convaincu par lui-même, que les eaux de la Preste, après avoir été immobiles durant une nuit des plus calmes dans un bas-

En dont on auroit détourné l'eau, qui s'y seroit jettée, n'auroit rien de gras & onctueux, & n'offroit à la superficie aucune cuticule ou crème grasse. Dans l'article *Rouffillon*, nous rapporterons les propriétés des eaux de Preste.

P R O V I N S.

OUTRE le Traité que M. Oppix nous a donné sur les eaux minérales de Provins, sous le titre d'*Analyse des eaux minérales de Provins, où l'on propose en même temps quelques idées neuves sur la selenite; à Paris, chez Cailleau, 1770*, & dont nous avons donné l'extrait dans notre premier volume, nous avons encore, ou du moins nous connoissons deux autres Traités sur ces eaux; le premier a pour titre: *Anatomie des eaux minérales de Provins, par Pierre Legivre; à Paris, chez Loyson, 1654, in-8°*. Ce même ouvrage a reparu ensuite sous le titre suivant: *Traité des eaux minérales de Provins, contenant leur anatomie, la différence des fontaines, leurs propriétés, vertus & effets admirables, par Pierre Legivre; à Paris, chez Dumesnil, in-8°*. Les eaux minérales de Provins avoient été découvertes en 1648, par Michel Prevost, Médecin, & Pierre Legivre n'oublia rien pour en vanter le mérite & les vertus. Le second Traité concernant ces eaux est intitulé: *Dissertation historique sur les eaux minérales de Provins, par N. B. C. R. (Billate, Chanoine Régulier de l'Hôpital de Provins) à Provins, chez Michelin, 1738, in-12, soixante-douze pages*. Ce Traité n'est qu'un abrégé de celui de Legivre, qui n'est pas commun; quant aux propriétés des eaux de Provins, comme elles sont ferrugineuses & qu'elles approchent beaucoup des eaux de Forges par leur nature & leurs vertus, on les peut prendre de la même manière que ces eaux & pour les mêmes maladies.

Z iij

PUI DE LA POIX.

ON appelle communément en Auvergne un *Pui*, ce qu'on nomme en François un *monticule*, une *éminence*, une *bute*; & même dans une chaîne de montagnes, celles qui s'élevent considérablement au-dessus des autres, s'appellent aussi *des puits*, comme on peut le remarquer dans le nom de *Pui de Domme*, qui est une des plus hautes montagnes de la Province, & qui est devenu fameux par les expériences qu'y fit faire en 1648, M. Paschal. Ce *mor de Pui* vient incontestablement du mot latin *podium*, qui comme tout le monde le sait, signifie en cette langue un lieu élevé. Le nom & la situation de la ville de *Pui*, qui s'appelle aussi en latin *Podium*, sont une espèce de démonstration de cette étimologie; le *Pui de la Poix* ne signifie donc autre chose que la montagne de la *Poix*. Ce *Pui* est à une lieue du chemin de Clermont, à l'orient de cette ville; sa plus grande hauteur est d'environ trente pieds. A une toise & demi au-dessus du pied de ce monticule, à l'aspect du nord, est un rocher fort dur & fort différent de celui qui en fait toute la cime; c'est dans ce rocher que l'on voit une espèce de bassin de deux pieds deux pouces de longueur, sur un pied deux pouces & demi de largeur, & deux pieds de profondeur. Du fond de ce bassin, sort la fontaine d'eau & de *Poix*, par une ouverture de deux pouces de haut sur cinq au moins de large; c'est-là le seul endroit par où l'eau coule avec la *poix*. Dans toutes les autres sources, la *poix* coule toute seule; voici actuellement la manière avec laquelle l'eau & la *poix* sortent toutes deux ensemble par cette ouverture. M. l'Abbé de Caldaques, Chantre de l'église de Mont-Ferrand, a observé, suivant un Mémoire qu'il a adressé à l'Académie Royale des Sciences en 1718, qu'il sort à la fois de cette ouverture, trois sortes de matières: la *poix* la plus fine &

la plus gluante, qui surnage toujours sur l'eau, comme une peau d'environ trois ou quatre lignes d'épaisseur, & l'eau qui charrie avec elle une autre sorte de poix graveleuse, & par conséquent plus pesante, qui demeure toujours au fond de la fontaine & qui en fait toujours la vase. A un demi-pied au-dessus de l'ouverture en question, il y a dans le rocher une veine ou fente, d'où il sort aussi de la poix, qui se joint à celle qui surnage; mais de ce dernier endroit, la poix s'écoule plutôt qu'elle ne coule.

Pour faire ces observations, il a fallu non-seulement épuiser la fontaine, ce qui n'est pas difficile, mais encore faire tirer cette seconde poix ou vase qui étant mêlée avec les pierres que les passans y jettent, ou celles que le vent & la pluie y font tomber du haut de la montagne, avoit formé une espèce de masse fort difficile à creuser; j'ai remarqué que depuis cette réparation, l'eau & la poix sortent plus promptement & plus abondamment. Cette première poix se leve continuellement du fond du bassin, & vient former sur la surface de l'eau une peau ou une croûte de toute l'étendue de ce bassin; on peut l'enlever toute entière sans la rompre, parce qu'elle est fort gluante & qu'elle file beaucoup. La dernière que M. l'Abbé de Caldagues enleva lui-même, pesoit sept ou huit livres; il a remarqué aussi que la poix & l'eau ne coulent pas continuellement hors du bassin, & que l'eau ne s'y élève ordinairement qu'à une certaine hauteur, qui est un peu au-dessous du bord septentrional de ce bassin, par lequel seul elle peut s'écouler, & que quand on en puise, il en revient de nouvelle qui fait en sortant un bouillonnement assez considérable, quoiqu'elle soit froide, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à la même élévation. Il a paru encore à notre Observateur, qu'elle ne couloit d'une manière continue, qu'en deux cas seulement, ou lorsque les pluies augmentant l'eau de la source, elle sort du bassin & entraîne avec elle la poix qui surnage; ou lorsque dans les chaleurs de l'été, la poix sortant avec plus d'abondance, & faisant

Ziv

des croûtes plus épaisses, elle oblige par son poids l'eau à s'écouler & coule avec elle. Comme M. l'Abbé de Caldagues a remarqué, que lorsque l'on ôte la poix qui furnage sur la fontaine, il en revient de nouvelle sur le champ, qui forme peu à peu une seconde croûte, il lui a paru vraisemblable qu'il sortoit continuellement de la poix de cette source, & que cette poix qui sort continuellement, épaissant la croûte qui furnage, doit enfin au bout d'un certain tems, causer un écoulement d'eau & de poix, même hors les deux cas indiqués.

De savoir précisément combien il faut de tems pour former une croûte de sept ou huit livres, ou assez pesante pour causer un écoulement de la fontaine, c'est ce qui n'est pas aisé, parce que les passans & les enfans des fermes voisines, fussent pour déranger dans un moment les observations les plus exactes. Si l'on jugeoit que la chose en valut la peine, il faudroit faire garder la fontaine par des personnes, sur l'exactitude desquelles on put compter. Cette poix qui s'étend fort, sur-tout lorsqu'elle est échauffée par le soleil, a formé au-dessus du bassin un rocher composé de différentes couches de poix, de poussière que le vent y porte, de gravier & de pierres qui tombent du haut de la montagne; ce rocher est fort dur, & l'on ne sauroit le casser qu'à grand coup de marteau; il a quinze ou seize pieds de large, & il en auroit bien davantage de long, si on ne l'avoit coupé pour faire un grand chemin au pied du monticule. On ne peut pas bien juger de son épaisseur; on voit seulement par ce qui en reste au-delà du grand chemin, qu'il y en avoit à peu près deux pieds dans cet endroit, qui est le plus plat & le plus uni. Au reste, quelque dur que paroisse ce rocher, il n'est pas trop sûr d'y marcher, quand le soleil a donné quelque tems dessus; revenons à présent à ce qui concerne l'eau en particulier.

Quand on a enlevé la croûte qui furnage sur la fontaine, l'eau paroît d'abord de couleur d'ardoise, & quand on en puise, elle paroît fort claire, on lui remarque ce-

pendant une légère teinture de plomb; une goutte de cette eau mise sur la langue, excite une sensation salée, elle cause même une provocation de salive très-violente pendant sept ou huit heures, qui se termine par des vomissemens avec de grands efforts. M. l'Abbé de Caldagues a voulu faire des expériences sur cette eau, il a fait acheter à cet effet un pot de terre non vernissé, qui tenoit trois pintes & deux tiers de pinte, il le fit remplir de l'eau dont il s'agit, pour la faire évaporer à petit feu, & après qu'elle fut réduite à siccité, il lui resta une demi-livre de sel; il est à remarquer que lorsque l'on prit cette eau à la fontaine, elle ne couloit point, & qu'il n'avoit point plu depuis long-tems. M. l'Abbé de Caldagues a voulu réitérer depuis l'expérience de l'évaporation, mais comme il avoit plu le jour même qu'il envoya puiser de la nouvelle eau, & que la fontaine couloit pour lors, la même quantité d'eau n'a rendu qu'un quart de livre & une demi-once de sel; trois ou quatre personnes parmi lesquelles il y a deux Chirugiens, ont voulu goûter de ce sel, & il leur a causé, de même qu'à notre Observateur, une provocation de salives pendant deux ou trois jours, il n'y en eu qu'une seule qui ait eu des envies de vomir. Pendant l'évaporation, plusieurs personnes ont encore éprouvé que la fumée leur causoit des tournemens de tête, & M. l'Abbé de Caldagues s'en est apperçu lui-même.

Les pigeons des environs recherchent cette eau avec avidité, l'instinct ou l'expérience leur fait même prendre des précautions pour se poser sur le bord de la fontaine, de peur qu'ils ne s'y prennent comme à la glu; on a remarqué qu'ils n'y vont ordinairement que de grand matin, & avant que le soleil ait échauffé la poix. Il est encore à observer que le fer que l'on trempe dans cette eau, se rouille presque sur le champ, & que si on la laisse séjourner dans un vaisseau d'étain, ce vaisseau devient tout noir en dedans, sans qu'on puisse le nettoyer autrement qu'en le faisant enfoncer.

A main droite de la fontaine dont il s'agit, il y a deux

sources de poix toute pure, qui sont aussi à l'aspect du nord; la poix n'en coule un peu abondamment qu'en été. Ces sources ne fortent point du rocher, mais seulement de la terre; elles forment, comme la fontaine, une es- pece de rocher dans leur chute; il ne vient aucune es- pece d'herbe dans les endroits où la poix coule, ni dans ceux par où elle a une fois coulé, mais il en vient tout auprès, & tout le côté septentrional du monticule en est couvert, elle est courte & d'un vert fort pâle. Du côté de l'orient, du midi & de l'occident, ce monticule est cultivé jus- qu'au pied du rocher qui en fait la cime; ce rocher est noir, extrêmement veineux, écailleux & cassant. Ses veines paroissent remplies d'une matiere jaune & rou- geâtre, qui approche fort de la rouille de fer; quand on en casse des morceaux, on y découvre de la poix qui s'y filtre, ces morceaux cassés ont un goût salé: à l'aspect du midi on voit des veines ou fentes de ce rocher qui ne sont point remplies de cette matiere rougeâtre; mais en y re- gardant de près, on s'apperçoit que les deux parois in- térieures du rocher sont revêtues de petites tables de dif- férentes couleurs, & d'une matiere qui ne ressemble en rien au reste du rocher. M. l'Abbé de Caldagues voulut essayer d'en enlever avec un couteau, mais il trouva que ces tables étoient fort adhérentes à la pierre; il employa ensuite le marteau & le ciseau, mais il n'en put avoir que de petits morceaux, parce que cette matiere est fort dure & fort cassante. Ces petites tables sont transparentes, & si l'on prend la peine de racler la croûte de poix, qui est à l'un des côtés, (c'est celui par où elles sont adhérentes au rocher) on les trouvera encore plus claires. Comme M. l'Abbé de Caldagues ne se trouvoit pas absolument content des échantillons qu'il avoit tiré de cette matiere, il voulut faire ouvrir cette veine du rocher; il n'employa pour cet effet qu'une pierre, par le moyen de laquelle il fit sortir de très-gros quartiers; il lui fut facile pour lors de considérer à son aise ces petites tables, il remarqua que celles qui étoient les plus près de la fente extérieure,

étoient les plus dures & les plus adhérentes au rocher, sans doute parce qu'elles étoient plus exposées à l'air & au soleil; celles qui étoient plus enfoncées tenoient encore assez, mais il étoit facile d'en enlever avec un couteau, & celles qui étoient tout à fait dans le fond de la veine, s'enlevoient avec les doigts. Notre Auteur remarque en conséquence que la petite croûte de poix, qui tient ces tables attachées au rocher, étoit fort desséchée dans celles qui étoient les plus adhérentes, un peu moins sèche dans celles qui tenoient moins, & presque liquide dans celles qui s'enlevoient aisément. On ne rencontre point de veines semblables aux autres côtés de la montagne.

A douze ou quinze toises du Pui de la Poix, du côté du midi, il y a un autre monticule au pied duquel on voit encore une source de poix toute pure; elle sort de terre & a formée au-dessous un rocher de poix: cette source est à l'aspect du midi.

A deux cens pas au-dessous de ces monticules, vers l'orient, on trouve encore trois autres sources de poix pure; elles sont dans un pré dépendant du moulin de Gandailla. Ces sources sont fort près les unes des autres, & la poix qui en coule a la même couleur & la même odeur que celle du Pui de la Poix; elles sont encore situées à l'aspect du midi. Dans les grandes chaleurs de l'été, on découvre cent autres sources de poix aux environs de celles dont on vient de parler, mais elles ne sont point abondantes & tarissent bientôt entièrement; il faut en excepter celle du lieu de Malintrat, qui est à une bonne demi-lieue du Pui de la Poix; elle est sur une butte sur laquelle est bâtie l'église de la paroisse: celle-ci est abondante & ne tarit presque jamais.

A quinze-cens pas du Pui de la Poix, du côté de Montferand, est le Pui de la *Sau*; ce monticule n'a que quinze pieds de hauteur, il est absolument inculte, il n'y vient que de l'herbe fort courte & fort pâle, & seulement dans les endroits où il n'y a point de poix; il s'en trouve cinq ou six sources assez abondantes, toutes à l'aspect du midi,

elles ont aussi formé un rocher de poix ; il y a deux autres petites sources au nord, mais elles ne donnent de la poix qu'au fort de l'été, on n'en voit à présent que les vestiges.

M. l'Abbé de Caldagues a observé que la poix du Pui de la *Sau* se durcit beaucoup plus vite que la poix surnageante de la fontaine, & même que celle des autres sources du Pui de la Poix ; toutes les différentes especes de poix dont nous venons de parler, se fondent & s'allument au feu, excepté celle qui est au fond de la fontaine, qui s'y durcit & se calcine. Le seul usage que l'on fasse dans le pays de cette poix, est d'en mêler avec du vieux oing pour graisser les roues des charrettes & des chars, & d'en marquer les bestiaux pour reconnoître les bêtes qui appartiennent à différens Maîtres dans un même troupeau.

A une demi-lieue de Clermont, sur le chemin du Pont du Château, l'on trouve un petit terrain au haut duquel il y a une fontaine de naphte ou de bitume, dont l'eau est noire comme de l'encre, mais plus épaisse & d'une odeur extrêmement forte & désagréable ; il s'amasse au fond un limon très-gluant qui se répand à l'entour de ce terrain, où les oiseaux se prennent, quand ils veulent aller becqueter les grains que l'on y jette exprès, on n'a point de peine à chercher cette fontaine, car elle se fait sentir de loin, il faut même se boucher le nez quand on en approche.

R A I N E T T E.

C'EST le nom qu'on donne à une source d'eau minérale qui se trouve à Forges, voyez ce que nous en avons dit article *Forges*, tome I. & tome II. M. Astruc dans ses Mémoires sur le Languedoc, dit qu'on a observé que

cette source a dans son cours des variations réglées & périodiques; tous les jours régulièrement vers les six ou sept heures du matin & vers les six ou sept heures du soir, l'eau qui en sort se brouille pendant environ une demi-heure, devient rougeâtre & chargée de flocons roux, plus ou moins gros, qui se changent en une eau rouille quand on les remue dans la main; le reste du jour & de la nuit, cette eau est fort claire, à quelques paillettes roussâtres près, qu'elle charrie presque toujours; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'on prétend que ces eaux ne coulent pas plus ou moins abondamment, lorsqu'elles sont troublées; que lorsqu'elles sont claires, cela n'empêche pas néanmoins, selon M. Astruc, que cette fontaine ne doive être mise au nombre des fontaines périodiques, & on ne peut expliquer ce brouillement réglé qui y arrive de douze heures en douze heures, que par le même mécanisme qui donne lieu à toutes les fontaines périodiques.

R E I N E (S A I N T E)

SAINTE-REINE est un bourg connu par ses eaux minérales, la source la plus renommée est celle des Cordeliers; c'est un réservoir d'environ deux pieds & demie en carré, il est situé dans une chapelle de l'église de ces Religieux: quoique cette fontaine ne soit pas abondante, on prétend néanmoins qu'elle ne peut s'épuiser; son eau est claire, froide, insipide comme de l'eau ordinaire de fontaine, nous en avons rapportés l'analyse dans le premier volume de ce Dictionnaire, voyez *Sainte-Reine*. Elle passe pour rafraichissante, calmante, apéritive & diurétique, mais cependant dans une vertu bien peu supérieure à celle où la bonne eau commune les possède; on en boit par jour depuis deux livres jusqu'à six, ce qu'on continue pendant environ douze jours; on s'en sert en-

core le plus souvent pour boisson ordinaire pendant plusieurs mois, & même pendant des années entières, suivant que le Médecin le juge à propos.

Dans un champ qui est à deux portées de mousquet du village de Sainte-Reine, il y a une autre fontaine beaucoup plus grande & plus abondante que la précédente, & l'eau en est plus fraîche, plus légère & meilleure; mais la prévention qu'on a dans le pays, fait qu'on lui préfère celle des Cordeliers.

RENNES EN LANGUEDOC.

IL y a à Rennes en Languedoc une fontaine d'eau minérale; M. le Sage a lu le 22 Septembre 1746 à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse, un Mémoire sur les bains pratiqués à cette fontaine; ce Mémoire est consigné dans les Registres de l'Académie.

R E P E S.

REPES est à un quart de lieue de chemin de la ville de Vesoul; on y a découvert en 1715 ou 1716, une fontaine d'eau minérale. On s'aperçut que les bestiaux de quelques Fermiers de Repes traversoient journellement les ruisseaux sans boire & se rendoient autour du puits où est la source dont il s'agit; on fit en conséquence l'examen de l'eau de cette source, elle s'est trouvée limpide, légère, sans goût, sans odeur, & fraîche comme l'eau des fontaines ordinaires; on a observé en outre qu'elle purgeoit par les selles & les urines, mais on n'a pu encore découvrir, selon M. Pignalion de la Force, sans doute faute d'analyse exacte, par quelles qualités cette eau produiz ces effets non plus que la nature du sel qui en est

Le principe actif; elle abonde si considérablement en sel, que de dix livres de cette eau, on a tiré par évaporation sept ou huit gros d'un sel grisâtre, qui fait sentir un peu d'acidité sur la langue lorsqu'on y en met.

R H E I M S.

COMME nous n'avons presque rien dit sur les eaux de Rheims dans notre premier volume, nous allons y revenir dans celui-ci. M. Macquart, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Rheims, a communiqué un Mémoire sur ces eaux à M. Missa, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, il lui a même écrit une lettre très-circumstanciée à ce sujet, c'est la copie de cette lettre & de son Mémoire que nous donnerons dans cet article.

« Je connois, dit M. Macquart, plusieurs sources minérales le long de la rivière de Vesle, qui arrose nos remparts. La plus connue & celle dont on fait le plus d'usage, est à la porte de Flechambault, on l'appelle la *fontaine de rue de moulin*; cette source qui avoit été négligée pendant long-tems, à cause du défaut d'entretien de la fontaine, a repris faveur. Le Corps de Ville instruit de sa vertu minérale & de ses bons effets, m'a fait demander par M. le Lieutenant de Ville, un petit Mémoire que je lui ai donné en 1766. Pour être plus certain de la qualité minérale, M. Gourdain, Apothicaire de cette ville, a été chargé d'en faire l'analyse chymique en 1769; cette analyse en confirme les propriétés. Depuis quelques années on a découvert dans les forêts du château de Sillery, une autre source minérale, qui est beaucoup plus chargée de fer que la précédente. J'en ai découvert une nouvelle au moulin-l'Abbesse, au-dessous de Saint-Brieu, à côté du cours de la rivière, qui a aussi un goût de fer & de soufre, de sorte qu'on peut assurer qu'au dessus & au-dessous de Rheims, il y a une mine ferrugi-

neuse qui regne tout le long de la Vesle, ce qui est confirmé par le terrain marécageux, noir & bitumineux, dont on fait de la houille. M. le Marquis de Saint-Clair en fait faire à son château de Muire, qui se trouve fort brune; vous connoissez mieux que moi la source du Mont-d'Ora à Chenay, qui est à deux lieues de Rheims, proche Saint-Thierry, votre patrie (voyez art. *Chenay*) elle étoit en réputation le siècle dernier du tems de Messieurs de la Framboisiere & Mailly, célèbres Médecin de notre Faculté, qui en ont fait chacun un Traité; le dernier en a parlé dans ses œuvres imprimées à Paris en 1624, & l'autre dans son Traité des eaux minérales de Chenay, imprimé à Rheims en 1679; mais cette source est tombée en discredit de nos jours, parce qu'on n'y reconnoît presque plus rien de minéral. Je connois encore d'autres sources minérales, comme celles d'Onrazy, de Sapicourt, d'Hermoville, de Vaux-Varenne, &c. qui toutes ne different entr'elles que par le plus ou le moins de parties ferrugineuses & vitrioliques dont elles sont chargées; mais aucune de ces sources ne vaut celles de Forges & de Passy. A l'égard des sources minérales éloignées de Rheims, je n'en connois que deux de réputation; celle de Boursault sur la Marne, à une lieue d'Épernay & une à Ecordal, village sur la riviere d'Aine, auprès d'Allend'huy; on en fait usage avec succès dans les obstructions.

Suit la copie du Mémoire donné par M. Macquart au Corps de Ville en 1766. Il y avoit anciennement à la porte de Rheims, appelée Flechambault, deux sources minérales, bien connues du tems de M. de Mailly, fameux Médecin de la Faculté de Rheims, qui en parle dans son petit Traité des eaux minérales de Chenay, imprimé à Rheims en 1697; il les compare pour la vertu non-seulement à celles d'Ourezy, de Chenay, & aux autres des environs de Rheims, mais même à celles de Forges, d'Attancourt & de Spa, &c. Une de ces sources est perdue depuis plusieurs années, elle existoit à peu de distance de la porte de Flechambault, au-delà du dernier pont

font de la chaussée, à gauche en allant à Carmontreuil, dans un pré de la ville qui sert d'usages tout auprès du ruisseau qui descend sous ce pont; elle avoit un goût de soufre assez désagréable, la source qui reste aujourd'hui paroît avoir été plus en vogue que l'autre, & le soin qu'on a pris d'en faire une fontaine fermée, prouve qu'on en a reconnu l'utilité; elle est située au bord de la chaussée, vis-à-vis & à peu de distance des bâtimens du moulin de Rue de Moulin; entre la riviere de Vesle & la fausse riviere, qui sert de décharge aux moulins de la porte de Becharabault.

Quoique le niveau de la riviere paroisse au-dessus de celui de l'eau de la fontaine, on ne s'apperçoit point qu'elle en soit altérée; il n'y a que l'eau de la fausse riviere qui dans les débordemens regorge quelquefois dans la fontaine par le fossé qui est creusé à côté pour son écoulement; mais cet inconvénient n'arrive que parce qu'il y a au-dessous du niveau ordinaire de l'eau de la fontaine un trou, qui paroît ne s'être formé que faute d'entretien & par vétuité; il faudroit donc le reboucher solidement, nettoyer cette fontaine, la recouvrir & la fermer; il y avoit même autrefois une porte à cette fontaine, on y voit encore les attaches des gonds. On remarque même en dedans qu'on y avoit pratiqué une espece de vanne pour retenir l'eau & la faire monter plus haut que son niveau actuel, de sorte qu'on la faisoit hauffer ou baïsser selon le besoin; les ouvertures qui s'y trouvent encore de distance en distance pour sa sortie, en sont une preuve convainquante. Auroit-on pris tant de soin & d'attention à construire & arranger cette fontaine, si son eau n'avoit pas été minérale, & si sa vertu dans plusieurs maladies n'avoit été reconnue depuis long-tems? Il n'étoit pas possible de méconnoître sa qualité ferrugineuse, même sans en faire l'analyse chymique, puisqu'elle en a tous les caracteres; le goût de fer dominant qu'on sent à pleine bouche en la buvant, la pellicule onctueuse qui surnage à la surface de l'eau, & dont les nuances imitent assez

Tome II.

A a

bien la gorge de pigeons, aussi bien que le dépôt jaunâtre qu'elle forme : tout cela ne dénote-t-il pas assez qu'elle est impregnée de particules de fer.

Mais pourquoi, dira-t-on, a-t-elle été comme abandonnée de nos jours ? Il n'en faut pas chercher d'autres raisons que le peu de soin qu'on a pris de l'entretenir & de la nettoyer, ce qui fait qu'elle est presque toujours trouble.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'eau de cette source, toute négligée qu'elle est aujourd'hui, a la même qualité que les autres eaux minérales ferrugineuses, qui est d'être tonique & apéritive; elle convient par conséquent dans toutes les obstructions des viscères du bas-ventre, particulièrement de l'estomac, du foie, de la rate & du mesentere, dans les vomissemens & dévoiemens causés par la bile, ainsi que dans la mélancholie hypocondriaque; elle est singulièrement propre aux graveleux & à ceux qui ont les reins & la vessie ulcérés; elle est très-bonne pour les pertes, les fleurs blanches & les pâles couleurs; elle est encore très-convenable aux maladies de la peau, comme érysipeles, dartres, galle, démangeaisons: enfin elle nettoye les dernières voies & purifie le sang; mais ce qui la rendra toujours recommandable par dessus les autres, c'est qu'elle est salutaire sans être jamais nuisible; puisque le Meunier, sa famille & ses Domestiques en font leur boisson ordinaire & qu'ils la préfèrent à l'eau de rivière.

Les bons effets qu'en ont éprouvés depuis peu nombre de personnes de la ville, ne laissent aucun doute sur l'efficacité de cette source précieuse, qui auroit sans doute encore bien plus de vertu, si la fontaine étoit rétablie & bien entretenue; elle rentreroit alors dans ses droits, & elle jouiroit à juste titre de son ancienne réputation. Le public y trouveroit un grand avantage, & en particulier les pauvres de la ville, qui n'étant point en état de se procurer d'autres eaux minérales, pourroient profiter de celle-ci. Ils trouveroient dans ces eaux salutaires, une ressource assurée contre une infinité de maladies, qui de-

viennent incurables faute de secours; comme ces eaux perdent beaucoup de leur efficacité par le transport, on conseille de les prendre sur les lieux.

Analyse chymique de l'eau de la fontaine, communément dite de la Rue de Moulin, par M. Goudain. Cette eau puisée à la fontaine, est très-claire & limpide; étant savourée, elle présente au goût quelque chose qui approche de la nature du fer, mêlée d'une sensation ferme, froide & légèrement astringente. 1°. J'y ai mêlé, dit M. Goudain, une petite quantité de noix de galle en poudre fine, elle a pris sur le champ la couleur d'un vin clair et, & quelques minutes après d'un brun rougeâtre assez foncé. 2°. J'en ai mêlé de même avec les eaux de la rivière qui avoisinent la fontaine, elles n'ont tirées de la noix de galle que sa teinture ordinaire, qui est couleur de paille. 3°. Je l'ai aussi mêlé avec partie égale d'eau distillée, elle a présenté les mêmes phénomènes; mais sa couleur étoit moins chargée. 4°. Même expérience sur de l'eau distillée, & même résultat. 5°. J'ai examiné de même l'eau de Chenay, & la poudre de noix de galle ne lui a donné qu'une légère teinture, au-dessus de la paille, qui est sa couleur ordinaire; ce qui prouve que le fer est chez elle en bien moindre quantité que dans celle dont il est question. 6°. J'ai fait subir le même examen à de l'eau puisée exactement dans le fond de ladite fontaine de Rue de Moulin, & ce avec les précautions & la méthode usitée en pareil cas; elle m'a produit les mêmes effets & les mêmes changemens de couleur. 7°. Je l'ai pesée à la manière accoutumée & par comparaison avec les eaux des puits de Sacy, de Chenet & des fontaines de la ville; il suit de cet examen le plus scrupuleux qu'il a été possible, qu'elle pese par livre, douze grains de plus que celle de Chenet & de Sacy, & vingt-quatre grains de plus que celle des fontaines de la ville: cet excédent de poids ne peut être attribué en partie qu'au minéral qu'elle contient, c'est ce que nous verrons par la suite. 8°. J'ai filtré par le papier gris la teinture du premier procédé qui fumageoit

A a ij

La noix de galle, & ce, quatre heures après l'expérience faite; elle a passée à travers les pores du papier, & a exactement retenu sa couleur, ce qui prouve que le fer est chez elle dans un état de grande division. 9°. Sur cette liqueur filtrée & rougeâtre, j'ai versé de l'acide vitriolique étendu dans beaucoup d'eau; le fer qui avoit été précipité par la noix de galle, a été repris dans l'instant, & la liqueur est devenue claire, blanche & transparente. 10°. Pour la faire revenir en son premier état & faire reparoître le fer, j'y ai versé goutte à goutte de l'huile de tartre par défaut, qui est un alkali des plus puissans, l'acide vitriolique pour lors par un rapport plus immédiat qu'il a avec lui, s'y est uni, a quitté le fer qu'il tenoit en dissolution, & qui pour lors devenu libre, a rendu à sa liqueur, la première couleur de rouge brun foncé; de sorte que j'ai fait passer successivement & à plusieurs reprises, la même liqueur du blanc clair au rouge brun; en s'attirant l'un par l'autre, & le fer servant toujours de jouet & de victime à ces deux puissans dissolvans. Cette expérience est très-amusante & peut se répéter tant que l'on veut, & l'on ne peut pas attribuer les changemens de couleur à l'acide & à l'alkali dont je me suis servis, puisqu'ils sont eux-mêmes sans aucune couleur. 11°. Ces eaux mêlées avec la teinture de violette, n'en altèrent en rien la couleur; semblables en cela aux eaux ferrugineuses de Passy.

12°. J'ai ajouté à ces eaux de l'alkali volatil, qui est la pierre de touche pour s'assurer de la présence du cuivre en quelque petite quantité qu'il s'y trouve, elles n'ont sur le champ rien perdu de leur clarté; mais après quelque tems, elles sont devenues louches & opaques, puis se sont éclaircies après avoir formé un petit dépôt blancâtre.

Nota. Si ces eaux eussent contenu du cuivre, elles auroient pris une petite couleur bleuâtre, à l'aide de l'alkali volatil qui l'auroit développé, & ce petit dépôt blancâtre qu'elles ont formées, ne peut être attribué qu'à la

Décomposition d'une petite portion de sélénite, dont toutes les eaux minérales sont rarement exemptes.

13°. J'ai employé de même l'Alkali fixe; il a opéré les mêmes effets, & le dépôt étoit d'un blanc jaunâtre, couleur de rouille de fer, parce qu'étant plus puissant que l'alkali volatil, il a précipité péle-mêle le fer & la terre cretacée, qui ser voit de base à la sélénite.

14°. Pour m'assurer encore si ces eaux ne ser oient point mélangées de quelque sel étranger, tenant de la nature du sel marin; je les ai mêlées avec une dissolution d'argent dans de l'acide nitreux, elles sont restées claires avec néanmoins un peu d'opacité, deux heures après, elles ont repris leur brillant, & la moitié de la liqueur à la partie supérieure du vase où elle étoit, étoit couleur de vin clair; j'y ai ajouté un demi-grain de sel marin, qui fait la cent quarante-quatrième partie d'un gros, & j'ai eu sur le champ un précipité blanc.

L'esprit de sel a fait la même chose en s'unissant avec l'argent & se précipitant au fond du vase, & si ces eaux eussent contenu la plus légère portion de ces deux substances, j'aurois eu le même précipité sans leur addition.

Jusqu'à présent la présence du fer est visiblement annoncée par tous les procédés ci-dessus, & les eaux ont en outre le caractère propre des eaux ferrugineuses; c'est 1°. de ne pouvoir cuire en la perfection accoutumée les légumes & autres qu'on leur confie, quelque tems qu'on les y fasse bouillir ensemble, & ce, par les raisons suivantes: les pores de l'eau étant remplis & saturés, pénètrent plus difficilement les légumes. 2°. Le principe vitriolique martial & séléniteux, agit encore sur les légumes en les resserrant, & empêche que l'eau ne les pénètre assez pour en déchirer le paranchisme, quoiqu'ils se trouvent cependant aidés par l'action du fer, ce qui forme la cuisson & l'amollissement.

15°. Pour perfectionner cette analyse, j'ai exposé à l'air libre dix livres de cette eau, elle a déposé un léger sédiment jaunâtre, je l'ai examiné ainsi déposée avec la

A a iij

noix de galle ; mais elle n'en a tiré que la teinture ordinaire couleur de paille , ce qui prouve que le fer y tient peu & n'y est tenu en dissolution que par un acide volatil très-subtil , & par le mouvement intestin d'une portion d'air combiné avec lui , qui ajoute même beaucoup à la faveur lorsqu'on la prend sur les lieux.

16°. La même eau gardée quelques jours dans des bouteilles exactement bouchées, se conserve plus limpide , dépose moins & prend encore une très-légère teinture avec la noix de galle , parce que par ce moyen on prévient l'évaporation de cet acide subtil très-volatil dont je viens de parler.

17°. J'ai fait évaporer à siccité sur le feu , les dix livres d'eau que j'avois exposé pendant quelques jours à l'air libre ; elle s'est dépourvue au premier bouillon , & par une évaporation continuée, elle m'a laissée vingt-un grains d'une terre jaunâtre ferrugineuse ; cette terre présentée d'abord à la langue un goût salé qui se dissipe assez promptement pour ne laisser que celui d'une poussière sableuse.

18°. J'ai également laissé à l'air libre , pendant quelques jours, dix livres de la même eau ; le dépôt étant fait, je l'ai filtré dans le papier gris , & l'ai fait évaporer de même sur le feu jusqu'à siccité ; elle ne s'est point troublée en bouillant comme la précédente , sur la fin seulement elle a pris un peu d'opacité & a laissé pour résidu dix grains seulement d'une poudre grise & d'une faveur semblable à la première. Ce défaut de poids dans un pareil volume d'eau , ne peut être attribué qu'à la portion du fer, qui en a été séparé par la filtration, & dans cet état elle est fade & insipide , & n'a plus rien qui la caractérise.

19°. J'ai fait rougir à grand feu le résidu du seizième procédé , il n'a point changé de couleur & a toujours conservé la même faveur , ce qui est le propre de l'acide vitriolique auquel il n'est pas aisé de faire quitter prise par l'action du feu , quand il est combiné avec quelques matières salines ou terreuses.

20°. J'ai versé sur le résidu du seizième procédé de l'a-

éide vitriolique assez concentré, il s'en est saisi sur le champ avec une effervescence très-considérable & un bruit que l'on pouvoit entendre d'un bout de la chambre à l'autre; ce qui prouve qu'outre la sélénite, il y a encore dans ces eaux une petite portion d'une terre cretacée très-subtile & très-déliée, avec laquelle, selon sa coutume, l'acide vitriolique s'est uni avec violence.

21°. J'ai ajouté à cette combinaison un alkali fixe, lequel après s'être uni à l'acide vitriolique, comme ayant avec lui un rapport plus parfait, a précipité de nouveau sous la forme d'une poudre blanche, cette terre très-subtile & très-déliée dont nous avons parlé ci-dessus; j'ai également examiné le résidu du dix-septième procédé, & j'ai eu les mêmes produits.

Il résulte de tous ces procédés que l'eau de la fontaine, dite *Rue de Moulin*, contient par livre un grain & un quart de grain de fer très-divisé, & environ trois quarts de grains, tant de sélénite que de terre cretacée, très-subtile & très-déliée, qu'elle peut être utilement employée pour nombre de maladies dépendantes de l'épaississement, de la stase & de l'engorgement des humeurs; il appartient au seul Médecin d'en connoître & d'en donner l'énumération, & comme elles sont très-susceptibles d'évaporation & de précipitation de la partie ferrugineuse, en quoi consiste leur principale vertu, il est essentiel de les prendre sur les lieux ou de les envoyer chercher dans des bouteilles bien bouchées, la veille ou le jour de leur usage, ne pouvant pas la conserver plus de deux ou trois jours dans toute leur bonté.

R I E U X.

ARIEUX, près le Pont-l'Evêque en Normandie, il y a, selon la note que m'a communiqué M. Miffa, des eaux thermales, qui bouillonnent également en été & en

A a iv

hiver, même pendant les froids les plus excessifs; elles exhale des vapeurs sulfureuses, elles ont dans le pays & les environs, de la réputation, sur-tout parmi les gens de la campagne, auxquels les Médecins les ordonnent avec succès dans plusieurs maladies.

R I X H E I M.

RIXHEIM est un village du Comté de Ferrété, on y rencontre une fontaine minérale, dont l'eau a un goût muriatique léger.

R O C H E P O Z A Y.

ROCHEPOZAY est renommé par ses eaux minérales; on a publié à Paris en 1617, un Traité sur ces eaux, qui avoit pour titre: *Description des fontaines médicinales de Rochepezay en Touraine, par Millon, premier Médecin du Roi.* Dans la Bibliothèque physique de la France, on fait mention d'un Traité sur une fontaine minérale; mais il paroît par l'énoncé du titre, que cette fontaine est dans le Poitou, tandis que celle que nous venons d'indiquer est dans la Touraine; ce dernier Traité est intitulé: *Description de la fontaine trouvée à la Roche-de-Pozay, près Châtelleraud, en 1753, &c. à Paris, chez Brisson, in-8°.* Ce Traité contient seize pages.

R O S N A Y.

ROSNAY est situé à trois lieues de Rheims, proche le chemin de Paris; il se trouve dans cet endroit un puits qui contient une eau qui peut passer pour minérale, en

te qu'elle contient encore , après un long transport , une grande quantité de sélénite fixe & un véritable sel d'épium ; elle ne donne aucun indice de fer , au moins étant transporté : quelques personnes ont bu de cette eau & en ont été soulagées.

R O U E N .

NOUS avons plusieurs Traités sur les eaux de Rouen , le premier est intitulé : *l'Hydrotherapeutique des fontaines médicinales , nouvellement découvertes aux environs de Rouen* , par Jacques Duval , Médecin à Rouen ; chez Besogne , 1603 , in-8°. Le second a pour titre : *Discours sur les eaux minérales de la ville de Rouen* , en 1696 , in-4°. Le troisième est connu sous le titre de *Dissertation sur les eaux minérales de nouvelle découverte de Saint-Paul* , en 1708 , à Rouen , par Balthase Néel , Docteur en Médecine ; chez Mauroy , in-4°. Le quatrième est une *Dissertation ou Lettre écrite à M. Poirier , premier Médecin du Roi , touchant la nature & les effets des eaux minérales & médicinales de Saint-Paul de Rouen* , par Michel Cotard ; à Rouen , chez Vaultier , 17... , in-12. & fig. Le cinquième & le dernier , est celui qui a été publié par M. de Nihell en 1759. Nous en avons donné l'extrait dans notre premier volume à l'article *Rouen* , voyez cet article. Il se trouve encore consigné dans les Mémoires de l'Académie de Rouen , un *Mémoire sur l'analyse des eaux minérales de cette ville* , par M. de Bois-Duval.

R O U I L L A S S E .

ROUILLASSE est situé dans la Saintonge , il s'y trouve des eaux minérales ; il a paru sur ces eaux à la

Rochelle, chez Savouret en 1682, sous format in-8°. une Brochure de cent cinquante-deux pages, qui avoit pour titre: *Observations sur les eaux minérales de la Rouillasse en Saintonge, avec une Dissertation sur l'eau commune, par N. V. (Nicolas Venette).*

R O U S S I L L O N.

M. LEMONNIER a écrit sur les eaux minérales de cette Province; nous en avons rendu compte dans notre premier volume. M. Carrere a publié aussi un Traité sur ces eaux; nous avons donné des extraits de ce Traité dans plusieurs articles de ce second volume; mais comme nous n'avons pas encore parlé de toutes les eaux qui s'y trouvent, nous allons y revenir dans cet article. M. Carrere divise les eaux minérales du Roussillon en quatre classes; la première comprend les eaux sulfureuses de cette Province; la seconde, les eaux natteufes; la troisième, les eaux martiales; & la quatrième, les alkalines martiales.

Les eaux d'Arles, de la Preste, de Vernet, de Molitz, de Noffa, d'Olette, de Nyer & de La Cerdagne, sont de la première classe; examinons ces eaux les unes après les autres, commençons d'abord par celles d'Arles, on les trouve au pied d'une forteresse, bâtie sous le regne de Louis XIV, qui porte par cette raison le nom de *Fort-des-bains*, & éloignée environ d'une demi-lieue d'Arles; on y observe deux sources, qui ne sont distantes que de trente pas l'une de l'autre, & dont la différence est uniquement le degré de température; la plus chaude de ces sources fait monter l'esprit de vin au cinquante-septième degré & demi du thermomètre de M. de Réaumur; elle arrose quelques petits jardins qui sont dans son voisinage, mais elle ne communique pas avec la source qui va au bassin des bains, & qui ne sert à arroser les environs, que

lorsqu'elle n'est plus nécessaire pour les Baigneurs. La chaleur de cet arrosement rend ce canton très fertile en légumes, quoique le terrain s'y trouve naturellement froid.

L'eau de la source qui fournit au bassin, va s'y rendre par un canal de vingt-trois toises quatre pieds de long; elle coule en abondance & sans interruption, sa pointe est de seize pieds. Le bassin est séparé en deux par une muraille miroyenne, il est des plus beaux & des plus vastes, sa longueur est de soixante-cinq pieds sur vingt-six de large, six de profondeur avec six marches d'onze pouces chacune; la plus grande partie du bassin séparée de la plus petite par le mur, ainsi que nous venons de le dire, a trente-trois pieds de long sur vingt-six de large; le vaisseau dans lequel il se trouve est fort ancien, très-bien voûté, fort grand, très-beau. M. Tournéfort dans son voyage du Levant, le regarde comme un vrai ouvrage des Romains.

Les eaux de l'une & de l'autre source exhalent une odeur sulfureuse qui n'est pas forte; elles ont le goût d'œuf cuit; elles rougissent d'abord & noircissent bientôt l'argent en masse; elles donnent à la solution du sel de saturne un cendré ardoise foible, & font un précipité de la même couleur. La solution d'argent faite dans l'esprit de nitre, colore beaucoup en gris brun cendré, celle du mercure sublimé colore légèrement jaune; ces eaux laissent sur les endroits où elles passent, un dépôt gélatineux, qui ne jette aucune flamme, & ne répand point d'odeur sulfureuse quand on le jette au feu après l'avoir fait sécher; le mélange de l'esprit & de l'huile de vitriol, de la poudre & de la teinture de noix de galle, de la solution du sel de tartre & de diverses autres substances, ne leur fait donner aucune marque d'acidité ni d'alkalinité, & n'occasionne aucun changement. On trouve à la source de cette fontaine, une petite plante qui se rencontre dans toutes les eaux thermales, c'est le *fucus thermalis subf. tantii vesiculari superficie reticulata*.

L'eau de la source qui coule dans les bains en sortant du rocher, fait monter l'esprit de vin au cinquante-cinquième degré & demi du thermomètre de M. de Réaumur, & après avoir parcouru un espace de vingt-trois toises quatre pieds, elle ne le fait plus monter qu'au cinquante-troisième degré du même thermomètre, & par conséquent elle ne perd dans son trajet que deux degrés & demi de sa chaleur. Il faut sept heures pour remplir le bassin, & quand il l'est, la chaleur de l'eau fait monter le thermomètre de M. de Réaumur au quarantième degré; par conséquent cette eau excède encore de huit degrés la température animale, & se trouve pour lors encore trop chaude pour servir à l'usage des bains. M. Carrere a fait mettre dans ce bain un homme très-robuste, il n'y a pu rester que trois minutes; c'est ce qui est cause qu'on ne peut se baigner dans le bassin nouvellement rempli, qu'après avoir laissé perdre à l'eau une partie de sa chaleur, en la laissant tempérer durant six heures ou environ, jusqu'à ce qu'elle ne fasse plus monter le thermomètre de M. de Réaumur qu'au trente-cinquième degré. On l'entretient alors toujours à ce degré de chaleur, en faisant entrer, sans interruption, l'eau thermale dans le bassin, & en la laissant sortir à proportion; les malades n'y peuvent cependant rester qu'une demi-heure, & il faut qu'ils soient bien robustes, pour pouvoir y rester trois quarts d'heure; s'il s'en est trouvé quelquefois qui l'ayent pu supporter durant une heure, ils en sont sortis avec une oppression & un gonflement considérables, qui ont été suivis de sueurs excessives. Malgré les grandes chaleurs des eaux dont il s'agit, on s'est avisé depuis quelque tems d'en faire usage intérieurement, & on a observé qu'elles passent par les urines. On est encore dans l'usage d'y prendre l'éruve ou bain de vapeur dans un endroit fort resserré & très-bien fermé, où se trouvent renfermées les vapeurs chaudes & humides qui s'élevent de l'eau qui coule dans ce lieu en allant se jeter dans le bassin. Le bain de ces vapeurs, dit M. Carrere, dans le plus fort du

rude hiver de 1755, a élevé l'esprit de vin au vingt-huitième degré du thermomètre de M. de Réaumur, peu de tems après que l'eau commença à couler dans ce lieu, & à l'instant qu'il venoit d'être récemment rempli de ces vapeurs; au printems & en été il s'éleve au trente-neuvième degré, pourvu que cet endroit resta continuellement rempli desdites vapeurs, en y faisant couler l'eau sans interruption; on expose tout son corps à ce bain, & on se procure par-là en très-peu de tems des sueurs excessives, qui ont souvent produit d'heureux effets dans les rhumatismes, les sciaticques & paralyfies, qui avoient résisté à l'action des bains; on employera cependant beaucoup de ménagement à l'égard du bain vaporeux d'Arles, on l'interdira entierement aux tempéramens délicats & à ceux qui ont un sang âcre & sec.

Nous ne parlerons pas ici des eaux de la Preste, nous en avons parlé dans un article séparé, de même que des eaux de Vernet, voyez article *Vernet*; nous renvoyons aussi aux articles *Molizy*, *Nossa*, *Nyere*, *Olette*, pour ce qui concerne les eaux minérales de ces endroits; il n'en sera pas de même des eaux de Cerdagne, comme nous n'en parlons dans aucun article de ce Dictionnaire, nous en allons faire mention ici. On rencontre dans la Cerdagne Françoisse, auprès de *Livia*, petite ville, qui autrefois étoit plus considérable, puisqu'elle étoit la capitale de toute la Cerdagne, divisée aujourd'hui en Françoisse & en Espagnole, des bains d'eaux thermales, connus sous le nom de *Las Caldas*. Ces bains n'offrent aucun vestige d'un édifice somptueux & magnifique, quoique l'air prétendu un Auteur; un vaisseau très-simple, dit M. Carrere, assez mal bâti, & qui acheve d'érouler par vétusté; un bassin de vingt-sept pieds de long sur treize & demi de large & trois de profondeur, deux sources d'eau thermale qui jaillissent dans le bassin sans aucun conduit; nul vestige d'un logement nécessaire à ceux qui vont y prendre les bains, n'offrent, sans contredit, en aucune façon des restes d'un édifice somptueux & magnifique; l'eau jaillit

dans le bassin par deux différens endroits, à la partie supérieure & dans le milieu du fonds, la température de l'une & l'autre source est à peu près la même; la première élève l'esprit de vin au trente-septième degré & demi du thermomètre de M. de Réaumur, & la seconde au trente-huitième degré & demi du même thermomètre; la chaleur de l'eau des deux sources dans laquelle on se baigne, & après que le bassin est rempli, est au trente-cinquième degré; la couleur rouge brun que l'argent en masse prend dans cette eau, le gris brun cendré qu'elle donne à la solution de sel de saturne, la couleur d'un jaune clair qu'elle prend par le mélange de la solution d'argent dans l'esprit de nitre, le goût & l'odeur d'œuf couvé qu'elle a, l'odeur de soufre que répandent & la flamme bleuâtre que jettent les glaires qu'elle dépose quand on les brûle, après les avoir fait sécher, annoncent, dit M. Carrère, l'existence d'un soufre dans les eaux chaudes de la Cerdagne. Ces eaux ne différent en rien de celles de Preste, voyez article *Preste*; mais elles ne sont pas ferrugineuses, comme on le croit dans le pays, elles n'offrent même rien au goût qui l'annonce, & ne laissent aucun sédiment martial. Le mélange de la poudre & de la teinture de noix de galle, ne lui donne aucune teinte en noir ni en pourpre, ce qui est encore une autre preuve.

Après avoir exposé le local des eaux sulfureuses de la première classe, examinons-en les vertus & l'usage qu'on en peut faire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; commençons d'abord par leur usage intérieur, parmi ces eaux il s'en trouve dont la trop grande chaleur empêche d'en user intérieurement; celles d'Arles & d'Olette sont de ce nombre: leur grande chaleur occasionne une évaporation très-prompte & très-abondante du minéral qu'elles renferment, c'est ce qui fait qu'elles ne peuvent produire les effets qu'on peut espérer des eaux qui ont une température plus douce; cependant si on en veut boire, il faut attendre qu'elles soient refroidies, & pour lors toute leur vertu est dissipée avec la chaleur. Les eaux de Verac, &

quoique moins chaudes que celles d'Arles & d'Olette, le sont encore trop, c'est ce qui fait qu'on préfère à ces trois sources celles de la Preste, de la Cerdagne, de Molitz, de Nyer & de Noffa, dont la chaleur est beaucoup plus douce, & l'évaporation des parties sulfureuses bien moins abondante; les eaux de ces fontaines sont si tempérées, qu'on les peut prendre à la source, telles qu'elles sont & sans les laisser refroidir; mais parmi ces eaux, celles de la Preste & de la Cerdagne ne peuvent être transportées sans perdre de leur goût & de leur odeur, tandis que celles de Molitz, de Nyer & de Noffa, ne sont pas sujettes à cet inconvénient; ce n'est pas néanmoins que celles-ci ne soient beaucoup plus efficaces quand on les prend à la source, car on ne peut révoquer en doute que toute eau minérale, soit chaude, soit froide, perd une partie de ses vertus par le transport & par son éloignement de la source, mais il s'en trouve qui les perdent plus les unes que les autres; celles de Molitz, de Nyer & de Noffa, quoique transportées, sont celles qui perdent le moins, c'est pourquoi quand on ne peut se rendre sur les lieux pour les prendre, on en peut faire venir, mais il faut user de précautions; 1°. on ne les transportera que dans des vaisseaux de verre, qui n'ayent jamais servi ou qui n'ayent été employés qu'à cet usage; 2°. on trempera les vaisseaux dans l'eau minérale avant de les remplir, on les lavera avec cette même eau, on les bouchera bien avec des bouchons neufs & les moins poreux qu'il sera possible, on les coiffera avec de la cire ordinaire ou avec de la cire d'Espagne; 3°. on ne remplira pas tout à fait les vaisseaux, de peur qu'ils ne cassent, principalement si l'élément spiritueux abonde dans ces eaux; 4°. on les fera puiser avant le lever du soleil & on les fera voiturer, ou pendant la nuit, ou au moins de façon à empêcher qu'elles ne soient trop exposées à la chaleur du milieu du jour, sur-tout si c'est l'été; 5°. on emploiera des petites bouteilles par préférence aux grandes, on se servira même de vaisseaux d'une capacité à ne pou-

voir contenir que la dose qu'on doit employer chaque jour. On ne fera point chauffer ces eaux pour les prendre, de peur qu'elles ne perdent leurs parties volatiles, à moins cependant qu'on ne s'y trouve forcé par l'état de l'estomac ou de la poitrine du malade, ou par quelque autre circonstance; mais dans ces cas, il faut les faire tiédir avec beaucoup de ménagement, en mettant au bain marie les bouteilles qui les renferment.

Les eaux sulfureuses de la première classe, entr'autres celles de la Preste, de la Cerdagne, de Moltz, de Nyer & de Noffa, sont très-bonnes dans les suppurations externes & internes, dans l'asthme & autres maladies de la poitrine, dans la néphrétique graveleuse, dans la pierre & le calcul, dans certaines maladies de la peau & dans les différens dérangemens de l'estomac; elles sont très-bonnes pour délayer le sang, pour corriger son acrimonie, pour rendre aux liqueurs épaissies leur première fluidité, pour relâcher les solides trop tendus & leur redonner le ton convenable, pour remettre les sécrétions dans leur ordre naturel, pour réparer le vice des sucs digestifs, pour provoquer les urines; pour faciliter l'évaporation & la transpiration, & conséquemment pour prévenir & détruire les maux qui proviennent de pareilles causes.

Les eaux de Bearn & de la Bigorre ont beaucoup d'analogie avec nos eaux de Rouffillon; celles-ci offrent les mêmes phénomènes que celles-là, par la combinaison des mêmes substances, & font les mêmes impressions sur nos sens, que les eaux de Cauterets & de Barez: leur température est aussi à peu près la même. M. Carrere dit avoir vu une fille de dix-huit ans, qui après avoir employé en vain les secours que l'art présente comme très-efficaces pour un ulcère fistuleux qu'elle avoit au pied depuis cinq ans, eut la satisfaction de voir déterger & cicatrifer son ulcère avec le plus heureux succès, en baignant le pied pendant plusieurs jours dans les eaux de Noffa; il ajoute encore les avoir vu réussir en boisson & en injection pour un vieux ulcère du nez: elles ont aussi, suivant ce Médecin,

cin, très-bien réussi pour déterger un ulcere de la vessie par l'injection des mêmes eaux. Un homme rempli de vieux ulceres aux jambes, a été guéri en les baignant dans ces eaux, & en y appliquant les flocons graisseux qu'elles charient. Deux enfans ont été guéris de la teigne en baignant leur tête avec les eaux de Moltiz; la lotion de ces dernieres eaux a guéri un grand nombre d'ulceres des parties externes; le bain & l'injection des mêmes eaux, ont guéri aussi un ulcere fistuleux de la jambe. Un homme qui à la suite d'un pissement de sang, commençoit à rendre des urines purulentes, fut guéri par la boisson des eaux de la Preste; on a même souvent employé avec succès pour la guérison des ulceres des parties extérieures, la boisson, les lotions & l'injection de ces dernieres eaux: en général les eaux de Moltiz, de la Cerdagne, de la Preste, de Nyer & de Noffa, sont vulnéraines & chargées d'un baume propre à aider la suppuration & à débarrasser l'ulcere de tout ce qui pourroit être un obstacle à une louable cicatrice; on peut les employer en guise de bain, de lotion ou d'injection, suivant la situation & la profondeur des ulceres, & on en assurera même le succès, si on a la précaution de faire des ouvertures & des injections convenables, pour qu'aucun sinus ou clapier ne les empêche de pénétrer: si on fait aussi prendre les remedes propres à détruire le vice particulier des humeurs qui les fomentent quelquefois, & si on joint la boisson de ces eaux à leur application extérieure, sur-tout lorsqu'il s'agit de délayer, d'adoucir & de rendre plus fluides les humeurs qui abordent à l'ulcere par les routes de la circulation. Les plaies d'armes à feu qui ont intéressé les tendons ou les parties nerveuses, & qui sont accompagnées de douleurs vives; celles qui sont jointes au tpaïne dans le tissu intime de la partie; les vieux ulceres accompagnés de chaleur, de prurit, de tension, de sécheresse & d'acrimonie, trouvent encore, dit M. Carrere, dans le principe gras & sulfureux des eaux de Rouffillon ci-dessus indiquées, en les appliquant extérieurement &

Tome II.

Bb

les employant intérieurement, un secours propre à procurer du relâchement & de la souplesse à ces parties, & à en calmer l'irritation & l'érétisme; les eaux de Molitz produisent sur-tout ces effets. Ces mêmes eaux, de même que celles de la Cerdagne, de la Preste, de Nyer & de Noffa, ne sont pas moins efficaces, prises intérieurement, pour ceux qui ont une poitrine foible & délicate, dans les cas de rhumes négligés, de crachemens de sang antérieurs, de disposition à la phthysie ou d'une suppuration commençante & même déjà avancée. M. Carrere leur attribue ces qualités par l'analogie qu'elles ont avec les eaux de Cauterets, de Baresges & les eaux bonnes d'Ossan; on peut même les appeller par cette raison, *Baume liquide du poulmon*: il appuie en outre son sentiment par l'observation. 1°. J'ai vu un homme, dit ce Médecin, qui à la suite d'une hémoptysie considérable & très-rébellé, fut préservé, par le moyen des eaux de la Preste, de la phthysie qui le menaçoit. 2°. Trois malades travaillés d'une fièvre lente avec oppression, douleur, & chaleur à la poitrine, toux & crachat purulent, ont été rétablis par l'usage des mêmes eaux. 3°. Un homme de trente-cinq ans attaqué d'une fièvre lente avec une toux sèche, une difficulté de respirer & douleur à la poitrine, trouva une parfaite guérison dans la boisson de ces eaux, qui lui faisoient rendre des urines un peu troubles & entretenoient le corps dans une douce moiteur. 4°. Un Ecclésiastique, qui à la suite d'une péripneumonie, eut une suppuration au poulmon, accompagnée de fièvre lente, de toux, de difficulté de respirer & d'une expectoration purulente, qui l'avoient réduit à une maigreur extrême, fut très-bien rétabli par la boisson des eaux de la Preste. 5°. Un malade attaqué de fièvre lente avec une toux très-incommode, rendant des crachats purulens & dont la perte prochaine étoit annoncée par la diarrhée, les sueurs nocturnes & le marasme, eut recours à la boisson de ces eaux mêlées avec un tiers de lait, & prises en petite quantité; dès le cinquième jour la diarrhée cessa tout à fait,

L'expectoration fut plus libre, & il éprouva un changement sensible de son état, qui auroit dû l'engager à continuer l'usage d'un secours dont il ressentoit les effets salutaires, mais il le négligea & la suite en fut funeste. 6°. Un homme de condition, du Roussillon, fut guéri en 1749, par la boisson des eaux de la Prette, d'une suppuration au poulmon avec toux, fièvre lente, crachat purulent, marasme approchant même du troisième degré. 7°. La toux habituelle avec fièvre lente, la suppuration commençante du poulmon à la suite de la péripneumonie, ont cédé plus d'une fois à l'usage intérieur des eaux de Noffa. 8°. Un Cocher qui crachoit le pus avec fièvre lente, œdème aux extrémités inférieures, & oppression considérable qui l'empêchoit même de pouvoir se tenir couché, trouva en 1754, une guérison parfaite dans la boisson des eaux de Noffa. 9°. M. Carrere a été témoin pendant le courant de la même année, des plus heureux effets qu'elles produisirent dans une suppuration abondante du poulmon avec fièvre lente, & expectoration d'une matière purulente très-épaisse & gluante, qui étoient la suite d'une péripneumonie & qui étoient jointes à des obstructions des viscères du bas ventre. 10°. Deux femmes qui avoient depuis six mois une fièvre lente avec une toux sèche & un grand dégoût, ont trouvées un secours des plus efficaces dans les eaux de Mœlitz. 11°. Ces mêmes eaux n'ont pas moins réussis dans une suppuration du poulmon avec fièvre lente, crachats purulents & douleur à la poitrine; la Dame qui s'en trouvoit affectée, a regagné par leur usage son premier état & une santé parfaite. M. Carrere ne regarde cependant pas toujours les eaux sulfureuses du Roussillon, comme spécifiques pour toutes les espèces de phthisie & dans tous les degrés de cette maladie, elles sont insuffisantes en beaucoup de cas; la phthisie scrophuleuse & la scorbutique, la suppuration avancée & ancienne du poulmon, sur-tout dans un tempérament rude, résistent à leur action; il n'en est pas de même de la phthisie commençante, ou qui n'est

B b ij

pas fort avancée, de l'érection & de l'engorgement du poumon que laissent assez souvent les thumes négligés & nombre d'autres causes qui entraînent la phrysie après elles, & de l'état de ceux, qui avec une poitrine délicate & après avoir desséché leur sang par les veilles, l'abus des liqueurs spiritueuses, les débauches & par d'autres causes semblables, tombent dans des fièvres lentes avec des suppurations sourdes au poumon ou dans les autres parties internes. La boisson des eaux de Noffa, de Nyer, de Molitz, de la Preste & de la Cerdagne, employée à bonne heure & précédée d'une préparation convenable à leur état, leur offre un secours très-salutaire; au surplus, M. Carrete dit qu'il faut se rapporter sur ces eaux à l'avis d'un Médecin habile, qui connoissant la nature, le degré & la cause de la maladie, les circonstances qui l'accompagnent & le tempérament du malade, puisse distinguer les cas absolument incurables de ceux qui peuvent trouver un secours efficace dans leur boisson, & qui soit à portée de faire un juste choix de celles qui conviendront le plus, d'en prescrire la quantité convenable, de déterminer le tems pendant lequel il convient de les prendre, & les secours qui doivent précéder ou avec lesquels il convient de les associer.

Quand on prend ces eaux pour les maladies ci-dessus désignées, il faut les prendre à petites doses & en continuer l'usage pendant un long laps de tems; on seroit encore mieux d'en faire sa boisson ordinaire: on préférera les eaux de Nyer & de Noffa, comme plus actives & chargées d'une plus grande abondance de parties sulfureuses, lorsque le relâchement des vaisseaux & des fibres pulmonaires sera plus à craindre que leur éréthisme, lorsque les vaisseaux du poumon seront surchargés par un embourbement d'humeurs, lorsqu'il s'agira de combattre l'épaississement des liqueurs & dans les tempéramens pituiteux. Les eaux de la Preste au contraire, celles de la Cerdagne & de Molitz, réussiront mieux lorsqu'il s'agira de détendre les solides, ou de calmer l'éréthisme, l'ar-

Heur & la sécheresse de la poitrine ; mais quand il y a indication de fondre & de briser plutôt que d'adoucir les liqueurs , les eaux de la Preste , de Molitz & de la Cerdagne , prises pures & sans aucun mélange , & encore plus celles de Noffa la remplissent parfaitement. La sécheresse & l'ardeur de la poitrine , la grande maigreur du corps , un sang sec & âcre ; l'éristisme ou la trop grande tension des solides , & semblables circonstances , demandent qu'on s'attache bien plus à adoucir qu'à fondre & atténuer. Ces différentes eaux mêlées avec un sixieme ou un huitieme de lait , sont très-efficaces.

Quoiqu'on puisse faire usage des eaux sulfureuses en tout tems , & lorsque l'occasion l'exige , on fera cependant bien , autant que les circonstances le permettront , de préférer le printemps & l'automne aux autres saisons ; l'été est la saison la moins propre pour ceux qui ne peuvent se rendre à la source & qui sont obligés de les faire transporter , à cause de l'évaporation qui se fait pour lors de l'esprit éthéré. On est dans l'usage de mêler le premier jour un purgatif léger dans le premier gobelet d'eau que l'on prend ; on répète la même méthode le dernier jour.

Les asthmatiques , ceux qui ont des rhumes anciens & négligés , qui sont sujets à des resserremens convulsifs de la poitrine , qui y sentent une ardeur , un feu & une sécheresse , ou qui ont le poulmon engoué d'une lymphe épaisse & coriace , ont souvent trouvé & trouvent effectivement dans les eaux de Nyer , de Noffa , de la Cerdagne , de Molitz & de la Preste , des ressources & des avantages qui résultent de leur nature & de leurs effets & que l'expérience confirme. La boisson des eaux de Molitz , de Noffa , de la Preste & de la Cerdagne , nous offre encore des avantages considérables dans certaines maladies des reins & de la vessie ; non-seulement les suppurations de ces parties trouvent dans la vertu vulnérable détersive de ces eaux , un secours des plus utiles , mais ces eaux sont encore très-propres pour prévenir & détruire une in-

B b iij

finité de maladies, en chariant en dehors les matieres sablonneuses & terrestres, qui par leur séjour & leur union dans les tuyaux des reins, excitent des néphrétiques fort douloureuses, suspendent la sécrétion de l'urine, la rendent douloureuse, & y deviennent assez souvent dans la suite le germe du calcul.

Un Ecclésiastique, qu'une néphrétique graveleuse très-violente, avoit jetté sur les bords du tombeau au mois de Juillet 1746, & qui depuis cette époque jusqu'au mois d'Août 1747, en avoit souffert des attaques vives & fréquentes; ayant même rendu pendant ce tems des urines glaireuses qu'il ne vuidoit que goutte à goutte, se rendit dans le même mois d'Août 1747, aux eaux de La Preste, par le conseil d'un Médecin de réputation; l'usage qu'il en fit pendant neuf jours, lui fit readre un grand nombre de concrétions déjà changées en pierre, avec beaucoup de sable & de matieres glaireuses, & le mit à l'abri du retour de la néphrétique pendant un an. Le bon effet que lui procurerent ces eaux, engagea cet Ecclésiastique d'y retourner au mois d'Août 1748; il n'y fut pas plutôt, qu'il essuya un paroxisme cruel de cette maladie, avant que de commencer l'usage des eaux; mais dès le troisième jour qu'il en eut pris, il sentit un poids considérable & douloureux à l'hypogastre; son urine ne couloit que goutte à goutte & ne coula pas mieux pendant vingt-quatre heures; le malade trouva ensuite dans son pot une quantité prodigieuse d'une matiere sablonneuse très-épaisse, fort gluante & rougeâtre, que ces eaux avoient probablement charrié dans la vessie, ce qui y occasionnoit le poids que le malade ressentoit; l'urine devint plus abondante; le malade continua l'usage de ces eaux pendant vingt-quatre jours, & il rendit par leur moyen une grande quantité de matieres terrestres & glaireuses: depuis ce tems il en a pris régulièrement toutes les années, & il s'en trouve très-bien, ne ressentant plus aucun paroxisme de néphrétique. M. Carrere ne prétend cependant pas que les eaux sulfureuses dont il s'agit, soient propres à procu-

rer la dissolution de la pierre dans la vessie, ce seroit exiger d'elles, ce à quoi on ne peut s'attendre par aucun remède.

Enfin les eaux de Molitz, de la Preste, de la Cerdagne, de Nyer & de Noffa, peuvent produire de très-bons effets dans les dartres, la galle & les autres maladies cutanées de pareille nature. M. Carrere dit avoir envoyé aux eaux de Molitz un homme, qui outre un grand nombre de dartres miliaires répandues sur l'habitude de son corps, en avoit deux rongeantes & ulcérées, d'une étendue considérable aux deux côtés du périnée, dont la forte cuisson troublait son repos nuit & jour, & qui au moyen de dix-sept bains & de la boisson de ces eaux a été heureusement délivré des unes & des autres; pour résumer on peut conclure d'après le Traité de M. Carrere, 1°. que le bain & la boisson des eaux de Molitz & de la Preste, ont souvent corrigé la sécheresse & l'âcreté du sang; 2°. que la boisson de celles de Molitz a plus d'une fois rétabli l'évacuation propre au sexe, qu'elle a prévenu & détruit les fluxions éréthysiateuses, auxquelles l'épaississement & l'âcreté du sang assujétissoient une femme; que beaucoup de coliques d'estomac, des indigestions, des diarrhées, une superpurgation occasionnée par trente grains d'épurgé, & accompagnée d'une ardeur brûlante, de tranchées vives, & de météorisme dans l'abdomen, ont heureusement été guéries par la boisson de ces eaux; que trois malades, qui à la suite d'une dysenterie longue & rebelle, pouvoient encore des déjections fréquentes, douloureuses, glaireuses & griffâtres, & souffroient souvent des cardialgies, ont été rétablis par l'usage intérieur des eaux de la Preste; mais malgré toutes les propriétés que M. Carrere attribue aux eaux de la Preste, de la Cerdagne, de Molitz, de Nyer & de Noffa, il ne faut pas, dit-il, en conclure qu'on puisse les employer comme remède général & universel; elles deviennent même très-dangereuses, sur-tout si on les prend en grande quantité dans les maladies idiopathiques du cerveau, dans l'épilepsie, le ver-

B b iv

rige, la douleur de tête habituelle & autres maladies semblables.

M. Carrere passe ensuite à l'usage extérieur des eaux d'Arles, de la Preste, de Vernet, de Molitz, de Nyer, de Noffa, d'Olette & de la Cerdagne; celles d'Arles, de Vernet, de la Preste & de la Cerdagne, se jettent dans des bassins assez bien conditionnés pour pouvoir s'y baigner à souhait; mais il s'en trouve d'autres qui sont sans bassin & à découvert; on ne peut s'y baigner qu'en partie, & même très-imparfaitement; telles sont celles d'Olette, de Nyer & de Noffa: on ne peut guères se baigner plus commodément aux eaux de Molitz, on n'y rencontre qu'un vieux vaisseau qui tombe en ruine sans aucun bassin. Il est à observer que la température de toutes ces eaux n'est pas la même, il s'en trouve dont la chaleur est si proportionnée à celle du corps humain, qu'elles ne peuvent être que d'une très-grande utilité prises en bain; celles de Molitz sont de cette nature, on en peut dire la même chose de celles de la Cerdagne & de la Preste, pourvu qu'on prenne la précaution de les laisser tempérer dans le bassin; mais il s'en trouve d'autres, dont la chaleur est trop inférieure à celle du corps humain, pour ne pas leur préférer celles dont la chaleur approche plus de la température quand il s'agit de se baigner; telles sont celles de Nyer & de Noffa. Il en est enfin dont la chaleur est à un si haut degré, que quand même l'homme pourroit, sans perdre la vie, supporter la chaleur de pareils bains, il ne peut le faire sans être assujetti aux accidens les plus funestes, dont la mort seroit la suite inévitable; telles sont celles d'Olette, celles d'Arles & de Vernet, si on ne les laissoit tempérer avant de s'y plonger, ou qu'on s'y baignât avant qu'elles eussent perdues une partie de la chaleur qu'elles ont à la source, ou en entrant même dans le bassin.

L'usage médicinal des bains du Roussillon, n'est pas nouveau; ceux d'Arles, de Vernet, de la Preste & de la Cerdagne, sont assez fréquentés, & même depuis fort

long-tems les exemples des sciaticques, des rhumatifines & des paralyfies guéries par ces bains, ne font pas rares; ils ont fouvent fervis à combattre avec succès l'atonie des nerfs & des ligamens, à redonner aux parties relâchées leur premier ressort & ont encore produit une infinité d'autres effets très-salutaires. La douche de ces eaux a été auffi très-fréquemment employée pour détruire les douleurs de tête, pour diffiper les fluxions qui se jettent sur les yeux, sur les dents, sur les oreilles & dans un grand nombre d'autres cas; mais a-t-on jusqu'ici assez bien connu, dit M. Carrere, la vraie température des eaux thermales du Rouffillon, même de celles qui ont été le plus en ufage, pour qu'on put les appliquer avec la précision & la juftesse qu'exigent la diverfité des tempéramens, du caractère & de l'efpece des maladies, & les différentes circonftances qui les accompagnent; c'est fans doute ce qui a engagé ce Médecin d'en rechercher les différens degrés de température, nous les allons rapporter ici d'après cet Auteur.

Eau d'Arles qui ne va pas dans le baffin, au thermomètre de M. de Réaumur, cinquante-fept degrés & demi.

Eau d'Arles qui va dans le baffin à la bouche de la source, cinquante-cinq degrés & demi.

Eau d'Arles en entrant dans le baffin, cinquante-trois degrés.

Eau d'Arles après que le baffin eft rempli, quarante degrés.

Eau d'Arles environ fix heures après que le baffin eft rempli & en détournant la source, pour qu'il ne s'y jette plus d'eau chaude, trente-cinq degrés.

Eau d'Arles à la température qu'on a accoutumé d'employer pour l'ufage des bains, en laiffant entrer & fortir continuellement l'eau du baffin, trente-cinq degrés.

Chaleur de l'étuve d'Arles en hiver, lorsque le lieu où on la prend vient d'être récemment rempli des vapeurs qui s'élevent de l'eau, vingt-huit degrés.

Chaleur de cette étuve au printems & en été, lorsque

Le lieu est constamment rempli de ces vapeurs, trente-neuf degrés.

Eau de la Preste qui va dans le bassin à la bouche de la source, trente-huit degrés & demi.

Eau de la Preste cinq heures après que le bassin est rempli, trente-trois degrés & demi.

Seconde source d'eau de la Preste, trente-six degrés.

Troisième source d'eau de la Preste, vingt-quatre degrés & demi.

Eau d'Olette, soixante-dix degrés & demi.

Eau de Molitz à la source appelée les bains, trente-trois degrés.

Eau de Molitz à la température du bain, trente-un degrés.

Autres eaux de Molitz, trente degrés.

Eau de Vernet à la source qui vient du dehors, quarante-huit degrés.

Eau de Vernet en entrant dans le bassin, trente-neuf degrés.

Eau de Vernet qui vient du fond du bassin, cinquante-un degrés.

Eau de Vernet après que le bassin est rempli, & à la température qu'on employe pour les bains, trente-huit degrés.

Eau de la Cerdagne qui sort de la partie supérieure du bassin, trente-sept degrés & demi.

Eau de la Cerdagne qui sort vers le milieu du fond du bassin, trente-huit degré & demi.

Température de ces eaux lorsque le bassin est rempli, trente-quatre degrés.

Eau de Nolla, vingt degrés & demi.

Eau de Nyer, dix-neuf degrés.

La seconde classe des eaux minérales du Roussillon ; comprend selon M. Carrere, les eaux natreuses ; il ne se trouve dans toute la Province qu'une fontaine qu'on puisse qualifier de ce nom, c'est celle de *Saint-Martin de Fenouilla*, qui se trouve à une certaine distance du Boulon,

dans le fond d'un ravin, peu éloigné du grand chemin d'Espagne; voyez ce que nous en avons dit article *Martin de Fenouilla*. La troisième classe comprend les eaux martiales; celles de cette nature sont les eaux du Barnadal, de Cornelle, de Monné, de Force-Réal, & de Couchous.

Barnadal est situé auprès de Vinca en Conflant; la source d'eau minérale froide qui s'y trouve, est assez considérable, son goût est martial, cette eau présente à la surface un grand nombre de plaques luisantes de la couleur d'iris, & laisse un dépôt martial très-abondant le long du conduit où elle coule, dans l'endroit où elle tombe & dans la fente. La poudre & la teinture de noix de galle & de Balaustes, lui donnent une couleur noire & font un précipité de la même couleur, mais moins noir & moins épais que celui qu'elles font dans les eaux de Sorede dont nous parlerons ci-après; les acides & les alkalis n'y excitent aucune effervescence, elle laisse par l'évaporation une terre jaune martial qui ne donne aucune salure au goût, qui ressemble beaucoup au safran de mars, qui rougit par la calcination, & qui dans cet état contient quelques parties attirables par l'aimant. Cette eau, dit M. Carrere, n'a donc rien d'alkalin & est martial, moins chargée de parties ferrugineuses & moins terreuse que celle de Sorede. On trouve encore le long de la rivière assez près de cette source, une quantité d'autres eaux de la même nature, mais moins abondantes & moins chargées de mars que la précédente. On nomme communément *Picherottes*, deux sources d'eau minérale ferrugineuse, qui sont celles du terroir de Cornella de la Rivière, au lieu dit la *Berne*; ces sources ne diffèrent en rien de celles de Barnadal.

Les sources du terroir de Monné sont aussi au nombre de deux; l'une est située au lieu dit la *Sloufe*, elle est entièrement semblable aux deux précédentes, l'autre est dans le lieu appelé la *Mene*, elle est plus chargée de mars que les trois dernières sources & que celle de Bar-

nadal ; celle qui est auprès de Cochons est de la même espèce , & au pied de la montagne de Force-Réal , près une métairie appartenant à M. de Cagarrigue , il se trouve une source parfaitement analogue à la première de celles qui sont dans le terroir de Monné ; il n'est pas douteux qu'on pourroit encore découvrir dans les montagnes du Roussillon beaucoup d'autres sources minérales , si on se donnoit la peine de les chercher.

La quatrième & dernière classe des eaux de Roussillon comprend les eaux alkales martiales ; Vallérius nomme ainsi celles qui sont chargées de parties ferrugineuses & d'un sel alkali fossile de la nature du *natrum* , telles sont les eaux de Sorede & de Colliouvre ; celle de Sorede a un goût piquant & laisse un sentiment d'astiction dans la bouche ; elle dépose sur les lieux où elle passe un sédiment martial très-abondant ; & la surface de l'eau paroît, dans le lieu où elle tombe , couverte d'une pellicule épaisse de la même nature ; la solution du mercure sublimé précipite en jaune abondant tirant sur le brun. La poudre & la teinture de noix de galle rougissent cette eau sur le champ , la noircissent dans peu , & font un précipité très-abondant , épais & fort noir : les acides qu'on y mêle , n'excitent aucune effervescence , elle donne seulement par l'évaporation une matière terreuse saline , d'un goût salé & qui entre en effervescence par l'effusion des acides.

La source qu'on trouve près *Colliouvre* dans une vigne au pied de la montagne , a le goût & l'odeur martiale & dépose un sédiment abondant de la même nature ; la poudre & la teinture de noix de galle y produisent un rouge violat très-beau , la solution du mercure sublimé fait un léger précipité jaune ; cette eau est donc légèrement martiale & contient un sel alkali fixe en petite quantité.

Les eaux de cette quatrième classe sont ferrugineuses , elles conviennent par conséquent dans les mêmes cas qui exigent les martiales , mais elles sont beaucoup plus actives.

M. Carrere finit son *Traité des eaux de Rouffillon* par une Lettre qu'il a écrit à un Médecin de ses amis, sur les bains froids de *Font-Romeu*. Nous terminerons de même cet article en y rapportant sa Lettre qui nous a paru très-intéressante.

« L'eau froide, dit M. Carrere, qui depuis très-long-tems sert à l'usage des bains, dont vous cherchez, Monsieur, à connoître la nature & les effets, n'a rien de minéral. La froideur inférieure de quelques degrés à celle de plusieurs autres sources qu'on trouve sur nos Pyrénées & qui est au sixième degré du thermomètre de M. de Réaumur, & les effets miraculeux que le peuple lui attribue en ont jusqu'ici fait toute sa valeur. La source de cette eau, qu'on trouve au terroir d'Odello dans la Cerdagne Françoisé, & qui a toujours été connu sous le nom de *Font-Romeu*, a fait donner le même nom à une Chapelle située dans le même lieu & renommée par le culte, que les gens de Rouffillon & de l'Espagne vont en foule y rendre à la Vierge, à laquelle elle est dédiée; c'est dans cette eau qu'on prend les bains; on n'y reste que trois ou quatre minutes, encore même s'y promene-t-on plus souvent qu'on ne s'y tient assis. Au sortir de ce bain on s'essuie, on court au feu ou au soleil, ou on se couvre avec une couverture de laine, non pour exciter la sueur qui ne suit pas l'action du bain, mais pour se délivrer du grelottement qui en est la suite. On ne s'est jusqu'ici assujetti à aucune préparation, ni à aucune règle, soit dans l'application qu'on en fait, soit dans les précautions & le nombre de bains qu'il convient de prendre.... Je n'ai pu découvrir que les bains qu'on prend cependant le plus souvent au nombre de deux ou trois, ayent opéré des guérisons essentielles; j'ai seulement oui faire mention de quelques rhumatismes & sciatiques soulagés, & on m'a assuré qu'ils ne font aucun mal à ceux qui se portent bien; mais ne pourroit-on pas attendre des secours utiles dans la guérison des maladies en les appliquant à propos & en employant les préparations, & les précau-

recommandation donnés par les Anciens & les Modernes au bain & à l'application extérieure de l'eau froide, justifiés par les bons effets que l'un & l'autre ont souvent produits, & confirmés par leur maniere d'agir, sont des motifs suffisans pour pouvoir se les promettre...» M. Carriere entre dans des détails à ce sujet, que le but que nous nous sommes proposés dans notre Dictionnaire ne promet pas de suivre; nous observerons seulement ici avec lui, que ceux qui ont recours à ces bains vont moins y chercher les effets d'une cause purement naturelle, que ceux d'une opération divine, qu'ils y attendent de l'intercession de la Sainte Vierge honorée en ce lieu, dont ils implorent le secours par quelque priere qu'ils récitent dans le bain & après en être sorti; dans l'histoire de Saint Goderic on compare ce bain à la piscine probative qui étoit auprès du temple de Jérusalem.

S A I N T - A L L Y R E .

DANS l'enclos de l'Abbaye de Saint-Allyre de Clermont, il y a une fontaine qui pétrifie, tout ce qu'on y jette & qu'on y laisse pendant quelque tems; elle coule au travers d'un jardin dans lequel elle a formé insensiblement une muraille de plus de cent quarante pas de long, haute de quinze à vingt pieds en certains endroits, & large de dix ou douze. Depuis quelque tems on fait couler l'eau de cette fontaine, tantôt dans un endroit de jardin, tantôt par un autre, afin d'éviter à l'avenir de pareilles pétrifications, & comme près de l'endroit où l'eau de cette fontaine se jettoit dans un fossé, il y avoit une planche pour en faciliter le passage; l'eau coula enfin sur cette planche, & y faisant peu à peu des oppositions

pierreuses , a fait un pont très-curieux qu'on appelle le *Pont de la pierre*. On dit que Charles IX fut curieux de voir cette merveille. Voyez ce que nous avons dit de cette fontaine, tom. 1. art. *Clermont*. M. Ozy, de la Société de Clermont-Ferrand, a publié, en 1748, une petite Brochure in-8°. de huit pages, sur l'Analyse des Eaux minérales de cette fontaine.

S A I N T E - A N N E .

IL y a auprès de Dijon , au-dessus de Larray , une fontaine d'eau minérale qu'on nomme *la Fontaine Sainte-Anne* ; M. de Maupée, Seigneur de Capponay, a publié un Traité sur cette fontaine ; ce Traité est imprimé à la suite d'un autre ouvrage du même Auteur , qui a pour titre ; *Le Tombeau de l'Envie*, à Dijon, chez Reffaire, 1679, in-12.

S A I N T - C H E F .

SAINT-CHEF est situé près de l'Abbaye de Saint-Antoine du Viennois, il s'y trouve une fontaine minérale , mais qui n'a pas grande vertu.

S A I N T - D E N Y S - S U R - L O I R E .

AUNE lieue de Blois dans la Paroisse de Saint-Denis-sur-Loire , il se trouve des eaux minérales qui n'ont gueres moins de vertus que celles de Forges ; la Reine

Marie de Médicis fit orner la fontaine qui fournit ces eaux , d'un beau bassin.

S A I N T - J E A N - D E - S E I R A G U E S .

A S A I N T - J E A N D E - S E I R A G U E S il se trouve une fontaine minérale, du moins doi-on le conclure, puisqu'il y a eu trois ouvrages imprimés sur cette fontaine; le premier a pour titre: *Observations & Analyse de l'eau de Saint-Jean-de-Seiragues par M. Sarane, Médecin de Montpellier, à Montpellier, chez Martel 1734, in-12.* Le second est intitulé: *Réponse au Distributeur des eaux de Saint-Jean-de-Seiragues, au Distributeur des eaux d'Yeufer, sur la Brochure qui paroit sous son nom, in-12.* Le troisième enfin est un *Avis de M.M. Antoine Durand & P. Isaac Deidier, Médecins de Nismes, & des sieurs Bertrand & Blazin, Apothicaires, contenant leur rapport fait en présence de M. l'Intendant; au sujet des eaux de Saint-Jean-de-Seiragues.* Ce rapport est imprimé avec le second de ces ouvrages, il est daté du 12 Septembre 1746.

S A I N T - M A R S .

M. O Z Y , fameux Chymiste, a prononcé dans une Séance académique de Clermond-Ferrand, un Discours sur l'Analyse des eaux minérales de Saint-Mars, près Chamelière-lès-Clermont, ce Discours se trouve consigné dans les registres de cette Académie.

S A I N T

S A I N T - M Y O N .

SAIN T - M Y O N est un village d'Auvergne à un quart de lieue d'une petite ville appelée *Artonne*, situé en fort bon air sur une éminence; au bas de cette éminence coulent des sources minérales, près de la petite rivière de Mourgès; ces sources sont au nombre de deux, à cinquante pas l'une de l'autre; leurs eaux sont froides, aigrettes & vineuses. M. Duclos dit qu'à Paris elles ne prennent point couleur avec la noix de galle; cependant M. Spon remarque qu'à Saint-Myon elles devinrent d'une couleur de rose tannée; cette différence vient sans doute, suivant un certain Auteur, de ce que dans l'expérience que fit M. Duclos, elles étoient échauffées; cette même eau rend la teinture du tournesol de couleur rouge & vineuse; ce qui marque un acide dominant; la dissolution de vitriol blanc la rend un peu jaunâtre; le sel de tartre, quoique mis en quantité, ne la change pas considérablement, & ne la rend point puante; par évaporation on en tire un sel nitreux; quant à ses propriétés, elle est excellente pour rafraîchir & désopiler.

S A I N T - P A R D O U X .

IL a paru à Paris, en 1600, chez Mettayer, sous format *in-8°*. un petit Traité qui a pour titre: *Les Singularités de la fontaine de Saint-Pardoux en Bourbonnois, par Pierre Perreau, Docteur en Médecine.*



 S A I N T - R E M Y - L ' H O N O R É .

LE Rédacteur des Affiches de Province fait mention dans une de ses feuilles de l'année 1763, pag. 183, d'une eau minérale qui se trouve à Saint-Remy-l'Honoré, à une lieue & demie de Mont-Fort-l'Amaury.

S A I N T E - R E I N E .

EN parlant des eaux minérales de Sainte-Reine en Bourgogne, & de la source du même nom qui se trouve à Forges, nous avons oublié de faire mention de quelques Traités qui ont parus sur ces eaux; ces Traités, il est vrai, ne sont pas d'une grande utilité; mais comme nous ne négligeons rien pour rassembler dans cet ouvrage toutes les différentes notices concernant les eaux minérales, nous allons du moins rapporter ici les titres de ces Traités. Le premier est intitulé: *Histoire véritable de l'excès & martyre de Sainte Reine, Vierge, avec les admirables effets de l'eau de la fontaine, par Jean-Baptiste Dandault, Abbé de Saint-Pierre d'Autun, Paris, in-8°*. Ce Livre qui est en vers, ne renferme, comme le titre l'annonce assez, que des puérités.

Le second est rédigé en Latin, & est intitulé: *Joannis Gurgoti de Garamberi, Equitis Nivernensis, Doct. Monsp. Collegii Medici Divionensis Decani, divina natura, artisque sacrae triumphus, hoc est, enarratio & enodatio Medico-Theologica insignis, rari & naturalis non miraculosi effectus ad Medicos Balnenses, Basilea, 1653, in-8°*. L'Auteur de la Bibliothèque Physique de la France rapporte au sujet de cet ouvrage, que le but

de ce Médecin est de démontrer que les eaux de Sainte-Reine, qu'il appelle *Santa Rhena*, ne guérissent que parce qu'elles sont minérales, & que la Sainte n'a eu aucune part à leur guérison; comme cet Auteur étoit de la Religion Prétendue Réformée, il n'est pas surprenant qu'il parle librement comme il fait dans cet ouvrage. Gui Patin dans sa seconde Lettre à Spon, pag. 183, en fait mention, il en estime le dessein, & il ajoute que les eaux de Sainte-Reine ne font pas des miracles.

Le troisième Traité sur les eaux de Sainte-Reine en Bourgogne est aussi en Latin, il a paru en 1661, sous format in-8°. chez Bazin, il avoit pour titre, *Fontis Sarragenalis naturalis medicati virtutum admirandarum in gratiam egrotantium explicatio; scribente Joanne Barbusto, Doctore Medico Monspeliensi.*

Quant à la source de Forges qui porte le nom de Sainte-Reine, on a publié à Paris chez la veuve Groun en 1702, & sous format in-12, les Lettres de M. Guérin, Docteur en Médecine & de M. Legivre, touchant les minéraux qui entrent dans les eaux de Sainte-Reine & de Forges, dans lesquelles, outre la recherche que l'on fait de ces minéraux & de leurs vertus, de la manière dont se forment les cristaux que l'on voit au fond des bouteilles remplies d'eau de Sainte-Reine, de la cause de la viscosité de l'eau de Forges appelée Cardinale, & des pierres gravelleuses que l'on trouve au fond du bassin de celle qu'on nomme Royale; & en passant de la cause des autres eaux tant chaudes que pierreuses; l'on examine encore si les eaux minérales que l'on transporte sont aussi bonnes que celle qu'on boit à leur source; avec une Thèse de Médecine (par M. de Mauvillain) qui conclut par des preuves convaincantes que les eaux de Forges sont utiles aux convalescens. Le tout traduit du Latin en François, par les soins du sieur Filset, Chirurgien, pourvu par le Roi pour la vente & distribution des eaux minérales de France.



S A I N T - S A N T I N .

LA fontaine minérale de Saint-Santin dont nous avons déjà parlé dans le premier volume de ce Dictionnaire, est située à une petite lieue d'Aigle, & à pareille distance de Rugles autre petite ville; elle a pris son nom de la paroisse où est la source; le Curé de Maneral dans son Histoire de Normandie imprimée en 1611, met cette fontaine au nombre de celles qui étoient en réputation de son tems par le minéral & la salubrité de ses eaux; il est même constant par l'histoire que celles-ci étoient connues plusieurs siècles avant *Dumoulin*, puisqu'on y voit que du tems que les Ducs de Normandie possédoient l'Angleterre, la Cour de Londres est venu prendre les eaux minérales de Saint-Santin; il est vrai que ces eaux ont été depuis négligées pendant un tems considérable, au point même que la source n'en étoit presque plus connue; on a cependant depuis quelque tems essayé de les remettre en vogue. Il est probable que la source de Saint-Santin est la même que celle d'Aigle dont nous avons parlé dans son article; on prétend que la qualité des eaux de cette source est très-analogue à celles des anciennes eaux minérales de Passy; M. Miſſa nous a dit les avoir prescrit avec succès à plusieurs personnes du pays dans des maladies chroniques.

S A I N T - S A U V E U R .

SAINT-SAUVEUR est situé dans la vallée de Lus à une lieue de Barege: voici le résultat des observations dont M. Campmartin nous a fait part touchant les eaux minérales qui s'y trouvent. 1°. Le bain de la Vallée, dit-il,

à fait monter le thermomètre au trentième degré. 2°. L'eau de cette source, soumise aux mêmes expériences que celle de Barege, a produit les mêmes phénomènes ; elle contient donc, ajoute ce Chymiste, de *l'hepar sulfuris*, on la dit néanmoins plus calmante & plus onctueuse que celle de Barege ; mais ce que M. Campmartin peut assurer, c'est que toutes les sources thermales qui se trouvent à Bagnères de Luchon, à Bareges, à Saint-Sauveur & à Caunterets, sont toutes sulfureuses ; elles ne diffèrent que du plus ou du moins dans chacune de ces endroits ; les eaux de Caunterets en sont plus chargées que celles de Luchon, celles de Luchon plus que celles de Bareges, & celles-ci plus que celles de Saint Sauveur.

M. d'Arquier a lu à l'Académie des Sciences & Belles Lettres de Toulouse des *Observations sur les eaux de Saint-Sauveur* ; ces Observations sont consignées dans les Registres de l'Académie.

S A I N T - S Y M P H O R I E N .

EN 1679 il a paru à Dijon sous format in-12, un petit *Traité des Eaux minérales de Saint-Symphorien*, par de Maubié ; mais il paroît que nonobstant ce Traité, ces eaux ont été négligées, puisqu'on n'en parle plus actuellement.

S A L I N S .

SALINS est situé en Franche-Comté & est très-renommé par ses eaux salées, on ne sçait pas le vrai tems où elles ont été connues ; tout ce qu'on présume, c'est qu'elles ont donné le nom à cette ville, & qu'elles existoient du tems des Romains. Les gens du pays rapportent

C c iij

que leur découverte est due à des Bergers : comme ceux-ci menaient paître journellement leurs troupeaux dans le fond du vallon où la ville de salins est située, ils observerent que leurs bestiaux retournoient toujours dans un même endroit de ce vallon ; curieux de sçavoir ce qui pouvoit ainsi attirer leurs troupeaux, ils firent quelques recherches dans cet endroit & ils y trouverent des sources salées ; la rareté du sel dans une province aussi éloignée de la mer que la Franche-Comté, engagea sans doute les habitans des environs, sur les rapports de ces Bergers, à faire une recherche encore plus exacte de ces eaux salées pour tâcher ensuite, par le moyen du feu d'en former du sel, tel qu'on l'a aujourd'hui. Tel est le sentiment le plus probable sur l'origine de ces salines, mais il n'est pas universellement adopté. Quelques Auteurs prétendent que ce fut en fouillant dans des mines d'or & d'argent, qu'on découvrit ces sources si précieuses à la province ; & pour appuyer ce sentiment, ils ont recours au nom que porte la montagne d'où sortent ces sources, *Mons aureus, mons Cræst*, & par corruption le mont de Crésille ; mais une pareille preuve n'est pas des plus convaincantes : le mont Crésille peut fort bien avoir tiré son nom du profit considérable que les sources salées rapportoient à la province ; quoiqu'il en soit, les salines de Franche-Comté appartiennent au Souverain du pays jusqu'à la mort de Henri III, Roi de Bourgogne & Empereur cinquième du même nom, dont plusieurs partagerent les biens : ce qui s'appelle aujourd'hui *la grande Saline* échet tout entier à celui qui eut la souveraineté, mais le puits à muire ou petite saline fut partagé entre le Souverain, les Seigneurs de la Maison de Vienne, ceux de la Maison de Châlons & le Seigneur particulier de la Maison de Salins : ces Seigneurs, tous jaloux de leurs droits, y établirent autant de Justices particulieres, & on assure dans le pays que c'est delà que sont venues les différentes manieres de former les pains de sel, parce qu'on n'en pouvoit point distribuer dans les Terres de chacun de ces

Souverains qu'il ne fut empreint de son sceau : mais dans la suite la propriété des salines revint totalement aux Comtes de Bourgogne

On distingue à Salins deux sortes de Salines, la grande & la petite ; la grande est comme une petite place forte située dans le milieu de la ville, elle a cent quarante toises de long sur quarante-six de large. Elle se trouve entourée de bonnes & épaisses murailles, flanquées d'espace en espace de tours, & couronnées d'un petit parquer : ces tours servent de logement à un grand nombre d'Officiers & d'ouvriers employés aux salines ; tout le long, & joignant les murailles qui forment l'enceinte de la saline, se trouvent des bâtimens contigus les uns aux autres, dont quelques-uns renferment les rouages, grues, pompes, balanciers, & autres machines qui servent à élever les eaux tant douces que salées, de leurs souterrains ; celles-ci, pour être conduites par différens canaux dans leurs réservoirs, & celles-là dans la riviere, les autres contiennent les fourneaux & les chaudières, où l'on fait la cuite des muires, d'autres que l'on nomme *Ouvroirs*, servent à former & sécher le sel ; ceux-ci, des magasins à retirer le sel, quand il est fait, ceux-là à le fabriquer & garder des futailles, comme seaux, *sapeaux*, tonneaux, cuves, & que l'on y fait en grande quantité, tant pour l'usage de la saline, que pour envoyer le sel dans les provinces étrangères ; d'un autre côté, sont les magasins de tous les fers neufs, *sapeaux*, fonte que l'on emploie à la fabrique des chaudières & à la construction des fourneaux, comme aussi de toute la vieille ferraille qu'on en retire, de même que du gros & menu charbon destiné tant à sécher le sel qu'à l'usage des forges où les ouvriers appelés *Feures* travaillent continuellement, soit à faire de nouvelles chaudières, soit à rétablir ou faire des *remandures* (terme propre de ces ouvriers) ou anciennes que la violence du feu consomme & détruit en peu de tems. D'un autre côté sont trois grands réservoirs de pierres nouvellement construits, bien cimentés & élevés de terre en

C c iv

forme de bassins couverts, & contenant tous les trois plus de 5000 muids d'eau. Enfin à l'autre extrémité de la saline est un quatrième bassin appelé le *nivet* qui est enfoncé dans la terre en forme de citerne, & contient lui seul plus de 15000 muids d'eau. Outre ces bassins il s'en trouve encore d'un côté & d'autre de différentes grandeurs, les uns sont de bois, les autres de pierre, enfoncés dans la terre, bien cimentés, d'où l'on tire l'eau pour la faire couler dans de plus petits qui sont de bois & appelés *naus*. Ils entourent ce lieu où sont les chaudières, & servent à les remplir d'eau, lorsqu'on veut les faire bouillir; au milieu de tous ces bâtimens est une grande cour ornée de belles fontaines; on y range par tas la quantité prodigieuse de bois qu'on y amène continuellement; mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ces salines, sont les fouterreins; ils ont dans toute leur étendue quatre-vingt-cinq toises de long sur huit à dix de large. Leur profondeur, jointe à une pareille étendue, fait l'étonnement de tous ceux qui y descendent. L'entrée de ces fouterreins est sous le grand pavillon du milieu de la cour. Là par une rampe de pierre de quarante-une marches, & une de bois d'environ vingt, on descend sous une voûte où l'homme le plus intrépide, sans lumière, seroit saisi de frayeur par le bruit des eaux qui s'y rendent de toutes parts, de même que le fracas étonnant des rouages qui les élèvent. Au fond de ce fouterrein obscur on voit à la faveur des lumières six sources salées & deux d'eau douce bouillonner & couler de toutes parts; elles sortent toutes du même rocher dans l'espace de quatorze pieds, & on leur a tracé plusieurs petits filons dans de l'argile, pour en éviter le mélange, & les faire couler par différentes routes dans des puits ou bassins différens. Cette voûte a huit toises de large sur cinq toises & deux pieds & demi de haut; on passe delà sous d'autres voûtes soutenues dans le milieu par des piliers très-massifs, sur lesquels reposent les doubles arcs qui les composent; on entre ensuite par deux especes de portes fort larges dans une belle & spacieuse voûte qui a

cinq toises, cinq pieds & trois pouces de hauteur ; elle est soutenue par quatre gros massifs posés en échiquier : au milieu de ces massifs, on découvre à la faveur d'un soupirail fait dans le haut, une grande & profonde cave où l'on rassemble toutes les eaux des sources salées. Cette voûte continuant sur quatre piliers posés sur la même ligne & formant différens arcs sur huit toises de largeur & onze de longueur, finit par un espace de dix toises & demies fort irrégulier, & renfermé sous une seule voûte ; on voit couler dans cet espace sept ou huit sources d'eau salée parmi dix ou douze d'eau douce ; elles coulent dans les bassins qu'on leur a préparés en plusieurs endroits de ces souterrains ; on élève les douces par le moyen d'une espece de grue, & on les met ainsi de niveau au courant de la riviere où elles s'écoulent par un canal souterrain qu'on a pratiqué ; quant à l'eau salée, on se sert de seaux de bois pour l'élever ; ces seaux sont attachés & comme entrelassés les uns aux autres, autour d'une grande roue qu'un cheval fait tourner ; ils se remplissent d'eau dans la cuve, où elle est rassemblée. Tandis que les uns en passant puisent leur charge, les autres déjà élevés au-dessus de la roue, versent l'eau dont ils sont remplis dans un bassin, & delà elle coule dans les réservoirs à ce destinés ; mais comme ces puits ou cuves venant à se remplir, les eaux, tant douces que salées, pourroient se mêler en se répandant & rendre par-là les souterrains impraticables, on a cherché les moyens de remédier à de pareils inconvéniens ; on a placé à cet effet sur le bord de ces puits une petite roue de cuivre soutenue sur son axe, & faite en forme de roue de moulin, que la chute des eaux fait mouvoir. Le mouvement de cette roue fait sonner, par le moyen d'une corde, une petite cloche à laquelle on a donné le nom de *Sentinelle*. Cette cloche est placée à l'entrée du souterrain ; elle cesse de sonner, lorsque les eaux élevées à la hauteur de la roue la font plonger & en empêchent par conséquent le mouvement ; c'est pour lors un avertissement que les

eaux pourroient se mêler, on se hâte à l'instant de les élever de nouveau.

La petite saline dont les bâtimens ne sont pas aussi grands & aussi étendus que ceux de la grande, ne laisse pas cependant d'avoir son mérite particulier par l'abondance de ces eaux ; elle a, ainsi que la grande, quoique cependant en plus petite quantité, ses fourneaux, ses chaudières, ses réservoirs, ses salles, ses magasins, ses Officiers, &c. A l'extrémité de tous ces différens bâtimens, est un grand pavillon occupé aujourd'hui par celui auquel est confiée la garde de cette saline. Au-dessous de ces appartemens sont les rouages & les autres machines qui servent à élever les eaux des souterrains. Un escalier de pierre à vis & de soixante-dix-sept marches fort hautes, conduit dans le premier de ces lieux ténébreux, il se termine à un plancher qui est fait en forme de large galerie ; c'est-là qu'on entend un bruit confus de différentes fontaines d'eau douce, qui dégoutant de la voûte d'une concavité voisine, longue de vingt pas sur quatre de large & qui se réunissant, forment un ruisseau qui se précipite avec grand bruit dans un abyme, & produit une espèce de brouillard qui obscurcit si fort la lumière des flambeaux qu'on est obligé d'y porter, qu'à peine peut-on s'en servir pour s'y conduire. Ce n'est donc qu'avec beaucoup de peine qu'on peut s'apercevoir d'une autre voûte longue & étroite qui traverse celle-là dans le haut, & d'où s'écoulent encore une quantité d'eaux douces, par une espèce d'aqueduc ménagé dans un coin, pour les conduire à la rivière ; de ce premier étage on descend à un second par une rampe de bois de trente-une marches ; ce second sert comme de galeries pour conduire à deux petites grottes, dont l'une est longue & fort étroite, & l'autre a la forme d'un triangle arrondi dans le haut & échiqueté tout autour, comme si c'étoient différens morceaux de pierre incrustés dans le roc. De la voûte de ces petites grottes, il dégoute de l'eau médiocrement salée ; cette eau est conduite dans le puits ou bassin d'eau douce

qui est tout auprès. Au-dessous de ce second étage, qui est soutenu par trois grandes arcades de pierre, il sort du rocher une source d'eau douce, belle & abondante; cette eau se rend par un canal de plomb au puits, ou bassin ci-dessus désigné: enfin à la gauche du second étage, on trouve une rampe de neuf marches, qui conduit à l'endroit où sont les sources salées; on y remarque, à la faveur d'un flambeau, quatre sources; l'une s'élève avec abondance & à gros bouillons du fond du rocher, les trois autres sortent par autant d'ouvertures, & prenant leurs cours vers différens côtés, se réunissent enfin par un tuyau de plomb triangulaire, qui leur fait prendre la même route, vers une espèce de puits profond qu'on appelle *Puits à muire*. Outre ces quatre sources, il s'en trouve encore une autre d'eau douce, qu'on nomme *Darillon*; elle sort avec abondance du fond du rocher: par sa proximité elle donneroit souvent lieu d'en craindre le mélange avec les eaux salées, si l'on n'avoit soin d'élever continuellement ces eaux, tant douces que salées, par des rouages semblables à ceux de la grande saline. Les eaux douces sont conduites à la rivière par l'aqueduc, & les eaux salées dans deux grandes cuves.

Toutes les sources salées qui se trouvent dans la grande & petite saline, ne sont pas toutes de la même qualité; les unes ont plus ou moins de salure que les autres, & ce qui est de surprenant, c'est que ces eaux produisent plus de sel après les grandes pluies, que dans des tems de sécheresse. On a découvert un moyen dans ces salines, pour connoître les différens degrés de salure de chacune de ces sources; on remplit de leur eau un petit vase de bois auquel on donne le nom d'*expérience*; ce vase est une espèce de cylindre profond de huit pouces, & large de quinze lignes de diamètre. On plonge dans ce vaisseau une petite baguette au bout de laquelle est renfermé un peu de mercure, ce qui la fait tenir en équilibre, & elle s'y enfonce plus ou moins, à proportion de la qualité de l'eau qui la soutient. Plus l'eau est salée, moins la baguette

enfonce, la raison qu'on en peut donner est toute physique; plus cette eau est chargée, plus elle est épaisse, & par conséquent plus propre à soutenir cette baguette; cette petite baguette se trouvant marquée par degrés, comme une échelle de mathématique, fait connoître les degrés de salure de l'eau dans laquelle on la plonge, & conséquemment la quantité de sel que cent livres v. g. de cette eau peuvent donner: cet instrument gradué se fait actuellement avec un tuyau de verre, on le nomme *hygromètre*. Il est de fait, & l'expérience l'a même démontré, que si un cent pesant de ces eaux ne produit pas au moins dix-huit ou vingt livres de sel, la dépense de la cuite en excède le profit; on a soin de faire dans le grand réservoir, appelé *Tripes*, un mélange des eaux qui sont les moins salées avec celles qui le sont plus, afin de les faire parvenir au degré de salure, qui puisse donner quelque profit; ce degré est de faire au moins vingt livres de sel de cent livres d'eau. Les plus salées de ces sources ne peuvent jamais rendre plus de vingt-sept livres ou vingt-huit au plus par cent d'eau pesant; les Officiers, commis à la garde des sources, sont chargés de faire deux fois par semaine l'épreuve avec *l'expérience*, & sur le rapport qu'ils font, ceux qui ont soin de mêler les eaux, en séparent celles qui pourroient diminuer le degré de salure requis à la cuite, ou ils y en mêlent de moins salées, si leur salure se trouve avoir augmentées.

Toutes ces eaux étant ainsi préparées, on en fait la cuite dans de grandes chaudières de fer, rondes de vingt-huit pouces de diamètre & profondes seulement de quinze pouces; ces chaudières peuvent contenir quarante-cinq ou cinquante muids d'eau, elles sont soutenues chacune sur leur fourneau par le moyen de plusieurs gros crochets de fer, attachés par un de leurs bouts au fond de la chaudière, & par l'autre, à de grosses poutres entrelassées en forme de grille. Quant aux fourneaux, ils sont de pierre & enfoncés en terre, comme ceux de chaux; au milieu de chacun d'eux, s'éleve à la hauteur de quatre pieds une

grille de grosses piéces de fonte, soutenue par quantité de gros poteaux de même matiere ; c'est sur cette grille qu'on jette le bois pour y faire & entretenir le feu, tandis que des réservoirs entourent toute la *Berne*, (on nomme ainsi les endroits où sont les chaudiéres) on fait couler la muire dans la chaudiere ; on allume le feu dessous, & à mesure qu'elle se remplit, on l'augmente : ce remplissage qui dure près de deux heures, se trouvant achevé, on augmente le feu, de maniere que la flamme sortant par la gorge & les soupiraux des fourneaux, semble aller réduire en cendre tous ceux qui en approchent ; c'est alors que la muire, comme une mer agitée dans ces vastes chaudiéres, écume de toutes parts & pousse des bouillons semblables aux flots irrités : on y jette de tems en tems certains bassins de sel, afin que l'écume & la crasse du sel, que la violence des ondes agitées pousse au-dessus, puisse se précipiter au fond de la chaudiere. Les eaux venant ensuite à se condenser peu à peu, on diminue le feu à proportion, jusqu'à ce que la cuite en soit parfaite, & que le sel qui y reste, soit presque entièrement desséché. En douze heures une cuite est parfaite, après quoi on enleve légèrement avec des especes de rateaux, toute la superficie du sel, & ce sel s'appelle *trit*, à cause de sa blancheur, de son éclat & de sa force ; on le destine pour les Suisses, auxquels on l'envoie dans des tonneaux faits exprès : on leur en vend aussi en pain. On tire indifféremment le surplus du reste du sel qui est dans la chaudiere, on le porte dans des endroits appellés *ouvroirs*, & avec certaines cannelles ou moules de bois, on en forme des petits pains qui pesent trois ou quatre livres ; on les range sur de longs & de larges brasiers de charbons allumés pour les faire sécher, on met ensuite ces petits pains de douze en douze dans de petites machines de bois, entrelassées d'écorces d'arbres, qu'on nomme *banates* ; on les enferme ensuite dans de grands magasins appellés *estuailes*, jusqu'à ce qu'on les débite ou qu'on les envoie dans le lieu de leur destination.

Quoique les sources s'altèrent très-peu, & qu'elles donnent toujours la même quantité d'eau, on ne fait pas cependant tous les ans la même quantité de sel; le débit de cette marchandise, la facilité ou la difficulté d'avoir le bois nécessaire pour la cuite des muires, détermine ordinairement la quantité qu'on en forme: on en fait cent vingt milles charges dans les moindres années, & cent cinquante dans les plus fortes.

S A L M I E R E.

SALMIERE est situé dans le pays de Quercy; il a paru à Toulouse en 1624, sous format *in-8°*. un Traité qui a pour titre: *Admirable vertu des eaux & fontaines de Salmiere, par Fabry.*

S A L S.

LA fontaine de Sals est située dans le Lyonnais, à une lieue de Feurs, au pied d'un coteau qu'on appelle *Donzy*; cette fontaine est dans un puit carré, qui a trois pieds moins deux pouces de tour & vingt-cinq de profondeur; l'eau en est claire, fort limpide & s'élève à gros bouillons du fond du puits; elle se décharge ensuite dans quatre petits bassins carrés qui sont contigus, & qui paroissent être l'ouvrage des Romains. Cette fontaine avoit été entièrement ensevelie par des terres qui s'étoient éboulées, & ne fut découverte que par le pere du fameux M. Duverney. Cet habile Médecin la fit nettoyer & la mit en vogue; la noix de galle ne lui donne aucune teinture, & elle ne fait aucun changement sur la teinture de tournesol: avec le sel de tarte elle devient laiteuse, un peu puante & de fort mauvais goût, ce qui marque qu'elle abonde en soufre.

On prétend que cette eau est souveraine pour les affections cutanées, comme galle, teigne, &c.

S A N F O N T.

SANFONT est situé dans le Dauphiné, il s'y trouve une fontaine minérale, dont les qualités sont très-foibles.

S A N T H E N A Y.

SANTHENAY est situé au Duché de Bourgogne; il a paru à Dijon, chez Guyot, en 1633, sous format in-4°. un Traité sur une fontaine qui s'y trouve. Ce Traité a pour titre: *Les merveilleux effets de la Nymphé de Santhenay au Duché de Bourgogne, où est sommairement traité de son origine, propriété & usage, par Pierre Quarré, Charollois.*

S E L L E Z.

ON trouve parmi les différens ouvrages hydrologiques de la France, un Traité qui a pour titre: *la Spagyrie naturelle des fontaines minérales de Sellez, ou Mandement de la voûte en Vivarez; par Gasp. de Perrin, à Valence, chez Muguet, 1656, in-8°.*

S E L T Z.

SELTZ est une petite ville de la Basse-Alsace, située sur le Rhin, & distante de Strasbourg de neuf lieues,

du côté du sud-est ; on trouve dans cet endroit des eaux minérales ; ces eaux , dit M. Lieutaut , sont froides & ont la faveur d'un alkali fixe , elles sont mises au nombre des médicamens dépuratifs ; elles augmentent la sécrétion des urines , favorisent leur sortie & resserrent le ventre , coupées avec du lait , elles conviennent fort dans les maladies de poitrine , elles sont salutaires dans le rhumatisme & la goutte , aux hypocondriaques & aux hystériques : on les prescrit enfin avec succès contre les maladies de la peau , qui sont accompagnées de démangeaisons , & contre les autres affections du même genre. Le mélange des acides avec ces eaux est suivi d'une fermentation qui démontre qu'elles sont de nature alkaliné ; cette qualité fait que pour l'ordinaire elles préviennent les crudités acides , qui suivent si communément l'usage du lait. On transporte au loin les eaux de Seltz dans des bouteilles , qui doivent être bouchées avec le plus grand soin , sans quoi elles se corromproient très-vite.

S E N L I S S E S .

SENLISSES est un village de l'Isle de France , situé dans une vallée au bas d'un côteau ; il y a dans ce village une fontaine publique dont l'eau fait tomber les dents , sans fluxion , sans douleur , & sans que l'on saigne ; on ne peut se prendre qu'à elle de cet effet , car l'air est très-bon & très-tempéré , les habitans plus sains & plus robustes qu'ailleurs ; seulement il y en a plus de la moitié qui manquent de dents : elles branlent d'abord dans la bouche pendant plusieurs mois , comme un battant dans une cloche , ensuite elles tombent fort naturellement. L'eau que l'on accuse de ce mal est vive , elle est fort froide lorsqu'on la boit au sortir de la fontaine , on reconnoît qu'elle est dure quand on s'en sert pour le pot , & on prétend qu'elle donne des tranchés à ceux qui n'y sont pas accoutumés.

accoutumés. M. Aubri, Curé du lieu, qui envoya un baril de cet eau à M. Couplet, avec une ample relation de ce qui la regarde, dit qu'on lui avoit conseillé de n'en user qu'après l'avoir fait bouillir, ce qui en feroit évaporer la mauvaise qualité; il la croit minérale, & conjecture même qu'elle contient du mercure. M. l'Emery l'ayant examinée de toutes les manières, & mise à tous les effets chymiques, n'y a rien pu découvrir de particulier; seulement sur quatre pintes qu'il fit évaporer à petit feu, il lui resta douze grains d'un sel alkali fixe, âcre, ce qui paroît bien peu de chose par rapport à une si grande quantité d'eau, il n'y a vu aucun indice de mercure; d'ailleurs on fait boire à des petits enfans qui ont des vers, de l'eau où l'on fait tremper & bouillir du mercure, & leurs dents n'en sont point attaquées. La cause du mauvais effet de la fontaine de Senliffes, est donc quelque chose de trop subtil & de trop délié, pour se manifester à nous sensiblement.

S E R M A I S E.

M. NAVIER nous a écrit qu'il se trouvoit auprès de Sermaise, (voyez cet art. tom. 1.) gros bourg ou village, à trois ou quatre lieues de Vitry, & à peu près autant de Saint-Dizier, une fontaine d'eau minérale, qui de sa nature est ferrugineuse. Quelques Auteurs ont prétendu qu'elle étoit un peu cuivreuse, mais c'est sans aucun fondement, elle paroît simplement ferrugineuse & sénéteuse; elle a la réputation dans le pays, d'être spécialement propre contre la gravelle, & de pousser les graviers des reins dans la vessie.



S O N C E L L E & S U E T.

SONCELLE est situé dans le pays d'Anjou, on y trouve une fontaine minérale connue sous le nom de *fontaine Saint-Armand*; on la dit salulaire pour la goutte & les fluxions de poitrine: il y a encore à Suet, une autre fontaine minérale.

S U L T Z B A C H.

LES eaux de Sultzbach, en Allemand Sultzbacher-Saverbrunen, sont des eaux très-renommées dans l'Alsace; elles sont alkalines froides. M. Schœsslin prétend que Mez & Schar en ont parlé. Sultzbach est situé dans la haute Alsace, dans la vallée de Saint-Grégoire du Mont des Vosges, à trois lieues au nord-ouest de la ville de Colmar, & à une lieue de Munster; c'est dans ce territoire agréable, fertile & toujours sain, & à quelques cens pas de ce bourg, que sort une source d'eau aigre, vineuse, au pied de la montagne appelée *Oberfeldwald*: elle fut découverte vers l'an 1603, dix ans après on y construisit un bassin, qui fut renouvelé en 1708. Les eaux sortant de terre sont reçues dans un bassin carré de pierre, qui forme un puits au moyen des pierres qui s'élèvent au-dessus du niveau du terrain; ce puits a une couverture qui le met à l'abri des injures de l'air, & à un de ses côtés il y a une porte qu'on peut fermer & ouvrir à volonté. La profondeur du caveau depuis le fond jusqu'au niveau de la terre, est de quatre pieds de Roi, & la longueur de chaque côté est de deux pieds six pouces, ce qui forme un espace de vingt-cinq pieds cubiques: ainsi ce bassin étant rempli, contient dix-huit cens livres d'eau acide, salée, & la source

en produit constamment ce volume toutes les quatre heures. Leurs principes sont si volatils, qu'elles les conservent très-peu de tems, ce qui fait qu'on ne peut pas les transporter fort loin. Jamais les eaux de ce puits ne se sont gelées, quelque froid qu'il ait pu faire. Outre ce bassin, il y en a encore deux autres, l'un appelé *Schwefel-Brünlein*, & l'autre *Bad-Brünlein*; les eaux superflues de ces trois bassins, forment un petit ruisseau qui arrose le bourg. On a bâti pour les amateurs de ces eaux, une maison où loge celui qui en a soin, & on trouve dans son voisinage toutes les commodités pour les buveurs, des fontaines d'eau douce qui servent aux malades & qui échauffent la terre calcaire. Quoique ces eaux soient mortelles pour les écrevisses, les poissons & divers insectes, cependant elles sont fort saines pour les hommes & on en fait usage dans Sulzbach où elles sont conduites dans des canaux. Les montagnes voisines sont très-riches en différentes sortes de minéraux & de métaux.

L'eau de la fontaine *aigre-vineuse*, picotte légèrement les narines; étant buë elle est agréable & restaurante, elle a un goût aigre-vineux & pétille; cependant l'intensité de son odeur & de sa saveur augmente ou diminue selon les diverses températures de l'air: elle est transparente & pure, quoique puisée avec la plus grande agitation; versée dans des verres elle fait voir aux parois & à la surface une quantité de bulles; elle est froide au toucher, & à quelque heure qu'on plonge le thermomètre de *Fahrenheit* dans le bassin, il se tient au cinquantième degré; elle est à peine plus pesante que l'eau distillée. La fontaine improprement appelée *Schwefel-Brünlein*, c'est-à-dire fontaine sulfureuse donne une eau transparente, légère, froide, sans odeur, mais elle a une saveur qui excite des nausées; elle est aujourd'hui peu en usage. L'autre appelée *Bad-Brünlein*, c'est-à-dire, fontaine du bain, produit une eau tout-à-fait insipide, sans odeur, froide, & réduite pendant l'été à la moitié de celle des deux autres fontaines: on mêle les eaux avec celles de la première dans les étuves, pour les bains chauds. D d ij

Les expériences faites sur l'eau de la première fontaine, prouvent que six livres & quatre onces de cette eau ne pèsent qu'un demi gros de plus qu'un pareil volume d'eau distillée; quoique l'on garde cette eau minérale dans un vase bien bouché, cependant sa saveur diminue & se perd même tout-à-fait en fort peu de tems: & quoique cette eau se trouble peu, elle dépose néanmoins au fond & aux parois des vaisseaux un peu de terre jaunâtre, qui exposée à un grand feu & au creuset, produit du safran de mars & un fer que l'aimant attire. Quand on expose cette eau à un air libre, sa saveur s'évanouit bien plus vite; si exposée à l'air, on l'échauffe doucement, elle se couvre d'une pellicule brillante, & alors sa transparence se change doucement, mais elle se rétablit aussi-tôt si on y jette un peu d'acide vitriolique; si on l'expose à la chaleur, elle forme des bulles. Les vases pleins de cette eau étant agités, font sauter les bouchons de liège ou se cassent si on les a fermés trop tôt ou trop fortement; quand on la met sous la machine pneumatique, quoique puisée depuis plusieurs semaines, elle chasse plutôt l'air & plus abondamment que l'eau simple. Si on bouche d'une vessie mouillée une bouteille qui n'est pas totalement remplie de cette eau, & qu'on l'agite fortement, l'air qui sort de l'eau distend bien vite la vessie; elle s'allie très-bien avec le lait, qu'elle rend fort agréable au goût; elle dissout bien le savon, & forme beaucoup d'écume quand on l'agite avec lui; elle entre en effervescence avec tous les acides, mais plus ou moins à proportion de leur force & du tems qu'il y a qu'elle a été puisée; elle verdit le syrop violat; elle débarrasse le fer & le cuivre de leurs vitriols; elle précipite le plomb du vinaigre comme une chaux blanche, qui séchée & rendue insipide, coule bientôt au creuset, donne des vapeurs assez sentibles, & pénétrant ensuite les pores du creuset, forme un verre métallique. Quelques gouttes seulement de dissolution d'argent dans l'eau de nitre, donnent à cette eau une couleur de lait bleuâtre, & l'argent se précipite au

fond sous la forme d'une chaux blanche; mais dans une plus grande quantité d'eau, l'argent ainsi suspendu dans le liquide, se précipite bleu au fond du vase, & la première chaux blanche prend cette couleur, si elle reste plus long-tems dans le menstree. Mettant l'un & l'autre précipité dans une retorte au bain de sable, & poussant le feu, il se forme un argent naturel, évidemment réduit en grains; mêlée avec de l'eau de chaux vive, elle forme de petits nuages blancs qui s'évanouissent aussi-tôt; elle ne bouille point avec l'huile de tartre par défaillance, & la couleur, qui par-là devient blanche, change bientôt & reprend sa transparence, mais il reste attaché au fond & aux parois du vase un peu de poudre. Le foie de soufre & les dissolutions de scories de régule d'antimoine le troublent; le soufre blanc se précipite au fond; la teinture de tournesol donne à cette eau une couleur rouge, qui ensuite devient bleue; son mélange avec l'huile de chaux vive, donne une concrétion de substance blanche en petite quantité, & non soluble dans l'eau. L'alkali fixe brûlé avec deux fois autant de sang, contenant abondamment de principe inflammable, dissout dans cette eau minérale fraîchement puisée, produit une couleur blanc de lait, & la substance la plus blanche va insensiblement au fond; les noix de galle & leur décoction ne la noircissent pas, mais lui donnent une couleur un peu plus brune: il en est de même lorsqu'on lui mêle le produit de la digestion de limaille de fer avec la décoction de galle. Exposée au feu dans un vase à découvert, elle retient les bulles qui s'élèvent en abondance, & dès qu'elles sont évaporées, elle perd sa transparence; ensuite il s'élève à la surface, de certaines paillettes angulaires qui forment comme une croûte; ces paillettes cristallines n'affectent point la langue, & ce phénomène est répété jusqu'à ce que toute l'eau soit réduite à sa vingtième partie par l'évaporation, alors la matière qui reste ayant été passée au couloir, laisse une liqueur qui par une lente évaporation, se charge d'une pellicule qui se transforme en cristaux rhomboïdes: il se

D d iij

trouve dans le reste de la liqueur, évaporée jusqu'à siccité, une masse de petites lames, plus blanche au-dessus qu'au-dessous, pleine de parties salines, prenant l'humidité de l'air, & quand elle a été lavée en eau chaude & séparée des terres, la lessive donne des cristaux semblables aux premiers. Sept livres de cette eau distillées dans un vaisseau de verre à un feu lent de bain de sable, donnent au bout de quatre heures une once & demie d'eau simple, qui, en continuant la distillation de l'eau jusqu'à siccité, continue de monter, & ne reçoit aucun changement avec quelque corps qu'on la mêle. La masse desséchée blanche, en petites lames, évidemment salée, pèse soixante-quatre grains; lorsqu'on l'imbibé avec précaution d'acide de sel commun, elle se transforme en sel commun, mais avec l'acide de vitriol elle produit du sel admirable. Au moyen de l'alkali, on obtiendra une assez grande quantité des paillettes dont il a été parlé ci-dessus, lesquels fondus sur les charbons, produisent un vrai foie de soufre, dans la dissolution duquel le foie quitte le vrai soufre; si on les fond sans aucune addition de phlogistique, & qu'on les laisse cristalliser, elles donnent du tartre vitriolé. Après avoir séparé la terre à plusieurs reprises, l'avoir lavée & desséchée, si on la fond avec deux fois autant d'alkali, il en résulte un verre plus ou moins marqué de taches noires. Cent livres de cette eau évaporées & desséchées, laissent un résidu de quinze dragmes & vingt-cinq grains, qui délivré de tout sel au moyen d'une eau tiède, distillée & desséchée de nouveau, perd soixante-seize grains de son poids, & cuit en eau chaude, il forme une terre sélénite très-fortement unie à de la terre vitriifiable; pour l'eau distillée impregnée de sel, après avoir été évaporée à différentes fois, elle donne quelque peu de cristaux de sel admirable, de forme rhomboïde: le reste de la liqueur qui ne peut se cristalliser, étant réduit à siccité, laisse soixante-quinze grains d'un sel jaunâtre en petites lames. Le poids total de tous les sels tirés par ces expériences, est de neuf dragmes & quinze grains,

Dont Les crystaux fondus en eau simple, laissent par la suite se détacher d'eux une poudre blanche, qui bouillonne plus ou moins avec toutes sortes d'acide, en raison de la force de ce dernier; ces mêmes crystaux précipitent sous une couleur d'orange le mercure dissout dans l'acide de nitre, & mis en fusion avec des charbons, ils forment une masse un peu rougeâtre, qui a l'odeur de foie de soufre: le résidu de la liqueur crySTALLISÉE ne laisse appercevoir aucun vestige d'acide vitriolique, mais on peut le regarder comme un alkali purement fossile.

L'eau de la fontaine appelée *sulfureuse*, n'a point du tout changé la couleur de l'argent qu'on y a mis en digestion, & quoiqu'elle ait été distillée avec tout le soin possible, elle n'a pas pu produire de soufre; & même le résidu de la distillation, mêlé avec de l'arsenic, ne teint le sublimé d'aucune couleur. Quatre livres de cette eau ont seulement laissé six grains d'une masse falso-terreuse, évidemment alkaline.

La fontaine du *bain* se montre encore moins alkaline; quatre livres de son eau évaporées forment quinze grains d'un résidu salé, dont un demi scrupule est un sel semblable à celui de la première fontaine, & qui contient quelques grains de terre.

La principale fontaine minérale acide-vineuse est donc composée d'air, de beaucoup d'eau, qui est aux autres corps qu'elle contient dans le rapport de six cens vingt-deux à un; d'un peu de vitriol martial, d'alkali minéral, & de sel qui est à la terre comme cinq cens trente-sept à trois cens quatre-vingt-huit; de terre calcaire dont le rapport avec les autres terres est comme trente-huit à cent cinquante-six; de terre sélénite, qui est à la terre vitrifiable à peu près comme deux à cinq; de terre vitrifiable & de bitume ou autres matières inflammables: tous ces corps sont si admirablement alliés & mêlés qu'il n'est pas étonnant qu'étant desséchés par le feu ou par une longue exposition à l'air, on trouve du sel admirable, du sel commun, des terres martiales, sélénitiques, & des ves-

D d iv

tiges de vitriol & de phlogistique : ces observations font aisément conclure que cette eau est presque tout-à-fait alcaline, & on peut très-bien assurer que l'eau de la première fontaine sur-tout, contient du bitume ou du phlogistique, puisque l'argent précipité de l'acide nitreux, reprend facilement sa forme naturelle, à nud & sans aucune addition de matière inflammable.

Les vertus de ces eaux sont d'être très-humectantes, atténuantes, résolutives, stimulantes, apéritives, légèrement adoucissantes, tempérantes, absorbantes & fortifiantes; ces qualités doivent principalement s'entendre des eaux de la première de ces trois fontaines.

L'expérience journalière & des observations souvent répétées, nous apprennent l'utilité de l'usage intérieur de l'eau de la première fontaine, soit qu'on la boive pure, sur-tout à la source, soit coupée avec du lait, pourvu qu'il n'y ait pas plénitude d'humeurs, ou une trop grande irritation d'estomac; on s'en est servi avec succès dans les maladies de la peau, des membres, de la tête, de la poitrine, du bas ventre, des viscères, des organes sécrétoires & excrétoires, dans les maladies provenant d'une abondance d'humeurs muqueuses, âcres & terreuses, ou de quelque relâchement des fibres. Il n'est donc pas étonnant qu'on lise & qu'on entende vanter les bons effets dans la galle, les différentes douleurs des parties, le vertige, la toux humide & âcre, l'asthme pituiteux les palpitations, les obstructions, la jaunisse, la colique néphrétique, les fleurs blanches, la stérilité, elle est encore très-bonne pour favoriser le flux des hémorroïdes, détruire les vers, aider les différentes excréctions, & guérir les phytiques, certains paralitiques, les hypocondriaques & les hystériques. L'usage extérieur en forme de bains, quand on fait chauffer l'eau, est aussi utile dans plusieurs des maladies dont on vient de faire l'énumération, sur-tout dans les douleurs des membres, pour provoquer les urines & pour perfectionner les parties de la génération; on en ressent encore de bons effets dans

Les maladies hystériques, dans l'hypocondriac, dans la paralysie & dans les obstructions; mais l'usage intérieur doit être préféré, ses succès sont plus certains.

Nous connoissons sur ces eaux un Traité Allemand, intitulé : *Notice abrégée des eaux minérales de Sultzbach, dans la vallée de Saint-Grégoire en Alsace, par Christophe Scherbi; à Colmar, 1683.*

S U L T Z.

LES bains de Sultz se nomment en Allemand *Sultz-Bad*. Le Docteur Schurer, célèbre Praticien de Strasbourg, en a fait pour son tems une assez bonne description, & dit que Wecker & Eitchenreuter en ont écrit. M. Schapflin rend justice à Schurer, & met au nombre des eaux minérales & des bains de l'Alsace, celles de cette source qui sont salées & composées.

Ces bains qui tirent leur nom du village de Sultz, dans la Haute-Alsace, sont commodément situés dans une prairie, auprès de la chapelle de Saint-Amand, dans le voisinage de plusieurs villages; ils étoient déjà connus avant le seizième siècle. Ils ne sont éloignés que de deux cens cinquante pas géométriques de Molsheim, d'environ quatre lieues de Strasbourg, dans une plaine agréable, ouverte du côté du levant & du couchant, & terminée au nord & au midi par des champs fertiles, des prairies, des vignes, de beaux pâturages, par plusieurs montagnes riches en pierre à plâtre, à chaux & de grais. Le bain est construit tout près du ruisseau de Mofig, dans des bâtimens assez vastes font deux puits larges & profonds, dont un grand, & l'autre plus petit & sans usage; ils donnent l'un & l'autre un très-grand volume d'eau presque semblable: l'eau superflue s'échappe par des conduits voisins, fait le tour du bain & tombe dans des fossés sous terre. Le plus grand & le plus usité a une pompe par

le moyen de laquelle les eaux s'élevent & sont portées par des tuyaux de bois dans les étuves, où elles sont échauffées selon le besoin, & ensuite on les tempere avec de l'eau froide, selon les diverses maladies que l'on se propose de guérir; l'air de tout ce canton est pur & très-sain.

Cette source ne tarit jamais, son eau est limpide, transparente, & ne se glace dans aucun hiver, elle devient même alors plus tiède, & répand une plus grande quantité de vapeurs; elle a une odeur putride qui s'évapore aisément, pendant l'été elle sent moins mauvais, & elle est presque froide. Sa saveur n'est pas agréable, tenant du salé & de l'amer; cependant quoiqu'on en boive une très-grande quantité, on ne sent pas les premières voies embarrassées, on urine même plutôt & d'avantage, quelque fois même elle lâche le ventre.

Cette eau d'ailleurs limpide, étant cuite dans les étuves jusqu'à diminution d'un tiers de son volume, prend une couleur de lait, devient douce au toucher, & plus salée comme une forte lessive; sa pesanteur surpasse de très-peu celle de l'eau simple la plus pure; elle dissout très-facilement le savon qu'elle ne coagule point; elle perd son odeur putride par une prompte & douce cuisson; elle ne se corrompt pas, quoique gardée long-tems dans un vaisseau ouvert: le syrop violat lui fait prendre aussitôt une belle couleur verte; le mélange de poudre de noix de galle la fait paroître d'un beau rouge pendant la nuit; la poudre de rhubarbe lui donne une couleur de pourpre; l'écorce de grenades lui donne une teinte rougeâtre, & les fleurs du même fruit la rendent couleur d'orange; la chaux de coquillages ne lui cause aucune effervescence ni aucun dépôt, & ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le mélange des acides minéraux la trouble beaucoup, sans presque qu'il y paroisse, il n'y a point de précipité quoiqu'elle bouillonne légèrement avec eux. La dissolution de vitriol martial la fait promptement passer du verd au jaune, elle change ensuite de différentes couleurs, peu

après elle devient blanche; cependant il lui surnage un nuage assez épais de couleur jaune: les mélanges d'huile de tartre par défaillance, d'esprit de sel ammoniac & de corne de cerf, offrent les mêmes phénomènes de couleur. La dissolution de mercure sublimé, de même que sa poudre, forment un cercle verd à la surface de l'eau qu'elles troublent un peu, & la font passer du jaune au verd; cette eau distillée dans une retorte jusqu'aux deux tiers, & essayée par les mêmes liquides & les mêmes corps, présente les mêmes phénomènes, mais plus légèrement. Quatre livres de la même eau distillée, acquièrent une saveur & une odeur plus forte; cependant en continuant la distillation, elles laissent une dragme & demie & huit grains d'un sédiment cendré, qui étant plusieurs fois lavé en eau chaude, & décanté jusqu'à ce qu'il soit devenu totalement insipide, ne pèse plus que douze grains. Cette eau ainsi imprégnée de sel, étant évaporée & mise au froid, donne des cristaux blancs, brillans, qui ont une forte saveur amère & salée; mais ce sédiment entre en une forte effervescence avec l'esprit de nitre, soit qu'il soit encore uni au sel, soit qu'il en ait été séparé par décantation, ce qui arrive aussi à l'eau imprégnée de sel & au sel lui-même, & prennent tous une couleur verte par le mélange du syrop violat. Cette croûte cendrée qui reste attachée aux parois de la chaudière d'airain étant convertie en chaux, bouillonne avec les acides; mais elle n'est pas attirée par l'aimant. Quant à l'ochre jaune qu'on trouve seulement à l'orifice des canaux de bois qui conduisent l'eau, étant convertie en chaux, elle donne beaucoup de paillettes brillantes, & s'attache à l'aimant comme le fer.

Ces eaux minérales sont composées d'air, de beaucoup d'eau, d'alkali fossile, de terre calcaire, de terres sélénites, de terres martiales, d'un peu d'acide vitriolique, & de très-peu de bitume que la saveur & l'odeur font reconnoître; ainsi on peut avancer que sur une livre de cette eau, il y a environ vingt-un grains de sels & trois grains de terre très-fine & insipide.

Ces eaux sont très-humectantes, adoucissantes, déterfives, dépuratives, apéritives, incisives, un peu absorbantes; elles tiennent le ventre libre & fortifient.

On ne fait presque point usage de cette eau intérieurement, à cause de son goût désagréable; cependant il seroit à souhaiter qu'on en usât en boisson, puisqu'elle est purgative: mais qui ne fait que la plupart des malades aiment mieux flatter leur goût que de chercher le rétablissement de leur santé en prenant un remède tant soit peu désagréable. Son usage extérieur sous la forme de toutes sortes de bains, est fort ancien; Wecker & Estchenreuter la vantoient beaucoup pour le rétablissement des viscères obstrués, pour chasser la gravelle des reins & de la vessie, pour dissoudre la pierre & pour régler le flux menstruel.

Cette eau est fort salutaire dans les maladies du sexe, contre la galle & les autres vices de la peau, contre l'asthme hypocondriaque & hystérique; elle guérit les fleurs blanches, les douleurs des membres & des muscles; elle convient dans la gonorrhée, de même que dans les maladies des nerfs.

On a publié à Strasbourg en 1726, sous format in-4^o. une Dissertation sur ces bains intitulé: *Descriptio balnei Sulzensis* authore Joanne-Jacobo Schura.

S U L T Z M A T T.

LES eaux de Sultz matt, en Allemand *Sulzmatter Sauer-Brunnen*, sont alkalines composées. Schenck est le premier qui en ait parlé; M. Schœpflin en a aussi donné une description.

Le village de Sultz matt, qui est assez grand & fort ancien est dans la haute Alsace; l'air qu'on y respire est très-sain & sa situation est des plus agréables, entre la ville de *Ruffac* & *Gebville*, à deux lieues environ au nord-est de celle-ci, & à une bonne lieue au nord-ouest

de celle-la, dans une vallée étroite, habitée par des hommes robustes & sains, abondante en toutes sortes de gibier, fertile en vins & en grains, entrecoupée de prairies & de forêts, riche en diverses terres & pierres, produisant tout ce qui peut flatter le goût & la vue, arrosée par un petit ruisseau appelé autrefois *Ohmbach* & aujourd'hui *Rothbach*, bornée au nord par le mont *Heidenberg*, au sud-ouest par le mont *Grossspitzberg*, ouverte au sud-est, ornée de deux grands chemins royaux conduisant à l'orient de la plaine & au midi; & fermée plus au nord par les domaines des villages de *Osenbach*, de *Winsfeldem* & moitié de celui de *Westhalten*; Sultzmarkt est orné de châteaux réparés & couverts, dont l'un appelé *Wagenburg* est habité par M. de Landerberg, & l'autre se nomme *Wasser-Stelzen*. A quelques cens pas au nord de ce village & à l'ouest de la plaine, près du grand chemin, au pied du mont *Heidenberg*, sortent six sources d'eau acide-salée dans un sol composé de sable & d'argile; ces fontaines sont construites de pierre de grès, les cristaux de pierre calcaire & d'argile de diverses couleurs: ces eaux, autrefois malheureusement négligées, étoient à peine couvertes de mauvaises cabanes, & n'étoient presque pas à l'abri des injures de l'air; mais aujourd'hui elles sont ornées par les soins & les dépenses de M. Spon qui a fait construire pour la commodité des Etrangers & des Malades une maison vaste, belle & très-bien distribuée, avec des bains très-salubres & magnifiquement bâtis. De ces sept fontaines voisines les unes des autres, quatre seulement sont en usage & méritent notre attention, sçavoir celles qu'on appelle dans le pays *Sauerwasser*, c'est-à-dire, l'eau acide, très-bien dénommée *Schwefel-Wasser*, c'est-à-dire, la fontaine sulfureuse, *Kupffer-Wasser*, ou la fontaine de cuivre, & *Purgier-Wasser*, c'est-à-dire, l'eau purgative, c'est mal-à-propos qu'on donne ces noms à ces trois dernières. Il paroît, au rapport de *Schenck* que ces eaux étoient connues dès le XV^e siècle, & qu'elles doivent l'origine de

leur célébrité à la perte de celles de de *Gebersweiler* qui étoient aussi acides, éloignées d'une lieue, à l'opposite de la même montagne un peu à l'est, & sortoient d'un terroir très-riche en mines de fer: où l'on en exploitoit une très-abondante il y a quinze ans. Depuis long-tems ces deux fontaines qui ne sont plus fréquentées, étoient connues des habitans du voisinage, & les troupeaux alloient plus volontier s'y abreuver qu'à l'eau la plus pure, avant qu'un heureux hasard les fit découvrir à un nommé *Gros*, & qu'on les ait jugées propres à la médecine dans ce dernier siecle, où S. A. S. Léopold, Archiduc d'Autriche, Evêque de Strasbourg, y envoya des sçavans Physiciens-Métallurgistes, & un habile Fontainier qui en cherchant & fouillant rétablirent ces fontaines, les enfermerent chacune dans un bassin, en formerent des puits, & firent enfin que chacun pût commodément & avec profit y venir puiser. La fontaine acide, en Allemand, *das Sauer-Wasser-Brunnlein* est la meilleure de toutes, la plus grande, assez large & profonde, bâtie en pierres formant un puits dont on tire l'eau par le moyen d'une pompe: on l'appelloit autrefois la *veine-mere*. La *fontaine de cuivre* n'étoit pas connue du tems de Schenck, elle est de la dernière découverte, & communique sa vertu & son âcreté aux sources qui s'en approchent; elle est renfermée dans un bassin de pierre en quarré, long, ayant peu d'étendue & de profondeur, & sans couverture. La *Source purgative*, autrefois nommée *la Fille aînée*, a une structure & une forme à peu près semblable à la première. La *Fontaine sulfureuse*, qu'on nommoit anciennement *la Fille cadette*, est plus étroite que les autres; elle est dans un puits quarré de pierres assez profond; elle a une pompe qui élève les eaux dans des tuyaux & les transporte aux bains. Aucune de ces trois sources n'a encore été couverte & mise à l'abri des injures des tems, sur-tout de l'air, ce qui fait que souvent on y trouve des ordures.

On n'a presque jamais fait usage intérieurement des

eaux cuivrées & sulfureuses, & fort peu de la purgative, si ce n'est pour purger par le moyen de son sel qui lâche le ventre; car les eaux de cette source sont moins salées, plus foibles & plus douces que les autres. Mais les habitans de Sultzmatt & des environs boivent beaucoup, surtout pendant les grandes chaleurs des eaux acides qui sont très-agréables au goût & soulagent le corps. Ces quatre fontaines déchargent leurs eaux superflues (qui sont toujours en égale quantité) dans le petit ruisseau appelé *Rothbach*, qui coule près delà, & dont les eaux limpides font un agréable murmure, sans que les eaux qui abondent en truites & autres excellens poissons, deviennent mortelles ou morbifiques à ces animaux par le mélange des eaux minérales: cependant on voit quelquefois surager des grenouilles mortes & d'autres insectes aquatiques. Les deux fontaines inuitées sont plus anciennes que les autres, & s'appelloient *la veine* dans les premiers tems; elles ont un peu de profondeur & sont presque comblées d'ordures & de sable; contiennent peu d'eau dans des petits caveaux oblongs de pierres fort négligés; mais en est étonné de trouver près d'elles une grande quantité de stalactites blanches & jaunes, rondes & planes, insipides, calcaires, se calcinant au feu & se réduisant aisément en une poussière qui entre en effervescence avec les acides.

Les eaux de toutes ces fontaines sont limpides, transparentes, abondantes, & forment à leur surface une quantité de bulles d'air, lorsqu'on les agite vivement, soit dans le bassin, soit dans des vaisseaux, quoiqu'elles soient froides, cependant on ne les a jamais vu gelées dans leurs puits. L'eau de la fontaine acide est plus agréable à boire que les autres, elle se conserve plus long-tems sans se corrompre, & elle a cet avantage considérable sur toutes les eaux minérales & médicales de l'Alsace, qu'étant dans des vases bien bouchés on peut commodément la transporter au loin & la conserver long-tems sans qu'elle perde sensiblement de ses bonnes qua-

lités, ce que M. Schenck avoit déjà remarqué & ce dont une longue expérience nous a convaincus. Cette eau est beaucoup plus légère que les autres eaux minérales & simples de cet endroit, & même qu'un volume égal d'eau distillée, ainsi il n'est pas étonnant qu'étant légèrement battue elle forme beaucoup plus de bulles d'air que les autres eaux, & qu'elle fasse sauter avec force & grand bruit les bouches des vaisseaux qui la renferment & que souvent même elle les rompe & les mette en pièces. Elle chatouille agréablement & même un peu fortement la langue; quand on la boit on sent un picotement assez fort dans la gorge & dans les narines, causé par une saveur un peu salée & très-vineuse qui affecte le cerveau de plusieurs buveurs en égayant les sens & l'esprit. Les deux sources qui méritent après celle-ci le premier rang par leurs qualités, sont les eaux *cuvrées* & *sulfureuses*; cependant en flairant cette dernière on lui a trouvé une odeur de résine. L'eau *purgative* est légèrement salée, presque sans odeur, a un goût de terre & âpre, elle est plus foible que les trois autres, & affecte à peine les sens. Ces trois dernières eaux comparées à volume égal avec d'autres eaux pures & distillées sont plus pesantes & ont une pesanteur spécifique différente entr'elles.

Les expériences faites avec la plus grande exactitude sous les yeux des Chymistes célèbres, ont fait voir que toutes ces eaux s'allient très-facilement avec le lait, sans qu'il se coagule; elles dissolvent parfaitement le savon. L'espace d'un vaisseau contenant quatre livres d'eau pure distillée, rempli d'un même volume d'eau acide, pèse neuf gros de moins que l'eau distillée. La même expérience répétée sur les autres eaux, montre qu'elles sont plus pesantes que l'eau distillée; savoir l'eau sulfureuse, de trois gros & douze grains; l'eau cuvrée, de deux gros & dix grains; & enfin l'eau purgative, de cinq gros & demi. L'eau acide bouillonne un peu avec l'acide de sel, & le syrop violat lui donne

donne aussi-tôt une couleur tout-à-fait verte; mais si on la mêle avec les eaux des autres sources, on n'apperçoit aucune effervescence, & ces dernières n'offrent le même phénomène avec le syrop de violettes que pendant la nuit. Les dissolutions de vitriol de Mars & de Vénus dans les eaux de ces quatre sources, précipitent au fond le fer sous la forme d'une poudre jaune, & le cuivre en poudre blanche; l'addition ou mélange d'eau de chaux ne leur fait éprouver aucun changement; l'huile de tartre par défaillance n'y produit aucune effervescence, & il paroît au milieu du liquide quelque chose de blanc qui ressemble à un petit nuage, & au bout de quelques heures se précipite en poudre blanche; cette poudre desséchée, bouillonne avec les acides. Toutes ces eaux se troublent par le mélange de quelques gouttes de vinaigre de plomb, & restent opaques semblables à un beau lait pendant plusieurs heures; enfin la nuit elles deviennent transparentes, & quand elles sont limpides, le fond du vase se trouve couvert de beaucoup de flocons blancs de plomb. La dissolution de soie de soufre les blanchit, & le soufre est précipité au fond sous la forme d'une poudre blanche. Si on met dans ces eaux de l'alkali fixe calciné, avec deux parties de sang, & dissout en eau distillée, elles deviennent blanches, & l'alkali se trouve au fond sous la forme de poudre noire. Une partie de mercure sublimé, dissout dans de l'eau distillée très-pure, mêlé avec deux parties de l'eau acide, la blanchit un peu, ensuite environ douze heures après, on voit des petits flocons de couleur citron & une poudre noirâtre à la surface; ils s'augmentent insensiblement, & enfin se précipitent en grand nombre au fond du vase. Trois grains de mercure sublimé, mêlés à nud & seuls avec deux onces de ces eaux, produisent les mêmes flocons & la même poussière. L'eau sulfureuse & cuivrée, mêlée dans les mêmes proportions avec la dissolution de mercure sublimé, font voir à peu près les mêmes phénomènes; cependant l'eau purgative produit plus de flocons & de pailletes de couleur de citron, mais moins de poudre noire. Les

Tome II.

E c

noix de galle rougissent l'eau acide & sulfureuse, & elles jaunissent les deux autres espèces d'eau. Si on mêle ensemble parties égales de décoction saturée de galle & de ces eaux, il ne leur survient aucun changement; mais si sur quatre onces d'eau acide, on mêle quelques gouttes de décoction de galle, il en résultera après quelques heures une belle couleur verte, & il se forme vers la surface, un cercle bleuâtre qui teint le verre de cette couleur: la même expérience présente à peu près les mêmes singularités avec les autres eaux. L'eau *purgative* ne reçoit aucun changement par le mélange, soit d'esprit de vitriol, soit de la dissolution de sel de tartre, soit de la dissolution de mercure, soit enfin de la lessive d'alkali calciné avec du sang. La *sulfureuse* mêlée avec l'esprit de vitriol, forme des bulles; elle est blanchie par la dissolution d'argent, mais les autres mélanges ci-dessus indiqués, ne lui font subir aucun changement: il en est de même de l'eau *acide*. La dissolution d'argent fait paroître des flocons un peu plus gros dans l'eau *cuvrée*, que dans les précédentes; d'ailleurs elle ne diffère pas de l'*acide*. L'argent brillant & pur étant mis un peu long-tems en digestion avec l'eau *sulfureuse*, fait paroître beaucoup de bulles d'air pendant les premières heures; mais jamais il ne change de couleur.

Le résidu de cent livres de l'eau *acide*, soigneusement évaporée jusqu'à siccité, pèse quatorze gros; il est salé, mais ayant été tiré de l'eau distillé & décanté jusqu'à ce que la poudre qui reste soit insipide, on obtient une lessive qui après certains degrés d'évaporation, précipite au fond beaucoup de *mucosité* brune, qui étant repolée, puis desséchée, entre en effervescence avec les acides, & se transforme en cristaux sélénitiques avec l'acide de vitriol; le reste de la lessive se cristallise enfin après un long intervalle de tems. De ces cristaux pesant cinq gros, les uns sont de figure parallélograme, les autres de trapèze; ils sont alkalis; ils changent en verd la couleur bleue des végétaux; ils ont une saveur de les-

five ; ils bouillonnent avec les acides ; ils jaunissent le mercure précipité par l'acide nitreux. La poudre que laisse la lessive est une terre grise pesant quatre gros, dont l'esprit de nitre dissout une partie avec effervescence ; mais cette dissolution mêlée avec de la lessive de sang, ne devient pas bleue. La portion de terre que l'acide laisse intacte, pèse deux scrupules ; étant réduite en pâte & mise au feu, elle s'y détruit & donne une flamme inodore.

Le résidu salé de cent livres de l'eau nommée vulgairement & mal à propos *Sulfureuse*, traitée comme ci-dessus, pèse six gros, qui étant lessivé & cristallisé, donne un sel qui a toutes les qualités du précédent, & contient en outre un peu de sel admirable ; la totalité de ces sels pèse trois gros & demie, qui affectent la langue & la gorge d'une forte saveur salée & de lessive & ont quelque chose de froid, urineux & amer. La terre qui en provient pèse un gros, dont la moitié est calcaire & le reste est une argile grise.

Le résidu de l'évaporation de cent livres de l'eau improprement appelée *cuvrée*, est très-salé & pèse deux onces, cinq gros, deux scrupules ; après en avoir tiré le sel selon la manière accoutumée, il est resté une once six gros & demi de terre grise, qui essayée par l'acide nitreux, a donné de l'effervescence accompagnée de chaleur & d'odeur bitumineuse. Après avoir filtré la liqueur affoiblie, & après avoir éprouvé par le moyen de la lessive de sang, si elle ne contenoit pas quelques parties martiales, on s'apperçoit qu'elle en contient en effet, puisque le précipité bleu-noir mêlé avec cette lessive, se précipite au fond ; mais cette partie de terre que l'addition d'esprit de nitre a laissée intacte dans le filtre, étant cuite, fait voir qu'elle a toutes les qualités de l'argille. Quant au sel, il produit des cristaux de la même nature & de la même forme que ceux de l'analyse précédente ; ils sont jaunâtres ils se changent à l'air en une poudre blanche & pèsent trois gros & demi : lorsqu'ils sont saturés d'huile de vitriol, ils produisent des cristaux sélénites.

E e ij

Le résidu de cent livres de l'eau vainement nommée *purgative*, est peu salé & pese onze gros, dont on tire deux gros de sel & autant de terre grise; le sel & la terre ont précisément les mêmes qualités que les précédens.

L'eau de la source *acide* contient beaucoup d'air sur une grande quantité d'eau, son rapport tant avec les sels & les terres qui la composent, est à peu près comme six cens quarante à un; l'alkali fossile est aux terres comme cinq à quatre; la terre calcaire & argilleuse est à la terre purement vitrifiable comme deux à un; il y entre en outre dans sa composition un peu de pétrole ou de quelqu'autre bitume qui s'y fait évidemment appercevoir.

L'eau *sulfureuse* est composée à peu près des mêmes parties, mais en différens rapports, car elle ne contient pas autant d'air que la première, & il y a plus d'eau relativement aux autres corps, puisque le rapport de ceux-ci à l'eau est à peu près comme un à quatorze cens quarante; le sel, sur-tout l'alkali fossile, est aux terres tant calcaires & argilleuses, que vitrifiables comme trois & demie à un; il y entre aussi un peu de fer, de sel admirable & de bitume, mais on n'y trouve absolument point de soufre: une livre de cette eau contient tout au plus quatre grains de corps étrangers.

L'eau *cuvrée* ou *cuvreuse* est composée de peu d'air, de beaucoup d'eau, qui cependant est dans un bien moindre rapport avec ces corps que dans les précédentes, puisque son rapport avec eux est seulement comme quatre cens quatre-vingt à un; & qu'une livre de cette eau est imprégnée au moins de quinze grains de ces corps, dont les terres, tant calcaires qu'argilleuses & martiales, sont aux sels purement alkalis (& non aux sels neutres) à peu près comme quarante-deux à dix & demie: elle contient aussi un peu de bitume & point du tout de cuivre.

On trouve presque les mêmes principes dans l'eau *purgative*; mais le sel & la terre se trouvent en si petite quantité dans une livre d'eau, que ce n'est pas la peine d'en

calculer le rapport. En un mot, elle est beaucoup plus foible que les autres, elle n'a presque point de vertu & ne mérite aucunement le titre de purgative.

Il paroît en général que ces eaux contiennent beaucoup d'air, & sont composées sous différens rapports d'alkali fossile, de chaux, de terre calcaire & vitrihable, & sûrement de pétrole ou de quelques autres bitumes. L'eau *sulfureuse* contient de plus un peu de sel admirable.

Les eaux *acides* & *cuvrées* ont presque les mêmes vertus & peuvent justement être regardées comme absorbantes, adoucissantes, émollientes, très-absterives, stimulantes, pénétrantes, incisives, apéritives, dépuratives & légèrement fortifiantes. La *sulfureuse* a les mêmes vertus, mais elle agit plus doucement, & a plus d'efficacité lorsqu'on l'emploie comme topique. Quant à l'eau appelée *purgative*, & qui ne purge point du tout, on ne lui trouve guères plus de vertus qu'aux autres eaux moins composées & plus simples, & il semble qu'on en tiroit plus de profit en en faisant usage comme topique & en bain, qu'en la buvant pour lâcher le ventre. Si on considère l'eau *cuvrée* relativement à ses qualités sensibles & aux parties qui la composent, quoiqu'elle ne soit pas si légère & aussi agréable au goût que l'eau *acide*, cependant on peut dire qu'elle surpasse en vertus toutes les autres eaux minérales de ce territoire, & qu'elle produit sur le corps du malade des effets au moins aussi bons & aussi sûrs; ainsi il seroit à souhaiter que les Médecins s'assurasent par des observations réitérées, des bonnes qualités que les sens & la raison croient trouver dans ces eaux.

Jusqu'à présent on n'a encore fait aucun usage extérieur de l'eau *acide*, mais son usage intérieur est aussi ancien que fréquent & sûr, car on la boit tantôt seule, tantôt coupée avec le lait, soit tiède, soit froide, & depuis très-long-tems les sains comme les malades, en boivent beaucoup avec plaisir & avec succès pendant les grandes chaleurs à la source ou dans la Province d'Alsace & même dans les voisines; on la prescrit avec efficacité contre

plusieurs maladies dont *Schenck* a fait l'énumération un peu trop prolixement, depuis qu'une longue & sùre expérience a prouvé aux Médecins que cette eau corrige sur-tout certaines âcretés & épaissemens du sang, qu'il le détruit totalement, qu'il excite les sécrétions, aide & facilite les fonctions vitales, sur-tout les animales. *Schenck* assure d'après son expérience, que cette eau est très-avantageusement ordonnée contre les fievres inflammatoires, qu'on en peut boire dans les fievres malignes; mais sur-tout il la recommande aux hystériques & aux hypocondriaques. Le célèbre Docteur *Hœffer* est du même avis, il en a souvent fait faire usage aux hommes pour dissoudre les humeurs & fortifier les fibres des visceres dans les affections hypocondriaques, dans l'engorgement & les obstructions des visceres, dans la suppression des hémorrhoides, pour régler les femmes, contre les pertes de sang & autres maladies causées par l'épaississement ou l'âcreté. *M. Baccara*, Docteur - Médecin & Physicien à Colmar, prétend par une Lettre en date du 12 Janvier 1769, que ces eaux sont souveraines sur-tout contre les maladies de la peau, des reins, de la matrice, contre les fleurs blanches, la foiblesse, la paralysie & les douleurs des membres. *M. Ehrhart* a été témoin de la guérison d'un homme affecté de la goutte depuis plusieurs années, & qu'aucun remede n'avoit soulagé, guérison opérée par l'usage de ces eaux employées de différentes manieres pendant long-temps & par son conseil; il a vu de même deux femmes hystériques parfaitement guéries.

Certaines personnes boivent beaucoup & défavantageusement de l'eau appelée *purgative*, fondés je ne sai sur quelle autorité, croyant qu'elle lâche le ventre; mais c'est en vain qu'on lui attribue cette vertu, qu'elle n'a qu'autant qu'elle est jointe à quelques sels neutres, car autrement elle ne purge point du tout.

L'usage extérieur, sur-tout de l'eau *sulfureuse*, est fort accrédité, car on l'employe avec succès en forme de dis-

férens bains chauds, tièdes ou froids, qui sont encore beaucoup plus efficaces quand pendant ce tems on boit de l'eau acide.

Les habiles Médecins dont nous venons de parler les recommandent, sur-tout dans la paralysie, le relâchement des fibres, la goutte, les rhumatismes, les différentes douleurs des jointures, les ulcères, les dartres, les pustules, les diverses galles, la contusion, l'échymose & les tumeurs; cependant Hæffer observe très-bien que les personnes paralytiques, à la suite d'une apoplexie, doivent faire peu d'usage & avec précaution de ces eaux, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, & il ajoute que les personnes attaquées de la goutte ou d'un rhumatisme opiniâtre, sont mieux soulagées par ces eaux que par aucune autre, en en faisant usage pendant long-temps.

On est surpris que l'eau *cuvrée* ne soit presque point en usage, & un Médecin d'Alsace se croit forcé de dire qu'il n'y a peut-être pas d'eaux minérales en sa province qui leur soient préférables, tant pour leurs vertus que pour leur situation avantageuse & agréable; c'est pourquoi il invite tous les Maîtres dans l'art de guérir, d'enrichir la Médecine de leurs observations médicinales sur les bons effets de ces eaux.

S U R G E R E S.

SURGERES est situé dans le pays d'Aunis; il s'y trouve sept fontaines minérales, dont M. Naudin, Médecin à la Rochelle, a fait l'analyse: ce Mémoire se trouve manuscrit dans le cabinet de M. Girard de Villars, Médecin à la Rochelle.



T E R C I S.

EN 1747, il a paru à Dax, sous format in-12. un Traité qui avoit pour titre : *Observations sur la nature & les propriétés des eaux de Tercis*, par M. Dufour, Médecin à Dax.

T I N T R Y.

ON trouve près de Gisors, les eaux minérales de Tintry, qui ont de la réputation; leurs propriétés approchent beaucoup de celles d'Aumale & de Forges, elles sont néanmoins savorneuses, & plus salutaires pour les estomacs foibles : on les dit très-bonnes dans les vapeurs, les chaleurs & les douleurs chroniques d'entrailles, dans les icteres anciens, les diarrhées invétérées, les fleurs blanches, les vieilles rétentions d'urine & les contractions spasmodiques des nerfs.

T O U I L L O N.

NOUS avons parlés de la fontaine de Touillon dans l'article de ce volume, concernant la Franche-Comté.

T O U R N A Y.

ON lit dans l'histoire des ouvrages des Savans, Octobre 1678, page 464, l'extrait d'une lettre de M. Brisseau à M. Fagon, touchant une fontaine minérale découverte dans le diocèse de Tournay.

V A B R E S.

IL y a auprès de Vabres, dépendant de la Généralité de Guyenne & de Gascogne, des eaux minérales; mais elles sont peu connues.

V A L E R R E.

VALERRE est situé dans la Touraine, près de l'Isle de Bretancy & de Linieres; on y trouve des eaux minérales, mais elles ne sont pas connues.

V A H L S.

VAHLS est un bourg du Dauphiné, où il se trouve une fontaine minérale dont nous avons déjà eu occasion de parler dans le premier volume de ce Dictionnaire; il en est aussi parlé dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. La seule eau de Vahls en Dauphiné (lit-on dans ces Mémoires) d'une source appelée la *Domini-que*, a laissé après la distillation, un certain sel qui avoit quelque rapport au vitriol blanc; il étoit de saumure un peu vitriolique & douceâtre, légèrement styptique. Ce sel dissout dans l'eau commune, faisoit rougir la teinture de tournesol presque comme fait le vitriol, & mêlé avec du sel de tartre aussi dissout dans l'eau commune, il devenoit tout noir comme de l'encre, & laissoit précipiter une terre très-noire; ce qui se fait un peu autrement au vitriol blanc, qui ne noircit pas ainsi avec le sel de tartre.

M. Duclos qui a aussi examiné cette eau, observe qu'elle lui a semblé singulière & fort différente des autres eaux.

ferrugineuses, ayant quelque chose de vitriolique; elle lui a paru limpide & sans odeur, mais sa saveur étoit vineuse & styptique comme celle d'un petit vin blanc, dans lequel seroit dissout un peu de vitriol; sa stipticité étoit forte & désagréable, elle a pris couleur noire tirant sur le bleu avec la noix de galle, comme fait l'eau dans laquelle on a fait dissoudre du vitriol d'Angleterre; elle a rendu l'eau de tournesol de couleur rouge pourprée, comme fait ce même vitriol, mais étant mêlée avec de la liqueur de sel de tartre résout à l'humidité, il ne s'est point fait de précipitation comme il s'en fait avec le vitriol, & toute la liqueur est devenu très-verte; il s'étoit fait au fond des bouteilles un peu de résidencé jaunâtre, comme il s'en fait dans l'eau où il y a eu du vitriol ferrugineux. Ayant mis cette eau dans des alembics pour la faire distiller à chaleur lente, aussi-tôt qu'elle a commencée à devenir tiède, elle a perdu sa première saveur & n'étoit plus acide, elle avoit seulement une saveur ferrugineuse; ce qui commençoit à distiller étoit insipide aussi bien que ce qui passoit ensuite, & tout ce qui a pu distiller étoit semblable à de l'eau pure, il n'est resté qu'environ $\frac{1}{1500}$ de matière grise, qui avoit quelque rapport à du vitriol légèrement calciné; il en avoit la saveur, mais modérée. Cette matière saline ayant été dissoute en eau commune, & mêlée avec de la liqueur de sel de tartre résout, est devenue noire comme de l'encre avec quelque précipitation; le vitriol ne fait point de noirceur pareille avec la liqueur de sel de tartre. Ceux qui ont bus de cette eau de la source *Dominique* de Vahls, l'ont trouvée pesante à l'estomac, ainsi que nous l'avons déjà observés, & vomitive; elle purge aussi par les selles, & rend noires les déjections.

Telle est l'analyse qu'a rapporté M. Duclos de la *Dominique*; quant à la source de *Saint-Jean*, qui se trouve dans le même endroit, il n'en dit rien, parce que l'eau de cette source ne lui a pas été envoyée, se trouvant être de la même qualité que la *Marquise* & la *Marie*, mais dans un degré beaucoup plus foible; on dit néanmoins que la

Source de *Saint-Jean* est un peu tiède & aigrette. L'eau de la *Marquise*, dont la source est proche de celle de *Saint-Jean*, est froide; on prétend que sa saveur est aigrette & un peu plus forte que celle de *Saint-Jean*, aussi est-elle plus purgative & diurétique. Quand M. Duclos a reçu cette eau, sa saveur lui a paru être plutôt salée qu'acide, & il a pensé que cette acidité qu'elle a dans la source, s'étoit affoiblie par le transport.

Elle n'a laissé après son évaporation que du sel nitreux, sans mélange de terre; il y en avoit $\frac{1}{7}$, & ce sel étoit blanc & très-lixiviel. Il faisoit précipiter en couleur de minime le mercure sublimé dissout dans l'eau commune, comme fait le sel de tartre, & faisoit grande effervescence avec l'esprit de sel commun, comme font les sels âcres & sulfurés.

L'eau de la source nommée *Marie*, qui n'est guères éloignée de la *Marquise*, a plus d'acidité que celle-ci, selon le rapport qui en a été fait à M. Duclos, & elle fait d'avantage uriner ceux qui en boivent. M. Duclos n'y a plus trouvé d'acidité, mais seulement quelque salure, comme a celle de la *Marquise*; le sel de sa résidence s'est trouvé semblable & en moindre quantité, c'étoit $\frac{1}{9}$.

M. Piganiol de la Force s'exprime de la façon suivante au sujet des eaux de Valhs; cet endroit est, dit-il, un petit bourg muré dans le Vivarais, à cinq lieues du Rhône & proche du torrent de la Volane, au fond d'un vallon, environné presque de tous côtés de coteaux fertiles en bleds & en vignes; on aborde au *Ponsain* ou au *Tail*, & quoique les chemins soient mauvais, les litières peuvent y aller. Les fontaines minérales sont à deux portées du bourg, proche le torrent; la *Marie* est du côté de Valhs, mais la *Marquise*, la *Saint-Jean*, la *Camuse* & la *Dominique*, sont de l'autre côté du ruisseau; l'eau de la *Marie* est froide, limpide, aigrelette, & purge par les urines, ce qui fait qu'on l'ordonne pour la chaleur des reins & la gravelle; elle donne une teinture orangée à la noix de galle, & une couleur de vin rouge à la teinture de tour-

nefol; le sel de tartre la fait revenir dans son premier état; le sel qu'on en tire par l'évaporation est un sel nitreux, qui fermente fortement avec les acides; on en tire environ vingt-cinq grains d'une chopine d'eau. L'eau de *la Marquise* est froide, limpide, & plutôt salée qu'acide; la teinture qu'elle donne à la noix de galle, approche assez de celle que lui donne *la Marie*; mais elle donne la teinture de vin plus paillet à l'eau coloré par le tournesol, & le sel de tartre fait de même revenir la couleur pourprée du tournesol. La résidence est de même nature que celle de *la Marie*, mais en plus grande quantité; c'est de cette eau que l'on boit plus fréquemment, quoique la source en soit très-petite entre des fentes de rocher.

L'eau de *la Saint-Jean* a moins d'acidité que les autres, & on la tient meilleure pour la poitrine; on trouve en effet sur les rochers des environs de cette fontaine, un sel de même nature que celui qu'on tire par l'évaporation, mais plus blanc & plus subtil.

La Camuse, découverte par un Médecin nommé le Camus, est assez approchante de *la Marquise*, & semble avoir même plus de salure & point d'acidité; la rouille qui est dans son canal d'écoulement, est plus rougeâtre que celle des autres, aussi a-t-elle un peu plus de résidence que *la Marquise*; elle fait les mêmes teintures & changements avec la noix de galle, & la teinture de tournesol, que *la Marquise*; comme elle a plus d'élévation, elle n'est point exposée au débordement de la rivière, qui ne peut aller jusques-là.

Les sels de ces fontaines, soit le naturel qui se trouve sur les rochers, soit l'artificiel qui se tire par l'évaporation étant dissous avec un peu d'eau, font une grande effervescence avec l'esprit de vitriol; ils ne pétillent point sur les charbons allumés & ne changent point de couleur; mais ces sels jettés dans le syrop violat, le rendent fort verd comme le sel de tartre; & l'esprit de vitriol l'ayant rougi, ces sels le font revenir verd.

La Dominique est un peu plus avant en montant le

coreau, c'est la moins abondante de toutes, elle a un goût tout particulier, âpre, stiptique, désagréable, & est pesante à l'estomac; c'est un Dominicain qui l'a découvert, c'est ce qui est cause qu'on l'appelle la *Dominique*. La résidence qu'on en tire est en fort petite quantité, savoir quatre ou cinq grains sur une chopine d'eau; cette résidence grisâtre semble un vitriol légèrement calciné. La noix de galle donne à l'eau une couleur bien différente de celle qu'elle donne aux eaux des autres fontaines, savoir une couleur bleuâtre fort peu foncée; elle rougit la teinture du tournesol d'un rouge beaucoup plus obscur & plus opaque que les autres, & le sel de tartre a peine de faire revenir cette teinture dans la couleur de pourpre. Cette eau agit presque entièrement par les vomissemens, ce qui la rend propre à guérir les fièvres intermittentes, les jaunisses, & les embarras des entrailles à ceux qui sont robustes & qui supportent bien le vomissement.

Les eaux de Valhs sont fréquentées dans les mois de Juin, Juillet & Août. Nous connoissons deux Traités sur ces eaux; le premier a pour titre: *Discours sur les fontaines de Valhs en Vivarais, & sur la propriété des eaux médicinales de Valhs*; par Claude Expilly, Président au Parlement de Grenoble. Ce Discours est inséré dans le recueil des Poésies Françaises de ce Magistrat, imprimé à Grenoble en 1624, sous format in-4°. Le second est intitulé: *Observations sur les eaux de la fontaine de Valhs en Vivarais, distillées par Jacques Reynat, Apothicaire*; à Avignon, chez Bramereau 1639, in-8°.

VALSBRON ou WALSBRONN.

NOUS avons déjà parlé dans notre premier volume de la fontaine minérale de Walsbronn; mais comme nous avons omis l'analyse que M. Villemette, Apothicaire,

caire à Nancy, a fait des eaux de cette fontaine, nous la rapporterons ici; après quoi nous ferons mention des Auteurs anciens qui en ont parlé.

La source minérale de Walsbronn est située dans la Lorraine Allemande; elle est d'un goût presque insipide, a une légère impression acerbe, qui se fait sentir particulièrement au fond du gosier, incontinent après l'avoir avalée; elle est inodorante; en l'agitant dans un verre, l'on y observe des globules, comme à peu près dans l'esprit de vin ou comme dans une eau savonneuse, ce qui fait déjà présumer que ces eaux sont alkalines. Cette eau minérale est plus pesante que l'eau de la fontaine ordinaire, elle laisse un petit sédiment au fond de la bouteille, comme il arrive quelquefois à celle de *Buffang*, ce qui ne peut arriver que par la négligence des personnes qui puisent cette eau pour remplir les bouteilles; pour faire les essais suivans, j'ai filtré, dit M. Villemette, cette eau par le papier Joseph.

J'ai pris une livre de cette eau, j'y ai versé huit gouttes d'esprit de nitre fumant sans y avoir occasionné aucun changement sensible; j'ai également acidulé de l'eau commune, cette dernière contenoit l'acide avec bien plus de force, où l'impregnation sur la langue en manifesta bien plus l'acidité que celle de Walsbronn; cette eau contenant de l'alkali, aura absorbé des pointes de l'acide nitreux, dès lors la langue n'aura point reçu la même force de faveur styptique, que le même acide donne à l'eau ordinaire. Les acides vitrioliques & marins n'ont rien produit de particulier; l'acide vitriolique dulcifié, comme l'élixir de vitriol de Minficht, n'a également rien produit. Les alkalis fixes & volatils n'ont rien fait remarquer sur les particules martiales sélénitiques qu'elles pourroient contenir. Les fleurs de grenades pulvérisées ont donné une teinture plus colorée que celles que j'ai mises au même poids dans l'eau de fontaine ordinaire. Les noix de galle ont donné une couleur légèrement purgative, qui ne s'est point communiquée à l'eau commune; la rhu-

barbe concassée mise dans un verre de cette eau minérale, a donné une couleur rouge, ainsi qu'il arrive quand on met la même substance dans l'eau de fontaine ordinaire, avec quelques grains de sel de tartre ou autres alkalis fixes.

J'ai distillé, continue M. Villemette, une pinte de notre eau à un feu de sable gradué par une cornue de verre; la première moitié de cette distillation étoit inodore, & l'autre moitié, jusqu'à la fin de l'évaporation, a donné une odeur urineuse, qui avoit beaucoup d'affinité à l'odeur d'un alkali volatil. J'ai continué le feu pendant dix-huit heures consécutives jusqu'à parfaite siccité; il est resté pour lors au fond de la cornue un sel grisâtre, lequel ayant été exactement recueilli, pesoit soixante grains.

J'en ai fait dissoudre dans de l'eau de fontaine, qui est devenue comme de la vraie lessive; j'en ai mêlé avec de l'acide vitriolique, il s'est élevé à l'instant une effervescence pareille à celle qui se fait par la combinaison dudit acide vitriolique avec l'alkali, pour faire le tartre vitriolé; ce sel doit être un véritable alkali fixe minéral. Par ces différens procédés, nous devons donc conclure que cette eau minérale est alcaline & savonneuse, & par conséquent excellente dans bien des cas.

Observation. Une Dame de la première qualité de la Province de Lorraine, ayant un schirre à l'estomac, après avoir tenté différens remèdes, sans aucun secours; les Médecins lui conseillèrent un fréquent usage de ces eaux, particulièrement en lavement; elle prit jusqu'à trente de ces lavemens par vingt-quatre heures, il se fit chez elle une si singulière dépuratation par les pores de la peau, que l'on auroit recueilli facilement avec cette sécrétion des particules bitumineuses provenant de ces eaux, & le corps de cette Dame exhaloit absolument l'odeur de bitume: elle jouit depuis d'une très-bonne santé.

Roëssin parle ainsi de la fontaine de Walsbronn dans son ouvrage qu'il a publié à Strasbourg en 1593, chez Bernard Jobin.

Il y a une eau semblable à celle de *Lamperloch*, qui en est distante de quatre lieues, dans les montagnes & bois, & qui par cette raison est appelée *fontaine des Bois* ou *Walbronn*, dépendante du Comté de Birche. Il y avoit autrefois des bains plus fréquentés qu'aujourd'hui (1593). Cette fontaine vient de rochers bitumineux & de terre poissée, entremêlés de l'un & de l'autre ; il nage dessus ainsi que sur celle de *Lamperloch*, une graisse ou huile qui n'est pas noire, ni si désagréable à l'odeur, que le bitume de Judée ; mais elle est plus blanche & plus belle, elle a l'odeur de pétrole. Dans le voisinage auprès de l'Abbaye de Stulobronn, il y a un étang dans lequel se trouvent de grands rochers de terre empoissée, ainsi que de la craie de soufre, au rapport du même Auteur ; plusieurs veines d'eau bitumineuse en sortent, mais le mélange d'autres eaux en diminue la qualité & la vertu.

Quant aux vertus que Roësn attribue à la Fontaine de *Walbronn*, il les a copiées mot pour mot dans les ouvrages de Gauthier d'Andernach ; voici les propres termes de cet Auteur.

*In Comitatu Birsch, fons Bituminosus, tempore Friderici Caesaris cepit innotescere, vulgò Walbronn dicitur, lapidibus bituminosis infectus est ; super aquam oleum albi coloris non nigricans, nec graviter olens, ut judaicum, sed potius odoratum apparet ; valet ad capitis defluxiones, dolorem dentium & aurium, ex frigida causa natum ; capillos capitis retinet : valet contra albuginem oculorum, tussim inveteratam, difficultatem spiritus, dolorem stomachi & frigidam ventris intemperiem, &c. vermes ventris interficit, ad uteri strangulatum & ejus prolapsum valet, Doct. Ander. de Balneis dialogo. Hæffel parle aussi de la fontaine de *Walbronn* dans son Histoire du Biscum d'Alsace, qui a paru à Strasbourg en 1739.*



VARREINS

V A R R E I N S.

VARREINS est une Paroisse peu éloignée de Saumur ; on y trouve une fontaine qui s'arrête & coule deux fois le jour.

VATWEILER ou WATTWEILER.

LES eaux ou bains de Wattweiler, s'appellent en Allemand, *das Wattweiler-Bad*. Plusieurs Auteurs ont écrit sur ces eaux, mais ils ne s'accordent, ni quant à leur histoire, ni quant à leur analyse & à leurs vertus : ces Ecrivains sont *Guinther, Escheureuter, Gabel, J. Bauhin, MM. Bacher, Schœpflin & Morel*, ce dernier les a mieux décrites que tous les précédens, il en a mieux étudié la nature ; il leur accorde à peine une place dans les eaux minérales & composées.

La ville de Wattweiler, dans la haute Alsace, est située au pied des Vosges, sur le penchant d'un petit côteau qu'on voit de fort loin, vis-à-vis & à une lieue à l'Est des montagnes de la Vallée de S. Amarin, qui sont très-riches en mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer. Ces mines sont abandonnées depuis un certain nombre d'années, & avoient autrefois beaucoup de célébrité. On respire un air pur & libre dans cette Contrée, qui est très-fertile en grains, en vins, ornée de belles forêts & entichie de gras pâturages, elle est agréablement entrecoupée de ruisseaux & de fontaines. A quelques cens pas de Wattweiler & à l'Est est la grande route de la montagne. Sennheim. n'en est éloigné que d'une lieue au midi, & Sultz d'environ deux lieues, au Nord.

Tome II.

F f

Cette petite Ville doit sa réputation aux eaux minérales qui ont leurs sources à environ quatre cens pas, à l'Ouest de la Ville, sur le penchant de la colline, dans une vallée étroite où abondent l'argille & Pochre, & où la vue est on ne peut pas plus agréable par l'émail de belles prairies, qui, pendant l'été, remplissent l'air du parfum de leurs fleurs. Il y a deux sources éloignées l'une de l'autre d'environ deux toises de France, dont la plus grande, la seule fréquentée, a un grand bassin de pierres, couvert & toujours rempli d'une quantité d'eau que des canaux de bois, presque toujours incrustés d'ochre ou de safran de Mars, conduisent, pour l'usage des malades, dans des étuves où sont de grands bains très-proprement & commodément bâtis, & où le Fontainier reçoit très-bien les étrangers qui y ont toujours une table splendidement servie, selon leur état. L'autre fournit peu d'eau; elle est peu ou point fréquentée, & il n'en sera plus question dans ce Mémoire. L'eau qui déborde les bassins de ces deux sources, forme un petit ruisseau qui arrose la prairie; il dépose un limon plein de rouille, d'ochre & de safran de fer; il ne nourrit aucun poisson, & va se joindre aux autres ruisseaux de cette plaine.

Cette eau est limpide & pleine de bulles d'air qui s'élèvent sans cesse du fond du bassin à la surface; elle est transparente, inodore, & a une saveur austère & ferrugineuse; elle est douce au toucher, très-légère, ne se glace jamais en hiver, même dans les plus grands froids, & reste assez fraîche pendant les chaleurs de l'été.

Etant échauffée à la chaleur du soleil ou au bain-marie, elle produit quantité de bulles d'air; elle s'allie parfaitement avec le sang, l'urine, la bile, le lait, le blanc & le jaune d'œuf, & le mélange se conserve long-tems sans qu'il se forme des flocons ou grumeaux; quelque long-tems qu'on la fasse bouillir avec le lait, elle ne se coagule pas, & ne produit aucun changement: cependant elle détruit plutôt qu'elle ne dissout

le favon de Vénise : elle ne noircit pas les feuilles de papier brouillard , teintes de craie saturée de dissolution d'argent , dont on couvre exactement les vases qui la contiennent , quelque long-tems qu'on les y laisse. Les noix de galle concassées , jettées dans cette eau , ne la rougissent & ne la noircissent point , elles la font seulement paroître jaune pendant la nuit. Les teintures bleues des Végétaux , ou les feuilles de papier teintes en bleu , imbibées de cette eau , soit seule , soit réduite au feu , ne changent point leur couleur. L'acide de vitriol les fait fortement bouillonner ; & six livres de cette eau saturées dudit acide , étant évaporées avec précaution & desséchées , produisent une masse blanche , brillante , composée , salée & chargée de flocons de neige. Deux gros d'alkali fixe le plus sec , dissoutes dans quatre onces de cette eau , la rendent blanche , sans causer d'effervescence ni de précipité. Deux onces d'eau de chaux , unies à quatre onces de cette eau minérale , lui ôtent sa limpidité , & sans qu'il naisse d'odeur d'urine il se précipite au fond un sédiment blanchâtre très-cotonneux. Dix gouttes de vinaigre de plomb font prendre , à quatre onces de cette eau , une couleur de lait & donnent beaucoup de précipité blanc. Seize gouttes de dissolution d'argent fin dans l'acide de nitre , mêlées avec deux livres de cette eau , la rendent laiteuse , & produisent un sédiment qui tire sur la couleur de pourpre ; ce sédiment , traité selon l'art , se transforme en argent corné. Si on mêle de l'acide vitriolique à cette eau réduite au feu , alors elle bouillonne encore plus fort , & elle exhale des vapeurs blanches , qui répandent précisément la même odeur forte , que l'on sent quand on mêle du fort acide vitriolique pour détruire le sel marin. Quarante gouttes de dissolution de mercure sublimé , jettées dans quatre onces de la même eau , produisent un nuage peint des diverses couleurs de l'arc-en-ciel qui nage à sa surface , & forment , sans aucun précipité , une poussière semblable à l'aurore , & qui paroît variée de plusieurs couleurs pen

F f ij

dant la nuit. Quarante gouttes de dissolution de mercure ; dans l'acide nitreux jetées dans quatre onces de cette eau n'y produisent point un sédiment de couleur de citron. Quatre onces de cette eau mêlée avec un gros d'esprit de sel ammoniac deviennent blanchâtres : si on fait évaporer , jusqu'à siccité , deux onces de la même eau dans un vase ou dans une cuillère d'argent de Paris , après l'évaporation il ne paroît point sur l'argent de taches de couleur d'or ou noires. La dissolution de vitriol verd ne change pas la couleur de cette eau. Si à une certaine quantité de la même eau , réduite par l'évaporation , on mêle deux parties d'esprit-de-vin rectifié , alors des flocons semblables à de la neige se précipitent au fond. Soixante-six livres de la même eau , évaporées avec précaution au bain-marie , de manière qu'elle ne produisent pas de mauvaise odeur lors même que l'on est sur le point d'arriver à la totale siccité , donnent deux gros & quarante-cinq grains d'un résidu salé roussâtre qui montre des cristaux ramassés en pointes & en forme de houppes , dont la plus grande partie est composée de sel de glauber , & l'autre de terre absorbante & alcaline , d'un peu de ser & d'acide marin. Huit grains de ce résidu mis sur une pelle de fer rougie au feu & examinés en un lieu obscur , ne s'enflamment point & ne laissent sentir aucune odeur de soufre ou d'arsenic , ni même aucune autre. Si on dissout un peu de ce résidu dans une demi-once d'eau distillée , & qu'on y mêle du syrop violat , sa couleur bleue ne se changera pas , plus de douze heures après elle sera encore la même. Un demi-scrupule de ce résidu dissout dans l'eau distillée , mêlé avec huit gouttes d'esprit de sel ammoniac , lui donne une couleur de lait. Un demi-scrupule du même résidu mêlé avec une demi-once d'infusion de noix de galle , ne lui fait pas changer de couleur. Une certaine quantité de Rochre & du safran de fer qui sont attachés en forme de croûte & de poudre jaune , aux parois des tuyaux qui conduisent cette eau , étant mise dans un creuset sur

un feu violent, & étant rougie, est facilement attirée par l'aimant. Si on mêle par parties égales cette terre martiale avec du sel ammoniac, & qu'on la mette au creuset sur un grand feu, elle récréée agréablement la vue en faisant voir des fleurs couleur de citron, des blanches, des rouges & des sanguines, qui s'évanouissent bien vite & qui se succèdent continuellement: mais il reste au fond du creuset, lorsqu'il est refroidi, une poudre d'un gris noirâtre, qui a une saveur de safran de Mars astringent. L'ochre & le safran de fer étant bien desséchés & jetés peu à peu dans un creuset où il y a du nitre en fusion, produisent des belles étincelles brillantes, & le nitre s'enflamme avec une petite détonation. Dix grains d'ochre de fer, mêlés avec une demi-once d'infusion de noix de galle, lui donnent une teinture noire si forte, que six mois après on peut encore s'en servir comme de bonne encre pour écrire.

Ses principes sont beaucoup d'air sur une grande quantité d'eau, dont environ une livre contient à peine quelques substance solide, & trois grains de terre salée: elle contient en outre un peu de terres calcaires, sélénites & martiales, très-peu de phlogistique. Le rapport des solides à la masse de cette eau, est à peu près comme un à mille neuf cens vingt.

Ses vertus paroissent principalement dépendre de sa pureté, de sa légèreté & de sa grande subtilité: elles sont émollientes, humectantes, fondantes, absterives, tempérantes, pénétrantes, légèrement incisives, fortifiantes & absorbantes.

On en fait rarement usage à l'intérieur, & avec raison, car elle n'a gueres plus de vertus que l'eau simple, ce qui est évident quand on examine attentivement sa nature, ses qualités & ses principes, quoique quelques Auteurs assurent, d'après leur expérience, que cette eau produit de bons effets dans les maladies causées par l'âcreté ou l'épaississement des humeurs. Mais quel est le Médecin qui ignore qu'on voit souvent opérer la même chose.

L'eau simple & pure? On en fait usage extérieurement en prenant diverses sortes de bains, & les Auteurs que nous avons cités parlent tous des avantages qui en résultent, du concours de personnes qui s'y rendent & qui y sont guéries des maladies qui doivent leur origine à la roideur des fibres, des jointures des muscles, ou à leur foiblesse, à l'épaississement & à l'acrimonie des humeurs, & aux vices des nerfs. *M. Hoffer* confirme toutes ces observations par celles qu'il a exposées dans une de ses lettres, où il assure que son expérience l'a convaincu que l'usage extérieur de cette eau est très-efficace contre les maladies de la peau, les rhumatismes, les obstructions des viscères & des glandes, la plenitude, contre le gravier des reins & de la vessie, les hémorroïdes, la suppression des mois & leur dérèglements. *M. Ehrhart* a été témoin de la guérison d'une femme hystérique, dégoûtée de différens remèdes & même des plus accredités, qui n'a trouvé de soulagement à ses maux que dans un long usage des bains très-tiedes de cette eau: le même Médecin a encore observé la guérison de plusieurs malades attaqués de goutte sciatique & de rhumatisme. *M. Morel* prétend que le limon rubigineux que l'on trouve déposé tout au tour de cette source, est un excellent topique qu'on peut employer avec succès contre les tumeurs causées par les sérosités, contre la défecuosité des membres & le relâchement des tendons & des ligamens.

V A U J O U R.

V A U J O U R est situé au de-là de la Valiere, il s'y trouve une fontaine qu'on dit minérale; l'eau en a paru à *M. Duclos* limpide & insipide; sa résidence, après l'évaporation, étoit aussi en petite quantité; c'étoit une terre roussâtre, un peu salée, qui s'étoit amassée par petits muscilages roussâtres, nageant dans l'eau; ces mus-

cillages s'étoient attachés, sur la fin, aux parois du vaisseau & y avoient fait un enduit; le sel de cette résidence étoit semblable au sel commun, & la terre mise au feu dans un petit creuset, s'est à demi fondue & réduite en grumeaux; il s'en dissolvoit quelque peu dans le vinaigre distillé, qui prenoit couleur d'hyacinthe; mais cela se précipitoit ensuite de couleur fort brune.

V A U G I R A R D.

UN Particulier, propriétaire d'une maison à Vaugirard, située dans le bas de ce village, découvrit, dans le jardin de sa maison, une espèce de source, dont l'eau parut produire des effets purgatifs à quelques personnes qui en burent, & il se proposa de la faire examiner; elle le fut en effet, d'abord par M. Rouelle, ensuite par Messieurs Hérissant & Dareet, Commissaires nommés à cet effet par la Faculté de Médecine, & enfin par M. Morand Médecin. Ces trois examens étoient d'autant plus suffisans pour constater la nature de cette eau, que les résultats se rapportoient très-bien; mais le propriétaire ne voulant rien avoir à se reprocher, crut devoir consulter l'Académie, & Messieurs Macquer, Morand Médecin & Cader, furent chargés de cet examen. C'est son résultat dont nous allons donner ici copie, d'après M. le Secrétaire de l'Académie Royale des Sciences.

La source minérale dont il s'agit, est située dans un jardin placé au plus bas de Vaugirard, vers la plaine de Grenelle; elle se trouve au fond d'une espèce de puits non revêtu, d'environ dix-huit pieds de profondeur; le thermomètre étoit alors à l'air libre, à vingt-trois degrés au-dessus du zero; plongé dans l'eau du puits, il descendit jusqu'à dix ou onze degrés, température ordinaire des caves & des puits; le souterrain n'avoit aucune odeur extraordinaire, & on ne remarqua dans l'eau au-

F f i r.

cun mouvement intestin. Cette eau puisée à sa source & mise dans des bouteilles, parut un peu trouble & blanchâtre; au bout de vingt-quatre heures de repos, elle a paru moins trouble, mais elle n'étoit pas parfaitement claire; la filtration par le papier gris ne lui a pas même ôté son œil louche; mais elle a achevé de s'éclaircir d'elle-même par le repos.

L'eau de Vaugirard a une saveur douceâtre & fade comme l'ont toutes les eaux qui ne tiennent que très-peu de substances salines, & l'eau du puits d'une maison sise à Paris, près la Croix du Trahoir, & qui a servi de point de comparaison dans cette recherche, a paru avoir la même saveur.

La pesanteur spécifique de l'eau proposée, comparée à celle d'autres eaux connues, devoit être constatée; elle l'a été de deux manières: 1.^o en remplissant successivement une même bouteille d'eau distillée & d'eau de Vaugirard, & la pesant à chaque fois: 2.^o en employant deux excellens aréomètres, qui ont été plongés dans l'eau de Vaugirard, & dans plusieurs autres eaux connues, de rivière, de fontaine & de certains puits de Paris. Cet examen a fait reconnoître que l'eau de Vaugirard étoit plus pesante que l'eau d'aucune rivière, qu'elle l'étoit moins que celle d'un certain puits, mais plus que celle de quelques autres.

Pour connoître les différentes substances que cette eau tenoit en dissolution, Messieurs les Commissaires ont employés l'évaporation; mais en évaporant, de la même manière, sur la quantité égale d'eau de Vaugirard & de celle du puits situé près la Croix du Trahoir.

Quatorze bouteilles d'eau de Vaugirard, & pareille quantité de celle du puits en question, ont été évaporées lentement & sans bouillir dans une bassine d'argent, jusqu'à ce qu'elles aient été réduites l'une & l'autre à une livre; ces eaux ainsi concentrées, ont toutes deux pris une saveur âcre, salée & fort amère, & une couleur jaunâtre très-sensible: ils'étoit crySTALLISÉ, pendant l'éva-

poration, sur l'une & sur l'autre, une assez grande quantité d'un sel feuilleté & grisâtre, qui fut reconnu pour séléniteux, & qui, lavé & desséché, pesoit trois gros.

L'évaporation ayant alors été continuée dans des capsules de verre, lorsque la quantité de chacune de ces eaux a été réduite à quatre onces, sa couleur est devenue plus foncée, & sa saveur beaucoup plus âcre, effet naturel de sa concentration; & on n'a observé, dans tout le cours de cette opération, aucune différence entre l'eau de Vaugirard & celle du puits de comparaison; il s'est, pendant ce tems, formé, encore sur l'une & sur l'autre, des pellicules en grande partie séléniteuses, qui ont été soigneusement enlevées. Enfin, l'évaporation ayant été continuée jusqu'au bout, les résidus fortement desséchés se sont trouvés jaunâtres, âcres, amers & déliquescens. Celui de Vaugirard pesoit deux gros & douze grains; il fusoit avec vivacité sur les charbons ardents: celui de l'eau de puits de comparaison, pesoit deux gros quarante-huit grains, & fusoit moins vivement sur les charbons que le résidu de l'eau de Vaugirard. Il résulloit, de ce que nous venons de dire, que les eaux de Vaugirard & celles du puits de comparaison étoient réellement chargées d'une quantité considérable de sélénite, & que, de plus, elles contenoient une quantité sensible de sels nitreux, & il ne restoit plus, pour achever cet examen, qu'à connoître la nature de ces sels; pour y parvenir, les deux résidus ont été dissous à froid, chacun dans une once & demie d'eau distillée; ces solutions étoient troubles & jaunâtres, ce qui indiquoit qu'elles étoient chargées de matières non dissoutes qui en enlevoient la transparence; le filtre a enlevé ces matières, qui se sont trouvées peser, dans chacun des résidus, environ trente-quatre grains, & ces matières étoient grises. Les liqueurs clarifiées par la filtration ont été évaporées; il a commencé à se former, pendant l'évaporation, des cristaux confus; alors on a mis les liqueurs refroidir pour obtenir des cristallisations plus régulières, & en effet on a

apperçu dans la liqueur de l'eau de Vaugirard des aiguilles de nitre assez fortes, très-bien formées & qui ont fusé avec force sur les charbons; mais outre ces aiguilles, il y avoit encore un amas de crystaux plus confus, dans lequel on distingue des crystaux cubiques de sel marin, & qui ne laissoient pas de fuser sur les charbons. Messieurs les Commissaires ont jugés que sur les vingt-quatre livres que pesoient ces sels, il pouvoit y avoir environ seize grains de nitre & huit grains de sel commun. L'évaporation de la dissolution du résidu de l'eau du puits de comparaison, a donné une masse saline très-confuse, dans laquelle on n'a pu distinguer aucune aiguille de nitre, mais une bonne quantité de sel commun; ce sel, mis sur les charbons ardents, n'a fusé que très-foiblement; la totalité des sels contenus dans ce résidu, pesoit trente grains, sur lesquels il y avoit environ vingt-trois à vingt-quatre grains de sel marin & six à sept grains de nitre.

Il résulte de ces expériences, que l'une & l'autre de ces eaux contiennent une petite quantité de nitre & de sel marin parfait; mais que l'eau de Vaugirard contient plus de nitre que de sel, au lieu que l'eau du puits donne plus de sel que de nitre. Les liqueurs évaporées ne donnoient plus de crystaux; mais leur âcreté & leur amertume ne laissoient aucun lieu de douter qu'elles ne continssent encore du nitre & du sel marin, c'est-à-dire, les acides de ces deux sels unis à une base terreuse; pour s'en assurer, on ajouta à chacun une suffisante quantité d'alkali, du tartre, qui ayant avec ces acides plus d'affinité que la terre, devoit la leur faire abandonner & la précipiter, ce fut effectivement ce qui arriva: il se précipita de la liqueur de l'eau de Vaugirard, environ trente-six grains d'une magnésie ou terre très-blanche, & la liqueur donna, en s'évaporant, des crystaux de nitre & de sel fébrifuge de sylvius; on sçait que ce dernier est composé de l'acide marin, joint à l'alkali de tartre & les sels pesoient un gros composé d'environ cinquante-huit grains de nitre & de dix-huit grains de sel de sylvius. L'eau de mere

qui restoit de l'évaporation de celle du puits de Paris, a donné les mêmes produits, mais seulement en quantité un peu différente; il s'en est précipité vingt-quatre grains de magnésie, & il s'est formé un gros de cristaux composé de quarante-huit grains de sel de sylvius, sur vingt-quatre grains de nitre. L'eau de Vaugirard & celle du puits de comparaison, contiennent l'une & l'autre du nitre & du sel marin, partie à base alcaline, & partie à base terreuse; avec cette différence qu'il y a plus de nitre, à proportion, dans l'eau de Vaugirard, & plus de sel marin dans celle du puits de comparaison. Il ne restoit plus à examiner que la matière séléniteuse qui avoit été séparée de ces eaux; l'eau de Vaugirard en avoit fourni trois gros, sans compter les trente-quatre grains qui étoient restés sur le filtre: on a versé sur cette sélénite une bonne quantité de vinaigre à distiller, il s'est fait une effervescence considérable, laquelle étant cessée, on a lavé & séché la sélénite, qui s'est trouvée réduite à trois gros vingt-quatre grains, mais elle avoit alors perdu sa couleur grise & étoit décorée d'un beau blanc: les mêmes effets ont eu lieu à l'égard de l'eau du puits de Paris. Enfin le vinaigre qui avoit servi à ces opérations ayant été évaporé, a donné un dépôt terreux, à peu près égal dans l'un & dans l'autre.

On peut conclure de ces dernières expériences, qu'outre la sélénite, le nitre & le sel commun, tant à base d'alcali fixe, qu'à base de terre calcaire, qui se trouvent, tant dans l'eau de Vaugirard, que dans celle du puits de comparaison, elles contiennent une petite partie de terre calcaire libre, qui s'en sépare par l'évaporation & s'attache à leur sélénite.

Non seulement on peut connoître la nature des substances contenues dans une eau proposée, par les opérations que nous venons de décrire, mais on peut encore les découvrir par le changement qu'elles font à certaines matières qu'on y mêle, & ce moyen n'a pas été négligé.

L'eau de Vaugirard ni celle du puits, n'ont point d'a-

bord verdi le syrop de violettes ; mais au bout d'une demi-heure ce mélange a pris une couleur sensiblement verte , & le papier bleu , rougi par quelques gouttes de vinaigre , étendu dans un verre d'eau , a repris sa couleur en la trempant dans l'eau de Vaugirard , même filtrée , ce qui est dû à la terre calcaire libre qu'on y a remarqué.

La teinture de tournesol n'a subi aucune altération , cette couleur , qui se change aisément par l'action d'un acide foible , ne se verdit pas de même par l'action d'un alkali qui n'est pas fort. L'esprit-de-vin mêlé à cette eau en assez grande quantité , en a précipité une matière blanche , qui n'étoit que de la sélénite crySTALLIFÉE confusément , ce qui arrive dès qu'on le mêle avec des eaux séléniteuses ; l'alkali de tartre & l'alkali volatil du sel ammoniac , ont précipité de ces eaux une terre calcaire , ou une espèce de magnésie , provenant de la décomposition de la sélénite & des sels nitreux & marins à base terreuse qui y sont contenus. La dissolution d'argent , par l'esprit de nitre , a occasionné un dépôt blanc & abondant , composé de vitriol lunaire , produit par l'acide vitriolique , de la sélénite , unie avec une portion de lune cornée , formée de l'acide marin & du même métal ; la noix de galle n'a fait prendre à l'eau aucune teinture ; preuve évidente qu'elle ne contient point de fer.

Toutes les expériences que nous venons de rapporter & qui s'accordent parfaitement avec les analyses précédemment faites , prouvent incontestablement que l'eau de Vaugirard , contient par pinte environ cinquante-trois grains de substances salines , dont plus de la moitié est de la sélénite ; que le reste est partie nitre à base calcaire , partie sel marin aussi à base calcaire , partie enfin vrai nitre & vrai sel marin en très-petite quantité , & enfin une quantité encore plus petite de terre calcaire libre , soit qu'elle l'ait été naturellement , soit que les évaporations l'aient rendue telle. Les mêmes substances se retrouvent aussi dans les eaux du puits de Paris , qui ont servi de pièce de comparaison.

Si l'on veut comparer ces produits à ceux que donne l'eau qui a servi à lessiver des plâtres, salpêtres, ou les terres devenues nitreuses, on sera frappé de la ressemblance, & on verra clairement la raison pour laquelle ces eaux en sont imprégnées. Le terrain de Paris abonde en salpêtre, qui y est fourni par les caves, les fosses d'aïances & les écuries qui y sont de tous côtés. Il n'est pas moins rempli de sel marin, qu'y induisent toutes les lavures de vaiselles: il n'est donc pas étonnant que les eaux qui passent à travers les terres chargées de ces sels, en emportent une partie, & les eaux de Vaugirard doivent être dans le même cas, par la quantité de maisons bâties en plâtre qui composent ce village, où il y a un grand nombre d'habitans.

Quant aux usages médicinaux de ces eaux, il est bien difficile de les assigner. Quoique les sels dont nous avons parlé soient en très-petite quantité dans ces eaux, cependant comme ils sont actifs, ils peuvent produire quelque effet, soit comme purgatifs, soit comme apéritifs; c'est à la prudence des Médecins à placer ces eaux à propos, & à en bien déterminer les effets; mais nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter qu'on peut aisément y suppléer ou par celle de la plupart de Paris, ou par une légère lessive de plâtre. C'est à l'expérience à nous instruire sur les effets qu'on doit attendre de cette nouvelle ressource de la nature.

V E N D R E S.

V E N D R E S est situé dans le Diocèse de Beziers; il s'y trouve des eaux minérales, sur lesquelles il a paru, en 1683, un petit Traité - in 8°. imprimé à Perpignan, qui avoit pour titre: *Traité de la Nature & propriétés des eaux minérales & bains acides, nouvellement découverts près d'un lieu nommé Vendres, Diocèse de Beziers en Lan-*

guedoc, par *Pierre Romieu*, *Docteur en Médecine*; mais ce *Traité* est regardé dans le pays comme une production très-impairfaite. *M. Cros*, de l'Académie de *Beziers*, a lu, dans une séance de cette Académie, un *Mémoire* sur les eaux minérales de *Castelnau*, appelées communément, *eaux de Vendres*. Nous allons rapporter ici l'extrait de ce *Mémoire*.

Ce Médecin, pour les examiner avec plus d'exactitude, & pour en découvrir plus sûrement la nature & les propriétés, s'est transporté exprès à leur source, & a prié même *M. Bouillet* de l'y accompagner, pour être le témoin & le juge de ses expériences. Il s'étoit muni de tout ce qu'on a coutume d'employer en pareil cas; c'étoit dans le mois de *Juillet* dernier, & comme il faisoit alors bien chaud, on avoit porté un thermomètre dont la liqueur descendit, dans la source, d'environ dix degrés, dans moins d'une minute, malgré le bouillonnement apparent & continuel de l'eau.

M. Cros a tâché de concilier ce bouillonnement avec la fraîcheur de cette source, de rendre raison de toutes les autres expériences qu'on fit alors, ce qu'on réitéra ensuite sur ces mêmes eaux transportées, & d'expliquer tout ce qu'il découvroit par l'analyse chimique; il donne même la description de cette source, & avance quelques conjectures sur son antiquité, sur l'état où elle étoit autrefois, & sur les usages auxquels elle étoit employée; il indique en un mot les réparations dont elle auroit besoin; mais nous nous contenterons seulement de rapporter ici ce qu'il pense de la nature & de la vertu de ces eaux, & de rendre compte en quel tems & de quelle manière on doit les prendre.

L'eau minérale de *Vendres* est onctueuse, rousâtre, d'un goût piquant & aigrelet; elle est fraîche à sa source, quoiqu'elle semble bouillonner avec violence, & elle répand une odeur sulfureuse & bitumineuse; de-là, & par toutes les épreuves qui ont été faites, *M. Cros* conjecture que cette eau est imprégnée d'un sel acide volatil

& nitreux , d'un alkali aussi volatil , d'un soufre délié & d'une terre très-fine , qui concourt , avec l'acide & le soufre , à composer un peu de sel alkali fixe.

Toutes ces substances rendent l'eau de Vendres très-utile dans tous les cas où l'on emploie les eaux minérales acidules ; mais elles lui procurent encore l'avantage de réussir merveilleusement dans bien des occasions où ces eaux acidules ordinaires ne feroient que blanchir , ou ne conviendroient nullement , comme dans les restes des gonorrhées , dans les hémorrhoides invétérées , dans les fleurs blanches des femmes , &c. On comprend assez que c'est à raison du soufre , ou du baume particulier qu'elles contiennent , & qu'on peut fort bien comparer aux baumes naturels les plus estimés.

On prend les eaux de Vendres dans le mois d'Août & au commencement de Septembre ; on en boit , le matin à jeun , environ trois pintes chaque jour , & l'on en continue l'usage pendant huit à neuf jours , en observant telles précautions qu'un Médecin prudent juge nécessaires ; dans tout autre tems & pour les estomacs foibles , on les fait dégorger au bain-marie.

On ne doute nullement que le bain de ces eaux ne fût très-propre à de certaines maladies ; mais il n'y a point d'apparence qu'on mette ce bain en usage jusqu'à ce qu'on ait exécuté le dessein qu'avoit formé à ce sujet M. le Marquis de Caylus , ancien Seigneur de Castelnau.

Au défaut des bains on peut employer utilement des boues de cette source ; elles sont émollientes, résolutives, & conviennent fort bien dans toutes les maladies externes qui dépendent d'une trop grande tension des parties solides , d'une transpiration retenue , d'une lymphe aigrie & coagulée , &c. L'analyse que M. Cros a faite de ces boues , ne permet pas de douter des vertus qu'on vient de leur attribuer.

Quoique les eaux de Vendres soient assez estimées dans le Diocèse de Beziers , elles ne le sont pas néanmoins autant qu'elles méritent de l'être ; c'est le sort ordinaire des choses communes.

M. Bouillet nous a observé, dans une note qu'il nous a communiquée, que ces eaux ne jaillissent pas d'une fontaine; elles sortent de terre en très-petite quantité & avec beaucoup de bulles d'air, qui les font paroître bouillonner, & avec les eaux de pluie, elles font une espece de marre, dont M. Venel fait très-grand cas, à ce qu'il a dit à M. Bouillet, & qu'on néglige cependant de réparer.

V E R B E R I E.

MESSIEURS Carlier & de Machy, ont publié, en 1759, chez Guerin Libraire, à Paris, une petite brochure sous format *in-12*, qui est un examen des eaux minérales de Verberie; la partie historique de ces eaux a été faite par M. Carlier, qui est du pays même, & l'analyse chimique, par M. de Machy, Apothicaire de Paris. Comme cette petite brochure est actuellement fort rare, nous allons donner, dans cet article, son contenu.

On ignore en quel tems précisément les eaux de Verberie ont commencé à s'accréditer. Les anciens propriétaires n'ont rien laissé par écrit sur ce sujet. Peut-être le séjour de la Cour à Compiègne, en a-t-il procuré le premier débit. Verberie n'est qu'à trois petites lieues de Compiègne, sur la grande route qui conduit à Paris.

Deux choses font soupçonner que ces eaux jouissent d'un certain crédit depuis long-tems; la construction de leur premier aqueduc & l'ancienneté du lieu où se voit la source en question.

La vétusté du premier aqueduc a obligé dernièrement de le refaire à neuf. A la façon dont le conduit & le bassin étoient bâtis, on jugeoit aisément qu'ils étoient destinés depuis bien des années à recevoir une eau salutaire.

Le Fief de Saint Corneille ou de la Tour auquel cette source appartient, est un bien fort ancien. Charles le Simple,

Simple , dans un titre de 919 , & le Roi Robert , dans une chartre de 1029 , le qualifient de *Pradium* , ou Domaine Royal ; *Pradium nostrum regali nostræ sedi Vermeriæ contiguum*. Son ressort étoit composé de deux Eglises , quatre moulins , cinquante-trois habitans , de plusieurs *hôtes* ou fermiers , *hospites* ; de terres à bled , de prés , de vignes & d'un bois. Il y avoit aussi plusieurs familles de fers cultivateurs.

Pendant les troubles du dixieme siecle , quelques particuliers puissans , envahirent ce Domaine ; mais le Roi Robert le retira de leurs mains pour une somme considérable. Il employa à cette acquisition l'or & le prix des présens que la Reine Constance , son épouse , avoit apportés en mariage , *de auro & asportato dono patris sui*.

Robert & Constance , voulant donner aux Religieux de Saint Corneille de Compiègne quelques marques de bienveillance , leur abandonnerent ce *Pradium* avec ses dépendances. Les noms de *la Tour* & de *Saint-Corneille* lui sont venus , le premier d'une grosse tour dont on trouve encore les fondemens à l'ouest du principal corps de logis ; le second , de l'Abbaye de Saint-Corneille de Compiègne , à laquelle il fut réuni en l'an 1029.

Au commencement du seizieme siecle , les Religieux de Compiègne vendirent ce Fief à un particulier nommé d'*Hénaut* , des héritiers duquel il a passé aux auteurs du sieur Bergeron de la Tour qui les possède aujourd'hui.

Sur les lieux , on appelle la source dont il s'agit , *les eaux de Saint Corneille*. Par-tout ailleurs on les nomme *les eaux minérales de Verberie*. Elles coulent du sud au nord ; on peut considérer leur situation comme tenant environ le bas d'une côte assez haute , composée de différentes collines qui entourent Verberie vers le midi. La source n'est pas renfermée dans l'enceinte du Bourg. Saint-Corneille ou la Tour en est à quelques deux cens pas de distance , sur la rive méridionale de l'Oise.

Avant que les eaux de Passy eussent aquis le degré de célébrité dont elles jouissent depuis trente à quarante ans ,

Tome II.

G g

les eaux de Verberie avoient beaucoup de réputation à Paris. La découverte de celles-là a fait négliger les autres, tant à cause de la proximité de la Capitale, qu'à cause de l'agrément du séjour.

M. Duclos, dans son analyse des eaux minérales de France, n'a pas oublié celles de Verberie. Il les range sous la cinquième classe, qui est celle des eaux froides & insipides, qui participent de quelque sel semblable au commun, ou dans la résidence desquelles il ne se trouve aucun sel. « L'eau de Verberie, dit-il, prise à la fin de » Juin, étoit limpide & sans saveur; il s'est trouvé peu » de résidenc rouille au fond des bouteilles, & celle qui » s'est faite par l'évaporation de l'eau, étoit aussi en très- » petite quantité; c'étoit de la terre rouille, feuillée & » sans salure. »

La Martinière, dans son Dictionnaire Géographique, au mot *Verberie*, dit que, « l'on voit à Verberie une fontaine d'eaux minérales, froides & insipides, qui participent d'un sel semblable au sel commun. » Cet article est répété, à peu de chose près, dans la plupart des autres Dictionnaires.

Les voyages périodiques de la Cour à Compiègne, dès le règne du feu Roi, ont attiré à Verberie plusieurs praticiens du premier ordre, qui ont examiné & souvent conseillé l'usage de ces eaux. Feu M. Chicoineau, premier Médecin du Roi, les a plusieurs fois soumises à un sérieux examen: il les connoissoit à fond, & les ordonnoit toujours avec succès.

Comme on n'a jusqu'ici rien publié sur ces eaux pour l'instruction du Public, M. Demachy a bien voulu, sous les auspices de M. Senac, premier Médecin de Sa Majesté, se transporter sur les lieux pour en faire l'analyse. L'accueil favorable que le Public a fait aux ouvrages de ce Chymiste, & en particulier à son examen des eaux de Passy, semble garantir la réussite du Mémoire suivant qui est de M. Demachy.

L'endroit où les eaux de Verberie commencent à

Toudre de terre, est situé assez près d'une côte dont l'aspect est du midi vers le nord. Cette côte est formée par une chaîne de collines, dont la base est une vallée que la rivière d'Oise coupe en serpentant, de l'orient à l'occident. Les différentes tranchées qu'on a faites dans les rochers pour pratiquer dans divers chemins, & sur-tout la grande route qui conduit de Paris à Compiègne, montrent que depuis les deux tiers de leur hauteur, à prendre depuis leur sommet, ces collines n'ont que des bancs de sable de différente finesse, de la roche, de la *glarea* ou sable mouvant; le reste du terrain paroît, autant qu'il est possible d'en juger par les inductions, composé d'une terre noire, d'une pierre de la nature du grès, & d'un dernier lit qui est glaiseux.

Il est encore à remarquer que cette même côte fournit de tems en tems des *glossopetres*, du bois pétrifié & beaucoup de coquillages, dans les pierres mêmes les plus dures qu'on en tire. La présence du bois pétrifié suffiroit seule pour démontrer qu'il doit y avoir dans ces collines des concrétions vitrioliques.

Les eaux de Verberie, dans leur source, sont claires & transparentes, sans que le plus mauvais tems puisse en altérer la limpidité. Elles deviennent seulement plus abondantes à l'approche des vents & des mauvais tems. Elles déposent dans leur cours un sédiment qui jaunît tout le gravier qui en forme le lit. On peut troubler leur limpidité en introduisant une baguette dans le canal qui en dirige la chute, & en remuant le gravier qui est jaunâtre, mais elle ne tarde pas à reprendre sa première limpidité. Le degré de fraîcheur de cette eau n'a rien de particulier, il ressemble à celui de toutes les sources à l'instant qu'elles sortent de terre.

La faveur en est légèrement vitriolique; elle verdit avec le syrop de violette, comme font toutes les dissolutions de vitriol.

A trois toises environ de l'eau minérale, est une source parallèle qui n'a point la même qualité. Une pareille quan-

G g ij

tité d'eau prise à cette seconde source, a conservé la couleur du syrop de violette; ce qui prouve qu'elle est absolument différente de l'eau minérale dont est question.

Quoique la plupart des eaux vitrioliques soient soupçonnées d'être en même tems un peu aigrelettes, celles-ci n'en donnent point de signe. J'ai cependant voulu éprouver si elles ne contiendroient point, malgré cela, la surabondance d'air à laquelle on attribue cette saveur.

J'ai donc pris une courtine que j'ai emplie jusqu'à la hauteur du goulor; je l'ai exactement bouchée & l'ai remuée en tout sens. Cette agitation ne m'a fourni aucune preuve de la présence de cet air: la liqueur n'a point haussé ni baissé dans le vase, & n'a produit aucun sifflement en la débouchant.

L'alkali fixe, versé sur l'eau minérale, l'a rendue laiteuse, & la liqueur s'est éclaircie insensiblement, en déposant une infinité de flocons assez légers pour nager long-tems dans la liqueur. L'alkali volatil l'a de même rendu laiteuse plus constamment, & sans qu'il parût aucun sédiment, vraisemblablement à cause de la ténuité des flocons. L'alkali fixe, versé sur la seconde source, qui nous sert d'eau de comparaison, l'a de même rendu laiteuse, sans doute à cause de la sélénite, dont il y a peu de sources qui ne contiennent une portion.

La dissolution de sublimé corrosif a fait naître de légers iris sur la surface de la liqueur; elle s'est séparée comme en deux bandes: la première & la plus supérieure étoit laiteuse, & d'une couleur assez semblable à la calcédoine; la seconde étoit seulement un peu louche, mais conservoit sa transparence.

Les acides, tant végétaux que minéraux, n'ont produit aucun effet. J'ai pris de la liqueur qui étoit encore louche à cause du dépôt qui s'étoit mêlé avec elle après l'avoir remuée; j'y ai versé quelques gouttes d'acide vitriolique concentré, & elle a repris très-promptement sa transparence, sans qu'il se formât aucune effervescence ni de dépôt, parce que l'acide vitriolique avoit rongé la

petite quantité de celui qui s'y rencontroit. Comme cette liqueur coule toujours claire, & qu'elle n'est sujette à aucun dépôt naturel, on ne peut point évaluer au juste quelle est la quantité du dépôt que rend une quantité donnée de cette eau.

J'ai mis douze onces d'eau de la fontaine minérale dans une terrine neuve, pour la faire évaporer à un feu très-doux & sans qu'elle bouille; la liqueur, après être diminuée d'environ la moitié, n'a perdu ni sa transparence ni les autres propriétés, à l'exception de la faveur qui s'y est trouvée presque entièrement altérée pour en prendre une fade, telle que celle des eaux crues & calcaires. La surface s'est couverte d'une légère pellicule d'un gris blanc, qu'on ne peut prendre pour la sélénite. Elle n'est point cristalline, & ne se précipite pas à mesure qu'elle se forme, ce qui est ordinaire à la sélénite.

J'ai donc perdu de vue l'idée de mettre la matière à cristalliser, tant à cause de la petite quantité de vitriol martial que j'ai reconnu par les expériences précédentes & par la nature du dépôt dont je vais bientôt parler, que parce que rien n'indiquoit que la matière fût disposée à former aucuns cristaux, & que d'ailleurs je méditois d'autres expériences qui devoient m'assurer de la présence d'un sel que je soupçonnois y devoir être.

J'ai voulu voir si le savon se tiendroit bien en dissolution dans cette même eau, non seulement il s'y tient bien, mais encore les acides n'en font point la décomposition, vraisemblablement à cause de la légère quantité de vitriol martial qui s'y trouve naturellement; ceci prouve de plus que nos eaux ne contiennent point de sélénite.

Les douze onces d'eau évaporée ont fourni une légère quantité de sédiment, qui, délayé de nouveau dans l'eau, n'a pris aucune faveur, mais qui, avec l'acide vitriolique, a fait une violente effervescence. Les vapeurs qui s'exhaloient pendant cette effervescence étoient blanches, & prenoient au nez comme font les vapeurs que l'acide vitriolique chasse du sel marin en le décomposant.

G g ij

Pour assurer davantage la comparaison, j'ai répété l'expérience sur du sel marin, & je pense qu'il n'y a pas d'autre moyen plus certain de découvrir dans les eaux minérales, l'existence du sel marin qui ne doit être dans celles-ci qu'en très-petite quantité, & qu'il ne seroit pas possible d'avoir par la voie de la cristallisation.

Le dépôt que les eaux charrient en passant une bague dans leur canal, est de différente nature; il s'y rencontre une infinité de petits cailloux très-pesants & presque ronds. On y trouve aussi des débris de coquilles, tellement minces, qu'on les écrase sous les doigts. J'en ai trouvé même un seul morceau de la largeur & de l'épaisseur de l'ongle d'un enfant, le tout semble nager dans une beaucoup plus grande quantité d'un dépôt léger, & comme muqueux, d'un fort beau jaune, dont le grain est très-fin, & qui, en l'échauffant, s'affaît considérablement. Ce dépôt desséché perd beaucoup de son volume; en le délayant dans l'eau, il ne s'y tient plus suspendu comme auparavant, mais il se précipite très-promptement, & au lieu d'y paroître muqueux, chacun de ses grains très-fins se précipite isolé; la matière prend une couleur plus foncée, & répand une odeur agréable assez sensible, on pourroit peut-être l'attribuer au canal par où cette eau découle, parce que d'elle-même elle ne peut contracter d'odeur.

Le dépôt desséché & mis à un feu plus violent, a changé de couleur: il est devenu brun, sa saveur salée étoit alors reconnoissable: il a fait de même une très-violente effervescence avec l'acide vitriolique, & a répandu les vapeurs blanches & pénétrantes de l'esprit de sel. Les parties ferrugineuses qu'il contient sont imperceptibles.

Pour donc se former une idée juste & précise des eaux de Verberie, il faut nécessairement recourir à ce que nous avons dit ci-devant sur la nature du terrain que cette eau parcourt en sortant de terre, se rappeler les bois pétrifiés, les glossopetres & autres concrétions marines qui se rencontrent sur la côte méridionale de Verberie,

les débris de coquilles qu'on trouve dans le dépôt de ces eaux ; tout cela joint au produit de nos analyses , fait connoître que les eaux qui se filtrent à travers les différens bancs de la montagne , s'y chargent insensiblement de la terre calcaire & marine que donnent tous les coquillages en se pétrifiant.

Ces eaux ainsi chargées arrivant à la terre noire , qui doit être naturellement le séjour des concrétions vitrioliques martiales dont on rencontre des vestiges dans ces mêmes eaux le long du chemin qu'elles ont à parcourir , passent à travers des terres insipides par elles-mêmes ; elles déposent dans la route une partie de leur base martiale. Le sable mouvant charrié par ces eaux , est la seule base du dépôt qui est muqueux , parce qu'il est chargé de dissolutions de coquilles. En deux mots , l'eau minérale de Verberie est une eau très-légère , très-peu chargée de fer , conjointement avec une petite quantité de terre calcaire de la nature des chaux de coquilles.

Ces eaux par conséquent ne sont point du tout comparables à celles de Passy , qui , comme je l'ai démontré ailleurs , sont beaucoup plus vitrioliques & plus séléniteuses.

Indépendamment des cures opérées par ces eaux , en divers tems , & sur lesquelles il ne m'appartient pas de prononcer , je crois pouvoir conjecturer que la vertu diurétique qu'on leur attribue , est principalement fondée sur leur légèreté singulière , & sur la petite quantité de chaux minérale qu'elles contiennent.

Personne n'ignore que le fameux Lithontriptique , inventé par Mademoiselle Stephens , pour le soulagement des personnes affligées de la pierre , avoit pour base une semblable chaux faite avec des coquilles d'œufs broyées.

Ici finit le rapport de M. Machy. Son analyse fait assez connoître qu'on ne se propose pas de publier les eaux de Verberie comme un remède universel : leur qualité propre , est une vertu diurétique contre les maladies néphrétiques & contre les fièvres invétérées. Feu M. Chicoy-

neau, les ordonnoit toujours dans ces rencontres ; les Praticiens du Canton les emploient dans les mêmes vues.

On a plusieurs exemples frappans de leur vertu diurétique, ceux-ci entr'autres. Un jeune Payfan, âgé de douze à quinze ans, souffroit beaucoup d'une difficulté d'uriner. L'urine ayant tout-à-fait cessé de couler, il éprouva un gonflement accompagné de douleurs cruelles. Comme il n'étoit pas éloigné de Saint-Corneille, ses parens l'y transporterent, & lui firent avaler une quantité d'eau minérale plus considérable que les circonstances ne sembloient le permettre. Au bout de quelques heures l'eau minérale perça & le jeune homme évacua avec elle la liqueur dont le séjour avoit produit le gonflement.

Un Commis de Bureau, à l'âge de soixante ans, fut attaqué de la gravelle & de la pierre. On lui indiqua les eaux de Verberie dont il fit usage. Après quelques jours elles lui firent rendre, par les voies ordinaires, beaucoup de sable & de gravier ; cet effet le porta à les venir prendre sur les lieux plusieurs années consécutives, l'espace d'une semaine chaque fois, toujours avec le même succès.

Nous avons sous les yeux une liste fort ample de personnes délivrées d'engagemens d'humeurs, & sur-tout de fievres invétérées, par le moyen de ces eaux ; toutes ces cures sont attestées par des certificats en bonne forme.

Les eaux de Verberie sont dans le cas des autres eaux minérales qui exigent quelque préparation. Pour se disposer à les prendre, il faut d'abord avoir recours aux remèdes généraux que demande le cas présent. A ces remèdes succédera l'usage de nos eaux. Leur légèreté ne doit pas faire appréhender que la quantité incommode, ou qu'on ait essentiellement besoin d'exercice. L'exercice au reste, pourvu qu'il soit modéré, ne peut qu'en accélérer le passage ; mais il est constant, par ce qui a été dit dans l'analyse, & par l'expérience journalière, qu'il n'est pas de la même nécessité que lorsqu'on prend des eaux plus martiales & plus chargées que celles-ci.

Au reste, les Praticiens à qui seuls il appartient de décider du régime, & de la qualité de ces eaux suivant les indications, n'ont besoin que d'en connoître la nature pour se conduire avec la prudence & la sagacité qui leur sont habituelles.

V E R D U S A N.

LES eaux minérales de Verdufan sont les mêmes que celles que nous avons désignées dans le premier Volume de ce Dictionnaire, sous la dénomination des eaux de *Castera vivent*. M. Raulin nous en avoit fourni l'article; mais comme ce Médecin a voulu depuis en publier un Traité particulier, pour donner un certain air de nouveauté à ces eaux, il lui a donné le nom d'*eaux de Verdufan*, & il a intitulé le Traité qu'il en a fait paroître, sous le titre de *Traité des eaux minérales de Verdufan, connues sous le nom d'eaux minérales Castera vivent, avec leur analyse, leurs propriétés & leur usage dans la Médecine; à Paris, chez Valade, in-12. 1772*; & pour donner un certain relief à ce Traité, il a supplié le Gouvernement de vouloir bien le laisser paroître sous ses auspices. Au surplus ce Traité ne renferme précisément que ce qui se trouve dans l'article *Castera vivent*, tom. 1. Voy. cet article. Toutes les additions qu'il y a faites, sont quelques observations de pratique qui constatent les bons effets de ces eaux en plusieurs maladies; observations qui lui ont été communiquées par des gens de l'Art, qui demeuroient aux environs de ces eaux. Nous en allons rapporter ici quelques-unes.

Première observation. Une demoiselle âgée d'environ quarante-cinq ans, étoit sujette, depuis plusieurs années, à de fréquentes douleurs de nephétiques, accompagnées des accidens ordinaires à cette maladie. Les lithontripriques les plus efficaces ne produisoient que des soulage-

mens passagers, il sembloit même que les attaques se rapprochoient. On eut recours aux eaux ferrugineuses de Verdusan, presque deux saisons consécutives, la malade rendit une quantité prodigieuse de gravier & recouvra une très-bonne santé; elle a vécu environ quinze ans après, sans éprouver la plus petite atteinte de cette maladie.

Seconde observation. Une jeune femme atteinte d'un ictere noir, avoit pratiqué, sans succès, tous les remèdes qu'on emploie dans cette maladie; elle eut recours aux eaux ferrugineuses de Verdusan, & dans moins de dix jours elle fut guérie radicalement; dès le troisième jour on reconnut le bon effet de ces eaux, le teint étoit déjà éclairci; le sixième jour la guérison fut parfaite.

Troisième observation. Une fille âgée de trente ans, étoit sujette à des coliques d'estomac continuelles, qui augmentoient considérablement toutes les fois qu'elle prenoit de la nourriture, quelque légère & en si petite quantité qu'elle fût. Parmi le nombre des remèdes dont elle avoit usé, elle n'avoit retiré du soulagement que des vomitifs, qui ne manquoient jamais de la calmer pendant trois ou quatre jours; elle but les eaux ferrugineuses de Verdusan pendant quinze jours; elles opérèrent si efficacement, que, quoiqu'il se soit déjà écoulé près de deux ans depuis cette époque, la malade n'en a pas senti la plus petite atteinte.

Quatrième observation. Une fille âgée de dix-neuf ans, avoit depuis plus d'un an les pâles couleurs avec une fièvre lente qui l'avoit jettée dans le plus grand déperissement; la cachexie étoit déjà portée à un point qu'on avoit lieu de craindre une hydropisie générale; les règles n'avoient paru qu'une seule fois, & en très-petite quantité, depuis le tems qu'elle étoit dans cet état. Les purgatifs, les fondans apéritifs n'avoient produit aucun changement avantageux, malgré le long usage qu'elle en avoit faite; elle but les eaux ferrugineuses de Verdusan, pendant dix-huit jours, prit en même tems les bains

qu'elle rechauffa jusqu'au vingt-cinquième degré, & au grand étonnement de plusieurs personnes qui avoient prononcé que l'usage des eaux décideroit l'hydropisie qu'on vouloit prévenir; elle guérit radicalement & reprit peu de tems après son embonpoint ordinaire; elle fit ensuite usage du lait de chevre pendant trois semaines, qui dissipa totalement la migraine.

Cinquième observation. Un homme âgé de quarante-cinq ans, éprouvoit, à la suite d'une fièvre maligne, des douleurs de céphalagie, qui revenoient tous les soirs périodiquement à la même heure & duroient une partie de la nuit, avec tant de force, que le malade auroit donné de sa tête contre le mur si l'on ne l'avoit pas gardé à vue. On mit en usage tous les remèdes que l'Art peut suggérer, rien ne le soulageoit, tout sembloit au contraire irriter son mal; on eut enfin recours aux eaux sulfureuses de Verdun: en moins de huit jours la douleur disparut totalement; il en continua cependant l'usage pendant trois semaines.

Sixième observation. M. *** âgé d'environ soixante-cinq ans, étoit couvert, depuis nombre d'années, de quantité de dartres rougeâtres, pour lesquels il avoit mis en usage nombre de remèdes que différens Médecins lui avoient prescrits. Tous ces remèdes étoient très-méthodiques, & le malade les avoit fait avec tout le scrupule & l'exactitude que peut avoir un homme qui desire guérir d'une maladie aussi opiniâtre que désagréable; cependant ces dartres persistoient toujours; il eut recours aux eaux sulfureuses de Verdun, qu'il prit pendant trois semaines avec trente bains réchauffés jusqu'au vingt-sixième degré, & se retira parfaitement guéri, ne conservant d'autre marque de sa maladie qu'une légère rougeur, qu'on observoit encore dans les endroits où étoient les dartres les plus rougeâtres.

Septième observation. Un homme âgé de quarante ans, ayant supporté la pluie presque une journée entière, négligea de changer de linge, la nuit suivante il ressentit

une douleur à l'épaule gauche, qui s'étendit ensuite sur le col & le bras du même côté, de façon qu'il lui étoit impossible de remuer la tête ou les bras sans éprouver les plus cruelles douleurs : comme ce malade étoit près des eaux de Verdusan, & qu'il avoit été très-souvent le témoin des salutaires effets de leurs bains, il eut recours à celles-ci, & dans trois jours de leur usage, il fut guéri de ses douleurs.

Huitième observation. Une domestique de M. le Marquis de Bonat étoit attaquée depuis deux ans d'une dysenterie tantôt plus, tantôt moins forte, avec une jaunisse des mieux caractérisées ; elle étoit réduite à une extrême maigreur, & minée par une fièvre lente ; le foie, la rate, le mésentère étoient remplis d'obstructions ; la surface des muscles de l'abdomen étoit parsemée de bouton schirreux comme des grains de chapelet. Après lui avoir fait prendre deux jours de suite des minoratifs, & après l'avoir préparée pendant vingt-deux jours par une boisson de casse, je l'envoyai aux eaux minérales de Verdusan, dont elle fit usage pendant quelque tems ; elle guérit si parfaitement & acquit tellement d'embonpoint, qu'elle étoit méconnoissable ; depuis ce tems elle n'a pas eu la moindre menace de rechûte.

Neuvième observation. Mademoiselle de Clairfontaine se plaignoit d'un grand feu dans le sang, d'une constipation des plus opiniâtres ; elle avoit un resserrement de poitrine ; ses règles étoient peu abondantes, quoiqu'âgée de dix-neuf ans ; elle étoit en outre atteinte d'une éruption cutanée ; on lui ordonna les eaux & les bains de Verdusan ; les eaux ne passèrent jamais qu'au moyen des bains. Depuis ce tems-là elle est très-bien réglée, l'éruption cutanée a disparu, & elle se porte à merveille.

Dixième observation. Une Dame étoit affligée de vapeurs, au point que le plus souvent elle ne marchoit qu'avec peine, & pour peu qu'elle marchât vite, la seule impression de l'air la faisoit tomber en syncope, avec des mouvemens convulsifs & un tremblement général ; elle

avoit perdu l'appétit & le goût pour toute espee d'aliment ; & elle éprouvoit très-souvent une grande difficulté de parler ; on lui conseilla de se faire porter au Verdufan pour y prendre les bains & les eaux ; treize jours après que cette Dame y fut , quoique cependant encore gênée par sa marche , elle se promenoit sans tomber en syncope & elle parloit avec facilité. Treize bains & les eaux qu'elle avoit prises , l'avoient mise dans cet état ; mais quelqu'instance qu'on eût pu lui faire pour y rester plus long-tems , elle voulut se retirer & laisser sa cure imparfaite.

Onzieme observation. Jean Coulau , Commerçant de Castel-Sarrasin , étoit tourmenté depuis dix ans de douleurs de ventre très-violentes , avec des vomissemens fréquens. Après avoir épuisé tous les remedes ordinaires , on lui conseilla d'aller prendre les eaux de Verdufan ; il commença par les boire à petite dose à cause de l'état de foiblesse & de maigreur auquel il étoit réduit. Vers le dixieme jour de l'usage des eaux , les symptômes de la maladie augmentèrent avec des douleurs de colique des plus vives. On eut recours aux lavemens purgatifs , on lui en donna un avec de l'eau minérale , & tout de suite il alla à la garde-robe en poussant des cris douloureux ; il rendit une masse glaireuse & charnue qui pesa dix-huit onces , & qui avoit dans sa circonférence des fibres & des filamens détachés ; il y resta vingt-cinq jours & fut radicalement guéri.

Douzieme observation. Mademoiselle Bordoneuze de Banas étoit affligée depuis dix ans de pertes blanches , qui l'avoient reduite à une extrême maigreur ; elle étoit menacée d'une phytie prochaine ; elle fit usage des eaux & des bains de la grande source , & fut parfaitement guérie , sans qu'il subsistât aucun symptôme de sa maladie.

Treizieme observation. Le sieur Desparra , Commerçant & Habitant de la Comté de Juiller , étoit atteint depuis dix ans d'un asthme humide , contre lequel il avoit employé inutilement différens remedes. Il vint à Verdu-

fan , en 1745 , & prit les eaux de la grande source ; il en fut tellement foulagé , qu'il est venu les prendre dans la saison , pendant vingt-cinq ans de suite.

V E R N E T.

V E R N E T est situé en Conflant , dans le Roussillon ; auprès de cet endroit il y a une eau thermale , qui depuis plus de quatre siècles au moins sert à l'usage des bains ; on les prend dans un bassin séparé en deux par un mur mitoyen , long de trente-deux pieds , large de quinze & profond de deux pieds deux pouces. Le ruisseau est assez bien voûré.

Le goût & l'odeur de cette eau , sont plus sulfureux que dans celles d'Arles. *Voy. art. Roussillon.* On y sent beaucoup l'œuf couvé ; cette eau donne un rouge brun à l'argent en masse , teint en brun armoisé foncé la solution de sel de Saturne , & fait un précipité de la même couleur par le mélange de cette solution ; si on mêle la dissolution d'argent , faite dans l'esprit de nitre , dans cette eau , elle fait opale brun. Toutes ces épreuves ne laissent pas lieu de douter qu'elle ne soit sulfureuse.

Outre le dépôt gelatineux blanc que cette eau laisse , on trouve le long du conduit qui la porte dans le bassin un léger dépôt d'un jaune rouge , qui paroît dénoter qu'elle charrie , avec le soufre , quelques parties d'une terre martiale très-divisée & en petite quantité ; elle n'offre cependant rien de martial au goût , & le mélange de la poudre de noix de galle ne donne aucune couleur purpurine ni noirâtre , à l'eau ; ce qui donne lieu de conclure qu'elle contient du soufre mêlé avec très-peu de terre martiale.

On trouve aux sources des eaux de Vernet , une plante qui se nomme *tremella reticulata* , & des couleuvres aux environs ; ces sources sont au nombre de deux , elles ne

diffèrent l'une de l'autre que par la température, l'une sort du roc, mais en petite quantité, & va se jeter dans le bassin par un rigole découverte, & dont la plus grande partie est exposée à l'air libre, en rase campagne. L'eau de cette source, qui, à sa sortie du roc, étoit au quarante-huitième degré du thermomètre de M. de Réaumur, diminue de neuf degrés, puisqu'elle ne fait monter, en entrant dans le bassin, l'esprit-de-vin de ce thermomètre qu'à trente-neuvième degré; il faut seize heures pour remplir le bassin, & quand le bassin se trouve entièrement rempli, la chaleur est seulement de trente-huit degrés & demi; mais elle seroit beaucoup moindre, si la chaleur de la seconde source qui sort immédiatement du fond du bassin & qui va se mêler avec l'eau de première source, ne réparoit la perte de la chaleur de cette première source; cette seconde source fait monter, quand l'eau n'est pas mêlée, le thermomètre de M. de Réaumur au cinquante-unième degré.

Il seroit facile de modifier la chaleur de ces bains d'une manière à la rendre plus ou moins active, suivant le besoin de ceux qui en doivent faire usage. En portant hors du bassin, au moyen d'un conduit, l'eau qui vient immédiatement de son fonds & qui a cinquante degrés de chaleur, & en l'empêchant ainsi de se mêler avec celle qui n'en a que trente-neuf en entrant dans le bassin, la température de ce bain seroit beaucoup plus douce, & conviendroit souvent à des maladies auxquelles une plus forte chaleur peut ne pas convenir, ou même être quelquefois nuisible. Un robinet placé dans ce conduit seroit pour fournir de l'eau plus chaude, & pour augmenter la chaleur du bain dans les cas qui demandent des bains plus chauds & plus actifs. Quant aux vertus de ces eaux, voy. art. *Rouffillon*.



V E R N O N.

VERNON est une petite ville de Normandie. Il a paru, à Paris, sous format *in-12*. en 1757, un *Mémoire sur une source d'eau minérale qui se trouve dans ses environs*. Nous nous sommes informés plus particulièrement de cette eau minérale, & tout ce que nous avons pu découvrir, c'est qu'elle est uniquement ferrugineuse.

V E R O N.

VERON est un petit bourg à quatre lieues de Sens; le long des murailles de ce bourg, il y a une fontaine dont l'eau vive & claire pétrifie la mousse & la boue qu'elle entraîne. Quelques-uns disent même qu'elle produit des pierres ponce. Pasquin, dans le 29^e Chapitre du 4^e livre de ses recherches, a parlé de cette fontaine, & Joachin du Bellay en a fait une belle description en Vers Latins, ce qui a fait dire d'elle: *Cujus decus Ausone Bellay cat. mine crevit.*

V E S O U L.

LES eaux minérales de Vesoul sont les mêmes que celles dont nous avons parlé à l'article *Repés*; on a publié en 1722, à Vesoul un *Discours sur les effets merveilleux de ces eaux*; *in-12*. M. Lieutaud en parle aussi dans sa matière Médicale: ces eaux, dit-il, sont froides, sans odeur ni saveur, quoiqu'elles deviennent amères, quand elles éprouvent l'action du feu; on les met au nombre
des

des remèdes rafraîchissans, antispasmodiques, elles fortifient l'estomac, rendent le ventre libre, elles sont apéritives & diurétiques, arrêtent le vomissement, la diarrhée; guérissent les fièvres intermittentes anciennes, & font sortir les graviers qui blessent les reins & la vessie, lorsque leur volume n'y met pas un obstacle invincible.

On lit dans le Mercure du mois de Novembre 1685, l'article suivant concernant les eaux de Vesoul.

« Les effets surprenans que causent les eaux minérales nouvellement découvertes dans le territoire de la ville de Vesoul, en un lieu appelé les *Repes*, éloigné d'un quart de lieue de ladite ville, Diocèse de Besançon, Province & Comté de Bourgogne, ne peuvent être assez publiés. Leur qualité est singulière; elles sont limpides, légères, sans goût, sans odeur & sont fraîches comme les autres eaux de fontaine; cependant elles purgent universellement toutes sortes d'humeurs, & vident même les vers qui se rencontrent souvent dans la circonvallation de s'intestins en toutes sortes de personnes.

Elles passent facilement par les voies des urines & vident parfaitement les graviers & glaires, dont le bassin des reins & de la vessie se trouvent souvent embarrassés; elles excitent l'appétit & guérissent les vomissemens qui naissent des mauvais levains de l'estomac; elles rendent le corps si léger & si agile, que plus on en boit, plus on se met en cet état; elles sont merveilleuses dans les intempéries chaudes des viscères; c'est ainsi qu'elles sont très-propres pour la cure des vapeurs, assez communes aux hommes & aux gens de Lettres, comme aux femmes, en évacuant les matières acides & bilieuses; elles guérissent les fièvres intermittentes, de même que l'ictératie, à moins qu'elle ne soit produite par un schirre du foie, de la rate, & du mesentere. Il ne faut en bain pour la guérison de cette maladie, que neuf ou dix jours; elles sont utiles aux gouteux & aux paralytiques; les effets qu'elle ont produits en font un sûr témoignage. Elles ne sont point ennemies du poumon; elles sont utiles dans les affections

Tome II.

H h

asthmatiques, mais il faut les chauffer. Elles abondent considérablement en sel, il est si vrai, que de dix livres de ces eaux, on en a tiré sept ou huit gros de sels; ce sel est tant soit peu grisâtre & laisse un peu d'acidité sur la langue.

On peut mêler les eaux de Vesoul avec du syrop, ou en faire une limonade pour les rendre plus délicieuses à boire, quoiqu'elles ne donnent aucun goût, qu'elles soient limpides & égales en poids à celles des meilleures fontaines. Enfin quoiqu'elles n'abondent pas tant en sel que celles de Bourbonne, de Luxeuil, de Plombières & de Bussang, elles purgent cependant incomparablement plus & produisent des effets dont tous les Habitans & les voisins se trouvent si satisfaits, que tous les matins deux ou trois cens personnes y accourent pour en boire.

On ajoute que la découverte de ces eaux s'est faite par hasard, & par le moyen du bétail de cinq ou six fermiers établis dans lesdits lieux de Repes; ce bétail passoit ces ruisseaux sans boire, & venoit se rendre autour de ces puits pour chercher ces eaux merveilleuses. Le bassin dans laquelle on la versoit, se trouvoit fourni dans le fond d'une terre noire dont les femmes de ces fermiers se servoient pour teindre la toile, & les boiffons faites avec cette eau se trouvoient très-ameres.

V E Z E L A Y.

VEZELAY est situé dans la Bourgogne; il s'y trouve une eau minérale très-renommée, cette eau a été examinée par feu M. l'Emery; ce Chymiste reconnut, par les essais qu'il fit, qu'elle ne devoit avoir ni sel vitriolique ni aucun autre acide, du moins en une quantité considérable, ni aucun autre alkali manifeste & développé. En effet, après l'avoir distillée au bain-marie, il trouva, sur quatre livres d'eau, deux gros & deux

grains d'un sel gris tout semblable au sel marin. Or, on sçait, dit M. l'Emery, que le sel marin n'est ni un acide ni un alkali, mais un composé des deux. Il trouva que le sel de l'eau de Vezelay contenoit encore quelque terre, ou ce qui revient au même, quelque partie alkaline qui n'avoit pas été pénétrée par un acide, car il bouillonoit un peu avec l'esprit de vitriol, & M. l'Emery l'ayant purifié, & en ayant un peu séparé la terre grise, ce bouillonnement n'arriva plus. Ce sel gris, quoique plus terrestre, avoit un goût plus salé & plus piquant qu'après avoir été purifié, parce que les opérations qu'on avoit employées pour le purifier en avoient brisé ou emporté les pointes les plus subtiles & les plus actives. C'est ainsi que le sel marin formé par la coagulation dans les marais salans de la Rochelle; quoique mêlé avec de la terre grise, est plus salé que celui qu'on tire, par évaporation, de Normandie, quoiqu'il soit plus pur & plus blanc.

V I C E N C E L A D É S .

IL y a à Vic en Celadés une fontaine minérale; cette fontaine coule au pied du Cautal, à la tête d'une prairie; on la nomme dans le pays, *la Font-salada*, c'est-à-dire, *Fontaine salée*. M. Dessarte, Médecin d'Aurillac, en a fait l'analyse; voici ce qu'il en dit.

« La première expérience que j'ai faite a été pour découvrir si ces eaux contiennent du vitriol, comme on l'a toujours cru. J'ai pris une livre de cette eau, & j'y mêlai trois noix de galle en poudre; après avoir battu pendant quelque tems ce mélange, dans un matras, cela ne produisit qu'une couleur jaunâtre, au lieu qu'elle seroit devenue noire s'il y avoit eu du vitriol. Pour m'en convaincre j'ajoutai à ce mélange un demi-gros de vitriol blanc en poudre, & l'eau devint d'abord couleur de pourpre

H h i j

foncé, tirant beaucoup sur le noir ; j'y versai ensuite quelques gouttes d'huile de tartre, par défaillance, & aussi-tôt ce mélange devint d'une couleur verdâtre. Le suc de tournesol, mêlé avec cette eau minérale, ne lui donna pas non plus d'autre couleur que celle du suc même ; le sel de tartre ne produisit aucun changement dans la couleur de l'eau. Elle est fort piquante, sur-tout quand on en boit à la source. On trouve dans les cuves de pierre où on la ramasse, une espece de crème qui est encore plus piquante que l'eau même. Tout cela prouve que ces eaux minérales contiennent beaucoup de sel. Pour découvrir la nature de ce sel dominant, je fis dissoudre, dans une livre d'eau de fontaine, un gros de nitre purifié ; j'ajoutai successivement à cette eau trois noix de galle en poudre, qui ne lui donnerent point d'autres couleurs que celle qu'elles avoient donné à l'eau minérale de Vic. Lorsque j'y mêlai demi-gros de vitriol blanc, elle devint pour lors de la même couleur que l'eau minérale où j'en avois mis, & l'huile de tartre y étant ensuite mêlée, l'eau devint verte, de même que celle de Vic. Pour connoître la quantité de sel qu'elles contiennent, je mis trois livres d'eaux minérales dans une cucurbitre de verre couverte de son chapiteau, & exactement lutée, que je plaçai dans une terrine remplie de sable & à un feu très-moderé ; j'en fis distiller environ huit onces, & je m'aperçus pour lors qu'il s'étoit précipité au fond de la cucurbitre une poudre blanche ; je discontinuai la dissolution, & ayant versé la liqueur par inclination, je fis dessécher cette poudre dans la même cucurbitre, & elle se trouva peser demi-gros. En ayant mis sur ma langue, je lui trouvai un goût lixivieux ; je versai ensuite sur cette poudre quelques gouttes d'esprit de vitriol, & il se fit dans l'instant une ébullition aussi forte que celle qu'on remarque dans le sel de tartre mêlé avec l'esprit de vitriol ; j'achevai de faire évaporer dans la cucurbitre, au feu de sable, jusqu'à siccité, le reste de la liqueur, & j'y trouvai une poudre semblable à la première,

laquelle pesa un gros & demi ; ce qui prouve qu'une pinte d'eau minérale de Vic, mesure de Paris, contient deux bons gros de ce sel. Toutes ces différentes expériences me font croire, ajoute M. Desfarte, que les eaux minérales de Vic contiennent un sel nitreux, rendu alkalin dans les entrailles de la terre par quelque feu souterrain ; ce sel est fixe, & je n'ai point trouvé qu'il en fût monté au haut de la cucurbitte, par la distillation que j'en fis. Je voulus aussi sçavoir si ces eaux contenoient du fer ; je mis à cet effet une lamine de fer très-polie dans une terrine, où je fis encore évaporer ces eaux ; mais j'en retirai la lamine aussi brillante qu'elle l'étoit quand je l'y mis ; au lieu qu'elle seroit devenue noire s'il y avoit eu dans l'eau des parties ferrugineuses ; il est cependant vrai qu'il s'amasse beaucoup de rouille sur les bords & au fond des cuves de pierre où l'on ramasse l'eau, & même le long des rigoles où elle coule après être sortie de sa source ; cela me fait croire, continue notre Auteur, que les parties du fer demeurent mêlées avec ce sel, de même qu'elles demeurent avec le sel de tartre chalybé, & qu'il ne s'en sépare quelques-unes qu'après que l'eau a séjourné dans les cuves de pierre où l'on la conserve. Le soulagement qu'un grand nombre de malades reçoivent par la boisson des eaux de Vic, doivent nous convaincre qu'il y en a très-peu d'aussi salutaires, sur-tout pour lever les obstructions des viscéres, débarrasser les reins de toutes sortes de glaires, de gravier, &c. Elles adoucissent parfaitement le sang, en corrigeant les sels âcres & détruisent les acides qui y dominent ; elles sont aussi très-bonnes contre les douleurs de tête invétérées, & pour procurer la fécondité aux femmes.

On a publié deux Traités sur les eaux de Vic : l'un a pour titre : *Recherche analytique des eaux minérales de Vic, par J. B. Esquirou ; à Aurillac, 1718, in-12 ;* & l'autre est intitulé : *L'Entéechie des eaux de Vic, en Charladois, par Jean Manté, in-8°. à Aurillac, chez Borie.* L'un de ces Traités n'est pas meilleur que l'autre.

H h jii

aussi très-bonnes contre les douleurs de tête invétérées, & pour procurer la fécondité aux femmes.

V I C - L E - C O M T E .

VIC-LE-COMTE est situé près Billon , en Auvergne ; il s'y trouve des eaux minérales sur lesquelles on a publié deux Traités , dont l'un est connu sous le titre : *De la vertu & puissance des eaux médicinales de Vic-le-Comte , près Billon , & de S. Mearilpes , près Riom , par Jean Landrecy , à Orléans , chez Horat , 1614 , in-12.* Et l'autre sous celui de *Bref Discours des fontaines de Vic-le-Comte , par François de Villefeu , à Lyon , chez Mallet , 1616 , in-12.* M. Duclos a fait l'analyse des eaux minérales de Vic-le-Comte. Cette eau , ou plutôt celle de la fontaine de Cornet , prise au printemps , lui a paru très-limpide & de saveur aigrette & vineuse ; elle ne laissoit point d'impression de sécheresse sur la langue , parce que l'acidité de cette eau & des autres semblables qui prennent couleur avec la noix de galle , l'écorce de grenade , les mirobolans , &c. comme font celles où il y a du vitriol qui semblent provenir de la participation de quelque vapeur vitriolique. On a voulu voir si par la distillation l'on en pourroit séparer quelque esprit de cette qualité , différent du reste de l'eau. L'on a donc mis de cette eau de Vic-le-Comte à distiller dans des alembics de verre , à chaleur très-lente , observant soigneusement s'il s'éleveroit quelque vapeur âcre , semblable à celle qui prend au nez de ceux qui boivent de ces eaux aigrettes & vineuses à la sortie de leurs sources ; mais ce qui s'est élevé & qui a distillé dès le commencement n'avoit ni odeur ni saveur , & ce qui en restoit dans les alembics , au lieu d'acidité , avoit seulement un peu de salure qui s'augmentoît sur la fin de la distillation.

Par les expériences réitérées sur d'autres eaux aigrettes , l'on peut juger , dit M. Duclos , que l'acidité de ces eaux provient de quelque subtile vapeur minérale , qui

ne se condense point & qui change promptement son acidité en salure. On a fait aussi évaporer de cette eau de Vic-le-Comte en des vaisseaux ouverts, & l'on a observé que pendant l'évaporation il se faisoit, à la surface, des pellicules très-petites, qui, tombant au fond, se mettoient en petits grumeaux pierreux, l'évaporation étant finie il reste $\frac{1}{12}$ de résidance blanche, de laquelle on a tiré presque les deux tiers de sel, qui étoit semblable au nitre. Ce sel ayant été fondu au feu, dans un creuset d'Allemagne, ne s'est point gonflé & est seulement devenu grisâtre. La terre de cette résidence qui étoit blanche, ayant été embrasée au feu, est devenue rougeâtre, elle se dissolvoit en partie dans le vinaigre distillé.

V I C H Y.

V I C H Y est une petite ville du Bourbonnois, renommée par les fontaines minérales qui l'avoisinent; elles sont au nombre de six: celle qui est la plus en réputation est à trois cens pas de la ville & se nomme *la fontaine de la Grille*, parce qu'elle se trouve renfermée dans un puits couvert de barreaux de fer en forme de grille. L'eau de cette fontaine est limpide, & d'un goût un peu aigrelet. La seconde se nomme *fontaine des Capucins*, par la raison qu'elle est voisine du Couvent de ces Religieux, & qu'elle a sa décharge dans leur enclos; elle n'est qu'à cinquante pas de celle de la Grille, & son eau est moins limpide, mais plus chaude, quoique néanmoins on y puisse tenir la main aussi long-tems que l'on veut; le goût en est presque aussi le même. La maison du Roi est entre les deux fontaines; on y a pratiqué deux bains, l'un reçoit l'eau de la fontaine de la Grille, & l'autre de celle des Capucins. A cinquante ou soixante pas de la Grille, en allant des bains à Casset, on trouve deux autres fontaines qu'on nomme *les petits boulets*;

H h iv

il y en a une qui n'est pas néanmoins en usage , aussi ne jette-t-elle que des petits bouillons , encore font-ils souvent altérés par l'eau douce ; mais l'autre de ces deux sources est fort en usage , elle est même plus acide que celle des précédentes ; ces deux fontaines sont enfermées dans deux petits réservoirs carrés , de pierre , lesquels ont deux pieds en tout sens. La cinquieme fontaine est sur les fossés de la ville , en allant du côté des bains , on l'appelle *le gros boulet carré* : l'eau en est moins chaude que celle de la Grille , d'ailleurs elle est abondante , limpide & d'un goût plus agréable que les autres. La sixieme enfin , est celle des Céléstins ; elle est située à fleur d'eau de la riviere d'Allier & au bas du rocher sur lequel est bâti le Couvent de ces Religieux ; son bassin a environ un pied de profondeur , & peut contenir cinq ou six seaux d'eau. Pour peu que la riviere d'Allier grossisse elle inonde cette fontaine ; mais dès que les eaux sont retirées , l'eau de la fontaine devient aussi forte qu'auparavant ; cette eau est limpide & fort acide au goût. M. Lieutaut fait mention des vertus des eaux de Vichy , dans son Précis de matiere médicale. Ces eaux , dit-il , sont tièdes , ont une faveur vineuse , une odeur sulfureuse & ferrugineuse. On les place au nombre des meilleurs remèdes apéritifs & diurétiques ; elles entrent aussi dans la classe des diaphorétiques & des dépuratifs ; on les fait encore entrer dans celle des médicamens toniques , cephaliques & stomachiques ; enfin ce qui rend ces eaux encore plus recommandables , c'est leur vertu purgative ; on en conseille l'usage dans les cas d'obstructions , de cachexie & de jaunisse ; elles font aussi très-bien dans les maladies des reins & de la vessie ; elles sont utiles dans les fleurs blanches ; elles sont encore très-efficaces dans le traitement de la fièvre quarte & des autres fièvres intermittentes ; elles rétablissent enfin les fonctions de l'estomac , sont salutaires pour les paralytiques , remédient aux vertiges ou étourdissemens , &c. On boit de ces eaux depuis une livre jusqu'à six , & même plus.

M. Lafone, premier Médecin de Mad. la Dauphine, a publié, parmi les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, des observations physiques sur les eaux de Vichy. Nous ne pouvons mieux traiter cet article qu'en donnant l'extrait de ses observations.

Vichy est, comme nous l'avons déjà observé, une petite ville du Bourbonnois, située sur la rivière d'Allier, dans une belle vallée, près des montagnes d'Auvergne & de Forès; la rivière qui coule dans la vallée vient de la montagne de Lodeve, la plus haute du Gévaudan, traverse l'Auvergne & le Bourbonnois, & va se jeter dans la Loire près de Nevers; elle est sujette à des crues considérables; elle coule avec rapidité; les alluvions & les atterrissemens font varier sa direction & la largeur de son lit; elle est remplie d'une grande quantité de pierres singulières, tels que des quartz, des talcs & des granits; parmi les quartz, dont les uns sont blancs, d'autres verdâtres, d'autres mêlés de verd, de bleu & de rouge, on trouve aussi des substances pierreuses dans les ruisseaux qui coulent parallèlement à l'Allier, à une demi-lieue de cette rivière, près de la petite ville de Cassey; on en trouve également dans les terres fort loin de l'Allier & par-tout où l'on creuse la terre. De la destruction, de la décomposition ou de la dissolution insensible de ces pierres de l'Allier, il résulte une poudre brune, qui forme une couche fort épaisse & remplie de particules talqueuses; ce qui fait qu'au premier aspect on croiroit que cette rivière abonde en paillettes d'or & d'argent, & peut-être, ajoute M. Lafone, ne le croiroit-on pas sans quelque fondement. Cet Académicien entre encore dans différens autres détails sur la partie minéralogique de Vichy & des environs. Il seroit trop long de suivre cet Auteur érudit dans toutes ces recherches. Il passe ensuite à l'examen des différentes sources & à leur description, & quoique nous en ayons déjà parlé dans cet article, nous allons cependant encore y revenir avec M. Lafone.

Il y a à Vichy sept principales sources ; quatre de ces sources sont fort près les unes des autres , elles sont autour d'un corps de logis , construit principalement pour la douche & pour l'étuve , & à une très-petite distance de la ville.

La principale fontaine , celle dont on fait le plus d'usage pour la Médecine , & dont on distribue l'eau dans la plupart des Provinces du Royaume , s'appelle *la grande Grille* ; c'est un bassin octogone , d'environ cinq pieds de diamètre & de profondeur , élevé d'un pied au dessus de la surface de la terre par une enceinte de pierre ; il est couvert d'une grille de fer , & à l'abri sous un grand pavillon soutenu par six colonnes de pierre ; l'eau sort du fond & du milieu du puits , avec un bouillonnement très-considérable , & ces bouillons jaillissent perpendiculairement environ à un pied & quelquefois plus , au dessus de la terre , d'où ils paroissent s'élever ; c'est ce que M. Lafone a observé après avoir fait vider entièrement le bassin , pour examiner cette source. Lorsque le bassin est rempli d'eau , on observe le même jet écumeux qui s'éleve au dessus de la surface de l'eau. Ces bouillons font le même bruit que ceux de l'eau bouillante ; mais ces bulles font de plus , à la surface de l'eau , un petillement singulier , qui se distingue d'assez loin , & qu'on ne peut mieux comparer qu'au petillement des bulles formées par l'effervescence naturelle d'un acide & d'un alkali , dans le tems de leur mélange , & par celle d'un vin de Champagne fumeux , qui vient d'être versé dans un verre ; ces bulles en crevant concourent à former une vapeur qui s'éleve sans cesse , & qui est plus ou moins apparente , selon les différentes températures de l'air.

La seconde source est nommée *la petite Grille* ou *la fontaine Chomel* , parce que M. Chomel , ancien Médecin des eaux minérales de Vichy , la fit accommoder ; c'est un puits carré , d'environ deux pieds de diamètre , & qui a cinq ou six pieds de profondeur ; il est adossé au bâtiment des douches , & il est couvert d'un petit pavil-

Ion, soutenu par deux colonnes. Il ne s'éleve du fond de ce puits que quelques bulles qui viennent crever à la surface de l'eau; on les voit sortir très-distinctement du fond du puits, parce que l'eau y est très-limpide. Il se passe quelquefois cinq ou six minutes, sans qu'il en paroisse: quelques instans avant qu'on les voie sortir de la terre, on entend très-sensiblement, dans le fond du puits, un bruit souterrain, comme une espece d'explosion, & parfaitement semblable à ces secousses fortes que certains mélanges visqueux, actuellement en abolition, impriment sur le fond du vaisseau où ils sont contenues. Cette explosion souterraine annonce toujours l'éruption des bulles, & la quantité des bulles est toujours proportionnée à la force & à la durée de cette explosion qui précède.

Le même phénomène, ajoute M. Lafone, arrive dans un degré bien supérieur pour l'éruption des bouillons de la grande Grille: comme ils sortent continuellement du fond du réservoir, mais plus ou moins abondamment dans des intervalles irréguliers, on entend parfaitement le bruit continu de cette explosion souterraine; & plus le jet est considérable, plus l'explosion qui l'annonce est forte. On distingue clairement ces trois especes de bruits, celui du bouillonnement, le petillement des bulles qui crevent à la surface de l'eau, & le bruit souterrain qui précède toujours les deux premières.

La troisième source est appelée *le grand Puits carré* ou *la fontaine des Capucins*; elle est renfermée dans un bâtiment particulier, du côté des Capucins; c'est ici, sans contredit, dit M. Lafone, une des plus riches sources qui existent parmi les eaux minérales connues dans le Royaume. Ce puits, dont l'embouchure est au niveau du sol, a environ six pieds carrés, & un peu moins de profondeur. Les bouillons que ces sources multipliées fournissent de tous côtés, sont merveilleux par leur abondance & par leur impétuosité; on prendroit ce grand réservoir pour une vaste chaudière, dont toute l'eau seroit dans la plus grande effervescence.

Le petit Puits carré est la quatrième source ; son embouchure est à niveau du sol , sa largeur & sa profondeur sont comme celles de la petite Grille. Cette fontaine est découverte & tout-à-fait isolée , à quelque distance du grand Puits.

Ces quatre sources sont les principales ; elles sont situées dans l'enceinte des maisons qui environnent le bâtiment destiné aux douches & à l'éruve , & qu'on appelle *la maison du Roi*. A quelque distance de cette enceinte , il y a une cinquième source , sur le chemin qui conduit à la ville de Vichy , elle se nomme *le petit Boulet* ; elle est renfermée dans un petit réservoir carré , de pierre , couvert d'une grille de fer ; l'eau est fournie du fond du bassin , par un bouillon assez considérable. Aux environs de cette source on en remarque un grand nombre d'autres plus petites , qui bouillonnent de tous côtés à la surface de la terre , en la soulevant un peu ; mais elles sont tout-à-fait négligées.

La sixième source se nomme *le gros Boulet* ; elle est à côté d'une des portes de la ville , près de l'Hôpital ; elle se trouve renfermée dans un bassin carré , de pierre , d'environ trois pieds , & couvert d'une grille de fer ; l'eau est fournie à gros bouillons par une seule source. A côté d'un des angles externes de ce bassin , il y a un bouillon d'eau , dont le jet , au dessus du sol , s'élève à quatre ou cinq pouces ; l'eau qu'il fournit se confond avec celle qui sort du gros Boulet , & le ruisseau qu'elles forment va se rendre dans l'Allier , qui n'en est pas éloigné.

La septième source est celle des Célestins ; elle est très-différente des autres ; elle est située sur le penchant d'un roc assez grand & assez étendu , sur lequel porte un côté du Couvent des Célestins. Ce roc est sur le bord même de l'Allier , qui le mouille ; le bassin de la source , qui n'a pas plus d'un pied de diamètre , & environ deux pieds de profondeur , est creusé dans la substance même du roc ; la source est dans le fond du bassin , elle ne fournit qu'un filet d'eau presque imperceptible , sans aucun

bouillon ; l'eau est toujours louche dans son réservoir , quoiqu'elle paroisse limpide après avoir été puisée ; on ne va que difficilement à cette fontaine , par un petit sentier pratiqué sur le penchant des rocs qui bordent l'Allier ; ce chemin n'est pas sûr , on y va plus commodément en barreaux.

L'ancienneté des eaux de Vichy n'est pas des mieux constatés ; la seule chose qui annonce l'antiquité de la source minérale des Célestins , est un fait dont Jean Banc , Médecin de Moulins , fait mention dans un ouvrage publié à Paris , en 1605. Cet Auteur s'exprime ainsi.

« Il y a très-grande évidence que les bains de Vichy (*source du grand Puits*) soient assez anciens entre les modernes ; pour le moins , puis-je dire , que je n'ai jamais reconnu une si opulente , d'un seul bouillon , que celle-là ; c'est la moins mignardée d'art & d'adjonction que j'aie jamais vu en France ; mais c'est merveille , qu'elle peut fournir , elle seule , autant d'eau que pourroient plusieurs autres de celles de Bourbon ; je n'ai jamais sçu rien apprendre des Habitans du lieu , de l'ancienneté de l'origine de ces bains ; je n'en trouve point de plus exprès & apparens vestiges de l'antiquité de vieil emploi , en pareilles sources , que de celles-là , qui sont sur les bords de la rivière d'Allier , à côté & plus bas du Couvent des Célestins , sur le pendant d'un assez grand roc , dans lequel , en remuant quelque terre qui s'étoit attachée au dessus , on a découvert des degrés taillés dans ledit roc , pour y descendre ; il se trouve encore dans ledit roc des trous qui marquent qu'il y a eu autrefois des barreaux de fer fort gros. »

C'est-là , dit M. Lafone , le seul monument remarquable , mais qui n'annonce pas néanmoins une fort grande antiquité ni beaucoup de magnificence.

M. Lafone examine ensuite le degré de chaleur des eaux de Vichy ; le 10 Juillet 1750 , il plongea assez long-tems le thermomètre de M. Reaumur dans l'eau du

grand Puits carré, la liqueur monta à trente-neuf degrés & resta constamment à ce terroir; la chaleur de l'eau de la grande Grille fit monter la liqueur du thermomètre; la chaleur de celle de la petite Grille est d'environ trente-quatre degrés $\frac{1}{2}$; de celle du petit Puits carré, de quarante degrés; de celle du petit Boulet, de vingt-cinq degrés; de celle du gros Boulet, de vingt-neuf degrés; la chaleur de la source des Célestins est d'environ vingt-deux degrés. De la chaleur des eaux M. Lafone passe à l'examen de leur saveur; l'eau de la grande Grille puisée à sa source & bue dans le même moment, a une saveur très-légerement saline; cette saveur a d'abord quelque chose de douceâtre ou de fade; elle répand sur l'argent une espèce de fraîcheur, comme le fait le nitre, mais un moment après il se développe un goût très-faiblement superficiel; l'eau du grand & du petits Puits est presque entièrement insipide; elle laisse cependant un goût très-légerement lixiviel, lorsqu'on la tient quelques moments de suite dans la bouche.

L'eau de la petite Grille est la plus douce; elle ne fait presque aucune impression sur la langue; celle du gros Boulet a une saveur plus saline que les précédentes, & a quelque chose de particulier; la singularité de cette saveur saline est plus sensible dans l'eau du petit Boulet, on ne peut mieux la comparer qu'à celle de la Saumure.

L'eau du rocher des Célestins est vraiment piquante; c'est le caractère propre des acidules; cette eau ressemble à celle de Pougues, en Nivernois, aussi se nomme-t-elle *la fontaine de Pougues*. L'eau des autres sources thermales est aussi un peu piquante, mais moins que celle du rocher des Célestins; ces saveurs varient sensiblement suivant les différentes températures de l'air.

Quand on plonge la main dans l'eau du grand & du petit Puits carré, dans celle de la grande & petite Grille, on sent cette eau comme savonneuse & onctueuse, ce qui s'observe sur-tout dans l'eau de la petite Grille, qui pa

roit au tact comme un peu huileuse; ces eaux rendent la peau douce quand on s'y lave les mains, ou lorsqu'on s'y baigne.

Plusieurs auteurs qui ont écrit sur les eaux de Vichy, assurent que les vapeurs qu'elles exhalent en bouillonnant annoncent le soufre qu'elles contiennent; l'atmosphère de ces vapeurs s'étend même très-loin; les bestiaux y sont attirés de plus de trois lieues, aussi accourent-ils en foule à la fontaine, & qui plus est, plus ils en approchent, plus ils se rassemblent, & font bien voir par-là qu'ils ont trouvés le chemin qu'il faut tenir, & après être arrivés, ils se heurtent & se battent pour en boire des premiers, ce qu'ils font même jusqu'à regorger, & ce qu'il y a de bien plus surprenant, c'est que la plupart passent la rivière d'Allier sans y boire, quoiqu'altérés; c'est la raison pour laquelle on a mis des grilles de fer par petits quarrés, pour couvrir ces fontaines; M. Lafone a été témoin plusieurs fois de ce fait. Une chose encore assez singulière, ajoute cet Académicien, c'est la quantité de grenouilles, de couleuvres & d'insectes aquatiques qui se tiennent dans un ruisseau boueux, formé par l'écoulement de l'eau superflue des fontaines minérales & qui traverse le jardin des Capucins pour aller se jeter dans l'Allier. M. Lafone y a rencontré aussi des vipères, qui d'ailleurs ne sont pas fort rares à Vichy.

L'eau de la grande & petite grille incruste les parois de son réservoir d'une assez grande quantité de matière terreuse jaunâtre; l'eau du grand Puits des Capucins fait une pareille incrustation; l'eau du petit Puits quarré, du petit Boulet, du gros Boulet & du rocher des Célestins, ne dépose presque point de cette matière terreuse dans les bassins ni dans les rigoles qui servent d'écoulement à ces sources.

Ces espèces de rufs acquièrent, par leur ancienneté, une assez grande dureté: on ne peut en détacher les fragmens qu'à coups de marteau; ce qui produit ces incrustations, n'est qu'une terre subtile & alkalisée, suspendue

dans les eaux thermales ; & en effet , les eaux minérales de Vichy , sans le secours de l'analyse , laissent très-bien appercevoir la même terre qu'elles tiennent comme en dissolution. Cette terre , par sa grande subtilité , commençant à se combiner plus intimement avec l'eau & avec une portion d'huile bitumineuse , forme avec elle une substance presque saline , je veux dire , une substance visqueuse & comme mucilagineuse : cette matiere tantôt verte & tantôt jaunâtre , paroît sur-tout vers les bords du bassin , où l'eau est moins agitée par les bouillons , & principalement dans les ruisseaux qui servent d'écoulement aux fontaines : elle est épaisse , gélatineuse & insipide , & lorsqu'on l'a conservée long-tems dans un lieu sec , elle ressemble à des fragmens de pain à chanter ; elle se dissout facilement dans l'eau commune , & après l'avoir filtrée , on ne trouve qu'une terre subtile & comme alkalisée , qui passe à travers le papier comme un sel.

On trouve encore dans les ruisseaux formés par les sources thermales , une boue , ou plutôt un limon noir , qui , étant porté au nez , a une odeur de fer qui frappe l'odorat de maniere à ne pas la méconnoître.

M. Lafone donne ensuite l'analyse des eaux de Vichy , l'acide végétal du vinaigre distillé , dit ce sçavant Médecin , & les trois acides minéraux , ont excité une effervescence considérable par leur mélange avec les eaux thermales de Vichy , récemment puisées à leur source ; ils en ont produit une moindre avec la même eau conservée depuis long-tems dans une bouteille de verre bien bouchée.

L'eau récente du rocher des Céléstins , qui peut être mise au rang de ces sources minérales , que l'on nomme très-improprement *acidules* , fait un peu plus d'effervescence avec les acides que les autres eaux thermales ; mais la crème de tartre est de tous les acides celui qui fermente le plus vivement , tant avec les eaux de Vichy nouvellement puisées , qu'avec celles qui ont été conservées plus ou moins long-tems hors de leurs sources :

on

on sçait que cet acide produit le même phénomène avec les terres absorbantes, quand on compare son effet sur ces terres avec celui qu'il fait en se combinant aux sels alkalis purs.

L'alun & l'huile de chaux troublent l'eau de Vichy, & il se précipite une terre blanche; le sublimé corrosif est réduit en une poudre orangée; l'eau minérale, gardée plusieurs jours, verdit la teinture de violette, moins que l'eau qui vient d'être puisée; les eaux de Vichy prises à la source & mêlées tout de suite avec la noix de galle, donnent assez vite une couleur de rose pâle ou d'œil de perdrix, ce qui n'arrive que bien plus lentement & dans un degré inférieur; avec les mêmes eaux conservées hors des fontaines pendant quelques jours; l'eau de la source des Célestins prend une couleur de rose un peu plus foncée & plus promptement avec la noix de galle. L'alkali volatil versé sur l'eau thermale nouvellement puisée, l'a rendue un peu louche & un peu rougeâtre; le même alkali ne fait rien avec les eaux puisées depuis longtemps.

L'eau de chaux, versée sur l'eau minérale, a produit une couleur de girasol, plus foncée sur l'eau thermale que sur la même eau tirée depuis plusieurs jours, ou sur celle qui avoit été transportée, & il s'en fait un dépôt.

Les eaux de Vichy, bues à leurs sources, donnent constamment aux eaux qu'elles entraînent, une couleur brune foncée; mais cette observation n'a pas lieu, ajoute M. Lafone; elle est bien moins sensible avec les eaux de Vichy transportées & conservées pendant quelque tems hors de leur réservoir.

Après avoir bien secoué les eaux de Vichy dans des bouteilles que M. Lafone bouche tout de suite, il se fait bientôt un petit dépôt qui fermente avec les acides; mais ces eaux conservées dans des bouteilles, sans avoir été secouées, ne donnent ce dépôt que bien plus lentement. M. Lafone dit avoir mis un peu d'acide vitriolique dans la gouttière intérieure d'un chapiteau de verre, qu'il plon-

gea dans la vapeur de l'eau thermale & qui fut exposé au contact & à la circulation de cette vapeur pendant plusieurs jours de suite ; il se forma sur le verre plusieurs petits cristaux soyeux.

M. Barlet ayant couvert la grille de la fontaine qui retient ce nom, & le puits carré, avec le papier bleu teint avec le tournesol, & ayant laissé cet appareil toute la nuit, le lendemain il n'observa aucun changement à la couleur du papier ; mais ayant rougi le même papier bleu avec l'esprit de virriol, & en ayant recouvert les fontaines, il trouva le lendemain qu'il avoit repris la couleur naturelle.

Ces faits semblent indiquer, de la manière la plus directe, 1°. que les eaux thermales de Vichy sont alkalinnes, & par un principe salin, & par une terre absorbante. 2°. Qu'elles contiennent une matière ferrugineuse. 3°. Que le principe spiritueux de ces eaux n'est pas simplement un air surabondant combiné avec l'eau, mais qu'il paroît plutôt composé d'une terre alkoolisée & volatilisée conjointement avec le principe huileux du bitume, & sur-tout avec l'air qui véritablement paroît contribuer le plus à la volatilisation actuelle de ces substances combinées entr'elles & avec lui, que cet air semble y être aussi dans le même état de surabondance qui a été trouvé dans les eaux de Sultz, par les recherches de M. Venel ; que par conséquent ce principe spiritueux peut être regardé comme une substance alkaline, volatile, particulière & unique dans son genre. 4°. Que l'air qui existe dans ces eaux paroît le plus contribuer à y tenir suspendue une portion de la terre alkoolisée la plus mobile, puisque l'air en étant chassé rapidement, cette terre se précipite promptement, ou paroît à la surface de l'eau en forme de pellicule, lorsque l'eau est conservée dans un vaisseau découvert, & qu'au contraire elle ne se dépose que lentement dans les bouteilles bien fermées, lorsque l'air se dégage & s'échappe peu à peu. 5°. Que ce même principe aérien contribue aussi le plus à tenir suspendue dans

L'eau une portion de la terre ferrugineuse alkoolisée la plus mobile qui y existe, puisque ces eaux, ayant été secouées ou transportées, ou simplement conservées quelque tems hors des sources, & ayant en conséquence un peu déposé ou fourni leurs pellicules terreuses à leur surface, ne donnent presque plus d'indice de matiere ferrugineuse. 6°. Que ce principe n'est autre chose que le principe ferrugineux volatil de lister, qui est comme un esprit d'une espece particuliere. 7°. Que de ce même principe aérien dépend la faveur plus ou moins piquante des eaux de Vichy, puisqu'étant bues à la source elles font plus d'impression sur l'organe du goût que lorsqu'ayant été transportées ou secouées, ou simplement conservées hors des fontaines, dans des vaisseaux découverts, elles ont perdu une grande portion de leur air surabondant, ou même puisqu'elles ont plus de faveur à leurs sources qu'elles n'en ont ordinairement, lorsque par l'état de l'atmosphere l'air qui leur est combiné s'échappe plus difficilement. 8°. Enfin, que ce même principe aérien, plus ou moins abondant, des eaux minérales de Vichy, est la cause principale du plus ou du moins d'effervescence, que ces eaux font avec les acides, puisqu'elle est moindre lorsque ces eaux sont privées d'une partie de cet air. La preuve incontestable que les eaux de Vichy sont vraiment alkalines, c'est qu'elles fermentent toujours avec les acides, quoiqu'après avoir été transportées on les secoue long-tems & à différentes reprises pour les dépouiller, autant qu'il est possible, de l'air, tel que M. Venel l'a considéré dans l'eau de Sulz.

M. de Lafone, non content des moyens qu'il avoit employé pour déterminer la nature des eaux de Vichy, s'est encore servi du moyen de l'évaporation, il a fait évaporer, sur le feu, l'eau de la grande Grille, ayant soin d'en ajouter de nouvelle à mesure qu'elle diminueoit. Cette évaporation a été faite dans une grande capsule de verre; l'eau s'est troublée, elle a pris peu à peu une faveur plus considérable & lixivielle; il s'est formé, à la

surface de la liqueur , une pellicule insipide ; pendant l'évaporation il se précipitoit toujours une nouvelle quantité de terre subtile qui ne pouvoit plus rester suspendue dans le fluide ; à la fin M. Lafone a eu une eau grasse & onctueuse , c'est une espee d'eau mere composée de vrais sels & d'une matiere visqueuse qu'on remarque même dans les dépôts naturels des eaux & autour des bassins de la source. Cette substance visqueuse ou mucide , selon l'expression de Stahl , n'est qu'une terre subtile , qui se combine avec l'eau & avec quelques parties grasses , & qui , faisant un mixte salin imparfait , est une espee de sel embryonné.

En poussant plus loin l'évaporation , cette substance se boursoffle , se gonfle & paroît contenir une très-grande quantité d'air , qui y est assez étroitement combiné , & qui paroît contribuer le plus par cette combinaison à tenir la terre suspendue dans l'eau , à peu près comme un sel , puisqu'à mesure que cet air se dégage , par l'action du feu continuée , la terre perd son rapport avec l'eau & devient insoluble. M. Lafone entre dans une explication très-étendue au sujet de cette substance & de ses qualités. Les bornes de ce Dictionnaire ne nous permettent pas de le suivre dans tous ces détails , sur une portion du résidu salin ; après l'évaporation des eaux , ce célèbre Académicien a versé l'acide vitriolique , il s'est fait une vive effervescence , & il s'est développé une odeur d'esprit de sel ; il y a donc , conclut M. Lafone , du sel marin , donc l'acide est chassé de sa base par l'acide plus puissant qui s'y substitue ; ce qui paroît le prouver , c'est , que comme sel purifié du résidu , a précipité en grumeaux blanchâtres l'argent dissout dans l'esprit de nitre , & il en est résulté , par ce moyen , un pur de lune cornée. En faisant évaporer l'eau imprégnée de la partie saline du résidu précédent , il se formera des crystaux semblables à ceux du sel de glauber ; ils se fondoient facilement au feu , & après être combinés avec le charbon , dans le creuset , il se fit une espee de soufre ; mais ce sel de glauber & le sel ma-

vin sont en petite quantité ; le *natrum* paroît être la partie saline la plus abondante , car ayant versé de l'esprit de sel sur le résidu salin des eaux , M. Lafone a obtenu , par une évaporation convenable , une assez bonne quantité de cristaux cubiques , ou de sel marin ; en général cet Académicien regarde la matiere vraiment saline , contenue dans les eaux de Vichy , comme un amas de sels imparfaits , ou comme de sels qui ne le sont encore qu'imparfaitement , & cet Auteur érudit se fonde en cela sur plusieurs observations que nous ne rapporterons pas ici ; il suffit , selon lui , de sçavoir , & c'est-là le résultat de l'analyse qu'il a faite ; 1°. que d'une pinte ou de deux livres d'eau de Vichy , on obtient , par l'évaporation , un résidu salin qui pèse environ deux gros , & où le *natrum* est le principe dominant , en prenant un terme moyen pour toutes les sources. 2°. Que ces eaux puisées aux fontaines , contiennent un principe spiritueux très-remarquable par ses propriétés , une matiere bitumineuse , une matiere ferrugineuse , un alkali naturel , un peu de sel marin & de sel de glauber , & une terre absorbante alkoolisée. 3°. Que ces principes différens sont tellement combinés avec l'eau & entr'eux , que les propriétés médicinales ne sçauroient être bien déterminées par les qualités d'aucun principe considéré séparément.

Les eaux de Vichy sont fondantes & apéritives , dit M. Lafone , elles réussissent sur-tout dans les concrétions bilieuses & lymphatiques ; ce fameux Médecin dit en avoir vu leurs succès dans ces circonstances , d'une manière qui n'est pas équivoque ; elles sont même si fondantes , ajoute-t-il , qu'il seroit dangereux d'en faire usage en plusieurs cas particuliers. M. Lafone rapporte à ce sujet un fait dont il a été témoin. Une Demoiselle , âgée d'environ cinquante ans , avoit dans le bas ventre une grosse tumeur squirreuse , qu'elle gardoit depuis plusieurs années , & dont elle ne souffroit aucune incommodité ; elle jouissoit d'une bonne santé , avoit beaucoup d'enbonpoint , & sa tumeur n'avoit jamais été douloureuse. Se

trouvant à Vichy, elle voulut faire usage des eaux thermales en boisson & en bains, malgré les avis qu'on lui donna : immédiatement après son retour à Paris, le squirre s'enflamma & il s'y établit une suppuration des plus abondantes, qui fit périr la malade en peu de jours. A l'ouverture du cadavre on trouva le ventre rempli d'une matière sanieuse, & le squirre entièrement détruit, au point qu'il n'en restoit presque aucun vestige.

L'eau de la grande & de la petite Grille, sur-tout celle du rocher des Célestins, sont salutaires dans les maladies des reins. Pendant le séjour de M. Lafone à Vichy, une personne sujette à des fréquentes coliques néphrétiques rendit une pierre de la grosseur d'un noyau d'olive, beaucoup de gravier & de glaires : elle buvoit l'eau du rocher des Célestins, qui est semblable à celles des sources de Pougues ; mais ces eaux ne sont point salutaires, ajoute M. Lafone, pour les malades d'un tempérament sec & atrabilaire, qui ont les solides susceptibles d'une irritation, ou qui ont les nerfs délicats ; pendant son séjour à Vichy, quelques personnes ainsi constituées en prirent sans succès : elles ne passoient pas aisément, elles occasionnoient un gonflement, une tension au bas-ventre, qui se dissipoit difficilement & qui étoit quelquefois suivie d'un vomissement. Les observations que M. Burlet rapporte à ce sujet méritent la plus grande attention, cependant il n'a pas paru à M. Lafone que ces eaux de Vichy fussent en général aussi vives dans leur action que M. Burlet le dit. M. Lafone finit son Mémoire en disant qu'eu égard à la nature & aux qualités des eaux de Vichy, on doit s'attendre dans l'usage médicinal, à des effets bien différens de ces eaux transportées, ou bues à leur source.

La liste des Traités qui ont parus sur les eaux de Vichy, terminera l'article qui les concerne. Le premier a pour titre : *Physiologie des eaux de Vichy, en Bourbonnois, par Claude Maréchal, à Moulins, chez Vernay, 1742, in-8°. & à Lyon, chez de Caurssillys, 1636.*

Le second est en Idiome Latin : *M. Rollet Poema enco-*
miasticum aquarum mineralium Vichæensium, Claromenti
1652, in-8°. Le troisieme a pour titre : Description des
eaux minérales de Vichy, par Ant. Jolly, à Paris chez
Janglois, 1676, in-12. Le quatrieme est inséré dans
l'Histoire de l'Académie des Sciences 1683, sous le titre
d'Observations sur les concrétions terreuses & salines
des eaux de Vichy, par M. Joli, Médecin. Nous pla-
cerons dans le cinquieme rang des Traités imprimés sur
ces eaux, celui qui a pour titre : Le Secret des bains &
des eaux minérales de Vichy, découvert par Claude Fouet,
Docteur en Médecine ; à Paris, chez Devarenes, 1679,
in-12. Le même Traité a reparu en 1686, sous format
in-12, & sous le titre de Nouveau Système des bains &
eaux de Vichy. 6°. & 7°. Nous avons encore deux exa-
mens de ces eaux, insérés dans les Mémoires de l'Ac-
adémie des Sciences, l'un est de M. Burler, Docteur en
Médecine, de l'Académie des Sciences, & l'autre de
M. Signette, Médecin de la Rochelle, tous les deux sous
le titre d'Examen des eaux de Vichy & de Bourbon. Le
huitieme Traité & le plus étendu est celui qu'a publié
Jacques-François Chomel, Médecin de Montpellier,
en 1734, sous format in-12, il l'avoit intitulé : Traité
des eaux minérales, bains & douches de Vichy ; & le
neuvieme enfin, sont les Observations Physiques de
M. Lafone, dont nous venons de donner l'extrait.

VILLAGE-DES-BAINS.

L VILLAGE-DES-BAINS, qui dépend de l'Ab-
 baye d'Arles, est renommée par des bains d'eau chaude,
 très-salutaires pour plusieurs maladies ; le bassin en est
 fort grand, & les degrés pour y descendre sont d'une
 composition que l'eau ne peut altérer ; le tout est couv-
 er par une voûte des plus anciennes, percée par le milieu
 iv.

pour donner du jour. Il paroît que ce bassin est un ouvrage des Romains ou du moins des anciens Mauros. La source qui y fournit de l'eau est au penchant d'une montagne, à vingt pas du bassin; l'eau en est si chaude, qu'en un moment, un cochon qu'on y trempe est tout pelé, & cependant on n'y peut pas faire cuire un œuf, quoiqu'on l'y laisse pendant ving-quatre heures; on dit ces eaux vitrioliques, les Habitans s'en servent néanmoins pour leur usage ordinaire.

VILLEFRANCHE.

LES eaux minérales de Villefranche coulent au milieu d'une prairie tout près de la Nive, rivière qui arrose les murs de Bayonne, elles sont acidules ou froides & n'ont aucune odeur, elles ont seulement un goût légèrement stiptique & sont un peu troubles; si on remplit un verre de ces eaux, & si on jette dedans un peu d'huile de tartre par défaillance, l'eau devient aussitôt laiteuse, sans nul précipité au fond du vase.

M. Laborde, Inspecteur de ces eaux, a versé dans un autre verre plein de ces eaux, du syrop de violette; elles n'ont pris la teinte ni du rouge ni du verd. Ce même Médecin a encore fait dissoudre dans cette même eau, des cristaux de lune ou d'argent; il s'est fait d'abord un précipité au fond du vaisseau, en forme d'un caillé. M. Laborde a mis une partie de ce précipité sur sa langue, il a ressenti le même picotement qu'une poignée de sel marin y auroit excité; il en a ensuite fait évaporer à une chaleur lente environ deux pintes, & il a trouvé dans le fond du vaisseau un sédiment grisâtre, moins gras & moins gluant que de l'argent, & moins dur & compact que de la craie; il tenoit un milieu entre ces deux substances & ressembloit assez parfaitement à la marne par sa légèreté & sa couleur; une partie de ce sédiment, mise

sur la langue de notre Auteur, s'y est un peu attachée, & y a excité un picotement, tel que le produit du sel marin. M. Laborde en a mis un autre sur du charbon ardent, & il y a décrépit. Ce Médecin conclut de toutes ces expériences, que les eaux de Villefranche ne contiennent qu'une substance moins argilleuse que marnée, & un peu de sel marin; & en effet, elles opèrent relativement aux propriétés de la marne & du sel: elles rafraîchissent & resserrent un peu; elles purgent communément les tempéramens secs & ardents; elles absorbent les aigres de l'estomac & diminuent la rarefaction du sang; elles sont dessiccatives, astringentes & discussives; elles sont très-bien indiquées dans les restes de vieille dysenterie & de gonorrhée, dans les pertes & les fleurs blanches; elles sont très-utiles dans la cachexie, l'hydropisie; elles sont en outre diurétiques, on les associe communément avec les eaux soufrées de Cambo. *Voy. art. Cambo.*

VITRÉ.

VITRÉ est situé dans la Bretagne; il se trouve à une lieue de cette ville, une fontaine minérale, cette fontaine est dans la cour d'une maison d'un particulier, située au pied d'un très-beau côteau, planté d'un bois de haute futaie.

L'eau est si bien imprégnée, lit-on dans le Mercure du mois de Mai 1683, de la qualité vitriolique de Mars, sans aucun mélange d'aucun mineral, qu'elle peut mériter par excellence la qualité de véritable eau minérale. Un grand nombre de personnes de toute condition en ont bu avec un heureux succès; elle est propre particulièrement pour la gravelle, les obstructions d'entrailles, les vapeurs & suffocation de matrice; la gratelle, le mal de S. Mœur & les fièvres bilieuses. Ceux qui sont attaqués de ces maux en reçoivent de très-grands soulagemens; mais

ce qu'il y a de surprenant dans ces eaux , c'est qu'elles sont si pernicieuses aux canards , que les Fermiers voisins n'en peuvent nourrir ; dès qu'ils ont plongé dans le ruisseau de cette fontaine, ils se dessèchent, deviennent maigres & meurent.

VITRY-LE-FRANÇOIS.

IL y a dans les fossés de la ville de Vitry en Champagne un filet d'eau qui est réellement ferrugineuse; elle en a au moins une saveur foible , & se colle d'un noir blanc ou un peu violet, par la noix de galle ; on l'emploie avec succès pour les maladies qui sont du ressort de cette classe de médicamens. M. Grosse Médecin , prétend que cette eau est du nombre de celles qu'on nomme *acidules*, c'est du moins ce qu'on en peut conclure de la lettre que ce Médecin a écrit à M. Blanchart, aussi Médecin, qui l'avoit consulté sur la nature de cette eau ; cette lettre est datée du 6 Octobre 1738. On trouve à la fin de cette lettre une apostille sur les eaux d'Attancourt, qui, selon M. Grosse donnent les mêmes principes que celles de Vitry. Dans le Journal de Verdun, Octobre 1740, on lit un Mémoire circonstancié de M. Grosse sur ces eaux.

VIUSSANS.

LA fontaine de Viussans, dans le Diocèse de Beziers en Languedoc, passe pour périodique, Catal en parle ainsi dans ses Mémoires de l'Histoire du Languedoc.

« Viussans, dit-il, est une petite rivière du pays de Languedoc, elle prend son nom d'une montagne appelée *Viussan*, & sort d'une fontaine qui est au pied

de cette montagne , à une demi-lieue de Roquebrune & se rend après dans la rivière d'Orbes. Cette fontaine se perd certaines heures du jour & ne coule point par-tout, & après elle jette de l'eau en abondance, aussi gros que la jambe d'un homme, avec telle roideur, qu'elle traverse ladite rivière d'Orbes, sans mêler presque son eau, & forme un ruisseau qui arrose les champs des environs.

V I V A R É S.

LE Vivarés est une Province de France dans laquelle se trouve des eaux minérales; il a paru anciennement deux Traités sur ces eaux; le premier avoit pour titre: *Discours des propriétés & vertus d'une source d'eau trouvée nouvellement en Vivarés, à deux lieues de Valence, (de l'autre côté du Rhône) par Philibert Brugnion, Avocat à Lyon; à Lyon, chez Rigaud, 1583, in-8°. L'autre étoit intitulé: Traité des eaux minérales du Vivarés en général, & de celles de Vals en particulier, par Antoine Fabre, Docteur en Médecine, à Avignon, chez Piot, 1657, in-4°.*

U S A T.

M. BECANE, Professeur Royal aux Ecoles de Chirurgie de Toulouse, a publié tout récemment une petite Brochure sur les bains & les eaux d'Ufat, en vingt pages d'impression, sous format *in-12*. Nous en allons donner la copie dans cet article.

« Dans la Paroisse d'Arnolat, à une demi-lieue de la ville de Tarascon, en Foix, à trois lieues des bains d'Ax, on a découvert depuis dix ou douze ans, plusieurs sources

d'eaux minérales; on y a construit six bains & deux fontaines; ils sont situés au pied d'une montagne très-élevée; il se rend à ces bains beaucoup de malades qui ne connoissent ni la qualité de ces eaux, ni la méthode de s'en servir; c'est d'après ces considérations, dit M. Becane, que j'ai cru devoir donner quelques observations sur leur analyse & sur leurs effets.

Les bains d'Ax & ceux d'Arnolat se prêtent un secours réciproque; nombre de malades se préparent par les bains doux d'Arnolat, & vont continuer le traitement de leurs maladies à ceux d'Ax; d'autres au contraire commencent par les bains d'Ax & finissent par ceux d'Arnolat. Les bains d'Arnolat, dans le Domaine de M. Fraxius, ne sont qu'à une demi-lieue de la ville de Tarascon, entre les villages d'Ufat & d'Arnolat. Les anciens bains étoient dans la Paroisse d'Ufat, dont ils portent le nom; les nouveaux, éloignés des premiers d'environ trente pas, sont dans le territoire d'Arnolat; les uns & les autres sont au bas de la même montagne, produits par les mêmes sources, par conséquent leurs effets doivent être les mêmes. Les anciens bains ont été connus dans les derniers siècles. On assure que le Cardinal de Richelieu y fut guéri d'une érépèle & d'une dartre.

Mon premier empressement, après mon arrivée à Arnolat, fut d'examiner les bains & les sources des eaux qu'on y boit; je m'informai de leurs effets auprès de Messieurs Pilles & S. André, Médecins très-éclairés, qui sont à portée de ces bains depuis plusieurs années; ils m'assurèrent avoir vu opérer, par ces bains & par ces eaux, des effets inattendus pour les maladies de la peau, les ulcères, les tumeurs scrophuleuses, phytiques pulmonaires, les coliques néphrétiques, les pertes blanches, si communes aujourd'hui parmi les femmes, & ils me firent part de leurs observations. Je pris encore tous les éclaircissements possibles du Curé & de l'Aubergiste du lieu, j'interrogeai plusieurs malades qui y avoient été plusieurs fois, je me fis même un plaisir de voir avec at-

ention tous ceux qui y étoient , tout concourut à me convaincre que ces bains pourroient être propres & bons en plusieurs maladies.

D'après ces notions & de celles que j'avois déjà depuis quelque tems , d'après les rapports de Messieurs Près & Perpeffac , Médecins de Toulouse , je m'occupai à visiter les bains & les fontaines , j'y fis les observations suivantes.

La premiere des fontaines dont on boit l'eau , est à trente pas de Tarascon , & à côté des autres bains. Le creux de cette fontaine est rempli de pierres couvertes d'un limon noirâtre & bitumineux ; il répand une odeur de soufre qui s'évapore au soleil , & ce limon devient grisâtre ; on y voit au travers un sel très-blanc & très-luisant ; il s'y trouve des pierres qui ne sont couvertes que d'une petite couleur jaunâtre , & ce limon est extrêmement doux ; d'ailleurs la fontaine est assez mal bâtie ; les sources que l'on voit jaillir à travers le sable , sont très-nombreuses , elles paroissent faillir par un crible ; il s'en élève quantité de bulles d'air , & une espece de fumée noirâtre , qui reste au fond & forme le limon. L'eau est claire , plus chaude que l'eau tiède , d'un goût douceâtre , agréable à boire & passe promptement par les urines , elle produit une douce chaleur & une sueur légère pendant une heure.

La seconde fontaine , découverte depuis deux ans , est auprès des bains des pauvres ; elle n'est pas encore bâtie ; l'eau coule par un petit tuyau de roseau , de la grosseur du doigt. L'eau de celle ci est un peu plus chaude que celle de la premiere , & passe plus promptement par les urines , elle paroît plus soufrée.

Après avoir bu ces eaux , les avoir examinées , je parlai aux malades qui en faisoient usage , j'examinai chaque bain en particulier. Le premier & le plus voisin des fontaines , est celui qu'on nomme *le bain des Pauvres*. C'est celui qui a été le premier construit , le plus mal bâti , le moins commode , & , je crois , le meilleur.

Ce bain, formé par un creux de trois pieds de profondeur sur six de large & environ sept de long, est couvert d'une voûte en pierre; on y entre par une petite porte qui donne vers le midi, & du côté de la montagne il est fermé par un rocher; il est plus évafé que les deux autres, & trois malades peuvent s'y baigner à la fois; en entrant dans cette efpece de grotte, on sent une efpece de vapeur grasse & chaude, qui fait bientôt fumer fi on tient la porte fermée. En se mettant dans l'eau on la trouve chaude, & on a quelque picotemens aux jambes; mais bientôt après on y ressent une chaleur douce, semblable à celle d'un bain d'huile tiède; la peau en devient aussi douce que si elle avoit été frottée de beurre.

L'eau en est claire comme celle des fontaines; elle naît aussi du fond des baigns à travers le fable; il s'en élève des bulles d'air & une efpece de fumée qui forme le limon favonneux, ou bitumineux & soufré. Cette eau a à peu près le même goût que celle des fontaines, elle est cependant un peu plus chaude. Il y a des malades qui restent dans le bain deux heures le matin & autant le soir sans être fatigués, ce qu'ils continuent douze ou quinze jours; mais une heure est plus que suffisante.

A trente pas de ce bain on en a fait construire trois autres; ils sont mieux bâtis & plus commodes; l'eau paroît la même dans tous; leurs sources néanmoins ne sont pas également abondantes, le limon est en plus ou moins grande quantité dans les uns que dans les autres; l'eau en est plus ou moins chaude. A quinze pas de ces trois baigns on en a fait deux autres; tous ces baigns sont sur la même ligne; ils ne sont pas également chauds. On prescrit les uns préféablement aux autres, selon le genre de maladie; le bain des Pauvres est le plus chaud; sa source est plus abondante, il s'y trouve environ deux pieds d'eau; il renferme plus de limon que les autres, & passe pour le meilleur pour les plaies, les ulcères serophuleux, &c.

Le premier des baigns qui est du côté de celui des Pauvres, a une source abondante; on y voit plus de limon

que dans les deux qui le suivent ; c'est le plus chaud des trois , & le plus usité pour les douleurs rhumatismales , les plaies & les ulcères.

Le second est le plus tempéré des trois , on l'ordonne aux personnes atteintes des affections nerveuses , des pertes blanches & autres incommodités dont les tempéramens foibles & délicats sont ordinairement affectés.

Le troisieme est moins chaud que le premier , & plus que celui du milieu , il y a moins de limon , quoique sa source soit moins abondante ; je prenois , ajoute M. Becane , l'un ou l'autre indifféremment. Les deux derniers , construits depuis deux ans , sont moins chauds ; leurs sources sont moins abondantes ; ils ont moins de limon & sont moins pratiqués. Quand on met la main dans le gravier , on le trouve également chaud & aux uns & aux autres , mais plus chaud du côté de la montagne. L'eau par conséquent y est plus chaude que du côté du canal , qui n'est éloigné du bain que de vingt pas , & dans lequel on voit plusieurs sources semblables à celles des bains.

Chaque bain est assez vaste pour recevoir deux personnes à la fois ; on y reste ordinairement une heure le matin & autant le soir. En sortant du bain on a la précaution de se couvrir depuis la tête jusqu'aux pieds , parce que l'on est dans une espèce de sueur , & qu'il faut aller du bain à l'Auberge éloignée de plus de cent pas. En arrivant on change de chemise & on se met dans le lit.

Pendant mon séjour au bain , continue M. Becane , je me fis un plaisir de voir tous les pauvres , ils étoient plus de quarante ; les uns avoient des tumeurs & des ulcères scrophuleux , les autres avoient des dartres , des douleurs de côté , des fièvres & autres maladies chroniques. plusieurs de ces malades me dirent qu'ils avoient prendre les eaux & les bains depuis plusieurs années , pendant huit ou dix jours , & qu'ils se trouvoient soulagés pour le reste de l'année ; bien d'autres m'assurèrent qu'ils étoient radicalement guéris. Si ces pauvres ne ressentoient par toujours toute l'efficacité des bains & des eaux , c'est

qu'ils n'observoient ni ordre dans l'administration des remèdes, ni régime; qu'ils étoient mal nourris; mal couchés & sans personne pour les conduire dans le traitement de leurs maladies. On fut surpris lorsque je fis appliquer le limon sur les tumeurs & sur les ulcères. J'y vis des changemens heureux en peu de jours, & pour faciliter l'effet des remèdes, j'emportai aux uns les callosités des ulcères avec le bistouri; je les brûlai aux autres avec la pierre infernale. Ces opérations ne furent point sans succès; mais le peu de tems que j'avois ne permit point à M. Becane de suivre le traitement de ces maladies.

La guérison due à ces bains qui a le plus frappé M. Becane est celle du sieur Pomeirof, Commis chez M. Rouffillon Marchand, rue de la Trinité. Ce jeune homme âgé de vingt ans, avoit depuis trois ans une tumeur d'un gros volume, très-dure, qui occupoit la partie extérieure & laterale des fausses côtes du côté gauche; elle s'étendoit jusqu'au cartilage xiphoïde, & sur la région de la rate. On ne pouvoit pas distinguer si ce viscere ne faisoit pas partie de la tumeur. On n'étoit pas moins incertain si les côtes n'étoient pas gonflées, & si la tumeur n'affectoit pas l'intérieur de la poitrine. Le malade ne respiroit qu'avec peine; il avoit une toux fréquente, des fièvres irréguliers, son pouls étoit fréquent, & ses crachats purulens. Je le menai aux bains, dit M. Becane, je lui en fis prendre deux par jour; sa boisson ordinaire étoit de la seconde fontaine, il appliquoit pour tout remède le limon sur la tumeur.

MM. Pilles & S. André, Médecins, qui avoient vus le malade depuis deux ans, me dirent, continue M. Becane, qu'ils croyoient que cette maladie étoit causée par quelque vice scrophuleux; ils lui avoient fait prendre les bains & les douches d'Ax qui l'avoient soulagé.

Je laissai ce malade aux bains, il les continua pendant un mois; la tumeur se ramollit & se termina par la suppuration; on en fit l'ouverture; peu après les accidens diminuèrent, & après trois mois le malade fut entièrement

ment

ment guéri , & reprit sa place de Commis : il y est encore.

M. Pilles me dit qu'il y avoit trois ans qu'ayant saigné un homme à la suite d'une inflammation de poitrine auquel il étoit survenu une tumeur sous la mammelle ; il lui en fit faire l'ouverture, par le moyen de laquelle il sortit une grande quantité de pus , qui fit diminuer les accidens. Un mois après, la plaie s'étant fermée, la fièvre, la toux, l'oppression augmentèrent & les crachats furent abondans. On fit ouvrir la plaie une seconde fois ; les accidens diminuèrent ; cet état continua six mois ; on le croyoit sans ressource , lorsque ce Médecin l'envoya prendre les bains & les eaux d'Arnolat , il les lui fit prendre trois mois & le malade en revint entièrement guéri.

Ces bains ont produit des effets merveilleux pour prévenir les fausses couches. M. Villars y fit aller Madame de *** qui avoit fait trois fausses couches ; trois mois après qu'elle fut revenue des bains , elle devint grosse & conserva son enfant ; elle accoucha deux ou trois fois depuis sans le moindre accident.

Madame de *** , après deux fausses couches , prit les eaux de Capver , ensuite devenue grosse , elle porta son enfant jusqu'au terme ordinaire ; mais un lait répandu à la suite des couches faillit à la faire périr. Une des extrémités inférieures sur laquelle le lait s'étoit porté , étoit restée gonflée & douloureuse malgré plusieurs couches , dont les trois dernières avoient été prématurées. L'année dernière ayant pris les eaux & les bains pour une toux sèche qui la tourmentoit depuis trois mois , au sixième jour qu'elle eut fait usage de l'eau de la seconde fontaine & du bain du milieu , sa toux fut calmée ; mais les douleurs de sa cuisse se renouvelèrent ; cette extrémité se gonfla de nouveau. Malgré ces deux accidens je lui fis continuer les bains , au douzième jour tout est disparu , elle est devenue enceinte & a porté son enfant au terme ordinaire.

Tome II.

K k

Lorsque j'arrivai , il y avoit deux Demoiselles qui prenoient les eaux & les bains , pour une toux seche & des douleurs aux épaules ; elles avoient un dégoût insupportable ; elles étoient maigres & bafanées depuis deux ans qu'elles avoient des pertes blanches très-abondantes , tous ces accidens se calmerent.

M. de *** étoit aux bains pour les hémorrhoides dont il souffroit depuis long-tems ; il m'assura que les premiers bains lui ayant fait rendre une grande quantité de sang hémorrhoidal , il se trouvoit bien ; il m'assura encore n'y être venu qu'après avoir vu de ses amis guéris d'une pareille maladie , par l'usage de ces bains.

M. Decamp , Juge de la Bastide de Serou , me dit que depuis six ans il venoit régulièrement prendre les bains & les eaux pour des affections nerveuses & des obstructions qui avoient succédé à une grande maladie , & qu'au moyen de ces remedes , il se trouvoit beaucoup mieux.

Il m'assura qu'un Curé de ses amis avoit été guéri d'un ulcere à la jambe , qui avoit résisté aux remedes ordinaires pendant dix-huit mois. Ce même Curé fut guéri d'une surdité qu'il avoit depuis un an ; ce fait me fut confirmé par plusieurs personnes dignes de foi. C'est d'après cet exemple merveilleux , continue M. Becane , que je conseillai les bains au Domestique de M. le Baron de Monlezun , & au sieur Gaillard , Arpenteur , Habitant de Miramont , tous les deux sourds. Ils prirent ces bains comme le Curé , mettant la tête dans l'eau & avec les mêmes précautions , leur surdité ne laissa point néanmoins de subsister. La différence du succès de ces bains dans la même maladie , peut dépendre ou de la différence de la cause , ou de la disposition des malades.

Ce même Gaillard y mena son fils , âgé de douze ans , il y avoit trois ans qu'il avoit eu un rhumatisme qui lui avoit laissé les genoux & les articulations des pieds gonflés , les cuisses & les jambes en partie estropiées , il ne pouvoit se soutenir ; après le cinquieme bain il commença

à marcher ; on appliquoit du limon sur les articulations des cuiffes , des genoux & des pieds.

M. le Caré de *** avoit été retenu trois mois dans le lit par des douleurs confidérables ; elles lui venoient d'un rhumatisme goutteux qui lui avoit gonflé les genoux & les pieds , il fe fit porter aux bains , & il fut guéri.

M. Romefgaud , Négociant , attaqué de coliques néphrétiques & de la goutte , prend ces bains depuis plusieurs années. M. Becane finit en rapportant les effets qu'il en a éprouvés sur lui même.

En 1756 , je fus atteint , dit-il , d'une fièvre maligne ; elle me laiffa une douleur dans la région du foie ; cette douleur augmentoit à chaque changement de tems & de faifon. L'année dernière il me survint des coliques d'estomac , qui continuerent pendant fix semaines ; je me décidai d'aller à Arnolat ; j'y pris les eaux & deux bains par jour pendant dix jours ; les coliques difparurent , & la douleur a beaucoup diminué ; elle n'est ni auffi forte ni auffi aiguë.

Pour mieux connoître la propriété & la qualité de ces eaux , je réfolus d'en faire faire l'analyfe ; pour cet effor j'emportai de l'eau des bains & des fontaines ; j'en pris auffi d'une autre fource qui eft à Tarafcon , & dont on fait un ufage familier , de même que du limon des fontaines & des bains ; je les donnai à un excellent Chymifte pour les analyfer : voici précifément fon procédé.

De deux efpeces d'eau que l'on m'a donné à examiner j'ai trouvé , dit ce Chymifte , que l'une contenoit des parties martiales & l'autre du foufre ; ayant commencé de goûter la première je lui ai trouvé un goût aigrelet avec une odeur approchant de celle des violettes , ce qui me détermine à tenter les procédés ufités ; en effet , toutes les expériences ont concouru à établir la nature martiale à un degré confidérable. J'employai d'abord la noix de galle en poudre ; peu de tems après elles rendirent l'eau trouble , enfuite d'un rouge brun , & d'une couleur un peu noire.

Cela donnoit bien à conjecturer que ces eaux tenoient du fer en dissolution avec l'acide vitriolique ; mais voulant connoître , par l'analyse la plus exacte , la qualité proportionnée du métal tenu en dissolution , & la nature des terres & des sels qui pourroient lui être unis ; je mis de cette eau dans une marmite couverte de son chapiteau sur un feu modéré ; il s'éleva d'abord une vapeur qui donna une eau limpide , avec un petit goût empyreumatique ; ensuite il se forma sur la surface de l'eau une pellicule un peu grasse de diverses couleurs , imitant assez les variétés de l'arc-en-ciel ; je ne pus en aucune manière en retirer ni même appercevoir le moindre esprit ni acide ni alkali ; enfin poussant au loin la distillation , toute l'eau s'évapora sans rien perdre de sa limpidité , & il ne resta au fond de la cornue qu'un peu de matière terreuse & jaunâtre , dans la proportion de trente grains par livre d'eau , laquelle terre n'avoit non plus que l'eau du récipient , ni odeur ni goût sensible.

Cette terre faisoit effervescence avec l'acide de vitriol , & fit perdre à cet esprit son acidité. Pour avoir des preuves plus certaines de la présence du fer , je mis la petite masse terreuse dans un creuset , je la fis calciner à un feu de forge ; j'en retirai ensuite , par la lixiviation , un sel neutre un peu amer , comme celui d'epsom ou celui de glaubert. Je ne pus , avec la plus grande attention , y découvrir ni alun ni soufre ni nitre ni plomb ; j'y trouvai un peu de safran de mars qui fut attiré par la pierre d'aimant & qui reparut sous la forme naturelle du fer , quand je lui eus rendu son phlogistique.

Après les opérations dont je viens de parler , j'en fis de même pour les eaux des bains & fontaines d'Arnolat : les ayant goûtées , je les trouvai douceâtres & savonneuses , & une odeur un peu soufrée ; j'y mis tremper une assiette d'argent , elle parut y brunir un peu ; j'examinai les pierres & le limon , tout me parut prouver que ces eaux contenoient du soufre en dissolution ; je fis éva-

porer ladite eau, le résidu lavé & desséché à la présence d'un charbon, répandit une odeur soufrée, à peu près semblable à celle du soufre naturel mis en combustion; elle contenoit aussi un peu de sel nitreux très-blanc, que l'on appercevoit sur la pierre & dans le limon desséché.

Je mis ensuite le limon dans la susdite eau pour le ramollir; il reprit un peu de sa couleur noirâtre en m'en frottant les mains, il répandit une odeur de soufre, & me rendit la peau plus douce que la pâte d'amandes; il paroît que ce limon contient une espece de soufre savonneux & bitumineux; mais n'ayant pas une assez grande quantité d'eau & de limon, notre Chymiste ne peut porter ses opérations plus loin.

On doit conclure, d'après l'observation & l'analyse, que les eaux dont il s'agit sont ferrugineuses & martiales; elles paroissent au goût & par leurs effets, plus actives que celles de Cap-ver. On les prescrit pour le traitement des obstructions; on observe les mêmes précautions pendant leur usage que pour celles de Cap-ver; les eaux de la première fontaine d'Arnolat sont douceâtres, un peu plus que tièdes; on en prend ordinairement douze ou quinze gobelets tous les matins; chaque demi-heure, on en boit quatre ou cinq verres, en observant de se purger au commencement & à la fin, en faisant fondre dans le premier verre deux onces de manne & six gros de sel d'epsom. Les eaux de la seconde fontaine sont un peu plus chaudes; elles paroissent passer plus promptement par les urines; les unes & les autres donnent de l'appétit, facilitent la transpiration; on observe constamment qu'elles opèrent de très-bons effets pour les maladies de la poitrine; les personnes qui ont des pertes blanches & des obstructions, les prennent pour boisson ordinaire. Comme il y a des bains plus chauds les uns que les autres, le choix en doit être fait suivant la diversité des maladies, on leur voit opérer des cures inattendues pour les dartres, les galles & autres maladies de la peau; ils sont encore

très-bons pour les ulcères , la tension des tendons & des ligamens ; après les fractures & les laxations , pour les tumeurs , les douleurs rhumatismales & goutteuses. L'application du limon , sur les parties affectées , aide l'action des bains , & je crois qu'il agit avec plus de force que le bain même. »

Tel est le Mémoire de M. Becane , Professeur Royal aux Ecoles de Chirurgie de Toulouse ; il finit en disant qu'il ne l'a rédigé que dans le dessein de procurer quelque soulagement aux malades qui sont dans le cas d'en avoir besoin , en attendant que l'on en fasse une analyse exacte , & que l'on indique avec précision les cas où ils conviennent , & la méthode de s'en servir.

W A T T W E I L L E R .

VOYEZ article *WATTEWEILLER*. M. Bacher a publié à Bâle en 1741 , en idiome Allemand , une Dissertation qui a pour titre : *Notice exacte des eaux minérales de Watteweiler, de leurs propriétés & de leurs effets, par Bacher.*

Y O U S E T .

LA fontaine minérale d'Youset , dans le Diocèse d'Uzès , est presque à égale distance d'Youset , dans la Paroisse duquel elle est , de Saint-Jean-de-Seirargues , & de Saint-Hypolite , c'est-à-dire , à un quart de lieue loin de ces villages.

Youset est un méchant village où il y a peu de logemens propres pour les buveurs , aussi dans le tems qu'il s'en trouve quatre ou cinq , se partagent-ils dans les trois

Lieux que nous avons nommés ; la plupart cependant demeurent à Saint-Jean-de-Scirargues , où l'on trouve toutes les aifances pour la vie. La fontaine d'Youfer est située au milieu d'une plaine environnée de collines , & sort d'un creux d'environ trois pieds de diamètre. En s'approchant à quinze pas de cette fontaine , on est fortement frappé d'une odeur de soufre ; l'eau a un goût désagréable comme de la poudre à canon sans salure ni acidité , ainsi elle ne tire aucune teinture de la noix de galle. Autour du bassin & sur l'eau même on voit nager une matière blanche , onctueuse , qui s'attache aux parois des bouteilles. En ayant fait évaporer une chopine , il resta douze grains d'une matière semblable à une terre grisâtre , & ayant filtré cette résidence , trois grains demeurèrent sur le papier & neuf passèrent à travers ; ce qui demeura dessus étoit une marne insipide , & ce qui passa avoit quelque chose de piquant & étoit rempli de petites aiguilles brillantes comme les fleurs de benjoin ; quand on fait l'évaporation dans les grandes chaleurs , cette résidence a plus de pointe. Cette même résidence filtrée étoit grisâtre & ne fit aucune fermentation avec l'esprit de vitriol ; elle ne pétilla point sur les charbons ardents , mais il se calcina en manière de terre noirâtre. Son eau purge médiocrement par les selles , & assez bien par les urines , elle fait même fondre quelquefois aux malades de gros graviers & de petites pierres. On la croit fort bonne pour les maux de poitrine , l'asthme , l'extinction de voix , la toux & la phthysie commençante ; & cela n'est pas surprenant , puisque le soufre y domine plus sensiblement qu'en beaucoup d'autres eaux , quoiqu'elle soit froide , ce qui est assez rare. Les Médecins d'Uzès & de Montpellier l'ordonnent aussi pour les opilations , pour les vieilles dysenteries & pour les fièvres intermittentes ; elle fait quelquefois vomir , quand dans le commencement qu'on en boit elle ne peut pas bien passer ; cet effet est commun à toutes les eaux qui ne sont pas beaucoup chargées de sel fixe assez fort pour déboucher.

A vingt pas de la principale fontaine , il y en a une autre qui semble plus foible , nommée *Saint-Anne* , & à cent pas il y a un endroit comme une fosse , où l'on peut se baigner pour les maladies cutanées , dans une eau de même qualité.



PRÉFACE



PRÉFACE

Pour le Supplément.

AVANT la publication de mon premier volume sur les Eaux minérales, tous les gens de l'art désiroient depuis fort long-tems un ouvrage sur cette matiere rédigée en forme de Dictionnaire, où ils pussent trouver, comme dans un réceptacle, tout ce qui pouvoit concerner l'Hydrologie de la France; plusieurs Médecins avoient même formé depuis plus de vingt ans, le plan d'un pareil ouvrage, il s'en est aussi trouvé qui en avoient publié le Prospectus, mais personne n'avoit osé l'entreprendre, il est vrai que ce champ étoit difficile à défricher, il falloit avoir voyagé dans les différentes Provinces de la France, faire des recherches dans les Bibliothèques, consulter les Ouvrages Périodiques, entrer en correspondance avec les Médecins des lieux; nous avons osé franchir tous ces obstacles, & nous étions déjà parvenus à publier un volume entier sur les Eaux minérales, lorsqu'il nous est parvenu une si grande quantité de Mé-

P R É F A C E.

moires à leur sujet, qu'à peine peuvent-ils contenir dans ce second volume. Nous en avons toute l'obligation à Monsieur le Contrôleur Général; ce grand Ministre qui ne néglige rien de tout ce qui peut concerner l'utilité publique, a bien voulu écrire dans le tems à Messieurs les Intendans des Provinces, pour les engager, par le moyen de leurs Subdélégués, à nous fournir des Mémoires sur les Eaux minérales. Nous n'ignorons pas que cet Ouvrage n'est pas porté au degré de perfection où il peut être un jour, mais personne ne nous pourra ôter l'honneur d'avoir été le premier qui ait donné un Dictionnaire de toutes les Eaux minérales de la France, quoiqu'en puissent dire nos Adversaires; nous avons puisés dans toutes les sources pour le rédiger. Nous y avons rapportés tout ce qu'on dit de meilleur jusqu'à présent sur cet objet, même les généralités; nous y avons joints une Bibliographie la plus complete qui puisse se rencontrer, & nous en avons fourni les divers articles dans ceux des différentes Eaux; les Analyses chymiques qui se trouvent éparfés çà & là, ne font pas également bonnes, mais comme notre but a été de faire connoître les divers sentimens de chaque Auteur, nous avons cru ne pouvoir nous dispenser de rapporter leurs Analyses, nous ne les garantirons pas, & nous osons même ajouter que nous n'avons pas

P R É F A C E.

grande foi aux Analyses Chymiques des Eaux; l'intempérie des saisons, les divers changemens de sécheresse & d'humidité, les lits par où elles passent & qui varient à chaque instant, doivent nécessairement y apporter une différence notable; ce qu'il y a donc qui constate le plus les propriétés des Eaux, c'est l'expérience; une suite d'observations bien vues sur leur usage, l'emporte certainement sur l'analyse la mieux faite, aussi c'est par cette raison que nous nous sommes sur-tout attachés à rapporter dans cet Ouvrage toutes les observations les plus intéressantes que nous avons pu découvrir. Nous avons terminé ce Dictionnaire par différens Traités généraux sur les Eaux, nous y avons même donné la manière de les analyser d'après MM. Hoffman, Coste & Mønnet, & la façon d'en faire d'artificielles; nous aurions encore ajouté, si le volume ne s'étoit pas déjà trouvé trop gonflé, différentes Tables alphabétiques qui auroient rendues notre Ouvrage plus intéressant, mais nous les réservons pour le dernier volume de notre Dictionnaire Minéralogique à la suite de notre *Gneumon Gallicus*.

Avant de finir cette Préface, nous ne craignons pas de dire que si jusqu'à nous personne n'a osé publier un pareil ouvrage, nous avons actuellement la satisfaction d'en voir paroître une infinité depuis la publication du nôtre; mais ce

P R É F A C E.

qu'il y a de plus affligeant pour nous, c'est d'apprendre que plusieurs personnes ont eu l'adresse de tirer la récompense de notre travail.

*Hos ego versiculos feci, tulit alter honores:
Sic vos non vobis nidificatis aves:
Sic vos non vobis mellificatis apes:
Sic vos non vobis fertis aratra boves:
Sic vos non vobis vellera fertis oves.*

Nous osons néanmoins espérer que les personnes en place voudront un jour jeter sur nous des regards favorables & ranimer notre zèle, nous sommes d'autant plus portés à le croire, que depuis peu il s'est formé une Commission Royale pour l'examen des Eaux minérales, & que par une délibération émanée de la sagesse même, le revenu de ces eaux doit être employé à récompenser ceux qui ont cherché à en faire connoître les sources, conjointement avec les propriétés. Qui avant nous peut il se trouver qui ait plus de droit d'y prétendre, ayant sacrifié notre jeunesse, notre fortune & nos études à les aller reconnoître sur les lieux, conjointement avec les différentes plantes qui croissent en chaque Province ?



OBSERVATIONS

SUR

LES EAUX EN GÉNÉRAL.

A P R È S avoir parlé des eaux en particulier, il convient de rapporter dans cet ouvrage quelques généralités à leurs sujets, d'examiner qu'elle en peut être la nature, comment on peut parvenir à les analyser, & de qu'elle façon on y peut suppléer artificiellement; nous rapporterons à cet effet la fameuse Dissertation de M. Leroy, nous n'avons aucun Mémoire aussi savamment discuté sur les eaux minérales que celui-ci; quant à la façon de les analyser, nous ferons l'exposition de celles du célèbre Hoffinan, de M. Coste & de M. Monnet, nous terminerons enfin ces généralités par l'extrait de la Dissertation de M. Leroy sur les eaux artificielles, & pour ne rien omettre dans cet ouvrage de ce qui peut concerner toutes les eaux minérales de la France, nous ferons part au Public des leçons en idiome latin, que M. Geoffroy a faites sur ces eaux dans le Collège Royal, & de quelques notions particulières qu'on nous a encore communiquées depuis l'impression de cet ouvrage. Nous ferons même précéder ces notions avant que d'en venir aux généralités,

2



L E Ç O N S
DE M. G E O F F R O Y,
AU COLLEGE ROYALE,

SUR les Eaux Minérales tirées anciennement du Cabinet de feu M. Vinslou & communiquées à l'Auteur de cet ouvrage, par M. Lafône, Conseiller d'Etat, premier Médecin de Madame la Dauphine, Censeur Royal & Membre de l'Académie Royale des Sciences.

DE Aquarum medicatarum Gallie Naturâ, viribus & usu tractatio.

AQUÆ medicatæ gallicè *Eaux Minérales*, dicuntur quæ suo per interioris terræ anfractus decursu, terreas, salinas, sulphureas, aut metallicas veſtitant particulas, a quibus ut peculiarem plerumque saporem, sic & specialem morborum quorundam sanandorum facultatem nanciscuntur, earum tantus est numerus, tanta varietas ut nulla fere sit regio, quæ suas non vendiderit alicujus morbi curatione celebres. Cunctas perlustrare nec animus est, nec per temporis angustias licet, illustriores duntaxat hujus regni scaturigines virtutis usu quotidiano comprobate adibimus.

CAPUT I.

De Acidularum Naturâ.

ACIDULÆ sic appellatæ, quod earum plurimæ saporem acidum præ se ferant, duplici constant particularum genere, aliis tenuioribus, aliis crassioribus. Tenuiores nulle

chymistæ artificio colligendæ facillè evanescent, illis sanè possimim inest sapor, ille fugax, acidus, vinosus, aut ferruginosus; qui in acidulis plerisque deprehenditur, nec non maxima virtutis medicæ pars; cum eisdem semel exhalatis, acidulum & sapor & virtus multum deterantur.

Eas vitrioli & ferri naturam redolere satis arguit galarum decoctum acidulas nigredine inficiem, quod est maximè tritum earundem crysterium; nec tamen dixeris eas idè vitriolicas aut ferreas esse cum indè nec vitriolum, nec ferrum elici possit.

Subtilissimi isti vapores sunt veluti seminaria vitriolica aut ferrea quæ concrefcendi nunc nondum adeptâ potestate volatilem servant indolem, donec matricem ad concrefcendum idoneam offenderint; eam rem illustant aquæ ferreæ artificiales quæ vim suam, & saporem citò exuunt, nec ullam exhibent concretionem salinam aut merallicam.

Crassiores acidularum particulæ, sunt aquosæ, salinæ, & terreæ, quæ analysi chymicâ, hoc est distillatione aut evaporatione ab invicem secernuntur, harum ratione in quinque classes possunt distribui juxta earum analysim, à D. Clossæo, D. Medico, e Regiâ Scientiarum Academiâ institutam.

ARTICULUS I.

De primâ classè Acidularum.

Prima classis acidularum complectitur aquas frigidas, insipidas, salis alicujus communem referentis participes, vel salis omninò expertes, quales sunt, 1°. aquæ Saureginales, 2°. aquæ Arolienteses, 3°. aquæ Passiacæ veteres, 4°. aquæ Avallenses, 5°. aquæ Rupiposæ, &c.

a ij

PARAGRAPHUS I.

Aquæ Saureginales in Burgundiâ , gallicè *eaux de Sainte-Reine* , lcaturiunt in declivi parte montis alexiaci propè flaviniacum distantis à divione decem leucis, lymphidæ sunt , inodoræ , inspidæ , potu suaves , incorruptæ harum libro una evaporata , vix quinque grana relinquit sedimenti , partim folliacæ , partim gummosi , salini vaporis acutissimi ad salem ammoniacum accedentis , à quo (ut à secundâ salis marini portione quæ scilicet solâ evaporatione concrevit) oleum tartari fortiter coagulatur. D. Barbnotius ex earum evaporatione , nitrum , bythumen , & saturnum illis inesse auguratur , sed parum id firmis argumentis probare nititur , D. Querinus verò , in illis aquis agnoscit mercurium dulcem , & antimonium , quod nulla satis valida ratione evincit , contra vero D. Guirius , aluminis , & ferri tantillum ; aluminis quidem quod arguit aquarum albedo à gallarum mixturâ & sedimenti sapor audiusculus , cum astringitione non nullâ.

Ad lucem veneream & minimas cutis affectiones curandas prædicantur , ut ad renum & vesicæ morbos jecoris , & lienis intemperiem , suffocationes uterinas , ventriculi dolores , & intestinorum vicia , capitis , & pulmonum affectus , arthritim , rhumarismum , potu , balneo , & instillatione usurpantur , translata vix ullam virtutis partem retinent.

De aquarum Saureginalium viribus & usu consulatur D. Barbnotius de fonte Saureginali tractatus Parisiis exsultus anno 1661 , in-8°.



PARAGRAPHUS II.

De aquis Atholiensibus.

Aquæ Atholienses Gallicè *Eaux d'Auteuil*, lymphidæ & saporis expertes, sic repertæ fuerunt anno 1622. Circiter atholis leucâ unâ à Lutetiâ distantis, in villâ præfidis broici fons apertus est, cujus aqua in piscinam fluens, maximam piscium ibi hospitantium partem necavit, coloris erat non nihil rubiginosi, ut & saporis, undè colligere erat, per fodinam ferream ac vitriolicam decurrere, ex unâ librâ circiter destillatione elicitâ fuit primò aqua citrini coloris, & fere saporis expertis, hinc aqua lymphida subdulcis & fodinæ saporem referens residuum a destillatione tria vel quatuor gr. æquans, pondere naturam illius fodinæ profus redolebat, cujus terra ulteriori analysi, ferri & vitrioli tantillum exhibuit teste D. Haberto.

Teste verò D. Clofleo harumce aquarum sedimentum candidum, & falsum aquæ exhalatæ, quinquies millesimam & quingentesimam partem æquat, & ope lixivii, salem præbet accedentem ad salis communis portionem quæ frigore in crystallos cogitur. D. Habertus insdem polere viribus asserit quibus aquæ Pugeasæ, Spadenses, & Forgenfes, in ischuriâ videlicet, calculo, obstructionibus hepatis, & lienis, utero, chlorosi, febre tertianâ, ulceribus renum, ac vesicæ, in mulierum sterilitate, in hydrope, in quibus morbis utiliter ab ægrotis usurpata est, asserente eodem, qui ampliozem ea de re disquisitionem pollicetur, nec in lucem quod sciam emisit.

De harum aquarum facultatibus consuli potest dissertatio cui titulus est, *Récit véritable des vertus des eaux d'Auteuil*, par Pierre Habert, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, Médecin ordinaire de Gaston, Duc d'Orléans; Parisiis excusâ apud le Meuse 1628, in-8°. p. 16.

PARAGRAPHUS III.

De Aquis Passiacis veteribus.

Aquæ Passiacæ veteres propè Lutetiam, Gallicè *Eaux de Passy*, non nihil albescentes, saporis occulti gypsum arguentis, aliquatenus asperi, & linguam siccantis, anno 1675 a D. Clofleo analysi chymicâ tentatæ sunt, quæ est deprehensum earumdem sedimentum, partim foliaceum, esse & subcineritium, partim fibrosum, instar gypsi crudi, aquæ exhalatæ partem septem centesimam adæquare, & per lixivium salis septimam partem exhibere, secundam salis communis portionem referentis; terram verò in calcem redactam evadere gypsum quod aquâ dilutum concrevit.

Anno 1700 D. Lemerii filius earum examen novum instituit nihil gypsei amplius redolebant, spiritu vitriolico factæ, nec non terrâ spiritum acidum recondente, & rubigine tenuissimâ. D. Girius, anno 1650, primus earum explorator in eis ferruginosam rubiginem agnoscit, sapore aliisque experimentis se prodeuntem nec non quid gypsei & lapidei, (moellam).

Juxtâ recentes D. Mollini observationes, vix partem vigesimam quintam continent mineralium quibus novæ turgent, notandum quod tunc temporis haram duæ scaturigines erant, tincturâ, sapore, & odore discrepantes.

PARAGRAPHUS IV.

De Aquis Avallensibus.

Aquæ Avallenses apud Pictones, gallicè, *Eaux d'Avail*, juxtâ D. Glofsei analysim lymphicæ sunt & subsalsæ,

harum sedimentum salem sincerum exhibet acerrimum, indole suâ secundæ salis communis portioni analogum qui ducentesimam trigesimam partem totius liquoris æquat.

Harum primus inventor fuit Quercetanus qui ex variis avibus quæ salis delectantur, illuc advolantibus conjecturam fecit aquas istas insigni qualitate esse præditas, harum fama sæculo decimo septimo percrebuit, vernaulle dicuntur, las fons, saladas.

Scaturiunt mille Passibus ab Avallio opido juxtâ Pictonum & Lemovicentium fines, situm ad radices montis altissimi undè ferrum eruitur cum antimonii tantillo, terra quoque flavescens, labiis adhærescens, & subsalsa, cum odore sulfureo. Tres numero fontes, triangulari figurâ dispositi, quorum orientalis subacidus, meridionalis salis & sulfureus, septentrionalis sulfur odore, & sapore prodit cum aliquâ falsugine.

Quadruplicis mineralis participes agnoscit Rondeletius ferri videlicet, antimonii, sulfuris, & salis gemmei sed in æquali quantitate; omnibus ferri multum in est, antimonii parum, præcipuè orientali; meridionali verò, plus salis quàm sulfuris, septentrionali plus sulfuris quàm salis, hæc autem quatuor principia distillatione se produnt (ex eodem).

Quod vires, humores crassos, ac viscosos attenuant, viscerum abdominis obstructions recludunt; purgant per alvum, & urinas; anorexiæ medentur, ut & pulmonum infarctus, renum, ac vesicæ calculum deturbant, cuius alvi profluvio succurrunt, nephriticis, & colicis cruciatibus, hydropi, ictero, cachexiæ, chlorosi, febribus chronicis, tercianæ, & quartanæ, præsertim spuriiis. Cœnum ab aquis istis exsurgens sulfureæ prorsus indolis, externis affectionibus confert, ut herpetibus, impetigini, scabiei ulceribus, & paralyti, quæ cuncta variis agrotantium hisce curatorum historiis comprobatur.

De harumce aquarum virtutibus adiri potest Petri Rondeletii. D. Med. tractatus hoc titulo, aquarum Avallentium.

ARTICULUS II.

De secundâ classe Acidularum.

Secunda clâssis Acidularum comprehendit aquas frigidâs, saporis ferruginei, vel austeri cujus generis sunt Forgenles, Pruvincæ, Rothomagenses Sancti Pauli, Hecreboniæ, & Vallenges, è scaturigine dominicæ nuncupatæ.

P A R A G R A P H U S I.

De Aquis Forgenfibus.

Aquæ Forgenles in Normaniâ, gallicè, *Eaux de Forges*, a ferreis fodinis ibi quondam extantibus, saporem ferunt leviter ferrugineum his evaporatis (juxta glossæi analysim) remanet sedimentum paucum rufum, subalsum, minime vitriolicum, sed è sale communi, & terrâ ferruginâ coalescens.

Lymphidæ sunt tantùm per quatuor menses, junium scilicet & sequentes, gallarum pulvere tincturam induunt violaceam, saturate-rubram, diaphanam & rubram dilutissimam, pro ut è triplici scaturigine hauriuntur, Cardinali scilicet, Regali, & Reginetâ, sapor ut & odor intense, mediocriter & remisse cremor argenteus, è flavo, & violaceo variegatus. Sedimentum rufum & fibrosum, in Cardinalis ducentis libris ad v assurgit, ejusdem Cardinalis residuum ab evaporatione superstes septem granis æqui ponderat, præbetque salis marini gr. j. qui facilius in aere quam in aqua solvitur, & cum acidis fermentescit.

Hujusmodi aquæ sunt diuretica, aperientes, purgantes, diluentes, salia obtundentes, hydragoga, nephritica, diaphoretica, &c. Cardinalis non transfertur quod cito putrescat: rarioris est usus, Regalis frequentissimi, Regina ferè nullius, nisi ad refrigerandum.

De aquis Forgensibus adeantur varii tractatus gallicè scripti, nimirum. 1°. *Traité des Eaux de Forges*, par Degrouffet, Parisiis emissus anno 1607, in-8°. 2°. *Traité des mêmes Eaux*, par Cousinot, Parisiis excussus anno 1631, in 4°. 3°. *Traité des Eaux de Forges*, par Lisinan, Lutetia editus 1697, in-8°. 4°. *Traité des mêmes Eaux*, par la Rouviere, Parisiis excusus anno 1699, in-12.

PARAGRAPHUS II.

De Aquis Pruvineis.

Aquæ Pruvineæ, gallicè, *Eaux de Provins*, è sanctæ crucis fonte hausta, leviores sunt aquâ communi, mediocriter frigida non nihil turbida, & saporis ferruginei. Harum libra una post evaporationem, vix octo grana præbet sedimenti, in quo salis paucillum, id est, octava pars grani unius primam salis marini portionem referentis, invenitur. Et terra ferruginis æmula (juxta Clofsei analysim.)

E solo ferrugineo scaturiunt, duplici fonte, quorum antiquior sanctæ crucis nuncupatus anno 1648, repertus est. Alter beatæ Mariæ cognomen sibi fecit. Primus è solo depressiori & limoso scaturit, minerali succo prægnantior gallæ mixtura colorem è violaceo nigricantem induit: cremorem gerit pinguem, insipidum, diversi colorem.

Usurpantur multum vigente calore, tempore sado nec pluvio cælo. Caput impetunt, somnolentos reddunt potantes, & non nihil vertiginosos, in affectibus inveteratis per plures annos potanda sunt, idque per triginta dies quotannis.

De aquis Pruvineis consulantur quæ Givius gallicè
emissit in tractatu Parisiis edito , anno 1659, in-8°.

PARAGRAPHUS III.

De Aquis Rhotomagensibus Sancti Pauli.

Aquæ Rothomagenses Sancti Pauli gallicè, *Eaux de Saint-Paul de Rohan*, lymphidæ sunt, saporem vix fuscitantes, nisi subasperum perpaucum sedimentum ab evaporatione superstes rufum non nihil salini in se continet (juxta analysim à Clofleo institutam).

Fons olim erat unicus, à centum & quinquaginta annis decantatus, & ratione virium tertius numero, viginti ab hinc annis tres novi reperti sunt, ab invicem discrepantes, secundum majus & minus respectu qualitaturn sensibilibium gallâ tinguntur à violaceo colore saturatori ad rubrum vividiorern, sapore ut & odore pollent plus minus ferrugineo, cum adstrictione aliquâ, cremorem gerunt varios ferri colores referentem. Sedimentum flavum & levissimum canales oblitit, residentia nec calce, nec vitriolo, nec sale ammoniaco, nec nitro, nec alumine fata. Continet multum ex Estardi experimentis alkali fixum, & acidum volatile solo ferro aquâ dissoluto prægnant, idque levi quantitate.

De his aquis legatur, 1°. Tractatus Gallicus cui titulus est, *L'hydrotherapeutique des Fontaines Médicinales, nouvellement découvertes aux environs de Rouen, par Duval*, Parisiis editus anno 1603, in-8°. 2°. *Dissertation sur les Eaux Minérales de nouvelle découverte de Saint-Paul, par Balthazar Noel*, Rhotomagi 1708, in-4°. 3°. *Dissertation ou Lettre à M. Poirier, par M. Estard, touchant la nature & les effets des Eaux Minérales & Médicinales de Saint-Paul de Rouen*, Rhotomagi, 1717, in-12.

P A R A G R A P H U S I V.

De Aquis Vallensibus, Scaturiginis Dominica dictæ.

Aquæ Vallenses Scaturiginis Dominicæ dictæ, gallicè, *Eaux de Vals en Dauphiné, de la source appelée la Dominique*, juxta earum analysim à Cloffeo institutam limpida sunt inodora, saporis vinosi, & stiptici, ad villi albi paulillo vitriolo imprægnati saporem accedentis, decoctum gallarum nigredine inficiunt, ad caruleum vergente, quod & præstat anglicum vitriolum, heliotropis tincturæ rubedinem saturatam inducunt, quemadmodum & idem vitriolum, at in liquore tartarici salis nihil præcipitant sed cum insigni virore tingunt, destillatione sedimentum relinquunt millesimam circiter totius liquoris partem æquans pondere subcineritium, & vitriolum leviter ustum cum specie, tum sapore referens, hæc materia cum liquore salis tartari mixta atramentum exhibet, quod a vitriolo nunquam efficitur.

Quod attinet ad harumce aquarum vires ventriculum gravant, vomitum cient, alvum subducunt, fæcesque nigredine inficiunt.

De harum usu legatur, *Traité des Eaux de Vals, par Reinat, Avenione editus anno 1639, in-8º*. Nec non, *Traité des Eaux Minérales du Vivarais, par Antoine Fabre, D. M. Avenione etiam editus anno 1657, in-4º*. pag. 124.

A R T I C U L U S I I I.

De tertia classe Acidularum.

Tertia classis juxta analysim Cloffianam continet aquas

21j O B S E R V A T I O N S
 frigidas, acidas, aut vinosas, sale communi prægnantes
 vel satis prorsus expertes, hujus modi Claromontana,
 Sampardulfenses, & Carmitenfes.

P A R A G R A P H U S I.

De Aquis Claromontanis.

Aquæ Claromontanæ Sancti-Petri in gallicè,
Eaux de Saint-Pierre de Clermont, lymphidæ sunt, saporis
 acidulati & vinosi. Harum libra una evaporata relin-
 quit sedimenti circiter grana triginta-octava, in quo salis
 dimidium reperitur (juxta Clofseum).

P A R A G R A P H U S I I.

De Aquis Sampardulfensibus.

Aquæ Sampardulfenses, vel Samperdulcenses in Bor-
 bonienfi Provinciâ gallice, *Eaux de Saint-Pardou*, se-
 dimentum paucum & insulfo prædictæ sunt ex Clofseo.

Fons Samperdulcensis ut & pagus, cognominis distat
 à *Moulins* octo leucis, à Borbonio arcembalbico tribus
 leucis. Aqua lymphida est, valdè acida, & vinosa, sedi-
 mentum deponit lubrubrum, vitriolicam agnoscit Perel-
 lus, rubrica fabrili seu terrâ ferruginea saturam ut & nitri
 tantillo.

Profunt in affectibus renum, vesicæ, in anorexiâ, vis-
 cerum abdominis opilationibus, hydrope, in sterilitate,
 & albo fluore mulierum, in vomitu, siti, febribus chron-
 icis, venenis adversantur & lumbricos necant.

Usurpantur mensibus Junii, Julii, Augusti, & Septem-
 bris, parùm frequentabantur tunc temporis, propter hos-
 pitium idoneorum penuriam. Huc & illuc transferantur.

De harum viribus adeatur tractatus gallicus hoc titulo, *la singuliere vertu de la Fontaine de Saint-Pardouls en Bourbonnois, par Pierre Perrault, Parisii editus apud Metaras, anno 1600, in 8°. pag. 23, cap. 1.*

PARAGRAPHUS III.

De Aquis Carmitensibus.

Aquæ Carmitenses, gallicè, *Eaux de Chartres*, in Belsâ in libris duabus post evaporationem exhibent gr. v. sedimenti in quo salis ruffi, gummosi, & acris gr. invenitur unicum juxta analysim Clossianam.

Fons in Suburbio Sancti-Morilsei situs, aquam non à fluvio eburâ, gallicè curre, vicino mutuatur sed è proprio penu seu peculiari scaturigine profudit, eam D. Cassegrin agnoscit vitriolo prænantem, ferro, sulfure & nitro, vitriolum ac ferrum arguunt sapor, odor, tinctura qua gallæ mixtione insicitur, nigredo silecum in ejus fundo repletorum, sulphur, & nitrum indicat cremor pinguis, & nitens qui supernat, quique digitos pertractantis oblinat, substantia candida & micante nec non linguam pungente, & est nitrum.

Calculo medentur, hydropi, menstruorum suppressioni, urinas movent, obstructions referant, &c. Translaturarum vires multum deteruntur.

De his aquis consulatur tractatus gallicus cui titulus est, *Dissertation apologetique sur la Fontaine Minérale du Fauxbourg de Saint-Maurice de Chartres, par Jean Cassegrin, Médecin, excusus caranti apud viduam Mafsol, 1702, in-12. pag. 24.*

ARTICULUS IV.

De quartâ classe Acidularum.

Quartam classem constituunt aquæ frigida, acidæ & vinoſæ ſale niri veterum amulo reſertæ, quales habentur Pugeacæ, Sammedulfenſes, & Valenſes, è fontibus ſcilicet D. Joannis Marchioniſſæ, & Mariæ.

PARAGRAPHUS I.

De Aquis Pugeacis.

Aquæ Pugeacæ gallicè, *Eaux de Pouge*, juxtâ Cloſſiam analyſim, lymphidæ ſunt, ſaporis acidi, & ingrati, harum libra una relinquit ſedimenti ſubcandidi, & foliacei ferè gr. 19. in quo ſalis circiter pars tertia.

In Nivernenſi Provinciâ duabus à Niverno leucis pugepagus ſitus eſt, propè quem verſus ſeptentrionem ſcaturiunt duo fontes ſex circiter pedibus ab invicem diſtantes, quorum orientalis S. Leger Leodegaris dicitur, occidentalis verò Sancti-Marcelli.

Hic valentior apparet, ille dilutus eſt, antiquitus ad hydroperum fuerunt multum decantatæ aquæ Pugeacæ ſed regnante Henrico tertio. Novam adeptæ ſunt famam operâ præfertim mironis Archiatti ac pigres Chirurgi multum celeberrimi qui eas prædicat libr. 20 ſeu Chirurgiæ cap. 20.

Piduxius ex harumce aquarum ſapore acido acri cum adſtrictione tantillâ, ex ſæcum nigredine in potatoribus, conjicit illas eſſe vitriolo prægnantes, non ſine aliqua ſulphuris mixtura, quod & odore, & vapore caput impetente, & cremore oleoſo coloris ex albo flaviſatis ſe pro-

dit, nihil verò ferruginei in iisdem agnoscit, sed ejusdem ferè naturæ cum spadanis arbitratur.

Flamantius ferrugineas asserit, vitriolicas, sulfureas & aluminosas, idque sapore, odore, ebullitione, destillatione & sedimento confirmari.

Courradus, nec sulfureas censet vix aluminosas, sed vitrioli in primis, tum ferro, & nitri tantillo saturas, ita ut ratione vitrioli aperientes, ratione ferri roborantes, ratione nitri cathartica, meritò habeantur.

Feliciter usurpantur in morbis mulierum, affectionibus renum, & vesicæ, viscerum abdominis obstructionibus, affectione hypocondriacâ, ictero, colicis doloribus & vermibus, hydrope, alvi fluxibus, hæmorrhagiâ, hæmorrhoidibus, vomitu, singultu, anorexiâ, cachexiâ gonorrhœâ, asthma, hemicraniâ, surditate, cutis affectibus, &c.

De harumce aquarum viribus legantur, 1°. Murfaci carmen de aquis Pugeasis, cum notis Levasseur, edium Parisiis anno 1693, in-8°. 2°. *Traité des Fontaines de Pouge*, Parisiis editus, absque authoris notione anno 1684, in-8°. 3°. *Traité des Eaux de Pouge, par le Fouilloux*, Typis excusus hiberni, anno 1692, in-8°. 4°. *Fontaine de Pouge, par Pidoux*, editus Augustosi tipictonum anno 1697, in-8°. 5°. *Traité des Fontaines de Pouge, par Flaman*, ibidem impressus anno 1633, in-8°. 6°. *Traité des mêmes Eaux, par Conrabe*, Niverniæ editus anno 1634, in-8°.

PARAGRAPHUS II.

De Aquis Samedulfensibus.

Aqua Samedulfenses in Avernia gallicè, *Eaux de Saint-Mion*, lymphidæ sunt, aciduli saporis, & vinosi ex harum libra una colliguntur penè grana zj sedimenti albi

gramosi saponis lixivii, in quo circiter falis gr. 20. nitrosi, ut in Pugeacis, juxta Cloffianam analysim.

Parisios delatæ non amplius gallæ mixturâ colorem mutant, non amplius acidum terunt saporem, tamen tincturam heliotropii non nihil rubefaciunt.

Destillatæ in balneo M. initio destillationis heliotropii tincturam adhuc rubefaciunt sed remissius & solutionem sublimati paululum turbant, quod in fine destillationis non amplius præstant, sed dissolutionem turbulentam efficiunt ex eaque pulverem subflavum præcipitem agunt. Lutetiam deferuntur.

Anno circiter 1610 Earum fama præcrebuit operâ medicorum quorundam contreraneorum, præsertim J. Bannici, qui de iis mentionem facit folio 83, verso, seu tractatus cui titulus est *Merveille des Eaux*, &c.

Situs est fons ille propè pagum Sancti Medulli vicinia trium urbium, Ricomagi, aquæ Espareæ & Gannati.

PARAGRAPHUS III.

De Aquis Vallenfibus.

Aquæ Vallenfes in Delphinatu gallicè, *Eaux de Vals en Dauphiné*, è fontibus scilicet Divi-Joannis, Marchionissæ & Mariæ juxta Cloffeum lymphidæ sunt, & saporis plus minus aciduli harum libra evaporata relinquit faeis albi & lixii, gr. 68; absque terrâ.

Anno 1602, detectæ fuerunt a Piscatore quodam nomine Brun, qui harum visu à gravi morbo, & penè desperato convaluit.

Scaturigo quadruplex scilicet Dominica, Marchionissæ, Lanjoannea & Mariæ.

Primo Dominica sic dicta quod Dominicanus quidam tentatis frustra pluribus remediis ad quartanam contumacem proffigendam saturati hoc fonte demùm sanatus est.

Evaporata

Evaporatio unius libræ relinquit vitrioli martis ꝑj & amplius, emetica est, in febre quavis intermittenti pertinaciori salutaris, in colico stomachi, epilepsiâ infactum, vermibus, rarius cæteris usurpatur propter vim emeticam.

Secundo, Marchionissa evaporatione unius libræ relinquit vitrioli ꝑj & amplius, cathartica est, ita ut quindecim vel viginti cyatorum portione, viginti aut triginta vices alvus solvatur cum euphorîa, refrigerat præter modum, attenuat, diluit, aperiti famem acuit, unde in hepatis, & lienis opilationibus valdè proficua. In colicis intestinorum, in schirrosis tumoribus, abscessibus, mulierum sterilitate, affectibus melancholicis, hydrope, surditate, &c. sola transfertur.

Tertio, Sanjoannea superiori minus vitriolica est cum unius libræ evaporatione vix ꝑj vitrioli relinquat sed magis sulfurea, remissius Marchionissa purgat, urinas ducit, levemque ciet sudorem unde viribus iisdem pollet quibus superior sed mitioribus.

Quarto, Maria vitriolo facta est adedè tenui & excocto ut distillatione, aut evaporatione ferè tota evanescat in auras, summè diuretica est idedèque in vesicæ & renum affectionibus saluberrima superiorum fontium operationibus veluti coronidem feliciter imponit, (teste Antonio Fabre in opere cui titulum fecit, *Traité des Eaux Minérales du Vivarais*).

Aquæ Vallenses in genere mira præstant in affectibus ventriculi, in colicis doloribus, in diarrhæa, in lumbricis exturbandis, in opilatione mesenterii, in hæmorrhoidum fluxu, in menstruorum suppressione, in fluore albo mulierum, in hepatis intemperie, in ejusdem & lienis obstructionibus, in melancholicis affectibus & hypocondriacis, cachexiâ, atrophîa, calculo, mulierum sterilitate. Minimè profunt in continuis febribus; in morbis capitis & pectoris, in mensuris mulierum purgationibus, in lue venereâ, in frigidâ ventriculi intemperie, in hydrope, cum summâ cautione usurpentur.

Per novem dies potari consueverunt, idque præmissis cathartici & balneo si res tulerit. Marianna nonnisi præparatis viis aliorum fontium usu haurienda.

ARTICULUS V.

De quinta classe Acidularum.

Quintæ classi adnumerantur aquæ frigida, acidæ & vinosa, in quibus reperitur sal sulfureus ad salium volatilium quæ ex plantis, & animalibus educuntur naturam accedens.

Ejus generis sunt Spadenses aquæ in agro Leodiensi gallicè, *Eaux de Spa*, limpida, saporis acidi, & vinosi quarum libra una præbet sedimenti grana sex & paulò amplius, in quo salis quarta pars juxta Clossianam analysim.

Aquarum Spadensium sex fontes diversi recensentur Scilicet, 1 & 2, favenirius, major & minor; 3, pouhontius; 4, geronsterius; 5 & 6, tonneletus major & minor.

- 1°. Solum vitriolo, sulfure, & terrâ ampeliti factum.
- 2°. Naturâ lymphidissimæ istæ aquæ putredine rufescunt.
- 3°. Sapor acidus & vinosus in genere ad vitriolicum accedens, vividior per gelu, remissior orto sole, in favenirio & pouhontio gratior, in geronsterio ferrugineus & sulfureus, tonneletus reliquis frigidior in univertum, putredine aciditatem amittunt, evaduntque penè insipida.
- 4°. Odor in genere ferrugineus in favenirio jucundior, in geronsterio sulfureus, nares vehementer feriens, caputque per horæ quadrantem aut semi inebrians, cum vino mixtæ fumum calidum emitunt, scintillant, narsque odore fragranti recreant.
- 5°. Aqua favenirii qualibet alia vel destillata levior, summè diuretica, citra virtutis dispendium transfertur.
- 6°. Cremorem gerunt varie;

gatum, bituminosum, inflammabilem quod non impedit quo minus ab evaporatione residuum sedimentum sulfureum sit. 7°. Ubique sedimentum deponit sub flavum, veram ferri mineram. 8°. Distillatione prodit, 1°. phlegma dulce saporis calcarii ingrati, & nauseosi, 2°. remanet bolus ferruginea cum ochra & vitrioli tantillo. In geronsterio post distillationem in vase remanent maculae latiores non quidem sulfureæ cum igne non liquefant, sed chalibæ: quidam in faventio distillatione sulfur invenerunt. 9°. Sordes quasvis immixtas velociter eructant pisciculos, ranas, cancos, & similes euecant.

Humectant, refrigerant, sitim sedant, detergent, exsiccant, attenuant, viscerum obstructions referant phlogoses extinguunt, stomachum roborant, ut & nervos, famem suscitant, urinas, sudores, & mucosam colluviem nasi movent, vomitum cient, raro alvum subducunt, faeces nigredine tingunt. Primis diebus inebriant. Tonneletus frigore intensissimo lædit. Non nunquam agrè admodum egeruntur, adeoque alvum distensione, pondere, & borborigmis infestant. Geronsterius insensissimus iis, qui cephalagia, vertigine, oculorum caligine & hemicrania laborant, primitus aliquando priapismum inducunt, licet pollutiones, & libidinem veneream arceant. Maximam copiam hauriendæ usque ad xxxv ʒ. quotidie, imo geronsterius usque ad ʒ 180. Idque semi horæ spatium, & per annos integros pro contumacioribus morbis.

Ex his omnibus deducitur, 1. omnes spadanas scaturigines scetas esse vitriolo, bitumine, sale, alumine, bolo ferruginea, sulfure, cupro, & nitro; 2. faventium solis horumce vaporibus imprægnari; 3. pouhontium eorundem substantiam secum abripere, cum plumbo, cærusa, & terreis particulis, unde geronsterio gravior, & ignavior; 4. hunc eandem substantiam secum deferre sed ita ut ferrum in eo præpolleat, unde potentior, & tertio cyatho, vel vomitum, vel alvum, vel sudorem movet; 5. tonnelettum utpote in loco cœnoso situm & pluvia dilutum minus sulfuris, & vitrioli, sed plus nitri

bij

XX OBSERVATIONS

in se recondit, unde intensum illius frigus; 6. minerales particulas quibus inficiuntur non esse admodum volatiles quando quidem in Angliam usque, & Italiam deferuntur, citra virium jacturam.

Juxta Clossæi observationes limpida sunt aquæ Spadanæ saporis acidi, & vinosi, gallâ fusco tinguntur colore. Solutionem sublimati lacteam reddunt. Solutionem vitriolici germanici turbant, hinc terram subtilem subrifam præcipitem agunt, ut aquæ Sale sulfureo factæ. Licet acidulæ sint solutionem salis saturni turbant, & salem præcipitant, vixque heliotropii tincturam rubefaciunt, residuum à distillatione, & evaporatione sedimentum salem præbet sulfureum, quo solutionem sublimati in aquâ præcipitem agit; pulverem candidum, non rubrum aut aurantium ut accidit ex mixturâ nitri genuini & salium alkalinatorum.

De aquis Spadanis consuli possunt. 1. Henrici ab Heers Spadacrene, seu fons Spadanus edit. Lugduni Batavorum anno 1645, *in-12*. 2. Nimboft de aquis Spadanis impressus Amberciæ anno 1559, *in-4*. 3. Philareus de iisdem, ibidem anno 1659, *in-8*. 4. *Traité des Eaux de Spa, par Queirinck*, emissus Leodii anno 1572, *in-8*. 5. Junii aquarum Spadanarum *griffi* Lovains anno 1614, *in-8*.

De Paralipomenis Acidularum ad superiores classes pertinentium.

Ad primam Acidularum classem insuper spectant. 1. Aquæ Capitis Viridis, gallicè, *Eaux de Cap-Vert*, apud Bigerriones. 2. Vibrinæ, gallicè, *Eaux de Viebre*, propè Lutetiam. 3. Castriguenterii, gallicè, *de Château Gontier*, apud Andegaveses. 4. Valjurii, gallicè, *de Beaujour*, in ducatu Valleriensi. 5. Pontix, gallicè, *de Pons*, apud Santones. 6. Montis Andrii, gallicè, *de Saint André*, apud eosdem. 7. Fontis Rubiginosi, gallicè, *de Fontrouilleuse*, propè Barbesium apud eosdem. 8. Geno-

manenses, gallicè, *du Mans*. 9. Belesiniæ gallicè, *de Belesme* in Normaniâ. 10. Verbesiæ, gallicè, *de Verbesie*, propè compendium.

Ad secundam classẽ pertinent aquæ Borboruniæ, gallicè, *de Bourbe rouge*. 2. Mentouanæ, gallicè, *de Mantoue*. 3. Pontis-Normani, gallicè, *de Pont-Norman*, propè Mostanium in Normaniâ. 4. Montis Boscani, gallicè, *de Mont-Bosc*, apud Bajocenses. 5. Apugneæ Dapouni, propè Senicleum in Burgundiâ.

Ad tertiam classẽ referuntur. 1. Castelguidonenses, gallicè, *de Chatelguion*, propè Rionem in Averniâ. 2. Beisaniæ, gallicè, *de Beise*, propè Montem Auream in eadem Provinciâ. 3. Canonatenses, gallicè, *de Charouat*, propè Claromontium in Averniâ. 4. Vernesianæ gallicè, *de Vernet*, propè Sanctum Mesarium in eadem Provinciâ. 5. Traulerianæ, gallicè, *de la Trauliere*, propè Sanctum-Palduffum. 6. Sanparisiânæ, gallicè, *de Sainte-Parise* in Nivernensi Provinciâ.

Quartæ classi adnumerantur. 1. Sanflorentianæ, gallicè, *de Saint-Floret*, propè Sanctum-Circum in Averniâ. 2. Pontisgibaltii, gallicè, *de Pontigibault* in Averniâ. 3. Santurbanenses gallicè, *de Saint-Urban*. 4. Andrabenses, gallicè, *d'Andrabe* in Occitaniâ. 5. Primiesæ, gallicè, *de Primies*, ibidem. 6. Primiesæ, gallicè, *de Primies*, ibidem.

Omnium harumce Acidularum chymicam analysim instituit Clofseus ad cujus eâ de re lucubrationem curiosos remittimus.

ARTICULUS VI.

De Acidulis quæ ad superiores classes ob analyseos accuratioris defectum, certo revocari non possunt aut peculiare forsan seu novas constituunt classes.

PARAGRAPHUS I.

De Aquis Abbatis Curianis.

Aquarum Abbatis Curianarum, gallicè, *Eaux d'Abbecant*. Fons unicus, anno 1708, repertus est in solo valdè ferrugineo, aquâ limpidâ, cortice querno colorem induit violaceum saturatiorem, gallâ verò purpureum dilutiorem, tincturam heliotropii non rubefacit, sed Syrupum violaceum rubore inficit, sapore prædita est ferrugineo cum astringitione tantillâ, quem post aliquot dies amisit, odore sulfureo cremorem gerit pinguem, & coloris variegati, distillatione 5 libr. remanet sedimentum subflavum, particulis candidis, & crystallinis distinctum, saporis, salso-acris, & amari pondere gr. xxiv, quorum xiv, terrâ foliatâ saporis ferruginei viij reliquâ, sal-album obscure cum spiritu vitrioli, non cum oleo tartari fermentescens salis nitrosi indolem referens habetur; aquæ nec cum sp. vitrioli, nec cum oleo tartari fermentescunt, solutionem sublimati lacteam reddunt. Sunt diureticæ imprimis mentis ferruginosa, ferrum gerentes, in sulfur, salem & terram dissolutum. Medicæ virtutis sunt inter cardinalem, & regalem, Forgeses aquas, translata istius aquæ Vires evanescent, caput impetit, viscera ferrefacit, vomitum ciet, stomachum inflat, diarrheas, ac febres infert imparatis.

Hauriuntur per menses Julium, Augustum, Septembrem, Octobremque ad quartos dies ut effectum aliquem sortiantur; de his consulatur tractatus Gallicus de aquis medicatis Abbatis Curianis D. Gouteron, Parisiis excusus anno 1718, in 12.



P A R A G R A P H U S I I.

De Aquis Corgirenonesibus.

Aquæ Corgirenoneses gallicè, *Eaux de Corgirenon*, à *Langres*, Lingonibus, leucis duabus distant, fons genuinus scaturire visus est anno 1603, ex solo arenoso, & candido pedum 42 $\frac{1}{2}$ intervallo ab invicem distant, nec secum invicem communicant.

Aqua fontis utriusque frigida, insipida, cum eo tamen discrimine, quod aqua fontis orientalis, minus limpida videatur, saporemque ferat aliquatenus terreum, & limosum atque non nihil pinguis, & onctuosa tactu iudice deprehendatur; ab evaporatione vel distillatione nihil residuum sit nisi terreum.

Hi fontes potionè & lotionè, mira præstare dicuntur, in ulceribus serpiginosi, & mali moris, in membrorum imbecillitate, & paralyfi, convulsionibus nervorum, articulorum doloribus, cresipelatis, & inflammationibus. De his fontibus consulatur libellus cui titulus est, *Discours merveilleux de deux fontaines découvertes à deux lieues, près de la ville de Langres, au village de Corgirenon, &c. & par Pierre Majoyée*, in lucem editus Parisiis anno 1603, in-8°. page 19.

Ad primam Acidularum classem aliquatenus pertinere videntur.

P A R A G R A P H U S I I I.

De Aquis Haequinerianis.

Fons ille scaturit in villâ de *la Haquinière*, quæ à Lutetiâ sex leucis distat in itinere carmeri. Vitriolicæ perhibentur, sulfureæ, & ferrugineæ, non sine mixturâ bi-

b iv

tuminis, nitri & boli. Vitriolo caruleo factas arguit earum color subcæruleus, in quo à Pugeacis, & Spadenſibus discrepant.

Feliciter usurpantur in febribus tertianis, & quartanis, in calculo aliisque renum, & vesicæ affectibus, in utero, chlorosi, histericâ passione, in hydrope, paralyſi, stomachi imbecillitate, astmathe, cordis palpitatione, colicis doloribus, catharris, melancholiâ, hypocondriacâ, vomitu, diarrhæâ, dissenteriâ, menſtruorum fluxu immodico, in ulceribus, achoribus, scabie, pruritu, ereſipelate, lichene, aliisque cutis affectibus, profunt cum lotionem, tum potione.

De his consuli possunt duo tractatuli quibus tituli sunt.

1. *Les grandes vertus & propriétés de l'eau minérale & médicinale de la fontaine nouvellement découverte à la Haquinere, à six lieues de Paris, F. par L. S. D. L.*
2. *Les miraculeux effets de l'eau de la fontaine de la Haquinere, nouvellement découverte le mois d'Avril dernier, à six lieues de Paris, &c. uterque excusus Parisiis anno 1620, in-8°. pag. 15 & 14.*

PARAGRAPHUS IV.

De Aquis Aoriolensibus, & Monasterio Claramontani.

Istæ aquæ acidæ sunt, vitriolicæ, ferruginæ, & nitrosæ, de his consulatur libellus cui titulus est, *l'ordre qu'il faut observer dans l'usage des eaux minérales acides, & sur-tout de celles d'Auriols entières & du Monestier de Clermont, item à quelles personnes elles sont profitables, & à qui elles sont tellement préjudiciables, par Pierre de Vulson, &c. Grationopoli edicus anno 1639, in-8°. page 28.*

PARAGRAPHUS V.

De Aquis Santiniacis.

Aquarum Santiniacarum gallicè, *Eaux de Santenet*, fons situs est in Burgundiæ Ducatu propè Pontem Chesium in prato orguen dicto, à Monte Urfillo mille passibus distante, ad cuius montis radices pagus invenit Santiniacus. Aquæ istæ fætæ sunt alumine, vitriolo, sulfure, sale, nitro, ferro, & mercurio; harum receptaculum intus obductum est crustâ ex viridi flavescente, saporis salis cum adstrictione tantillâ & manifestâ quadam Rubigine croci martis æmulâ; unde ferruginea habenda est, cuius sedimentum seu lutum nigricat, quod vitrioli videtur effectus; & tactu pingue deprehenditur tamquam butirum, evaporatione & exsiccatione exhalat fumum odoris sulfuris cum aliquo strepitu nitrum indicante; residuum ab evaporatione venis cinericis coloris distinguitur quæ mercurii præsentiam arguunt. Materia subalba quæ ad fontis margines concrescit, quæque linguam pungit & leviter contrahit, salis nitro & aluminis talem debet saporem, igni commissa spumosum quid emitit ab aphronitro veterum longè discrepans, quamvis friabile & falsum, cremorem gerit unctuosum, qui exsiccatus piceam duritiem adipiscitur, quique admotus corpori discutit, emollit, glutinat, affectibus hysteris & nervorum morbis à causâ frigidâ pendentibus opiculator. Ratione sui sulfuris aquæ istæ mundificant discutunt, resolvunt, attenuant, exsiccant. De his aquis consulari tractatus cui titulus est, *Les merveilleux effets de la Nymphé de Santenet, au Duché de Bourgogne, par P. Quarré Charolois, D. M.* Excusus Divioni anno 1633, in-4°. page 47.

PARAGRAPHUS VI.

De aquis Jouhensibus, gallicè, *Eaux de Jouhe*, fons ille sat profundus scaturit propè Dolam in Burgundiæ comitatu, aquæ limpida, & salis unde vulgò dicebatur, *Le Puis de la Muir*, solis pecoribus & avis olim dicata, saporem habent acidum, odorem sulfureum, unde nitro, & sulfure conjicere est, terræ verò quam alluunt nigredine ferrum & vitriolum in esse arguitur. Ex ℞xij & ℥vj, istius aquæ remanent ℥iij salis sat acris, & pungentis, coloris rufi, prunis inspersus totum nigricat, fumumque emittit similem illi quem exhalat mercurius. Hinc caruleus evadit, tandemque candidus sine fusione & crepitu unde nitrosus reputatur. Particulis quibusdam mercurialibus & alkalinis scetus. Ex ejus ℞j, destillatione prodit. 1. Aquæ Cyathus, hinc liquor sulfureus. Tandem bituminis unctuosi & liquidi colore rufi ℥j. Bytumen istud prunis impositum accenditur statim, odoremque fundit nitrosi & sulfurei. Aquæ istius ℥iv. mixturâ syrupi violacei ℥j obscure virefcunt. Additione S. vitrioli gutt. iv. post semihoram vini intensè rubri colorem referunt gallâ injectâ tincturam induunt subflavam, sale armoniaco non mutant colorem, harum sal nullatenus afficit solutionem sublimati, aere humido liquefcit evaditque amarus referente P. Willei pharmacopæo dolensi analysistâ.

Aquæ istæ refrigerant & facillime distribuuntur utpote leves admodum. 2. Purgant per secessum; 3. aperiunt; 4. detergunt, cephalalgiam curant, odontalgiam pectoris lincinationes, vocis extinctiones, fluxiones in oculos, vomitum biliosum, colicos ventriculi dolores, crurum tumores ædematosos; serophulas, chlorosim, febres intermittentes contumaces, affectus hystericos, icterum, agrypniam, deliria, hæmorrhagias idque experien-

na teste. Ad quam plurimos alios effectus prædicantur ut & cæteræ acidula.

De his aquis consulatur, libell. cui titulus est, *Observations sur la nature, la vertu & l'usage des Eaux minérales & médicinales de Jouhe, près de Dole en Franche-Comté, par N.* In lucem editus Dolæ apud vi-
duam Antonii Biccart, anno 1710, in-8°. page 36.

PARAGRAPHUS VII.

De Aquâ Billetianâ.

Fons ille scaturit in horto DD. Billet in divi Antonii Suburbio Parisiensi ad crucem Fabbinam, vim ejus medicatam primum deprehendit guido Brossæus Henrici IV. Medicus, qui eam sanativæ cognomine dignatus est, aqua centum annorum etiam appellatur, quod ejusdem usu vita crufque produci existimatur, levitate quamlibet aquam superat ut & saporis gratissimi, quidam in & vitriolum, maistem, & sulfur agnoscunt, alii nitrosam putant. Nicolaus D. Lemerî analysi chymiâ salem in ista aquâ nitrosam deprehendit, cum terrâ prorsus argillaceâ, & sulfurea commixum ex qua terrâ ope cultelli magnetisati particulas non nullas ferri secrevit, ex salis nitrosi & substantiæ argillaceæ connubio in ista aquâ exurgit quid saponaceum cujus beneficio longe efficacius humorum concreciones dissolvuntur, ac liquantur, ex variorum medicorum Parisiensis Facultatis testimoniis patet aquam istam opem tulisse in rhumatismis, in vertigine & animi deliquiis, in affectibus mulierum hystericis, & virorum hypocondriacis, in hepatis intemperie. De hac aqua consulatur scriptum cui titulus est, *Lettre sur l'analyse, la vertu & les effets de l'eau naturelle & minérale, dont la source est dans le jardin de feu M. Billet, proche la Croix au Fauxbourg Saint-Antoine, à*

Paris, par M. Bally, D. M. troisième édition, excusum Parisiis anno 1707, in-8°. page 16. Item consulat Hifloria Academiae Regiae Scientiarum anno 1706, page 40.

PARAGRAPHUS VIII.

De Aquis Cheniacis.

Aquæ Cheniacæ, gallicè, *Eaux de Chenet*, scaturiunt in vico Chenet dicto, à duro costoro Remorum distante duabus leucis, ad montis aurei radices. Saporis sunt acidi & ferruginosi, solumque præterfluunt ferro bytumine & sulfure prægnans. Ferreis particulis fætæ sunt, ut & vitriolicis quod ex sapore satis manifestum fit, nitrum quoque in se recondunt quod & sapore non nihil pungenti & vi Cathartica se prodit, quin & quodam ramenta auri secum abripere autumantur propter montis aurei viciniam, nec non quid aluminis & boli continere. Et sic de his judicat l'rambescarius Medicus qui eas Forgensibus æquiparat.

Referente vero Nicolao de Mailli Remensi Medico, aquæ istæ Gallarum mixturâ violaceum induunt colorem, cremorem gerunt variegatum post evaporationem sedimentum superstes terreum est coloris ad rufum non nihil accedentis, saporis acerbi & pungentis, ex quo calcinatione elicitur sal candidus porosus in aculeos concrefcendo facfcens, saporis pungentis & acerbi nec non ad salis sulfurei indolem accedentis, cui jungitur nitri fossilis portio, quæ crystallis quibusdam aculeatis sal arguatur. Nicolaus verò Lemerî in hoc sale nil agnoscit nitrosi, sed tantam indolem sulfuream cum vitrioli aut aluminis tantillo.

Laudantur ad vomitum, diarrheam, dysenteriam, hæmorrhagias, fluxum hepaticum, & hæmorrhoidalem hepa-

tis, lienis, & mesenterii oppilationes, melancholiam, hypochondriacam, calculum renum, vesicæ, & pudendorum ulcera, ischuriam, & disuriam, sterilitatem utriusque sexus, uteri prolapsum, gonorrhæam simplicem & virulentam, fluorem album, menstruorum suppressionem, chlorosim, picam, & malaciam, affectus hystericos, hemigraniam, vertiginem, epilepsiam, catharrum, palpitationem cordis, asthma, erisipelata, scabiem, lichenes, pruritus, lepram inchoatam. De his consulatur liber cui titulus est, *Traité des Eaux minérales de Chenet, près de Rheims en Champagne, &c. tiré des ouvrages de La Framboisere, &c. & mis dans un nouvel ordre, &c. par Nicolas de Mailli, D. M. Dufocostori excusus apud viduam J. Mutucant 1697, in-12. pag. 140.*

PARAGRAPHUS IX.

De Aquis Attanturiensis.

Aquæ Attanturiensæ, gallicè, *Eaux d'Attancour*, scaturiunt è solo ferri fodinis fæcto prope vicum Attanturianum qui situs est in inferiori campaniâ; distatque à semi leucâ, à Vaciaco, tribus verò leucis à Joinvilla, & Sandesirio in Diocesi Cataulensi, aquæ limpida sunt saporis sub acidi cum asperitate & astringione tantillâ. Unde ut & a variis earum effectibus ad morborum curationem ferri mixturâ in eis arguitur profunt in hisdem affectibus in quibus superiores sed quod majorem meretur considerationem, urinæ incontinentiam in juvenibus utriusque sexûs sanant, absque metu recidivæ.



PARAGRAPHUS X.

De Aquis Sermaſianis.

Aquæ Sermaſianæ, gallicè, *Eaux de Sermaife*, ſcaturiunt propè pagum Sermaſiam qui diſtat a Sandefirio tribus leucis quatuor à Vitriaco. Copioſo vitriolo factæ ſunt; ferro pauciſſimo, cum ſulphuris mediocri gravitate.

Purgant & urinas potenter movent, unde ſpecialiter commendantur ad nephritidem & calculum; feliciter quoque uſurpari perhibentur ad februm intermittentium curationem.

De his & ſuperioribus legatur libellus cui titulus eſt, *Traité des Eaux minérales d'Attancourt en Champagne, avec quelques Observations ſur les Eaux minérales de Sermaife, par Bogier, D. M. excuſus Catalonni apud Ceneuſe, 1696, in-8°. page 44.*

PARAGRAPHUS XI.

De Aquis Caſtrotheodoricianis.

Aquæ Caſtrotheodoricianæ, gallicè, *Eaux de Château-thieri*, ſcaturiunt in medio urbis Caſtrotheodorici in campaniâ ſitæ ad radices montis matronæ ripæ imminentiſſimæ anno circiter 1627, uſurpari cæperunt ad morborum curationem, ſaporis ſunt acidi linguam pungentiſſimi, & ferruginei, odoris bituminofi. Cremorem gerunt unctuoſum & variegatum. Sédimentum deponunt coloris ſubrubi & auranti, gallæ mixturâ violaceum induunt colorem, diſtillatione relinquunt aliquid vitriolici & ferrei.

Prædicantur ad viſcerum abdominis obſtructiones ad picam & malaciam, chloroſim, menſtruorum ſuppreſſionem.

tionem, hydropem, elephantiasim, scabiem, melancholiam, hypocondriacam, schirrum incipientem, gonorrhæam utramque, calculum, colicam pictorum.

De his consulatur libellus cui titulus est, *la découverte des Eaux minérales de Châteaunoy & de leur propriétés*, par Claude Galien, D. M. Parisiis excusus apud Besogne, 1630, in-8°. page 56.

PARAGRAPHUS XII.

De Aquis Aquilinis.

Aquæ Aquilinæ, gallicè, *Eaux de l'Aigle*, scaturiunt prope urbem Aquilam in Normaniâ ad collis gemini radices in parrochiâ Sancti Martini quæ ob miram ad fanitatem restituendam aquarum istarum efficacitatem, Sancti Santini dicta est, harum vires caperunt deprehendi anno 1598, vitriolicæ perhibentur sulfureæ & ferrugineæ, cremorem gerunt unctuosum & inspidum aquâ communi leviores, potæ eaput opplent vaporibus narcoticis, conferunt in nephritide renum, vesicæ & perinæi ulceribus, dysuriâ, hydrope, melancholiâ, hypocondriacâ, febribus tertianis quartanisque, hepatis intemperie calidâ, colicisque doloribus, vomitu, dysenteria, fluxu menstruorum immodico, chlorosi, ictero, hemicranîâ vertigine, epilepsiâ, catharris, erepselate, scabiè, lichenibus, pruritu, &c.

De his legatur scriptum cui titulus est, *Traité des Eaux-médicinales trouvées l'an 1598, près la ville de l'Aigle en Normandie, &c.* par Germain Meton, Apothicaire, Rhotomagi excusum apud Amilton, 1629, in-12. page 28.



PARAGRAPHUS XIII.

De Aquis Dinantianis.

Aquæ Dinantianæ, gallicè, *Eaux de Dinant*, in ar-
moriâ, vitriolicæ audiunt ferrugineæ & sulfureæ, sapo-
rem habent austerum, odorem penetrantem; laviores sunt
aquâ communi, gallæ mixturâ tinguntur, cremorem gerunt
unctuosum, sedimentum deponunt subrubrum, alvi feces
nigredine inficiunt, vertiginem & soporem inducunt, vo-
mitum cient, alvum subducunt, urinas pellunt, affervatæ
vapescent, & tamen ad eosdem morbos usurpantur ad
quos Forgeses quibuscum virtute congruunt.

De his legatur tractatus cui titulus est, *Traité de la
nature & des vertus des Eaux minérales de Dinant*, par
Jean Duhamel, D. M. excusûs Dinantii apud Jacobum
Mahac, 1644, in-8°. page 200.

PARAGRAPHUS XIV.

De Aquis Scarletiiis.

Aquæ Scarletiæ, gallicè, *Eaux de Scarliès*, scatu-
riunt prope urbem Francovillam inter arginuntium &
antiferdorum sitam in abbatiâ Scarletiarum dicta Ordini
divi Bernardi; sapore, odore, & colore ferri vitriolique
naturam arguunt, nam sapore subviscido linguam pun-
gunt, odore ferrugineo nares afficiunt, colore croceo la-
pides tingunt cremoremque gerunt pinguem. . . .
non multum abfimilem, gallæ mixturâ rubellum ro-
seumque colorem induunt quem nullâ ratione deponunt
quod vitriolo adscribi debet, residuum à distillatione fer-
rugineum colorem referens, acido seu aspero suo sapore,
vitriolum

vitriolum ferrumque prodit, sed eâ proportionè, ut plus ferri quàm vitrioli recondat, mediumque teneat Forges inter & Purgenses.

Fons ille decantatus regnante Francisco I. propter bella civilia quæ infecuta sunt neglectus fuit donec ejus fama sæculo proximè elapso revixerit. Quo ad vires, incidit, attenuat, tollit infarctus, obstructions referat, partes laxiores stringit, duras emollit, omnes roborat, urinas ducit, raro sudorem pellit, excrementa quandoque per alvum eliminat, nigredine tincta, undè profunt in ventriculi intemperie, mesenterii obstructione, ut & jecoris & lienis, in renum vitiis, vesicæ affectibus, chlorosi, menstruorum suppressione, & inordinato fluxu, in morbis capitis per sympathiam.

De his legatur tractatus cui titulus est de mineralium naturâ ubi præsertim de aquâ minerali fontis Scarletiarum, vulgò de Scarlies propè Montargium cujus vires in usum Medicum expenduntur, operâ & studio Pauli Dubé, D. M. Parisiis excusus apud Franciscum Piot, 1649, in-8°. page 120.

PARAGRAPHUS XV.

De Aquis Sanfirminis.

Aquæ Sanfirminæ, gallicè, *Eaux de Saint-Firmin*; anno 1570, innotescere incæperunt, scaturiunt in avarici suburbio samprivatiano, ex solo petroso, ochrâ & rubricâ nec non ferreis fodinis facto, lymphidæ sunt admodum, non nihil graviores aquâ fontanâ communi, saporis ferruginei & ingrati, potissimum primis quibus potantur diebus, cremorem gerunt unctuosum variegati coloris, nummi argentei spissitudine, sedimentum in fontis alveo deponunt, nigrum, tenue, æquale, odore pulveris pyrii, quodque prunis impositum scintillat. Cre-

Tome II.

6

pitatque in canalibus & fossis spissius cernitur, inæqualius, coloris ex rubro flavescens, saporis fatui, & glutinosi, evaporatione odorem exhalant, sulfuronitrosum, è viginti octo libris remanet ochra ꝛj cum gr. xv. sub finem evaporationis aqua flavescit odoremque spirat à styracis odore non multum abludentem. Sedimenti pars igni exsiccata & calcinata, in cinerem facescit colchotarum æmulum & solâ vi adstrictoria præditum, ejusdem sedimenti pars altera ad solem exsiccata majorem sui odoris partem amittit, sed saporem servavit salum, Pungentem & quadamtenus nitrosum, salibus verò solutis remanet sapor vitriolicus, & satis austerus seu stipticus. Distillatione primam arenam ex ℥iij aquæ prodierunt 1. ℥iij aquæ lymphidissimæ, valde spirituosæ mediocriter acris, saporis balsamici & gummosi, qui nitrosi quid & sulfurei indicabat. 2. In distillationis progressu, aqua prodit ejusdem ferè qualitatis sed remissioris, donec tandem in fine dulcis & non nihil Saccharata evaderet, sedimentum saporis nullius ʒss. æquabat pondere.

Aqua ℥iij pondere, digesta in matrario clauso ad solis calorem exigui Punctula rubicunda per univertsum liquorem dispersa, ochram verò & bolum in fundo vasis hærentia instar sedimenti, quod per se exsiccatum xxxv granor. Pondus æquabat, undè colligi potest singulos cyatos semi libræ capaces, continere circiter gr. vj. ochra, seu boli ferrugineæ & vitriolicæ. Licet autem principia activa non possint a cæteris seorsum secerni, tamen conjicere est singulis semi libris aquæ, illorum grana quatuor vel quinque inesse; acida ut sunt spiritus sulfuris, salis, vitrioli, vix aquæ partes commovent, spiritus nitri & aquæ fortis Paulo vehementius & diutius, cum mediocri calore validiora acida fermentescunt cum aqua ulterioribus distillationibus elicita, & cum ejus limo ac sedimento, salia alkalina aquam hanc plus minus turbant lacteamque reddunt. Eadem gallæ mixturâ colorem induit ferrugineum imo nigrum.

Ex his omnibus observationibus concludi potest aquæ

Illas fatas esse sulfure, vitriolo, ochrà ferrugineâ & nitro, nihil quodquam aluminis in eis reperitur. Habent à sulfure quod potenter aperiant, incidant, attenuent, viscosa eliminant, alkalia bilis præcipitent, vitæ balsamum refarciant, blande calefaciant, & exsiccent, digerant & absumant humores supervacaneos, liquent & resolvant interiores & exteriores, cutis meatus referant, & diaphoresim promoveant, putredinem arceant, sanguinis concretionem præcaveant. Habent à nitro quod crassiores & valdè impactos humores præcipitent per secessum, urinas, & diaphoresim, sitim sedent, putredini resistent, & concretionibus humorum.

Habent à vitriolo quod insigniter aperiant, diuresim excitent, incidant ac detergant mucum intestinorum ac renum bilis fervorem nimium compescant, ejus referent conceptacula, & expediant lienis infarctus.

Habent ex ochrà ferrugineâ, quod blandè calefaciant, moderatè siccent, viscerum tonum roborent, eorum laxiores fibras firment, stringant, quod à variis ferri præparatis expectatur, ex his observationibus satis innotescit, quibus morbis profligandis aquæ Sanfirmine potissimum conducant.

De his consulatur liber cui titulus est, *Traité des Eaux minérales de Bourges, par Etienne Couturier, D. M.* excusus avarici apud Joannem Toubaut, anno 1683, in-8°. page 96. Ex quo hæc omnia excerptimus, ut potè scripta accuratius quam ejusmodi tractationes consueverint.

PARAGRAPHUS XVI.

De Aquis Segræis.

Aquæ Segrææ, gallicè, *Eaux de Segræi*, anno 1586 in usum revocari cæperunt, scaturiunt in loco dicto Se-

xxxvj OBSERVATIONS

grai ad collis radicem propè urbem pitiverum in beltiæ confinio juxta sylvam Aurelianensem, lymphidissima sunt, subacida cum astringitione stilla, & sapore ferrugineo cremorem gerunt coloris rubiginosi; quo receptaculi sui lapides tingunt, evaporatione & distillatione, natura sedimenti & tincturæ quam impertuntur, patet imprægnari ferro, vitriolo, & sulfure à quibus mutuatur vim roborantem, exsiccantem, astringentem & refrigerantem unde iisdem morbis succurrunt quibus aquæ Forgeses. De illis consularur tractatus cui titulus est, *les secrets des Eaux minérales de la fontaine de Segrai, située proche la ville de Pitiviers, par Pierre Poissonet, D. M.* Excusui Genobi apud Hotot, 1644, in-8°. page 47. . . . Orléans.

PARAGRAPHUS XVII.

De Aquis Sangondulfensibus.

Aquarum Sangondulfensium, gallicè, *Eaux de Saint-Gondon*, fons situs est in confiniis Biturigum, propè oppidulum Caroli magni, ovo villam mobilem dictum, nunc Sancti Gondulfi Archiepiscopi Mediolanensis cognomine insignitum unicâ leucâ distans ab urbe Giennio, tribus à Suliaco leucis. Circa annum 1616, usurpari cæptus est sed à Bullardo Medico majorem adeptus est famam, ex montis præalti cacumine scaturit aqua lymphidissima, corpusculis quibusdam innatantibus non nihil obscuratur, linguam pungit, evaporatione sedimentum relinquit variis stratis diversi coloribus constans, pars alba & rubra, foliata, & squammosa linguam vehementer pungit, pars verò cinerea saporem stipticum habet. Sub finem distillationis prodit liquor cremorem habens cæruleum sedimentum verò coloris tincturam rosarum saturatam referentis, liquor ille ad mediocrem siccita-

tem evaporatus colorem induit iridis æmulum, cum sapore acido acis. Sedimentum illud aquæ forti commissum cum impetu, & calore fermentescit, ac dissolvitur, solutio illa post evaporationem relinquit sedimentum rubiginæ ferreæ sætum, quod igni injectum fumum sulfureum emittit cum mille scintillis; tandemque facefcit in cineres nigerrimos, & aliquot laminulas ferruginæ rubiginis. Aquæ istæ gallæ mixturâ non magis tinguntur quam Forgenses eæque vix flavescunt sed cremorem pinguem & instar telæ-araneæ subtilem emittunt, ad ignem non turbantur sed flavescunt syrupo violaceo colorem nec rubicundum nec viridem impertiuntur, in scypho leviter calefacto ejus parietes dealbant. Indè colligere est eas nitro, ferro, & vitriolo imprægnari & quidem 1. ferro non solum crudo sed & in rubiginem, bolum rubricam, ochram, & crocum verso nitro, cujus præsentia visu, gustu, tactu, & olfactu arguitur, tandem vitriolo quod patet ex argillâ è cinereo rubra, viridique, nec non austeritate quadam prædita quæ superstes reperitur ab analysi chimica, ex sedimento viridi quod aqua illa solè exposita dimittit in vasis. Ex tincturâ flavâ & turbidâ quam mora suâ in vasis ferreis contraxit. Quidam autumant aquas istas, spiritu mercuriali sætas, idque probare conantur ex eo quod illæ quemadmodum & mercurius caput imperant & vestigine afficiant quod vomitum cient, sudoresque moveant, salivam provocent cutis affectus vermesque profugent, ex analysi chymicâ resultat aquarum istarum itij inesse materiæ mineralis gr. viij.

Triplici potissimum Facultate pollent. 1. Alterandi id est refrigerandi quandoque, nec non quandoque calefaciendi & siccandi. 2. Purgandi seu vacuandi per diaphoresim, per spectationem, per diuresim, per secessum. 3. Astringendi & roborandi partium tonum.

De his legatur liber cui titulus est, *Traité des Eaux minérales de la nouvelle fontaine de Saint-Goudon, &c.* par Edmon Pomereau, Aureliæ excusus apud Boyer, anno 1676, in-12. page 269.

PARAGRAPHUS XVIII.

De Aquis Tongrensis, gallicè, Eaux de Tongres.

Fons ille Sancti Ægidii nunc dictus omnium antiquissimus usus in galliâ, cum ejus vires Plinius ipse lib. 31, chap. 2. Prædicaverit situs est in valle cui montes undequè imminet, ubique fodinæ ferreæ reperiuntur, aquam suppeditat lymphidissimam quæ folii quercini mixturâ induit violaceum colorem, gallæ vero purpureum vividiorum, saporem exhibet ferrugineum, minus frigida est spadensibus . . . cremorem tenuissimum variegatumque instar iridis, ejus sedimentum naturale at spontaneum coloris est aurantii, arte factum vero oleo vitrioli candidum est ac spissum, distillatione aquam præbet inspidam, residuum à distillatione calcem dat atque empyreuma. Evaporatione statim suam amittit lymphitudinem, pelliculam in superficie gerit salinam & oleosam, sedimentum relinquit rubrum gr. xx. pondere pro singulis lagenis, quod cum alkalibus non fermentescit, cum acidis verò vehementer, sedimentum istud in aquâ communi solutum, & percolatum relinquit ferè tantumdem salis communis, qui fortis igne, ferri massam exhibet, terra residua à percolatione ferè insipida, calcinatione saporem causticum assumit aqua illa neque cum alkalibus neque cum acidis fermentescit, post semi-horam agitationis omnem amplius tincturam assumit nisi admoveatur igni, unde colligere est partem ejus spirituosam omnem evanescere sed recondi; adeoque aquam istam esse transferri idoneam; quoad vires anodyna perhibetur, alkalina emetica, diuretica, cathartica, febrifuga, nephretica, hydragoga aperiens, diluens, refrigerans, attenuans, usurpatur manè ad potum sero ad balneum calefit per frigus, pro tussiculis iisve qui sunt stomacho aut pectore imbe-

illi, adhibetur vere, æstate & autumno, à tribus quatuorve pintis ad sex stimulat salium adjectione.

Hinc colligere est aquas Tongrenses, ferro tangere in sua principia dissoluto, salem videlicet, sulfur & mercurium. De his consulari liber cui titulus est, *Traité des Eaux minérales de Tongres, par Bresnal, excusé Leodii, apud Mils anno 1701, in-8°. page 78.*

PARAGRAPHUS XIX.

De Aquis Passiacis recentibus.

Sita sunt ad radices collis Passiaci tribus scaturiunt fontibus qui à collis cacumine sexaginta duobus pedibus distant, ferrugineæ sunt, vitriolica, sulfurea & nitrosa, quod arguitur. 1°. Coloribus per artem imbutis violaceo scilicet plus minus saturato ex mixtura gallæ aut quercûs; rubro diluitori heliotropii mixtura. 2°. Sapore ferrugineo cum astrictione tantillâ, odore item ferrugineo. 3°. frigore, quod nitrum & sulfur indicat. 4°. Cremore quem gerunt variegato & pingui. 5°. Sedimenti naturâ, quod coloris est partim aurantii partim ruffi & nigricantis, 6°. Residuo ab evaporatione quod pro singulis pintis 35 granorum pondus æquat, foliaceum apparet, squammosum, stellis candidis & micantibus distinctum saporis est ferruginei & stiptici, solutione in aquâ, percolatione, & evaporatione relinquit circiter gr. xv. Salis stiptici ferruginei lac cogentis, & cum acido fermentescens, aquæ istæ ferro sunt fixæ, ut patet in coloribus quas induunt mixtura gallarum & quercû substantiâ, ex sapore, ex odore, ex indole cremoris, sedimenti, residui à distillatione iis nec aurum in est nec argentum, nec hydrargirus, nec stannum, nec plumbum, nec cuprum sive merum, sive calchanticum, nec calx, nec gypsum, nec sulfur commune, nec argilla, nec arena, nec natrum ægyptiaca.

cum, nec sal armoniacum, nec alumen ut innumeris evincitur experimentis. Sed solo ferro pręgnant cum niri communis tantillo, quod tamen nullis tentaminibus deprehenditur, sed arguitur dumtaxat soli naturę nitro turgentis, sunt omninõ minerales hoc est fodinas pręterfluendo abluunt, nec aquę sincerę mixtura temperantur. Substantię ferrugineę majorem continent quantitatem quam quęvis alię ejus modi indolis aquę, ita ut in ʒvj aquę Passiacę tantumdem reperiatur ferri, quantum in Guttis viij tincturę Martis.

Tres aquarum Scaturigines ab invicem discrepant. 1^o. Canalibus. 2^o. Origine & altitudine. 3^o. Qualitatibus videlicet, tincturis, sapore, odore, frigore, pondere, cremorum indole ut & residuarum. 4^o. Virium efficacitate, prima enim debilius agit, secunda hac tertiã, omnes sunt ferrugineę, id est, ferreis atomis puris impręgnatę, omnes sunt vitriolicę, id est, e corpusculis factę ferrugineis in vitriolum elaboratis, omnes sunt sulfureę, id est, pręgnant moleculis ferrugineis in sulfur elaboratis. In 1^o. Scaturigine substantia metallica est mere ferrea, in globulosos atomos redacta longę tenuiores tincturę ferri alkoolisatę, in secunda scaturigine inter plurimas atomos ferrugineas adsunt numerosa particule vitriolicę tenuiores solutione ipsius vitrioli. In tertia scaturigine pręter plurimas atomos mere ferrugineas, reperiuntur moleculę sulfureę tenuiores ipsã sulfuris solutione.

Aquarum istarum particule minerales mediocri volatilitate pollent, undę colligere est illas posse sine detrimento transferri, asservari diutius, aeri exponi, agitari, calesceri, tamen pręstat illas ad fontem haurire.

Aquę Passiacę ut omnes ferrugineę refrigerant laxant, emolliunt, aperiunt, diuresim promovent ad diaphoresim, purgant, emmenagogę sunt, diluentes ac roborantes, utiliter adhibentur in omnibus cutis affectionibus, in cachexiã, doloribus, parvis tumoribus, abcessibus, tremoribus, paralyfi, schirris, catharris, rhumatismis, hydrope omniigeno, febribus intermittentibus, anomalibus

hæcticis, affectibus melancholicis, & hypocondriacis, hæmorrhagiis, cachexiâ, hemicraniâ, oculorum caligine, & vertiginæ vigiliis, & infomniis, epilepsiâ, apoplexiâ, oculorum tumoribus, lymptudine, ophthalmiâ, catharactâ, amaurosi, ofenâ, gutturis & tonsillarum tumoribus, surditate, aurium tinnitu, dispnæâ, asthmate, tussî raucâ, cardialgia, cordis palpitatione, syncope, anorexia, boulymo, picâ, malaciâ, siti immodicâ, nausæâ, vomitu, oris amarore, ructu acido, & nidoroso, apeptiâ, brudypeptiâ, stomachi dolore ardore seu sôda, frigore, podicis tensione, relaxatione, lancinatione, ructu assiduo, fœtore oris, singultu, lienteriâ, lumbricis coxigifdolore, lienis, & hepatis affectionibus, tumoribus videlicet schirro, obstructionibus, constipatione alvi, tenesmo, diarrhæâ, fluxu hepatico, dysfenteriâ, caliacâ passione, colico, ileo, cholera, hæmorrhoidibus, fistulis, stâibus, renum, & vesicæ affectibus, videlicet nephritide, ulceribus, calculo, ischuriâ, stranguriâ, dysuriâ, mictu cruento, urinæ incontinentiâ, penis ulceribus & carunculis, gonorrhæâ, asthritide, tibiæ doloribus, aut imbecillitate, membrorum retractione, & stupore, ictero, chlorosi, mensium suppressione, aut nimio fluxu, furore uterino, fluore albo, hysteris affectibus, sterilitate, mammarum flacciditate, schirro, & cancro ut & uteri &c.

Aquarum istarum noxæ variæ recensentur scilicet in quibusdam 1. Caput gravant, & quasi inebriant, 2. Pruritus primis diebus excitant. 3. Ut & cresipelata. 4. Nauseam & vomitum cient. 5. Alvi fluxum movent. 6. Aliquando alvum constipant. 7. Fastidium inducunt in potationis sine. 8. Urinæ ardorem excitant. 9. Venterculum nimis refrigerant. 10. Dentibus nigredinem & stuporem inducunt. 11. Sunt somniferæ. 12. Ani ardorem & hæmorrhoides inferunt. 13. Alvi fœces nigredine inficiunt. 14. Maciem & pallorem inferunt. 15. Nimis quandoque calefaciunt.

Variis usurpantur modis tam foris quàm intus, scilicet

xlij OBSERVATIONS
 quod ad exteriora. 1. Balneo vel semicupio. 2. Fomento.
 3. Frictione. 4. Irrigatione ab alto, gallicè *Douche*.
 5. Suffimigio. 6. In cessu, interius vero. 1. Potu. 2. Gar-
 garismate. 3. Clystere. 4. Iniectione. 5. Instillatione è
 tribus fontibus primi hujus maximè increbuit, licet reli-
 quis mitius agat tamen adhuc validior pro quibusdam
 temperamentis delicatioribus tunc aquæ communis ad-
 jectione temperantur. Si segnius agat, acuitur adjectâ
 secundi vel tertii fontis aquâ.

CAPUT II.

De Acidularum Viribus.

ACIDULÆ omnes in genere vim obtinent summe
 diureticam, & aperientem, non nullæ quoque catharti-
 cam sed remissiore, iis præsertim obstructionibus con-
 ducunt quæ oriuntur ab humoris biliosi seu sulfurei & sa-
 lino alkalini pravis concretionibus, idque in calidioribus
 siccioribusque naturis, & quotiescumque laxiores visce-
 rum fibræ roborandæ sunt, nec non liquores quadame-
 nus diluendi atque temperandi, hinc profunt in hysteris
 affectibus, in ictero, & hydrope, in scorbuto, & asthri-
 tide à causa calida in calculo, dysuria, stranguriâ,
 & ischuriâ, in fluxu quovis immodico quales sunt. 1. Diar-
 rhææ, dysenteria, gonorrhæa, profluvium album mulie-
 rum mictus cruentus, uteri & sedis hæmorrhagia, in
 menstruorum suppressione, pica, & fœdis virginum co-
 loribus, in renum, vesicæ, & perinei aliarumque par-
 tium ulceribus, in scabie, lichenibus, achoribus, lue
 venerea, & lepra; pro hoc scopo eminent aquæ Sauregi-
 nales, phriscis & qui stomacha sunt debili adversantur.



CAPUT III.

De Acidularum Usu.

IN Acidularum usu variæ cautiones adhibendæ sunt circa earum dosim, assumendi modum, tempus & locum, ægotantis præparationem & regimen.

Dosis consuetæ pro singulis diebus à duabus libris ad sex & amplius excurrit, quæ tamen variè desinienda est, pro vario utentis temperamento, ventriculi robore, morbi indole, acidularum potentia (sic spadeses v. g. largius propinari possunt quam Pugenses,) & prout facilius vel difficilius permeant.

Ad summam dosim pergradus assurgendum est ita ut prima vice dimidiæ libræ dosis hauriatur & adjiciatur quotidie libra, donec ad quantitatem præscriptam perventum sit in quâ per 15. aut 20. dies imo per mensem integrum permanere oportet eaque demum similiter per gradus minuere. Non simul & uno hausta universa dosis ingerenda est ne stomachum prægraver, sed per vices intra semi horam assumenda zinzibere aut aniso condito post singulos haustus comesto, ad firmandum ventriculum statufque discutiendos, & tranquillâ deambulatione ut promoveatur earum transitus.

Anni tempestas ad acidularum potationem magis idonea æstiva est, horis matutinis imò nonnunquam pomeridianis, locus verò aptissimus fons ipse, si fieri poterit, cum sæpe sæpius translatione vis præcipua dissipetur.

Æger ad illud Medicinæ genus adornetur venæ sectione, si vires ferant, & blandâ catharsi identidem perpotationis decursum & in ejus fine repetenda, segniorem alvum enematis ad officium sollicitet, à cibo abstineat, tribus aut quatuor post assumptas aquas horis, donec

xliv

OBSERVATIONS

ſcilicet eas quanta hauserit copiâ tanta per ſeceſſum & urinas reddiderit, uno verbo in ſex rerum non naturalium uſurpatione auream ſeruet mediocritatem, mulieres menſtrua purgationis tempore acidularum uſum intermittant.





NOTICES PARTICULIERES
SUR
LES EAUX MINÉRALES.

NOTICE.

SUR celles de Lorraine, tirée du *Vallerius Lotharingiæ.*

ON trouve auprès de Ramberviller & en quelques autres endroits de la Lorraine, une fontaine dont l'eau pétresque; les fontaines salées ne sont pas rares dans cette Province: on trouve des sources d'eau salée à Salone, Château-Salins, Moyenvic, Dieuze & Rosieres. Au huitieme siecle il y avoit aussi auprès de Marfal, du côté d'Haraucourt, une source d'eau salée; il en paroît encore quelques rameaux. Au treizieme siecle on en découvrit une à Morhange, mais les salines qu'on voulut y établir, ne réussirent pas; on a apperçu quelques sources salées dans la petite riviere de Sanon, & on en a découvert une nouvelle lorsqu'on travailla sous-œuvre à la réparation du Pont de Domballe.

A Saltzbroon Hamaan, près de Sarable, il y eut anciennement une source d'eau salée; on voit encore quelques sources d'eau salée à Lezay, village sur la route de Metz à Strasbourg; à Berich auprès de l'église, à côté de la route de Thionville; à Sierck; à Metz, auprès du Fort de la Belle Croix, en allant à Saint-Julien.

Les eaux de Plombières, de Bains, de Buffang, de Contrexeville, de Valsbroon, de Nancy, de Pont-à-Mousson, sont assez connues dans plusieurs articles de ce Dictionnaire, sans être obligés de rapporter ici ce que nous en avons dit dans notre *Vallerius Lotharingia*.

Les fontaines ferrugineuses de la Lorraine & des Trois Evêchés, sont celles de Faux, d'Eulmont, d'Agincourt, de Millery, de Toul, de Fontigny, de Domèvre, de Frison, de Platteville près de Metz, de Vefon, de Begnicourt sur le Madon, de Porcieux, de Ramberviller dans une île de la Mortagne, de Bezange la grande, à une lieue de Vic, de Fontet, de Haucheloupt, à deux lieues de Mirecourt; il y a une fontaine bitumineuse à Frefne, distant de deux lieues de Vezelise, & on regarde comme une fontaine cuivreuse, celle de Guenestange, à une lieue de Thionville.

La Cense seigneuriale de Gros Termes, auprès de l'Abbaye de Saint Hoilde, dans la Paroisse de Laimont, Bailliage de Bar, est remarquable par une source d'eaux minérales, appelées *les Eaux de Blanc-Chêne*, qu'on qualifie de ferrugineuses. Les eaux de la Bonne Fontaine près du village de Dann, sont encore renommées; elles sont très-légères & fort apéritives, elles passoient dans le pays pour un excellent fébrifuge, mais depuis elles ont été négligées jusqu'en 1715, que les Soldats des Régimens de Foix, Alsace, Infanterie, & Germiny, Cavalerie, formant la garnison de Phalsbourg, ayant imaginé d'en faire usage pour arrêter un flux de sang contagieux dont ils étoient attaqués, s'en trouverent si promptement soulagés & guéris, qu'en reconnoissance ils firent construire près de la fontaine une petite Chapelle, devenue dans la suite très-fameuse par les pèlerinages & les cures que les eaux opéroient tous les jours, sans doute parcequ'elles sont mariales & ferrugineuses.

NOTE

TIRÉE des papiers de M. Gormand, Medecin à Nancy, sur les Fontaines Minérales de la Lorraine, qui sont peu connues, & sur celles dont on n'a encore aucune analyse.

IL y a une fontaine minérale à Saint-Avoid, à Vanne court, à Custine, à Faux, à Eulmont, à Agincourt, à Chaligny, à Fresne; on prétend que cette dernière est sulfureuse. A Bouquenom, la fontaine minérale de cette ville se nomme *Surbronn*, c'est-à-dire, *Fontaine aigre*. A Saint-Manger ou Baudricourt, cette source se trouve dans la cour du Château, elle est sulfureuse; feu M. Kast l'a examiné; à Halleville proche Blamont, dans les bois proche la verrière de Porcieux; à Chambroncourt en Champagne, à trois ou quatre lieues de Neufchâteau; à la rivière sous Aigremont; on dit que cette eau est bonne pour dissoudre la pierre & la gravelle, de même que celle du village de Voissey, toutes les deux aux environs de Bourbonne.

La fontaine de Saint-Godebert dans le Val de Saint-Diez, étoit en grande réputation du tems de Simphorien Champier, pour la guérison de plusieurs maladies; dans le Val de Lievre proche Sainte-Marie, il y a une fontaine bitumineuse désignée auprès de Geesbach par Zuinger, dans les Transactions Philosophiques. König en fait mention dans son Regne Minéral, Bœcler dans son Commentaire sur le *Cynosura Materiae Medicæ* de Herman, ainsi que plusieurs autres Auteurs.



EXTRAIT DE L'AVANT-COUREUR,

ANNÉE 1769.

SUR la Fontaine minérale de Bilazay, en Poitou.

MONSIEUR Marillet, Curé de Bilazay, près Thouars en Poitou, nous invite d'annoncer qu'il y a dans la Paroisse deux fontaines, dont l'une passe sur une mine de soufre, & l'autre sur une mine de fer; ces fontaines, dit-il, pourroient être très-utiles pour la santé si elles étoient en réputation. Le rédacteur de l'Avant-Coureur fait au sujet de cette invitation la réflexion suivante.

Si nous devons toujours saisir avec empressement l'occasion de publier de pareilles découvertes, leur utilité ne peut être constatée que par le suffrage lumineux des Facultés célèbres, auxquelles seules il appartient de fixer la confiance publique; c'est l'unique moyen de procurer aux eaux minérales de Bilazay, la réputation que M. Marillet paroît seul souhaiter, nous sommes bien persuadés qu'elles n'échaperont pas à la vigilance des Facultés voisines, qui sauront bien-tôt à quoi s'en tenir sur cet objet; nous observerons néanmoins comme simples spectateurs, qu'on ne peut guères conclure que des eaux soient sulfureuses ou ferrugineuses de leur seul passage sur une mine de soufre ou de fer, car du mélange de plusieurs mixtes différens de ceux-ci, il peut résulter un goût qui imite le sucre & qui fasse prendre le change; mais en supposant que les eaux de Bilazay passent véritablement les unes dans une mine de soufre, les autres dans une mine de fer, il s'ensuivra que les premières pourront être thermales, & de la nature de celles de Balaruc, de Bourbon,

bon, &c. & que les secondes pourront ressembler à celles de Vals, &c. Voilà tout ce que nous croyons pouvoir nous permettre pour répondre au zèle empressé de M. Marillet. Une pareille annonce ne peut servir que de notice pour l'avenir.

NOTICE

*Sur les Eaux de Tarraxachon, de la Ferriere,
& d'Ogeu, communiquée par M. Miffa depuis
l'impression de ce Dictionnaire.*

OGEU est situé dans le Bearn, à quelques distances d'Oleron, on y trouve des eaux minérales rafraîchissantes, qui sont de la même qualité que celles d'Escot.

Tarraxachon est dans le Forez, il y a dans ses environs trois sources d'eaux minérales, dont l'une est bouillante, l'autre tiède, & la troisième glacée, & cela dans toutes les saisons de l'année; ces sources sont très-voisines les unes des autres, & sont très-renommées dans le pays pour la cuisine, la fabrique du pain, la cuisson des légumes, & dans plusieurs maladies.

La Ferriere Bechet est une Paroisse située dans la Province de Normandie, Généralité d'Alençon, à deux lieues de Secy, trois lieues d'Alencourt & d'Argenton; il y a dans ses environs une fontaine qu'on dit minérale dans le pays, & à laquelle on attribue une infinité de propriétés contre plusieurs maladies. On a envoyé à M. Miffa de ces eaux, il les a fait analyser par M. Cadet, & elles se sont trouvées n'avoir pas plus de vertus que les eaux de la Seine.



NOTICE

Sur les Eaux de Montmorency, par le P. Cotte de l'Oratoire, extraite de l'Introduction à la Minéralogie, par M. Buquet.

ON trouve une fontaine sulfureuse aux environs de Paris, dans la Vallée & près l'étang de Montmorency; cette fontaine qui a été découverte par le P. Cotte, de l'Oratoire, exhale en sortant de la source, une très-forte odeur de foie de soufre, elle a une saveur très-désagréable; mais cette odeur, ainsi que la saveur, se dissipe bientôt, & à très-peu de distance de la source, l'eau n'en conserve presque aucun vestige; cette eau conserve son odeur assez long-tems, lorsqu'on la tient enfermée dans des bouteilles, mais elle la perd si on la laisse exposée à l'air: les acides n'y forment point de précipités & n'exaltent point l'odeur; cependant cette eau précipite toutes les dissolutions métalliques, comme le fait le foie de soufre, & la terre qui se trouve auprès de la source, répand, lorsqu'on la brûle, une forte odeur d'acide sulfureux volatil.

ANNONCE

D'UNE Source d'Eau minérale à Amiens, tirée de la Gazette d'Agriculture 1772.

ON vient de découvrir dans les rigoles de la pépinière que la ville a fait planter l'hiver dernier, une source qui paroît avoir toutes les qualités des eaux minérales. On voit surager dans tout son cours des pellicules de diffé-

NOTICE SUR LES EAUX MINÉRALES. Il rentes couleurs, l'eau est d'abord claire & limpide; cependant elle dépose en roulant une matière de couleur d'ochre très-jaune. Un peu de noix de galle jeté dans un verre de cette eau, la teint en rouge, qui devient plus foncé lorsqu'on la laisse un peu reposer; la position de cette source la rendroit très-intéressante pour la ville & la Province.

BIBLIOGRAPHIE HYDROLOGIQUE

DE LA FRANCE, EN GÉNÉRAL.

OUTRE les Traités particuliers sur les eaux du Royaume, nous en avons plusieurs de généraux; nous en allons donner ici la notion.

Le premier a pour titre : *la Mémoire renouvelée des merveilles des eaux naturelles en faveur de nos Nymphes Françoises & des Malades qui ont recours à leurs emplois salutaires*, par Jean Banc, de Moulins en Bourbonnois, Docteur en Médecine; à Paris, chez Secrata, 1605, in-8°. M. Banc parle dans cet ouvrage de presque toutes les eaux thermales du Royaume, il y décrit les anciens bains du Bourbonnois & de l'Auvergne, tels qu'ils avoient été construits par les Romains, il en trace avec beaucoup d'exactitude les débris & les ruines.

Le second Ouvrage connu sur cet objet, est encore du même Auteur, & a paru l'année suivante sous le titre de *Merveille des Eaux naturelles & Fontaines médicinales les plus célèbres de la France, comme Pougues, Bourbon-les-Bains & autres*, à Paris, 1606, in-8°.

3°. On trouve dans le second livre des *Singularités des Gaules*, par Claude Champier, un recueil des fleuves & fontaines chaudes & froides de la France.

4°. Dans le second livre d'un ouvrage latin intitulé ;
d ij

lij BIBLIOGRAPHIE HYDROLOGIQUE

Petri Joannis Fabri Hyarographum Spagyricum, in quo de mirâ fontium essentiâ tractatur, Tolose Bol. 1639, in-8°. On lit la description de plusieurs fontaines minérales de la France, principalement de la Province de Languedoc.

5°. Tout le monde connoît un ouvrage sur les eaux minérales, qui, quoiqu'ancien, est assez répandu, c'est celui qui est intitulé : *Secret des Eaux minérales acides, nouvellement découvertes par une méthode qui fait voir quels sont les minéraux qui se mêlent avec les eaux de Provins, de Spa, de Forges, de Pougues, de Châteaunthierry, d'Auteuil, de Passy, d'Ancoffe, de Sainte-Reine, & qui montre que l'opinion commune touchant l'acidité des eaux minérales ne peut subsister, par Pierre Legivre, Médecin; à Paris, chez Ribou, 1667, in-12. Le même ouvrage a reparu en 1677, aussi in-12. chez le même Libraire, avec quelques Lettres de plusieurs Médecins sur les eaux minérales de la France.*

M. Duclos, de l'Académie Royale des Sciences, lut en 1667, dans une séance particulière de l'Académie, une Dissertation pour réfuter quelques principes avancés par M. Legivre; on lit un précis de cette Dissertation dans l'histoire latine de l'Académie, par M. Duhamel: mais si M. Duclos a attaqué M. Legivre sur sa méthode, il a essuyé à son tour le même sort dans les *Transactions Philosophiques de 125 pages 612*. On y fait voir que M. Duclos ignoroit, ainsi que M. Legivre, l'art d'analyser les eaux minérales, par conséquent leurs disputes sont fondées sur des hypothèses ridicules; cependant nous avons rapportés dans cet ouvrage quelques analyses de M. Duclos, mais c'est moins comme analyses que comme notices.

6°. On trouve dans l'histoire de l'Académie Royale des Sciences & dans la Bibliothèque de Médecine de M. Plaque, un *Examen de diverses eaux minérales de la France, par M. M. Duclos & Bourdelin, de l'Académie des Sciences.*

7°. Il a paru aussi en 1675, de l'Imprimerie Royale, sous format in-12. des *Observations sur les eaux minérales de plusieurs Provinces de France, faites dans l'Académie des Sciences en 1670 & 1671, par M. Duclos, Médecin ordinaire du Roi.* Ces mêmes Observations ont été réimprimées à la suite du *Traité des eaux de Vichy, par Jean-François Chomel; à Paris, chez Briasson, 1738, in-12. Eadem Observations latinè reddita, Lugd. Batav. Vander Aa, 1685, in 8°.*

8°. On lit encore dans l'histoire de l'Académie des Sciences 1708 & 1713, des *Observations sur plusieurs eaux minérales de la France.*

9°. A la fin du second volume de la Pharmacopée de Charras, édition de Lyon, chez Bruyset, 1753, in-4°. se trouve imprimé un *Traité abrégé des eaux minérales de la France, & la manière d'en faire l'analyse, par M. Lemonnier, de l'Académie Royale des Sciences.*

10°. Dans la quatrième section de l'Art des Forges & Fourneaux, imprimé avec ceux de l'Académie Royale des Sciences, M. Bouchu a placé une traduction de *l'Analyse des différentes eaux minérales de la France*, qui se trouve dans le *Traité du fer, par Swedemberg.*

Nous placerons dans l'onzième rang des Traités généraux qui ont paru sur les eaux minérales de la France, l'*Abrégé méthodique des eaux minérales contenant les eaux médicinales les plus célèbres, soit chaudes, soit froides, de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, de la France, &c. Par M. Rutty, Docteur en Médecine, à Londres, chez Johustan, 1754, in-4°. en idiom Anglois.* M. Vandermonde donne un extrait très-étendu de cet ouvrage dans le neuvième volume du Journal de Médecine, année 1758. Nous observerons en outre que ce livre a été très-amerement critiqué par M. Lucas son Confrere, dans un autre ouvrage qui a pour titre: *Analyse de l'Abrégé méthodique du Docteur Rutty, adressée par manière d'appel au College Royal des Médecins de Londres.* Cet ouvrage occupera conséquemment l'onzième rang dans le cata-

Iiv BIBLIOGRAPHIE HYDROLOGIQUE

logue des ouvrages généraux sur les eaux que nous donnons ici.

Le douzieme Traité dont nous ferons mention sur cet objet, sont les *Observations de Physique & d'Histoire Naturelle sur les eaux minérales de Dax, de Bagnieres, de Bareges, &c. Par M. de Secondat, ancien Conseiller au Parlement de Bordeaux & de l'Académie de cette ville, &c. à Paris, chez Huart, 1750, in-12.* Nous avons eu occasion de donner plusieurs extraits de cet ouvrage dans ce Dictionnaire.

Le treizieme Traité que nous rapportons ici sur les eaux, est en Idiome Latin, il a pour titre: *Guintheri Ondernaci Commentarius de Balneis & aquis medicatis, 1565, in-8°.* L'Auteur fait mention dans ce Traité des eaux d'Andigasté, de Gaberswien, de Niderbronn, de Waldersbronn près de Bitseh & de plusieurs autres eaux minérales des fontaines orientales de la France.

14°. M. le Begue de Presse, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, possède dans son Cabinet un ouvrage manuscrit qui est le résultat des leçons que M. Burette dictoit au College Royal sur les eaux minérales; nous avons invités très-instamment ce Médecin, de vouloir bien nous faire part de ce manuscrit pour le rendre public dans ce recueil, mais il n'a pas voulu se prêter à nos invitations.

Le quinzieme Traité sur les eaux, est celui de M. Geoffroy; nous l'avons rapporté ci-dessus tout au long.

Le seizieme a pour titre: *Caroli le Roy, de aquarum mineralium naturâ & usu, propositiones prælectionibus accomodatæ, Monspelii, Rochard, 1758, in-8°.* Cette Dissertation a été traduite par l'Auteur, elle est trop intéressante pour n'en pas faire mention ici, aussi la rapporterons-nous tout au long ci-dessous; on peut dire que de tous les ouvrages qui ont parus sur ces eaux, celui-ci est le mieux exécuté.

Le Traité des eaux minérales avec plusieurs Mémoires de Chymie relatifs à cet objet, par M. Mounet.

de la Société Royale de Turin, & de l'Académie Royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Rouen; à Paris, chez Didot le jeune, 1768, in 12. mérite aussi d'avoir rang parmi les Traités généraux sur les eaux minérales; nous extrairons même de ce Traité la manière de les analyser.

Nous rapporterons pour dix-septième Traité, celui qui a pour titre: *Méthode générale d'analyser, ou recherches physiques sur les moyens de connoître toutes les eaux minérales* traduit de l'Anglois, par M. Coste, Conseiller, Docteur en Médecine & ancien Médecin des Gardes de Sa Majesté le Roi de Prusse, à Paris, chez Vincent, 1767, in-12. Nous en extrairons aussi la manière d'analyser les eaux.

18°. En 1769, l'Académie de Bordeaux a couronné un *Mémoire sur les eaux minérales*, par M. Marteau; il est, à ce qu'on dit, très-instructif, mais nous ne pouvons pas en rendre compte ici ne l'ayant pas vu.

19°. En la présente année 1772, il a paru un Traité sur les eaux par M. Monnet, qui a pour titre: *Nouvelle Hydrologie*, 1. vol. in-12. à Paris, chez Edme. Cet ouvrage nous a paru un peu trop systématique.

20°. M. Raulin a encore publié dans cette même année un Traité sur les eaux, qu'il a intitulé: *Traité analytique des eaux minérales en général, de leurs propriétés & de leur usage dans les maladies*. Cet ouvrage ne paroît pas mériter grande attention, la vieille théorie d'Hoffman sur les eaux acidules qui est actuellement révoquée en doute par tous les Chymistes, s'y trouve exposée tout au long, & on peut dire que c'est-là encore ce qu'il a de meilleur dans cet ouvrage; car quant aux propriétés qui y sont détaillées, elles ne sont pas des plus exactes, & pour ce qui est de la liste des eaux minérales de la France qui est imprimée à la suite, elle est très-incomplète. On peut dire en général que le Traité de M. Raulin n'annonce pas dans son Auteur un grand Chymiste.

21°. M. Venel nous promet depuis nombre d'années,

lvj PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES.
 un Traité en deux volumes in-4°. sur les eaux minérales de la France; il doit avoir pour titre : *Aquarum Gallie mineralium analysis*. Ce Médecin est pensionné de la Cour pour le faire, mais il paroît que cet ouvrage sera encore un peu de temps avant que de paroître.

22°. Enfin nous mettrons dans le dernier rang des Traités sur les eaux minérales de la France, ce Dictionnaire; nous y avons rassemblé tout ce qui a pu parvenir à notre connoissance sur cet objet. Depuis plus de vingt ans on desire un pareil ouvrage dans la république médicale; mais il est encore bien éloigné de la perfection auquel il pourra un jour parvenir. Nous ne parlerons pas ici de notre *Vallerius Lotharingia*, qui se trouve chez Lamort, Imprimeur à Nancy, de nos *Lettres sur les minéraux*, qui se trouve chez Durand, Libraire, rue Galande à Paris, n'y de notre *Nature Considérée sous ses différens aspects, années 1771, 1772 & 1773*, qui se trouvent chez Costard, Fétil & Lacombe, Libraires à Paris, il est fait mention dans ces ouvrages de plusieurs fontaines minérales; mais comme nous en avons donné l'extrait dans notre Dictionnaire minéralogique & hydrologique, il est inutile de les citer ici.

PRÉCIS

Sur les Eaux minérales.

QUOIQUE les eaux de la plupart des sources contiennent plus ou moins de substances minérales, dit M. Leroi, elles ne sont pas pour cela rangées dans la classe des eaux minérales. On n'appelle ainsi que celles qui sont impregnées de ces substances à un degré qui ne permette pas de s'en servir pour boisson ordinaire, & qui les rende propres à produire des effets notablement différens de ceux de l'eau commune.

L'usage a cependant voulu que l'on comprit aussi dans le nombre des eaux minérales, quelques eaux qui sont assez pures, & qui ne sont remarquables que parce qu'elles sortent chaudes des entrailles de la terre.

On divise les eaux minérales en froides & en chaudes; celles-ci conservent leur nom Grec, sont aussi nommées *thermales*.

Nombre d'eaux minérales froides, sont remarquables par leur saveur piquante, approchant de celle des vins ou des cidres mousseux. On les a nommées *acidules*, dénomination que quelques Auteurs ont étendue à toutes les eaux minérales froides.

On peut enfin diviser les eaux minérales en naturelles & factices. Les progrès rapides de la Chymie ont si fort influé sur ceux de nos connoissances, dans l'analyse & l'imitation des eaux minérales, qu'on a tout lieu de présumer que dans quelques années les eaux minérales factices seront souvent préférées aux naturelles, dans le cas où la distance des lieux ne nous permet de nous les procurer qu'à grand frais, & souvent dégénérées pour avoir trop vieilli dans les magasins.

On peut enfin diviser les eaux minérales en salines, martiales & sulfureuses: nous suivrons cette division.

Les eaux minérales ne contiennent pas seulement du fer: les sulfureuses ne sont pas seulement imprégnées de soufre, elles contiennent aussi d'autres principes; mais leur qualité, soit martiale, soit sulfureuse, les distingue si fort de celles qui sont simplement salines, qu'elles exigent que l'on en traite dans des Chapitres particuliers.

On appelle salines les eaux minérales, qui, dans les expériences, ne donne aucun indice de fer ni de soufre.

Outre les sels, soit neutres, soit alkalins, nombre de ces eaux contiennent une terre absorbante; quelques-unes sont imprégnées d'un esprit élastique; quelques-unes enfin sont imprégnées d'un peu de bitume; mais en si petite quantité, qu'il mérite à peine d'être remarqué.

Les eaux salines sont les unes froides, les autres chaudes, & à degrés très-variés.

Iviii PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES.

Nous avons en France beaucoup d'eaux salines thermales ; telles sont les eaux de Balaruc , celles de Bourbon , de Bourbonne , du Mont-d'Or , de Vichy , &c.

Les eaux salines froides , qui nous sont connues en France , sont en petit nombre. Nous sommes réduits à ne pouvoir nommer que celles d'Yeuset auprès de Nîmes , celles de Saint-Martin de Fenouilla , dans le Roussillon ; les eaux froides du Mont-d'Or. On connoît en Allemagne celles de Seltz , celles de Sedlitz , &c. ; en Espagne , celles de Vaccia-Madrid. Il y a tout lieu de présumer que nous en connoîtrons un bien plus grand nombre , lorsque MM. Venel & Baïen auront fait part au Public de leur travail sur les eaux minérales du Royaume.

Un esprit élastique , ou pour mieux dire , un air copieux & surabondant , le sel marin , le sel de glauber , le sel d'epsom , le sel alkali minéral , le sel marin à base terreuse , la sélénite , une terre calcaire , celle qui fait la base du sel d'epsom & du sel marin à base terreuse , sont les substances principales qui entrent dans la composition des eaux minérales salines.

L'analyse ne démontre pas toutes les substances que nous venons de nommer dans toutes les eaux minérales salines. Il y en a qui ne contiennent qu'une espèce de sel , du sel marin , par exemple , telles sont les eaux de Seltz ; ou du sel de glauber , telles sont les eaux de Vaccia-Madrid ; ou du sel d'epsom , telles sont les eaux d'epsom , celles de Sedlitz ; enfin , quelques eaux minérales salines : celles de Saint-Martin de Fenouilla , par exemple , ne contiennent que du sel alkali minéral. Il y a aussi des eaux minérales salines fort composées , & qui , outre différentes espèces de sel , contiennent aussi une terre absorbante.

Quiconque est instruit des premiers élémens de Chimie , doit voir au premier coup d'œil que l'alkali minéral ne peut exister dans la même eau avec le sel d'epsom , ni avec le sel marin à base terreuse.

Les eaux minérales qui contiennent de l'alun , sont

PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES. Six très-rares; j'en ai vu de cette espèce à la Solfatarra, auprès de Naples.

On peut enfin démontrer, dans quelques eaux minérales, du bitume, mais en si petite quantité, que ces substances méritent à peine d'y être remarquées, & ne peuvent entrer pour rien dans l'évaluation de leurs propriétés médicinales.

On nomme spiritueuses ou aérées les eaux minérales qui contiennent cet air copieux & surabondant, dont nous avons déjà parlé: ces eaux sont en général froides. On doit cependant observer que les eaux chaudes du Mont-d'Or, & celles de Vichy, sont aussi aérées. Les eaux de Balaruc contiennent aussi un peu de cet air surabondant.

Différens indices & quelques expériences fort simples, font aisément reconnoître les eaux aérées. Aux sources des eaux, qui le sont à un certain degré, on entend continuellement une espèce de petit frémissement; & l'œil découvre que ce frémissement provient de gouttes d'eau que l'air surabondant fait jaillir en pétillant: on les reconnoît aussi à leur saveur piquante.

Cette saveur tient si évidemment à l'air surabondant, contenu dans ces eaux, qu'elles la perdent à proportion que cet air en est chassé.

On peut donc chasser cet air surabondant, & le rendre sensible en secouant une bouteille à demi ou aux deux tiers pleine d'une telle eau, tenant en même tems le pouce appliqué sur l'ouverture du goulot: si, après l'avoir secoué, on souleve légèrement le pouce, l'air dégagé sort avec sifflement.

On peut encore rendre plus sensible la quantité d'air qui s'en dégage par ce moyen, en adaptant au goulot de la bouteille, une vessie mouillée & tortillée. Cette vessie se gonfle plus ou moins, suivant que l'eau que l'on éprouve contient plus ou moins de cet air surabondant.

On peut enfin mesurer avec une sorte de précision la quantité d'air surabondant qu'une eau aérée contient sous un volume donné, en distillant cette eau à un feu très-

Ix PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES.

doux, avec l'appareil de M. Halles, ou celui de M. Venel.

Plusieurs Auteurs ont cru que cet air surabondant ne constituoit pas seul l'esprit des eaux minérales. Ils ont pensé que cet air y étoit combiné avec un esprit acide très-subtil, très-volatil, de la nature de l'acide sulfureux volatil; mais les expériences les plus décisives que l'on peut faire pour déterminer si ce principe élastique contient quelque acide, ne prouvent rien de pareil. Le goût, l'odorat, les sels alkalis, ne découvrent rien d'acide dans les vapeurs concentrées des eaux minérales les plus éminemment spiritueuses.

Il s'éleve de la source de quelques eaux spiritueuses, une véritable moffette, ou vapeur pernicieuse, tout-à-fait semblable, par ses effets, à celles de la fameuse Grotte du Chien: c'est ce qu'on observe aux eaux de Pyrmont, & à celles de Gabian auprès de Beziers. Seip remarque, avec juste raison, que cette vapeur n'a rien de commun avec l'esprit ou principe élastique des eaux minérales: d'ailleurs, combien de sources d'eaux très-spiritueuses qui n'ont pas une telle vapeur à leur surface. La moffette de quelques eaux minérales pourroit donc être acide & appartenir à l'acide sulfureux volatil, comme quelques expériences faites sur de telles vapeurs, donnent lieu de le soupçonner, sans qu'on puisse en rien conclure pour l'esprit ou principe élastique des eaux minérales.

Il suit que les eaux minérales spiritueuses, contenant de l'air comme toutes les eaux communes, contiennent de plus un air surabondant & qui y jouit de sa faculté élastique. Le premier ne peut en être chassé que par le moyen de la machine pneumatique: le second s'échappe facilement; quelques secousses, une chaleur douce, la seule exposition d'une telle eau à l'air libre, suffisent pour la dépouiller de cet air surabondant.

C'est pourquoi ces eaux exigent les plus grandes précautions pour leur transport & leur conservation. On doit les mettre en bouteille de bon matin, les boucher avec le plus grand soin & autant qu'il est possible, les voiturer

de nuit, dans les grandes chaleurs. Malgré toutes ces précautions, elles perdent plus ou moins de leurs qualités, à proportion de la distance des lieux d'où on les tire, & du tems qu'elles sont gardées.

Il y a des eaux minérales spiritueuses qui sont si chargées de cet air surabondant, qu'il est nécessaire de les laisser un moment exposées à l'air, avant de boucher les bouteilles. Si on néglige cette précaution, elles les cassent ou font sauter les bouchons, comme les vins ou les cidres les plus mousseux.

Les eaux minérales spiritueuses sont très-communes. Les salines qui le sont à un certain degré sont rares. Celles de Seltz le sont à un degré éminent, ainsi que celles de Saint-Martin de Fenouilla : les Antonniennes, dont Hoffmann a donné l'analyse, sont encore de cette classe.

Les acides dégagent, ou (pour parler le langage des Chymistes) précipitent l'air surabondant contenu dans les eaux minérales spiritueuses, & y excitent une effervescence plus ou moins forte, suivant qu'elles sont plus ou moins chargées de cet air.

C'est-là la véritable théorie de cette expérience. Pour l'expliquer, il ne faut pas, comme Hoffmann, avoir recours à la supposition de quelqu'alkali volatil & fugitif, contenu dans ces eaux.

L'effervescence qu'excitent les acides, versés sur une eau minérale, ne prouve donc pas qu'elle contienne un alkali. C'est ici un des exemples de l'infidélité de l'analyse des eaux minérales par les seuls réactifs.

À en juger par le goût vif & piquant des eaux spiritueuses, il paroît que cet air surabondant qu'elles contiennent, doit entrer pour beaucoup dans l'évaluation de leurs propriétés & de leurs inconvéniens. Les eaux de cette espece portent plus à la tête que les autres : elles donnent plus cette espece d'ivresse & d'envie de dormir, qu'on éprouve souvent dans le milieu de la journée, lorsqu'on a pris les eaux. Elles augmentent aussi quelquefois les incommodités des personnes qui sont tourmentées d'affections vénéreuses.

Ixiij PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES.

Les vins, les cidres mouffeux, se font en y retenant ; par l'exacte obturation des vaisseaux dans lesquels ces liqueurs achevent de fermenter, une partie de l'air très-copieux & surabondant, qui s'en dégage dans la fermentation. On imite de même les eaux minérales spiritueuses, en présentant l'un à l'autre, & dans des bouteilles exactement bouchées, des sels acides & alkalis, en juste proportion, pour que de leur union, il en résulte un ou plusieurs sels neutres. On retient de cette manière, dans l'eau minérale artificielle que l'on prépare, une partie de l'air surabondant qui se dégage des substances acides & alkales, dans le tems de leur effervescence.

Nombre d'eaux minérales contiennent du sel marin.

Dans l'évaporation graduée de ces eaux, ce sel se fait reconnoître par sa saveur, & à la figure de ses cristaux qui sont cubiques : ces cristaux se forment plus gros au commencement de la cristallisation. Ils deviennent ensuite de plus en plus petits, à mesure que l'eau est plus rapprochée, & sur-tout s'il y a dans cette eau une quantité considérable du sel déliquescens, dont nous parlerons.

On trouve du sel d'epsom dans beaucoup d'eaux minérales. Ce sel neutre est formé par l'union de l'acide vitriolique, & d'une terre alkalinale particulière : cette espèce de terre, qui est connue sous le nom de magnésie, diffère très-sensiblement par ses propriétés des terres calcaires.

Le sel d'epsom se reconnoît au sentiment d'amertume & de fraîcheur qu'il imprime à la langue. Il se cristallise en cristaux parallélogrammes, dont les angles sont abarrus d'un côté : s'il se trouve avec du sel marin, celui-ci dans l'évaporation cristallise le premier.

Avant de procéder à l'évaporation d'une eau minérale, & à la cristallisation des sels qu'elle contient, on peut y soupçonner du sel d'epsom, si l'huile de chaux en précipite de la sélérite.

Cette précipitation se fait par un double échange. L'acide vitriolique abandonnant sa première base, la magnésie, & s'emparant de la terre calcaire, forment avec elle

une sélénite qui, n'étant soluble que dans une grande quantité d'eau, se précipite, tandis que l'acide du sel marin s'empare de la magnésie, & forme avec elle un nouveau sel marin déliquescent.

On trouve dans beaucoup d'eaux minérales du sel d'epsom, mais en petite quantité. Celles dans lesquelles il domine sont rares, & elles sont amères. Telle est l'eau de Sedlitz en Bohême; je ne sçache pas qu'on nous en ait encore fait connoître en France de cette qualité.

Le sel alkali qu'on trouve dans quelques eaux minérales, est la soude ou la base du sel marin. On l'appelle aussi l'*alkali minéral*.

On le reconnoît à sa saveur lixivielle, par l'effervescence qu'il fait avec les acides, sur-tout lorsque l'eau minérale est concentrée. Ce sel précipite aussi du vitriol, de l'alun, du sel d'epsom, &c. les bases terreuses ou métalliques de ces sels neutres. Uni à l'acide du sel marin, il donne un véritable sel marin; avec l'acide nitreux, un nitre quadrangulaire; avec l'acide vitriolique, un sel de glauber.

Lorsqu'une eau minérale fait effervescence avec les acides, il ne faut pas se presser d'en conclure qu'elle contient du sel alkali: les eaux spiritueuses non alkalines, présentent le même phénomène.

On doit aussi sçavoir, que dans le résidu des eaux minérales évaporées jusqu'à siccité, ou presque à siccité, il peut se trouver, soit une terre absorbante, soit du sel marin, soit un sel marin déliquescent qui faisant effervescence avec l'acide vitriolique, pourroit en imposer & faire prendre mal à propos cette effervescence pour une preuve de présence d'un véritable sel alkali dans ce résidu.

Pour éviter de pareilles erreurs, on doit premièrement dissoudre le résidu dans de l'eau froide, & filtrer. La terre absorbante, s'il y en a, est retenue sur le filtre.

Si cette dissolution filtrée, concentrée par évaporation, ou même réduite à siccité, fait encore effervescence avec l'acide vitriolique; cette effervescence peut également dépendre soit de l'action de cet acide sur un sel alkali pur,

LXIV PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES.

soit de l'action du même acide sur un sel marin à base alcaline ou à base terreuse. Dans le second cas, la vapeur qu'excite cette effervescence frappe vivement les narines, est évidemment de l'esprit de sel, & ce résidu ne fait point effervescence lorsqu'on y verse un acide végétal ou de l'esprit de sel. Si au contraire l'acide vitriolique, versé sur ce résidu, y excite une effervescence, parce qu'elle y trouve un sel alkali; cette effervescence ne donne point de vapeurs d'esprit de sel, & d'ailleurs elle a lieu également lorsqu'on n'emploie que les acides végétaux & l'esprit de sel.

Lorsqu'une eau minérale contient en même tems du sel alkali & d'autres sels, celui-là crystallise le dernier.

Une eau minérale ne peut contenir en même tems un alkali fixe & le sel marin déliquescent, puisque celui-ci seroit nécessairement décomposé par le premier: la théorie, ou plutôt l'expérience, nous met en droit d'assurer pareillement que le sel d'epsom ne peut se trouver dans la même eau minérale avec cet alkali. Ce qui donne lieu de soupçonner quelque erreur dans l'analyse des eaux de Bourbon, par M. Boulduc, qui a cru trouver dans ces eaux du sel alkali fixe minéral & du sel d'epsom.

Rien de plus ordinaire dans l'analyse des eaux minérales que d'y trouver une terre absorbante.

Ce produit est très-aisé à reconnoître. Les terres absorbantes refusent de se dissoudre dans l'eau pure, & font effervescence avec les acides.

Dans l'évaporation lente & graduée, les eaux minérales qui en contiennent, cette terre se montre la première sous la forme d'écailles légères qui naissent à la surface de l'eau, & se précipitent successivement.

Si l'on emploie de l'eau chaude pour dissoudre le résidu d'une eau minérale évaporée à siccité, on doit observer avec Springsfeld, que par l'intermède des sels neutres, cette eau se charge d'une partie considérable de la terre absorbante, supposé qu'il y en ait dans ce résidu.

La terre absorbante qu'on trouve dans les eaux minérales

PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES. LIV
rales est de deux especes, l'une est calcaire, l'autre est de
l'espece de la magnésie.

La premiere se fait avec l'acide vitriolique, la sélé-
nite, la seconde combinée avec le même acide, donne
le sel d'epsom.

La sélénite qu'on trouve dans nombre d'eaux minéra-
les, est donc un sel neutre formé par l'union de l'acide
vitriolique avec une terre calcaire.

Cette composition de la sélénite se démontre, 1°. en
produisant le même sel par la combinaison des deux sub-
stances que nous venons de nommer. 2°. En faisant du
soufre artificiel avec la sélénite, & un flux réductif,
exposé à un feu de réverbère dans un creuset bien fermé;
3°. En traitant de même la sélénite avec le sel de tartre,
faisant ensuite dissoudre & cristalliser, on obtient par ce
procédé un acide vitriolé.

La sélénite est une des substances qu'on trouve le plus
souvent dans les eaux minérales. Ce sel n'est soluble qu'à
grande eau; il se fond difficilement dans la bouche, cra-
que sous la dent, n'a aucun goût. A ce seul examen, on
le prendroit aisément pour une espece de talc. Dans l'éva-
poration des eaux minérales, c'est une des substances qui
se manifestent les premieres; elle vient après la terre ab-
sorbante lorsqu'il y en a. Dans cette évaporation, elle
cristallise en aiguilles, qui séchées, paroissent soyeuses
& brillantes: au moyen d'une évaporation insensible &
sans feu, elle se forme en cristaux plus gros.

Dans l'analyse des eaux minérales, on trouve souvent
du sel marin à base terreuse. La terre alkaline qui forme
cette base, est de la nature de la magnésie.

Ce n'est que par une évaporation forte qu'on peut par-
venir à sécher ce sel neutre qui refuse de cristalliser &
qui attire puissamment l'humidité de l'air; & par consé-
quent, l'évaporation ne le démontre, dans les eaux où
il se trouve, qu'après que tous les autres sont cristallisés.

L'huile de tartre par défaillance en précipite la terre
alkaline, & fait, avec l'acide du sel marin, un sel marin

LXVI PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES.

régénéré , autrement dit , le sel fébrifuge de *Sylvius*.

On est fondé à croire que sa faveur extrêmement vive & piquante , l'effervescence qu'y excite l'acide vitriolique & sa déliquescence l'ont souvent fait prendre pour un sel alkali.

A en juger par les effets de ce sel sur l'organe du goût, on est porté à croire qu'il y a beaucoup de part aux propriétés des eaux qui en contiennent ; & qu'employé dans nos ordonnances , soit seul, soit combiné avec d'autres sels neutres , il pourroit être utile dans plusieurs cas.

Ne seroit-ce pas à l'association de ce sel neutre déliquescant qu'on doit attribuer la petitesse des cristaux , & la grande déliquescence de certains sels d'epsom qu'on rencontre quelquefois dans nos Pharmacies ?

Quelques eaux minérales contiennent du sel de glauber ; on le reconnoît par son amertume , par la figure de ses cristaux & par ses autres propriétés qui sont détaillées dans tous nos livres de Chymie.

S'il y a de l'alun dans une eau minérale , ce qui est extrêmement rare , on le reconnoît à sa faveur styptique. L'huile de tartre par défaillance en précipite une terre alkaline particulière , & fait avec l'acide de l'alun un tartre vitriolé.

Lorsque j'ai dit que quelques eaux minérales salines contenoient du bitume ou pétrole , je n'ai point eu intention de parler de ce pétrole , qui , comme celui de Gabian de Béziers , nage à la surface de l'une des sources d'eau minérale qu'on y trouve ; mais j'ai voulu indiquer celui que l'analyse démontre entièrement uni & dissous dans ces eaux par l'interméde des sels qu'elles contiennent.

Lorsqu'une eau minérale contient du bitume qui y est ainsi dissous , l'esprit-de-vin versé sur cette eau concentrée par évaporation , dégage & précipite ce bitume & le fait paroître nageant à la surface.

Enfin une analyse très-exacte des eaux de Passy appartenantes à M. de Callabigi , y a démontré quelques crys-

PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES. lxxij
 taux de nitre, espèce de sel qu'on ne se seroit pas attendu à trouver dans les eaux minérales, avant la découverte de M. Nadeau, qui a fait voir qu'il existe du véritable nitre minéral.

Pour éclaircir tout ce qui vient d'être dit (sur les différents produits de l'analyse des eaux minérales salines) je proposerai, par exemple, l'analyse de deux ou trois eaux de cette classe.

L'air surabondant que contiennent les eaux de Seltz ou de Selters, se manifeste par tous les indices & expériences rapportées.

Ces eaux évaporées au moyen d'une chaleur douce, donnent un sel qui, par sa saveur & ses cristaux cubiques, se fait aisément reconnoître pour du sel marin.

Les eaux de Balaruc ont un goût très-salé & d'une saveur marine; ce qui suffit pour annoncer qu'elles contiennent beaucoup de sel marin.

Ces eaux mises en repos dans un vase, déposent aux parois de ce vase des bulles d'air. Elles contiennent donc de l'air surabondant, quoiqu'en petite quantité.

L'évaporation graduée fait d'abord paroître nombre de petites écailles blanches, légères, qui voltigent à la surface de l'eau & se précipitent successivement. Ce premier produit est une terre absorbante; elle fait effervescence avec les acides, ne se dissout point dans l'eau: unie avec l'acide vitriolique, elle forme une sélénite; ce qui prouve que cette terre est de nature calcaire.

L'évaporation continuée, fait paroître ensuite à la surface de l'eau minérale une sélénite, qui se précipite successivement au fond du vase, & y cristallise sous forme de petites aiguilles, qui, séchées, paroissent soyeuses & brillantes. Continuant l'évaporation, on voit après la sélénite, se former à la surface de l'eau minérale de petits cristaux en pyramides quarrées, dont la base est à la surface, & la pointe plongée dans l'eau. Ces cristaux réunis, forment une pellicule saline à la surface; en même tems, il se forme au fond des cristaux cubiques.

Lxvii] PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES.

La forme de ces crystaux ne laisse aucun lieu de douter que ce sel ne soit du sel commun, que son goût d'ailleurs fait assez reconnoître.

On observe, à mesure que l'évaporation avance, que les crystaux de ce sel diminuent de grosseur & deviennent enfin fort petits.

Lorsque le sel marin a cessé de crySTALLISER, il reste une eau-mère, d'un goût extrêmement vif & piquant : si on en met une goutte sur la pointe de la langue, son âcreté pénètre sur le champ jusqu'au gosier.

Le sel déliquescent contenu dans cette eau-mère est un sel marin à base terreuse, qui se reconnoît, tant au goût que par les expériences indiquées. Ayant conservé pendant plusieurs mois une certaine quantité de ce sel déliquescent, il m'a paru s'être transformé en partie, en sel d'epsom crySTALLISÉ ; ce que j'ai attribué à l'acide vitriolique répandu dans l'atmosphère. Cette observation donne lieu de présumer que dans les salines on pourroit tirer parti de l'eau-mère qui reste après la crySTALLISATION du sel marin. Cette eau-mère qui contient également du sel marin à base terreuse, exposé à l'air, pourroit donner au bout de quelques mois assez de sel d'epsom pour dédommager amplement du peu de frais qu'il y auroit à faire pour la conserver.

En procédant de la même manière, l'eau de Bourbon fait voir en premier lieu une terre absorbante, ensuite de la sélénite, & successivement du sel marin, du sel d'epsom, du sel alkali minéral ; & enfin un peu de bitume.

Ainsi, évaporer lentement les eaux minérales, séparer & examiner soigneusement les différens produits à mesure qu'ils se montrent, voilà en quoi consiste presque tout le secret de l'analyse des eaux minérales salines. Nous n'employons qu'un petit nombre de réactifs : nous les employons avec circonspection ; nous en rejetons beaucoup d'autres que nous regardons comme infidèles & incapables de donner des lumières assez précises sur la nature des substances qui entrent dans la composition des eaux.

PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES. Ixix

Les eaux minérales salines sont en général toniques, appétitives, diurétiques, résolatives; elles sont singulièrement propres à dissoudre les matières glaireuses, tenaces, qui adhèrent, dans certaines maladies, aux parois de l'estomac & des intestins. Dans le nombre de ces eaux, il y en a beaucoup qui sont assez chargées de sel pour devenir purgatives, lorsqu'on les prend à grande dose; par exemple, à celle de quatre, six ou sept livres dans l'espace d'une heure.

L'expérience a fait connoître que l'usage intérieur de ces eaux étoit utile dans certains vomissemens & dans quelques autres affections de l'estomac qui paroissent dépendre de glaires qui adhèrent opiniâtement à la membrane interne de ce viscere.

Dans ces cas, on doit en général préférer les eaux salines purgatives, & en proportionner la dose à la constitution plus ou moins forte du sujet.

Il est presque superflu d'avertir que ces eaux deviendroient nuisibles, loin d'être utiles, dans les cas où ces sortes de maladies dépendroient, soit de quelque tumeur survenue au pylore, ou dans quelque point du canal intestinal, soit d'une trop grande sensibilité ou dans l'irritation des membranes de l'estomac.

Les eaux salines purgatives, prises plusieurs jours de suite, produisent de très-bons effets dans le vertige, lorsqu'il dépend des matières bilieuses, amassées dans les premières voies.

Elles sont encore utiles dans l'hémiphlegie: on peut voir ce que l'Auteur a dit à ce sujet dans son Mémoire sur l'usage des eaux de Balaruc, & les considérations nécessaires pour les placer à propos & éviter de les donner dans les cas où elles pourroient nuire.

Il y a aussi quelque cas d'épilepsie, dans lesquels ces eaux prises intérieurement, paroissent réussir. Voyez le Mémoire qui vient d'être cité.

On sçait combien les eaux minérales sont vantées pour la guérison de la jaunisse. Les salines purgatives m'ont

LXX PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES.

peu les plus efficaces, & guérir cette maladie plus promptement que celles qui ne le font pas. Ces eaux paroissent même avoir la vertu de dissoudre les pierres biliaires; au moins les ai-je vu, & particulièrement celle de Vals, réussir dans la guérison de coliques périodiques, suivies de jaunisse, qui avoient tous les signes de celles qui tiennent à une pareille cause.

J'ai observé que l'air surabondant, qui, dans les entrailles se dégage des eaux spiritueuses, les rend dans ce cas peu convenables aux malades qui sont tourmentés d'affections venteuses.

Les eaux minérales salines sont propres à la guérison des fièvres quartes opiniâtres; dans ce cas, on doit préférer celles qui sont purgatives. Nous voyons souvent les eaux de Balaruc guérir des fièvres de cette espèce, qui avoient long-tems résisté à d'autres remèdes.

Ces eaux sont encore utiles dans la colique néphrétique, lorsqu'elle dépend d'un sable fin, qui puisse être entraîné par le torrent des urines. On voit bien que dans ce cas on donne la préférence à celles qui sont légères & simplement diurétiques: on fait prendre ces eaux dans les longs intervalles que laissent les accès de cette maladie; le bain domestique qu'on fait prendre en même tems le soir, aide puissamment à la détersion des voies urinaires.

Les eaux minérales, tant salines que martiales, sont non seulement utiles pour provoquer le retour des règles, elles produisent même un effet qui, du premier coup d'œil, paroît tout-à-fait contraire: elles réussissent souvent à diminuer & à arrêter les pertes de sang, lorsque cette incommodité dépend d'un commencement d'obstruction dans les vaisseaux de la matrice ou de quelque autre viscère.

Ce que nous venons de dire au sujet des règles, peut s'appliquer également au flux hémorrhoidal.

Enfin, l'expérience fait voir que les eaux minérales légères, par leur qualité délayante & diurétique, sont très-utiles dans les maladies de la peau.

On peut dire des eaux minérales, comme de tous les remèdes efficaces, qu'elles sont très utiles lorsqu'elles sont employées avec prudence & discernement, elles deviennent nuisibles lorsqu'on les prend dans des cas auxquels elles ne conviennent pas.

On doit donc en premier lieu éviter, en général, de donner des eaux minérales à toutes personnes qui ayant des frissons, du mal à la tête, des lassitudes spontanées, sont évidemment menacées de fièvre continue, & à plus forte raison si elles l'ont déjà. J'ai vu plus d'une fois de pareilles imprudences suivies de maladies fâcheuses.

Les eaux minérales salines, sur-tout celles qui sont fort chargées de sels, ne conviennent pas aux personnes qui ont la poitrine délicate & qui sont sujettes au crachement de sang.

Elles conviennent encore moins aux malades qui ont quelque tumeur déjà ancienne, considérable & rénitente dans quelque viscère; & à plus forte raison si de telles tumeurs ont acquis la dureté du squirrhe. Donner des eaux minérales à de tels malades, c'est, loin de les soulager, hâter l'hydropisie à laquelle ils n'ont que trop de disposition.

Donner des eaux minérales à quelque malade qui auroit un abcès intérieur, ou un commencement d'épanchement dans le ventre ou dans la poitrine, seroit une imprudence si grossière, qu'elle mérite à peine d'être remarquée.

On doit éviter de donner à grande dose des eaux minérales non purgatives, aux personnes qui, lorsqu'elles boivent beaucoup d'eau, ne la rendent pas facilement & promptement par les urines, ou qui, à raison de leur tempérament pituiteux & froid, ont quelque disposition particulière à l'hydropisie.

On ne doit pas non plus, à moins d'y être déterminé par de fortes raisons, donner des eaux minérales salines, sur-tout si elles sont un peu fortes, aux personnes qui sont asthmatiques ou sujettes à la dysurie.

LXXIIJ PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES.

L'expérience fait voir qu'en général les eaux minérales les non purgatives conviennent moins aux vieillards, qu'aux personnes qui sont ou jeunes ou dans la vigueur de l'âge.

Les personnes fort sujettes aux affections venteuses sont souvent incommodées de l'usage des eaux minérales aérées.

Ces eaux portant aussi à la tête & causant une espèce d'ivresse, on ne s'en sert pas communément pour purger les paralytiques, ni les malades qui ont des vertiges, qui sont sujets à la migraine, ou pour lesquels on craint un accès de délire maniaque, vaporeux ou mélancolique : on préfère dans ce cas les eaux minérales salines qui purgent efficacement & qui ne sont point aérées.

On craindrait même de faire prendre ces dernières à certains paralytiques dont le regard indécis & stupide annonce que leur *sensorium commune* n'est pas parfaitement libre.

Si l'on n'avoit sous la main qu'une eau saline aérée, dont la composition parut d'ailleurs convenable pour le cas dans lequel on désireroit l'employer, mais que l'on craignît seulement que l'air surabondant ne produisît de mauvais effets, on fait le moyen de l'en dépouiller.

On fait prendre les eaux minérales salines de différentes manières, suivant leurs diverses propriétés & les indications qu'on se propose de remplir.

Les eaux salines purgatives doivent se prendre de bon matin, à grandes doses, & dans peu de tems ; par exemple, à la dose de cinq, six ou sept livres dans l'espace d'une heure : on sent bien que cette dose doit varier suivant la différente constitution des sujets.

On les prend de cette manière trois jours, quelquefois même jusqu'à six jours de suite dans les maladies où il paroît important de nettoyer parfaitement les premières voies.

Les eaux minérales dont on presse ainsi la boisson, doivent en général être prises chaudes, à peu près du trentes

PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES. Ixxij

cinq au quarantième degré, soit qu'on les trouve telles à la source, soit qu'on les fasse chauffer au bain-marie.

On aide ordinairement l'action des eaux salines purgatives par l'addition de quelque léger purgatif, sur-tout le premier & le dernier jour de l'usage de ces eaux. Cette précaution est absolument nécessaire chez les personnes que ces eaux ne peuvent émouvoir : elle devient superflue chez celles que ces eaux purgent efficacement.

On fait prendre aussi à grande dose ; par exemple, à celle de quatre à cinq livres, les eaux salines légères que l'on emploie comme diurétiques : on ne doit pas en presser autant la boisson, & il est avantageux de les prendre froides ; mais beaucoup de personnes ne peuvent les supporter de cette manière, sur-tout, si la saison n'est pas bien chaude.

On fait continuer l'usage de ces eaux, neuf, douze, quinze, & même vingt matins de suite. On les fait prendre à plus petite dose, à proportion qu'on veut en faire continuer l'usage plus long-tems : ce qui peut s'appliquer également aux cas où l'on emploie les eaux comme simplement altérantes ; par exemple dans les maladies de la peau.

On doit sentir que les limites qui distinguent les eaux salines purgatives de celles qui sont simplement diurétiques ne peuvent être marquées avec précision. Quelques-unes de ces eaux sont décidément purgatives, telles sont celles de Vichy, de Balaruc : d'autres très-légères ne sont que diurétiques ; mais il y en a d'un degré intermédiaire qui purgeront, par exemple, tel sujet ; & qui, à tel autre, ne feront que passer par les urines : les mêmes eaux prises à grandes doses & en peu de tems, purgeront une personne ; & ne la purgeront pas quoique prises à la même dose, si on en presse moins la boisson.

Les eaux salines, ainsi que les sulfureuses & les martiales, s'ordonnent en général au milieu du printems, dans l'été & au commencement de l'automne : on fait prendre néanmoins en tout tems les salines purgatives, lorsque le cas le requiert.

Lxxiv PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES.

Nous ne difons rien ici des bains tempérés qu'on donne à quelques sources d'eaux thermales falines ; & qui , pour leurs effets , ne different pas fenfiblement des bains domeftiques , fur lesquels on a tant écrit. Nous ne parlerons pas non plus des bains chauds , ni des douches , ni du bain de vapeurs : nous renvoyons pour cet objet au Mémoire fur l'ufage des eaux de Balaruc , qui fe trouve dans ce même volume.

L'air libre & pur de la campagne , un exercice modéré , les amufemens , contribuent infiniment aux effets falutaires de ces eaux minérales. Le gros jeu , les veilles , la bonne chere , ne font que trop fouvent les caufes de leur peu de succès.

Les eaux minérales martiales font ainfi nommées parce qu'elles contiennent du fer.

La noix de galle eft , pour les eaux martiales , une efpece de pierre de touche qui les fait aifément reconnoître.

La poudre de noix de galle , jettée fur une eau martiale , lui fait donc prendre , foit une couleur pourpre , plus ou moins foncée , foit une couleur violette ou d'un noir délayé.

La couleur plus ou moins foncée que la noix de galle communique aux eaux martiales , eft un indice du plus ou moins de fer qu'elles contiennent.

Si une eau réputée martiale , foumife à cette épreuve , ne fe teint point , comme on vient de le dire , on peut affurer qu'elle n'eft pas martiale , quand même , par une analyfe recherchée , & pour ainfi dire minutieufe , on pourroit parvenir à y démontrer quelques atômes de fer , comme l'a fait M. Boulduc pour les eaux de Bourbon.

Il y a deux efpeces d'eaux martiales.

Les unes contiennent un véritable vitriol de mars ; la noix de galle les colore en noir plus ou moins délayé ; évaporées , elles donnent des cryftaux de vitriol ; expofées à l'air , expofées à la chaleur , mifes fous le récipient d'une machine pneumatique ; enfin , gardées des années entieres dans des bouteilles , elles confervent leur qua-

PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES. LXXV
 bité d'eaux martiales, & se démontrent telles à l'épreuve.

Les eaux martiales de cette espece sont rares. Nous connoissons cependant celles de Passy, dites de Calfabigi, celles de Venai, en Piémont, & celles de la source de Vals, qu'on appelle *la Dominique*.

Les eaux martiales de la seconde espece sont infiniment plus communes; le fer qu'elles contiennent n'y est pas combiné avec l'acide vitriolique, mais l'état de dissolution dont il y jouit est si foible, & pour ainsi dire, si tendre, que le moindre degré de chaleur, le seul accès de l'air libre, le vuide de boyle, altèrent la composition de ces eaux, & en précipitent le fer; effet qui est produit par le tems seul dans les vaisseaux les plus exactement bouchés. La noix de galle leur fait prendre une teinte pourpre plus ou moins foncée. L'analyse ne peut y démontrer un seul atôme de vitriol.

Les fameuses eaux de Pymont & de Spa, celles de Passy, que leur proximité de Paris a rendu si célèbres, celles de Forges, celles de Gabian; celles de Vals, de la source dite *la Marquise*, &c. sont des eaux martiales de cette seconde espece.

Il suit de ce qu'on a dit, que ce n'est qu'à leur source qu'on peut prendre ces eaux dans leur intégrité; encore faut-il pour cela les y prendre froides: transportées au loin, gardées long-tems dans les magasins, elles ont entierement déposé leur fer, & n'agissent plus qu'à raison des substances salines, dont toutes ces eaux sont plus ou moins imprégnées.

Ces eaux sont froides: nombre d'entr'elles sont éminemment spiritueuses ou aérées.

Celles qui, comme les eaux de Passy, contiennent très-peu d'air surabondant, ont simplement un goût styptique plus ou moins fort. Celles qui sont notablement spiritueuses ont de plus le goût piquant, qui obscurcit beaucoup le premier.

Ces eaux different entr'elles, soit par le plus ou moins de fer qu'elles contiennent, soit à raison de la quantité ou

LXXVI PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES.

de la qualité des substances, soit salines, soit terreuses qui s'y trouvent avec le fer.

Par le moyen de l'expérience, on reconnoît si une eau martiale est forte ou légère. Si l'on veut savoir avec précision quelle quantité de fer tient en dissolution une mesure donnée d'eau martiale de la seconde espece, il suffit de la laisser exposée à l'air libre jusqu'à ce que le fer qu'elle contient soit précipité; on fait sécher ensuite ce sédiment ou sassin martial, & on le pese.

On pourroit aussi traiter ce sédiment au feu de réverbère avec un flux réductif, & peser le fer attirable par l'aimant qu'on auroit obtenu par ce procédé. Mais de telles précisions me paroissent minutieuses & superflues.

Pour ce qui concerne les autres substances, soit salines, soit terreuses, qui peuvent être contenues dans une eau martiale, j'ai donné, en parlant des eaux salines, les moyens de les reconnoître & de les démontrer.

Quelques grains de limaille de fer mouillés & triturés avec un égal poids de fleurs de soufre, mis dans un lieu frais en digestion, dans une bouteille pleine d'eau pure & bouchée avec le plus grand soin, communiquent à cette eau, dans l'espace de trois ou quatre jours, toutes les propriétés d'une eau martiale de la seconde espece. On peut donc, par le moyen de cette dissolution particulière du fer, & en la mêlant en telle ou telle proportion avec une eau saline naturelle ou factice, plus ou moins composée, plus ou moins aérée, imiter avec un certain degré de précision les variétés que l'on observe dans la composition des eaux minérales martiales de cette seconde espece.

Il seroit superflu d'exposer les moyens dont on peut se servir pour imiter les eaux martiales vitrioliques.

Les eaux martiales ne tirent pas uniquement leurs vertus du fer qu'elles contiennent, elles sont en même tems salines, & ont des propriétés qui leur sont communes avec les eaux salines; on les emploie même presque indistinctement dans ces cas, & souvent nous ne nous décidons à

PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES. Lxxvij
 donner la préférence à telle eau saline ou martiale, qu'a
 raison de la commodité qu'a le malade de s'y transporter
 plus aisément & à moins de frais, ou de se les procurer
 chez lui plus récentes & moins altérées.

Les eaux martiales plus éminemment toniques, & lé-
 gèrement astringentes, sont cependant préférées dans
 certains cas: par exemple, lorsqu'il s'agit de modérer un
 flux menstruel ou hémorrhoidal. Elles sont aussi plus par-
 ticulièrement recommandées pour la guérison des pâles
 couleurs, des cours de ventre opiniâtres, des pertes blan-
 ches, des pertes de semences, des écoulemens opiniâ-
 tres qui succèdent aux gonorrhées vénériennes. Plusieurs
 Auteurs assurent que ces eaux sont très-utiles pour la
 guérison de la paralysie scorbutique, espece de maladie
 que nous ne sommes gueres à portée d'observer dans ce
 climat.

Pour ce qui concerne l'emploi méthodique des eaux
 martiales, soit purgatives, soit simplement altérantes &
 diurétiques, on doit consulter ce que nous avons dit sur
 le même sujet en parlant des eaux salines.

Les eaux sulfureuses exhalent une odeur d'œufs cou-
 vés, ou plutôt d'œufs durs qu'on ouvre tout chauds. Elles
 impriment une couleur rougeâtre gorge de pigeon, vio-
 lette, brune, noire à la superficie des lames d'argent
 qu'on y plonge ou qu'on expose à leur vapeur: cette classe
 d'eaux minérales est très-nombreuse: on y compte celles
 de Baresges, de Canterets; les eaux Chaudes, les eaux
 Boues, celles de Bagnères, de Luchon, &c., dans le
 Béarn, les eaux de Morliex, & plusieurs autres dans les
 Pyrénées du Roussillon; les eaux de Bagnols, dans le
 Gévaudan, celles d'Aix-la-Chapelle, &c.

Nombre de faits démontrent que ces eaux sont effecti-
 vement imprégnées de soufre. Leur odeur, quoique
 moins forte, est évidemment analogue à celle du foie de
 soufre. Il se sublime du véritable soufre aux parois des
 conduits des eaux d'Aix-la-Chapelle; il s'en ramasse à
 la surface des eaux de la source puante auprès d'Alais; on

LXXVIIJ PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES.

trouve dans beaucoup d'eaux sulfureuses, des espèces de glaires, qui, séchées, brûlent comme le soufre, & exhale la même odeur : le vinaigre exhale dans l'instant l'odeur de ces eaux, comme celle de la dissolution du foie de soufre. Ces eaux & cette dissolution produisent des effets semblables sur l'argent & sur la dissolution d'argent. Enfin, c'est par une dissolution particulière du soufre, qu'on réussit à faire des eaux sulfureuses artificielles, qui ont les propriétés sensibles & chimiques des naturelles.

Cependant personne n'a donné jusqu'à présent le moyen d'analyser ces eaux de manière à en extraire, à mettre sous les yeux le soufre qu'elles contiennent si évidemment. La grande difficulté d'une telle analyse me paroît tenir à deux causes principales : premièrement, à l'extrême volatilité dont jouit le soufre dans la dissolution particulière qui constitue les eaux sulfureuses. Secondement, à ce qu'une quantité de soufre excessivement petite, suffit cependant pour communiquer une odeur d'œufs couvés à un volume d'eau considérable.

C'est en employant une terre absorbante pour intermédiaire qu'on réussit à dissoudre le soufre dans l'eau, de manière à bien imiter les eaux sulfureuses. L'analyse démontre une terre de cette nature dans les eaux d'Aix-la-Chapelle, de Barèges. Cette terre est plus abondante dans les eaux d'Aix-la-Chapelle, qui sont plus éminemment sulfureuses. On n'en trouve que très-peu ou point du tout dans les eaux de cette classe qui sont très-foibles. Nous avons donc tout lieu de présumer, ou plutôt de conclure que les terres absorbantes sont aussi l'intermédiaire dont se sert la nature dans la dissolution particulière du soufre, qui constitue les eaux sulfureuses qu'elle nous donne.

Le soufre ainsi dissous se dégage & s'exhale facilement. Une chaleur douce, le seul accès de l'air libre suffisent pour faire perdre à une eau sulfureuse son odeur, son goût & les autres propriétés qui la constituent sulfureuse. Ces eaux se conservent un certain tems dans des

PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES. lxxix

bouteilles bien bouchées. Celles qui sont foibles y perdent bientôt leur qualité, celles qui sont fortes s'y conservent mieux; mais leur odeur devenue plus forte & même dégénérée, semble quelquefois annoncer qu'elles y ont subi une espèce de corruption.

C'est pourquoi il n'y a presque pas de comparaison à faire entre les effets de ces eaux prises à leur source, ou transportées, sur-tout lorsqu'elles ont un peu vieilli dans les magasins.

Les eaux sulfureuses sont presque toutes chaudes, mais à des degrés très-différens. Celles d'Aix la-Chapelle, celles d'Olete dans le Roussillon, ont une chaleur qui approche de celle de l'eau bouillante: celles de Baresges sont chaudes à peu près au quarantieme degré; celles de Nyer dans le Roussillon, au dix-neuvieme.

Le goût des eaux sulfureuses est désagréable ainsi que leur odeur; le degré de ces deux qualités suffit pour faire juger à peu près du degré de leur force. On peut encore en juger par la couleur plus ou moins foncée qu'elles donnent aux lames d'argent, & par le plus ou moins de promptitude avec laquelle elles produisent cet effet. Les eaux sulfureuses très-foibles, exposées à l'air, perdent leur odeur dans un instant. Celles qui sont fortes ne la perdent entierement que dans l'espace de dix-huit ou de vingt-quatre heures.

L'odeur des eaux sulfureuses refroidies, est plus forte & plus désagréable que lorsqu'elles sont chaudes.

Ces eaux sont en général onctueuses & rendent la peau douce.

Il y a des eaux sulfureuses qui ne contiennent que très-peu de substances salines, & ce sont les plus estimées. Telles sont les eaux de Baresges, de Cauterets, de Morliss, &c. Il y en a d'autres qui, comme les eaux d'Aix-la-Chapelle, en contiennent beaucoup. Les vertus ou facultés de ces dernières sont composées de celles des eaux salines, & de celles des eaux sulfureuses.

Prises intérieurement, les eaux sulfureuses serrent les

LXXX PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES.

ventre : elles passent par les urines en proportion de la quantité qu'on en boit. Plus ou moins échauffantes, suivant leur degré de force, elles accélèrent la circulation du sang, portent un peu à la tête, diminuent le sommeil, augmentent la transpiration & l'appétit ; elles excitent quelquefois le crachement de sang aux personnes qui y ont de la disposition.

On les fait prendre le matin à jeun. La dose en est différente suivant leur degré de force. Celles de Bagnols dans le Gévaudan, qui sont très-foibles, peuvent se prendre jusqu'à la dose de quatre & de six livres. On ne prend celles de Bares, de Cauterets, de Morlits, qu'à celle de trois, quatre, cinq gobelets ; & même dans plusieurs cas on les coupe utilement avec le lait.

L'expérience a fait connoître que ces eaux sulfureuses, prises intérieurement, étoient particulièrement utiles dans les maladies opiniâtres de l'estomac, qui dépendent de l'inertie de ce viscère, des crudités glaireuses & acides qui s'y ramassent.

Elles m'ont paru avoir des succès très-marqués dans les cours de ventre opiniâtres, & même dans la dysenterie chronique.

Elles sont recommandées à juste titre pour la guérison des pâles couleurs & pour le rétablissement des règles diminuées ou supprimées. Dans ce dernier cas, on craindrait de les employer chez les personnes qui ont des dispositions marquées aux affections spasmodiques, ou au crachement de sang.

Ces eaux ont été particulièrement célébrées pour les belles cures qu'elles ont faites dans certaines maladies de poitrine ; mais le bruit qu'ont fait ces cures, y a souvent attiré des malades auxquels elles ne convenoient pas. Les plus habiles Médecins en recommandent l'usage pour fondre les duretés tuberculeuses du poulmon, ou pour en déterger les ulcères, mais seulement dans les cas de cette espece où il n'y a que très-peu ou point de fièvre, si la fièvre lente est bien établie, & sur-tout si elle

PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES. LXXX)

elle a une marche un peu vive , alors ces eaux nuisent pour l'ordinaire , loin de produire les bons effets qu'on se croyoit en droit d'en attendre. Si le malade est suspect de quelque disposition à l'hémoptysie , s'il est fort susceptible d'échauffement & d'irritation , nous donnons la préférence aux eaux sulfureuses foibles , à celles de Bagnols , par exemple ; ou si nous conseillons les eaux de Cauterets ou de Morlitz qui sont plus fortes , nous recommandons de les prendre à petites doses & coupées avec du lait.

Personne n'ignore combien la douche de Baresges est renommée pour la guérison des ulcères calleux , fistuleux , invétérés. Les effets admirables qu'elle produit dans ce genre de maladie , dépendent de la qualité sulfureuse des eaux de Baresges , & de leur degré de chaleur qui est porté à peu près au quarantième degré. Cette douche excite une forte de fièvre locale , augmente la suppuration , favorise la détersion de l'ulcère , en fond les callosités : en un mot , elle le renouvelle pour ainsi dire , & le ramène à la condition d'une plaie simple.

C'est une chose connue que l'opiniâtreté des vieux ulcères , suites des coups de feu , dépend souvent de quelque morceau de chemise , de drap &c. qui y est retenu : la nouvelle inflammation , l'augmentation de suppuration qu'excite la douche , déterminent quelquefois l'expulsion de ces corps étrangers.

Les habiles Médecins & Chirurgiens , qui dirigent aux eaux le traitement de tels ulcères , ne négligent pas de faire en même-tems les injections , les dilatations , les contr'ouvertures nécessaires pour remédier à la stagnation du pus , & même si l'ulcère est entretenu par une carie , il est quelquefois nécessaire de découvrir l'os affecté & de mettre en usage les opérations & les remèdes convenables pour enlever ou procurer l'exfoliation de la partie de cet os qui est cariée.

Dans ces sortes de cas , pour seconder ce bon effet de la douche , on conseille ordinairement au malade de

Tome II.

f

lxxxij PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES:

prendre chaque jour quelques gobelets d'eaux minérales, & le bain tempéré.

Les eaux sulfureuses prises intérieurement, & les bains des mêmes eaux sont utiles dans les maladies de la peau, comme les dartres, les galles opiniâtres, la teigne. Les bains tempérés à peu près du vingt-huit au trente-deuxième degré, me paroissent convenir dans ces sortes de cas. Des bains plus chauds pourroient nuire loin d'être utiles. On doit aussi sçavoir que la guérison de ces maladies ne doit être entreprise qu'avec beaucoup de circonspection, & qu'il est souvent prudent de ne pas l'entreprendre.

Les eaux de Baresges ont quelquefois des succès brillans, même dans les écrouelles, mais particulièrement chez les sujets qui sont dans l'époque de la puberté. Les Médecins de Baresges pensent que dans cette maladie les frictions mercurielles ajoutent beaucoup à l'efficacité de leurs eaux. M. de Bordeu rapporte quelques exemples de cures opérées par cette méthode, même sur des malades qui avoient passé l'âge de puberté.

Les eaux sulfureuses qui sont chaudes du trente-six au quarante-deuxième degré, peuvent encore donner des bains très-utiles dans la guérison des paralysies, de certaines roideurs des articulations particulières au genoux, de leur gonflement, de leur hydropisie menaçante ou confirmée. Les bains tempérés, les bains de vapeur des mêmes eaux, peuvent être très-utiles dans la sciatique & les douleurs rhumatismales chroniques. Mais ces différens bains d'eaux sulfureuses partageant ces propriétés avec les bains de nombre d'eaux de qualités très-différentes, les effets salutaires qu'ils produisent dans ces sortes de cas, doivent être attribués à leur degré de chaleur, & non à leur qualité sulfureuse.

Hoffmann observe qu'il y a plusieurs eaux de cette espèce, tant en Allemagne qu'en Italie. Nous en avons aussi en France. Telles sont celles de Saint-Laurent en Vivarais, une partie des eaux nombreuses de Bagnères, celles de Rennes en Languedoc.

PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES. LXXXIIJ

Ces eaux sont les plus faciles à reconnoître : le goût, l'odorat n'y découvrent rien de minéral : évaporées, elles ne laissent que très-peu ou point du tout de résidu.

Quoique dépourvues de substances minérales, ces eaux ne sont pas sans vertus. On les emploie utilement dans le traitement des affections vaporeuses hypocondriaques, des maladies d'irritation des reins, de la vessie, de la poitrine, & des dérangemens opiniâtres de l'estomac, qui dépendent de la même cause.

Les malades qu'on envoie à ces eaux, en prennent plus ou moins dans la matinée ; plusieurs même en boivent à leurs repas. On joint ordinairement à leur usage intérieur, celui du bain tempéré.

On voit aisément pourquoi ces eaux ne se transportent pas comme les autres pour être employées loin de leur source, par les malades qui ne peuvent s'y rendre. Les eaux de Bagnères sont de toutes les sources de cette espèce, celles qui sont les plus fréquentées.

Les eaux chaudes non minérales sont sans contredit très-faciles à imiter. Il suffit pour cela de faire tiédir une eau pure quelconque au bain-marie, afin qu'elle ne prenne ni le goût, ni l'odeur qu'elle contracte nécessairement lorsqu'on la fait chauffer à feu nud. On peut donc y suppléer de cette manière, quelque simple qu'elle paroisse, & on y supplée peut-être sans le croire dans beaucoup de cas des maladies où l'on prescrit avec succès l'usage abondant d'une eau de poulet, d'une eau de veau infiniment légère ; mais on ne doit pas perdre de vue que le voyage qu'on entreprend pour se rendre à ces eaux, l'exercice journalier qu'on y fait, la dissipation qu'y procure la nouveauté des objets, l'air libre & pur qu'on y respire, revendiquent une part considérable des bons effets qu'elles produisent.

Ces eaux peuvent encore, suivant leurs divers degrés de chaleur, donner des bains chauds, des douches, des bains de vapeur qu'on peut employer utilement dans la guérison

fij

IXXXIV PRÉCIS SUR LES EAUX MINÉRALES.

de la paralysie , de la sciatique , des douleurs rhumatismales chroniques.

Les eaux minérales étant si utiles & si souvent employées dans le traitement des maladies chroniques , les jeunes Médecins ne peuvent être trop empressés de s'instruire de la nature & des propriétés de celles qui sont les plus employées dans le pays où ils ont fixé leur résidence.

Les meilleures sources dans lesquelles on peut puiser ces connoissances , sont , si je ne me trompe , les nombreuses dissertations d'Hoffmann , celles de M. Pressieux sur les eaux de Spa ; celles de Seip sur les eaux de Pyrmont ; nombre de Mémoires insérés dans ceux de l'Académie des Sciences , l'*Iter medicum* de Springsfelds : la Dissertation de M. Bordeu , intitulée , *Aquitania min. Aqua* ; l'Analyse des eaux de Seltz , par M. Venel ; le Traité des eaux minérales du Roussillon , par M. Carrere ; le Traité des eaux de Spa , par M. Limbourg , le Traité des eaux minérales par M. Monet.

Les Auteurs qui ont écrit sur l'usage particulier de certaines eaux minérales , sont souvent trop généreux dans le nombre de propriétés & sur-tout de propriétés exclusives qu'ils leur attribuent. On doit donc peser attentivement le degré de confiance qu'ils méritent , & se tenir en garde contre les erreurs qu'ils pourroient nous communiquer.



FRIDÉRICI HOFFMANNI
DISSERTATIO,

de Elementis aquarum mineralium recte dijudicandis & examinandis.

P R O Æ M I U M.

AUREUM sane omnibusque qui in certo regionis tractu certaue urbe medicinam faciunt, summo opere commendandum est monitum, quod antiquissimus ille medicinæ parens, Hypocrates in principio libri de aeribus, aquis & locis inculcat: quicumque, inquit, artem medicam integrè assequi velit, primo temporum anni rationem habere debet, deinde ventorum, qui cuius regionis proprii, neque negligentior se circa aquarum facultates cognoscendas exhibere convenit. Quemadmodum enim gustu differunt & pondere ac statione, sic quoque virtute aliæ aliis longè præstant; has si quis ad urbem sibi incognitam perveniat, diligenter oportet scrutari. Nam si curatius rationes subducimus & calculum exigimus, sunt maxime aer & aqua, quæ motus, quibus vita & actionum integritas absolvitur; in corpore nostro administrant & tumentur. Quippe vitæ & sanitatis fundamentum, non modo in spirituum naturâ, crassi ac motu convalescenti, sed & in omni generis corporis nostri humorum jugi ac inoffenso progressu ac circulatorio motu versatur; adeo ut ipsa arctissime cum hoc sic dicto circulo sit connexa. Hoc salvo ac integro, sanitas viget & vita durat, & hoc vicissim viciato aut destructo, morbus & mors præstolantur

f ij

ac insidias struunt; jam vero ex omnibus, quæ extrinsecus ad spirituum generationem & sanguinis cursum conferunt & sic proximè ad sanitatem tuendam faciunt, quod majorem virtutem atque efficaciam habeat aère & aqua, est certe nihil. Hæc duo merito principatum obtinent inter ea, quæ incolumitatem & quæ morbos, in homine pariunt. Proximum enim spirituum elementum, ipso etiam Hyppocrate dudum id edifferente, subministrat aer: aqua autem sanguini omnibusque humoribus fluxilitatem, ad vitalem circulum desideratissimam, conciliat. Ex quo patet, quantum intersit, ut medicus non solum ejus loci, in quo degit aërem & aquam cognoscat; sed etiam ut intelligat, diversarum aquarum, aërisque cujus vis loci indolem ac proprietates, quo cum medicinam has ipsas non nunquam commendare queat. Si quidem Deus optimus, maximus, summas & longe præstantissimas in aquis recondidit soletias vires, quarum tanta est excellentia, tantaque utilitas, ut longe multumque omnibus aliis remedium generibus sint superiores, & si ex vero dicere licet, quod res est, universalior aqua non detur medicina, hæc enim nullus sanus, nullus ægrotus carere potest, hæc omne indicationum in medendo punctum complet, hæc calefacit, siccat, refrigerat & humectat, omnesque in corpore excretiones æque promovet ac immodicas contempcit hæc efficacissime oclusâ reserat & omne id præstat, quod a medicinâ universali, quam nonnulli in absconditis operose, frustra tamen, quærunt, sperari potest. Accedi luculentus experientiæ calculus, quæ innumeris exemplis evidentissime hoc nostrum assertum confirmat. Nunquam enim tam exoptati & stupendi in persanandis rebellibus morbis ab alio quodam remedio effectus patrantur, quam a salubribus aquis, quas benignissimum numen gratis & largissime ex subterraneâ officinâ ubivis fermè terrarum misero mortalium generi largitur. Foret itaque per utile, quin imo summopere necessarium, ut illi, qui custodes sanitatis audiunt & morbis mederi student, aquarum salutarium, passim scaturientium, genuinas &

proprias vires imprimis probe & curate explorarent, quo ægrotum incommodis recte consulere possint. At verò, dolendum utique est, quod ea, quæ necessaria, quæ ad manus sunt, sicuti etiam in aliis accidit, solemniter negligantur, vel etiam plane non intelligantur. Etenim quam pauci sunt medici, qui fontium salubrium, tantum in patriâ germania, nomina norunt, pauciores eas visitant, & paucissimi illorum naturam ac vires perspectas habent. Et quod magis mirandum est, quotidiana sunt exempla earum, qui fontes loterias crebrius, imo quotannis frequentant & frequentarunt, tam indoctè tamen, tam insulse, de illorum Elementis fabulantur & scribunt, ut chymicarum *χημικῶν* plane ignari aurum, cuprum, argentum, antimonium, arsenicum, terram sigillatam, sal ammoniacum, bitumen, ambram, & sexcenta alia, ipsis inesse audaçter affirmant, vel plurima salium in iis contentorum genera enumerant, cum tamen vix duo in ipsis possint inveniri. Nihil jam dicam de viribus atque effectibus, quas empirica plane ratione generatim iis adscribunt, nulla ægrotantium & causarum morbi ratione habitâ: cum tamen eos, qui rationales medici audire percipiunt, oporteat scire, vires & effectus in medendo non tantum ex ipsis remediis, sed corporum in quæ agunt, dispositione simul profluere. Unde consultius omnes facerent, qui de aquis agere & salubrem illarum virtutem exponere sibi sumunt, si non generalioribus tantum inhaerescerent, sed commemoratis unâ debitis circumstantiis, subnexisque observationibus particularibus, id præstarent. Cum itaque has decumanas a plurimis in exploratione aquarum medicatarum committi errores indolens animadvertentem simulque maximum illum defectum in dignoscendâ illarum virtute & utilitate perspicerem: utilissimum rei medicæ laborem suscepturum me fore ratus sum, si veram minerales aquas examinandi, earumque vires a priori indagandi methodum, solidis ac genuinis, physicis nempe & chymicis principiis sultam, traderem & dilucide exponerem.

PARAGRAPHUS I.

1°. Omnium igitur dum prænobilem hanc tractationem aggredior, præmonendum dico, per aquas salubres minerales, nec non modo intelligere, celebres illos medicatos thermarum vel acidularum fontes, verum etiam illas aquas manifesti salini vel mineralis principii expertes quidem, nihilominus tamen foterias & quoniam benigna rerum parens natura, uberem admodum aquarum & fontium salubrium & insalubrium cuius ferme regioni concessit proventum; iidemque diversissimas vires indidit: omnino, ut salutare a minus salubribus, utiles a noxiis, studiose discernamus, palmaria nostra esse debet intentio.

PARAGRAPHUS II.

Ut autem quisque rerum medicarum & physicarum gnarus, in tam affluenti aquarum copia, vel a priori statim dignoscere queat, quænam sint proficua, quæ damnosa? Necessarium erit, ut fundamenta, ad quæ tanquam normam illarum examen institui possit, constituam, quibus jactis, facile postmodum erit, cujusvis bonitatem perspicere atque determinare. Antequam verò hæc tradam, circumspiciendum prius & indicandum erit, in quo salubritatis, quæ de fontibus his prædicatur, indoles & natura potissimum contineatur. Id igitur salubre dicitur, quod actiones corporis secundum naturam, neque lædit, neque imminuit, sed easdem constituit, perficit ac firmat. Et hujus indolis sunt ea, quæ causam harum functionum augent, conservant ac erigunt. Causa verò est ipsa corporis nostri natura, per quam hic maxime intelligimus, fluidissimum & subtilissimum illud elementum, quod spirituum nomine venit & in universa humorum massa continetur, maxime verò in canaliculosa & tubulosa cerebri ac spinalis medullæ compage separatur, & inde per porosam nervorum substantiam ad partes emandatum, solidis

robur, tonum ac motum inspirat, fluidis autem fluxilitatem, motum intestinum & spirituaſcentiam conciliat, humorumque texturam integram conſervando, eos a corruptione ac putredine defendit. Hoc fluidum ſi debile comparatum eſt, vegetum, firmum ac ſanum eſt corpus, omnesque in eo vitæ miniſtrantes actus ritè & ex voto ſuccedunt. Deinde cum actionum vitalium integritas non poſſit illabata conſiſtere, niſi humores per minima & capillaria vaſcula vehendi, fluxiles ſint ac ſatis tenues, niſi etiam per aperta ſecretoriorum & excretoriorum ductuum oſcula inutilia ſeparentur & foras dimittantur: quare omne id, quod humorum integritatem intemeratam ſervat, quod excretionem promovet & emunctoria patula reddit, jure meritoque ſalutiferum nuncupatur. Ex adverſo inſalubre illud dici meretur & incolumitati inimicum, quod naturæ ſpirituum eorumque generationi repugnat, quod eorum motum interturbat, humores coagulat, eoſque craſſos & viſcidos reddit, quod tenuiſſimos & exiliſſimos meatus occludit, & excretionum ſucceſſum ſuſflaminat atque retardat.

PARAGRAPHUS III.

Poſteaquam igitur explicavi, in quo natura & ratio ſalubrium virium contineatur; proximum jam eſt, ut indagem ea, quæ aquarum ſalubritatis vel inſalubritatis exiſtere cauſa. Quo ut eo melius defungar, opus eſt, & examinem varia aquarum contenta & elementa, videtur quidem omnis aqua corpus liquidum, ſimplex & homogeneum, ex unius ejuſdemque naturæ ac virtutis partibus conſtare, unde a veteribus etiam pro elemento habita fuit. Eſt re penitus inſpecta, heterogenea potius eſt omnis aqua. Hinc pulchre hæc dixit Hipocrates: *aqua multum inter ſe differunt & gultu & pondere & ſtatione & virtute alia aliis præſtant.* Quæ ſane differentia luculenter arguit, non unius ejuſdemque naturæ eſſe aquam, ſed diverſa uehere contenta, differentemque horum eſſe mixtionem ac proportionem. Aqua enim ſicuti omne

corpus naturale, nostra quidem sententia, composita primum est ex elemento fluidissimo, elastica & expansiva virtutis, quod non nisi materia aetherea, mobilissima & tenuissima est, deinde ex humido, quod κατ' ἐξοχήν aqueum elementum vocatur, ac denique ex ipso solido, sive terreo ac salino elemento. Aether causa est motus inrestini, levitatis, spirituoscentiae & vindicationis a putredine. Humidum autem quod maximam aquae partem constituit, subtilissimae materiae vehiculum suggerit, & ex lubricis valdeque flexilibus compositum est particulis, quarum ope poros corporum promptè subit ac intrat, & terrae salisque ramenta absorbet, arctèque detinet. Etenim nulla in tota rerum naturà aqua reperitur, quae non in complexu suo siccae & solidae materiae quippiam foveat. Si quidem quavis aqua, ut multoties distillationi subjiciatur, semper tamen in imo cucurbitae siccae & solidi momentum relinquit. Idem patescit & oculis sistitur, si aqua etiam purissima, gelascit, & in glaciem concreta, calore rursus in aquam liquatur subfidante tum in fundo crassiusculà quadam terrea portione.

PARAGRAPHUS IV.

Differentia itaque aquarum earumque virtus ac salubritas merito depromenda & dijudicanda est, ex elementorum ipsas constituentium indole mutuàque mixtione ac proportione. Videlicet multum dissident aquae ratione spiritus, sive principii aereo aethereo elastici, quod partius vel abundantius easdem incolit, multo autem magis ratione elementi solidi salino-terrei. Cum enim plurimi fontes ex intimis terrae visceribus, varii generis salibus & mineralibus, terris & metallis refertis, prodeant; non potest aliter fieri, quin transeundo plures particulas tenuissimas ex ipsis solvent, inque poros suos recipiant. Haec autem in quavis aqua curate nosse & probe distinguere, non inutilis certe medici & physici labor esse debet.

P A R A G R A P H U S V.

1°. Omnium autem in disquisitionem nostram veniunt, quænam sint bonitatis & salubritatis aquarum notæ dicimus itaque omnium optimas, præstantissimas & quæ efficaciam in medendo spondent longe exoptatissimam, eas esse, quæ æthereo illo tenuissimo elemento copiosius perfusæ, id est, quæ spirituosæ sunt. Quænam autem hoc nomine præstabiles sunt, certis quibusdam dignosci potest signis & caracteribus. Has inter 1°. loco connumeranda est levitas, quippe levis aqua, communi medicorum consensu, optima censetur. Quemadmodum enim aer & æther omnis rarefactionis causâ existit: ita etiam levitatis; cum leve dicatur, quod porosum & rarum; grave autem, quod compactum & æthereo elemento destitutum est. Quod vero spirituosum aquas redundantius incolens principium easdem leves reddat, luculenter confirmat Gæringius in descriptione Spadan. pag. 15. Hunc in sensum differens: *curiosum est quod acidule illæ, quæ spiritibus, sive exhalationibus sulfuris refertæ sint, aliis acidulis, quæ carent spiritu, longe leviores sint. Quod valet maxime de aquâ Spadanâ nempe illo fonte, qui dicitur Savenir & dimidii milliari, potio sejunctus est a pago. Hinc longe levior est & validius venas penetrat, citiusque vires suas perficit, quam fons pagi; unde etiam a scaturiginis loco sine virium amissione aqua transportari nequit, sed ad pagum vicinum solum modo translata, graviter afficitur, amissis nempe in itinere spiritibus, levitatis causa.* Id quod verò non tantum de Spadanis, sed de omnibus quoque acidulis, verissimum est & experientiâ confirmatum.

P A R A G R A P H U S V I.

Specificam verò cujusvis aquæ levitatem indagare, res admodum curiosa est. Potest tamen id fieri, vel instru-

mento hydrometrico, quod Sturmius in colleg. curios. describit; vel melius adhuc, per tubulum vitreum, aqua repletum, & aquæ alius generis immisum. Notum enim est, quod fluidum specie gravius, immisum in fluidum specie levius, descendat & hoc rursus ejus locum subeat. Itaque aqua in tubulo contenta, vinoque immisâ, descendit ex tubulo & vinum tubulum occupat: ideoque jucundo admodum spectaculo specificum aquæ pondus explorari & oculis sitti potest, si illa, quam specie gravio-rem indicamus, ad meliorem dignotionem, colore quadam, v. g. croco, prius inficitur ac tingitur. Ipse etiam celebri apud Lipsienses mechanico, dn. Leupoldo, primus autor & monstrator fui ad fabricandum cylindrum hydrostaticum, ex auricholco conflatum; quo jam inde a pluribus annis in exigendo liquidorum pondere usus sum. Sed licet hæc lanx perquam accomoda sit examini vini, carevisiæ, fontium aquæ communis & saluginis, earumque tam gravitatem quam levitatem, in descriptis tincturam gradibus exacte indicet: cautum tamen sit experimentum, in thermarum & ejusmodi aquarum, quæ copiosius æthereo elastico elemento afflata sunt, exploratione, qua de re in inferioribus pluribus differendi erit occasio.

P A R A G R A P H U S V I I.

Porro verulamius aquam istam optimam indicat, quæ ad ignem æqualiter structum coctione velocius avolet, atque consumitur. Neque ratione destituitur experimentum; quippe, quo copiosius aquis incidulatur spirituosum elementum, & quo major hinc agitatio, expansio & rarefactio interna contingit, eo tenuiores & subtiliores sunt partes aquæ, eoque promptius & expeditius succedit exhalatio, quæ potissimum ab interno isto motu dependet. Hippocrates sect. v. aph. 26 aquam, quæ cito calefcit & cito perfrigeratur, levissimam optimam esse judicat; nec sine ratione. Calor enim nil nisi motus ætheris velocissimus est; hinc quo copiosorem in complexu suo alunt

Spirituosam illam tenuissimam ætheream materiam aquæ, eò citius incalescunt, sive in motum talem abripiuntur. Accelerata autem refrigeratio fervidæ aquæ, pariter levitatis indicium est; eo quod frigidus aer raræ & porosioris texturæ corpora facilius intrare, & calidum in iis motum sistere potest, quam in compactis, quæ minus patent allabenti perfrigeratæ auræ, ideoque diutius calorem servant.

P A R A G R A P H U S V I I I .

Præterea saluberrimæ & præstantissimæ indicantur illæ aquæ, quæ ex scabra haustæ, copiosissimas bullulas, fundo vitri sese colligentes, ad superiora collectius emittunt, vel marginem vitri margaritarum instar iisdem investunt, ita ut quo copiosius eadem immurgant, eo præstantior quoque ipsa aqua ratione virtutis habenda sit. Sunt enim hæ bullulæ nihil aliud, quam subtilissima illa ætherea substantia, aquæ poros incolens, cujus expansionem, cum mitior aeris atmospherici compressus cohibere nequeat, protinus quando moverur liquor, vinculis quibus antea patiebatur sese expedire & exitum affectare nititur. Hinc est, quod acidulæ in lagena ad tertias repleta asservata, & orificio obturato, fortiori agitatione conquassata, remoto sensim obturaculo, magno cum impetu, vel puram vaporem emittant, vel si aqua aperturæ proximior sit, humidum ad eximiam altitudinem prosiliat & late dispergatur. Tali enim quassatu incolens æthereum elementum in celerrimum motum abripitur, & elatere atque expansione sua impedita, quo exitus datur, erumpit, partemque liquidi remorantis nonnunquam simul protrudit.

P A R A G R A P H U S I X .

Idem quoque spirituosus elasticus æther in causa est, cur vitra vel lagenæ angustioris orificii, acidulis penitus repletæ, si arctius obturentur, sæpius diffringi soleant;

rivo

DISSERTATIO

id quod multoties contigisse vasis Egranis & Pyrmonianis oppletis animadverti. Et Grundelinus *de acidulis Roit-schenfium*, eandem in rem pulchre p. 58. scribit: *contigit mihi*, inquiens, *dum elapsa hieme magnum & crassum vitrum aliquot mensurarum, rite vesica bubula clausum & munitum, in cubiculo meo reservarem, ubi ab initio, surgentes spiritus, vesicam elevantes, duxerunt in eam figuram sphericam: postmodum vero, dum præter voluntatem meam magis solito calefactum fuerat, spiritus isti etiam magis excitati & rarefacti, plus spatii occupare volentes exitum quaesiverunt, qui tamen per fortiorem clausuram impeditus est: hinc crassum hoc vitrum magno cum impetu disruptum est in frustra, cum omnium acidularum per cubiculum diffusionem.*

PARAGRAPHUS X.

Perpulchro etiam experimento bonitas & particularum elasticarum in aqua redundantia indagatur, quando vacuo, per antliam pneumaticam facto, aqua examinanda in vaculo supponitur. Tunc observamus, quod eæ, quæ sunt subtilis ac spirituosæ naturæ, aëre substracto, mirifice ebulliant & numerosissimas in altum trudent bullulas. Curiosi hujus tentaminis mentionem facit in *M. N. C. Dec. III. an. II. obs. 292.* excellentissimus Brunnerus, Medicus consummatissimus. Et certissimæ utique experientia est, hac ratione in liquidis luculenter monstrari & oculis subjici posse, non modo earum subtilitatem, sed & particularum elasticarum quantitatem. Nam quæ multum alunt spiritus, uti sunt volatilia urinosa quæcunque, copiosissimas in vacuo antliæ pneumaticæ rejiciunt bullulas, perpaucas autem, quæ spirituosæ substantiæ expertes sunt. Hinc liquido patet, quod illæ aquarum, quæ in vacuo admodum bulliunt, longe subtilioris & spirituosioris indolis sint iis, quæ paucas emittunt bullulas. Nam origo harum bullularum nascitur, quando per externi aëris gravis atmospherici subtractionem, æqui-

librium tollitur, ut incolens æthereum elementum liberius spatium nanciscatur, & vi connati sui elateris, prompte sese expandere & subducere possit.

P A R A G R A P H U S X I.

Ut autem majori adhuc argumentorum robore stabiliamus ac demonstremus spirituaſcentiam, qua aqua ſalutares dotata ſunt; placet eximia quædam hac de re obſervata ſubnectere. Videlicet, per experientiam comper- tum eſt, quod aquæ omnes ferme frigida medicatæ, imprimis acidula, ad fontem hauſtæ, unanimi fere Medicorum conſenſu, longe majoris ſunt efficaciam, quam ſi ad alia loca transferuntur. Ratio eſt in proclivi: dum enim ſub vectura aquæ admodum interno motu agitantur, attenuatæ inteſtina hac motione, apertioreſ viam pandunt ſubtiliſſimo, & ſpirituoso elemento, ut eo promptius diſſipetur atque auſugiat. Deinde notandum eſt, quod neceſſe ſit, ut exquisitè obturentur lagenarum mineralibus aquis repletarum oriſicia. Niſi enim hoc fiat, ſapor & odor, cum omni præſtabili virtute perit. Patet hoc exemplo Pyrmontenſium, Egranarum, Swalbacenſium, Antonianarum, Selteranarum omniumque acidularum, quæ, ſi libero aëris patent accèſſui, omnem ſaporem, & cum ſpirituoso elemento efficaciam, perdunt, relicto effæto & turbulento humore.

P A R A G R A P H U S X I I.

Colligimus hinc tertio, quod vitra & lagenæ non ſolum probe muniti, ſed etiam parum vacui ſpatii in iis re- linqui debeat, ne aër externus illud occupet & intus con- tento labem aſpergat. Niſi enim tam celeriter liquido- rum mixturam & craſin turbare & corrumpere poteſt, quam ipſe aër externus atmophæricus. Patet id luculen- ter exemplo vini cujuſvis, quod aſſervatum in doliis ſe- miplenis, mox rapidum ſit & ſitum contrahit. Idem

xvic DISSERTATIO

etiam evenit oleis distillatis aromaticis, quæ aëri objecta, majorem & crassiorem acquirunt consistentiam, & colorem magis saturatum nanciscuntur, mutato suavi eorum pristino odore, in terebinthinaceum & ingratum. Spiritus quoque volatiles & urinosi, ab aëris accessu, tincturam suscipiunt flavescens & rubicundam. Tanta aëris in humida est potentia, quippe qui, motu vivido instructus, facile illud, quod in liquidis mixtis est tenue, abripit & aufert, motuque suo intestino, intime unionem partium, à qua forma & sapor pendet, immutat & destruit. Id quod etiam valet de fontibus medicatis, quibus nihil tam adversum & inimicum est, quam aëris liber accessus; ita prorsus, ut efficacissimi illorum, huic expositi, penitus ab indole sua deficiant, & postea vix dignosci possint, ob summam inductam inertiam.

P A R A G R A P H U S X I I I .

Quarto, in aëre calido facilius fontes medicati virtutem suam amittunt, quam in frigido: unde etiam noctu & frigido cælo tucius ad alias regiones transferuntur aquæ medica virtute nobiles, quam æstate & sole acuto. Eandem quoque ob rationem expedit, easdem potius circa auroram, quam meridiem potare. Externus enim calor, motum intestinum augendo, dissipat & in auras dispellit tenue efficacissimum earum elementum: frigus autem, pressione sua à circumferentia ad centrum, hoc ipsum magis unit, detinet & intus servat. Maxime omnium autem quinto commemorabile est, quod aquæ minerales, non modo diutius sub libero aëre detentæ, sed multo magis coctæ, omnem medicinalem virtutem cum sapore & spiritu exuant. Immo, quod attentione perquam dignum, multi sunt fontes, qui, inspergo gallarum pulvere, atramentosum colorem recipiunt; simulac vero spirituosâ substantia exhalavit, aut aqua igne incaluit, omnem tincturam recusant: manifesto indicio, abripi simul cum spiritu, minerale quoddam volatile principium.

plum. Patet hinc, uti probe Sebizius, in tractatu, *de erroribus, in bibendis aquis committi solitis*, monet, quam perverse agant ii, qui ægris acidularum calefactarum usum commendant; cum hac ratione omnis ista desiderata virtus, quæ unice in elemento spirituoso continetur, deperdatur, & aqua cruda & minus utilis reddatur, quæ licet calida non omni prorsus careat utilitate, plus tamen non præstat, quam quævis alia rudis & simplex calefacta aqua. Monendum tamen hoc loco est, quod, cum non omnes ægri, præsertim qui nervorum vicio laborant & solutioris stomachi sunt, frigidæ, imprimis matutino tempore, ferre queant acidulas, consultius fit, lagenas medicatis aquis repletas & probe obturatas, ferventi & bullienti aquæ aliquandiu immittere, ut tepescant, nec frigore obfint.

P A R A G R A P H U S X I V.

Egregia sexta est observatio: quod acidulæ fere omnes, admixto vino Rhenano, aut quovis acidulo liquore, (non enim id succedit cum vinis oleosis dulcibus) ebulliant, præsertim si saccharum inspergatur & mixtura agitetur. Jucundo sic spectaculo, in conspectum prodeunt innumeræ bullulæ, alte salientes, cum spuma alba & eructatione copiosorum vaporum, ut vinum sic aquæ nuptum, à multis cupide & summa cum oblectatione bibatur. Plurimi itaque notarunt, quod aquæ eo meliores sint, quo majorem concitent vino permixtæ ebullitionem; & vicissim, quod inertes, fatuæ, effortæ & spiritu destitutæ, si infuso vino, nulla plane mutatio & intestina motio oboriatur. Causa autem hujus ebullitionis, est confictus acidi vinosi, cum subtili terra alcalinæ naturæ, quam connubio suo susceperunt acidulæ. Nam omnes fere, quascunque illarum vidimus, cum acido fortiori mixtæ, effervescenciam subeunt, luculento testimonio, alcalinum quoddam in ipsis latere elementum. Dum itaque acidum agit in alcali, contentæ in aqua spirituosæ partes com-

Tome II.

§

D I S S E R T A T I O
moventur, & in motum actæ, cum impetu exitum affectant, dumque in spumam coeunt, vaporem fortem exspirant.

P A R A G R A P H U S X V.

Nota septima est observatio : quod superior in lagenis aqua, longe efficacior sit, ad vires corporis roborandas & suscitandam cum vino ebullitionem, illa, quæ in ima vasis parte continetur ; cum æthereum elementum, ob summam tenuitatem & exquisitam levitatem ac mobilitatem, semper ad superiora eluclerur. Denique non injucundum est spectatu, quando acidulæ, recenter imprimis haustæ, vitro puro & pellucente excipiuntur, & hoc, obferato prius digito orificio, validius agitur, non solum spumescunt, sed etiam, uti superius memini, tam ipse aër, quam vicina collo aqua, cum sono è vase prosiliunt. Fortiori enim hoc quassatu, elementum intus delitescens æthereum, in motum acceleratum urgetur, & partes aqueæ explicantur in bullulas, quarum coitus spumam efformat, quæ, vesiculis cessante motu concidentibus, evanescit, aut remoto sub ipsa agitatione digito, elastica ætherea substantia imperuose, qua patet via, enititur, objectumque humorem simul excutit.

P A R A G R A P H U S X V I.

Clarissime, ut arbitror, ex hæcenus dictis innotescet: inesse utique medicatis & soteriis fontibus substantiam quandam valde subtilem & activam, elasticæ indolis, cui enumerata phænomena tribuenda & commemorati effectus in acceptis referendi sint. Hæc delibatissima illorum pars & quasi anima est, quæ ipsis virtutem inspirat illam mirabilem & spectatissimam, quam in persanandis multis contumacissimis ac rebellibus morbis exserunt. Nobilissimus hic spiritus est, qui præstabili sua facultate ac penetranti indole, ipso odore sese in sensus ingerit, dum non solum blando halitu nares ferit, sed etiam odore torum

caput implet, ut eidem gravitas nonnunquam concilietur
 fomusque potantibus inducatur. Adeo elastica & expan-
 siva volacilis indolis spirituosum hoc principium est, ut
 in altum elatum, non modo caput oppleat, sed & teneri-
 mos arteriarum in eodem propagines tantisper diducat,
 ipsumque sanguinem rarefaciat, ut distentione hac cere-
 brum quodammodo comprimatur, & sanguini in confi-
 ciendo motu remora objiciatur. Hinc est, quod Egram
 acidula, æstiva & calida sicca tempestate, ad scaturigi-
 nem potari nequeant, sed transportari debeant Egram
 urbem, quæ dimidio milliari ab oris fontanis distat. Idem
 experientia testatur de Pymontanis, quæ in Germania
 omnium maxime spirituosæ elementi affluentia instructæ
 sunt: quippe quæ, vel aliorum vehendæ, aut minimum
 in domicilium asportandæ, & tum demum bibendæ sunt.
 Si causam disquiramus, nulla alia suberit, quam, ut hac
 mora & in via vaporosa & subtilis illa substantia, nares
 feriens caputque gravans, tantisper exhalet & in auras
 disjiciatur.

PARAGRAPHUS XVII.

Æthereus & mineralis hic spiritus porro in causa est;
 quod perfusa eodem aquæ, non tam refrigerent & debi-
 lissent corpus, quam potius calefaciant & roborent; ita ut
 ventriculo, & venis conceptæ, interposita aliqua mora,
 cupiditas ciborum augeatur, arteriæ crebrius & validius
 micent & facies vivido colore perfundatur. Idem quoque
 aquis irretitus subtilis spiritus, est efficax & generosum
 illud principium, quod eas summa agendi potentia ins-
 truit, dum expedita universum pervadit corpus, tenuitate
 sua per ultimas vasorum angustias strenue eluctatur,
 fibris motricibus & organorum robur addit, stimulum-
 que infert, ut pertinacius obstructa referentur, noxium-
 que æque ac superfluum, per omnis generis emunctoria,
 alvum nempe, urinarias vias, salivam, immo non raro per
 vomitum ex superioribus, prout varia naturarum est dis-

g ij

positio, eliminetur & exturbetur. Delicatissimum denique hoc elementum causa est, quod nonnullæ foreræ aquæ, recenter exortæ ab initio stupendos effectus, omnibus aliis remediis denegatos, præstant. Experientiæ enim fide constat, quod, quidam è salutiferis fontibus, novissime prodeuntes, desperatas & immedicabiles agritudines, ut guttam serenam, surditatem, linguæ paralytum, epilepsiam aliasque discussent, penitusque abegerint. At virtus, hæc non fuit perennis, neque diu duravit, sed successu temporis penitus expiravit, ita prorsus, ut insequentibus annis, nullius plane usus fuerint fontes, primum tantopere celebrati.

PARAGRAPHUS XVIII.

Jam vero nemo non exiget, ut tandem dicamus: cujus ergo sit indolis, cujus naturæ, spiritus ille de cujus virtute & efficacia hæctenus tam eximia ediximus? Ut igitur paucis nos expediamus, asserimus, esse hunc spiritum mineralem. Res ita est comparata. Æthereum illud valde mobile ac subtile fluidum, univertalis est spiritus, fons & causa omnis spirituscentiæ, tam quæ in sic dicto regno vegetabili, quam animali & minerali deprehenditur. Quemadmodum verò æther suam sedem, vim atque virtutem maxime collocatam habet in sulfure, & hoc triplex est pro trium regnorum diversitate; ita hinc fit, ut varie mutatus, pro diversitate sulfuris, differentem induat naturam, assidentisque sit effectus. Intelligimus itaque mineralem spiritum, substantiam valde tenuem, fluidam admodumque elasticam & volatilem, cum universali mineralium sulfureo ente combinatam, omnesque inferiores terrarum tractus pervagantem. Anima quasi est mineralium hic spiritus, variarumque mutationum & effectuum, qui in promptuario subterraneo contingunt, fons atque causa. Hic passim reperitur in omnibus mineris, sub forma vaporis penetrantis sulfurei, & reconditorum prætoriorum lapidum & soli metalli fere testis, ac præditæ

DE ELEMENTIS.

hic præter labentibus aquis in terræ visceribus sese ingerit, in iis sistitur, eisdemque medica virtute imbuit ac instruit.

P A R A G R A P H U S X I X.

Neque desunt ex clarissimorum virorum acutissimorumque rerum naturæ scrutatorum numero, qui huic nostræ sententiæ calculum adjiciunt. Imprimis Becherus Phys. Subterr. Sect. 11. Cap. 4. existimat: minerales aquas non inde provenire, quod succi quidam à transfluente aqua solvantur; cum, si hoc fieret, loca subterranea, licet vastissima & mineralibus referta, continua tali elixivatione, elutriarentur: *sed potior pars, inquit, constat ex acido terræ centrali, perpetuo, inexhaustibili, cui minima mineralium pars est admixta. Nam profecto eorum vires, quæ insunt istis aquis mineralibus, minime arcessendæ sunt, à contentis illis crassis mineralibus, sed potius ab incoercibili earundem spirituositate & volatilitate.* Et delicatissimus quoque hic spiritus præcipua & vera causa est, quod nulla, vel excogitabilissima arte, acidulas, thermas aliasque medica virtute nobiles aquas parare possimus. Nam licet non adeo difficile sit, vulgarem aquam solidioribus maximeque salinis, quæ evaporatione sistuntur elementis imbuere; neuiquam tamen ita aptari, possunt, ut nativas præstantia virtutis exæquent: cum spirituoso hoc principio destituantur.

P A R A G R A P H U S X X.

Non minoris momenti & adhuc excutienda est questio: annon efficacissimum hoc mineralium aquarum elementum, ipsa arte, vel chymico quodam ministerio, separari, obtineri & hinc procul dubio in summam concentrari possit medicinam? Egerrime quidem negotium successurum fore ultro profiteor: non tamen dubito, quin, si spirituosæ ejusmodi aquæ recenter ex scatebra haustæ copia, magnæ cucurbitæ, munitis & obruratis studiosa

cñ DISSERTATIO

commiffuris omnibus, leniffimo ftatim fubfttrato igne; indatur, fpiritus deftillationis ope ex ea elici poffit, magnarum procul dubio virium; id quod peritis omnibus & curiofis Chymiattis tentandum & perficiendum commendamus. Commemorabile enim hanc in rem jam eft experimentum, cujus meminit Duclos *ſuper aquis Gallie page 93*. Hic cum deftillationi ſubjeciffet aquam de Saint Mion en Auvergne, notavit: *id quod prima deftillatione exigua in quantitate prodit, aquam torna-folis cæruleam rubedine infeciſſe: quod ante deftillationem, nec non continuatam, poſtea non factum eſt*. Rationem hujus phænomeni ſi inquirimus, procul dubio hæc ſuggerenda erit, quod ſpiritus mineralis indolis fuerit aciduſcula.

P A R A G R A P H U S X X I.

Progredimur jam ad alterum fontium ſalubrium ingrediens, quod κατ' ἄρχῆς aqua vocatur, omnia reliqua quantitate ſuperat, & tam ſpirituoſo, quam ſolido & ſalino elemento hoſpitiū præbet. Hæc humiditate, copia & tenuitate ſua integritati corporis conſervandæ & revocandæ mirifice patrocinatur: ſiquidem ſuccos vitales perluit, lentos humores eliquat; morboſa & peregrina ſalia abſorbet, & ad ipſa viſcerum penetralia proveſta, inertes ibi & impactos humores attenuat, ſolutosque cum reliquis purgamentis per ductuum excernentium oſtia everrit. Fertile itaque erit, aquam ſolum ſimplicem, ſine ſpiritu, vel contentis ſalinis & mineralibus, medicæ hoc loco perpendere. Certiſſimum enim eſt, quod pro differentia locorum & ſoli ex quo ſcaturiunt fontes, longe multumque inter ſe diſtet diſſideatque aqua, ut una præ alia præſtantior ſit atque ſalubrior.

P A R A G R A P H U S X X I I.

Primum itaque aſſerimus dari aquas duras, crudas & aſperas, & viciffim molles, mites ac lenes, quarum illæ

DE ELEMENTIS. ciiij

pravae, hae bonae sunt. Inter crudas haec duras primum referimus aquam, quae ex glacie liquatur. De hac pulchre prodidit Hippocrates, libro de aerib. aquis & loc. §. 20. Illud, ait, quod in glaciata aqua clarum, leve & dulce est, excernitur ac disperditur, quod vero turbidissimum & ponderosissimum relinquitur. Hoc vero cognoverit hoc modo. Si enim volueris hiemis tempore, vasculum certa aquae mensura infusa, sub dio exponere, quo maxime congelatur: deinde postmodum in locum calidum deportatum sinere, quo maxime glacies liqueat, & ubi exsoluta fuerit, aquam metiri, reperies aquam multo purtorem.

PARAGRAPHUS XXIII.

Rationem, cur nivalis aqua & vegetabilibus & animalibus minus accommodata & potius nociva sit, optimam utique affert divus Celsus. Dum enim in glaciem concrevit aqua, ejus crasis & mixtio plane destruitur. Secedit quippe subtile principium a crasso, illudque quasi ad centrum pellitur; unde in qualibet glacie interius magna visuntur bullulae, ex intus coacto aëre ortae. Et hic unitus etiam rarefactivo elastico motu auget molem glaciei, ut amplius occupet spatium, quam prius tenuerat aqua, ex quo ratio ducenda, diffractionis a congelata aqua vitreorum nec non terreorum vaporum. Hinc, manifesto patet, qua ratione, secedente tenui liquido elemento, crassum postea, grave & ponderosum relinquatur, ut aqua, hoc modo depravata & corrupta, non possit non esse infalubris.

PARAGRAPHUS XXIV.

Maxime omnium vero nivalium ejusmodi aquarum usus, in gignendis glandularum, praesertim colli, tumoribus velificatur: qui valde familiares sunt gentibus ad radices montium nive rectorum habitantibus, imprimis feminis, quae appensum plerumque magnum gutturi

g iy

rumorem gestant. Experiuntur id malo suo, qui montes Pyrenæos, Alpinos nec non Hercyniæ, Helvetiæ & in Tirolensi Comitatu accolunt. Cavendum itaque est maxime ab iis aquis, quæ liquata glacie & discussis nivibus, magno impetu per alveos è montium cacuminibus decurrunt, & in convallium planitie salientes latices sæpe conspurcant atque corrumpunt.

PARAGRAPHUS XXV.

Deinde duræ, crudæ & graves illæ aquarum sunt, quæ in fodinis metallicis scaturiunt & ex præaltis rupibus prodeunt. Hæ enim ex ipsis fossilibus, mineris, calcariis, tophosis, nec non durioribus compactis lapidibus, cruda terrea & constringentia ramenta elambunt, & ejusmodi infestis qualitatibus imbuuntur, ut pauci easdem ferre possint, & earum usus, insuetis præsertim, magno sanitaris stet dispendio. De his egregium est magni naturæ consulti Hippocratis effatum, *lib. cit. §. 13.* Videlicet improbas & respuendas censet *eas aquas, quarum fontes è petris scaturiunt: (duras enim eas esse necesse est) aut isthic ubi calidæ aquæ existunt, aut ferrum nascitur, aut as, aut argentum, aut aurum, aut sulfur, aut alumen, aut bitumen, aut nitrum: non enim ex hujusmodi terra aquæ bonæ prodeunt, sed duræ & æstuosæ, quæ & difficulter minguntur, & ad alvi egestionem contrariæ sunt.* Optima ratione hic mentionem facit experientissimus Senex aquarum insalubrium, quæ in thermarum confiniis saliant. Ipse enim verissimum id esse deprehendi: dum in Carolinis fontanas aquas crudas pessimæque conditionis esse animadverti, ut etiam cerevisia, quæ ibi coquitur, admodum insalubris sit, & tam per alvum, quam urinam, tardius & difficiliter secedat. Rejiciendum autem hoc vitium potissimum videtur in tophaceam & calcariam terram, quæ solum circa has thermas mirifice est referum.

PARAGRAPHUS XXVI.

Cruda quoque & gravis eæ aquæ sunt indolis, quæ ex terra calcaria prorumpunt. Patet hoc ipsum, dum canales per quorum alveos decurrunt, tophaceæ materia glomeramine incrustant, vel in vase æneo decoctæ, latera ejusdem lapidescente crusta investiunt. Paucis: omnes aquæ lapidescentes, cujus generis sunt, qui ex calcariis montibus prodeunt, cruda ac dura existunt. Perfacile enim solvitur & ab aqua imbibitur calcaria terra, quæ ipsam ponderosiores reddit, ut tardius per hypochondria primaque vias volvatur, neque tam facile ad extremas venarum angustias pertingat. Obvium imprimis hoc est in nostra hac urbe Halenti, in qua omnes fere fontes sale & calcaria terra sunt collutulati ac referti, ut hinc aqua quam fundunt minus salubris, & ad cerevisiæ cocturam minus sit apta.

PARAGRAPHUS XXVII.

Porro insalubres eæ aquæ sunt, quæ desides, palustres & in compluviis locisque paludosis colliguntur, nec non fontes, qui in planitie & campestri solo scaturiunt, & limum terramque pinguem & bituminosam in fundo obtinent. Hæ enim crassæ fiunt, turbidæ & fetentes, perduntque, utut pluvia nova subinde aqua ipsis inferatur, ab incumbente gravius sole, tenue & utilissimum elementum, eamque ob causam ad morbos chronicos putridos promissimum parant aditum. Quas autem potissimum noxas inferant, quosve morbos ingenerent, latius meretur videri Hippocrates, *lib. cit. §. 10. 11. 12.*

PARAGRAPHUS XXVIII.

Saluberrimas vero & optimæ notæ aquas esse censemus, quæ sunt levissime, quæ dulces, quæ molles & te-

nues, ac expedite per omnia excretoria transeunt, quibus dotibus nobilitatæ imprimis sunt cælestes. Rationem solidam non minus quam elegantem affert Hippocrates *lib. cit. §. 17.* dum ait: *primum sol quod tenuissimum ac levissimum est, in aqua educit ac sursum rapit, salsum autem & crassum ac grave in mari relinquitur.* Nam pluvialis aqua revera est destillata, dum sol non tantum ex oceano, sed omnibus etiam fluviis, nec non fontibus, levissimum & tenuissimum in altum evehit, radiis suis attenuat ac perficit, nec non universale, æthereum sulfureum sal ipsi immiscet, ut aqua ejusmodi non possit non promte per hypochondria omniumque in corpore canaliculorum alveos secundo flumine decurrere ac ferri, & celeriter per ductus excretioni dicatos iterum egredi. Hinc cælestem hanc aquam tam ad cerevisiæ cocturam, infusa cum herbis paranda, nec non quotidianos alios domesticos usus, accommodatissimam & utilissimam esse, extra omnem dubitationis aleam positum est.

PARAGRAPHUS XXIX.

Verum enim vero solent nonnulli in contrarium asserere, quod aqua pluvialis cito putrescat, sicque indolem suam minus salubrem prodat. Sed indicium hoc est, plures inesse eidem particulas activas sulfureas, id quod etiam veritati responderet. Potest tamen etiam delapsa per pluviam aqua, ab hac labe defendi, si non ex stillicidiorum squalore, sed ex ipso aëre decidens colligitur, deinde, quando sedimentum, quod ad fundum dimittere solet, elapsis aliquot diebus transcolatione separatur, & ipsa aqua in vasibus argillaceis, vel vitreis asservatur, non vero ligneis, è quibus, præsertim recentibus, plures particulas fermentescibiles, sulfureas extrahit, & corruptionem suscipit. Et hoc modo collecta & custodita, incorrupta & intemerata per multorum annorum decursum recondi potest. Spissum enim illud quod subsidet crassamentum, nostra quidem sententia, ex particulis unctuosius sul-

DE ELEMENTIS. cvij

Fureis, quæ motum intestinum putredinosum suscitant, colligitur, iisque remotis ac separatis, integra & illibata consistit remanentis purioris humidi textura.

PARAGRAPHUS XXX.

Notandum etiam hoc est, quod aquæ, quæ circa æquinoctium vernale & mense Maio, spirante orientali & australi vento, cum pluvia descendunt, longe subtilioris ac spirituosioris indolis sunt, lætius quoque & celerius vegetabilia nutriant & fœcudent, iis quæ flante ex oppositis plagis aura, decidunt. Etenim in plagis, quæ frigidissima, vel densis vaporibus refertæ sunt, non ita excoqui & attenuari possunt halitus, quam ubi acutior sol disterratos illos elevat & attrahit.

PARAGRAPHUS XXXI.

Deinde eas etiam aquas, tanquam optimas laudamus, quæ ex sublimi loco, collibus terreis, solo arenoso, topheoque & pura argilla emanant: dulces item quæ sunt: hoc est, omnis saporis expertes, limpidae & perspicuæ æstate frigida & hieme calida, & quæ ad solis ortum falliunt. Quippe per puram ejusmodi & porosam terram, quæ ab humore non liquatur, colantur quasi & depurantur aquæ. Notum enim est, quod in Italia & Sicilia limosam & palustrem aquam, per lapidem, qui dicitur filtrum, incolæ trajicere & eandem hac ratione desæcare & purgare soleant. Nam lapis, dum per poros suos transmittit aquam, fordes retinet, & purum nitorem gratamque limpiditatem ipsi conciliat.

PARAGRAPHUS XXXII.

Uterius ex effectu ac virtute, de tenuitate, bonitate & salubritate aquarum hæud fallax desumi potest indicium. Norunt certe quam optime œconomi & patres fa-

cviij

DISSERTATIO

miliæ, eas aquas valde molles, & leves esse, quæ saponem facile admittunt, & in fordibus linteorum extergendis sese approbant, nec non eas, in quibus celeriter pisæ & legumina coquuntur & penitus mollescunt. Et utique quæ hoc non præstant, duræ censendæ sunt & asperæ. Hinc summopere hoc nomine commendari solet aqua pluvialis, quippe quæ, ad fordium deterfiones & leguminum & olerum coctionem, longe aptissima est & æquæ commoda.

PARAGRAPHUS XXXIII.

Probantur porro maxime eæ aquæ, ex quibus bonæ & præstantes parantur cerevisiæ. Salubritas enim cerevisiarum, maximam partem ab aquarum bonitate pendet: unde accidit, ut in Vogtlandia, nec non Bohemia, optimas cerevisias & saluberrimas quoque ac diu durantes alant, quæ nec stomachum gravant, nec alvi secessum inturbant, sed sine mora per urinarias maxime vias discedunt. Idem testatur Claramontius in tract. *de aëre, aquis & locis Angliæ*, fidem faciens, quod in plerisque regni hujus locis, turbidæ & insalubres sint cerevisiæ, propter pravas, limosas & crassas aquas. Pessimæ autem hæ sunt cerevisiæ, quæ flatuum provintui in ventre favent, cunctanter & tardius in corpore pertranseunt, calculos visceribus ingenerant, dentibus cariem inferunt & vitia faucium nec non gingivarum ingignunt.

PARAGRAPHUS XXXIV.

Præterea laudem merentur aquæ, quæ bonos & salubres pisces alunt, nec cito congelantur. Hæc enim de subtilitate partium & temperata ac salubri ipsius humoris indole, haud vanum præbent testimonium. Accedit, quod molles & subtiles aquæ, uti cœlestes & fluviales plurimæ, ad calces metallorum à salibus depurandas sint aptissimæ, minus autem quadrent fontanæ duræ. Quin immo nullum

gypsum, in aqua pluviali aut alia tenui subactum indu-
rescit, sed ut fontana in usum vocetur, necesse est.

PARAGRAPHUS XXXV.

Denique non prætermittendum est, quod eæ aquæ de-
bita non defraudandæ sint laude, quæ diu immunes per-
sistunt à corruptione. Hoc enim subindicat, esse eas ex-
pertes impurarum & heterogenearum fordium, sed potius
simplices, puras, & spirituofo elemento, quod corrup-
tionem arcet fœtas. Hinc observavimus, quod aqua tam
pluvialis, quam fluminea, à fordibus liberata prius, &
post in subterraneis promtuariis recondita, amplioribus
que vasis excepta, longe melius & diutius asservari pos-
sit, quam in minoribus & angustis vasculis & in calido
aère. Insignis etiam hanc in rem adduci meretur locus,
quem prodidit Bruyerini, in *Dynosophia* pag. 662.
aquam, perhibens, Tiberinam, Romani in usus cibarios
potulentosque usurpant: & recenter haustam & è flumine
inveltam, quanquam turbidam & cænosam, plebs; ac
Magnates & proceres, quique opibus abundant, solent
in cellis vinariis grandia vasa fictilia habere, bina aut
trina, scilicet ut quisque pro splendore fortunæ potest,
& lautius videri postulat; quibus vastis aqua Tiberina lar-
giter conditur atque reponitur, servanda, non in dies pau-
cos, (quod mirum dictum est) sed menses annosque, sine
culpa ac vitio.

PARAGRAPHUS XXXVI.

Expositis sic & explanate traditis subtilissimo & spiri-
tuoso, æque ac humido & liquido aquarum elementis;
tertium adhuc superest examini subjiciendum, videlicet
solidum, quod idem diversum est & ad medicam virtu-
tem in iis multum confert. Dari enim aquas, quæ non
modo de diversi generis salibus, sed etiam terris, partes
absorpservunt, nemo rerum physicarum gnarus facile in

dubium vocabit. Sed qua ratione & qua methodo, examen curate sit instituendum, & variæ hæc substantiæ eruendæ, in diversum abeunt auctorum sententiæ, & perpauca utilia ac vera apud eos, qui de fontibus salutaribus quædam prodiderunt, reperiuntur, quippe qui, plerumque Chymia & Physicæ experimentalis notitia destituti, subolere potius, opinione cernere & populari approbatione metiri, quam experimentorum & tentaminum ope contenta expiscari, scrutari ipsisque rerum ponderibus librare voluerunt. Opera itaque pretium erit, ut certa quædam infallibilia signa & characteres proferam, quibus cujuscumque salis, mineralis metallique natura indagari possit & dignosci.

PARAGRAPHUS XXXVII.

Primo autem merito notandus est communis ille error, dari medicatas aquas, quæ aurum, argentum, plumbum, stannum, antimonium &c. in complexu suo foveant. Ficta enim hæc sunt & commenta. Quippe metalla nisi fuerint soluta & in sal conversa, non possunt aquarum consubium ingredi & cum ipsis misceri. Jam vero nullibi reperiendum est vitriolum auri, argenti, plumbi aut stanni, neque etiam antimonii vel arsenici. Ideoque nunquam etiam hæc metalla & mineralia aquis insinuari & in iis deprehendi poterunt.

PARAGRAPHUS XXXVIII.

Ejusdem plane surfuris est pervulgata illa & probatissimis etiam quibusdam Chymicis scriptoribus solennis opinio, aquas existere nitrosas, & vero inflammabili nitro scetas. Pace enim horum virosum dicere liceat, nitrum inflammabile non esse sal fossile vel unquam è terræ visceribus erui: sed hoc potius dicendum esse sal aëreum, ex pingui alcalina terra, ipsoque aëre supra terram generatum & productum; ut adeo, quin parum nitrum aquis insit, plane dubitemus.

PARAGRAPHUS XXXIX.

Perperam non minus quam absurde, sal ammoniacum quibusdam aquis nonnulli adscribunt. Quis enim ignorat, ammoniacum hoc sal esse artis productum, ex mistura salis volatilium urinæ, fuliginis, nec non acido salis communis conflatum? Neque alia fuit nativi & fossilis Veterum origo, quam quod sub arena ferventi, ex urina equorum aliorumque animantium, transeunte per terræ poros tenui aquosa portione, confectum fuerit & concreverit. Neque etiam sal illud sulfureum quod in Vesuvio & sulfureis Campania montibus efflorescit & volatilem spiritum continet, sal ammoniacum & huc referendum est.

PARAGRAPHUS XL.

Vicissim precario à quibusdam asseritur: sal alcali inter fossilia & in regno minerali non dari, sed per artificium tantum parari & vegetabilium esse prolem. Contrarium enim evidenter demonstrari & oculis subjici potest, dum non modo ex thermis, præsertim Carolinis & Emsensibus, verum etiam ex acidulis, maxime Selteranis & Buechensibus, purum sal alcali, sali tartari quoad omnes effectus simile, elici & preparari potest. Neque enim, quod primus omnium ego observavi, parum acidum in acidulis delitescit, sed omnes, quotquot sunt & dicuntur, in omnibus Europæ locis, sal alcali vehunt, ut potius alcalinæ dicendæ essent.

PARAGRAPHUS XLI.

Sed hæc de confectis & falso medicatis aquis immeritis elementis; jam quæ revera in societatem illarum transeunt & in iis continentur exponemus. Initium autem faciemus à metallis, inter quæ, si utilitatem & usum spectamus, principatum obtinet Mars, cujus vena, Plinio

exij

DISSERTATIO

etiam olim norante, omnium metallorum largissima est; & in Germania nusquam non occurrit: quin immo argillæ omnesque rubicundæ bolares terræ nonnisi martialis profapia sunt. Nullum quoque ex metallorum censu est, quod tam promte à quovis acido dissolvatur, quam ferrum; quin ipsa aqua, ob permixtum æthereum principium & universale sal, promte illud aggreditur ejusque scobem imbibit. Unde ignitum ferrum in quavis aqua extinctum ramenta ipsi infinuat; testante id virtute roborante & adstrictiva, qua hæc imbuitur: ut adeo nullum prorsus sit dubium, quin aqua fontana quævis, martiales venas, vel terreas argillaceas rubras perlans, tenuissimas ferri partes elambat & secundo flumine secum auferat.

PARAGRAPHUS XLII.

Dici solent tales aquæ ferratæ, quibus Italia imprimis exuberat, & quarum passim mentionem injiciunt Seneca, *quæst. nat. lib. III. cap. 2.* Plinius, *Hist. nat. lib. XXXI. c. 2.* Bened. Sylvaticus *in consil. medic.* & Raym. Foris *in consult. medicis*, nec non Andr. Baccius *lib. de thermis*. Neque nostras regiones martiatas talibus aquis natura defraudavit, neque extra famam sunt Bebrantæ in Thuringia, Freyenwaldenses in Marchia, Radebergenses in Misnia, nec non nostræ Halenses, maxime vero Lauthstadienses, quarum mirabilis ad varias passiones, efficacitas, jam inde à multo tempore, non paucis iisque insignibus exemplis notata est. Cognoscuntur autem ejusmodi aquæ ferratæ partim ex sapore, quem linguæ imprimunt, quodammodo constringente, partim ex ochra flavescente, qua ductus per quos feruntur obducunt eorumque ostia incrustant. Hæc enim probe prius elota, siccata & extremo igne tosta, non solum martialem indolem prodit, dum magneti promte accedit, sed etiam facta cum sale ammoniaco sublimatione, ex elatis in altum floribus, nitidissimam tincturam martialem largitur. Eandem martialem indolem conspectius arguit purpureus color;

DE ELEMENTIS. cxlij

color, quem insperfo gallarum pulvere suscipiunt, nec non flavus, quo ovum injectum & indusia in balneo imbuuntur, quippe qui non nisi tenerrimæ martialis croci rubigini tribuendus.

PARAGRAPHUS XLIII.

Porro ex metallorum familia cuprum quandoque cum aquis connubium inicit, non tamen integrum, sed in vitriolum dissolutum. Testatum id faciunt plures in Hungaria fontes, imprimis Neusohlii, è quibus immisso ferro, purissimum descendit cuprum. Sed nullius interni in medicina hæ aquæ sunt usus, propter septicam & emeticam, quam venus nunquam non servat, virtutem: externo tamen usu, quibusdam in casibus, hæ non inutiles fore remur. Et præter duo hæc metalla, nulla alia è mineralibus aquis erui & denudari possunt, licet omnibus vestigiis indagentur. Mars autem, uti omnium maxime medica virtute gaudet & saluberrimum est metallum; ita etiam aquæ quæ illum complexu suo susceperunt, salubritate etiam præ reliquis sunt magis commendabiles.

PARAGRAPHUS XLIV.

Progredimur ad salia, quæ ab aquis affluentius in societatem admittuntur, cum humidum ipsi liquandis quam maxime sit accommodum. Primas autem ex iis tenet vitriolum. Etenim nullum sal magis catholicum & in subterraneis locis obvium est, quam hoc vitriolicum: quippe quod omnibus fere mineris adhærescit. Si ejus natales dispicimus, nascitur hoc ex sulfuris acido, quod omnium mineralium universale sal & ex ferri quidem substantia est, dum videlicet acidi sulfuris halitus, qui ex inferiori terrarum tractu sursum rapiuntur perlabentes aquas contingunt, & ramentis terreo-martialibus per illas dispersis sese associant, & sic principium quoddam vitriolicum efficiunt. Discernitur vitriolum in aquis salubribus

Tome II,

A

omnium optime per mixtionem cum pulvere gallarum; siquidem exinde mox purpureum, si minor, mox atrum, si major copia inest, suscipiunt colorem.

PARAGRAPHUS XLV.

Observavimus autem, quod vitriolum illud quod aquæ in sinu sovent, sit duplex, volatile nempe & fixum. Sed in acidulis & thermis aliisque celebribus medicatis aquis, fixum tale vitriolum non hospitatur: quæ vero volatile & tenuissimum vitriolicum elementum custodiunt, optimi sunt fontes medicinales & mirabili virtute præstant. Apparet hoc ex eo, quando frigida aqua, aut recenter hausta, insperis gallis nigrescunt, simul ac vero admoto igne calorem conceperunt, aut liberiori aëris afflatui patuerunt, omnem tincturam renuunt. Ex quo luculenter patet, quantum errent, qui solius exhalationis, vel distillationis beneficio, aquarum mineralium elementa erute & in apricum ponere contendunt; cum chymico hoc ministerio, volatile illud minerale, in quo maxima virtus consistit, una cum desideratissimo spirituoso principio, aquis elabatur & distilletur.

PARAGRAPHUS XLVI.

Quod autem post evaporationem relinquitur vitriolum, hoc merito dicendum est fixum, & priori ratione virtutis longe inferius est. Dantur nimirum aquæ martiata, ut Lauchstadienses & Radebergenses, quæ momentum vitrioli fixi admittunt, peculiari encheiresi, eliciendum, sed non sunt dicendæ acidulæ. Et tales aquæ non tantum cum gallis mixtæ induunt nigricantem colorem, verum etiam folia quercus, flores balaustrorum, cortices granatorum, extractum herbæ theæ & tormentillæ idem præstant, & tinctura quidem est constantior. Deinceps alius modus est, ex vitriolaceis illis aquis illud quod martiale est separatè atque precipitare. Videlicet drachma

DE ELEMENTIS. CXV

una concharum ustrarum aquarum libra est indenda & per aliquot dies rite asservanda & quandoque agitanda mixtura : tum subtilis flavescens ochra ad ima dejicitur. Vel melius adhuc , si ovum recens humori immititur , per omnem ejus ambitum substantia flava flocculorum instar sese agglutinat , & postmodum decidens , fundum petit in eoque colligitur. Idem contingit si lagenæ ejusmodi aquis ad dimidiam repletæ sub dio exponuntur : tunc exhalant spirituoso elemento , ad ima defertur levissimus & tenuissimus croceus pulvis. Generosum enim illud principium , quum scobem illam martialem compedibus suis intra aquarum nexum detineat , discessu suo , ut aquæ vehiculum hæc deserat , efficit.

PARAGRAPHUS XLVII.

Non raro etiam salutare fontes salis communis participes sunt. Hujus indolis fuerunt olim fontes Honhusani & nupetius Stasfurdenses. Et adhuc eodem fortè sunt Wisbadenses , nec non quos Ratzeburgi salire accipimus. Acquiritur commune hoc sal , leni facta distillatione & omnimoda liquoris exhalatione. Ita enim in fundo cucurbitæ remanet , & rite elorum , à rejectis partibus liberatum & crystallisationi expositum , in cubicam figuram concrefcit , carbonibus injectum crepitat , & aquæ forti indicum , eam armat , ut aurum solvat. Dignoscitur etiam sal commune exinde , si instillato restibili post resiccationem concremento oleo vitrioli , vapor exurgit instar spiritus salis nares feriens & acriter compungens. In aquis autem salis communis præsentia colligi potest si indita solutione lunæ , turbantur & pulverem album ad ima rejiciunt.

PARAGRAPHUS XLVIII.

Porro in aquarum salubrium sinu hospitatur sal alkali fixum. Deprehenditur hoc , prout ego prius asserui & demonstravi , in omnibus thermis æque ac acidulis : & imprimis copiosius elici potest ex Carolinis , Emsensibus ,
h ij

xxvj

DISSERTATIO

Selteranis & Buchensibus. His autem sese prodit indicium. Aquæ, instillatis acidis, imprimis vitrioli spiritu, effervescent & confictum edunt. Sal evaporationis ope ex his paratum iterumque solutum, syrupum violarum viridicolore inficit, & cum spiritu vitrioli in tartarum vitriolarum convertitur. Præterea idem sal solutionem mercurii sublimati aurantio colore tingit, & sali ammoniaco admixtum, hujus volatile liberat, ut spiritus urinosus distilletur, & odore sese in sensus ingerat.

PARAGRAPHUS XLIX.

Præterea plurimi & præstantissimi in Germania sunt fontes, qui sal quoddam innoominatum, & ferme etiam incognitum, inter acidum & alkali ambigens, & medium quasi temperamentum obtinens vehunt. Auctoribus vulgo nitrum audit. Sed ne minimam quidem niri umbram refert. Non enim est inflammabile, non in crystallatione pyramidalem figuram suscipit, neque aquam fortem largitur. Dicendum igitur potius est sal neutrum, dum neque cum acido, neque alkali pugnat, sed salis Glauberiani notatiorem similitudinem habet, & frigoris quendam linguæ sensum imprimit. Hoc sale quam maxime foeti sunt Egrani & omnes illi fontes, quorum plures quam quinquaginta circa Egram scaturiunt; nec non Elsterani in Volglandia, omnium vero maxime is, qui ante aliquot annos in Bohemiæ pago, Sedlitz, detectus & ad usum à me primum traductus est, una cum contermino huic, ad pagum Seydschütz, fonte, quippe quorum libra medica, duas minimum ejusmodi salis drachmas largitur. Ejusdem quoque generis sal paratur ex aquis quibusdam Parisiensibus, quarum tres species ante plures annos mihi transmissæ, exhalatione facta, illud exhibuerunt.

PARAGRAPHUS L.

Primus, qui hujus salis mentionem fecit, est **ELSTERUS**,

DE ELEMENTIS. cxvij

in lib. de aquis medicatis Angliæ, & vocat illud nitrum calcarium, verba, quæ in cap. I. initio exstant ita habent: *Ad hæc salia quintum adjiciendum est genus, quamvis è minus cognitis, tamen quod omnium longe copiosissimum est, nimirum sal, sive nitrum calcarium.* Et pag. 13, hæc prodidit: *hujus salis minus cogniti, (etiamsi omnium fossilium, certe apud nos, frequentissimi) crystalli, tenues longæque sunt, iisque mediis quatuor latera parallelogramma sunt, at fere inæqualia: ex altera vero parte, ipse mucro ex binis planis lateribus triangularibus formatur.* Hoc sal originem procul dubio fortitur ex connubio acidi sulfurei & calcariæ terræ, quæ indolis est alkalina. Quando enim aquæ acido hoc sulfureo perfusa, per calcariam terram, cujus uber admodum in subterraneis cryptis est apparatus, labuntur, imbibunt illam, & cum illa congregantes, sal amaricans constituunt. Luculenter id patet, & ex eo declarari potest, si acidum sulfuris vulgaris, cum alkali quodam commiscetur, quippe, pariter ex harum societate, sal sui generis, amaricans & absterisivum exurgit. Sed de hujus salis natalibus ac genesi, inferius, in fontis & salis Sedlicensis examine, fusius sententiam nostram exponemus. Id tantum hoc loco non prætermittendum, quod reagentium ope difficulter admodum, vel plane non, hoc peculiaris ingenii sal erui & in aquis delitescens detegi possit, sed sola liquoris exhalatione & resiccatione, sese conspiciendum præbeat.

P A R A G R A P H U S L I.

Perquirentibus autem nobis vera medicatarum aquarum elementa, exponendum etiam est & explorandum: an alumen in illarum societatem admittatur? Communis ita fert opinio, subnixa potissimum experimento, quod instillato aquis salubribus oleo tartari per deliquium, lacteo colore inficiantur, eodem modo, ac solutioni aluminis, infuso illo, nebula & albescens tinctura indu-

h ij

cxviiij

DISSERTATIO

Sed fallax utique est tentamen ejusque fides admodum sublesta, cum omnes calcariæ & falsæ aquæ, admixto alkalineo liquore, pellucidam faciem exuant & albescant, immo ipsa aqua calcis vivæ limpida, turbetur & albo colore perfundatur. Tum demum experimento fides constaret, & de aluminis connubio non amplius dubitandum esset, si candidus ille, post alkalinorum mixturam præcipitatus pulvis, igni injectus intumesceret & spongiosum magma transfiret: id quod tamen non contingit. Quamvis igitur fateamur, nos nunquam in aquis foteriis alumen deprehendisse; non tamen inficias ibimus, quod in locis, ubi uber aluminis in subterraneis tractibus est proventus illudque copiose effoditur, fontes eodem imbuti scaturiant. Id enim testantur aluminosi illi Dibræ salientes latices. Sed nemo etiam iis medicam attribuet virtutem: cum potius interne nullius plane usus sunt, & austeritate sua, nec non rodente facultate, non solum palato ingrati, sed corpori etiam inimici sint & nocivi. Largimur etiam, aluminis acidum, nonnumquam primordialiter aquis quibusdam insinuari; sed immutatur illud in hoc consortio, neque purum manet & simplex.

PARAGRAPHUS LIII.

Eadem ferme ratio est sulfuris. Constans plerumque & pervulgata Medicorum est sententia, omnes thermas, sulfur in complexu suo alere; immo, ab ejus connubio, plurimi caloris in iis causam derivare satagunt. At hi fere sunt, qui thermas non frequentarunt, aut tanquam canis Nilum eas degustarunt; ideoque non mirum est, si eximie fallantur. Paucissimæ enim calidarum hospitalium aquarum sunt, quæ sulfur vehunt, & si Aquisgranenses, & paucas forsan alias exceperis, vix umbram ejus deprehendes. Sunt quidem plurimi, qui Carolinis, Wisbaden-sibus & Emsensibus, sulfur affingunt, lepidam somnii à colore croceo, quo indusia alba in balneo inficiuntur, rationem cogentes, sed longe alia hujus tincturæ est

ratio, & mihi tam felici esse non contigit, ut ex his plurimisque aliis sulfur eruere & denudare potuissem, licet summo studio & quaesitissimis artificiis examen instituerim. Est quoque fons foetens & inurbani admodum, ovorum putridorum initar, odoris, in confiniis Francofurti ad Moenum, & qui ab ipso profuere putatur, in ipsa urbe, vernacula vocant, *den Faul-Brunn*. Hic egregia laxante virtute pollet, & in febribus ad sitim sedandam avide ab aegrotantibus hauritur: sed adornato curiose ejus examine, pariter nihil plane sulfuris in eo reperire licuit. Notæ autem & characteres, qui formalis sulfuris præsentiam produnt & arguunt, sunt: si aquæ argentum fusco vel nigro inficiunt colore, & post omnimodam liquoris exhalationem, concrementum relinquunt inflammabile, quod cum sale tartari in hepar sulfuris transit.

PARAGRAPHUS LIV.

Ultimo loco disquirendum etiam est: an aquæ terrarum consortium patiantur? Videtur quidem hæc mixtio naturæ esse contraria: sed, licet aqua non congruum sit terræ solvens; nihilo minus tamen, nulla illarum est, quæ non de terreo elemento quippiam comprehendat. Quare nullum est dubium, quin terra ex præcipuis sit principis, quæ non modo salubres, sed etiam reliquas constituunt aquas. Differunt autem terræ aquarum sinu exceptæ, eodem modo, ac illæ, quæ extra illum obviæ sunt. Videlicet communissimæ & frequentissimæ sunt calcariæ, quæ optimæ quidem non sunt notæ, affluenter tamen thermas inhabitant, & saluginis quoque laticibus sese insinuant, unde ex nostris Halensibus extrahitur durum quoddam & splendens concretum, lamellas amianthi referens. Melioris indolis sunt pingues argillacæ; quippe quæ dulcem aquis conciliant saporem, easque molles ac mites reddunt. Ochracea denique substantia, licet à marte suum petat colorem, ab acido non tamen solvitur, quia lutosa & az-

gillaceæ naturæ est, & virtutem roborantem, exsiccantem, quæ maxime in balneo apparet, aquis imperit.

PARAGRAPHUS LV.

Difficilius hæ terræ aquis immersa deteguntur, & vix alia, quam per evaporationem, ratione, in apricum ponuntur. Et calcaria quidem, instillato oleo tartari per deliquium, aut solutione sacchari saturni, lacteum colorem producit, ac redundantius aquas incolens, maxime calidas, sub aère frigidiusculo secedit, sese vasis & canalibus apponit, & injecta, brevi lapidosa crusta obducit: id quod imprimis contingit in Carolinis. Post exhalationem autem, partim ex effervescencia cum acido, partim etiam ex ustione, qua summam acquirit acredinem, innotescit. Ochraceam prodit, si sedimentum, quod post evaporationem & crySTALLIFICATIONEM salium in filtro manet, flavi est coloris, qui sub calcinatione in rubrum vertitur, prout superius jam meminimus. Si vero in fontibus quippiam lapidosi continetur, id sese optime per elutriationem, factam cum sufficienti aquæ affusione, qua omne terreum subtile solvitur, manifestat. Hoc enim ob gravitatem in fundo residet, nec facile è loco suo dimovetur.



MÉTHODE GÉNÉRALE D'ANALYSER LES EAUX MINÉRALES

SELON M. COSTE.

1°. **L**A première chose à laquelle on doit s'appliquer lorsqu'on veut faire une analyse naturelle de l'eau, est de voir quels sont les changemens spontanés qui lui arriveront, ou quelles sont les parties & les différentes matières qui s'en évaporent étant mises dans des verres, dont les uns seront couverts & les autres ne le seront pas; ainsi après avoir rempli, à la source, des verres cylindriques & peu profonds & bien couverts par le haut, examinez d'abord l'eau, à l'œil, à l'odorat & au goût; ce que vous répérez après l'avoir laissée séjourner dans des verres différens pendant deux heures, quatre heures, un ou plusieurs jours; afin de comparer les altérations sensibles arrivées à l'eau que vous aurez ainsi exposée avec l'état où se trouve celle que vous aurez récemment puisée à la source: il est essentiel de remarquer s'il s'ensuit quelque séparation sensible; si à la surface il se présente une sorte d'écume, & au fond du vase quelque sédiment, ayez grand soin de les rassembler séparément, & de les réserver pour un plus ample examen, observant de tenir un Régistre de tous les phénomènes qui se présenteront, & de toutes les démarches que l'on fera dans les procédés divers. On doit faire les mêmes expériences & les mêmes observations sur l'eau contenue dans des verres ou des flacons exactement bouchés, afin de reconnoître les changemens qui arriveront aux propriétés de l'eau dans cet état, & quelles sont les matières qui s'en séparent en s'attachant aux parois du vase, en s'élevant vers le haut ou se précipitant au fond.

cxxxij MÉTHODE GÉNÉRALE

2°. Pouffer les expériences sur l'eau contenue dans les verres cylindriques, en les tenant dans un lieu chaud, jusqu'à ce que toutes les parties aqueuses en soient totalement exhalées, & qu'il ne reste au fond qu'une substance saline, laquelle matière étant conservée, on pourra la comparer avec celle qui aura resté après une évaporation faite au feu, afin de reconnoître s'il y a quelque différence sensible entre les substances seches qu'on aura obtenues par ces deux voies différentes.

3°. La seconde intention doit être de faire une exacte analyse chymique de cette eau, & de la comparer avec la première. Prenez pour cet effet une certaine quantité de cette eau puisée immédiatement à la source, c'est-à-dire, cinq ou six livres: mettez-la promptement dans une retorte de verre dont le col soit bien large; lutez-y exactement son récipient, qui doit être aussi de verre; placez-la dans un fourneau convenable, observant qu'il n'y ait qu'autant de feu qu'il en faut, pour que l'eau y frémissé, & soutenez ce degré de feu jusqu'à ce que toute la partie aqueuse se soit élevée & déposée dans le récipient, & qu'il ne reste dans la retorte que la substance seche; alors, laissant refroidir les deux vaisseaux, ôtez le récipient contenant la liqueur; versez-la dans une bouteille bien propre & bouchez-la exactement; enfin ôtez la matière seche du fond de la retorte; pesez-la quand elle sera bien seche; mettez-la aussi dans un flacon bien propre, très-sec, & bouchez-le exactement.

4°. Dès le commencement de cette opération, il faut être attentif à reconnoître si lorsque la retorte commence à s'échauffer, il ne se présente pas à l'endroit où les vases sont lutés, une vapeur volatile ou explosive; si cela arrive, c'est signe que l'eau contient un esprit ou une matière subtile qu'on ne peut séparer, quoique ce moyen ne soit pas capable de la rassembler; cela nous indiqueroit d'employer une autre méthode pour le rendre plus sensible & le soumettre à des expériences particulières (*Ces expériences sont détaillées tout au long dans la suite*)

tion 4 du Traité de M. Coste; nous ne les rapporterons pas ici, cela seroit trop étendu.)

5°. On peut examiner par le moyen des additions ou de quelqu'autre tentative, la partie aqueuse qu'on aura obtenue par la distillation, afin de reconnoître si, à quelques égards, elle differe de l'eau commune distillée, si elle ne seroit point imprégnée de particules salines ou minérales, semblables à celles que, par les mêmes moyens, on auroit découvert dans l'eau minérale; ainsi en y versant de la dissolution d'argent, elle blanchira d'abord si elle contient du sel marin; si elle contient du vitriol de fer, elle deviendra noire par l'addition de la noix de galle en poudre; si elle contient quelque soufre uni à un sel alkali, elle deviendra noire avec le tems, par le moyen de toute solution métallique quelconque. Ainsi par le secours de diverses expériences, on sera en état d'assigner la différence qui se trouve entr'elle & l'eau commune, aussi bien que celle qu'elle pourroit avoir avec l'eau minérale dont elle auroit été distillée.

6°. Prenez une partie de la matiere seche qui aura resté après la distillation; ajoutez-y sept à huit fois sa pesanteur d'eau commune distillée, à condition que l'on sera très-assuré par des essais suffisans, que cette eau ne contenoit absolument rien de sensible qui pût être minéral; alors on sera certain que cette eau parfaitement pure, s'emparera de toutes les particules salines contenues dans cette matiere seche; après quoi, ayant fait évaporer suffisamment l'eau que l'on vient de faire bouillir avec la matiere seche, & l'ayant mise à crystalliser, elle rendra certainement les sels qu'elle contient sous la forme naturelle & la figure qui les caractérisent; & quoiqu'il pût arriver que cette solution contint plusieurs sortes de sels, moyennant des évaporations & des crystallisations répétées, on pourra les obtenir chacun séparément, les examiner & décider s'ils sont d'un genre connu; & quoi qu'il fût possible que les matieres que l'on se procurera par cette voie fussent totalement inconnues, il ne sera pas difficile

de trouver des expériences chimiques & philosophiques, propres à nous en découvrir les propriétés & les usages, conformément aux règles communes de la Chymie & de la Physique Expérimentale. Ainsi, par exemple, il sera toujours aisé de déterminer si les sels qu'on a trouvés par ce moyen, sont d'une nature acide ou alkaline, par la connoissance préalable que l'on a déjà des propriétés de ces sels, chacun en particulier; car on sçait que les sels acides donnent une couleur rouge au syrop de violettes, & ils deviennent neutres avec les alkalis; que les sels alkalis au contraire donnent à ce même syrop une couleur verte; qu'ils deviennent neutres aussi étant mêlés avec des acides; étant mêlés au sel ammoniac, ils lui font rendre une vapeur volatile urineuse, & qu'ils font prendre une couleur jaune à une solution de sublimé.

Il paroît que la difficulté seroit plus grande à déterminer les especes des sels neutres: l'Histoire Naturelle & la Chymie nous enseignent sur cela, que les sels neutres que l'eau dissout & sépare des entrailles de la terre, sont essentiellement le sel marin, & ceux qui paroissent consister en un acide sulfureux ou vitriolique, c'est-à-dire, un acide qui ressemble beaucoup à celui du soufre ou du vitriol, à quoi l'on peut encore ajouter une terre ou un sel de nature alkaline; mais il est facile de reconnoître le sel marin par son goût, la figure cubique de ses cristaux & la vapeur blanche particulière qu'il rend sitôt qu'on les mêle avec l'huile de vitriol; on peut distinguer les autres genres de sels neutres, par la propriété qu'ils ont de produire ou de régénérer le soufre, quand on les mêle & les fond avec le sel de tartre & la poudre de charbon. Ainsi, par exemple, si on mêle deux onces d'un tel sel avec une once de sel de tartre, & une once de charbon en poudre, qu'on mêle le tout dans un creuset; dès qu'il y sera fondu, on en obtiendra une masse rougeâtre, d'un goût sulfureux alkalin, qui communique à l'esprit de vin une couleur d'un jaune très-foncé, & relevée comme celle de l'or; cette teinture est capable d'altérer la couleur natu-

D'ANALYSER LES EAUX MINÉRALES. CXXV

xelle de l'argent, au point de le rendre noir; d'ailleurs par le moyen d'un acide il s'ensuivra une précipitation & un véritable lait de soufre, que l'on pourra sublimer & réduire, par la fusion, sous la forme ordinaire & solide du soufre commun.

8°. Après une parfaite elixation, ou totale dissolution de la matière saline, par le moyen de l'eau bouillante, ce qui reste est généralement désigné sous le nom de *terres*; cette matière terrestre peut être séparée en diverses espèces de terres différentes l'une de l'autre, par le moyen de plusieurs lotions répétées successivement, faites à l'eau distillée; observant chaque fois de verser la liqueur dans des vases différens; leur gravité spécifique réglera l'ordre de la séparation; par exemple, d'abord celle qui tient de la nature du bol, de l'ochre, de la chaux, du sable & plusieurs autres espèces se présenteront successivement: celles qu'on en pourra séparer par ce moyen, pourront être examinées par le secours des additions particulières, ou par celui du feu, afin d'en déterminer le genre & la nature; il s'agira de reconnoître si elles sont vitrifiables par le feu violent, si elles sont calcinables, & par-là si elles prennent la nature de la chaux; si elles sont capables de rendre quelque substance connue ou inconnue, qui tiennent du métallique ou du *regulus*. Mais si le secours des lotions n'est pas suffisant pour séparer & décomposer la matière terrestre, il faut essayer celui du feu pour voir si elle ne se sépareroit pas en diverses parties de genres différens; & alors on y reconnoitra une partie calcaireuse, une métallique & une vitrée, soit qu'on l'essaie seule ou par l'addition du borax, du verre de plomb, ou de quelque autre poudre de fusion, appropriée & convenable. Si la portion métallique en étoit si petite, qu'on ne pût pas la rassembler séparément, on pourroit la mettre en fusion avec la poudre d'un verre cristallin & bien pur, afin de voir si le métal communiqueroit au verre, pendant la fusion, quelque couleur particulière qu'il conservât sensiblement; on fera par-là en état de conjecturer quelle

cxxxvj

MÉTHODE GÉNÉRALE

est l'espece de ce métal; ce pourroit être du fer, du cuivre, de l'argent, &c. On sçait que les métaux étant réduits en une espece de chaux, communiquent aux verres cristallins, avec lesquels on les met en fusion, des couleurs spécifiques, respectives, toujours déterminées.

9°. On comprend, moyennant cela, qu'on peut faire une analyse assez exacte & instructive, & rendre compte en détail & clairement des contenus, des vertus & des usages des eaux minérales, d'une maniere très-satisfaisante & utile, sans qu'il soit absolument nécessaire d'entrer dans une recherche aussi sévère & autant circonstanciée que peut-être celle dont nous avons fait mention au commencement de notre Traité.

DISSERTATION

SUR la meilleure méthode d'analyser les Eaux Minérales, par M. Monnet.

1°. **L**A premiere de toutes les expériences qu'on doit faire en voyant une eau, c'est de la goûter. Quand on a quelqu'habitude de voir des eaux minérales, on a bientôt vu la différence & la vraisemblance qu'on y trouve, & qui la font rapporter, ou à une eau minérale, ou à une eau ordinaire. Si cette eau est tranquille & qu'elle ne présente au goût rien d'étranger; qu'elle soit douce, rapide, on en conclura, avec raison, que ce n'est qu'une eau ordinaire.

2°. Si en jettant dans une eau de la noix de galle ou de son infusion, ou de toute autre substance acerbe, on voit qu'elle se colore en pourpre, violet ou noir, on en conclura, comme à l'ordinaire, que cette eau est ferrugineuse; mais cela ne décidera pas en quel état y est le fer, s'il y est vitrioliquement ou non. Cependant on pourra

D'ANALYSER LES EAUX MINÉRALES. cxxxvij

tirer quelque conséquence de l'état de coloration de l'eau, en se rappelant qu'il y a peu d'eaux vitrioliques, qui contiennent une aussi petite quantité de fer, que l'autre espèce d'eau ferrugineuse. Si on voit qu'elle passe précipitamment du bleu au noir, ce sera une forte raison pour se persuader que l'eau est vitriolique. Ce soupçon pourra être changé entièrement en certitude, si par la lessive saturée de la matière colorante du bleu de prusse, on obtient un précipité bleu sur le champ. L'alkali fixe peut bien encore, en occasionnant un précipité plus ou moins verdâtre dans cette eau, finir cette preuve.

3°. M. Monnet rapporte, dans son Traité des eaux minérales, en parlant des eaux alkales, qu'outre les acides, pour découvrir l'alkali minéral, on peut se servir avec succès d'un sel à base terreuse, tel que l'huile de chaux & que sa décomposition démontre incontestablement l'assistance de cette substance saline. A l'égard de la terre absorbante, il dit aussi que les acides ne servent pas toujours à la faire connoître; mais si on est assuré qu'une eau n'est point alkalinie ni ferrugineuse, alors l'épreuve du syrop violet pourra démontrer la terre absorbante, s'il y verdit.

4°. On sçait que si l'alkali fixe occasionne dans une eau un précipité blanc, c'est une marque de l'assistance d'un sel à base terreuse, qui s'y trouve le plus communément; mais il peut arriver qu'il y aura dans une eau un autre sel à base terreuse, tel que le sel marin calcaire; alors on ne pourra porter aucun jugement certain par cette seule expérience; il faudra attendre le concours de l'expérience de la dissolution du mercure pour en tirer quelques certitudes, par le précipité jaune qu'elle y occasionne.

5°. La dissolution mercurielle ne pourra être employée qu'on ne se soit bien assuré auparavant s'il n'exste pas dans l'eau un alkali ou une terre absorbante; car il est aisé de sentir que la dissolution mercurielle pourroit être précipitée par les substances en jaune, comme on sçait que

cela arrive, & l'on pourroit prendre pour l'effet de l'acide vitriolique de la sélénite, ce qui ne seroit que l'effet de l'alkali ou de la terre absorbante. Si par les épreuves du syrop violat ou d'un acide, on trouve que l'eau soit terreuse ou alkaline, il faut saturer cette eau ou cet alkali avec l'acide nitreux, & verser ensuite dans l'eau une dissolution mercurielle. Par le précipité jaune vous conclurez que vous aviez affaire à la sélénite, ou à quelqu'autre sel constitué de l'acide vitriolique, tel que le sel de glauber; & par le précipité blanc, vous conclurez qu'il y a dans l'eau le sel marin, ou le sel marin calcaire. Nous devons cependant faire remarquer, dit M. Monnet, que pour que cette expérience réussisse, il faut prendre garde de ne pas mettre plus d'acide qu'il ne faut pour cette saturation; autrement il n'y auroit point de précipité à l'égard du sel marin; d'ailleurs, suivant M. Monnet, un excès d'acide nitreux emporte le jeu des doubles affinités.

6°. Il en est de même de la dissolution d'argent; il arrive aussi qu'on prend pour un précipité occasionné par l'acide marin, celui qui ne l'est que par l'acide vitriolique. Dans l'un & l'autre cas il y a d'abord un précipité blanc; mais il y a cependant cette différence, & qui ne peut même faire décider à qui appartient le précipité, que celui qui est occasionné par un sel qui contient l'acide vitriolique, diffère de celui qui est fait par l'acide marin, ou ce qu'il n'est pas aussi abondant ni aussi blanc, & en ce qu'il ne tombe pas en flocons aussi distincts.

7°. Pour connoître si une eau est sulfureuse, le goût & l'odorat sont des juges suffisans. Cependant on connoît l'épreuve d'une pièce d'argent noircie ou jaune en l'exposant quelque tems dans la source même. On peut aussi employer quelques dissolutions métalliques, mais il est à remarquer qu'il n'y a que peu de ces eaux qui aient la faculté de les précipiter.

8°. A l'égard du *gas* des eaux minérales, le goût seul en décide mieux que toute autre chose. Quand on voit une eau minérale bien pétillante, qui pique & qui porte

au nez quand on boit, & qui a un goût viacux, il est bien aisé de conclure que cette eau est spiritueuse; il n'y a que pour sçavoir jusqu'à quel point elle l'est, que l'on est obligé de faire l'expérience de la vessie; mais cette expérience, ajoute M. Monnet, qui consiste à lier une vessie tout autour du col d'une bouteille d'eau minérale & à y faire passer le *gas* en chauffant la bouteille, n'est pas fort satisfaisante, puisqu'il passe en même tems dans cette vessie de l'eau mise en vapeur.

L'utilité qu'on peut retirer de ces expériences préliminaires, quand on a dessein d'analyser une eau, est qu'elles font connoître à quel point cette eau est minérale, & que par conséquent elles déterminent sur la quantité qu'on en doit employer dans l'évaporation. C'est une chose indubitable, que plus une eau est chargée de matieres, moins on est obligé d'en employer pour l'analyser; car dès qu'on trouvera dans une petite quantité d'eau toutes les matieres en assez grande dose pour les reconnoître avec facilité, il est inutile d'en employer davantage. Au contraire, plus les matieres sont rares dans une eau, plus il faudra en employer afin d'obtenir assez des matieres qu'elle contient, pour être à même de les examiner & de les reconnoître parfaitement.

Dans une analyse difficile, c'est-à-dire, dans le cas où une eau se trouve extrêmement composée, & où l'on a, pour ainsi dire, à tâtonner pour reconnoître les matieres, on est obligé de recommencer l'opération, soit pour prendre une entière certitude, soit pour sçavoir au juste les quantités respectives de chacune de ces substances.

Après l'exposition de ces petites observations, je crois qu'il convient d'entrer tout de suite dans le détail de la manipulation qui regarde les commodités & les ustenciles. Il en est de ceci comme d'une infinité d'opérations chimiques, où les appareils les plus simples sont toujours les plus convenables. Ceux qui ont entrepris d'écrire sur cette

LXXV. MÉTHODE GÉNÉRALE

matiere n'ont pas manqué de faire un grand étalage, & de passer en revue tous les vaisseaux d'un laboratoire; mais j'ose assurer que dès qu'on a quelques connoissances des matieres que la nature nous présente, & qu'on n'a pas besoin d'examiner ces matieres chacune en particulier pour les reconnoître, l'analyse des eaux minérales n'est plus un point si difficile, qu'on en a communément l'idée. Deux ou trois grandes terrines vernissées bien unies, & qui fussent capables d'endurer parfaitement le feu nud, quand à la campagne j'en ai pu obtenir de telles, dit M. Monnet, ont été les vaisseaux que j'ai préféré à tous autres. Des petites capsules de terre, ou faute de ce, des soucoupes à café, un carrelet, quelques gobelets unis; voilà tous les instrumens dont je me suis servi le plus souvent. Quelques-uns font difficulté d'employer de ces terrines vernissées; mais c'est très-mal à propos; car ce vernis n'est ni ne peut être attaqué par aucune des matieres de ces eaux minérales, à moins que ce ne soit par le soufre; encore n'y a-t-il pas d'exemples jusqu'ici de pareilles eaux, où le soufre existe de maniere à pouvoir ronger le vernis. Il y a un avantage très-essentiel de se servir de ces sortes de terrines; c'est celui de pouvoir enlever jusqu'à la dernière parcelle des matieres qui s'y précipitent pendant l'évaporation, ce qu'on ne pourroit pas faire en se servant de toute autre terrine non vernissée.

La première chose que je fais, c'est de m'assurer d'un fourneau sur lequel l'une & l'autre de ces terrines puissent bien s'ajuster; sinon j'en fais faire un sur le champ avec quelques briques; je place une de ces terrines sur le feu, je l'emplis de l'eau que je veux analyser; à mesure que l'eau s'évapore, j'ai le soin de la remplacer par de nouvelle eau, jusqu'à la quantité que je veux employer; par conséquent j'ai le soin de la mesurer & d'en tenir registre. Dès que j'ai employé la quantité d'eau, & que j'apperçois qu'il s'est formé un précipité, j'enleve la terrine de dessus le feu; je laisse reposer l'eau un instant

D'ANALYSER LES EAUX MINÉRALES. CXXV

pour donner le tems aux matieres de se raffcoir ; après quoi je la décante doucement dans une autre terrine ; & si je vois que sur la fin le précipité soit mêlé avec les dernières portions de l'eau , je verse le tout sur le carrel garni de son filtre , placé sur la même terrine dans laquelle j'ai décanté l'eau , ou si je ne veux pas perdre de tems , je mets le filtre sur une autre terrine , & je remets tout de suite cette eau décantée en évaporation ; pendant ce tems-là le précipité s'égoutte sur le filtre & quand l'eau qu'il contenoit est entierement passée , je la remêle avec celle-ci ; je pousse l'évaporation jusqu'à ce qu'il se soit formé un nouveau précipité. J'ôte l'eau du feu , s'il ne s'en fait plus. Je fais de même que la première fois ; mais j'examine si le précipité est de la même nature que l'autre , & si je reconnois qu'il est semblable , je le fais couler sur la première , dans le cas où les matieres se trouvent en trop petite quantité pour risquer d'en perdre en l'exposant sur un nouveau filtre.

A la vérité je n'ai pas d'exemple jusqu'ici que ces sortes de dépôts soient jamais autre chose que de la terre absorbante avec du mars ou avec de la sélénite , ou les trois matieres à la fois ; ce qui est ordinaire dans les eaux ferrugineuses composées ; ainsi il m'est arrivé souvent d'avoir épuisé entierement l'eau de ces matieres avant que d'en rien séparer , ayant soin de faire précipiter la pellicule à mesure qu'elle se formoit à la surface.

Plus une eau contient de matieres salines , plus le précipité dont il est ici question se fait promptement : la raison en est toute simple ; les sels ayant plus de rapport avec l'eau , l'occupent par préférence aux matieres du dépôt , qui sont obligées de se précipiter faute d'avoir assez de véhicule pour elles ; c'est même une annonce , qu'il y a dans l'eau beaucoup de sel , quand cette prompte précipitation arrive. Mais si au contraire il se trouve qu'il n'y ait que peu de matiere saline dans l'eau , cette précipitation n'est pas aussi prompte. La sélénite sur-tout , en quas

lité de sel, occupe l'eau plus long-tems & ne se précipite que beaucoup plus tard que les autres matieres que nous avons nommées; & dans le cas où l'eau ne contiendra pas de matieres salines, il sera possible d'obtenir séparément la terre absorbante & la terre martiale: elles se précipiteront fort avant la sélénite; à moins cependant qu'elle y fût (la sélénite) extrêmement abondante, & l'on pourra ensuite l'obtenir bien crySTALLIÉE, & voici comment: ce sera de mener l'évaporation très-lentement, & de laisser refroidir la terrine d'elle-même sur le feu; on verra se former, à la surface, de petites aiguilles très-fines, qui s'entreleveront les unes dans les autres, ou bien de petites écailles semblables au sel sédatif, & après le refroidissement on trouvera la crySTALLISATION jusqu'à ce qu'il n'en paroisse plus. Ayant ainsi débarrassé la liqueur de ce sel marin, j'ôte le vaisseau du feu, & le laisse refroidir; s'il y a du sel de glauber ou du sel d'epsom, ils se crySTALLISENT. Je décante ensuite le reste de la liqueur dans une petite capsule, & je continue à la faire évaporer jusqu'à ce qu'elle ne donne plus rien par la crySTALLISATION. Si l'un & l'autre de ces sels se trouvent ensemble dans une eau minérale, ce qui est très-rare, & qu'ils se confondent tellement dans la crySTALLISATION, qu'il ne soit pas possible de les séparer ou de les séparer bien distinctement, il n'y a qu'une seule chose à faire; c'est de décomposer le sel d'epsom par l'alkali fixe, après avoir pesé la totalité. Comme le sel d'epsom est un sel à base terreuse, l'alkali fixe s'emparera de son acide, qui est, comme on sçait, l'acide vitriolique, & formera le tartre vitriolé, qui, se crySTALLISANT bien avant le sel de glauber, & si différemment, il sera facile de séparer l'un de l'autre. On pesera le sel de glauber, & on verra par-là la quantité qu'il y avoit de sel d'epsom. Bien entendu qu'il ne faut pas opérer sur la totalité du résidu, mais seulement sur les portions crySTALLISÉES; à moins cependant qu'on ne soit bien assuré auparavant que toute la li-

D'ANALYSER LES EAUX MINÉRALES: cxxxij

lueur se réduit à cela, & qu'il n'y existe point d'autre sel.

Très-souvent, après qu'on a enlevé tout ce qu'il y a de cristallisé dans une eau, il reste une liqueur épaisse, laquelle est toujours ou presque toujours l'indice certain de l'existence du sel marin calcaire. Dans ce cas, je réduis ce sel à sec, en évaporant la liqueur jusqu'à siccité; & en supposant qu'il y restât quelques parcelles de sel cristallisable, qu'on n'auroit pu en séparer, voici la manière dont je m'y prends pour les obtenir. J'expose à l'air mon sel marin calcaire, tel qu'il est dans la capsule où il a été desséché, en posant & inclinant cette capsule sur un autre vaisseau; j'arrose ce même sel avec quelques gouttes d'eau pour la faire tomber plus promptement en *deliquium*. A mesure que mon sel se résout, il coule dans la capsule ou le vaisseau qui est dessous, ou s'arrête sur le rebord, & laisse les parties de sel cristallisables en arrière, que j'étends ensuite avec une carte, & que j'expose sur un papier brouillard, pour les rendre pures & les faire sécher promptement.

Quant aux eaux alkalines, on aura bien moins d'embarras: ces eaux sont des plus aisées à analyser; quand on en a obtenu une fois le dépôt, il ne reste, le plus souvent, que l'alkali minéral qu'on peut obtenir par la cristallisation ou par évaporation jusqu'à siccité, suivant l'état où il se trouve.

Après avoir mené l'eau jusqu'à sa fin, nous aurons notre analyse complète, si nous parvenons à diviser les matières qui se sont précipitées ensemble pendant l'évaporation, & à sçavoir la quantité de chacune d'elles.

Nous supposons toujours, pour rendre la chose plus sensible, que les dépôts sont un mélange de terre absorbante, de la sélénite & de terre martiale; & voici comment je m'y prends pour faire cette séparation: je mets mon dépôt dans un verre ou dans un autre vase proportionné, & je verse peu à peu de l'eau forte étendue dans

Cxxxiv MÉTHODE GÉNÉRALE

beaucoup d'eau ; je remue continuellement , & j'y mets jusqu'à ce que l'effervescence soit passée, & que toute la terre absorbante soit dissoute ; je prépare promptement un filtre , & je verse dessus le tout ; la liqueur qui est chargée d'un nitre calcaire , passe assez vite , je lave avec de l'eau distillée ce qui est resté sur le filtre , je prends ensuite ce qui est resté sur le filtre , je l'expose dans un pareil verre , & je verse dessus de l'alkali fixe en liqueur bien pure , pour faire précipiter cette terre. Après que la précipitation est entièrement faite , je sépare cette terre par un filtre , je la lave pareillement & la laisse sécher ; après avoir fait cette séparation , il me reste encore à séparer la terre martiale d'avec la sélénite. C'est ce que je fais en délayant de nouveau mon dépôt resté sur le premier filtre avec de l'eau distillée , & versant dessus , jusqu'à une forte acidité , de l'huile de vitriol ; la terre martiale se dissout entièrement & laisse la sélénite seule. Je sépare en filtrant , ou même en versant par inclination la liqueur ; & je fais aussi la précipitation du mars par l'alkali fixe , ou bien j'évalue seulement la quantité qu'il y a , en me rappelant le poids du tout , & en pesant la terre & la sélénite séparément.

Il est bon de faire remarquer qu'il faut être exact dans le point de salutation de la terre absorbante ; car si vous l'entreprenez , l'excédant de l'eau forte dissoudra du fer , & on en aura par conséquent , dans le précipité , de la terre absorbante ; ce qui est très-aisé à connoître au reste par la couleur ochracée qu'aura ce précipité.

On sent bien , sans que nous le disions , la raison pourquoi nous employons l'eau forte par préférence à l'acide vitriolique , pour dissoudre cette terre absorbante. Le sel qui résulte de l'union de l'acide nitreux avec la terre absorbante étant très-déliquescent , se sépare entièrement des autres matieres , au lieu que la sélénite qui résulte de l'acide vitriolique avec cette même terre , reste en partie dans ce mélange à mesure qu'elle se forme , à cause

Ne son peu de solubilité, à moins qu'on n'emploie de grandes doses d'eau; ce qui rendroit le travail un peu trop laborieux.

Pour ce qui est de la préférence que nous faisons de l'huile de vitriol pour dissoudre le fer dans le précipité, (quoique d'autres acides pourroient être employés avec le même succès, sur-tout l'esprit de sel) comme elle excite une chaleur considérable mêlée avec de l'eau, elle nous a paru, par cette raison, la plus propre pour dissoudre le fer promptement.

Quand il n'y a pas de mars à séparer du dépôt, mais seulement la terre absorbante & la sélénite, & qu'on ne veut que sçavoir la dose de chacune de ces matieres; il n'y a qu'à dissoudre la terre absorbante avec l'acide nitreux, ensuite peser la sélénite quand elle sera seche, & en comparer le poids à celui de la totalité. Les matieres séparées & pesées, il est fort aisé, en se rappelant la quantité d'eau qu'on a employé, de supputer les proportions que contient cette eau, des différentes substances qu'on a obtenues.

Par cette maniere d'analyser les eaux minérales, il n'est gueres de circonstances où l'on ne puisse parvenir à connoître les différentes matieres qui peuvent être connues dans ces eaux; cependant nous allons exposer quelques cas particuliers que présentent certaines eaux minérales.

Les eaux minérales vitrioliques, par exemple, sont très-difficiles à traiter; sujettes à ne point donner de crytaux de vitriol; l'espece d'extrait vitriolique qu'elles donnent à la fin de l'évaporation, se trouve toujours confondu avec les autres matieres salines, quand il y en a, au point qu'il n'est pas possible non seulement de connoître les proportions dans lesquelles elles se trouvent, mais même de connoître parfaitement leur nature. Alors il n'y a pas d'autres moyens pour débrouiller le chaos, que de décomposer la matiere vitriolique avec une terre ab-

LXXV]

MÉTHODE GÉNÉRALE

forbante , après s'être assuré du poids du tout , & voici la manière dont il faut s'y prendre. Il faut commencer d'abord par faire dissoudre le résidu dans une suffisante quantité d'eau , y délayer la terre absorbante & faire chauffer ce mélange. La décomposition de cette matière sera bientôt faite ; on filtrera , & on lavera parfaitement ce qui sera resté sur le filtre ; après quoi on évaporera cette eau ; qui d'abord donnera la sélénite qui se sera formée dans cette évaporation , ensuite les sels purs & nets. On pourroit bien , à la vérité , employer l'alkali fixe en place de la terre absorbante ; mais il est aisé de voir que le tattré vitriolé qui en résultera , sera bien plus difficile à séparer des autres sels , que ne l'est la sélénite ; il y a encore , à cet égard , une autre remarque à faire & qui est bien plus importante : c'est qu'il peut arriver qu'il y aura dans ce résidu quelque sel à base terreuse , tel que le sel d'epsom : dans ce cas on voit que ce sel seroit décomposé en même tems que la matière vitriolique.

Il y a encore une autre manière de décomposer cette matière vitriolique & d'en débarrasser les sels , c'est de précipiter le fer par le moyen de la lessive saturée de la matière colorante du bleu de Prusse. On en verse dans la liqueur jusqu'à ce qu'on apperçoive qu'il ne s'y forme plus de précipité bleu.

Il y a même des circonstances qui obligent d'en venir à ce procédé , c'est quand on a lieu de craindre que la terre absorbante n'agisse aussi sur les sels à base terreuse. Mais il arrive dans ce dernier procédé que l'acide vitriolique reste à nud parmi les sels , & les empêche de se cristalliser ; ce qui nous oblige de préférer celui où l'on emploie la terre absorbante ou la chaux , quand il n'y a point de ces particuliers , comme à l'égard des eaux de Passy , qui obligent d'avoir recours à cette dernière méthode.

L'analyse des eaux minérales sulfureuses est souvent bientôt faite , quand on n'a affaire qu'à ce caractère sulfureux seul , la plupart de ces eaux ne donnent d'autres

D'ANALYSER LES EAUX MINÉRALES. cxxxvij

marques sulfureuses, que le goût de foie de soufre, & la coloration de l'argent en jaune ou en noir; mais si parmi ces eaux il y en a qui précipitent parfaitement les dissolutions métalliques, & qui cependant ne donnent aucun précipité par les acides; on peut se servir de l'expérience que voici, pour voir si l'on n'en tirera pas du soufre; il faut précipiter une bonne quantité de dissolution mercurielle par ces eaux; faire sécher ce précipité & le sublimer; s'il en résulte du cinabre, on sent que ce sera une démonstration bien complète de l'existence du soufre dans ces eaux.



EXTRAIT

D'UN MÉMOIRE DE M. LEROY.

Pour obtenir des Eaux Thermales Artificielles.

CE Mémoire est divisé en quatre parties : dans la première M. le Roi rapporte le procédé qu'on peut suivre pour imiter les eaux thermales sulfureuses ; ce procédé consiste uniquement à prendre des bouteilles de verre, dont la capacité soit d'environ trois demi-septiers, & dont le col soit fort & bien rond ; on y ajoute des bouchons de bois tournés & garnis de filasse, ou encore mieux de filofelle, afin qu'en les faisant entrer avec force en tournant, ils ne puissent être chassés par l'expansion des vapeurs intérieures, & que toute communication avec l'air extérieur soit interceptée. On prend trois quarts de grains de terre alkaliné précipitée, de sel d'epsom bien séché & parfaitement édulcoré, avec une petite pincée de fleur de soufre. Les deux matières mises ensemble, au fond d'un petit verre ou d'un petit mortier, aussi de verre, on les humecte avec une goutte d'eau, & on les mêle exactement en triturant légèrement avec un pilon de verre ou d'agate ; on insinue ce mélange dans chaque bouteille de verre qu'on remplit ensuite d'eau pure ordinaire, ayant cependant l'attention de laisser dans la bouteille un espace vuide, propre à contenir un demi-gobelet ou trois onces d'eau ; ces bouteilles étant bien bouchées, on les plonge jusqu'à leur embouchure dans un bain - marie couvert, qu'on entretiendra bouillant pendant dix ou onze heures. L'eau contenue dans les bouteilles devient ainsi une eau thermale sulfureuse.

THERMALES ARTIFICIELLES. CXXXIX

Dans la seconde partie, M. le Roi rend raison pourquoi il fait usage du procédé ci-dessus rapporté ; il expose à cet effet les diverses expériences dont les résultats comparés lui ont indiqués, 1°. les substances qu'il devoit préférer pour la composition des eaux thermales artificielles. 2°. les proportions exactes de ces substances, relativement entr'elles, & à la quantité d'eau commune qu'on veut rendre thermale, de sorte qu'en variant les quantités, qui sont toujours infiniment petites, & le nombre des substances qu'on doit faire entrer comme principes consistans, & qu'une analyse bien faite a démontré, existe dans telle ou telle eau thermale naturelle qu'on veut imiter ; on peut composer une eau artificielle qui ait en effet toutes les propriétés, soit des eaux purement sulfureuses ou bitumineuses, comme celles de Baresges, de Cauterets, d'Aix-la-Chapelle, soit des autres eaux thermales, dont la qualité soit à la fois saline & sulfureuse ou bitumineuse. M. le Roi établit les principes suivans d'où il part, pour se guider dans son travail.

Il prétend que le problème de l'imitation des eaux sulfureuses présente évidemment deux données. 1°. Ces eaux sont toutes thermales ; la chaleur est donc un agent qu'on doit employer dans l'opération par laquelle on se propose de les imiter. 2°. Ces eaux perdent à l'air libre leur qualité ; donc les matériaux à employer pour les incorporer doivent être traités dans des vaisseaux fermés ; MM. de Laffone & Cadet qui ont rédigé cet extrait, pensent que ces deux données, selon l'expression de M. le Roi, ou ces deux premiers principes qui servent de fondement à son procédé, ne peuvent être contestés ; mais les deux conséquences qu'il en tire, leur paroissent exiger quelque discussion ; & en effet, après avoir bien observé la nature, on est autorisé à penser que la chaleur de la plupart des eaux thermales qui sortent de la terre, en faisant des gros bouillons, comme paroît le faire une eau exposée à l'action & à l'intensité d'un feu très-vif, dépend peut-être moins d'un foyer particulier de quelque feu souterrain.

Exl **EXTRAIT SUR LES EAUX**

rein , que d'une effervescence ou une espece de fermentation résultante de la combinaison actuelle de quelques substances minérales mises en action , & entraînées par l'eau dans laquelle ont séjournés long-tems des minéraux capables de se décomposer , de s'altérer & de souffrir une forte de dissolution fermentative , par l'effet de ce dissolvant.

Deux faits principaux semblent autoriser cette opinion.
 1°. Le degré de ces eaux actuellement bouillonnantes à leur source , n'est pas , à beaucoup près , proportionné à celui que recevroit l'eau commune exposée à l'intensité d'un feu actuel qui se mettroit dans une aussi forte ébullition , puisqu'un grand nombre de ces eaux thermales n'imprime pas une chaleur brûlante & insoutenable , quand on tient la main plongée dans leurs bouillons , & que les fleurs les plus tendres & les plus délicates , fraîchement cueillies & submergées pendant fort long-tems dans les bouillons , en sortent aussi fraîches , & sans la moindre altération. 2°. Une quantité déterminée de ces eaux thermales , puisées à leur source , & exposées à l'air libre dans un vaisseau découvert , conservent leur chaleur naturelle beaucoup plus long-tems qu'une même quantité d'eau commune à laquelle on auroit communiqué , par un feu actuel , un degré de chaleur pareil à celui de l'eau thermale , d'où il résulte que si cette eau thermale naturelle tient réellement une portion de la chaleur d'un foyer de feu actuel & souterrain , il faut qu'elle recele encore un autre principe de chaleur plus durable & plus inhérent , & qui ne peut dépendre que de l'action & de la réaction des molécules de certaines substances minérales , dont elle s'est chargée , & qui établissent un mouvement intestin , quoiqu'inperceptible , semblable à celui d'une effervescence ou d'une sorte de fermentation insensible , capable de développer & d'entretenir un principe de chaleur. Il faudroit donc , pour l'imitation plus complete & plus générale des eaux thermales actuelles , faire concourir ce nouveau moyen de combinaison & de

THERMALES ARTIFICIELLES. crlj

chaleur, & d'une manière aussi marquée que la nature paroît le faire. MM. de Lafone & Cadet observent, à ce sujet que lorsqu'ils ont répété les expériences de M. le Roi, & quand ils ont examiné les procédés, il leur a paru que, dans le tems même de l'opération, c'est-à-dire, lorsque l'eau qu'on veut rendre thermale est exposée à l'action d'un bain-marie, bouillant dans des bouteilles bien fermées, cette eau, pendant les deux tiers de tems que dure l'opération, se trouve remplie d'une infinité de petites bulles qui semblent résulter en partie de la combinaison actuelle des principes, qu'on fait entrer dans ces eaux pour les rendre thermales. Ces Académiciens croient donc que cette remarque dont M. le Roi ne fait nul usage & nulle application dans l'examen du procédé quoiqu'il parlât de l'existence du développement & de la durée de ces petites bulles pendant l'évaporation, mérite une attention plus particulière de sa part, parce qu'elle rapproche encore davantage son procédé de l'élaboration même de la nature.

Dans la troisième partie de son Mémoire, M. le Roi examine & détermine, par la voie des expériences convenables, les propriétés sensibles & chimiques de l'eau sulfureuse artificielle, en la comparant à une semblable eau thermale naturelle, d'où résulte l'identité de leurs principes & de leurs qualités.

Enfin, dans la quatrième partie, M. le Roi parle sommairement des moyens les plus simples & les moins dispendieux, dont on pourroit se servir pour imiter en grand les eaux thermales, soit qu'on les destinât à l'usage intérieur, soit qu'on voulût les administrer en douche. Il fait en même tems sentir tous les avantages qui en pourroient résulter.

Quant aux détails relatifs à un semblable établissement dans une grande ville, M. le Roi se borne à les indiquer & à les faire entrevoir rapidement; & sans s'y arrêter, il pense qu'ils seroient prématurés, parce que la plupart de ses idées sur ces différens objets pour être

exlij EXTRAIT SUR LES EAUX THERMALES, &c. mieux déduites & développées, auroient encore besoin d'être discutées par des expériences.

Plusieurs Physiciens, avant M. le Roi, ont déjà essayé d'imiter les eaux thermales; mais tous ces essais connus n'ont aboutis qu'à des approximations imparfaites, défectueuses à bien des égards, & nullement comparables au procédé de M. le Roi, qui paroît imiter, autant qu'il est possible, celui de la nature.

Cependant Messieurs de Lafone & Cader observent qu'il existe, dans l'Histoire de l'Académie pour l'année 1730, un fait intéressant par lui-même & par l'espece d'analogie qu'il a avec l'opération de M. le Roi. Ce fait appartient à un Médecin d'Uzès, nommé *Lefebvre*, le même qui, quelques années auparavant, avoit fait connoître à l'Académie la combinaison curieuse du Borax & de la crème de tartre, & qui, dans un autre travail relatif à un phosphore particulier dont il avoit déjà donné le procédé, trouva que par une combinaison lente du soufre avec une terre calcaire ou absorbante, en favorisant cette union par un petit degré de chaleur, il se formoit une espece d'alkali minéral, semblable à celui qui existe dans plusieurs eaux minérales. L'Historien de l'Académie, après avoir donné le précis de ces expériences, termine cet article en disant: M. Lefebvre, ne fut-ce que pour s'assurer de la découverte qu'il avoit faite de ces eaux, (minérales naturelles) n'a pas dû manquer d'essayer d'en faire par art; il y a réussi assez facilement & avec différentes terres.

Ce simple énoncé fait connoître que le procédé de Lefebvre, quoi qu'étant imparfait, a plus de conformité avec celui de M. le Roi; mais il faut cependant avouer, disent ces deux Académiciens, que M. le Roi paroît beaucoup mieux deviner sur tous les points le secret de la nature, & qu'il l'a mis en œuvre d'une façon plus satisfaisante & plus conforme aux phénomènes.

M É T H O D E

*Pour faire des Eaux Artificielles Minérales ;
selon M. Geoffroy.*

ON peut préparer par l'art, dit M. Geoffroy, des Eaux minérales qui ayent les mêmes vertus que les naturelles, qui contiennent du sel gemme ou du sel marin, ainsi avec le sel purgatif amer ou avec le sel admirable de glauber, on prépare une eau qui purge doucement, sans irriter & sans échauffer; c'est pourquoi elle convieut très-bien dans les affections hypocondriaques accompagnées de chaleur. On l'employe avec un très-bon succès dans le dégoût, le débordement de bile, la colique & dans toutes les maladies qui viennent d'une lympe trop épaisse & qui s'arrête dans les glandes, car ce sel la dissout très-bien. Voici actuellement la maniere de la faire.

Prenez sel commun trois livres, faites-le fondre dans une suffisante quantité d'eau claire; filtrez cette solution, & ajoutez-y peu à peu de l'huile de vitriol bien rectifiée, une suffisante quantité jusqu'au point de saturation, ou bien deux livres. Distillez ensuite dans une cornue de verre jusqu'à siccité, faites calciner à feu couvert dans un creuset la masse qui est restée dans la cornue, faites-la fondre dans l'eau chaude, filtrez, faites évaporer cette liqueur jusqu'à ce qu'il y ait une pellicule dessus; placez-la ensuite dans un lieu froid pour la faire cristalliser, séparez les cristaux de la liqueur & gardez-les pour l'usage. On peut ordonner une demi-once, une once, une once & demie de ce sel, que l'on fait fondre dans deux, trois ou quatre livres d'eau claire de cette sorte.

Prenez eau claire & bouillante quatre livres, faites-y

cxliv MÉTHODE SUR LES EAUX

fondre dix gros de sel purgatif; ainsi le malade boira cette eau chaude le matin à jeun dans l'espace de deux heures.

Les Eaux minérales que l'on fait avec le nitre fixé, le nitre purifié, la terre foliée de tartre ou de nitre, le sel végétal, le sel du Duc d'Holface, & les autres que l'on compose de cette façon, ont les mêmes qualités que les Eaux minérales nitreuses. On peut préparer, continue M. Geoffroy, de la manière suivante, des Eaux minérales apéritives & diurétiques, pour ouvrir les obstructions des viscères & pour chasser les graviers qui sont dans les reins.

Prenez nitre purifié deux gros, faites-le fondre dans deux livres d'eau claire & tiède, le malade en boira par verrées; ou bien

Prenez nitre fixé ou terre foliée de tartre ou de nitre un gros, faites fondre dans une livre d'eau claire; le malade boira cette eau dans l'espace d'une heure.

Mais pour dissoudre, ajoute notre Auteur, la pituite trop épaisse & trop tenace, qui séjourne dans les glandes les plus éloignées, & pour la faire passer par les selles & les urines, on peut faire des Eaux minérales de cette sorte.

Prenez sel végétal une demi-once, faites-le fondre dans quatre livres d'eau commune; le malade la boira dans l'espace de deux heures en se promenant: ou bien

Prenez sel du Duc d'Holface deux gros, faites-le fondre dans deux livres d'eau claire & chaude, le malade la boira dans l'espace d'une heure.

On compose aussi des Eaux thermales artificielles nitreuses, ou en prenant de l'eau que l'on appelle *Eau mere* du nitre, qui reste après la cristallisation du salpêtre, qui est fluide, un peu épaisse & qui a la figure de l'huile, & en la mêlant avec une décoction convenable ou en prenant parties égales de nitre & de tartre, que l'on calcine & que l'on dissout dans l'eau.

Quant aux Eaux minérales sulfureuses, on peut les imiter

ARTIFICIELLES MINÉRALES. cxlv

imiter en éteignant plusieurs fois dans l'eau du soufre vif allumé, mais elles ne feroient pas d'un grand usage à cause de leur odeur & de leur goût désagréable; cependant la composition suivante est excellente.

Prenez nitre, tartre crud, soufre de couleur de citron; de chacun parties égales, pulvérisez-les & les mêlez, jetez-en de tems en tems dans un creuset rougi sur les charbons; après avoir fait la déflagration de ce mélange, mettez dans un cellier la matiere qui reste pour la faire fondre, filtrez la liqueur & gardez-la pour l'usage.

On préparera ensuite un bain, dans lequel on mettra une cuillerée de cette liqueur lixivielle pour deux livres d'eau.

Les Eaux ferrugineuses naturelles peuvent très-bien se remplacer, suivant M. Geoffroy, par des eaux artificielles; on prend pour cet effet parties égales de mars & de tartre blanc, à la quantité que l'on voudra, on les pulvérise & on les mêle; on verse dessus de l'eau de pluie, de sorte qu'elle les surpasse de quatre doigts; on laisse le vaisseau ouvert en digestion au soleil, jusqu'à ce que cette masse soit entièrement séchée. On la pulvérise, on y verse de nouveau de l'eau de pluie & on fait digerer, on répète cette opération jusqu'à ce que le mars soit entièrement dissout, on en fait des boules ou on met cette masse en poudre, que l'on conserve pour l'usage.

Prenez une demi-once de cette poudre, faites-la infuser pendant la nuit dans huit onces de bon vin, versez la liqueur par inclination, & mêlez-la avec quatre livres d'eau commune; le malade boira cette eau tiède par verrée à jeun, dans l'espace de deux ou trois heures.

Ou bien on prend vingt-cinq grains de vitriol de mars; on les fait dissoudre dans deux livres d'eau claire, on fait de l'eau minérale que le malade boira par verrée; lorsqu'elle sera tiède.



SENTIMENT

DE M. BARBEU DUBOURG,

*SUR une certaine Eau Minérale Artificielle.*Extrait de la Gazette de Médecine, N^o. 9. 1761.

BEAUCOUP de gens aiment à compiler des recettes ou formules de Médecine, les uns dans des vues d'intérêts, les autres dans un esprit de bienfaisance. Les uns & les autres les gardent comme un trésor, & les prônent avec emphase; mais lorsqu'accréditées par cet air de mystère, elles tombent entre les mains de quelqu'un, qui veut bien les rendre publiques, il est très-rare qu'elles ne se trouvent pas un peu défigurées; ainsi nous n'avons pas été trop surpris de voir entrer le vitriol bleu, ou vitriol cuivreux dans une semblable recette d'Eau minérale ferrugineuse artificielle; mais nous ne saurions trop recommander au Public de n'en point faire usage. Voici cette recette copiée mot pour mot d'un ouvrage périodique.

Eau Minérale Ferrugineuse Artificielle.

Le mars mêlé avec la moitié de son poids de vitriol bleu & un peu d'eau commune, s'échauffe. se durcit ensuite en une masse qu'on laisse macérer pendant huit jours à la cave; après l'avoir broyé au bout de ce tems, on la sèche & on l'arrose alternativement avec de l'eau, jusqu'à ce qu'elle ait pris une belle couleur de safran de mars; alors on broye le tout dans un mortier, en y versant de l'eau, tant que cette eau en tire une teinture de rouille, & on cesse d'en mettre lorsqu'elle sort claire de

ARTIFICIELLES MINÉRALES. cxlvij

dessus le mélange. Cette eau rouillée étant filtrée, est une liqueur assez chargée de mars, pour que trente ou quarante gouttes mises dans une pinte d'eau, fassent une excellente Eau minérale ferrugineuse. On a employé au même usage le sel marin, le nitre & le sel ammoniac ; on a obtenu par le moyen de ce dernier, un sel jaune, auquel l'esprit de vin enleve la couleur en s'en chargeant lui-même, aussi bien que d'une saveur stiptique & amere, & de la propriété de donner par son mélange avec la noix de galle une assez belle couleur de bleu foncé. Cette teinture & celle que l'on tire par le moyen des autres sels dont nous venons de parler, sont très-douces & peuvent être employées avec succès dans toutes les maladies où l'on est dans le cas d'employer les préparations martiales.



E X T R A I T
DE LA THESE DE M. LAFLIZE
SUR LES EAUX DE NANCY.

DE AQUIS NANCEIANIS.

P A R A G R A P H U S I.

INTER opes quas possidet urbs Nanceiana, maximi pretii sunt aquæ; ab illis, bibentium pulmones non debilitantur, ventriculus non gravatur. Præter multitudinem fontium salubrium undique in diversas urbis partes adductorum in domo cujuscumque civis perfossus est puteus; aquæ nostræ puteales quamvis fontanis non præcellentiores gustu tamen pro majori parte sunt gratissimæ modò sæpius hauriantur; a plerisque solvitur sapo, olera coquantur facillè à quibusdam, ad omnes demum usus accipiuntur, ab omni tempore aquæ Nanceianæ præstantissimæ habitæ fuerunt, ita ut antiqui nostri duces singulis diebus in usum domesticum Lunevillam juberent deferri. Neque perperam ex aquarum istarum levitate salubritas aëris Nanceiani deducitur.

P A R A G R A P H U S I I.

Magna pars aquarum Nanceium advenientium oritur a clivo montis in cujus radice jacet pars suburbii *des trois Maisons* proprie dicta *Boudonville*. Quinque scatebræ ex illo loco saliant & ad diversas urbis utriusque partes distribuuntur. Defluunt per canales ligneos & plumbeos,

primi possunt putrefieri & putrem aquis saporem communicare: aliorum quædam particula ab acido aquarum possunt dissolvi & dotes alienas ipsis imperire: idem contingit in aliis fontibus, sed huic facile mederi potest. Præcipui fontes è quinque dictis scaturiginaibus derivantes sunt illi qui fluunt in plateis *Carriere*, *Sancti Epurii mercatorum*, in *basilica*, in quadrivio vulgò, *le Pont-Mouja* dicto.

P A R A G R A P H U S I I I.

Dux scaturigines è declivitate montis vulgò *montet* procedentes feruntur ad portas *Sancti Georgii*, *Sancti Nicolai* & ad suburbium *Sancti Petri*; una scaturigo prope portam *Sancti Nicolai* nascens ad domum reclusionis pervenit. Alius fons *Sancti Theobaldi* celebratur. Alius prope domum *la Venerie* vulgò dictam oritur, ad plateam regiam venit. Alia scaturigo prope pagum *Pixerecours* nascens, fluvium in vasa ferrea trajicit ad contubernia regia ducitur. Alia Idemum saluberrima & copiosa mox è pago *Laxou* ad nosocomium militare & ad plateas regiam fœderis que ducetur. Has aquas & illas aliquot puteorum experimentis submisimus ut dotes nobis pateant.

P A R A G R A P H U S I V.

1°. Aquas nostras cum saponem miscuimus, omnes tum puteales, tum fontana saponem dissolvebant eò facilius quò minus erant frigida; agitando, spumam copiosam fecerunt. Aquas puteales degustavimus; notandam unam in domo Domini *Leclere* ad viam *Sancti Desiderii* habuimus, tum ratione pyritarum quæ in stratis hujus putei reperiuntur, tum ratione saporis ferrugini quem exhibet hæc aqua. Ex fontanis lapidiores nobis vise sunt illæ ex *Laxou* venientes in receptaculo prope portam *Sancti Stanislai* existente depromptæ; conjiciunt quidam primam originem ducere a fluvio *Mosellâ*, per montes transco-

k ij

cl SUR LES EAUX

lante, inde salubritatem illarum repetunt; optimæ etiam sunt aquæ *Boudonville*, *Sancti Theobaldi*, *Pixerecourt*, &c. sola ingrata illa est plateæ regiæ, a crateribus hoc pendere suspicamur, plumbei enim a fordido musco conspurcantur, in statu mundo servari possent sæpe fordes eluendo. fontem *Sancti Theobaldi* inquinat certe stillicidium fimorum prope adstantium; inde repetendum discrimen experientiarum nostrarum cum illis horum qui naturam martialem huic fonti concedunt.

PARAGRAPHUS V.

2°. Aquarum nostrarum gravitatem specificam determinare tentavimus; cum verò areometer vulgaris non sat notabiles differentias afferret, alium institui curavimus. Theca est cylindri-formis ex plagulis ferri candidi, duorum pollicum diametri, decem vel undecim pollicibus longa, in parte superiori armata orichalci filo viginti septem pollicibus longo, in gradibus diviso, ita ut theca plumbeis granis onusta per aperturam cochleâ stanni claudendam, stare possit verticaliter, & filum plus minusve in aquâ, ratione gravitatis prominere. Vas in quo reponitur aqua, cylindrus est ex ferro candido trium pedum longus, diametrum habens trium pollicum: aquâ repletur ad triginta pollicum altitudinem, dein descriptus areometer, uti par est oncratus submergitur, & orichalci fili gradibus notati immersio distinguitur.

PARAGRAPHUS VI.

Sedulo attendendum est, ut aquæ examinandæ in eadem temperaturâ ferventur, ut areometri ex ferro candido confecti pondus non a rubigine mutetur, nec corium quod est sub capite cochleæ humectetur; quippe ponderosius esset; inde bene sebo ungi debet, ne variationes in instrumento admodum augeantur.

Tabula sequens varios gradus aquarum nostrarum ponderis exhibet ex prominentiâ caulâ areometri.

	Pollices.	lineæ.
Aqua putealis urbis veteris.	20.	6.
Aqua putei domini <i>Leclerc.</i>	20.	2.
Aqua putei urbis novæ.	20.	
Aqua plateæ regiæ.	19.	6.
Aqua domus <i>reclusionis.</i>	16.	2.
Aqua <i>Pontis Mouja.</i>	16.	
Aqua plateæ <i>Sancti Epurii.</i>	13.	6.
Aqua <i>Sancti Theobaldi.</i>	12.	6.
Aqua <i>Laxou.</i>	12.	

PARAGRAPHUS VII.

3°. Variis his aquis oleum tartari per deliquium addidimus, aquæ omnes turbidæ evaserunt & in ratione bonitatis sedimentum plus minus ve copiosum dederunt, quod coniecimus esse terram calcariam antea selenitæ basium: inter illas, puteales hujus sedimenti maximam obtulerunt copiam, & præcipuè illa *Domini Leclerc*; cum dicto oleo mixta coagulum subluteum dedit & sedimentum copiosum. Aquæ fontium *Sancti Theobaldi*, *contuberniorum regionum*, *domus reclusionis*, *portæ Sancti Georgii*, *plateæ regiæ* cum oleo dicto coagulum album & demum sedimentum inæquali dosi sed putealibus paulò minori deposuerunt; aqua *Domus Reclusionis* addito oleo dicto videbatur minorem quantitatem selenitæ continere, sed factò sedimento similem dosim exhibuit. Aquæ fontium *Pontis Mouja*, *plateæ Sancti Epurii* & *Laxou* cum dicto oleo colorem albidum minus contraxerunt & minus sedimenti dederunt. Aqua fluvii *Morta* huic experimento submissa fere nullum dedit.

PARAGRAPHUS VIII.

4°. Omnes dictæ aquæ cum syrupo violarum mixtæ
h iv

illius colorem non mutarunt neque cum gallarum nucum decocto, exceptâ illâ *Domini Leclere* quæ cum illo colorem rubrum ad nigrum vergentem acquisivit, in aquam *Sancti Theobaldi* pluries injecimus ad ipsam scaturiginem gallarum pulverem qui colorem non mutavit.

PARAGRAPHUS IX.

Aquam putei *domini Leclere* & aliam putealem, illam *domus reclusionis & plateæ Sancti Epurii* subjecimus ebullitioni, unamquamque ex pintâ ad cyathum reductam, cum oleo tartari per deliquium miscuimus; tres primæ fat copiosum dederunt sedimentum, ultima fere nullum exhibuit. Duas pintas aquæ fontanæ *Pontis Mouja* in retortâ distillavimus, duorum poculorum residuum cum dicto oleo mixtum, sedimenti paululum dedit.

PARAGRAPHUS X.

6°. Quinque pintas aquæ *Sancti Theobaldi* usque ad ficcitatem evaporationi submissimus, pellicula selenitosa nascebatur, residua erat *grisea* terra ad drachmam semis quæ nullatenus magneti adhærebat; illam in aquâ distillatâ solutam miscuimus cum acidi vitriolici sufficienti quantitate ut saturetur, per chartam bibulam liquorem filtravimus & ad duas tertias partes evaporatum in cellâ ut contrescant cristalli reposuimus, nihil martialis, meram verò selenitam obtinuimus.

PARAGRAPHUS XI.

7°. Aquæ *Domini Leclere* pintas tres ad ficcitatem evaporavimus; remanserunt octoginta grana terræ subrubræ, ochræ martiali similis, cum sapore ferruginoso, quæ post horæ unius spatium in deliquium abiit; hujus portio media cum syrupo violaceo remixta colorem viridem acquisivit; aliam portionem in aquâ distillatâ dilutam, aci-

di vitriolici sufficienti quantitate saturavimus, levissima excitata fuit fermentatio, & præcipitatum martiale remansit; cum hoc partim cupreum suspicaremur, huic addidimus alkali volatile & color nullatenus mutatus fuit; nostræ suspiciones oriebantur ex eo quod in pyritarum decompositione paululum carulei calcanthi reperierimus & multum calcanthi martialis; conjicimus ergo quod licet illius putei pyritæ cupreæ videantur, aqua cuprum non contineat, quia verisimile est adesse calcanthi martialis sufficientem quantitatem in aquâ, ut ab illo saturetur, revera majorem affinitatem habet cum martiali quàm cum caruleo calcantho.

P A R A G R A P H U S X I I.

8°. Tres alias pintas ejusdem aquæ evaporationi submisimus, residuum etiam fuit octoginta granorum terræ subrubræ quam nullatenus magnes alliciebat; illam in aquâ distillatâ solutam miscuimus cum acidi vitriolici sufficienti quantitate ut saturetur, per chartam hunc liquorem percolavimus & ad duas tertias partes in vapores resolvimus, obtinimus cristallos acûs formam habentes ad octo grana, sal erat neutrum, quippe remixtum cum syrupo violarum hujus colorem non mutavit. Ad accuratius illud examen aquarum *Domini Leclerc*, nos invitabant pyritæ in puteo repertæ. Ad usus medicos certe adduci posset hæc aqua vere martialis & salina, quæ præstantiores effectus ederet quam plures aliæ aquæ ad hanc classem vulgo relatæ. Ideo medicos invitamus ut tentamina nostra repetant, & ad morbos in quibus hujus commatis fontes laudantur applicent.

Nota. Nous pourrions enrichir ce Recueil d'observations sur les Eaux Minérales, de beaucoup d'autres recherches; mais la quantité qui s'en présentent, ne nous permettant pas de pouvoir les inférer toutes dans un volume, nous nous sommes contentés de celles qui nous ont

cliv SUR LES EAUX DE NANCY.

parues les plus intéressantes. Les Observations sur les eaux de Bourbonne qui ont parues pendant le courant de l'année 1772, dans le Journal de Médecine, & le *Traité ex professo*, sur les eaux de Bagnieres, de Luchon, redigé par M. Richard de Haute-Cierk, Chevalier de Saint-Michel, & par M. Bayen, le Coadjuteur de M. Venel, pour les Eaux minérales de la France, & inféré dans le second volume du *Recueil d'Observations Médecinales, faites dans les Hôpitaux Militaires*, qui vient de paroître, auroient sans contredit bien mérités d'être consignés dans cet ouvrage, tant par l'exactitude des analyses que par les recherches importantes qui s'y trouvent; mais nous aurions été obligés de grossir trop ce volume, qui l'est déjà infiniment plus que tous ceux que nous avons publiés sur les trois regnes de la France; c'est pourquoi nous nous contentons seulement de les annoncer ici. Nos Lecteurs qui voudront les connoître plus particulièrement, sont priés de les consulter dans les sources originales que nous leur indiquons.

Nous ne pouvons assez marquer notre reconnaissance en finissant ce volume, à ceux qui ont bien voulu nous faire part de leurs lumieres pour la rédaction, nous avons sur-tout de grandes obligations à M. de Laffone, premier Médecin de Madame la Dauphine, & Conseiller d'Etat; à M. Morand, Médecin de la Faculté & de l'Académie Royale des Sciences; à M. Miffa, aussi Médecin de la Faculté & Censeur Royal; à M. Perit, Médecin de Monseigneur le Duc d'Orléans, & à plusieurs autres dont l'énumération seroit trop longue; M. Raulin, Médecin du Roi, nous a encore communiqué un Mémoire sur les eaux minérales de Caistera vivent, dont nous avons fait usage, & si nous n'avons pas rendu à ce Médecin tout l'éloge qu'il mérite dans la note que nous avons insérée dans notre Bibliographie hydrologique au sujet de son nouvel ouvrage; c'est moins à nous qu'il doit l'imputer, qu'à lui-même. La connoissance des maladies est du vrai ressort de cet habile Praticien, il s'y distingue journellement tant dans ses écrits qu'auprès des malades.

LISTE

*DES différens endroits où se trouvent les Eaux
Minérales dont il est fait mention dans le
premier & second Volume de cet Ouvrage.*

A.

- A**BBEVILLE, t. 1. p. 1. Apongny, t. 1. p. 7. t. 3. p.
t. 2. p. 5. 12.
Abbecourt, t. 1. p. 3. t. 2. Aquitaine, t. 2. p. 32.
p. 6. Arcueil, t. 1. p. 68.
Abein, t. 2. p. 7. Ardenné, t. 2. p. 90.
Aigle, t. 1. p. 20. t. 2. p. 7. Argenson, t. 2. *Ibid.*
Aigue-Perse, t. 2. p. 9. Arles, t. 2. *Ibid.*
Aigüe-Caudés, t. 2. p. 10. Attancourt, t. 1. p. 69. t. 2.
Aix en Provence, t. 1. p. p. 91.
20. t. 2. p. 10. Audinac, t. 2. p. 101.
Aix en Dauphiné, t. 2. p. Avenheim, t. 2. p. 105.
12. Aumale, t. 1. p. 71.
Alais, t. 2. p. 13. Avignon, t. 2. p. 99.
Alban (S.) t. 1. p. 68. t. 2. Auteuil, t. 1. p. 99.
p. 16. Ax, t. 1. *Ibid.* t. 2. p. 113.
Alet, t. 2. p. 17.
Alsace, t. 2. *Ibid.*
- ## B.
- Amand (S.), t. 1. p. 33. t.
2. p. 18. **B**AGNIERES, t. 1. p. 103.
Ambonay, t. 2. p. 3. t. 2. p. 127.
Anailles ou Availles, t. 1. Bagnieres de Luchon, t. 1.
p. 66. t. 2. p. 92. p. 112.
Antilly, t. 1. p. 67.

L I S T E.	
clvj	
Bagnols, t. 1. p. 135. t. 2.	Bourboule, t. 1. p. 232.
p. 131.	Bourdeaux, t. 1. p. 232. t. 2.
Baignolles, t. 2. p. 132.	p. 169.
Bains, t. p. 157. t. 2. p. 133.	Bourges, t. 1. p. 232. t. 2.
Balaruc, t. 1. p. 143, t. 2.	p. 172.
p. 134.	Bourfaut, t. 2. p. 175.
Barbazan, t. 2. p. 135.	Boyaval en Artois, t. 2. p.
Barbotan, t. 1. p. 157.	175.
Bard, t. 1. p. 158.	Braine, t. 2. p. 176.
Bardon, t. 1. p. 160.	Bretagne, t. 2. <i>Ibid.</i>
Bar & Beaulieu, t. 1. p.	Briquebec, t. 1. p. 233.
162.	Brucourt, t. 2. p. 177.
Bareges, t. 1. p. 166. t. 2.	Bruyeres, t. 2. <i>Ibid.</i>
p. 136.	Buffang, t. 1. p. 237.
Bearn, t. 2. p. 143.	
Beaurepaire, t. 1. p. 178.	
Beauvais, t. 1. p. 178. t. 2.	C.
p. 143.	
Belesme, t. 1. p. 178.	C AEN, t. 1. p. 251.
Belestat, t. 2. p. 151.	Cambo, t. 2. p. 183.
Beru, t. 1. p. 179.	Capuer, t. 2. p. 184.
Besançon, t. 1. p. 179.	Carenfac ou Cranflac, t. 1.
Besse, t. 1. p. 180.	p. 258, t. 2. p. 191.
Bievre, t. 1. <i>Ibid.</i>	Castallane, t. 2. p. 184.
Blaru, t. 1. p. 181.	Casteravivant, t. 1. p. 259.
Bonnes, t. 1. p. 181.	Cauterets, t. 1. p. 265. t. 2.
Bordoire, t. 2. p. 152.	p. 185.
Bouillon, t. 2. p. 152.	Cerniere, t. 1. p. 269.
Boulidou, t. 2. p. 153.	Cessay, t. 1. p. 269.
Boulogne, t. 1. p. 194.	Champ des Pauvres, t. 1. p.
Bourberouge, t. 1. p. 195.	269.
Bourbon Lancy, t. 1. p.	Chanonat, t. 1. p. 270.
195. t. 2. p. 162.	Chartres en Beauce, t. 1. p.
Bourbon l'Archambaut, t.	270.
1. p. 196. t. 2. p. 162.	Chafoteby, t. 1. p. 272.
Bourbonne, t. 1. p. 209. t.	Chateau-Gautier en Anjou,
2. p. 164.	t. 1. p. 271.

- Chateau la Valliere, t. 2. Douay, t. 1. p. 303.
p. 186.
- Château - Thierry, t. 1. p.
272. t. 2. p. 184.
- Châtel-Guyon, t. 1. p. 271.
- Chatenoy, t. 1. p. 273. t. 2.
p. 188.
- Chaudes aigues, t. 1. p.
273.
- Chauve-Fons, t. 2. p. 192.
- Chenay, t. 1. p. 274.
- Chaffey, t. 2. p. 192.
- Ciotat, t. 2. p. 193.
- Clafly, t. 2. *Ibid.*
- Clermont, t. 1. p. 275.
- Colmars, t. 2. p. 194.
- Contrexeville, t. 1. p. 278.
- Cornet, t. 1. p. 285.
- Cremieu, t. 2. p. 196.
- Cresseilles, t. 1. p. 285.
- D.**
- D**ANIEL, t. 1. p. 287. t.
2. p. 197.
- Dauphiné, t. 1. p. 288.
- Dax, t. 1. p. 289.
- Die, t. 1. p. 295.
- Dieu-le-Filt, t. 1. p. 296.
- Dige, t. 1. p. 300.
- Digne, t. 1. p. 300. t. 2. p.
212.
- Dinant, t. 1. p. 302. t. 2.
p. 214.
- Domeure, t. 1. p. 301.
- Dorgues, t. 2. p. 216.
- E.**
- E**NCAUSSE, t. 1. p. 312.
t. 2. p. 216.
- Epernay, t. 2. p. 216.
- Eperviere, t. 2. p. 217.
- Elchalles, t. 2. *Ibid.*
- Evahon, t. 2. p. 218.
- Evaux, t. 1. p. 315.
- Eulmont, t. 1. p. 315.
- F.**
- F**LECHE (la), t. 2. p.
218.
- Floret (S.), t. 1. p. 317.
- Fonfanche, t. 1. p. 332.
- Fontaine sans fond, t. 1. p.
317.
- Fonforte, t. 2. p. 219.
- Fontaine puante, Fon de la
Pegue & fontaine de S.
- Felix de paillere, t. 2.
p. 220.
- Fons rouilleuse, t. 1. p.
318.
- Fontenelle, t. 1. p. 319. t.
2. p. 223.
- Fontestorbe, t. 2. p. 225.
- Forges, t. 1. p. 325. t. 2. p.
228.
- Forviere, t. 2. p. 232.
- Fougeres, t. 2. p. 233.

clviiij

L I S T E.

Franche-Comté, t. 2. p. 233.

Jouanne, t. 2. p. 254.

Jouhe, t. 1. p. 370. t. 2. p.

254.

Isle-Adam, t. 2. p. 255.

G.

GABARD en Angoumois,
t. 1. p. 345.

Gabian, t. 1. p. 350.

Gevaudan, t. 2. p. 235.

Godiniere, t. 2. p. 235.

Gondon (S.), t. 1. p. 363.

Gouffainville, t. 2. p. 235.

Grenoble, t. 2. p. 236.

Greoux, t. 1. p. 357. t. 2.
p. 241.

Guise, t. 1. p. 365.

H.

HACQUENIERE, t. 2. p.
242.

Hebecevron, t. 2. p. 243.

Hermonville, t. 2. p. 244.

Hetse, t. 2. p. 243.

Heucheloup, t. 1. p. 365.

Holzbad, t. 1. p. 367.

I.

JAUDE, t. 2. p. 248.

Jonas, t. 2. p. 219.

Joannette, t. 2. p. 250.

Joncasse, t. 2. p. 254.

Josse-lez-Maringuez, t. 1.
p. 367.

L.

LAMALOU, t. 2. p. 255.

Lamotte, t. 1. p. 374.

Lannion, t. 1. p. 375.

Latrauliere, t. 2. p. 257.

Launoy, t. 2. p. 258.

Laurent (S.) en Vivaroz,
t. 2. p. 258.

Lengou, t. 2. p. 262.

Linieres, t. 2. p. 263.

Litry, t. 2. *Ibid.*

Lombrigny, t. 1. p. 377.

Lorraine, t. 1. p. 378.

Louvres, t. 2. p. 266.

Louverot, t. 2. p. 267.

Luxeuil, t. 1. p. 385. t. 2.
p. 268.

M.

MLAINE, t. 2. p. 269.

Malou, t. 1. p. 391.

Mans, t. 1. p. 399.

Marc (S.), t. 2. p. 270.

Marnesse, t. 2. *Ibid.*

Martres de Veyre, t. 1. p.
399. t. 2. p. 274.

Marzac, t. 2. p. 271.

Martin de Fenouille (S.), Noffa, t. 2. p. 301.
 t. 2. p. 271. Nuys, t. 2. p. 303.
 Mazamet, t. 2. p. 275. Nyer, t. 2. p. 304.
 Medicis, t. 2. *Ibid.*
 Menitoue, t. 2. *Ibid.*
 Merlange, t. 1. p. 400.
 Mier, t. 1. p. 412. t. 2. p. 275.

Mion (S.), t. 1. p. 412.

Moin, t. 2. p. 276.

Molitz, t. 2. p. 277.

Monbasq, t. 1. p. 413. t. 2. p. 278.

Monfrin, t. 2. p. 276.

Monné, t. 2. p. 278.

Mont d'Or, t. 1. p. 419. t. 2. p. 278.

Mont du Marfan, t. 2. p. 413.

Mont-Morot, t. 2. p. 289.

Morne ou Marnes, t. 1. p. 430.

Mouffon, t. 2. p. 290.

N.

NANCY, t. 1. p. 431. t. 2. p. 290.

Nayoz, t. 2. p. 298.

Neris, t. 1. p. 435. t. 2. p. 299.

Niderbronn, t. 1. p. 444. t. 2. p. 299.

Nismes, t. 1. p. 452.

Nixaire ou Nectaire, (S.), t. 1. p. 454. t. 2. p. 300.

O.

OLETTE, t. 2. p. 304.

P.

PAMIERS, t. 1. p. 454.

Pardoux (S.), t. 1. p. 455.

Paris, t. 2. p. 305.

Parife (S.), t. 2. p. 306.

Passy, t. 1. p. 455. t. 2. p. 306.

Penes, t. 2. p. 310.

Perault ou Peirois, t. 2. p. 309.

Peronne, t. 1. p. 485.

Perray-neuf, t. 2. p. 310.

Peruchés, t. 2. p. 311.

Peyret, t. 2. p. 314.

Pierre (S.), t. 2. p. 315.

Plaine, t. 1. p. 486. t. 2. p. 316.

Plombieres, t. 1. p. 489. t. 2. p. 320.

Pomaret, t. 2. p. 348.

Pont a Mouffon, t. 1. p. 534. *Voyez* Mouffon.

Pont-de-Baru, t. 2. p. 349.

Pont-de-Camarex, t. 2. p. 349. t. 2. p. 539.

Pont-Gibout, t. 1. p. 540.

clx

L I S T E.

Pont - Normand, t. 1. p. 540.
 Pougues, t. 1. p. 541. t. 2. p. 352.
 Pourrain, t. 1. p. 565.
 Premeau, t. 1. p. 566. t. 2. p. 353. *Voyez* Nuys.
 Preste, t. 2. p. 354.
 Provins, t. 1. p. 567. t. 2. p. 357.
 Pui de la Poix, t. 2. p. 358.

R.

RAINETTE, t. 2. p. 364.
 Reine, (Ste.) t. 2. p. 365.
 Rennes, t. 2. p. 366.
 Repes, t. 2. p. 366.
 Rheims, t. 1. p. 574, t. 2. p. 367.
 Rieux, t. 2. p. 375.
 Rixheim, t. 2. p. 376.
 Rochepozai, t. 1. p. 574, t. 2. p. 376.
 Rosnay, t. 2. p. 376.
 Rouen, t. 2. p. 377. t. 1. p. 577.
 Rouillasse, t. 2. p. 377.
 Rouffillon, t. 1. p. 575. t. 2. p. 378.
 Roye, t. 1. p. 582.

S.

SAÏL-LEZ-CHATEAU-MORAND, t. 1. p. 595.
 Saint-Allyre, t. 2. p. 398.
 Sainte-Anne, t. 2. p. 399.
 Saint-Chef, t. 2. p. 399.
 Saint-Diez, t. 1. p. 591.
 Saint-Jean de Sciragues, t. 2. p. 400.
 Saint-Mars, t. 2. p. 408.
 Saint-Myon, t. 2. p. 401. *Voyez* Myon.
 Saint-Pardoux, t. 2. p. 401. *Voyez* Pardoux.
 Saint-Pierre, t. 1. p. 595. *Voyez* Pietre.
 Saint - Remy - l'Honoré, t. 1. p. 593.
 Sainte-Reine, t. 2. p. 402, t. 1. p. 593. *Voyez* Reine.
 Saint-Santin, t. 1. p. 594, t. 2. p. 404.
 Saint-Sauveur, t. 2. p. 404.
 Saint-Symphorien, t. 2. p. 405.
 Salies, t. 1. p. 594.
 Salins, t. 2. p. 405.
 Salmière, t. 2. p. 414.
 Sals, t. 2. *Ibid.*
 Sanfont, t. 2. p. 415.
 Santhenay, t. 2. *Ibid.*
 Sarrebourg, t. 1. p. 600.
 Savonnières, t. 1. p. 602.
 Segray, t. 1. *Ibid.*
 Sellez, t. 2. p. 415.
 Seltz, t. 2. *Ibid.*
 Senlisses, t. 2. p. 416.
 Sermaise, t. 1. p. 604, t. 2. p. 417.
 Soncelle & Suet, t. 2. p. 418.
 Sultz,

LISTE.

clxj

- Sultz, t. 1. p. 605. t. 2. p. 425.
 Sultzbach, t. 1. p. 606. t. 2. p. 418.
 Sultzmatt, t. 2. p. 428.
 Surgeres, t. 2. p. 439.
 Sully, en Brie, t. 1. p. 607.

- Verberie, t. 2. p. 464.
 Verduslan, t. 2. p. 473.
Voyez Castera-Vivent.
 Vernet, t. 2. p. 478.
 Vernon, t. 2. p. 480.
 Veron, t. 2. p. 480.
 Vesoul, t. 2. p. 480. *Voyez*
 Repes.

T

- T**ERCIS, t. 2. p. 440.
 Tintry, t. 2. p. 440.
 Touillon, t. 2. p. 440.
 Toul, t. 2. p. 608.
 Tourcy, t. 1. p. 610.
 Tournay, t. 2. p. 440.
 Traulieres, t. 1. p. 611. *Voyez* la Trauliere.

- Vezelay, t. 2. p. 482.
 Vic, en Celadès, t. 2. p. 486.
 Vic-le-Comte, t. 2. p. 486.
 Vichy, t. 2. p. 487.
 Village des Bains, t. 2. p. 503.
 Ville-Franche, t. 2. p. 504.
 Vitré, t. 2. p. 505.
 Vitry-le-François, t. 2. p. 506.
 Viuflans, t. 2. p. 506.
 Vivarès, t. 2. p. 507.

V

- V**ABRES, t. 2. p. 441.
 Valerre, t. 2. p. 441.
 Vals, t. 1. p. 612. t. 2. p. 441.
 Valsbronn, ou Walsbronn, t. 1. p. 612. t. 2. p. 445.
 Varreins, t. 2. p. 449.
 Varweiler ou Watweiler, t. 2. p. 449.
 Vaugirard, t. 1. p. 652. t. 2. p. 455.
 Vaujour, t. 2. p. 454.
 Velote, t. 1. p. 633.
 Vendres, t. 2. p. 461.
Tomè II.

U.

- U**SAT, t. 2. p. 507.

W.

- W**ATTWEILLER, t. 2. p. 518. *Voyez* Vattweiler.

Y.

- Y**OUMET, t. 2. p. 518.

TABLE GÉNÉRAL.

EPI TRE Dédicatoire, tome I. page I.
 Préface, t. I. p. I.
 Première partie des Fontaines Minérales, t. I. p. I.
 Préface pour le second Volume, t. 2. p. I.
 Bibliographie Hydrologique & Supplément à la première
 Partie, t. 2. p. 5.
 Observations sur les Eaux en général, t. 2. p. j.
 Leçons de M. Geoffroy au Collège Royal, t. 2. p. ij.
 De Aquarum medicatarum Galliarum Naturâ, t. 2. *Ibid.*
 CAP. I. De Acidularum Naturâ, t. 2. *Ibid.*
 ART. I. De primâ classe Acidularum, t. 2. p. iij.
 §. I. De Aquis Saureginalibus, t. 2. p. iv.
 §. II. De Aquis Atholiensibus, t. 2. p. v.
 §. III. De Aquis Passiacis veteribus, t. 2. p. vj.
 §. IV. De Aquis Avallensibus, t. 2. *Ibid.*
 ART. II. De secundâ classe Acidularum, t. 2. p. viij.
 §. I. De Aquis Forgensibus, t. 2. *Ibid.*
 §. II. De Aquis Pruvincis, t. 2. p. ix.
 §. III. De Aquis Rhoromagensibus Sancti Pauli, t. 2.
 p. x.
 §. IV. De Aquis Vallensibus, Scaturiginis, Dominicæ
 dictæ, t. 2. p. xj.
 ART. III. De tertiâ classe Acidularum, t. 2. *Ibid.*
 §. I. De Aquis Claromontanis, t. 2. p. xij.
 §. II. De Aquis Sampardulfensibus, t. 2. *Ibid.*
 §. III. De Aquis Carmirensibus, t. 2. p. xiiij.
 ART. IV. De quartâ classe Acidularum, t. 2. p. xiv.
 §. I. De Aquis Pugeacis, t. 2. *Ibid.*
 §. II. De Aquis Samedulfensibus, t. 2. p. xv.
 §. III. De Aquis Vallensibus, t. 2. p. xvj.

- ART. V. De quinta classe Acidularum, tome 2. pag. xviiij.
 ART. VI. De Acidulis superiorum classium, t. 2. p. xxj.
 §. I. De Aquis Abbatis Curianis, t. 2. p. xxij.
 §. II. De Aquis Corgirenonensibus, t. 2. p. xxiiij.
 §. III. De Aquis Hacquinerianis, t. 2. *Ibid.*
 §. IV. De Aquis Aoriolensibus, & Monasterio Claromontani, t. 2. p. xxiv.
 §. V. De Aquis Sanctiniacis, t. 2. p. xxv.
 §. VI. De Aquis Jouhensibus, t. 2. p. xxvj.
 §. VII. De Aquâ Billetianâ, t. 2. p. xxvij.
 §. VIII. De Aquis Cheniacis, t. 2. p. xxviiij.
 §. IX. De Aquis Attanturianis, t. 2. p. xxix.
 §. X. De Aquis Sermañianis, t. 2. p. xxx.
 §. XI. De Aquis Castrotheodoricianis, t. 2. *Ibid.*
 §. XII. De Aquis Aquilinis, t. 2. p. xxxj.
 §. XIII. De Aquis Dinantianis, t. 2. p. xxxiiij.
 §. XIV. De Aquis Scarletiiis, t. 2. *Ibid.*
 §. XV. De Aquis Sanfirminis, t. 2. p. xxxiiij.
 §. XVI. De Aquis Segrais, t. 2. p. xxxv.
 §. XVII. De Aquis Sangondulfensibus, t. 2. p. xxxvj.
 §. XVIII. De Aquis Tongrensibus, t. 2. p. xxxviiij.
 §. XIX. De Aquis Passiacis recentibus, t. 2. p. xxxix.
 CAP. II. De Acidularum Viribus, t. 2. p. xliij.
 CAP. III. De Acidularum Usu, t. 2. p. xliij.
 Notices sur les Eaux Minérales, t. 2. p. xlv.
 Autre Notice sur les Eaux Minérales de la Lorraine ;
 t. 2. p. xlvij.
 Sur la Fontaine minérale de Bilazay, en Poitou, t. 2.
 p. xlvij.
 Notice sur les Eaux de Tarraxachon, &c. t. 2. p. xlix.
 Notice sur les Eaux de Montmorency, t. 2. p. l.
 Annonce sur une source d'Eau minérale à Amiens, t. 2.
Ibid.
 Bibliographie Hydrologique de la France, t. 2. p. lj.
 Précis sur les Eaux minérales, t. 2. p. lvj.
 Dissertatio Friderici Hoffmanni de Elementis aquarum
 mineralium, t. 2. p. lxxxv.

clxiv TABLE GÉNÉRAL:
Méthode générale d'analyser les Eaux minérales, tome 2,
page cxxj.
Dissertation sur la meilleure méthode d'analyser les Eaux
minérales, t. 2. p. cxxxvj.
Extrait sur les Eaux thermales artificielles, t. 2. p. cxxxviii.
Méthode pour faire des Eaux artificielles minérales,
t. 2. p. cxliij.
Sentiment sur une certaine Eau minérale artificielle, t.
p. cxlvj.
Extrait sur les Eaux de Nancy, t. 2. p. cxlviii.
Liste des différens endroits où se trouvent les Eaux miné-
rales, t. 2. p. clv.
Table général, t. 2. p. clxij.

Fin de la Table.